3 1761 06837390 1

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

I

L. H. Blais.
Montmagny.

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez	Turbergue, libraire.
Lyon,	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Perisse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
—	—	Briday, libraire.
Montpellier,	—	Séguin, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
Angers,	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
Metz,	—	Mme Constant Loiez, libraire.
Lille,	—	Lefort, libraire.
—	—	Quarré, libraire.
Dijon,	—	Hémery, libraire.
Rouen,	—	Fleury, libraire.
Arras,	—	Théry, libraire.
Nancy,	—	Thomas, libraire.
—	—	Vagner, imprimeur-libraire.
Toulouse,	—	Léopold Cluzon, libraire.
Nantes,	—	Mazeau, libraire.
—	—	Poirier-Legros, libraire.
Le Mans,	—	Gallienne, libraire.
Reims,	—	Bonnefoy, libraire.
Rome,	—	Merle, libraire.
Milan,	—	Dumolard, libraire.
—	—	Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	—	Marietti (Hyacinthe), libraire.
Madrid,	—	Bailly-Baillière, libraire.
—	—	J. L. Poupart, libraire.
Londres,	—	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	—	Marc-Mehling, libraire.
Bruxelles,	—	H. Goemaere, libraire.
Gênes,	—	Fassi-Como, libraire.

— Corbeil, typographie de Crété. —

LF
V594me

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR

LOUIS VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

2e SÉRIE

TOME PREMIER

402453
28. 4. 42

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1859

Droits de traduction et de reproduction réservés.

PRÉFACE.

Le bon accueil que le public a fait aux six premiers volumes des *Mélanges* nous encourage, et nous pouvons même dire nous engage à publier cette nouvelle série : elle comprendra cinq volumes, et contiendra tous les articles de l'Auteur jusqu'à la mise en vente du dernier volume, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la présente année.

La première série s'arrête à l'année 1856 ; mais l'Auteur n'ayant pu donner assez de soin et au choix et à l'arrangement des matières, il a fallu retrancher un grand nombre d'articles que les lecteurs avaient remarqués et qu'ils ont été fâchés de ne pas retrouver dans le recueil ; nous les avons repris, et l'Auteur ayant eu plus de temps à sa disposition, sinon plus de loisir, a pu les revoir. Plusieurs ont une certaine étendue : de ce nombre sont un travail sur le *Siècle de Voltaire et de Rousseau*, et une étude approfondie de la *Révolution d'Angleterre*, en réponse

ligion catholique, sous tous les points de vue de l'histoire, de la politique, de la morale et de la société. On pourrait dire que c'est le Catholicisme en action, au milieu de tout ce qu'il a d'ennemis et d'amis dans le temps où nous sommes.

En donnant à la correction du style plus de soin qu'il n'avait pu le faire pour la première série, l'Auteur s'est interdit d'introduire aucun changement dans la pensée. Il tient à se montrer sincère, et non à passer pour ne s'être point trompé.

Les Éditeurs.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SIÈCLE DE VOLTAIRE

— JANVIER 1850 —

Voltaire a fait tout ce que nous voyons.
CONDORCET.

I. Le *Siècle de Louis XIV*. — II. Représentation de *Mahomet* en 1741. — III. J. J. Rousseau. — IV. La royauté, la noblesse, la littérature, la société secondent la guerre des sophistes contre l'Église. Influence de Voltaire sur tout son siècle. — V. Marat et Robespierre. — VI. Bonaparte et Frédéric. — VII. Les mépris voltairiens. — VIII. Voltaire a gagné sous l'Empire plus de disciples qu'il n'en a perdu sous la Terreur. Sous la Restauration, Voltaire triomphe encore en Béranger. — IX. Dissolution sociale achevée sous Louis-Philippe. — X. Révolution de février. Proudhon. — XI. Avenir du voltairianisme.

I

Les évolutions de l'esprit humain ne s'astreignent pas à la loi des almanachs, et les siècles ne commencent ni ne finissent à l'heure précise que leur assigne la chronologie. Suivant cette mesure arbitraire, nous aurions atteint maintenant la moitié du dix-neuvième siècle ; suivant

la stricte chaîne des événements, le dix-huitième siècle s'achève à peine; le dix-neuvième n'est pas encore commencé.

Le dix-septième siècle a pris le nom de l'homme puissant qui l'a dominé à dater de la moitié de son cours chronologique. Il s'est appelé le siècle de Louis XIV. Richelieu en avait préparé les splendeurs rapides et les prochains dangers. Avec l'aristocratie décimée et vaincue, le pays avait perdu la liberté politique. Il ne restait plus en présence qu'un peuple fatigué d'agitations et un homme. La porte était ouverte à des usurpations heureuses et désirées; on vit arriver le pouvoir absolu. Il s'établit sans peine; il paraissait nécessaire, et il était tempéré par les mœurs. Une grande institution subsistait d'ailleurs: l'Église conservait au peuple tout à la fois et sa part de puissance et le sentiment de sa dignité. Le pouvoir royal fut d'autant plus accepté et aimé qu'il semblait devoir être le meilleur abri de cette garantie suprême.

En effet, la religion, que l'hérésie avait menacée, et que l'aristocratie avait trahie ou mal défendue, fut d'abord protégée par le sceptre.

Elle ne se montra ni ingrate, ni stérile. Elle ouvrit partout des écoles ; une civilisation brillante surgit des désastres accumulés par la guerre civile. Jamais la société française ne sembla plus forte, plus unie, plus cultivée. De tous ses rangs s'élevèrent des hommes illustres en tous genres. Le roi rassembla dans sa main les tronçons de l'aristocratie mutilée; il en tira meilleur parti encore pour la grandeur nationale que pour l'éclat de sa personne et de sa cour, qui était d'ailleurs l'orgueil du pays et l'admiration du monde. La noblesse lui donna des généraux et des négociateurs dont le génie ajouta des provinces à l'empire.

La riche et ancienne bourgeoisie, qui tenait d'une main à la vieille noblesse militaire, de l'autre au tiers-état, fournit une magistrature qu'on n'entreprendra pas de décrier en la comparant à ce qu'on a vu depuis. Le tiers-état et le peuple eurent le monopole de l'industrie, du commerce, des lettres, des sciences ; et si l'on dit, avec les fausses idées de nos jours, que ce n'était pas assez, que ce n'était rien, parce que le tiers-état n'avait point de part au gouvernement, il suffit, pour répondre à ceux qui le disent, de montrer la place qu'occupaient Colbert et Bossuet. Quel que fût le nombre et la hauteur des barrières hiérarchiques, le mérite roturier n'en rencontrait aucune qu'il ne pût franchir. Non-seulement, quand il avait fait ses preuves, il arrivait aux premiers postes de l'État, mais encore il fondait une famille, il léguait à ses descendants le privilége de l'ancienneté de race, il pouvait voir, en quelque sorte par delà le tombeau, son nom plébéien marcher de pair, pourvu qu'il fût dignement porté, avec les plus antiques de la monarchie.

On entend ici toutes les objections auxquelles il faut dédaigner de répondre. Cette société grande et prospère avait ses nécessités, ses abus ; la liberté et l'égalité politiques n'y existaient pas telles qu'on les pratique aujourd'hui. L'héritier d'un vieux nom arrivait d'emblée à des positions que le talent plébéien n'obtenait jamais sans peine, dans lesquelles on le regardait longtemps comme un intrus. Tout le dix-huitième siècle a écrit sur ces thèmes des livres fort applaudis et parfaitement absurdes. Il importe à l'intérêt public que les premières charges de l'État soient bien occupées, non pas qu'elles soient occupées par un noble ou par un plébéien. L'aristocratie considérée comme séminaire de fonctionnaires publics, donnait infiniment plus de garanties que n'en offriront jamais les clubs, les journaux,

les assemblées politiques, et même les écoles d'administration, qui sont aussi une aristocratie et qui tendent à constituer des priviléges. Certainement le pouvoir absolu a eu d'indignes favoris; mais, en ce genre, les aberrations de la démocratie sont incomparables. En quelques mois elle a effacé tout ce que des siècles de monarchie ont pu nous laisser d'exemples malheureux et scandaleux. Souvent le caprice du roi comblait d'honneurs des personnages médiocres ou même tout à fait sots, mais bons gentilshommes et grands seigneurs. Ces faveurs, contre lesquelles se récriaient jalousement les beaux esprits, étaient la plupart du temps stériles et n'empêchaient point que les affaires, confiées à d'autres mains, ne fussent habilement et honorablement menées. Nous n'avons pas besoin de rappeler à qui la démocratie donne habituellement et les honneurs et les affaires, où elle va chercher ses ambassadeurs, ses préfets, ses ministres, ses législateurs, où elle irait prendre ses dictateurs et ses généraux.

La société du dix-septième siècle, par cela même qu'elle était ordonnée, était donc forte, libre et sage. Elle avait la sagesse politique par excellence ; elle savait qu'elle devait être gouvernée. Aussi l'était-elle. Et pour n'avoir point d'Assemblées, point de journaux, point de discordes civiles; pour n'être pas exposée à passer d'un moment à l'autre du joug d'un poëte au joug d'un avocat, et du joug de l'avocat au joug d'un sophiste, et du joug du sophiste au joug d'un sergent-major ; pour avoir un roi et une aristocratie d'épée, et une aristocratie de robe, et même une aristocratie de négoce, et jusqu'à une aristocratie de littérature, elle ne laissait pas de faire dans le monde une figure assez honnête et qu'il ne nous appartient nullement de mépriser.

Mais enfin, les guerres civiles nées des tentatives de l'hérésie avaient détruit l'équilibre des forces sociales. Il y a péril quand tous les pouvoirs sont concentrés en une seule main. Louis XIV n'avait pas voulu être, comme ses prédécesseurs, seulement le premier, il devint le seul gentilhomme de son royaume. C'était une faute, il en fit une plus désastreuse, où presque tout le monde l'aida. Non content d'être le grand roi, il conçut encore le dessein de devenir le grand prêtre. Par ses faveurs, il fit de la noblesse une domesticité brillante, qui tint tout de lui et ne fut rien que par lui. Par ses entreprises, tantôt violentes, tantôt captieuses contre l'Église, il amena une partie considérable du clergé à mettre la volonté du roi au-dessus de l'autorité du Pape. Les nobles, quittant les provinces où ils exerçaient un ascendant personnel des plus salutaires, et leurs domaines, leur vraie place, où ils étaient de petits souverains, vinrent se perdre dans la foule dorée de Versailles. On commença de préférer la grâce du monarque à l'estime des peuples; il fallut des emplois, des pensions pour alimenter un luxe auquel les revenus patrimoniaux, même grossis de tout ce que les ancêtres avaient jadis donné aux pauvres, et qui chrétiennement leur était dû, ne pouvaient plus suffire; les mœurs s'altérèrent; des pères généreux eurent des fils avides; afin de contenter cette avidité croissante, le roi jeta, jusque dans l'Église, qui dut céder, des courtisans déjà scandaleux dans le monde. Bref, il n'y eut plus en France que le roi, et lorsque le roi mourut, en 1714, un œil sage pouvait déjà voir à l'horizon 1793, ou tout au moins 1789.

La destruction commença aussitôt. Le règne de Louis XIV avait été le festin du pouvoir, la régence en fut l'orgie, qui se continua durant tout le règne de

Louis XV. On s'effraye, lorsque l'on considère la décadence rapide, fatale, irrémédiable de la politique, des arts, de la littérature, des mœurs. Toutefois, jusqu'en 1740, c'est encore le grand siècle ; l'édifice paraît encore solide, et il semble qu'il ne faudrait qu'un homme pour sauver tout. L'homme qui parut vint pour tout perdre.

II

Quand Louis XIV mourut, une influence nouvelle était née et avait grandi à l'ombre de ses faveurs. C'était le pouvoir des Lettres, ou plutôt le pouvoir du Bel Esprit. Dans cette cour si pompeuse et en général si servile, les lettrés, admis au dernier rang, avaient su se distinguer par leur servilité. Assurément, le roi fut enivré par des flatteries bien lâches ! Il n'y en eut point de plus lâches, de plus impudentes et, selon la parole de Saint-Simon, de plus « enragées » que celles des poëtes. Ce furent eux qui, se plaçant autour du trône, l'encensoir à la main, le transformèrent en autel. Montespan refusa sa femme aux adultères du roi ; ni Molière, ni aucun poëte n'eut la pensée seulement de lui refuser sa muse. Par ces adulations et ces bassesses, les lettrés s'attirèrent les complaisances du maître et se mirent en crédit. A Versailles les plus impudents flatteurs du Trône, ils devinrent à Paris les guides et les chefs d'une sourde opposition contre la puissance et bientôt contre les dogmes de l'Autel. La noblesse, trop riche et en trop haut état encore pour rester impunément désœuvrée, reconnut l'importance des gens de lettres, les flatta, les soudoya, et prétendit bientôt à leur gloire. Elle donna dans le bel esprit. L'on vit les enfants dégénérés de

la race politique s'occuper de faire des livres. Les écrivains de profession encouragèrent ces nouveaux venus, qu'ils n'avaient pas sujet de redouter. Ils accablèrent d'éloges leurs patrons et leurs juges, qui descendaient follement des premières places de la société gouvernante aux derniers rangs de la république des lettres. Nous pensons ne rien dire qui étonne ou choque les esprits sérieux, en avançant que ces anciens grands seigneurs qui se vantaient de ne savoir point signer leurs noms, ou qui s'en laissaient accuser, ont jeté plus d'éclat sur leur ordre et servi mieux la patrie que ne le firent jamais ceux qui parvinrent à tourner, même galamment, des madrigaux et des fables.

La littérature proprement dite, en France, n'est pas de bon lieu. Elle est fille du protestantisme, elle a des affinités païennes ; le scepticisme, la raillerie, l'impureté sont ses caractères principaux. Il suffit de nommer ici ses fondateurs, Villon, Rabelais, Marot, Desperriers, Brantôme, Marguerite de Navarre, Montaigne, Amyot lui-même, quoique évêque. Origine impure et malheureuse, dont elle s'est toujours ressentie ! Domptée un moment par le génie chrétien, qui lui donna Balzac, Pascal, Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, elle a bientôt repris son cours. La séve impie et ordurière qui, du temps de cette grande gloire et de ces grands hommes, avait été assez puissante pour produire la Fontaine et Molière, devint après eux le torrent qui s'est appelé Voltaire et qui n'a rien laissé debout. La protection que les grands accordèrent à la littérature fut presque tout entière au profit de ses plus mauvais instincts. Le mal était déjà immense, lorsqu'une manifestation hardie le dénonça clairement à tous les yeux. En 1741 Voltaire fit représenter son *Mahomet*.

La pièce n'eut point de succès, ou plutôt elle fit peur.

Le christianisme y était attaqué trop ouvertement pour que les sentiments publics, encore profondément chrétiens, n'en fussent pas révoltés. Après trois représentations, cette tragédie fut retirée de la scène. Mais, reprise dix ans plus tard, elle ne reçut que des applaudissements.

C'est à cette date et à cette œuvre que commence véritablement le dix-huitième siècle.

« En 1741, le cardinal de Fleury gouvernait encore, et « ce ministre, sage administrateur plutôt que profond po- « litique, avait retardé, autant qu'il l'avait pu, les progrès « d'une philosophie dont il prévoyait les funestes effets. Il « y avait encore en France, à cette époque, de la religion et « des mœurs. L'attachement aux principes qui avaient fait « la force de notre patrie, aux vertus qui en avaient fait la « gloire, vivait encore dans le cœur des Français, et les « germes de désordre que la *Régence* avait déposés dans « l'État n'avaient pas eu le temps de porter leurs fruits. Le « *dessein* de Voltaire *de rendre le christianisme odieux*, « ce dessein *aperçu*, comme l'avoue La Harpe, et *dont* « *l'auteur s'était vanté dans la société*, dut donc pro- « duire l'étonnement et bientôt la consternation... Il fut « même défendu par l'autorité supérieure de jouer « *Mahomet*.

« En 1751, tout était changé. La religion, les mœurs, « le goût, l'honneur national, la gloire même de nos ar- « mes allaient disparaître. Fleury avait cessé de vivre, et « la volupté avait porté la Pompadour sur le trône : la flat- « terie lui érigeait des autels, et bientôt une philosophie « ennemie de Dieu et des lois se mit sous la protection de « cette digne patronne (1). »

(1) Bonald, *Questions morales sur la tragédie.*

III

Le drame audacieux de Voltaire ne resta pas longtemps le seul signe d'une dissolution imminente.

Dans un galetas, au fond d'une rue bourbeuse de Paris, vivait ignoblement un déclamateur malade d'orgueil, doublement étranger à la France par son origine et par sa religion. La rudesse affectée de ses mœurs ne l'avait pas empêché de chercher à gagner quelques louis en travaillant aux plaisirs du roi, et de piquer l'assiette chez certains grands de bas étage, Mécènes secondaires des libres penseurs du temps. Sa vanité, toujours hérissée et souffrante, l'ayant bientôt chassé de ces tables où la lourdeur de son esprit l'exposait sans défense aux piqûres de la conversation, il affectait de ne vouloir vivre que du travail de ses mains ; mais il acceptait des aumônes qui le mettaient en état de goûter le plaisir auquel peut-être il s'est montré le plus sensible, celui d'être ingrat. Il avait pour compagnie ordinaire, une concubine idiote, et la digne mère de cette créature, femme à toutes mains, qui portait sous le manteau tout ce qui naissait du personnage, les manuscrits aux imprimeries clandestines, les enfants à la Charité. Il était le seul homme à qui la folie de ce siècle permettait de parler de vertu. Son taudis, à la porte duquel se morfondaient l'imbécile curiosité des grands et l'enthousiasme de quelques misérables femmes, moitié duchesses et moitié courtisanes, était fréquenté d'un petit nombre de pamphlétaires encore obscurs, fabricants aussi de livres prohibés, et qui prétendaient, comme le maître du lieu, ramener l'honneur et la probité sur la terre. Ils le trouvaient fou et se mo-

quaient de lui ; lui les jugeait traîtres, menteurs, débauchés et lâches, et les haïssait.

Un jour, des longues rêveries de sa haine, de sa jalousie et de son orgueil, amalgamées par le sophisme dans les ténèbres de son esprit, se forma un livre arrogant, passionné, absurde, qu'on se passa bientôt de main en main. Tout ce qui savait lire le lut et l'admira. C'était l'Évangile de la destruction, qui allait remplacer en Europe l'Évangile de Dieu, déchiré par Voltaire et renié par la France.

L'écrivain se nommait Rousseau ; le livre était intitulé : *le Contrat social*. Il parut en 1752, et valut à l'auteur la protection ou pour mieux dire la complicité de Malesherbes. Quarante ans après, ce même livre était le manuel de Robespierre ; et les assemblées révolutionnaires, ce livre à la main, sapaient, renversaient, détruisaient si bien dans la vieille France, que, depuis lors, la société n'y a plus d'abri, plus de boussole et qu'elle ignore même s'il lui reste un avenir.

Mais, malgré la grande influence de Rousseau, le dix-huitième siècle s'appelle avec raison le siècle de Voltaire. Rousseau n'est que le bourreau, Voltaire est le crime. Sans Voltaire, Rousseau n'aurait rien pu faire et probablement n'eût rien écrit. Pour que le socialiste genevois portât aux institutions des coups si victorieux, il fallait d'abord que le bel esprit parisien ruinât les croyances, et que la ruine des croyances précipitât la dissolution des mœurs.

IV

Tel fut le rôle de Voltaire ; voilà pourquoi ce démon, si ardent, si insolent, si persévérant, *a fait* véritablement,

suivant la parole de Condorcet, *tout ce que nous voyons*. Il enivra de son rire la noblesse, la littérature, la société tout entière. Quoique manifestement menacé, le suprême pouvoir lui-même, désarmé presque partout de bon sens, parce qu'il l'était de vertu, se laissa séduire. Que pouvait Louis XV contre le poëte assez insolent contre Dieu et contre la France pour écrire la *Pucelle*, mais en même temps assez adroitement cynique pour dédier *Tancrède* à madame de Pompadour? L'indigne prince voyait où l'on allait et laissait aller. Il y a dans le sceptre quelque chose de saint, qui est sa principale force et qui s'évanouit à l'attouchement d'une main impure. Devant la conscience publique, Louis XV avait perdu le droit de venger la religion. Il souffrit qu'on abattît le rempart du trône, se disant qu'après tout; trône et rempart dureraient bien autant que lui.

Les autres monarques ne s'endormaient pas comme le roi de France : un calcul d'ambition et de cupidité les poussait à seconder la guerre des sophistes contre l'Église : ils se portaient héritiers de cette vieille dominatrice de la civilisation européenne; héritiers de son pouvoir, qui avait souvent réprimé et qui bornait encore le leur; héritiers de ses richesses, dont leur politique et leurs plaisirs avaient également besoin. Ils ne voyaient pas que dans la voie où ils se flattaient de trouver un accroissement de puissance formidable, d'autres entraient avec le dessein de les déposséder, et que le but qu'ils appelaient *pouvoir*, les autres l'appelaient *liberté*.

On sait avec quel accord, avec quel art ce but fut poursuivi. Voltaire conduisit ouvertement la guerre, se servant de tout le monde, forçant tout le monde à le servir. Il en a écrit tous les plans, que ses disciples ont précieusement re-

cueillis; et l'on ne sait ce qui consterne le plus, lorsque l'on relit ces archives du mensonge, ou de son commandement effronté, ou de la stupide obéissance qu'il rencontre partout. La société est folle : au milieu d'une vapeur d'impiété et de luxure, chaque jour elle applaudit à la chute de quelque noble ouvrage de sa sagesse passée. Tout est attaqué, rien de saint ne reste debout ou n'est préservé de souillure ; on décerne le brevet de philosophe à quiconque détruit ou affaiblit une institution nécessaire. Depuis l'artiste qui dédie publiquement au prince du sang des gravures obscènes, jusqu'au magistrat sectaire qui fait brûler sur le même bûcher, par le même bourreau, les livres des novateurs et les mandements des évêques, aucune force, aucune influence, aucune ambition ne reste oisive. Toutes entreprennent quelque chose contre Dieu, toutes reçoivent des louanges. Cette société veut périr : elle n'a de vigueur que contre un petit nombre de voix impuissantes qui l'avertissent de son danger, mais tout bas et comme honteuses de leur rôle. C'est l'époque des mauvais livres. Le nombre en est à peine plus grand de nos jours, il n'y en eut jamais de si abominables.

Je l'ai dit ailleurs, et je demande la permission de le répéter ici : Qu'on ramasse tous les feuilletons publiés dans le cours des dernières années : ce charnier n'offrira pas une page comparable en impudence à l'effroyable quantité de libelles orduriers qui naissaient autour de Voltaire vivant, comme autant de fruits de son souffle. En même temps que l'on abattait les congrégations enseignantes, que l'on supprimait les confréries et que l'on rompait ces liens doux et puissants qui attachaient le peuple à l'Église par tous ses besoins, toutes ses joies et toutes ses misères, on lui donnait à lire le *Bon sens*, la *Religieuse*, le *Compère Matthieu*, la *Pucelle*.

V

Dieu leur permit de vaincre; l'Église, au sein de laquelle ils avaient trouvé des complices, succomba. Le crime accompli, les punitions commencèrent. Les trônes, qui avaient rêvé tant de puissance, furent renversés; les peuples, qui avaient espéré tant de liberté, tombèrent sous la tyrannie la plus infamante. Dans la catholique France, nous ne savions pas, après quatorze siècles, ce que c'est qu'un tyran; l'histoire n'avait laissé ce nom au front d'aucun de nos rois : nous eûmes les assemblées révolutionnaires, Marat, Robespierre, et la suite.

La fange devint du sang. Voltaire lui-même, dans la personne de ses disciples, monta sur l'échafaud où la postérité de Rousseau, inopinément victorieuse, entassa pêle-mêle des victimes que le supplice, à quelques exceptions près, ne purifia point, et qui ne trouvèrent point grâce auprès de Dieu pour ceux de leur Ordre et de leur Tribu qui échappèrent à la mort. Ce spectacle n'était point sans précédents. C'est ainsi que les luthériens, au moment même de la victoire, avaient vu éclater sur leur tête la sauvage logique des anabaptistes. Marat et Robespierre, dictateurs de la populace, furent les Munzer et les Jean de Leyde de la révolution de 1789; ils eurent, comme eux, un règne court, mais qui coûta des millions de vies; ils furent, comme eux, terrassés, non vaincus. Et de même que le triomphe des folies anabaptistes, c'est-à-dire le triomphe de la destruction, resta, quoique ajourné, la conséquence infaillible des dogmes luthériens, de même, en dépit de toutes les réactions, le futur triomphe de Rousseau

demeura le dernier mot des négations de Voltaire.

Encore une fois, Rousseau suit Voltaire comme la punition suit le crime.

Quand les classes que Dieu met à la tête de la société méconnaissent les devoirs qu'elles doivent remplir; lorsqu'elles oublient que leur privilége est une fonction ; lorsqu'elles secouent toute autorité et s'affranchissent de toute charité; lorsque, pour être plus libres dans leur ambition, dans leur orgueil et dans leur plaisir, elles disent : Il n'y a plus de Dieu! aussitôt la multitude les prend au mot. Car, en effet, il n'y a plus de Dieu pour le peuple, dès que ses supérieurs cessent de lui donner les exemples et les soins qui lui sont dus : il n'est plus instruit, il n'est plus aimé, il n'est plus soulagé, et dans son cœur s'agite le redoutable problème de l'inégalité des conditions humaines. Comment tenterait-il de le résoudre autrement qu'il n'a toujours fait? Oté Dieu, ce problème fait chanceler la raison même des bons et des sages, il écrase l'humanité. D'un côté tant de misérables, et de l'autre si peu d'heureux, c'est une injustice dont la conscience, livrée à elle-même, ne peut prendre son parti. La félonie des démagogues et l'enthousiasme des faux prophètes s'empareront toujours aisément des instincts divers, jaloux, méchants, quelquefois aussi généreux, qui se résignent plus volontiers à l'égalité dans la misère qu'au poids et à l'horreur de voir toujours les biens de ce monde trop inégalement partagés. Les démagogues et les faux prophètes apparaissent donc, suivis d'une foule doublement tourmentée de la faim du corps et de celle de l'âme, et qui demande du pain et de la foi. Les uns pour se faire un parti, les autres obsédés du sentiment confus de l'ordre et de la justice, parlent à cette foule : ils l'assouplissent à leurs désirs en lui promettant

tout ce qu'elle souhaite, tout ce qui lui manque, des plaisirs, des vengeances, des doctrines, la paix! L'élève de Rousseau dit au disciple effrayé de Voltaire, l'homme du peuple, socialiste convaincu, dit au bourgeois bel esprit qui cesse de rire : Oui, plus de Dieu! Au spectacle de vos jouissances égoïstes et de mes misères inconsolées, je sens qu'il n'y a pas de Dieu! Mais pourquoi des grands, pourquoi des forts, pourquoi des propriétaires et des capitalistes? pourquoi toute l'humanité condamnée à nourrir dans l'abondance un petit nombre d'oisifs insolents?

La question réduite à ces termes n'a plus de solution pacifique possible; on tue.

Le christianisme a partout élevé ses autels sur les débris d'idoles abominables auxquelles l'homme sacrifiait des victimes humaines : l'autel chrétien renversé, l'idole se redresse : elle demande du sang, elle en est abreuvée, et elle en veut encore. Elle en aura encore. Jusqu'à ce que la société ait expié son crime en replantant la croix sur l'idole abattue de nouveau, le sang coulera devant l'idole.

VI

Envers les sociétés comme envers les individus qui transgressent ses lois, Dieu use d'une miséricorde immense : il avertit, il attend, il suspend le cours commencé de sa vengeance; il laisse aux coupables le temps de crier merci; il suscite des esprits pleins de force et de lumière, leur donnant mission, comme autrefois aux prophètes d'Israël, d'indiquer la voie droite à ceux qui l'ont quittée et qui ne la connaissent plus. Néanmoins, que ce coupable, aimé toujours, soit un peuple ou soit un homme, Dieu lui demande

de se repentir, et ne lui pardonne que s'il se repent.

La société française ne s'est point repentie. Rousseau ne l'a point dégoûtée de Voltaire, Robespierre ne l'a point dégoûtée de Rousseau. Délivrée de la terreur, non par son bon sens ou par son courage, mais par l'inévitable discorde des fanatiques et des scélérats dont elle était devenue la proie, elle ne sut pas revenir à l'ordre : elle se précipita dans le despotisme, demandant seulement la vie sauve, sous un maître moins ignoble que ceux à qui elle échappait. Avec quelle hideuse promptitude on vit la République se transformer en Empire, et les débris des assemblées, des clubs, des tribunaux révolutionnaires devenir la cour et l'administration impériales ! Tache ineffaçable au front de la patrie, si, pour notre honneur, la sublime Vendée n'avait pas en même temps fléchi le genou devant ses autels, relevés sur les ossements de trois cent mille martyrs ! Il suffit d'indiquer ce contraste : après sept années de guerre civile, après Westermann, Thuriot, Carrier, Hoche, après Quiberon, il fallut rendre aux paysans catholiques de la Vendée et de la Bretagne la liberté de servir Dieu. Après le serment du Jeu-de-Paume et la prise de la Bastille, après la déclaration des Droits de l'Homme et le 21 janvier, après Mirabeau, Marat, Vergniaud et Robespierre, après tant de crimes, tant de meurtres, tant de tribuns, tant de constitutions, tant de destructions, tant de victoires, les voltairiens décimés applaudirent au soldat qui, du bout de sa botte, venait de jeter bas la tribune ; ils déchirèrent sous les pieds de son cheval leur dernière constitution ; ils le firent empereur et lui permirent même de croire en Dieu.

Ce ne fut pas un retour à l'ordre ; le despotisme n'est pas l'ordre, mais une halte dans l'anarchie, c'est-à-dire dans le désordre. Moments terribles pour l'avenir des

nations, que ceux où le mal, parvenant à se discipliner, s'établit avec les apparences du bien et fonde son empire au milieu d'un consentement unanime! M. de Falloux, rappelant dans un discours mémorable le facile succès du 18 Brumaire, a dit que, ce jour-là, Bonaparte, imposant la paix aux révolutionnaires, « avait fait taire tous ces tribuns et muselé tous ces tigres. » L'illustre orateur s'est trompé, autant que l'éloquence peut se tromper lorsque ceux qui l'écoutent lui donnent raison. La vérité est que Bonaparte n'a point muselé les tigres; il les a repus. Il a pris ces sectaires, ces furieux, ces bourreaux, et il en a fait des législateurs. Les honnêtes gens, aidés dans leur aveuglement par la lâcheté inséparable du défaut de croyance, s'y trompèrent; les révolutionnaires ne s'y trompèrent pas. En somme, rien n'était réparé aux destructions qu'ils avaient accomplies, et tout pouvoir leur était donné pour les rendre irrémédiables. Ils en profitèrent; ils transformèrent en codes tous les principes révolutionnaires, et par eux la législation nous devint plus funeste que l'illuminisme féroce du Comité de Salut public. Les fous et les méchants sont moins à craindre lorsqu'ils tuent des hommes que lorsqu'ils font des lois. Quelques scélérats ne peuvent pas détruire l'espèce humaine, et le sang finit par submerger l'échafaud. Les lois subsistent et détruisent les mœurs.

Bonaparte ressemblait beaucoup à Frédéric de Prusse. S'il voulut un culte, ce fut en homme de gouvernement, trop éclairé pour être impie à la stupide façon des gens de lettres et de la canaille, qui ne savent pas que tout état social est absolument impossible sans religion. Du reste, ses sentiments religieux ne l'empêchèrent pas plus de persécuter et d'asservir l'Église que l'athéisme de Frédéric ne l'avait empêché de recueillir les Jésuites. Changez d'épo-

que et de place ces deux hommes; mettez Bonaparte en Allemagne et Frédéric en France : Bonaparte aurait parfaitement accompli le partage de la Pologne ; il aurait soudoyé, puis bâtonné, puis de nouveau caressé Voltaire, et se serait même essayé aux victoires du bel esprit. Frédéric, de son côté, ne se fût fait aucun scrupule de fouailler la représentation nationale, de brider la presse, d'usurper la couronne, de relever les autels et d'emprisonner le Pape, de mépriser les idéologues et d'instituer l'Université. C'étaient deux despotes, méprisant beaucoup l'humanité. Ils n'ont vu dans le monde qu'eux-mêmes; le monument qu'ils ont laissé de leur passage est un abîme qu'il faudra combler de cadavres. Tels sont les dieux de la terre, quand le Dieu du ciel ne règne plus.

VII

Hélas! ces dieux-là aussi s'en vont! Un homme d'épée, un despote à cheval, qui commande en habit de guerre, qui gagne des batailles, qui procure à son peuple esclave le noble plaisir d'humilier et de rançonner des frères et des cadets de servitude, cela est bon pour une nation fière et qui n'est pas encore accoutumée aux opprobres ! Le grand despote sombrera un jour dans la mort ou dans la défaite et ne reparaîtra plus. On souhaitera qu'il ait un successeur, il n'en aura pas! On sera rongé, tourmenté, dévoré par d'imperceptibles atomes; on tombera aux orateurs, aux commis, aux avocats, aux écrivains, à moins encore. N'est-ce pas là que nous allons ! n'est-ce pas là que nous en sommes !

De ses propres prisons, à la porte desquelles veille, ef-

farée, une justice peu sûre de la légitimité de ses arrêts, la société entend sortir elle ne sait quelles voix qui se disputent ses dépouilles. Il y a un citoyen Malardier, instituteur primaire, qui dit : *Nous supprimerons définitivement le culte;* et un citoyen Malarmet, monteur en bronze, qui dit : *Nous supprimerons définitivement la famille;* et un citoyen Duchêne, disciple du citoyen Proudhon, qui dit : *Nous supprimerons définitivement tout!*

La société les entend et s'épouvante, et elle a raison de s'épouvanter; car le citoyen Malardier, le citoyen Malarmet, le citoyen Duchêne, le citoyen Proudhon lui sont redoutables. Il y avait de ces gens-là autrefois, mais ils pourrissaient dans un cul de basse-fosse. Aujourd'hui, ce sont des seigneurs et des princes; ils ont des forteresses, des soldats, des croyants, des flatteurs; ils ont un camp dans Paris même, et les prisons qu'ils habitent ne sont que leur quartier général.

La société tremble devant eux. Quelquefois ils daignent équivoquer pour la rassurer; elle ne se rassure pas. Par des millions de voix elle demande un maître. Mon Dieu! elle ne sera pas difficile; elle rabattra de ses anciennes conditions. Elle n'exige pas un conquérant, elle n'exige pas un législateur, elle n'exige pas même un académicien; elle s'arrangerait d'un homme de police. Ne se trouvera-t-il personne qui veuille demeurer aux Tuileries et qui nous débarrasse des orateurs, des avocats, des écrivains, de M. Malardier, de M. Malarmet? Personne ne répond. Il n'y a pas marchand pour l'Empire. On n'en veut pas. La France ne peut trouver un maître; il faut rester en république!...

Il faut rester en république, et comment en sortir? Sur quoi appuyer quelque chose? où est l'étai du pouvoir qui ne soit pas vermoulu, la base qui ne paraisse pas chance-

lante? Tout le monde demande un maître, mais qui veut obéir à un homme ou à une loi? Qu'est-ce que la loi? Depuis que la loi de Dieu est abrogée, où sont les lois vivantes? Toute loi est méprisée, toute autorité est méprisée. Qui a fait cela? *Voltaire a fait tout ce que nous voyons!*

VIII

Voltaire fut en grande faveur sous l'Empire. Il badinait agréablement dans les casernes, il dissertait dans les académies, il chantait dans les guinguettes; la France trouvait bon tout ce qu'il avait fait, elle applaudissait à tout ce qu'il daignait dire. Il gagna plus de disciples qu'il n'en avait perdu sous la Terreur. On était en voie de devenir les maîtres du monde: qu'avait-on de mieux à faire que d'extirper tout doucement ce qui restait de vieilles idées chrétiennes, et de transformer le culte divin en culte impérial? Mais le dieu Napoléon se laissa choir, au moment qu'on allait bâtir un temple à son épée (1). Voltaire ne le pleura pas longtemps. Voici M. Béranger qui nous console de l'humiliation de nos armes, en criblant de refrains injurieux et obscènes quiconque ose croire que le catéchisme peut servir à former d'honnêtes gens. En vain, Bonald et de Maistre écrivent; en vain dans les Chambres, dans le Gouvernement, des voix graves s'élèvent; en vain dans le pays, de nobles efforts sont tentés pour donner au vaisseau flottant de la patrie l'infaillible gouvernail des principes. On sait quel fut le résultat de ces efforts, par quelles manœuvres, par quels hommes ils furent déjoués. Le vau-

(1) Voyez dans les fragments recueillis de Portalis, le détail de cette curieuse fondation.

deville eut raison de tout; le peuple qui se dit le plus intelligent de la terre se laissa mener et tromper par d'ignares pédants et par d'immondes farceurs. Des pamphlets, des flons-flons, des harangues idiotes conduisirent la Restauration à sa ruine. Voltaire une seconde fois triompha. La bourgeoisie, tout entière rangée sous le drapeau de Voltaire, fit monter au trône un prince qui s'était dit le dernier voltairien, et qui le fut peut-être. Le lendemain Rousseau reparut.

Il vint, comme la première fois, ajouter aux négations voltairiennes ses conclusions et ses affirmations sauvages. On eut peur, on le vainquit, on le fusilla, et l'avis qu'avait donné sa présence fut perdu. Les voltairiens s'écrièrent d'un commun accord qu'ils avaient enfin fondé une société sagement révolutionnaire, une société libre, progressive, assurée de l'avenir. Ils ne s'occupèrent plus que de la perfectionner, c'est-à-dire d'y enraciner plus profondément leurs doctrines et d'y multiplier leurs plaisirs.

IX

Comment ils s'y sont pris, nous l'avons vu ; et quels en furent les résultats, nous le voyons. En dix-sept années la dissolution sociale, déjà bien avancée, atteignit son comble. Quelques-uns le prédisaient sans pouvoir se faire écouter ; la réalité dépassa toutes les appréhensions. Tandis que l'esprit railleur et destructeur de Voltaire trônait aux Tuileries, dans les Chambres, dans l'Université, dans les conseils municipaux, dans les théâtres, dans les livres, dans les feuilletons, partout où retentissait une voix, partout où trottait une plume bourgeoise, le fana-

tisme socialiste se rallumait au sein du peuple, soufflé par des individus si bas placés pour la plupart que le public les connaissait à peine, et que l'autorité ne daignait pas les redouter. Nous pensons qu'on aurait bien étonné M. Delessert, si quelqu'un, feuilletant les registres de la police et mettant le doigt sur certains noms, lui avait dit : Voici les gens qui vont tout à l'heure régner sur Paris et sur la France. Ce fut pourtant ce qui arriva. Tout l'édifice de Février s'effondra comme un arbre pourri par les racines. Il ne fallut ni cognée ni orage : ce fut assez de l'air ébranlé par les cris et par les mouvements d'une émeute de bourgeois. En un jour, en quelques heures, la nation qui prenait plaisir à se vanter d'avoir abattu religion, royauté, aristocratie, était tombée au plein pouvoir de quelques démagogues, pontifes de sectes hideuses et bêtes, rois de basoche, gentilshommes de journaux, de théâtres et de prison. Et Dieu sait quelles eussent été les conséquences immédiates de la victoire, si les vainqueurs en avaient été les uns moins consternés, les autres moins stupéfaits.

X

Ils eurent peur, parce qu'ils faisaient trembler ; ils pouvaient tout, hors de ne pas réciproquement se mépriser et se haïr, et ils se divisèrent. Où trouver dans l'histoire un spectacle plus frappant de décadence et de dissolution que ce règne provisoire de Février, durant lequel on vit la France accepter la République dont elle ne voulait pas, et ceux qui lui imposaient cette forme de gouvernement y réussir sans génie, sans talent, sans audace ; puis, glisser de leur dictature à la police correctionnelle?

Ce qui perd la Révolution, disaient-ils, se sentant défaillir, c'est qu'elle ne rencontre point de résistance.

De pareils mots sont la sentence d'une époque. Voilà des hommes dépourvus, à l'exception d'un seul, qui est un poëte, de tout crédit et presque de toute notoriété; ils s'emparent du pays en affichant sur un mur qu'ils ont la confiance du peuple; ils envoient partout des proconsuls couverts de dettes et qui ne savent pas lire; ils suspendent les lois, suppriment les droits acquis, révoquent les magistrats, décrètent le suffrage universel, annoncent la réalisation ou l'essai de toutes les folies : point de résistance! Et ce défaut de résistance les perd plus sûrement, peut-être, que ne l'eussent fait toutes les résistances, s'ils avaient osé les provoquer. Ils n'ont rien dans l'esprit, rien dans le cœur; ils ne séjournent aux hôtelleries du pouvoir que pour en vider les caves et la caisse, et ils s'en vont enfin, salués d'une huée unanime; mais promettant, s'ils reviennent, qu'ils seront plus habiles et qu'on ne rira plus. Auront-ils du talent, des vertus, des idées; sauront-ils gouverner? Non, ils auront ce qui tient lieu de tout cela, ce qui fut le génie de « leurs pères » : la torche et le couperet.

Nous nous demandons souvent si ce qui s'est passé en février 1848 peut vraiment se nommer une révolution? Quant à nous, dans ces événements, nous sommes tentés de voir le dénoûment logique d'un long et triste drame, et point du tout le point de départ d'une histoire et d'une action nouvelles.

En 89, on avait une foi et des idées; on croyait à quelque chose, on voulait faire quelque chose. Les uns voyaient des priviléges qu'il leur semblait juste et nécessaire d'abolir; les autres croyaient sincèrement, autant que l'erreur peut être sincère, à la perfectibilité indéfinie de

l'homme et à la possibilité d'organiser philosophiquement l'état social. Ceux-ci poursuivaient la chimère de la pondération des pouvoirs égaux, que Montesquieu disait avoir vue en Angleterre; ceux-là imaginaient que la nature humaine n'a rien à répondre aux syllogismes des pédants, et souffre d'être réglée avec la précision d'une mécanique. L'expérience manquait à tous; on n'avait pas même l'idée de l'anarchie; et parce que l'on raisonnait au sein d'une société encore vivante, parce que l'on touchait d'un côté l'autorité, de l'autre l'obéissance, et ici la religion, et ici la propriété, et ici la famille, parce que chacun était libre dans un ordre dès longtemps établi, on pensait que rien n'est plus facile que de faire des institutions et que tout esprit est propre à les vivifier.

Aujourd'hui, plus d'illusions. La foi, cette foi si nécessaire même pour faire une hérésie, est absente; personne ne se propose rien, ou, sauf quelques idiots, personne ne croit à rien de ce qu'il propose. Le doute est entré jusque dans l'esprit de M. Malarmet, monteur en bronze. Il ne sait pas au juste s'il veut abolir ou simplement perfectionner le mariage L'humanité demande à jouir, s'écrie M. Considérant. — L'humanité a horreur de vos jouissances brutales, répond M. Leroux, à bas le phalanstère! organisons la *triade* et le *circulus!* — Nous ne nous sauverons que par l'*état-serviteur*, reprend M. Louis Blanc en fausset. — Je tiens pour démontré, leur crie M. Proudhon, que vous êtes tous des ignorants, des sophistes, des tyrans et des corrupteurs; l'Humanité veut l'*an-archie*, entendez bien, l'*an-archie!* Je le dis, ce n'est pas que j'en sois sûr, mais cependant rien n'est mieux prouvé. Travaillons donc à réaliser *l'an-archie*. Plus de Dieu, plus de gouvernement, voilà le besoin et le vœu du monde; le monde sera satisfait.

Personne à présent n'ignore que M. Proudhon, précisément parce qu'il ne sait où il va ni ce qu'il veut, et parce qu'il exerce contre les socialistes mêmes sa fureur de nier et de détruire, est la personnification la plus complète du socialisme. Qui ne sent également que toutes les doctrines philosophiques du siècle se sont, non pas résumées, mais rassemblées dans sa tête, où elles se heurtent encore, et qu'elles aboutissent fatalement au programme d'athéisme et d'anarchie qu'il hurle tous les matins avec une passion invincible? Et qui oserait dire que l'esprit du mal ne prophétise pas par cette bouche audacieuse sa prochaine victoire, la victoire du néant?

IX

Voilà où nous en sommes à la fin du siècle de Voltaire, cent ans après le succès au théâtre du premier drame antichrétien qu'on ait osé représenter dans la capitale de la France, cent ans après la première rêverie socialiste et antichrétienne qui ait pu séduire le bon sens français. Ce siècle n'a été qu'une longue révolte, qu'un long effort de la partie dirigeante de la société contre la loi de Jésus-Christ; et Dieu a permis que cette révolte insensée marchât de triomphe en triomphe jusqu'à la dissolution actuelle, au delà de laquelle rien n'est plus possible qu'une résurrection par l'esprit de l'Évangile, ou qu'un total anéantissement dans les sables inféconds de l'anarchie.

Qui l'emportera, du Christ ou de Voltaire? Celui-là le pourrait dire, qui saurait ce qu'il faut qu'une société entasse de folies, d'infamies et de crimes pour mériter que Dieu détourne d'elle à jamais les regards de sa miséri-

corde, et, lui cachant la main qui l'écrase, la condamne à ne point se repentir.

Mais, ce qui est trop certain, c'est que Voltaire tremble et ne se repent pas. Cet incrédule a une croyance, il croit à son esprit, il croit aux baïonnettes, il croit à la *société*. Il dit que les socialistes sont des fous, que Proudhon en détruira l'espèce; que l'armée est fidèle, que la garde nationale est intelligente, que la rente remonte. Et le *Journal des Débats*, « suant la peur, et la main aux oreilles, » crie au *Constitutionnel* : Tenons ferme ! Si nous ne pouvons avoir la Régence, ayons l'Empire; si nous ne pouvons avoir l'Empire, gardons la République, ET SAUVONS LA CIVILISATION DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

DE L'ANGLETERRE,

— MARS 1850 —

SENS DU MOT RÉVOLUTION. — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA RÉVOLUTION ANGLAISE.

I. Fondation de l'Église anglicane et du paupérisme. Henri VIII. Élisabeth. Jacques Ier. — II. Révolution de 1640 et de 1688. Charles Ier. Cromwell. Guillaume d'Orange. — III. Le christianisme protestant. Coup d'œil sur la Hollande. — IV. Le christianisme protestant. La vie de la foi. — V. Suite du précédent. — VI. Les vrais dévots anglicans. Le clergé. — VII. Le peuple. Démoralisation et misère sans égales. — VIII. Résumé.

M. Guizot a donné à son *Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre* un premier titre qui en exprime la pensée : *Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi?* La question, comme on voit, est une affirmation. Contre cette affirmation s'élève un double doute : 1° Y a-t-il eu réellement, jusqu'ici, en Angleterre, une *révolution?* 2° les mouvements et les changements politiques qu'on appelle la révolution d'Angleterre ont-ils *réussi?* ont-ils procuré au peuple anglais plus de paix, plus de liberté, plus de biens moraux et matériels? ont-ils fondé et assuré la prospérité britannique?

Le sens du mot *révolution* est fixé par les soixante dernières années de notre histoire. Une révolution est le développement complet, le complet triomphe d'un principe

ou plutôt d'une erreur subversive de tout l'ancien ordre social. Nous n'avions point reçu de l'Angleterre le spectacle que nous lui donnons. Chez nous la Révolution s'est attaquée à tout, elle a tout renversé ou tout ébranlé, non-seulement le Gouvernement, mais la Religion; non-seulement l'Église catholique, mais le Christianisme; non-seulement les institutions, mais les mœurs; non-seulement toutes les formes sociales, mais le fond même de la sociabilité. Il s'est trouvé des hommes et des partis pour régler et ménager la marche de la Révolution, aucun pour l'arrêter; elle a constamment avancé, aidée de ceux-là mêmes qui avaient mission du pays, de leur raison et de leur épouvante pour la faire reculer.

Rien de tel en Angleterre. Le principe subversif a été vigoureusement nié dans toutes ses conséquences, et finalement paralysé. Il n'est pas détruit, il existe, il est menaçant; mais enfin, à côté de lui subsistent encore des forces sociales qu'il a ruinées chez nous.

Que défendent aujourd'hui chez nous ceux qui veulent ou croient vouloir conserver encore quelque chose? Ils défendent la propriété, la religion, la famille. Voilà ce qui est en péril, voilà ce que l'on cherche à sauver, et on n'est pas sûr de le sauver. Or, ces trois choses, menacées, mises en péril, indiquent par leur péril même qu'elles ont reçu de longs outrages. Ce n'est pas en quelques instants qu'on a pu les démanteler; ce ne sont pas les socialistes, ce ne sont pas les grossiers et faibles révolutionnaires de la rue qui les ont réduites à cette misère et à cette détresse, de pouvoir crouler en un jour d'émeute, comme les édifices de torchis que nous appelons nos Chartes et nos Constitutions. La base a été minée; d'impies et persévérants efforts, conduits soixante ans avec une énergie habile, ont

eu pour couronnement et pour punition une totale subversion du caractère national. Ce caractère n'a plus la nature qu'il avait reçue de l'Évangile ; il est déchristianisé, *dénaturé* dans toute la force du mot ; il a subi une transformation dont les désastres, déjà incalculables, en annoncent d'autres qui ne peuvent être prévus. Ces désastres seront la ruine entière de la France et de la Révolution avec elle, ou la ruine absolue de la Révolution, la suppression radicale de l'esprit révolutionnaire.

Ainsi la révolution française n'a point réussi et ne peut réussir ; elle n'a de terme possible que le néant de ses œuvres ; le seul triomphe qu'elle puisse espérer est d'entraîner la France dans ce néant où elle court.

Pour que la révolution d'Angleterre ait fait fortune, il faut qu'elle ait été tout autre, ou sa fortune est encore mal affermie. On peut, je crois, établir qu'elle a été tout autre, en effet, et que néanmoins elle n'a point touché le port.

Sans aller, en un certain sens, aussi loin que nous, l'Angleterre a péché contre Dieu. Il n'y a pas de succès dans cette voie ; il n'y en a pas plus pour les sociétés que pour les individus. On croit quelquefois au succès, parce que la punition n'est pas visiblement immédiate ; mais Dieu n'oublie pas, il attend. Nous avons vu, jusqu'à ces derniers jours, quelques-uns de ces scélérats froids et avisés qui, entrés pauvres dans la révolution française, en sont sortis riches des biens de leurs victimes. Sages administrateurs du butin qu'ils avaient fait, rigoureux défenseurs de tous les droits qu'ils avaient méconnus, zélateurs de la justice, protecteurs de la propriété, et même de la religion, ils vivaient orgueilleux, honorés et paisibles ; le monde disait : Ils ont réussi ! Dieu attendait leur repentir. S'ils ont lassé sa patience, ils n'ont réussi qu'à doubler sa

colère ; et le jour où sa main est tombée sur eux, il ne s'est pas trouvé de forçat au cachot dans les bagnes, dont le sort auprès du leur ne fût digne d'envie.

C'est ainsi que nous nous représentons la puissante Angleterre. On voit beaucoup de sang sur ses mains, beaucoup de bien volé dans ses trésors. Elle est triomphante, elle profite au dehors de toutes les fautes et de toutes les catastrophes, elle déploie chez elle une sagesse qui ressemble à la vertu ; mais elle oublie, et Dieu se souvient. Qu'elle prenne garde, elle risque de combler la mesure ! Plus d'une raison donne à penser que le vase de ses iniquités est plein jusqu'au bord ; qu'elle prenne garde au jour où tombera la dernière goutte ! Ce jour-là, jetant ses regards sur le continent, embrasé par elle de tant d'incendies, elle n'y verra pas de fournaise qui ne lui semble supportable, comparée à l'explosion de ses propres volcans ; elle voudra fuir, et sa mer, devenue bouillante, dévorera ses vaisseaux.

I

M. Guizot n'est ni fataliste ni matérialiste ; esprit vraiment religieux, parce qu'il est vraiment élevé, il cherche et il étudie la trace de la Providence, le grand personnage de toutes les histoires humaines. Mais cette trace lumineuse, que sa raison pressent, quelque chose aussi, malheureusement, le condamne à ne la point voir. Il y a eu en Angleterre un crime religieux, le schisme ; et ce crime a enfanté immédiatement l'erreur politique dont les conséquences, domptées ou ajournées après de longs combats, ont néanmoins attiré sur cette nation d'effroyables désas-

tres et l'ont engagée dans des périls toujours imminents. M. Guizot, né dans le schisme, n'y voit qu'un fait accompli qu'il accepte, et contre lequel il ne peut murmurer. De là un nuage qui lui cache les voies de la Providence. Toute révolution est une punition ; pour apprécier la punition, il faut connaître le crime. M. Guizot nie le crime de l'Angleterre. Il fait plus, il l'excuse. Cependant la Providence frappe. Que fait alors l'historien? Il ferme les yeux, il se méprend. Décidé à ne pas regarder où la déviation commence, il est condamné à ne pas voir où la punition s'accomplit. La vérité ne permet à aucun esprit, si grand et si noble qu'il soit, de se passer d'elle. Elle est un fardeau, mais elle est une lumière. Le fardeau jeté bas, la lumière est éteinte, la nuit règne dans l'histoire, on s'y égare, on s'y perd. Avec l'intelligence la mieux faite pour saisir l'ensemble des choses, on ne les considère que par fragments incomplets, les leçons qu'on en tire laissent la raison incertaine et l'admiration inquiète.

La révolution d'Angleterre commence à Henri VIII, comme la révolution française à Voltaire. Par une erreur de logique qui serait étonnante, si elle n'était pas chez lui nécessaire et fatale, M. Guizot sépare ce qui ne peut être divisé ; il laisse de côté la révolution religieuse pour s'occuper seulement de la partie accomplie de ses résultats politiques. A notre avis, ce n'est là qu'un épisode du drame. En Angleterre, comme en toute nation de la grande famille catholique, il y avait deux souverains, le souverain spirituel et le souverain temporel, le Pape et le roi. C'est quand on a détrôné le Pape qu'on a commencé la révolution ; le souverain temporel est tombé par une conséquence inévitable du principe invoqué pour renverser le souverain spirituel.

En passant sous silence tout ce siècle sanglant qui va du lit adultère de Henri VIII à l'échafaud de Charles Ier, M. Guizot s'évite de pénibles jugements sur l'établissement du protestantisme ; mais en même temps il se tait sur la véritable révolution d'Angleterre, sur celle qui dure encore et qui n'a point réussi. Considérons un moment cette grande perturbation du seizième siècle, dont le poids, plus que jamais, écrase le monde. M. Guizot se contente de dire qu'elle a commencé « au nom de la foi et de la liberté religieuse. » C'est un axiome historique, nous le savons, une vérité que l'on tient pour acquise et désormais placée au-dessus de toute contestation. Nous la contestons cependant, nous la contestons partout, mais surtout en Angleterre. Là le protestantisme s'appelle Henri VIII, et ce n'est pas le synonyme de « liberté religieuse ».

S'il y avait encore une Angleterre lorsque Henri VIII monta sur le trône, il en fallait remercier le clergé, principalement les moines. Par eux, avant la conquête, l'Angleterre était devenue l'*Ile des Saints ;* depuis la conquête, eux seuls soutenaient l'ordre social. De la conquête à la réformation, on compte cinq cents ans de guerre civile presque non interrompue; guerre des conquérants entre eux, guerre des barons contre Jean sans Terre, guerre d'York contre Lancastre, etc. Durant ces guerres, plus bruyantes d'ailleurs que meurtrières, les moines, pacifiques, laborieux, studieux, défrichaient la terre, enseignaient et nourrissaient le peuple. Quoique souvent rançonnés, ils couvraient d'une profusion de monuments magnifiques le sol arraché aux forêts et aux marécages. Ils faisaient mieux : on sait ce que l'Angleterre doit à l'esprit d'association ; elle l'a reçu des moines, ainsi que cette sagesse, ce respect de l'autorité, cet amour de la tradition,

qui conservent aux Anglais l'inappréciable bonheur d'être le peuple le plus gouvernable du monde. Partout, dans les paroisses formées autour des couvents, les moines instituaient des confréries dont les membres s'assistaient fidèlement et fraternellement jusqu'à la mort et par delà. Il n'existait point de pauvres au sein de cette société tout entière enlacée des chaînes de la foi ; les conquérants eux-mêmes adoucissaient enfin leur rudesse au contact de tant de charité. Véritablement, saint Pierre, dans la personne du Pape, pouvait se croire quelques droits de souveraineté sur l'Angleterre ! L'Église romaine était la mère de cette nation ; elle l'avait enfantée, nourrie, agrandie, préservée et conservée. Toutes les luttes, sans exception, soutenues par le Saint-Siége pour maintenir en Angleterre son autorité, ont été des luttes de la civilisation contre la barbarie.

Il y avait des abus dans la puissante et féconde Église d'Angleterre. On le dit beaucoup ; il faut bien le dire ! Si nous voulions aller au fond du reproche, nous pourrions le trouver exagéré. Faisons là-dessus, provisoirement, toutes les concessions que l'on voudra. Nous pouvons d'ailleurs, sans scrupule, abandonner aux sévérités de l'histoire tout le passé catholique des prêtres qui devinrent protestants, de ces évêques et de ces séculiers que ménagea l'astucieuse politique de Henri VIII. Ces abus expliquent le prompt triomphe des ennemis de l'Église, ils ne justifient que Dieu. Les apologistes de la réforme n'y trouveront pas une excuse pour Henri VIII et pour Cranmer. Or, il est vrai qu'en Angleterre, Henri VIII roi débauché, et Cranmer prêtre apostat, furent, à l'origine, toute la réforme. Ils donnèrent, on sait pourquoi, le branle à l'entreprise ; ils la poussèrent, on sait comment.

C'est une chose cruelle entre toutes, et qui fait particulièrement détester l'erreur, de voir de nobles esprits, qui d'eux-mêmes condamneraient sa source, ses procédés, ses conséquences, se sentir pourtant engagés d'honneur à la soutenir une fois qu'elle a duré. Quelle sympathie peuvent inspirer à M. Guizot un Henri VIII, un Cranmer, un Thomas Cromwell, un Knox, et tant d'autres ? Eût-il été, soit en religion, soit en politique, le complice de ces destructeurs sanguinaires ? S'il le disait, nous ne le croirions pas. Il aurait fait plutôt cent fois le sacrifice de sa vie, et courbé avec joie sa tête pleine de pensées généreuses sur le billot déjà teint du sang de Fisher et de Thomas More. Cependant, M. Guizot, couvrant de son silence les bourreaux et les victimes, nous dit que sous ce voile, la liberté de conscience prend racine. Il nous avertit de ne pas croire « que le protestantisme ait été une insurrection au nom « d'intérêts mondains contre l'ordre établi dans l'Église, « plutôt que l'élan d'une croyance au nom des intérêts « éternels de l'homme. » Cette thèse est trop contredite par les faits.

Henri VIII était simplement un tyran qui voulait répudier sa femme et épouser sa maîtresse.

Cranmer était simplement un vil ambitieux qui voulait gagner la faveur du roi. Tout ce qui suivit, dans les premiers temps, prêtres, prélats, courtisans, participaient plus ou moins de ces deux natures détestables. Aisément fanatisée lorsqu'il s'agit de détruire, la dernière populace, peu à peu, se joignit aux chefs de la révolte. Il s'agissait de liberté religieuse, chez tous ces apôtres, comme il s'agit de liberté politique chez nos socialistes. Quant aux Grands, le vrai mobile fut le joug du devoir à secouer, le bien d'autrui à prendre ; quant à l'écume populaire qui reste au

sein des sociétés les plus civilisées pour leur indiquer le gouffre par où la barbarie peut toujours les envahir, elle ne résiste jamais à l'attrait du pillage et de la destruction. Ces divers appétits eurent leur contentement. Cranmer satisfit la *conscience* du Roi en prononçant l'invalidation de son mariage et en lui permettant d'épouser Anne Boleyn, qu'il lui permit ensuite de répudier et de décapiter pour en épouser successivement plusieurs autres, tour à tour décapitées ou répudiées. Le roi satisfit la *conscience* de Cranmer en le faisant chef, sous lui, de la nouvelle Église. La nouvelle Église satisfit la *conscience* de ses membres en permettant aux laïques le divorce et au clergé le mariage. Restait à satisfaire la *conscience* de l'aristocratie : on y pourvut en décrétant (1536), pour commencer, la suppression de 376 couvents. Il y avait des abus ! Courtisans et parlementaires se partagèrent ces dépouilles. Voilà déjà beaucoup de *consciences* intéressées au salut de la religion nouvelle, et animées contre les institutions catholiques, des sentiments durables qu'on a fondés et développés en France par le même moyen. Ce n'était qu'un début. Les 376 couvents supprimés étaient les moins riches ; on mit la main sur les autres, toujours par zèle pour la régularité et la discipline monastiques.

En 1540, malgré quelque petite opposition tentée çà et là par un peuple épuisé, la sécularisation était accomplie, les partages faits, la *liberté de conscience* assurée. Dans les partages, le clergé, infidèle au Pape, mais fidèle au roi, ne fut pas oublié. Six nouveaux évêchés, quatorze églises cathédrales et collégiales créées pour ces apostats, mirent à la disposition du roi un bon nombre de casuistes, qui rassurèrent la conscience publique. On fit aussi la part de la populace. On lui abandonna les tom-

beaux des saints, les livres, les objets consacrés au culte, les monuments. Elle eut le plaisir de jeter au vent la cendre de saint Augustin, l'Apôtre ; de saint Thomas, le Martyr ; du grand Alfred, le Fondateur de la gloire nationale.

Cependant Henri, toujours aidé de Cranmer, décrétait sa suprématie spirituelle. Cette institution de la papauté royale (et quel roi, ô conscience humaine !) rencontra peu de résistance. Il y en eut toutefois. Elle fut punie de mort. On pendit au même gibet les catholiques et les luthériens qui refusaient leur soumission. Forest, confesseur de la reine Catherine, fut brûlé dans un bûcher allumé avec les images des saints ; l'évêque Fisher et le chancelier Thomas More, hommes d'éminente vertu, périrent par la hache. Bref, quand Henri mourut, il avait fait exécuter dans l'espace de trente-six ans, deux reines, deux cardinaux, deux archevêques, dix-huit évêques, treize abbés, cinq cents prieurs et moines, trente-huit docteurs, douze ducs et comtes, cent soixante-quatre gentilshommes, cent vingt-quatre bourgeois, cent deux femmes ; en tout, plus de douze cents personnes des premières du pays.

Au prix de tant de meurtres, précédés, accompagnés et suivis de spoliations immenses, Henri VIII avait fondé, quoi ? la liberté de conscience ? Non, mais l'Église épiscopale, qu'il aurait fallu appeler l'Église royale. Il avait de plus fondé la sédition et la misère. L'Église éprouva encore quelques difficultés ; le reste alla grandissant et s'élargissant tout seul sous l'influence de cette naissante église.

Le paupérisme anglais est une fondation directe de Henri VIII. Pour le peuple, la Réforme avait les résultats

d'une seconde conquête. Tandis que Cranmer, poursuivant l'œuvre de son défunt maître, rédigeait « sous l'inspiration du Saint-Esprit » les livres sacrés du nouveau culte ; tandis que la messe était abolie, le pillage des couvents repris et terminé, la confiscation de ce qui restait de biens d'Église consommée, la misère envahissait les campagnes ; le pays, troublé de guerres civiles, était sillonné par des bandes d'affamés qui ne trouvaient plus les moines pour les nourrir. Afin de diminuer le nombre de ces malheureux, on s'avisa de les marquer d'un fer rouge au front et sur la poitrine. Ce fut le premier fruit que le petit peuple retira de la « liberté de conscience. » Aussi n'y tenait-il guère. Les grands avaient quelque raison de se montrer plus fermes. Sans déposer le fer rouge dont il flétrissait ceux qui avaient été jusqu'alors *les membres souffrants de Jésus-Christ*, c'est le nom que l'Église donne aux pauvres, le Parlement revisait la liturgie de Cranmer, l'imposait sous peine d'emprisonnement perpétuel, et sanctionnait une profession de foi en quarante-deux articles pour remplacer les six articles de Henri. Des troupes étrangères prêtaient leur appui à ces docteurs, et les aidaient dans leurs sanglantes débauches théologiques.

Élisabeth vint consolider l'hérésie. Fille d'Henri et d'Anne Boleyn, et digne en tout de sa double origine, Élisabeth, quoique catholique sous le règne de sa sœur Marie, était naturellement protestante. Elle déploya contre les catholiques le génie d'un profond politique, la ruse d'une femme, la rage d'un apostat. L'entrée de l'Angleterre interdite aux prêtres sous peine de mort ; la peine de mort contre ceux qui leur donneraient asile ou se confesseraient près d'eux ; tous les prêtres forcés de sortir du

royaume dans le délai de quarante jours, et ceux qui tardaient exécutés ; des supplices épouvantables ajoutés à tant de rigueurs ; les missionnaires poursuivis jusque sur les mers du Japon et pendus aux vergues des vaisseaux anglais comme forbans : voilà quelle fut, sous Élisabeth, la « liberté religieuse ».

Le sang des pauvres coula comme celui des prêtres. Il y avait toujours des mendiants. Le fer rouge et la prison ne suffisant plus à en diminuer le nombre, on essaya du gibet. Par une exagération qui indique la terreur dont les esprits étaient frappés, les écrivains de l'époque évaluent à plus de cinquante mille le nombre des misérables qui furent ainsi mis à mort. Ces massacres échouèrent. Après douze ans de pendaisons, la guerre des pauvres, qui se fait par le vol, par l'incendie et le meurtre, devenait de plus en plus redoutable ; il fallut trouver d'autres expédients. Celui auquel la Reine s'arrêta valut mieux, pour la Réforme, que l'appui des bourreaux. En 1570, le gouvernement constitua les pauvres en corporation dans chaque paroisse, leur assignant pour revenu un prélèvement indéterminé sur chaque arpent de terre cultivée. On laissa aux paroisses l'administration de ce vaste apanage. Les marguilliers remplacèrent les moines, leurs soins durent être gratuits, mais aussi *sans contrôle*. Ce fut le chef-d'œuvre de la politique d'Élisabeth en faveur du nouvel établissement religieux. Par ce moyen, l'hérésie poussa de profondes racines dans la petite bourgeoisie industrielle, où elle n'avait pas encore notablement pénétré.

L'Église anglicane honore Élisabeth comme sa mère. Et en effet, après ce règne de quarante-quatre ans, les catholiques, ruinés, écrasés, décimés, privés de prêtres, d'instructions et de sacrements, ne pouvaient plus résister

à la multitude des intérêts protestants que la « grande reine » avait su créer. On ne les persécuta pas moins. Sous Jacques Ier, le fanatisme puritain parvint même à renforcer les lois pénales déjà existantes. Mais ce n'était plus seulement les catholiques qu'il fallait contenir. Ces ennemis vaincus, il s'en présenta d'autres, désormais plus redoutables : c'étaient les dissidents et les presbytériens. Tout en opprimant pour leur part les catholiques, ils s'armaient contre l'Église épiscopale du principe même dont elle était née, et tout en invoquant avec raison, contre l'*Établissement*, la liberté de conscience, ils voulaient au fond le détruire.

Ces ruses des factions n'ont plus pour nous de mystère. Les presbytériens faisaient ce que nous avons vu faire à toutes les oppositions. Le Gouvernement s'était identifié à la nouvelle église et ne formait qu'un même corps avec elle. En l'accusant de ne pas se défendre contre les catholiques, les dissidents s'efforçaient eux-mêmes de le renverser ; ils lui demandaient, sous le nom de liberté, des armes pour le vaincre. Jacques Ier vit le piége. Il ne refusa pas de persécuter les restes exténués de l'Église romaine ; il les persécuta jusqu'à les jeter dans le désespoir le plus sauvage, mais il ne voulut rien diminuer de l'autorité de son église à lui. Il disait : Pas d'évêques, pas de roi ! et il avait raison.

L'Église était un instrument de règne ; les coups dirigés contre elle menaçaient le trône. Dans les convulsions de cette société, qui venait de remplacer les prêtres par les courtisans, les docteurs par les pamphlétaires, la charité par l'administration, la pénitence par les supplices, en un mot, l'autorité et l'action divines par l'autorité et l'action humaines, la démocratie devait naître, et elle était

née. La négation religieuse allait voir ses applications politiques. Les presbytériens disaient à leur manière, comme le roi Jacques : Plus d'évêques, plus de roi ! Ils étaient républicains.

Jacques contint le torrent, Charles Ier le laissa déborder. C'est ici que M. Guizot entre en matière. Nous souffrons d'entendre un homme de cette valeur prononcer encore les mot de liberté de conscience, de foi religieuse, d'Évangile, à propos des puritains. La liberté qu'ils voulaient, c'était de ravir la liberté des autres ; la foi qu'ils professaient n'était que l'adoration de leur orgueil. Cette foi aussi fait des prodiges ; nous savons si elle manque de soldats, de fanatiques, et même de martyrs ! Ils avaient toujours la Bible à la main, parce qu'ils trouvaient dans la Bible tout ce qu'il leur plaisait d'y mettre ; ils marchaient en avant avec une indomptable furie, non qu'ils sussent où ils allaient ni même où ils voulaient aller, mais parce qu'ils se sentaient assez encouragés de marquer par une ruine chacun de leurs progrès. Je prie M. Guizot de ne pas exiger que je les admire : j'aurais trop peur qu'on ne voulût ensuite m'obliger d'admirer des héros de ce temps-ci qui leur ressemblent affreusement, jusqu'à se mêler de citer aussi la sainte Écriture.

Ces fanatiques poussaient le cri de l'Angleterre réformée : *No popery !* Mais *no popery* signifiait ici la même chose que : *Vive la Charte! Vive la Réforme! A bas la réaction!* et tous ces cris séditieux dont nous connaissons l'empire. Le levain de la révolte produisait son effet : après cent ans, non rassasié de sang catholique, il avait soif de sang royal. Le vrai Pape à qui l'on en voulait, c'était le pape d'Angleterre, le successeur de Henri VIII, le roi chef de l'Église. Ce fut même un acte de sa juridiction pontifi-

cale qui fit surgir le *Covenant* presbytérien de 1638, à cent ans de date de la première abolition des couvents par autorité royale. Charles Ier avait voulu constater le droit de son Église, et régler le culte par l'établissement d'une liturgie. Les *saints* s'écrièrent que c'était « garrotter l'esprit de Dieu. » Ce fut le signal de ce qu'on appelle la révolution de 1640, et en réalité la conséquence rigoureuse de la rupture avec Rome, qui fut une rupture avec tant d'autres choses. Les questions politiques qui se mêlèrent à cette explosion du fanatisme hérétique ont leur importance, mais une importance secondaire.

M. Guizot trouve fort légitime la résistance opposée aux actes pontificaux du Roi. Difficilement il pourrait la condamner. « Au dix-septième siècle, en Angleterre, dit-il, le pouvoir royal fut l'agresseur. » Hélas! pour un pouvoir faible et qui se voit périr, arrive toujours le moment où il se sent forcé d'être l'agresseur : c'est celui où il s'aperçoit qu'on l'envahit par une brèche laissée ouverte à dessein et qu'il n'a pas le droit de fermer. Il s'y porte, et il succombe. Ainsi furent « agresseurs », sans chercher bien loin, Charles X et Louis-Philippe.

Pourquoi le premier voulait-il contenir la presse, et le second interdire les banquets? M. Guizot le sait; il sait aussi ce qui serait advenu si Charles X et Louis-Philippe avaient laissé faire les journalistes de 1830 et les dîneurs de 1848.

Peut-être Charles Ier pouvait-il se dispenser d'imposer sa liturgie ; il ne pouvait se dispenser de protéger l'Église anglicane, de la servir, de se compromettre pour elle, de la trouver faible, ingrate, révolutionnaire elle-même, comme tout le pays.

Deux mots rendent cette situation trop claire : qu'on

songe à la bourgeoisie et au gouvernement de 1830.

Quoi qu'il en soit, Charles Ier paya du plus beau fleuron de sa couronne l'usage intempestif qu'il avait fait de son droit pontifical : le pouvoir législatif fut ôté au trône qui avait retiré le pouvoir spirituel des mains du représentant de Jésus-Christ ; et ce prix si dur n'était encore qu'un à-compte !

II

Charles Ier ne devait pas payer de son pouvoir seulement la dette de la royauté révoltée. On l'accusa de papisme. Certes, il ne le méritait pas ! Pour se justifier, il jeta aux « Saints » quelques cadavres de prêtres. Crime inutile, comme fut inutile pour le malheureux Louis XVI l'acceptation de la constitution civile du clergé. On vit se dresser Cromwell, et le dogme protestant eut ses inévitables conséquences politiques. Les *niveleurs* démontrèrent, Bible en main, le principe de la liberté populaire et la haine de Dieu contre les rois ; Charles périt ; la République, c'est-à-dire l'anarchie, fut proclamée. Elle s'employa principalement à déchirer la catholique Irlande, fidèle aux rois qui avaient commencé son long martyre.

Les révolutionnaires triomphants mentaient d'ailleurs à la liberté politique comme à la liberté de conscience. Minorité audacieuse, ils imposaient la République à une majorité qui n'en voulait point. Les révolutions prétendent en vain abroger toutes les lois ; il y en a une qu'elles ne peuvent détruire : c'est la loi qui soumet les peuples à l'obéissance. Quoi que fasse le peuple, il obéit toujours à un petit nombre de maîtres, et ce petit nombre lui-même obéit à un seul. Sa révolte éternelle contre cette loi est condamnée

à une impuissance éternelle. Le peuple est un troupeau ; et tout ce qu'il peut faire est de changer la houlette du berger contre la dent des loups. Sa liberté religieuse consiste à quitter Dieu pour Baal, à sacrifier des victimes humaines au lieu d'offrir des fruits et des animaux ; à déchirer le Symbole des Apôtres pour prendre et confesser celui de Mahomet, de Luther, d'Henri VIII, de Voltaire ou de Proudhon ; car la négation même est pour le peuple un acte de foi. Sa liberté politique consiste à passer du pouvoir à l'anarchie, de l'anarchie au despotisme, et à se débattre dans ces deux servitudes dégradantes, jusqu'à ce qu'il y expire, ou que la miséricorde divine, touchée de ses misères, daigne lui rendre l'amour de la loi véritable et lui donner un juge et un pasteur.

La République anglaise attendit quatre ans un despote ; elle périt comme toute République est destinée à périr dans un grand pays qui a été chrétien et monarchique, du coup de pied d'un soldat. Cromwell se rendit au Parlement, cohue usurpatrice de prédicants, de lettrés, d'orateurs : il leur fit signe que leur règne était fini. Aucun d'eux ne l'ignorait. Ils avaient imaginé être quelque chose et fonder quelque chose. Ils apprenaient à leurs dépens que le peuple n'estime pas tout ce qu'il applaudit, et ils ne croyaient plus à eux-mêmes ni à ce qu'ils avaient fait.

Cromwell se déclara protecteur. Ce jour-là commença la contre-révolution : elle datait de plus loin dans la pensée du nouveau maître. En immolant Charles Ier, Cromwell avait moins songé à faire triompher la révolution qu'à se l'asservir ; il abattit la tête du roi pour ramasser la couronne. Mais ce cadavre mutilé fut à son ambition un obstacle plus puissant que les armées et la majesté royales. Il y a deux sacres pour la royauté, l'échafaud en est un. La

couronne roula loin du régicide ; il la poursuivit et ne put l'atteindre. Contenant sa colère, étouffant ses désirs de vengeance, humiliant son orgueil, il relevait lentement le trône pour s'y asseoir, et sentait qu'il ne s'y assoirait pas. L'Angleterre voulait un roi, mais elle ne voulait pas que ce fût Olivier Cromwell. Abreuvé de dégoûts et de tristesse, il préparait une dernière tentative, il ourdissait une dernière ruse pour vaincre ou surprendre cette force d'inertie qui le réduisait à n'être que le lieutenant de la royauté absente. Alors la Providence, dont il avait cru se jouer comme des hommes, apparut et se joua de lui. Un grain de sable borna ces grands desseins et cette vie étonnante. On apprit que Cromwell était mort. Aussitôt un homme qui avait *par hasard* la force en main, un général sans conviction politique, qui ne s'était point montré et qu'on ne revit plus, Monk, fidèle expression de l'inerte et taciturne bon sens qui avait laissé tomber la République et déconcerté le génie de Cromwell, Monk se leva, comme un ouvrier qu'on aurait chargé de faire telle chose à telle heure. Il alla chercher le fils du Roi assassiné et le plaça sur le trône de son père, sans avoir besoin de tirer un coup de fusil. La contre-révolution était accomplie. Ce ne fut pas, à proprement parler, une lutte, mais un effort de bon sens persévérant jusqu'au prodige.

Les agitations qui suivirent, le changement de dynastie voilé sous une argutie de procureur qui remplaça les Stuarts par le chef de la maison d'Orange, ne rendirent pas aux idées révolutionnaires le crédit qu'elles avaient perdu. En donnant la liberté aux sectes, on fortifia l'Église établie ; en laissant aux communes leur représentation, on fit à l'aristocratie une situation plus grande que jamais ; en dépossédant la royauté du pouvoir effectif, on eut soin

de constater son droit inviolable et de l'entourer d'honneurs. Bref, quand Guillaume d'Orange, en 1688, prit la couronne au rabais, sauf cet affaiblissement du pouvoir royal, que restait-il de la révolution politique de 1640? Rien. C'est ainsi qu'elle a *réussi*.

Quant à la liberté de conscience, il n'en est plus question. M. Guizot lui-même avoue que la révolution de 1688 fut populaire, parce qu'elle se fit *au nom* et par la force des croyances religieuses du peuple, pour leur sécurité et *pour leur domination*. Les Stuarts restaurés avaient surtout déplu, non comme trop peu protestants, mais comme trop peu persécuteurs. La haine contre l'Église catholique était enfin devenue générale; elle avait gagné la noblesse et la bourgeoisie par les présents, le peuple par l'ignorance et par les supplices.

Depuis un siècle et demi ce peuple, suivant naturellement l'exemple des classes supérieures, n'entendait plus parler des catholiques que pour les maudire, ne voyait plus les prêtres qu'au gibet. Volontiers il accusait les catholiques de tous ses maux; il les croyait sincèrement capables de tous les crimes. La haine du peuple est lourde à ceux qu'elle accable, mais que pèse-t-elle au tribunal de la raison?

Nous regrettons d'entendre M. Guizot alléguer ces sentiments de la foule, comme s'il en admettait la justice et qu'ils prouvassent autre chose que l'adresse et l'obstination de la calomnie. Nous avons des Isambert, des Hugo, des Bourzat, interprètes fidèles et peut-être convaincus de l'opinion d'une grande partie des masses populaires touchant l'Église romaine. Les prendrait-on pour des appréciateurs éclairés et équitables du clergé? Ce sont d'ignorants fanatiques, dont la sincérité même ne peut être

honorée du nom de croyance et sera toujours traitée avec assez de courtoisie si on la qualifie d'absurde aveuglement. Nous ne pouvons guère autrement qualifier ce que M. Guizot appelle ici « les croyances religieuses » du peuple anglais.

L'aristocratie, dont les intérêts étaient si fortement liés à ceux de l'Église établie, exploita très-habilement cet aveuglement absurde et ingrat, très-habilement formé par sa politique. Pour dédommagement aux « saints » vaincus, pour décors à la royauté nouvelle, pour don de joyeux avénement au peuple, pour consécration à l'œuvre de 1688, — ce grand triomphe de la liberté politique et religieuse, — l'aristocratie maintint la persécution politique et religieuse contre les catholiques.

Car, et nous prions M. Guizot de garder dans son noble esprit cette remarque : il n'y avait plus de républicains, mais, malgré Henri VIII et Cranmer, malgré Élisabeth et ses potences, malgré le Parlement, malgré Cromwell, malgré le serment du *Test*, malgré Shaftesbury et Titus Oates, malgré enfin l'esprit anglais, qui n'aime pas résister à la loi ni s'entêter dans les mauvaises affaires, il y avait encore des catholiques ! On continua de les opprimer et de les dépouiller. La patente de tolérance de 1698, accordant le libre exercice de leur religion à toutes les sectes, excepta les sociniens et les catholiques, mais surtout ces derniers. On leur interdit le séjour de Londres, on abolit leurs écoles, on poursuivit les prêtres, on accorda de magnifiques avantages à ceux d'entre eux qui entrèrent dans la haute Église, « dans l'Église apostolique, seule vraie, seule sanctifiante ; » on décréta que l'enfant catholique qui embrasserait la religion de l'État obtiendrait par là même, du vivant de ses parents et à l'exclusion de ses frères et sœurs, tout l'héritage paternel.

Aucun esprit de contention ne nous anime lorsque nous rappelons ces faits, qu'on a tort de vouloir ignorer. Ils ne raviveront pas dans les âmes chrétiennes des haines désormais éteintes ; éteintes, nous nous hâtons de le dire à l'honneur de l'Angleterre, par un noble commencement de réparation. Nous en voulons tirer autre chose que de vaines récriminations contre le protestantisme.

Le protestantisme a ébranlé la société humaine. Nous serions étonné que M. Guizot lui-même ne le crût pas. Les conséquences actuelles du protestantisme placent donc les protestants qui étudient l'état présent de l'Europe dans une alternative pénible entre leur confession religieuse et leur bon sens. Admettant le fait, ils sont forcés d'y chercher des excuses. Or, toute excuse de l'erreur est plus ou moins une agression contre la vérité. Nous faisons la part de cette situation fausse, et nous pouvons aisément nous défendre de toute amertume, nous qui avons subi les supplices et qui n'avons point péri.

Nous rétablissons les faits, afin de tirer de l'histoire des conclusions désormais aussi nécessaires à toutes les sociétés chrétiennes que glorieuses à la sainte Église catholique.

Loin de nous l'âpre passion des controverses ! Les malheurs inutilement annoncés par nos pères sont maintenant accomplis. Ce qui était pour eux l'avenir est pour nous le passé et le présent ; le brandon qu'ils s'efforçaient d'éteindre est devenu l'incendie qui nous dévore. Nous n'avons plus qu'à dire aux protestants encore chrétiens : Voyez ! et qu'à leur tendre la main, pour qu'ils sauvent avec nous la civilisation chrétienne. Ils doivent comprendre aussi bien que nous qu'elle ne se sauvera pas par le protestantisme.

Cependant M. Guizot nous cite deux grands exemples,

l'exemple de deux nations protestantes qui sont restées chrétiennes, et même, à son avis, les plus chrétiennes du monde ; il nous montre la Hollande et l'Angleterre, et nous dit à son tour : Voyez ! « Deux pays protestants, les « plus protestants de l'Europe, l'Angleterre et la Hollande, « sont aujourd'hui les deux pays où la foi chrétienne « conserve le plus de vie et d'empire. »

III

Nous écartons la Hollande. M. Guizot lui fait un honneur qu'elle ne mérite pas. Cette Chine européenne trafique et dort, et c'est toute sa vie, régulière comme un livre de caisse bien tenu. Le protestantisme une fois établi là, s'y est mis sous la protection d'un symbole, usant de l'intolérance la plus rigoureuse envers les catholiques et envers les dissidents. Les ministres, obligés de se conformer au synode de Dordrecht, durent, en dépit de la « liberté de conscience », enseigner le catéchisme de Heidelberg, œuvre classique du pur calvinisme. La discussion s'est éteinte, et, selon les meilleurs observateurs, la foi aussi.

Dans son lourd sommeil, la lourde Hollande n'a pas aissé de rêver. Là, le puissant élément de dissolution qui est au fond du protestantisme et qu'aucune alchimie politique ne peut neutraliser, a fermenté sous la machine pneumatique, comme ailleurs à l'air libre. Un jour il fallut abandonner le catéchisme de Heidelberg, parce que le nombre et la force des dissidents l'exigeaient. Ce ne fut pas une difficulté ; ce n'en est jamais une, dans le protestantisme, de changer quelque chose au *Credo*, pourvu qu'on y laisse les mots essentiels : *Je ne crois pas à l'É-*

glise catholique. Cette modification eut lieu lors de l'intronisation du roi Guillaume, après la chute de l'Empire. Depuis lors, la diversité d'opinions est telle, les sectes sont si multipliées, si divergentes, qu'un Allemand (c'est tout dire) a fait un gros livre où il démontre que l'anarchie des esprits, sous le rapport religieux, est plus grande encore en Hollande qu'en Allemagne. On y traite la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ à peu près comme à Genève ; on la nie.

Mais l'aspect de la population est fait pour tromper les yeux. Les Hollandais sont naturellement paisibles, réguliers, économes, apathiques. En comparaison, les Allemands se trouvent, et ils n'ont pas tort, singulièrement vifs, légers et bouillants. Par l'épargne, poussée peut-être un peu loin, le Patriciat bourgeois et protestant qui domine toujours en Hollande, s'est préservé jusqu'à présent des ravages de notre Code civil ; la famille est encore fortement constituée, l'autorité paternelle encore respectée ; il reste même certaines habitudes religieuses, vieilles habitudes catholiques, formes aujourd'hui sans importance et qui sont à la vie chrétienne ce qu'un usage est à un acte de foi.

Tout cela paraît imposant et considérable. Le langage des Hollandais ajoute à l'illusion. La religion chez eux est intimement liée à la politique ; c'est le protestantisme qui a enfanté la République hollandaise, c'est lui qui maintient le pouvoir aux mains de quelques familles privilégiées. Il en résulte que les sentiments protestants font partie de l'esprit national et qu'on les entend souvent exprimer par des gens qui, au fond, sont fort indifférents à toute pratique religieuse.

La vie de la foi se manifeste à d'autres signes, nous le

verrons tout à l'heure. Si l'on veut la trouver en Hollande, elle y existe, mais c'est parmi les catholiques qu'il faut la chercher. Longtemps persécutés de la façon la plus habile et la plus cruelle, aujourd'hui encore vexés sans relâche, les catholiques ont tout supporté, ils supportent tout avec un incomparable courage, et ils sortiront de la servitude portant intact dans leurs mains fidèles le *credo* des catacombes. La persécution n'y aura pas changé un *iota*. Que sera devenu le synode de Dordrecht, si bien protégé contre la discussion ?

L'Angleterre est sans doute tout autre chose que la Hollande. Nation politique, savante, intellectuelle, on ne l'accusera pas de s'endormir, pas plus sur ses intérêts religieux que sur les autres. Elle les étudie, les comprend et les sert. Avertie par la révolution de 1640 des effets inévitables du libre examen en matière religieuse comme en matière politique, elle y mit terme promptement et vigoureusement, par un effort de bon sens prodigieux, s'inquiétant peu que ce prodigieux effort de bon sens fût une prodigieuse inconséquence. Elle a vu qu'il lui fallait une certaine forme de monarchie et une certaine forme d'église : elle a constitué sa monarchie et son église telles qu'elle les désirait, pour ses aises et pour sa sécurité ; elle les a constituées à côté du libre examen politique et religieux qu'elle voulait maintenir. Il a été seulement convenu que ce principe n'aurait plus ses effets ordinaires, que la liberté des sectes ne pourrait rien contre l'Église, la liberté politique rien contre la monarchie. Toutes les nations n'ont pas le bonheur de pouvoir être illogiques à ce point, la France en sait quelque chose ; l'Angleterre l'a été et l'est encore magnifiquement ; il ne faudrait pas jurer qu'elle le sera toujours : mais enfin elle a réussi.

La révolution de 1640, pleine de levains presbytériens, républicains et démocratiques, s'est trouvée totalement annulée en 1688 par une restauration épiscopale, royale, aristocratique, si solidement assise que depuis deux siècles tout se tient encore. L'Angleterre possède un roi, une aristocratie, une église ; nulle part, en Europe, la royauté, l'Église, l'aristocratie, ne forment un pareil ensemble, ne sont mieux liées et ne tirent plus de force de l'appui qu'elles se prêtent mutuellement. Cette église, moulée sur la forme romaine, par une autre inconséquence qui semblait devoir la faire crouler dès le premier jour sous l'indignation des consciences qu'elle prétendait affranchir, a vécu au contraire du contre-sens audacieux de sa forme et de son principe ; elle est aujourd'hui la seule église protestante qui reste debout, la seule qui ait un clergé, un symbole, la seule que l'on puisse appeler une église. Elle se soutient au milieu des sectes libres et se défend de leurs attaques, non-seulement par ses richesses et ses priviléges, mais aussi par la plume de ses docteurs. Elle est à la tête de la propagande protestante ; le zèle généreux de ses fidèles lui permet d'imprimer, sans toucher à ses propres revenus, assez de Bibles pour en couvrir le monde entier, de soudoyer assez de missionnaires chargés de répandre ces Bibles, pour en ajouter un et plusieurs à l'équipage de tout navire qui s'éloigne des rivages de la puissante Angleterre. Voilà ce qui ne paraît point en Hollande ni dans aucun autre pays réformé.

Ainsi donc, l'Angleterre est bien protestante. Mais le christianisme y est-il dans un état aussi florissant ? C'est ce que nous allons rechercher, et cette recherche nous permettra de résoudre une question que nous nous sommes posée en commençant ce travail : savoir, si la révolution

gieuse du seizième siècle est terminée comme l'épisode politique du dix-septième, et si le peuple anglais a gagné quelque chose, depuis trois cents ans, aux entreprises de ses rois et de ses barons. La question serait résolue en faveur du protestantisme anglais, s'il était vrai que l'Angleterre est le pays du monde où la foi chrétienne « a conservé le plus de vie ».

IV

Mais d'abord, qu'est-ce que la *vie de la foi ?* — Sur ce chapitre, nous autres catholiques, nous ne nous sommes pas toujours entendus très-bien avec les protestants. Pour créer ce terrain commun sans lequel deux opinions dissidentes n'ont aucun moyen de se combattre utilement, c'est-à-dire, aucune chance de s'accorder, nous proposons une définition abrégée, que M. Guizot ne refusera pas. Une foi religieuse a sans doute de la vie lorsqu'elle s'impose par le glaive, lorsque, déjà victorieuse par les armes, elle consolide son empire par une longue persécution ; elle a de la vie lorsqu'elle maintient par son esprit les institutions qu'elle a créées, lorsqu'elle trouve, n'importe comment, des docteurs, des missionnaires, et, pour ne rien négliger, des souscripteurs. Le protestantisme a fait ou fait encore tout cela ; l'islamisme aussi l'a fait ; tous les fanatismes et toutes les erreurs, depuis les gnostiques jusqu'aux socialistes, que nous voyons à l'œuvre, l'ont fait. Mais nous parlons de la foi chrétienne, nous voulons un trait qui la caractérise, et nous disons : LA VIE DE LA FOI CHRÉTIENNE CONSISTE EN ŒUVRES DE CHARITÉ.

Un exemple nous fera mieux comprendre ; nous n'irons pas le chercher loin, nous le prendrons dans un pays où

la vie de la foi chrétienne est certainement très-allanguie, et que M. Guizot place sous ce rapport bien au-dessous de l'Angleterre, c'est la France.

Le repos du dimanche est violé à Paris, par le négoce et par la population, avec un scandale sans pareil dans aucun pays chrétien. Devant ces boutiques, qui sont comme autant de bouches ouvertes pour le blasphème, passe une sœur de charité. M. Guizot a-t-il réfléchi à tout ce que révèle cette apparition? S'est-il dit que, seule, parmi tant de passants uniquement occupés d'eux-mêmes, cette femme s'occupe uniquement des besoins et des misères d'autrui, qu'elle va d'un malade à un malheureux, d'un pauvre à un orphelin, d'une mansarde à un hôpital ou à une prison? A-t-il voulu savoir pourquoi elle s'est vouée à tant d'offices austères, répugnants, quelquefois terribles? Pourquoi elle n'est pas seule? Comment il y en a dix mille qui portent son habit, et trente ou quarante mille autres répandues sous des noms différents dans la France, où elles font partout les mêmes œuvres et au même prix, c'est-à-dire en sacrifiant leur jeunesse, leur cœur et leur liberté?

Dans le cours de sa sérieuse vie, M. Guizot a étudié beaucoup de hauts problèmes; peut-être a-t-il évité celui-ci. Nous osons dire qu'il n'en a point abordé qui fût plus digne des méditations de l'historien, du philosophe, de l'homme d'État.

Un demi-siècle après les grandes destructions et les grands massacres de la Terreur, la France voltairienne s'est enrichie de quarante mille sœurs de la charité, et le nombre déjà si considérable de ces vierges sacrées augmente tous les jours, malgré une législation combinée pour décourager le dévouement, malgré des mœurs qui visent

à en tarir la source. Les diverses congrégations auxquelles appartiennent ces quarante mille sœurs ne sont pas anciennes; la plupart, au contraire, sont nouvelles; quelques-unes datent d'hier. On nous permettra de dire un mot de celles qui sont nées plus récemment dans l'église. M. Guizot ne connaît point toutes les merveilles de Paris. S'il voulait quelque jour dérober une heure aux préoccupations de la politique et de la science, rien ne serait plus facile que de lui faire voir de ses yeux des choses qu'il peut croire endormies pour jamais dans « la nuit du moyen âge ».

Je me souviens d'avoir un jour prononcé devant lui le nom des *Sœurs des Pauvres*. Il l'a oublié sans doute. Les Sœurs des Pauvres étaient, en 1838, deux petites ouvrières d'une bourgade de Bretagne; elles gagnaient avec leur aiguille dix ou douze sous par jour, et pour se rendre agréables à Jésus-Christ autrement que par la pureté de leur jeunesse et l'ardeur de leurs prières, elles nourrissaient et servaient une pauvre vieille femme impotente, dénuée de tout autre appui. L'occasion se présenta d'ajouter à ce fardeau déjà lourd; elles ne la refusèrent point. Une seconde vieille fut recueillie, et bientôt une troisième et une quatrième; puis les Sœurs trouvèrent une compagne pour les aider, une ancienne servante, nommée Jeanne Jugan, qui tenait de ses maîtres un petit legs de cent cinquante ou deux cents francs de rente. Jeanne donna tout, en se donnant elle-même, et le nombre des pauvres qu'on assistait s'accrut encore. Enfin, un jour, du foyer mystérieux où s'allumait cette immense charité, du confessionnal, il faut bien le dire, une parole sortit: Dieu vous appelle, soyez religieuses et servez les pauvres! Les ouvrières obéirent, et la congrégation fut

formée, sans biens, sans ressources, sans aucune assistance des puissants du monde. Parmi ces nouvelles religieuses, il ne s'en trouvait pas une qui ne fût enfant du peuple ; mais aucune privation n'avait pu les accoutumer d'avance à la rude vie qu'elles allaient mener désormais. Elles ramassent dans la rue les vieillards, hommes et femmes, que l'État fait attendre au seuil de ses hospices encombrés, ou qui n'ont pas assez de titres et de protecteurs pour en forcer la porte ; elles les ramassent couverts d'ulcères, abrutis de misère et de vices ; elles les recueillent, les soignent, les consolent, leur parlent de Dieu, les font vivre des restes qu'elles vont quêter pour eux de porte en porte ; elles se contentent pour elles-mêmes des restes de ces restes-là, et c'est l'unique salaire qu'elles demandent à la société. Lorsqu'un pauvre arrive et n'a point de lit, une sœur quitte le sien et le donne au pauvre ; et elle se repose sur le carreau en attendant qu'un lit vienne. Tout récemment, l'État a donné des millions pour fonder ce qu'on appelle des *associations ouvrières*. L'expérience a été prompte, aucune n'a réussi ; ni les millions de l'État, ni la ferveur politique n'ont pu triompher des résistances de la nature humaine. L'association des sœurs des pauvres a réussi ; ni les obstacles de la pauvreté, ni les résistances de la nature n'ont pu dompter la vie de la foi chrétienne ; et bientôt ce nouvel ordre religieux, sorti de France, remplira le monde catholique.

Nous pouvons citer d'autres exemples, montrer d'autres créations de cette vie de la foi qui enfante incessamment des œuvres toujours opportunes. Il y a plusieurs congrégations pour les campagnes, presque toutes nouvelles aussi. Voici leur œuvre :

La foi s'est éteinte dans une paroisse ; le maire et l'insti-

tuteur ont si bien travaillé que le dernier porcher est libre penseur. Plus d'assistance aux offices, plus de sacrements; le curé reste seul dans son église, trop heureux de n'être point insulté lorsqu'il traverse le village. L'Évêque établit une école de sœurs. Il faut vaincre bien des difficultés, et du conseil municipal, et du préfet, et du ministère, et de tout le monde ; mais le zèle paternel de l'Évêque triomphe, l'école est fondée. On y met deux jeunes filles, pieuses, timides et pures. Elles sont mal reçues par ces grossiers paysans. Leur foi résiste, et bientôt, à force de bienfaits, de douceur, de vertu, elles se font chérir. Il est rare qu'après un certain temps les manants voltairiens, ou, pour dire le vrai mot, les sauvages qui voulaient d'abord les chasser, meurent sans avoir appelé le curé, et les saintes filles obtiennent toute la récompense que souhaite ici-bas leur dévouement sublime. Car c'est pour sauver les âmes qu'elles ont embrassé cette vie effrayante, qu'elles ont renoncé à la liberté, à la famille, à tout ce qui pouvait légitimement séduire leur jeunesse. Sait-on comment elles vivent, celles-là? On leur donne deux cents francs par an, moins que beaucoup d'actrices ne gagnent en un jour, deux et trois fois moins que les journaux de la bourgeoisie ne payaient naguère un feuilleton de M. Sue. Et ces deux cents francs ne sont pas entièrement pour elles ; là-dessus elles réservent de quoi entretenir leurs noviciats et de quoi assister leurs sœurs infirmes.

Nous avions récemment le bonheur d'entendre un vénérable évêque nous parler des écoles de sœurs qu'il a pu établir en assez grand nombre dans son diocèse désolé. Il nous citait des traits dignes des anges, et ne pouvant assez exprimer son admiration et sa reconnaissance, il pleurait. Un jour, étant en tournée pastorale, on lui dit qu'une

femme allait mourir et qu'elle refusait obstinément de se réconcilier avec Dieu. Il y va, espérant en lui-même que cette femme ne résistera pas à son évêque. La mourante cependant reste sourde à ses exhortations, insensible à ses prières. — Mon enfant, lui dit-il, qui vous a confirmée? — C'est vous, monseigneur.—Eh bien, poursuit l'évêque, vous rappelez-vous comme vous m'auriez obéi ce jour-là? Elle ne répond pas, se tourne vers la muraille, et l'évêque, voyant qu'il n'obtiendra rien, se retire navré. Une faible espérance lui restait néanmoins. Il y avait des sœurs dans le village. Il envoie l'une d'elles à la malade. Elle y court et revient une heure après. Toute résistance avait cessé. Là où il venait de rencontrer tant d'obstination, l'évêque ne trouva plus que de la docilité, de la foi, du repentir. La paysanne mourut pardonnée et tranquille.

Est-ce tout ce que font les religieuses? Non; la vie de la foi se manifeste par des actions plus étonnantes. Les Évêques de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie (Français pour la plupart, ou d'origine française), admirant la sainte énergie de ces chrétiennes, ont bien osé leur proposer de quitter la patrie, de venir dans leurs diocèses lointains, entreprendre des travaux encore plus durs, des conquêtes encore plus difficiles. Elles ont obéi, et notre siècle voit ces nouvelles croisades. Il y a des religieuses françaises en Afrique, à Constantinople, à Damas, dans les forêts de l'Amérique, en Océanie; il y en a aux Indes et en Chine. On ne leur comparera pas sans doute les femmes des missionnaires anglais qui, dans certains pays sauvages où elles accompagnent leurs maris, se font traîner en char par les néophytes indigènes, tandis que ces messieurs trafiquent, intriguent et distribuent des Bibles.

Mais nous n'avons des religieuses que parce que nous avons un sacerdoce. Les religieuses auraient sans doute moins de zèle, si le sacerdoce lui-même ne donnait pas l'exemple du zèle. Et, en effet, le zèle du sacerdoce est la véritable séve qui produit toute cette riche floraison. Un orateur catholique a prononcé dernièrement, par mégarde, une parole malheureuse. Il a dit, en parlant de nos prêtres : « Beaucoup sont médiocres, je ne les donne pas tous pour des saints, ni pour des anges, *il s'en faut !* » Ce « il s'en faut » serait une injure très-imméritée dans une bouche ennemie. Sans être tous des saints ni des anges, nos prêtres font, cependant, des œuvres angéliques et saintes qui sont les irrécusables marques de la vie de la foi. Nous ne parlons point de leurs œuvres propres, de leurs travaux personnels, mais des œuvres qui naissent en quelque sorte à côté d'eux, inspirées, dirigées par eux. C'est la plus grande partie, sinon la totalité de tout le bien qui s'opère en France.

Que produit le vaste appareil de la charité administrative et de la bienfaisance officielle, auprès de cette incalculable et incomparable charité dont le sacerdoce catholique est le tout-puissant moteur? Si la vie chrétienne, entretenue par lui, ne se prodiguait pas infatigablement au secours de toutes les misères, à la consolation de toutes les infortunes, et, par une conséquence naturelle, n'adoucissait pas toutes les colères et toutes les passions, même celles qui paraissent le plus échapper à son influence ; oui, si cette action de la vie chrétienne cessait un jour chez nous; si la presse, si la littérature, si la philosophie, l'administration et la législation réussissaient dans le travail séculaire qu'elles ont entrepris pour dénouer et briser les liens que la charité jette encore sur les âmes, pour éteindre

les lumières dont elle éclaire encore les esprits, à l'instant même l'État périrait, accablé du nombre et de la fureur des pauvres. — C'est la vie de la foi, toute faible, bornée et languissante qu'elle soit devenue par notre faute, qui soutient chez nous l'ordre social.

V

Voyons ce que la vie de la foi produit en Angleterre, dans cette « religieuse Angleterre », où elle coule à pleins bords; tellement, disent tous les observateurs et en particulier les observateurs protestants, qu'on ne peut ouvrir les yeux sans en être frappé.

Nous n'avons point contemplé nous-même ce beau spectacle, mais nous avons mille fois lu et questionné les protestants, les catholiques et les simples curieux. Ils nous ont toujours rappelé ce que les Russes disent de leur pays : On y voit le froid, on ne le sent pas. En Angleterre, on voit la religion partout, on ne la sent nulle part. Les boutiques sont fermées le dimanche et tous les travaux interrompus avec une rigueur un peu plus judaïque peut-être que chrétienne. Nous admirons cette rigueur même, et s'il y a de l'excès, Dieu nous garde de le blâmer ! Cependant, nous pouvons remarquer que l'observation du dimanche n'est pas une création protestante; l'Angleterre réformée ne l'a pas plus inventée qu'elle n'a bâti ses cathédrales, et il est permis de regretter qu'elle ait fait du jour et du temple du Seigneur le jour et le temple de l'ennui. « Le service divin, tel qu'il s'exécute dans les églises, et « surtout dans les églises épiscopales, dit M. J. J. Ampère, « est ce que je connais de plus glacé. » Il en donne en effet

une description qui glace. « On débite un pêle-mêle de « prières, de psaumes, de passages de l'Ancien et du Nou- « veau Testament ; on lit froidement une dissertation froide « sur un point d'histoire ecclésiastique : c'est le sermon. « Chacun est immobile : on est confus de tousser, se mou- « cher serait presque un scandale. Cela dure deux heures « et demie. L'évêque seul, par un privilége fort enviable « de sa dignité, osa s'absenter : il esquiva le sermon. Du « reste, ajoute M. J. J. Ampère, je n'aperçus dans l'église « *ni un homme, ni une femme du peuple ; je ne sais si on* « *leur permettait d'entrer*. Ce qu'il y a de *sûr*, *c'est qu'ils* « *n'y viennent point*. Les méthodistes recueillent dans « leurs chapelles les classes inférieures, pour lesquelles, à « en juger par Durham, il n'y a point de place dans les « cathédrales. »

Chez nous, le christianisme est sans doute moins apparent dans les rues, mais il est plus vivant dans les temples. Nous ne parlons pas des nombreuses contrées, des provinces tout entières, dans lesquelles, grâce à Dieu, il n'y a pas de paroisses, à l'exception des villes, où la presque totalité des habitants ne fassent au moins leurs Pâques. Nous parlons de Paris même, où, malgré l'insuffisance du clergé, trop peu nombreux et trop occupé des soins matériels du culte, il y a encore aujourd'hui trop peu de place dans les églises pour contenir la foule populaire qui s'y porte aux jours solennels.

Si on nous dit qu'en Angleterre les chapelles méthodistes, où le peuple s'entasse, donnent des spectacles de ferveur que les temples officiels ne connaissent point et dont leur fausse majesté se choquerait, nous ferons remarquer que c'est une honte pour l'Église et un péril pour l'État. L'ardeur des sectes n'est point la vie religieuse, pas

plus que la fiévreuse turbulence des clubs n'est la vie politique. La vie religieuse tend à réunir, l'ardeur des sectes est un ferment de révolte et de séparation. Le peuple ne se jette pas dans les sectes uniquement par une soif de piété que l'aridité protestante ne peut satisfaire : il y a aussi, dans ce mouvement, bien de l'aversion pour la forme de religion dominante. Ce peuple fait instinctivement de l'opposition à l'Église de ses maîtres, en attendant qu'il en fasse à ses maîtres eux-mêmes.

Sous Louis XIV, les mécontents étaient jansénistes. On ne pensait pas à contester le pouvoir du Roi, on contestait la religion du Roi ; on y mettait une ardeur qui s'est trouvée stérile en œuvres de religion et féconde en maximes de sédition. Dans les têtes anglaises les idées vont lentement, néanmoins elles marchent. La majeure partie de ces sectaires sont chartistes ; ils redeviendront républicains.

Nous ne contestons pas les sentiments religieux de l'Angleterre : ils existent, ils sont évidents ; mais nous cherchons par quelles œuvres ils manifestent une vie plus abondante et plus chrétienne que ce reste de vie qui subsiste en France.

Laissons les tristes dehors de l'Église anglicane, pénétrons au cœur des fidèles, de ceux du moins dont elle s'occupe et qui viennent à ses offices, où ils se tiennent si bien. Elle n'a pas mission de les pousser au renoncement, elle ne fait pas des moines et des religieuses ; elle a été instituée, au contraire, pour les défaire, et le ministre anglican qui aurait lu le dimanche, dans sa froide chaire, une dissertation capable d'éveiller parmi les auditeurs quelque vocation de jésuite ou de sœur de la charité, aurait certes commis une maladresse bien éloignée de ses intentions et de ses devoirs. Ce malheur n'arrive point.

Sous la sage influence de l'Église établie, le sentiment religieux ne dégénère jamais jusqu'à l'enthousiasme du sacrifice. Mais si l'église anglicane doit anéantir la vie monastique, elle doit développer la vie chrétienne, et c'est à quoi elle prétend réussir.

« Hélas, continue M. Ampère, il y a beaucoup d'habitude, de routine, d'apparence extérieure ! En Angleterre, le sentiment religieux est souvent remplacé par le respect religieux, et l'on traite Dieu *un peu comme un roi constitutionnel*, devant lequel on plie le genou dans les circonstances solennelles et dont on s'occupe médiocrement dans le cours de la vie ordinaire, comme un souverain pour lequel on éprouve un attachement rationnel parce qu'on voit en lui le garant de l'ordre public, plutôt qu'on ne ressent une tendresse émue et amoureuse à la manière de sainte Thérèse. »

Cette observation est fort judicieuse et beaucoup de personnes la placeront, comme nous, au rang de tout ce que l'on a dit de mieux sur la piété anglaise. M. Ampère a fait là une véritable trouvaille, dont peut-être, soit dit en passant, il n'apprécie pas bien lui-même la valeur, car il nous semble avoir un peu de dédain pour la manière de sainte Thérèse. C'est pourtant avec la manière de sainte Thérèse que l'on fait des sœurs de charité ; c'est avec les sœurs de charité et avec tout ce qui s'y rattache que l'on évangélise les peuples ; c'est en évangélisant les peuples qu'on maintient et qu'on sauve les sociétés ; et on ne prévient ni on ne finit les révolutions d'aucune autre manière.

Les réformateurs anglais ont donc voulu un Dieu qui ne les gênât point, un Dieu constitutionnel, qu'ils ont soumis à la discussion, tout en observant la charte d'incorporation qu'ils lui ont donnée. Leurs précautions pour maintenir Dieu dans ces limites et pour rester eux-

mêmes dans celles qu'ils daignaient s'imposer envers lui sont ingénieuses. Ils ont longtemps banni les catholiques qui croient trop et les sociniens qui ne croient pas assez, comme ils avaient, dans l'ordre politique, pendu les jacobites et supprimé les républicains. Qu'en est-il résulté? Nous le verrons tout à l'heure et nous pouvons l'annoncer dès à présent. Il en est résulté que l'Angleterre est le pays d'Europe où, en dépit du sentiment religieux, il y a le plus d'ignorance religieuse et de vices; où, en dépit de la richesse générale, il y a le plus de pauvres; où, en dépit de la force de l'esprit public et de la sagesse du Gouvernement, la révolution sociale peut éclater plus terrible et plus irrémédiable.

Nulle part, depuis la Réforme, on n'a toujours compté autant de suicides qu'en Angleterre; par conséquent l'Angleterre est le pays où il s'est toujours trouvé le plus grand nombre d'athées. Car pour que l'homme, dans quelque condition que la Providence l'ait placé, résiste à la vie, pour qu'il ne brise pas volontairement cette lourde chaîne d'angoisses, d'humiliations, d'injustices subies, de fautes commises, de dégoûts de tout genre pour lui-même et pour les autres, il a besoin d'être retenu par une espérance ou par une épouvante invincibles au malheur. Et c'est une chose que l'on peut répondre aux trois quarts des gens qui se disent incrédules : Si vous êtes incrédule et si vous n'êtes pas méchant, comment supportez-vous la vie?

Le suicide, en Angleterre, est plus fréquent qu'ailleurs, donc l'athéisme y est plus fréquent. Là plus qu'ailleurs se trouvent les hommes qui se croient assurés qu'après la vie de ce monde il n'y a plus rien, et qui s'en tiennent à la moitié de la pensée d'Hamlet : *La mort, c'est un sommeil...*

Sous l'apparence magnifique du sentiment religieux, il y a donc en Angleterre, dans les hautes classes, beaucoup d'indifférence, et souvent quelque chose de pis. L'Église anglicane n'a pas le droit d'en décliner la responsabilité. Habitués à entendre toujours parler de la liberté anglaise, nous ne savons pas par quel despotisme habilement déguisé l'Aristocratie et l'Église avaient, jusqu'à l'époque de l'émancipation des catholiques, accaparé à leur profit les lumières et les richesses comme toute la réalité du pouvoir.

L'influence ecclésiastique, si ce n'est directement l'Église elle-même, a longtemps exercé le monopole de l'enseignement pour les hautes classes de la société. Les deux Universités de Cambridge et d'Oxford donnaient seules les degrés qui, sans être nécessaires pour arriver aux fonctions civiles, sont néanmoins le complément exigé d'une bonne éducation. Elles n'admettaient les étudiants que sur un certificat d'anglicanisme. Tout le monde sait que le train de dépenses établi dans ces Universités, où étudiaient les enfants des premières familles, en rendait l'accès impossible aux fortunes médiocres. Ainsi, il ne suffisait pas d'être anglican, il fallait être riche, et très-riche, pour recevoir l'éducation nationale. Lorsque quelques personnes voulurent, il y a vingt ans, battre en brèche ce monopole de fait par l'établissement de l'université de Londres, qui se proposait d'admettre des membres de toutes les confessions et de donner l'instruction à bon marché, les puritains sentirent le péril et poussèrent les hauts cris. On déclara que la nouvelle université serait un foyer de socinianisme. Une revue estimée (*New Monthly Magazine*) répondit à l'accusation par des récriminations dont on sent la justesse :

« Nous pensons, dit-elle, qu'il y a un malentendu dans

« cette expression, *enseigner la religion*, appliquée à « nos universités. Nous n'y pouvons découvrir rien de « religieux, excepté le certificat fourni par l'étudiant, qu'il « est de l'Église d'Angleterre. L'assistance à la prière, de « temps à autre, ne peut être appelée « instruction reli- « gieuse », et nous désirerions savoir ce qu'il y a de reli- « gieux, outre cette formalité, dans l'ancienne éducation « de collége ? »

Serrant de plus près ses adversaires, le journaliste leur demande s'ils sont bien en état de définir le socinianisme, contre lequel ils déclament tant, et de dire en quoi il diffère de la doctrine officielle.

Venant ensuite à ce zèle religieux affiché avec tant d'emphase, il en trace un tableau qui ne dément point l'aperçu plus récent de M. Ampère. « Plusieurs se pronon- « cent violemment en faveur de la religion, qui ne croient « nullement à la révélation, et leur doctrine privée le fait « bien voir. La religion n'est pour ces hypocrites que le « moyen d'obtenir de l'inférieur une obéissance plus aveu- « gle. Ces motifs et cette dépravation d'esprit méritent « l'exécration universelle. »

Nous pourrions pousser plus loin nos recherches sur la qualité de la vie religieuse dans les hautes classes. Nous en avons dit assez pour prouver qu'il s'y mêle au moins beaucoup de politique, qu'il y entre plus de respect que de sentiment, plus de convenance et de bienséance que de respect. Convenance, respect ou sentiment, le tout est également stérile en œuvres véritables de religion.

VI

On rencontre plus de sincérité dans la classe moyenne. Cette sincérité est compagne de plus d'ignorance. Là se trouve la force du parti des « saints, » les vrais dévots de l'Église anglicane, qui, depuis l'honnête Crammer et sur sa parole, disent et croient pieusement que le Pape est l'antechrist. On y a peu de théologie, mais on y lit la Bible, et on y conserve davantage ces préjugés, ces traditions de crainte et d'horreur du catholicisme qui forment le véritable corps de la doctrine anglicane. Ce parti a été fondé par la reine Élisabeth, lorsque, pour l'exécution de ses lois contre la mendicité, elle créa par paroisse une commission de six ou huit des principaux trafiquants auxquels elle donna l'administration des pauvres, c'est-à-dire du peuple. Dix mille de ces commissions surgirent à la fois sur la surface de l'Angleterre ; elles furent portées à quinze mille. C'était une armée de plus de cent mille petits notables, dont chaque compagnie levait un impôt sur les terres de la paroisse et en distribuait le produit suivant son bon plaisir, gratuitement, nous l'avons dit, mais aussi, nous le répétons, *sans contrôle*.

Si le zèle religieux consiste à persécuter la croyance contraire, ces marguilliers n'en manquèrent jamais. Les catholiques n'eurent point d'ennemis plus vigilants, plus implacables. La religion, attaquée en haut par la confiscation et la distribution de ses propriétés immobilières, fut définitivement ruinée en bas, grâce à leurs soins, par la confiscation et la distribution de ses propriétés mobilières. A leur entrée en fonctions ils démolirent un grand nombre

de chapelles, brûlèrent les reliques, brisèrent les statues et les marbres, déchirèrent les tableaux, incendièrent les bibliothèques ; ils firent surtout main-basse sur le capital considérable en argenterie qui restait dans les églises. Après un tel début, ils devaient tenir à l'*Établissement*, et l'*Établissement* devait les connaître. Entre eux et l'Établissement la bonne intelligence demeura parfaite. Ils se furent réciproquement fidèles durant plus de deux siècles et demi, les marguilliers continuant de traquer les catholiques et de veiller sur tous les priviléges de l'Église établie, l'Épiscopat anglican, d'accord avec la noblesse, continuant de fermer les yeux sur les spéculations et les dilapidations des marguilliers, dont un grand nombre avaient obtenu des lettres patentes pour perpétuer eux et leurs familles dans ces sortes de charges, devenues par le fait héréditaires.

Ce n'est qu'en 1832, après 205 ans d'existence, que cette administration monstrueuse est tombée. Voyant que le nombre des pauvres s'accroissait sous sa main, et révolté enfin de l'excès de ses longs abus, le Parlement la détruisit entièrement pour en former une nouvelle, qu'il confia aux propriétaires de terres. L'Église établie y a perdu de bons et sûrs amis qu'elle ne retrouvera jamais ; la piété de ces gens-là va faiblir. Les pauvres y ont gagné, car la première année de la nouvelle administration, qui du moins ne spécule pas et dont les soins sont réellement gratuits, a présenté une économie d'un tiers sur la dépense.

Ce simple trait de l'histoire de l'administration des pauvres par les « saints » de l'Angleterre, montre en quoi la vie de la foi diffère chez les protestants et chez les catholiques. Ici on assiste et on aime les pauvres, là on les administre. Maintenant ils sont administrés avec intelli-

gence et probité. Pour les assister avec amour, il faudrait ce que l'or de l'aristocratie et de l'Église d'Angleterre ne peut suppléer, il faudrait un sacerdoce.

Il y a un clergé en Angleterre, il n'y a pas de sacerdoce. Voyons ce clergé. Voyons si la vie de la foi, que nous avons jusqu'à présent trouvée si peu féconde en œuvres de foi, éclate dans le clergé anglican de façon à justifier le haut rang religieux où M. Guizot place l'Angleterre. Voyons si le clergé français, si humble, si pauvre, si dédaigné de nos gentilshommes littéraires, politiques et industriels, a lieu de rougir devant les fiers ministres de l'hérésie.

Il y a des savants dans le clergé anglais, et surtout il y en eut. Ces savants déplorent l'extrême ignorance en matière de religion de la corporation dont ils sont l'honneur. On trouve dans leurs livres de vives et fréquentes plaintes à ce sujet. Si cette ignorance existe, elle est sans excuse. Ce n'est ni l'excès de la pauvreté, ni l'excès du travail qui peut empêcher le clergé anglican de se livrer à l'étude. Point de sacrements à administrer, point de pauvres à visiter ; un jour de service par semaine et des dotations immenses, des appointements et rien à faire, *otium cum dignitate,* voilà l'heureuse situation qui permet au clergé anglican de cultiver les lettres et la théologie.

Mais nous avons peur que l'Église anglicane n'aime pas la science sacrée. Il se trouva dernièrement dans son sein quelques hommes qu'enflamma cette noble ardeur. Ils étudièrent plus qu'on ne l'avait fait depuis longtemps : ce fut l'école du docteur Pusey ; cette école devint une secte, et il en naquit des catholiques. L'expérience ne sera point perdue ; l'*Établissement* ne déchirera jamais de ses propres mains ce voile dont l'ignorance le recouvre et que la lumière ne peut percer sans qu'immédiatement quel-

ques-uns de ses dogmes ou même tous ses dogmes à la fois tombent en poussière aux pieds du *Credo* catholique qu'ils cessent de masquer.

Mais il ne s'agit pas de science et d'œuvres d'esprit, il s'agit de foi et d'œuvres de foi. On peut être, grâce à Dieu, chrétien sans être docteur. Nos missionnaires, qui vont jusqu'aux confins du monde porter la parole de Dieu et subir le martyre, ne feraient pas tous aussi bonne contenance devant les mandarins de l'Université que devant ceux de la Chine; nos prêtres de paroisses, après leurs quatre années de séminaire, savent le catéchisme, mais ignorent beaucoup de choses qu'ils n'ont jamais lieu d'apprendre. Il se peut que le petit vicaire de Saint-Servan, en Bretagne, qui a fondé la congrégation des *Sœurs des Pauvres*, ne soit point bachelier. La foi chretienne n'en est pas moins vive et agissante en tous ces hommes de Dieu; ils donnent au monde leur parole, leur prière, et leurs jours, et leurs veilles, et leur sang. Écoutons maintenant le tableau que va nous tracer du clergé anglican un membre dévot de l'Église anglicane.

Le 24 septembre 1829, les *Saints* du comté de Cork, voyant déjà les effets de l'émancipation des catholiques, tinrent une assemblée pour aviser aux périls de l'*Établissement*. Le comte de Mount-Cashel présidait. Il fit un discours que répétèrent tous les échos du Royaume-Uni, et il prouva parfaitement que les périls de l'Établissement étaient dans l'Établissement même. Il signala en premier lieu la pluralité des bénéfices (1); il parla des Évêques qui

(1) Les journaux anglais ne se lassaient pas de reproduire ce grief. Voici un passage curieux du *Morning-Herald* : Il résulte d'un document publié récemment que les titulaires de la moitié des bénéfices sont pluralistes. Tel est en même temps évêque, prébendier, curé et vicaire. Il y a

laissent sans place et sans pain des ministres méritants, et sans service religieux des populations entières, pour mieux accommoder messieurs leurs enfants et messieurs leurs amis, dans les mains desquels ils mettent une demi-douzaine de bénéfices à la fois. Il parla d'autres Évêques nommés uniquement par la politique, qui n'ont ni science, ni foi, ni mœurs, et qui nomment à leur tour des curés semblables à eux. Il peignit la misère des tristes desservants, à qui ces hauts prébendiers et ces scandaleux *pluralistes* abandonnent le soin de leur troupeau : « Moins « à l'aise mille fois que les domestiques du titulaire dont « ils font la besogne, ils s'estimeraient heureux de rem- « placer leur habit usé par celui que ses valets dédaigne- « raient de porter plus longtemps. »

Attestant la notoriété publique et prenant à témoin la conscience de ses auditeurs, le dévot anglican s'éleva ensuite contre l'orgueil du clergé et sa morgue, si opposée aux recommandations de saint Paul. Il reprocha aux membres de la haute Église de dégrader en général le saint ministère par une soif extraordinaire pour les grandeurs et les richesses ; de consacrer une partie de leur temps aux occupations temporelles, jusqu'à se faire collecteurs de dîmes pour le compte des grands propriétaires. « Enfin, » s'écria-t-il au milieu des cris d'approbation de son auditoire, « quelque déplorable que soit ce fait, il faut dire aussi « que le clergé établi dans ces royaumes mène trop souvent « une vie inconvenante, immorale et dissipée ; en sorte « que non-seulement nos ecclésiastiques empochent l'ar- « gent du peuple, mais rendent le peuple, par le mauvais

370 individus qui ont trois, 73 qui ont quatre, 38 qui ont cinq, 13 qui ont six, 4 qui ont sept, 1 qui a huit, 2 qui ont neuf et 1 qui a QUINZE bénéfices.

« exemple qu'ils donnent, pire qu'il n'était auparavant. « Une telle conduite révolte tout le monde et finira par « détruire l'Église. »

Ainsi parla le noble orateur. Son discours, fort long, plein de faits, et que notre analyse adoucit beaucoup, fit une très-grande sensation dans toute l'Angleterre. Il ne faut pas objecter que c'est un discours d'opposition; les griefs qu'il expose sont de ceux qu'on ne peut inventer. D'ailleurs, en France aussi il existe une opposition contre le clergé, qui est en même temps une opposition contre le christianisme. Elle est peu scrupuleuse et peu réservée, elle a des orateurs et des écrivains qui ne se piquent ni de garder les convenances, ni d'observer la justice. Or, nous le demandons, qui jamais s'est avisé, soit dans nos assemblées, soit dans les clubs, soit même dans un journal, d'élever contre le clergé catholique des accusations si fortes et si accablantes? Un auditoire pris dans la rue Mouffetard éclaterait de rire au nez du fanatique imbécile qui reprocherait au clergé catholique, ou ses cumuls, ou son luxe, ou sa morgue, ou son peu de zèle, ou son avarice, ou ses mauvaises mœurs. Dans cet auditoire même, tous les prêtres de la paroisse pourraient confondre le calomniateur en s'entourant de ceux des assistants à qui ils auraient donné secours et conseils, et ce serait le grand nombre.

Le clergé anglican ne put pas répondre ainsi au comte de Mount-Cashel. Une correspondance fort vive, engagée entre ce seigneur et l'Évêque de Fern, laissa tout l'avantage au laïque indigné, dont l'oreille s'était trouvée plus sainte que le cœur des prêtres; et l'Église établie dut dévorer l'amertume de cette leçon, dont elle ne profita pas.

Comment pourrait-elle en profiter? Où trouverait-elle la force de se réformer elle-même? Pourquoi veut-on que

ces évêques, ces hauts prébendiers, ces riches curés, qui sont pères de famille, deviennent de mauvais pères et renoncent à pourvoir leurs enfants? N'ont-ils point des fils à pousser dans le monde et des filles à doter sur les revenus de leurs églises? On demande une répartition plus équitable de ces immenses revenus. Y pense-t-on? S'il fallait pourvoir aux besoins des vicaires, mariés aussi, qui peuplent outre mesure, que resterait-il à offrir aux fils de bonne maison pour les attirer dans l'Église? et que deviendrait l'Église si l'on voyait à sa tête, comme dans l'abomination papiste, des fils de bourgeois et de paysans, des gens de rien!

Ainsi l'Église anglicane se compose d'une prélature un peu simoniaque, démesurément riche, extrêmement fainéante; d'un certain nombre de prébendiers pluralistes, aussi fort riches, également fainéants, et d'une foule de vicaires qui font à peu de frais le travail des autres et que la misère avilit. La vie qui anime ce grand corps peut être politique, manifestement elle n'est pas religieuse. La première chose que la foi inspirerait à ces prélats, à ces prébendiers, serait de faire leur besogne, ou tout au moins de nourrir convenablement ceux qui la font.

La vie de la foi lui inspirerait d'étudier, de connaître la foi, de la défendre et de la maintenir. On ne verrait pas un tribunal laïque décider, entre un ministre et son évêque, ce qu'il faut croire touchant la régénération baptismale; on ne verrait pas l'archevêque de Cantorbéry, le primat de l'Angleterre, s'incliner devant un arrêt du conseil privé, qui en définitive, raye un sacrement du symbole.

VII

Nous cherchons toujours en Angleterre la vie de la foi. La trouverons-nous dans le peuple? Hélas! en Angleterre plus que partout, et depuis plus longtemps que partout, le mot de peuple est synonyme d'ignorance, de misère, d'abrutissement. C'est ce peuple malheureux qui s'élève devant Dieu et devant l'histoire, comme le grand forfait du protestantisme anglais. Dans aucune société chrétienne il ne s'est trouvé un peuple que l'aristocratie ait autant dédaigné, et la bourgeoisie plus durement exploité. Quant à l'Église, elle ne le connaît pas et n'en est pas connue. Abandonné pour l'instruction religieuse à la plèbe famélique du clergé, il n'en reçoit ni consolation, ni secours, ni lumières. « J'ai eu, dit un écrivain anglais, quelque occasion de com-« parer la connaissance qu'ont les basses classes de leur reli-« gion en France et dans mon pays; et je crois sérieusement « qu'à parler en général, les connaissances religieuses des « Français les plus pauvres étaient de l'érudition auprès « des faibles notions des pauvres Anglais. — N'oublions « pas, s'écrie le *Morning Chronicle*, que la condition avi-« lissante où l'immense majorité du clergé est réduite chez « nous, doit exercer l'influence la plus funeste sur l'état « moral du peuple. Les sources d'où la moralité devrait dé-« couler sont empoisonnées. Comment s'étonner que l'hy-« pocrisie, la fourberie et la mauvaise foi soient plus com-« munes dans ce pays que dans tout le reste de l'Europe! »

Ces assertions, si souvent répétées depuis vingt ou trente ans, ne peuvent plus aujourd'hui paraître contestables. Obligé par l'excès du mal d'y chercher enfin quelque re-

mède, le Gouvernement a fait avec un grand courage et une grande bonne foi, d'immenses enquêtes sur la situation des pauvres : elles ont révélé des faits dignes d'exécration.

Le bas peuple anglais, malgré les récentes améliorations apportées à son sort, est encore le plus misérable en tous sens qui soit sur la terre. Toute la société dirigeante, église, aristocratie, bourgeoisie, a péché contre ce peuple. L'aristocratie, durant près de trois siècles, l'a livré dans les campagnes aux spéculations des marguilliers, dans les villes à la fureur avare des fabricants ; les marguilliers se sont attachés à cette chair comme des taons, les fabricants l'ont traitée comme la houille que dévorent leurs fourneaux. L'Église épiscopale n'y a pas pris garde : ce n'est pas elle qui a élevé la voix pour qu'on eût enfin pitié de ce bétail humain ; ce n'est pas non plus la charité des laïques qui a demandé grâce ; ce n'est pas même la philanthropie ; c'est la politique toute seule.

Un jour, dans la chaleur des querelles entre la manufacture et la propriété, l'esprit de parti, songeant à se faire une arme de tant de misères, y a porté le flambeau, et l'on a vu des choses monstrueuses, des plaies qui crient vengeance au ciel, des plaies qu'il a fallu enfin s'occuper de guérir, mais que les plus énergiques remèdes peuvent à peine empêcher de s'étendre. Tout le monde s'est mis à l'œuvre : la noblesse a arraché l'administration des pauvres aux mains rapaces qui l'avaient tenue 205 ans, et a forcé les municipalités industrielles à réformer les cloaques où elles logeaient les ouvriers ; l'industrie, de son côté, a forcé la noblesse de diminuer le prix des céréales et de défricher une partie des verdoyants déserts dont elle entourait ses orgueilleuses demeures ; l'inerte Église n'a rien fait. Elle assiste froide, inutile, à ce grand effort. Ses mains n'ont

point d'appareil à poser sur les blessures de l'humanité.

Ce serait une tâche énorme de décrire, même sommairement, l'état physique, moral et religieux des classes pauvres en Angleterre. Les principaux résultats de l'enquête ouverte à cet effet ont inspiré plusieurs ouvrages, notamment un livre nouveau et très-curieux de MM. Mounier et Rubichon, intitulé : *De l'Action de la Noblesse et des Classes supérieures dans les Sociétés modernes.* Nous renvoyons le lecteur à cet excellent travail.

Prenons-y seulement quelques faits, trop significatifs pour être passés sous silence, lorsqu'on les rencontre dans un pays cité comme celui de tous où le christianisme a conservé le plus de vie.

Les municipalités sont, en général, propriétaires des environs des villes. Plusieurs ont loué ces terrains pour y bâtir des logements destinés aux ouvriers qu'appelle sans cesse le développement prodigieux de l'industrie. Elles les ont loués, comme biens de corporation, pour soixante ans, à des prix usuraires, et les acquéreurs se sont mis à l'œuvre, bien décidés à réaliser de beaux bénéfices, malgré la dureté des propriétaires. Voici ce qu'ils ont fait à Liverpool :

« Ils n'ont pas même songé à faire des rues; ils ont tracé des passages où ni voitures ni chevaux ne peuvent entrer. Une issue de six pieds de large mène à un terrain qui sert d'embouchure à deux ou trois et même quelquefois à quatre rues de cinq cents pieds de long, et bâties des deux côtés, à huit pieds de distance, d'un front à l'autre. Ces maisons ayant quarante pieds de hauteur, ne laissent que peu d'air et de jour aux habitants du rez-de-chaussée; voilà pour les ouvriers aisés et leurs familles. Mais toutes ces constructions ont été élevées sur des caves creusées préalablement. Il en est de sèches, dit l'inspecteur dans sa déposition, il en est d'humides, il en est aussi que l'eau n'a jamais abandonnées; mais dans ces dernières on a trouvé la ressource

de construire des étagères. C'est dans ces caves, sur ces étagères, que vont coucher tous les soirs une foule d'ouvriers avec femmes et enfants. Ajoutons qu'il y a rareté de fosses d'aisances, de courants d'eau et d'air, et souvent point de boueurs pour enlever les immondices. Il ne faut pas croire que ces voûtes sépulcrales servent de logement seulement à quelques centaines d'ouvriers qui ne vont s'y ensevelir tous les soirs que par suite d'une distraction de l'autorité. Le maire de la ville chargé de faire exécuter le nouvel acte du Parlement d'après lequel les constructions sous terre ne doivent plus servir de logement, a été obligé de faire assigner une population de CINQUANTE-CINQ MILLE AMES pour déguerpir de toutes ces caves, construites depuis une trentaine d'années. L'acte du Parlement est resté à peu près sans exécution à Liverpool, *comme dans toutes les nouvelles villes*. Le maire ne pouvant vider ces cloaques, se borne à empêcher de nouveaux habitants d'y pénétrer ; il y laisse mourir les anciens, ce qui ne sera pas long. Cette abjecte cupidité, fille de l'industrie, a donc créé une atmosphère qui, après avoir flétri l'existence de ces malheureux dans leur seule jouissance, le repas et le sommeil, vient flétrir leur carrière, d'abord par la tristesse où ils tombent, ensuite par les maladies... L'Angleterre a vingt villes de plus de quarante mille âmes, faisant ensemble une population de près de quatre millions. Dans les mauvais quartiers de ces villes, la moitié des enfants meurt avant cinq ans, et les parents à la fleur de l'âge. La guerre civile la plus acharnée n'aurait pu moissonner autant de monde que la liberté du commerce en constructions. »

L'état moral de cette population ne se peut imaginer. Non-seulement l'ivrognerie, le libertinage, les habitudes crapuleuses et criminelles y dominent à un degré qui épouvante, mais les sentiments les plus naturels et qui semblent inhérents au cœur de l'homme, y sont éteints. Des pharmaciens déposent que des hommes parcourent les villes et même les campagnes, vendant des potions opiacées, pour rendre les enfants *sages*, et qui les hébêtent ou qui les tuent. Marchands et parents connaissent l'effet funeste de ces breuvages, et l'industrie des empoisonneurs n'en est pas moins florissante.

Un médecin, M. Chadwich, rapporte qu'une grande quantité d'enfants nés viables meurent, autant par le crime que par l'ignorance des femmes perdues qui servent de sages-femmes aux pauvres. Sir H. T. de la Bèche confirme l'opinion de M. Chadwich; il ajoute : « La grande « majorité des femmes pauvres sont d'une si grande insen- « sibilité qu'elles aiment mieux voir leurs enfants périr « que de mettre en œuvre les moyens de les sauver. J'ai « même de bonnes raisons de penser que quelques sages- « femmes sont encouragées à négliger les enfants au mo- « ment de l'accouchement, positivement dans le but de les « faire passer pour mort-nés. »

De si abominables pratiques montrent à quel degré de corruption le peuple est descendu. Il y a des faits plus effrayants encore. C'est un usage universel en Angleterre de déployer un grand luxe pour les enterrements. Ces malheureux ouvriers, de qui l'on ne peut obtenir aucun acte de prévoyance, économisent cependant assez pour s'assurer un convoi et pour l'assurer à leurs enfants. Des spéculations hideuses sont nées de ce sentiment respectable; le crime aussi en est sorti. On a vu des parents négliger la santé de leurs enfants ou même les empoisonner, pour toucher la prime d'assurance affectée en cas de décès, et employer cette somme à s'enivrer avec des spiritueux. « On dit souvent aux parents : Vous ne soignez pas cet « enfant, il ne vivra pas. *N'avez-vous pas assuré son en-* « *terrement? Et la réponse est affirmative.* » Même rapport de Stockport, même rapport de Preston. Il ne faut pas parler des autres crimes, des vols nombreux et variés dont les assureurs sont victimes par une sorte de représailles. Tout disparaît devant le forfait de ces parents qui abrégent la vie de leurs enfants ou qui les voient avec joie mourir,

parce qu'ils y gagneront quelques bouteilles d'eau-de-vie!

Il est bien inutile d'observer que les sentiments chrétiens sont encore plus rares parmi ce peuple que les sentiments humains. On y trouve fréquemment des individus qui ignorent jusqu'au nom de Jésus-Christ; le concubinage y est la base commune de la famille. Un témoin, le révérend M. Elwin, décrit certain quartier de la ville de Bath : « Un des caractères principaux de cette « masse d'infamies physiques et morales, est le nombre « énorme des enfants illégitimes... On y regarde le ma- « riage comme une cérémonie superflue, qui ne vaut « pas la petite somme nécessaire pour le contracter... La « conscience y est étouffée, et l'opinion publique, qui sou- « vent tient lieu (en Angleterre surtout!) de principes, « n'y est jamais entendue, ou plutôt la vertu y est traitée « avec le mépris dont on accable ailleurs le vice... Je « connais bien ces populations, je vis au milieu d'elles, « étant, comme chapelain de l'*Union*, obligé de visiter les « pauvres. » Dans un autre rapport, d'un autre témoin, sur une autre ville : « Ici les classes ouvrières ont complé- « tement abandonné les éléments mêmes de la société « chrétienne. Je demandai à quelques enfants leurs noms, « ils hésitaient à me répondre. »

— « Le fait est, observa le surintendant de la police, « qu'ils n'ont réellement pas de noms. Dans cette rangée « de maisons, je vous trouverais *un millier d'enfants* « *sans noms*, ou qui n'ont jamais eu que des surnoms, « d'après leurs qualités particulières. Cependant, parmi « ces habitants, il y a des ouvriers qui ont des salaires suf- « fisants et dont l'intelligence avait été assez développée « pour les porter à de meilleures mœurs. »

Nous venons d'entendre, comme témoin attestant la dé-

gradation morale des classes ouvrières, un ministre de l'Église. Chapelain d'une *union*, celui-là visite les pauvres. En louant le zèle *obligé* du révérend M. Elwin, nous devons observer que ce zèle est nouveau et n'est pas encore fréquent. Il ne faut pas oublier, après avoir lu tout ce qui précède, que les classes pauvres vivent en Angleterre dans un abandon complet de la part des classes élevées. On questionne le secrétaire d'une société d'assurance pour les enterrements :

« En allant visiter les corps des décédés, avez-vous « jamais rencontré chez la veuve quelque médecin ou « quelque personne bien élevée, capable de lui donner « des conseils ou des consolations?

— « *Non;* les pauvres gens suivent les conseils de leurs « amis, mais *jamais* je n'ai su qu'un médecin ou *un pas-* « *teur* vînt, par devoir, donner à la famille des avis et des « consolations.

— « Donne-t-on avis du décès au pasteur?

— « Les gens des classes pauvres ne pensent *jamais* « *à cela.* »

Le rapporteur ajoute : « Quand nous visitâmes les mai- « sons des classes pauvres de Glascow et d'Édimbourg, on « nous y regardait avec étonnement. Les habitants décla- « rèrent que, depuis bien des années, ils n'avaient *jamais* « vu des gens de notre condition s'approcher d'eux. Nous « avons vérifié, dans ces deux villes et dans la capitale, « que les personnes qui logeaient dans les maisons dont « la façade donne sur la rue, n'étaient *jamais* entrées dans « les cours voisines et n'avaient *jamais* vu l'intérieur des « habitations situées derrière les leurs, *et où logeaient* « *même des gens qui travaillaient pour eux.* »

Aujourd'hui encore il en est de même. On fait visiter

les pauvres par des médecins, par des employés, par des chapelains à gages ; mais les effroyables révélations de l'enquête n'ont pu échauffer la charité britannique. L'amélioration des pauvres est devenue une affaire de l'État. Ni l'Église ni les fidèles ne s'en mêlent. « Visiter des habi-« tations malpropres, au milieu d'une atmosphère étouffée, « chargée de fumée et d'une odeur infecte, où tout révolte « les sens, est un devoir, dit le rapporteur, *qui ne peut être* « *rempli régulièrement par les motifs qui animent ordi-* « *nairement des fonctionnaires... gratuits.* »

O charité ! ô foi ! ô vivant christianisme de l'Angleterre ! On veut bien, dans un cabinet s'occuper gratuitement du pauvre ; mais pour le visiter régulièrement, pour braver l'aspect et l'odeur de sa misère, il faut des motifs plus puissants que ses besoins, il faut avoir des appointements à gagner ! Oui, le christianisme est bien bas en France. Une philosophie importée de l'Angleterre l'a énervé par ses étreintes funestes ; et néanmoins, nous pouvons le dire : là même où le christianisme a conservé chez nous le moins d'empire, il reste assez de traditions chrétiennes pour que la fonction gratuite de visiter et d'assister les pauvres soit la plus désirée et la mieux remplie. S'il ne se trouvait pas d'hommes pour l'accepter, les femmes s'en chargeraient toutes seules ; les plus nobles, les plus pures, les premières par la naissance, la fortune et la vertu, ne connaîtraient pas de bouge infect et pestilentiel où elles ne s'estimassent heureuses de pénétrer tous les jours. Combien le font déjà !

Du reste, en Angleterre, les *Unions* et leurs employés de tout ordre, médecins et ministres, ne s'occupent que d'assainir les logements et de donner à ceux qui les habitent des habitudes de propreté corporelle. C'est là le prin-

cipal élément d'amélioration qu'ils s'efforcent d'introduire, le seul, à peu près, sur lequel ils comptent. Ils en attendent merveille, et les faibles résultats qu'ils ont obtenus jusqu'à présent sont célébrés avec une candeur qui fait tristement sourire. Ils calculent, pleins d'enthousiasme, ce qu'ils gagneront quand ils auront déménagé les caves, élargi les rues, aéré les chambres, obtenu des ouvriers qu'ils se lavent, et ne doutent nullement que les habitudes morales ne renaissent, à mesure que les lois de l'hygiène seront mieux observées !

Sans nier l'heureuse influence du bien-être physique, nous ne croyons pas que les choses, au point où elles en sont, puissent être notablement changées par des bains et des courants d'air.

A force de misère et d'abandon, ce peuple s'est perverti; il a perdu l'excellent tempérament social que la nature et la religion lui avaient fait. Ce n'est pas une amélioration matérielle (presque irréalisable d'ailleurs dans les conditions générales de la prospérité anglaise) qui peut le ramener à ses anciens sentiments.

Le souffle révolutionnaire commence à pénétrer ces masses abruties. Les commissaires de l'enquête l'ont entendu gronder. M. Slaney, après avoir décrit la population ouvrière de Birmingham, s'exprime en ces termes :

« Le nombre s'accroît chaque jour de ceux qui, ne pos-« sédant rien eux-mêmes, n'ont aucun respect pour la « propriété d'autrui ; qui, ayant de mauvaises mœurs et « une mauvaise conduite, *sont à tout instant disposés au* « *désordre et à l'émeute*, et obligent de solder une plus « grande force publique pour maintenir l'ordre. »

Un autre rapporteur, le docteur Alison, décrit une autre population d'ouvriers. Il les dépeint comme « *Faciles à sou-*

« *lever et très-propres à servir d'instruments dans les* « *agitations politiques*. Leur intelligence semble obs- « curcie, et l'on peut les caractériser en disant qu'ils ont « une *indocilité féroce* qui les rend prompts à la révolte, « détruit la sociabilité et les transforme en quelque chose « d'un peu meilleur que les bêtes fauves. »

Tout cela ne saurait être bien loin de ce que nous appelons le socialisme.

VIII

Nous ne prétendons nullement qu'il n'existe en Angleterre ni moralité, ni religion, ni charité. On y voit, au contraire, partout des mœurs, de bonnes habitudes. La race anglo-saxonne est brave, forte, foncièrement religieuse; rien ne le prouve mieux que les beaux dehors qu'elle conserve encore, et nous en sommes peut-être plus frappé que M. Guizot, car il croit que cette race est restée dans la vérité, et nous sommes convaincu qu'elle suit depuis trois siècles les voies de l'erreur. La constance de ses catholiques lui sera un honneur éternel; le mouvement qui ramène à l'Église romaine un si grand nombre d'Anglais témoigne que la foi, si elle est endormie, n'est pas éteinte. Usant de ce privilége qui lui permet d'être inconséquente en tout, et d'obéir à la raison même lorsqu'elle déraisonne, l'Angleterre, dans le cours du dernier siècle, a défendu avec beaucoup de science et de zèle la révélation chrétienne contre les philosophies incrédules, dont la malheureuse France adoptait pleinement les détestables doctrines. Elle en recueille le fruit. Le nom de Dieu n'a pas été livré chez elle aux abjectes railleries de la foule et déshonoré dans le cœur et dans

l'esprit du peuple. Tandis que nous faisions tout pour ruiner un culte sublime, elle a tout fait pour affermir son culte impuissant ; tandis qu'animés d'une aveugle rage, nous poussions la sape sous toutes les bases de l'ordre social, elle les remparait avec soin ; tandis que nous chassions et que nous égorgions nos prêtres, elle leur donnait une hospitalité généreuse ; tandis que nous mettions à profit un temps d'arrêt dans la course de la révolution, pour continuer, par voie administrative et législative, la persécution contre le catholicisme, elle émancipait les catholiques. En 1832, lorsque nous livrions le peuple des campagnes aux instituteurs primaires, elle le retirait des mains rapaces de la petite bourgeoisie marchande, pour le confier aux mains désintéressées de la classe supérieure ; et au moment où la bande des vainqueurs de Juillet s'emparait de notre administration déconsidérée, l'administration anglaise se relevait, en recevant le patronage et la direction des propriétaires du sol.

Cependant, si par sa conduite politique, marquée tout entière au sceau de la plus haute sagesse, l'Angleterre a su se maintenir sur une base religieuse, cette base néanmoins est fausse ; elle s'y est soutenue par des prodiges d'équilibre, elle n'a pu s'y asseoir solidement. Les inconséquences heureuses par lesquelles elle s'est constamment efforcée de couper le développement logique de son apostasie n'ont pu qu'en retarder l'effet, peut-être, probablement même, pour le rendre plus terrible. Les splendeurs, les vertus, la sagesse de l'Angleterre n'empêchent pas qu'il n'y existe aujourd'hui beaucoup plus de signes et de ferments de socialisme que de signes et de fruits de la vie chrétienne.

Que l'on compare la situation actuelle, matérielle et morale, du peuple anglais, avec celle qu'il avait au com-

mencement du règne de Henri VIII, lorsque, grâce au patronage des moines, on ne trouvait pas un Anglais qui manquât de pain et pas un qui ne connût Dieu. Qu'a-t-il gagné, ce peuple, à la Réforme et à toute la politique de la Réforme? La liberté civile, dit-on, et la liberté religieuse. Cette liberté civile est pour lui la suppression de tout ce qui fait la douceur de la vie matérielle; cette liberté religieuse est, en ce qui le regarde, la destruction même de la vie morale.

Et la nation prise dans son ensemble, qu'a-t-elle fait depuis la Réforme, qu'a-t-elle gagné?

Elle a conquis la domination des mers. Le catholicisme la lui eût donnée également, peut-être d'une manière plus stable, et certainement d'une manière moins souvent outrageuse pour la justice et pour l'humanité. L'Espagne aussi a fait flotter son pavillon sur les flots obéissants, et ses matelots ont pu chanter : « Règne, Espagne ! les mers te sont soumises. » Elle a perdu cet empire, comme l'Angleterre le perdra. Mais l'Angleterre oserait-elle se promettre, comme l'Espagne, qu'elle ne sombrera point avec ses vaisseaux et que ses citoyens ne s'apercevront pas qu'il leur manque la moitié de la terre?

Depuis la Réforme, l'Angleterre a perfectionné l'industrie, elle a perdu le don des arts. Par l'industrie elle s'est enrichie, mais en même temps, par le protestantisme, elle a créé la misère de l'Irlande, et dans chacune de ses grandes villes, une autre Irlande. Sous sa robe impériale, une plaie envenimée lui ronge le sein. Ses vaisseaux parcourent en vain les domaines de l'Océan, ils n'y trouvent pas de remède au mal qui la déchire et qui lui arrache, malgré sa fierté, des cris d'épouvante. Le monde ne contient pas assez d'or pour apaiser la faim de son peuple. Cette faim

ne s'apaise qu'avec des paroles qui ne tomberont jamais des lèvres glacées de ses prêtres.

Dans le péril universel de la civilisation, beaucoup de regards se sont tournés vers l'Angleterre; mais le plus profond penseur de nos jours, Donoso Cortès, a dit: «Pour sauver le monde, il faudrait que l'Angleterre, déjà monarchique et conservatrice, fût encore catholique. » Il faudrait qu'elle le fût pour se sauver elle-même. Catholique, elle saurait enfin réparer ses torts envers l'Irlande et s'assimiler cette nationalité miraculeusement invaincue, dont la patience se lasse; elle pourrait nourrir ses pauvres, elle trouverait dans son clergé des tuteurs pour ces malheureux, des missionnaires pour ces sauvages; elle assouplirait la main de fer de son industrie; elle adoucirait l'orgueil de sa noblesse. L'abondance des secours moraux et matériels, dans un pays d'ailleurs si sagement organisé, diminuerait promptement et considérablement cette formidable masse de prolétaires, véritables esclaves, plus malheureux seulement que ceux de l'antiquité et qui sentent plus vivement l'outrage que subit en eux la dignité humaine. Le catholicisme les désarmerait par la charité, le protestantisme ne peut les contenir que par la force. Or, la force toute seule est un abus du droit. Cette force est maudite; elle irrite les consciences, elle les pervertit, et après avoir longtemps méconnu la justice, l'heure vient où elle doit compter avec le délire: alors elle est emportée par une de ces explosions auxquelles rien ne résiste et que la sagesse politique est condamnée à prévoir inutilement, tant qu'elle n'invoque pas la sagesse chrétienne pour les faire avorter.

La Constitution de l'Angleterre, quelle que soit sa vigueur, n'a pas impunément exclu, il y a trois siècles, la séve d'unité qui circulait en elle, pour y substituer le

dogme dissolvant de l'hérésie. La clef de voûte du puissant édifice était l'autorité de Dieu, représentée par le Pontife romain. Ainsi l'avaient fait, comme partout, les architectes du monde moderne, les évêques catholiques. A la place de cette pierre on en a mis une autre, qui ne pouvait pas soutenir l'épreuve des siècles, et qui, en effet, aujourd'hui, tombe en poudre. Catholicisme, devoir de tous ; protestantisme, droit de quelques-uns. Pour conserver le protestantisme, il a fallu, dès l'origine, le rendre nécessaire ; en le rendant nécessaire, on l'a rendu persécuteur. Mais on n'a pu le rendre ni charitable, ni apostolique, ni le préserver des sectes, ni le garantir de la raison et du temps. Seulement, avant d'expirer, il a notablement affaibli la Constitution qui s'était appuyée sur lui, et notablement gâté le peuple soumis à son influence. Encore une fois, la misère publique et l'ignorance ou l'indifférence religieuse, sont nées de lui ou à son occasion. Par lui directement ou indirectement, se sont formées sur toute la surface des îles Britanniques tant de masses populaires que tourmentent l'irréligion et la faim, à qui l'obéissance commence à peser. Que pourra la forte Constitution de l'Angleterre contre une étincelle tombée sur ces matières inflammables?...

L'étincelle peut venir de plus d'un côté. Sans parler de la chaîne électrique par laquelle les intérêts anglais touchent à tous les points de ce continent menacé de formidables orages, que de dangers pour l'Angleterre dans l'Angleterre même! Combien de choses s'y heurtent et s'y froissent maintenant, entre lesquelles ses hommes d'État ne prévoyaient pas qu'il pût jamais y avoir antagonisme et lutte! L'émancipation des catholiques, les mouvements de l'Irlande, le chartisme, l'influence croissante de la Chambre des Communes, le discrédit profond de l'Eglise

politique, la réforme de la législation des céréales, la nécessité reconnue de songer aux pauvres ; que d'événements en peu d'années ! que de nouveautés victorieuses, couronnant partout les brèches faites à la coutume !

Il se forme visiblement en Angleterre un parti bourgeois, et même il va vite. Où ce parti cherchera-t-il sa force, sinon dans cette masse populaire, déjà si mécontente et d'autant plus facile à séduire ? Nous ne voulons pas demander à M. Guizot ce qu'il pense de la classe moyenne. Longtemps chez nous il en a été le chef, aux dépens des plus hautes et des meilleures inspirations de son esprit. Il a pu lui donner quelques années de puissance, pas un jour de gloire et pas un instant de vertu. Elle est la même partout. Si cette race mesquine, rusée, jalouse, égoïste, qui n'a nulle part aucune grandeur dans le passé, qui ne s'en propose aucune dans l'avenir, qui bafoue Dieu et qui méprise l'humanité, veut exercer à son tour le pouvoir, et tenir à la fois, comme chez nous, l'aune et le sceptre, la situation actuelle de l'Angleterre lui en offre tous les prétextes et tous les moyens. Elle a une armée prête pour vaincre cette fière aristocratie qui ne peut pas descendre, mais qui peut tomber. L'aristocratie abattue, ce sera peu de chose que le trône et que la bourgeoisie elle-même, qui devra compter aussitôt avec ses auxiliaires. En Angleterre, autant qu'ailleurs, la civilisation est à la merci d'un coup de main.

La France pourra se sauver par le catholicisme. Quelle que soit la tempête, quel que soit le naufrage, il restera quelque part, dans ce pays bouleversé, une armée autour d'une croix ; et quand même tout le reste devrait périr, l'Église ne périra pas. A ce sujet M. Guizot, peut-être, est moins rassuré que nous ; mais nous pouvons ici nous

croire mieux renseigné que lui. Il y a, en France, tout un ordre de faits religieux qu'il ignore, et un monde chrétien qui se connaîtra et qui se lèvera au bruit du premier martyre. Dans les années qui précédèrent la révolution de 1789, un observateur, même instruit et consciencieux, considérant la France, aurait pu dire, et plusieurs l'ont dit : « La religion y est morte, elle est morte jusque dans le cœur des prêtres ; au premier ébranlement l'apostasie sera générale. » L'apostasie, en effet, fut grande et formidable ; cependant, la persécution fit plus de saints encore que d'apostats. Il y eut des martyrs, il y eut une Vendée et une Bretagne, il y eut un apostolat dans toute l'Europe, qui, presque partout où l'hérésie était maîtresse, fit rompre ou relâcher les chaînes dont elle accablait les catholiques.

Voilà les voies de la Providence ; mais, pour les reconnaître, il faut des lumières que l'esprit de l'homme tout seul n'a pas. Lorsque l'on fera une véritable histoire de la révolution française, il sera facile de prouver qu'elle a sauvé l'Église d'un grand péril.

Et nous, aujourd'hui, quand nous gémissons des épreuves auxquelles notre patrie est réservée, ce n'est pas pour l'Église, ce n'est pas pour la cité de Dieu que nous tremblons ; c'est pour la cité du monde qui l'a tant haïe et tant combattue. Oui, sans doute, qu'est-ce que c'est qu'un pauvre évêque de France, jouet de son préfet, de son maire, de sa société bourgeoise, des journaux voltairiens et de la populace de son diocèse ; qu'est-ce que c'est que cela, comparé au riche et puissant prélat de l'Église anglicane, lord d'Angleterre, ne faisant qu'un avec toute l'aristocratie ? Mais cet évêque de France donnera sa vie pour les dogmes qu'il doit maintenir ; et ce qu'il aura défendu au prix de son sang, si on veut l'abattre, il ne faudra pas seulement tuer

quelques milliers de prêtres et de religieuses, tous, qu'on y songe, enfants du peuple et bienfaiteurs du peuple ; il faudra égorger des provinces entières. Telles sont les forces matérielles de l'Église en France. Quelques énergumènes dans un club et quelques sots à la tribune peuvent croire que c'est peu de chose. Tout homme sérieux qui voudra bien y réfléchir en tiendra plus de compte. Nous ne parlons pas de ce que Dieu peut faire ; l'histoire des persécutions nous apprend assez que son bras n'y reste pas oisif, et qu'aucune force terrestre ne peut rompre deux fils invisibles qu'il tient toujours : l'un par lequel il retire son Église de l'abîme, l'autre par lequel il y traîne invinciblement ses ennemis.

Il y a une chose en Angleterre qui ne pourra jamais servir au salut de la société ni se sauver elle-même, c'est l'Église anglicane. Quand même tout le reste se sauverait, cette Église ne se sauvera pas. Elle périra, dissoute par les sectes si elle ne l'est pas par la vérité ; dévorée par le rationalisme ou absorbée par la foi romaine, qu'embrassent tous les jours avec une allégresse sainte ceux de ses membres dont elle pouvait encore citer avec orgueil la science et la vertu. Le protestantisme anglais, comme toutes les variétés du protestantisme, est à bout de voie. Il a fait corps plus longtemps que les autres par une forme qui fut un prodige et, si nous osons le dire, un tour de force d'inconséquence ; mais le masque tombe, et le mensonge est fini. Le moment est venu d'opter entre la vraie foi et la franche incrédulité. Nous prions M. Guizot de remarquer que ce n'est pas nous qui le disons, c'est un homme ordinairement beaucoup plus voisin de ses sentiments que des nôtres. « L'Église anglicane, écrit M. Ampère, veut être « protestante sans laisser à l'esprit aucune liberté. L'incré-

« dulité absolue ne saurait être loin de cette foi aveugle « qu'on veut, contre toute logique, perpétuer au sein de la « religion du libre examen. Le protestantisme anglais s'ef- « force en vain de se cramponner à la tradition qu'il a re- « jetée. Tiraillé en tous sens, divisé en sectes qui se subdi- « visent elles-mêmes, il chancelle, et avec lui la société « politique, dont il est le plus sûr fondement. »

Et tel sera, dans un avenir moins éloigné peut-être qu'on ne le pense, l'inévitable résultat de la véritable révolution d'Angleterre, commencée il y a trois siècles par Henri VIII ; tel sera l'inévitable châtiment de l'aristocratie qui, pour accomplir cette révolution dont elle a seule profité, s'est associée « au despotisme capricieux et cruel de Henri VIII » et au « despotisme habile et persévérant d'Élisabeth ». Le mal est sans remède, ou le remède n'est pas à la portée du malade.

La religieuse Angleterre fait grand usage de la Bible : qu'elle écoute Isaïe, le prophète des nations coupables, et qu'elle dise elle-même si son église peut la sauver : « Re- « prochez-leur les crimes qu'ils ont commis, car ils parais- « sent les ignorer, et, comme s'ils avaient toujours été « fidèles à ma loi, ils me demandent raison de la rigueur « dont j'use à leur égard. Nous avons jeûné, disent-ils, et « vous n'y avez fait aucune attention ; nous avons humilié « nos âmes en votre présence, et vous ne vous en êtes pas « mis en peine. Voici pourquoi j'en use ainsi : c'est que « tous vos jeûnes sont souillés par des vues intéressées. « Le jeûne que je demande consiste-t-il à se mortifier pen- « dant un jour ? Est-ce là ce que vous appelez un jour saint « et un jeûne agréable au Seigneur ? Détrompez-vous ; « voici le jeûne que j'approuve : brisez les liens de l'ini- « quité qui vous asservit ; déchargez les pauvres des far-

« deaux accablants que vous leur avez imposés, rendez la « liberté à ceux qui gémissent dans la servitude; partagez « votre pain avec celui qui a faim, recueillez dans votre « maison l'indigent sans asile ; revêtez celui qui est nu, et « songez qu'il est votre frère. Alors votre justice mar- « chera devant vous et la gloire du Seigneur vous pro- « tégera. »

Quel portrait frappant de l'Angleterre infidèle ! quelle peinture de sa dureté, de son orgueil, de sa piété pharisaïque ! quelle lumière sur son avenir chargé de justes châtiments ! « Hypocrites, Isaïe a vraiment prophétisé de vous « quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son « cœur est loin de moi. C'est en vain qu'il m'honore, « puisqu'il enseigne des commandements humains. » (Matth., xv, 7-9.)

M. Guizot a raison de s'écrier, en terminant, que *l'esprit révolutionnaire est fatal aux grandeurs qu'il élève;* car si le protestantisme a élevé l'Angleterre, c'est lui aussi qui la mène à sa perte, et le protestantisme est la révolte même, la révolte du cœur de l'homme contre les devoirs qui l'obligent envers ses semblables et envers Dieu. Cette révolte dissout à la longue tous les liens de la famille humaine ; par elle l'autorité, de protectrice, devient tyrannique, se dégrade, s'avilit et tombe ; et la haine et l'anarchie, secouant leurs brandons, allument et déchaînent toutes les passions que la foi comprimait. Voilà l'origine unique et le caractère permanent des révolutions. Pour les dompter, il faut revenir à la loi dont l'abandon a fatalement déterminé les faits qui les suscitent et qui les perpétuent. En d'autres termes, il faut suivre la marche indiquée par Isaïe, c'est-à-dire la politique de Dieu. Il n'en existe point d'autre qui sauve les sociétés humaines, et nous ré-

pétons de bon cœur avec M. Guizot : « La politique qui conserve les États, est la seule aussi qui termine les révolutions. »

Un dernier mot, avant de finir ce travail, où M. Guizot verra du moins quelle importance nous attachons à tout ce qui vient de lui. Si cet homme illustre, subjugué par ces préjugés de naissance, de position, d'étude qui ont toujours tant de force, même sur les esprits les plus libres, n'était point ébranlé par les considérations qui précèdent et croyait encore à la vie religieuse du protestantisme, nous n'entrerons pas à ce sujet dans une controverse dont il connaît assurément tous les détours. Qu'il oublie nos faibles arguments et qu'il jette un regard sur le monde. Le protestantisme date de trois siècles, et depuis trois siècles il y a eu pour lui, ou contre l'Église catholique son adversaire, une conjuration de toutes les forces de l'humanité. L'ambition et l'orgueil, soulevant d'immenses armées de soldats, de savants, d'écrivains, ont sans relâche combattu en sa faveur. La Providence a permis qu'il s'implantât dans de puissantes nations, qu'il y recueillît le brillant héritage du catholicisme et qu'il trouvât dans toutes ces nations de grands hommes ou d'habiles tyrans pour le servir. — Il est en dissolution morale et en décadence politique partout.

Autre a été le sort de l'Église romaine. Elle a subi l'apostasie totale d'une moitié de l'Europe ; elle a été trahie ou desservie, dans son propre sein, par des hommes comme Henri IV, Richelieu et Louis XIV, attaquée par des hommes comme Joseph II et Voltaire ; elle a eu affaire aux jansénistes, aux gallicans, aux philosophes, aux écrivains, aux juristes ; trois révolutions, en cinquante ans, ont passé sur elle rien qu'en France, et l'on sait quelle fut

la première de ces révolutions ; les gouvernements réguliers l'ont à peine moins maltraitée que les révolutionnaires : elle a été dépouillée de sa liberté comme de ses biens ; on lui a mis, autant qu'on l'a pu, un bâillon sur la bouche, et on l'a livrée à la langue et à la plume des histrions et à la risée des peuples. — Elle est en voie de renaissance, d'agrandissement et de conquête partout.

Elle chasse de France le gallicanisme, qui se retire à pas pressés, emportant dans la tombe ses dernières liturgies, et elle enfante sur cette terre dévorante l'apostolat le mieux approprié à ses besoins ; elle brise en Autriche les liens insidieux du joséphisme ; elle pénètre en Prusse par la liberté ; elle revit en Angleterre ; la révolution même fait tomber devant elle les remparts de Genève, comme déjà la politique, sans le vouloir et par d'autres desseins, lui avait ouvert les portes de Constantinople. A la suite des armées de la France, elle ressaisit les bords africains de la Méditerranée et se rassied sur ses siéges d'Hippone, de Julia-Césarée et de Carthage ; en Amérique, elle fonde des évêchés ; en Asie et dans l'Inde, les vaisseaux anglais portent ses missionnaires. Est-ce là une religion qui meurt ou qui s'annonce prête à mourir ?

Un jour, des païens de Byzance, qu'exaltaient les triomphes de Julien l'Apostat, rencontrèrent un chrétien. — Eh bien, lui dirent-ils, que fait maintenant le fils du charpentier ? — Il fait, répondit le chrétien, un cercueil pour votre héros. Le même jour l'apostat mourait. Aux railleurs qui demandent ce que fait l'Église catholique, nous pouvons aujourd'hui répondre comme le chrétien de Byzance : L'Église catholique se prépare aux funérailles

de ces doctrines, de ces institutions, de ces empires qui s'étaient promis de hâter et de célébrer sa dernière heure. Les cercueils sont prêts, elle les voit, elle les compte, et elle sait que le sien n'y est pas, car aucun n'est encore assez vaste pour contenir l'humanité.

LÉGENDES DES PHILOSOPHES (1).

— 2 AVRIL 1850 —

I. Pigault-Lebrun. — II. Parny et François de Nantes. — III. Sylvain-Mareschal et M. Proudhon. — IV. Lalande ; autres philosophes athées.

Ces légendes sont fort instructives sans prétention scientifique, et fort bien faites sans prétention littéraire. Elles nous montrent en déshabillé quelques philosophes et quelques *philosophies* qui ont, en leur temps, porté les palmes de la popularité. Ces philosophes, il est vrai, ne tiennent pas le premier rang. Pigault-Lebrun, Parny, Dulaure, Lalande, Sylvain Mareschal, le colonel Touquet, Volney, l'illustre marquis de Condorcet, sont aujourd'hui placés à peu près suivant leur mérite. Néanmoins ils ont joué un rôle, ils ont une renommée, ils figurent dans le calendrier des *libres penseurs ;* la plupart même obtiennent encore de quelques vieux avoués et de quelques jeunes journalistes un petit salut en passant. C'est assez pour que nous regardions de près ces figures laides, mais curieuses. Quels hommes ! quelles mœurs ! et qu'ils ressemblent bien à leurs livres !

Pigault-Lebrun ouvre la galerie, il en a les honneurs. Un vrai *picaro,* et pour parler français, une franche ca-

(1) 1 vol. Paris, 1850.

naille ! C'est dans les tripots, dans les prisons où son père le faisait renfermer, c'est sur les planches des théâtres de petites villes, où l'on sifflait sa personne et son talent, qu'il puisa l'inspiration de ses romans immondes. Cet inepte voltairien, méchant et malpropre, après avoir insulté toute sa vie aux croyances chrétiennes avec une rage qui n'eut d'égale que son ignorance, mourut plein de foi... au magnétisme. Son biographe conte gaiement les dernières folies où cette passion l'entraîna. Dieu lui donna de longs jours ; le malheureux n'en profita point. Il tomba dans la décrépitude, passa par l'idiotisme, et parût devant le Juge éternel souillé de soixante ou soixante-dix ans d'athéisme pratique. C'était un fervent républicain. Il brilla dans cette bande hideuse de publicistes et d'auteurs dramatiques qui forment la couronne littéraire des grandes années de la Révolution. Pendant que les prêtres et les gentilshommes étaient égorgés de toutes parts, ou mouraient de faim dans les cachots et dans l'exil, il criait : Tue ! Il écrivait contre le *parti clérical*, et il y avait des goujats qui admiraient son génie. Vingt années durant il fut à la mode parmi les lecteurs crapuleux.

C'est un peu l'histoire de M. le chevalier de Parny, autre héros de ce petit livre. M. de Parny, après avoir fait quelques mois de séminaire et parlé d'entrer à la Trappe, trouva que cette profession contrariait trop la nature. Il alla rimer des élégies à l'île Bourbon. L'élégiaque était un petit monsieur sec, laid, gauche, bègue, malsain, empêtré de plusieurs infirmités fâcheuses à ses voisins. Il ne plaisait point dans la bonne compagnie et ne s'y plaisait guère. Quand on mit la bonne compagnie en coupe réglée, il changea lestement son habit à paillettes contre une carmagnole ; sa plume amoureuse trotta pour la liberté, l'é-

galité, la fraternité et la mort. Cela était plus facile que de se montrer gentilhomme. Il faisait jouer à l'Opéra des pièces *sans-culottes*, il composait des hymnes à l'Être-Suprême. Plus tard il figura comme employé supérieur, avec Dulaure, dans les premiers essais de l'Université de France, qui peut ainsi le revendiquer comme un de ses pères. Son poëme abominable, dont les impies de ce temps eux-mêmes, à l'exception de quelques forcenés, eurent honte, vit le jour en 1799. Après dix années de proscription sanglante, le culte commençait à reparaître timidement ; M. de Parny sentit le besoin de s'opposer à ce retour du fanatisme. Telle est la haine des renégats. Rien ne la désarme ni ne l'éclaire.

Parny, pourtant, n'était pas sûr de son incrédulité. Lorsqu'il tomba sérieusement malade, la peur le prit. Un médecin illustre qui lui donnait ses soins, l'excellent et pieux docteur Récamier, eut la charité de l'avertir que le temps pressait, et le conjura de songer à son âme. Le malheureux laissa échapper le secret de sa faiblesse. Il avait tout osé contre Dieu ; il avait osé encourir même le mépris des hommes. — Quoi ! s'écria-t-il, rétracter mes livres ! *Que dira-t-on?* Mais pendant que quelques restes de foi luttaient en lui contre la puissance de l'orgueil, l'heure de la miséricorde passa ; la main de Dieu s'abattit sur cette intelligence coupable. Parny vivait encore, il n'avait plus sa raison ; il était incapable d'exprimer et probablement de concevoir une pensée de repentir. Ainsi se termina tristement une vie triste. Vain et lascif, avide de plaisir et de gloire, mais disgracieux de corps et faible d'esprit, Parny vécut doublement rebuté, doublement malheureux. Son plus beau triomphe fut d'être reçu parmi les Quarante. L'Académie, en l'admettant, voulut

prouver qu'elle savait résister « aux envahissements de la superstition. » Napoléon exigea néanmoins que le nouvel académicien frappât d'une sorte de désaveu son plus illustre ouvrage. Il y consentit cette fois.

Parny eut un protecteur. Français (de Nantes), Mécène de tous les écrivains obscènes et impies, pourvut « le Tibulle français » d'une petite sinécure qui lui permit de rimer un second poëme contre le Christianisme. Cette saleté n'a pu trouver d'éditeur; les libraires même de la Restauration n'en ont pas voulu.

Quant au poëme imprimé, il fait toujours les délices du bagne; et c'est une excellente pièce de débit pour les colporteurs socialistes. A plusieurs il a valu l'amende et la prison ; mais ces gens-là sont si passionnés pour les beaux sentiments exprimés en beaux vers, qu'ils ne renonceront point à le répandre. A propos d'une condamnation prononcée contre eux sous le gouvernement de Juillet, *le National* publiait ces excellentes réflexions :

« Comment se fait-il qu'en frappant le marchand, on « ne recherche pas aussi les auteurs des ouvrages à l'aide « desquels il spécule sur la dépravation? Qu'on pour- « suive le libraire, soit ; mais laisser impuni l'écrivain qui « alimente son ignoble industrie, c'est ce qu'on ne peut « comprendre. On inflige une peine énorme à un libraire « qui vend *deux* exemplaires de la *Guerre des Dieux*, et « nous voyons des écrivains tout aussi hostiles que Parny « à la morale et à la religion étaler dans Paris leur luxe « et leurs rubans rouges. Il y a certes là quelque chose « qui blesse la conscience publique et qui est bien fait « pour détruire les bons effets que la Cour d'assises attend « de ses arrêts. »

Le National ne prononcerait pas aujourd'hui ces belles

paroles. Les auteurs dont il parle ont suivi leur pente et sont aujourd'hui de bons socialistes. Nous prions le *National* de nous faire cadeau du propos catonique qu'il tenait à leur endroit. Nous reprenons sa proposition.

Aucun homme de quelque valeur morale n'a jamais prononcé, ne prononcera jamais le nom de Parny sans dégoût. Dans un autre ordre, Parny trouva des admirateurs. L'un des plus prononcés fut Sylvain Mareschal, auteur du *Dictionnaire des Athées*, et l'un des gredins les plus affreux qui aient paru dans cette glorieuse époque de notre affranchissement, si féconde en toutes sortes de gredins. Celui-ci fut un de ces êtres que toute société compte pour ennemis mortels : ils y sont forcément des bannis, et nul moyen n'existe de constituer une société dans laquelle on puisse leur faire une place dont ils soient contents. Maîtres du monde, ils le voudraient encore détruire, car ils seraient encore méprisés.

Après s'être essayé dans la bergerie, sans succès aucun; hideusement bête, comme il était hideusement laid, Sylvain Mareschal connut sa vocation : il se gorgea de mauvaises lectures et vomit des obscénités et des impiétés. Chassé d'une bibliothèque où il avait pu se placer, et bientôt logé par arrêt dans la prison affectée aux gens de mauvaises mœurs, il attendit le jour des vengeances. Ce jour vint. La Révolution lui ouvrit les portes de Saint-Lazare. On peut penser si le personnage salua avec bonheur « l'aurore de la régénération sociale ».

Lié d'amitié avec Hébert, Chaumette et les autres, estimé de Marat, apprécié de Saint-Just, tous écrivains de sa force et gens de sa vertu, Sylvain se rua au pillage de la société. Il eut enfin le plaisir de voir égorger les grands, les nobles, les prêtres, la magnificence, l'élégance, la

beauté, l'honneur, tout ce qu'il n'avait pu, jusqu'alors, que haïr et insulter dans l'ombre. Ce furent d'heureuses années pour Sylvain ! Il publia pamphlets sur pamphlets et prit sa part à tout ce qui se fit de mal.

On ne remarque pas assez le rôle que jouèrent, parmi tous ces scélérats, ceux d'entre eux qui se piquaient de littérature. Les plus infâmes, les plus sanguinaires, les plus implacables s'étaient essayés dans les lettres, et n'avaient obtenu que des sifflets. Marat faisait des romans de cœur et des esquisses morales, Saint-Just des compositions bocagères, Robespierre des éloges académiques. Il est plus facile de concevoir la frénésie qui les emporta, lorsque l'on songe à toutes les tortures que ces vanités blessées durent subir. Rien n'est comparable à la rage du grimaud qui ne peut ni se faire craindre ni se faire admirer. Dans les temps calmes, les poëtes manqués deviennent des critiques ; dans les révolutions, ils deviennent des bourreaux. Plus d'un meurtre ne fut que la vengeance d'une épigramme. Nous pouvons nous expliquer cela parfaitement aujourd'hui, où tout ce qui s'est vu se peut revoir sur une plus grande échelle. Un certain nombre d'écrivains dont les œuvres n'ont obtenu que des succès sans estime, et un plus grand nombre qui n'ont obtenu ni estime ni succès, sont ou deviennent à vue d'œil socialistes. Tenez pour certain qu'au fond de leur âme s'agite quelque espérance d'être enfin un jour les plus forts contre beaucoup de choses et beaucoup d'hommes dont la grandeur offusque leur bassesse, dont le talent humilie leur sottise, dont le dédain écrase leurs injures. Qu'une révolution éclate, voilà des septembriseurs.

Une chose pourtant troublait Sylvain Mareschal. Quoique les églises fussent fermées, quoique le sang des prêtres

coulât sur tous les échafauds et qu'il y eût des échafauds partout, quoique l'on eût décerné à Marat des apothéoses, quoique l'on adorât la déesse Raison, quoique Parny chantât, Sylvain Mareschal avait un ennemi encore, qu'il n'était pas assuré d'avoir vaincu : c'était Dieu. Il le combattait sans relâche et ne se trouvait jamais content de ses victoires. Il résolut de lui livrer un assaut public, le second décadi de brumaire an II, sur la place du Carrousel, où l'on faisait ce jour-là une cérémonie funèbre en l'honneur de Marat. Des chœurs conduits par Sylvain Mareschal chantaient un « hymne » de la composition du citoyen Joigny, artiste dramatique, que l'on a vu plus tard à l'Ambigu-Comique représenter les pères *Ganaches :*

Formons des chants funèbres,
Donnons cours à nos pleurs :
Dans la nuit des ténèbres
Marat gît, ô douleurs !

Le buste du nouveau saint étant placé dans la chapelle qu'on lui avait destinée, et le peuple *ayant fléchi les genoux*, Sylvain prit la parole. Il récita d'abord des vers de sa façon, ce qu'il ne négligeait jamais de faire ; ensuite il prononça un discours contre Dieu. Voyez-vous cette scène ? le peuple agenouillé devant le buste de Marat, et Dieu insulté par Sylvain Mareschal !

« Un Dieu, dit-il, ne convient pas à l'homme : Surveillez « plutôt ceux d'entre vous qui sont chargés de vos intérêts « extérieurs. Vos agents ne sont pas fâchés que la foule « tienne sans cesse ses yeux levés au ciel ; pendant ce temps, « elle ne prend pas garde à ce qui se passe sur la terre...

« Qu'il soit donc proclamé le bienfaiteur de l'espèce hu« maine, le législateur qui trouvera le secret d'effacer du « cerveau des hommes le mot Dieu ! »

M. Proudhon n'est qu'un plagiaire !

Sylvain Mareschal est mort trop tôt pour l'accomplissement de ses vœux. Aucun législateur n'avait encore trouvé, de son temps, le *secret* d'effacer du cerveau des hommes le mot Dieu. S'il eût vécu jusqu'à nos jours, il aurait du moins pu applaudir à beaucoup d'efforts tentés par voie législative et par voie administrative pour atteindre graduellement ce but. Quel chaud ami aurait en lui certaine grande institution, où déjà Dieu n'a plus que des attributs mystiques, une nature douteuse, une existence incertaine ! Mais le pauvre Sylvain n'a point vu ces merveilles ; il a même vu tout le contraire. Ayant échappé au sort de ses plus intimes amis et survécu à sa chère guillotine, il apprit avec autant d'étonnement que de douleur la réouverture de quelques églises. Pour combattre cette offense à la raison, il fit paraître, en 1797, le *Code d'une société d'hommes sans Dieu*. Nous indiquons ce livre aux illustres rédacteurs de la *Voix du Peuple*. Qu'ils redorent leurs ancêtres ! Sylvain y ajouta, en 1798, les *Pensées libres sur les prêtres de tous les temps et de tous les pays*. Nous recommandons ce travail à M. Hugo ; il ne manquera pas d'y trouver des arguments contre l'esprit clérical. En 1799, un jeune insolent osa écrire un livre dans un autre sens, intitulé *le Génie du Christianisme*. Sylvain mit aussitôt la main à la plume, et lança : *Pour et contre la Bible*, ramassis imbécile d'objections ignares, destiné, disait Sylvain, à balancer le succès déplorable du livre fanatique de ce petit Châteaubriand. M. Pelletan nous saura gré de lui indiquer ce dernier chef-d'œuvre, qui est tout à fait dans le goût de ses savants travaux.

Sylvain ne borna pas là ses prouesses. L'infortuné n'avait point de succès. Il lui arrivait ce qui arrive à tant

d'autres, qui finissent par apprendre que les plus folles et les plus immondes audaces de l'impiété ne valent pas un peu de talent. Exaspéré, il rassembla ses forces et publia le *Dictionnaire des Athées*, « dernière écume du dix-huitième siècle ». Mais l'intention se trouva plus coupable que l'œuvre elle-même, qui est une ineptie. Pour grossir sa liste, où l'athéisme est le premier titre d'honneur, aux noms de Voltaire, de Rousseau, de Ninon, de Spinosa, de La Mettrie, de Vanini, il ajoute ceux de Pascal, de Montaigne, d'Arnauld, de Grotius, ceux même de Fénelon et de Bossuet. Il va plus loin, il y met saint Augustin, que M. Pelletan faisait entrer dernièrement, avec d'autres Pères de l'Église, et par des raisons aussi bonnes, dans les rudiments d'un dictionnaire des socialistes.

Le *Dictionnaire des Athées* fut la dernière lueur que projeta sur le siècle naissant ce précurseur de la république sociale. Il n'y ajouta qu'une brochure, terminée par un projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire, ce qui le rapproche encore davantage de M. Proudhon. Dans ce temps-là, on le crut fou. Une femme de ses amies, l'unique ami qu'il eût au monde, le réfuta avec emportement. Elle était athée et se nommait Gâcon Dufour. Ce nom traîne quelque part dans les catalogues. Ainsi, ils n'étaient que deux athées qui se connussent intimement, et voilà comment ils se mettaient d'accord. Néanmoins, ils ne cessèrent pas de se fréquenter. Sylvain se perfectionnait dans l'athéisme, il devenait même ascète. Ne pouvant pas empêcher le ciel d'être toujours sur sa tête, il fermait les yeux pour ne le pas voir. La fière Gâcon pouvait-elle refuser d'admirer tant de vertu? Elle reçut le dernier soupir de l'athée, le 10 janvier 1803. « Si ce dernier sou-

« pir était une âme, écrivit-elle, je devrais déclarer que « c'est une âme qui pue. »

Sylvain Mareschal n'écrivit pas à lui seul le *Dictionnaire des Athées ;* il fut aidé de Joseph-Jérôme Lefrançais, plus célèbre sous le nom de Lalande. On ne peut pas précisément appeler celui-ci un méchant ; il était athée pour faire parler de lui. La vanité le perdit ; il aurait pu devenir un savant estimable, il devint par vanité un personnage des plus grotesques. Cependant il s'honora toute sa vie par un trait de reconnaissance. Élevé chez les Jésuites, il leur a toujours rendu justice. Quelques paroles touchantes, où il exprime ses regrets, feront plus que ses contestables découvertes pour sauver son nom de cet oubli qu'il a toujours tant redouté.

Lalande fut l'inventeur de la *réclame.* Les ressources qu'il déploya pour forcer le public à s'occuper de lui sont dignes d'admiration encore maintenant, qu'on a vu tant de chefs-d'œuvre en ce genre. Il se fourrait partout, se mêlait de tout, écrivait dans tous les recueils. Il eut l'art d'intéresser les femmes à l'astronomie, qu'il professait, et elles le célébrèrent avec le talent qu'elles y savent employer. Mais il ne se contentait pas de ces bonnes trompettes, il employait aussi les journaux ; il obtint de quelques faiseurs de nomenclatures qu'ils donnassent à une plante le nom de *lalandia ;* quand Montgolfier eut inventé les aérostats, il fit une ascension ; enfin, il imagina de manger des araignées. Voilà ce qui s'appelle aimer la gloire ! Il portait dans sa poche une bonbonnière remplie de ces affreuses bêtes, et il les croquait devant les dames, qui poussaient des cris d'horreur. — « L'araignée, disait-il, a un goût de noisette. — Oui, répondit une femme, comme l'athéisme a un air de philosophie. » Malgré

quelques accrocs de ce genre, la réclame fit merveille. On en parle encore. Néanmoins tout s'use ; les araignées finirent par ne plus étonner. Lalande s'en aperçut, et il eut la faiblesse de se copier lui-même : il mangea des chenilles ; après les chenilles, il s'essaya sur les souris. Ce fou représentait bien tout ce que fait avaler aux hommes l'appétit de la renommée.

Ce fut en se régalant de la sorte que Lalande travailla au *Dictionnaire des Athées*. Dans ses vieux jours, il signait quelquefois ses lettres : *Lalande, doyen des athées*. Néanmoins, au fond, tout cet athéisme n'était qu'une pose, une araignée. Il avouait de bonne grâce que son incrédulité le tourmentait un peu. Toutefois, il ne se démentit pas au moment de la mort, et il termina sa vie d'histrion par un acte d'énergie sauvage contre lui-même. Voyant son heure approcher et s'étant fait lire une dernière fois les journaux, pour voir s'il y était question de lui, il fit retirer ses amis et sa famille, et il expira seul. Si son dernier mot fut une prière ou fut un blasphème, nul ne le sait. Presque immédiatement son corps devint noir et se corrompit.

Le volume contient d'autres notices non moins curieuses, non moins édifiantes, sur Condorcet, sur Chassebœuf, dit Volney ; sur Dulaure, hideuse figure de terroriste ; sur le colonel Touquet, amusante figure d'escroc ; sur les saint-simoniens et leur prophète ; sur l'église française et son primat. Tout cela, nous le répétons, est plein d'intérêt et fort instructif. On ne saurait trop répandre ce petit ouvrage ; aussi voyons-nous avec plaisir qu'il en est à sa troisième édition. Puisse-t-il arriver à la vingtième et à la cinquantième ! Puisse l'auteur, qui nous paraît avoir le don des découvertes intéressantes, et qui sait si bien mettre en œuvre ce qu'il a

trouvé, donner promptement à ces légendes une suite digne du commencement ! Hélas ! la matière ne manque pas, il n'y a nul risque à l'épuiser ; et si nous pouvions vider la mine, nos neveux la trouveraient encore remplie !

A PROPOS D'UN MAUVAIS PRÊTRE.

— 8 et 21 décembre 1850 —

I. Conseils à quelques journaux conservateurs. — Une sentence du jury. — Ce que c'est qu'un mauvais prêtre. — Quelques mots à propos du célibat des prêtres. Molière et Courier. — II. Dépit et fureur du *National*. — Inconséquences de ce journal en matière religieuse; inconvénients qu'il y a pour lui, dans le cas présent, à citer les statistiques. — Le *National* frappe les libres penseurs sur le dos des chrétiens.

I

Nous n'avons pas voulu affliger et rebuter nos lecteurs des détails d'un effroyable procès, qui vient de se terminer devant les assises de la Charente. Il s'agissait d'un malheureux prêtre, accusé d'adultère et d'empoisonnement. Nous protestons en toute circonstance contre la publicité dangereuse donnée à ces sortes d'affaires, quelle que soit la condition sociale des accusés. Nous la trouvons inhumaine, injuste, corruptrice, et nous croyons qu'il y a là quelque chose qui appelle l'attention du législateur. Tous les journaux n'ont pas pensé comme nous. Cinq ou six seulement se sont abstenus de rendre compte des débats, et deux, le *Pouvoir* et le *Corsaire*, ont dit pourquoi, avec un grand bon sens et une grande énergie de langage. Les

autres se sont fait un régal de ces souillures. Ils en ont nourri pendant huit jours la France et l'Europe. Que les feuilles socialistes s'emparent de pareilles armes, on le conçoit ; mais que les organes du parti conservateur les imitent, que le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel*, qui ont tant regretté l'un et l'autre, après Février, d'avoir publié les romans de M. Sue, se mettent à raviver ces plaies mal guéries, c'est ce que l'on a peine à s'expliquer. Ne comprennent-ils point que de tels coups blessent la société? ou serait-ce que le mal qu'ils peuvent faire est compensé à leurs yeux par l'avantage de publier, sans droit de timbre (1), une histoire qui égale les feuilletons des meilleurs faiseurs? Ils courent risque de payer ce plaisir plus cher qu'il ne vaut.

Les populations auxquelles ils fournissent, pour leur part, de semblables lectures, font les commentaires qu'ils n'auraient pas épargnés eux-mêmes, il y a trois ans, et dont ils s'abstiennent aujourd'hui. Le branle a été donné par eux ; il ne leur sert de rien de se taire, et, s'ils veulent savoir ce qui se dit tout haut dans tous les cabarets de tous les villages de France, ils n'ont qu'à prêter l'oreille aux murmures honteux et idiots des feuilles révolutionnaires. La fange où un seul prêtre est tombé, on s'efforce de la faire rejaillir sur tout le clergé. Nous ne manquons pas de *penseurs* qui s'en occupent activement, et qui partent de là pour jeter la pierre au seul ordre, au seul habit, à la seule chose qui soient encore respectés dans notre malheureux pays. C'est absurde, sans doute, mais nous n'avons pas le droit de mépriser l'absurde. Tout ce que nous voyons est le triomphe de l'absurdité. Tel qui, démentant aujour-

(1) Il y avait un droit de timbre sur les romans-feuilletons.

d'hui ses paroles d'hier, répète volontiers qu'un fait isolé ne prouve rien, et qu'on ne peut pas rendre le clergé tout entier responsable de la faute ou du crime d'un de ses membres, n'en est pas lui-même bien sûr, et se demande secrètement si en effet le crime imputé au prêtre qui vient de passer devant les assises, n'est pas une conséquence fatale de la loi du célibat. La classe intellectuelle d'aujourd'hui a été bercée dans cette sottise, comme dans beaucoup d'autres ; M. Victor Hugo en a fait un livre qui a obtenu le succès réservé à toute idée fausse. Malheur à qui se fie au bon sens du peuple pour rétablir la justice et la vérité ! Il n'y a plus là qu'une ardente croyance au mal, une passion, un désir sauvage de voir crouler toute supériorité matérielle ou morale. Que les journaux bourgeois y songent ! Les remparts derrière lesquels la bourgeoisie s'abrite ne sont ni bien nombreux ni bien solides : le clergé en est un. Si la révolution, triomphante un jour, cherche des victimes parmi les prêtres, ceux-ci peuvent dire d'avance :

Nous ne mourrons pas seuls et quelqu'un nous suivra.

Les considérations que nous présentons ici aux journaux conservateurs, tirent une nouvelle force de la décision du jury de la Charente. On sait ce que le jury représente. Il y avait deux accusés : ce malheureux prêtre et une dame de bonne et honorable famille, sa complice, suivant l'accusation, dans les deux crimes qui lui étaient reprochés. Le jury a éprouvé des doutes que les débats justifient, et dont le verdict rendu témoigne amplement. La dame a été acquittée, et le prêtre déclaré seul coupable. Mais, par une de ces compensations dont le jury donne souvent l'exem-

ple, il a reconnu des *circonstances atténuantes*. Quelles circonstances atténuantes? Les débats n'en ont point fait connaître d'autres, sinon que le crime d'empoisonnement aurait eu pour but de couvrir le crime d'adultère, qu'il aurait été longuement médité, et enfin accompli avec persévérance, durant trois jours. O justice des hommes !

Pour nous, sans vouloir manquer de respect à cette décision, sans songer davantage à prendre la défense du condamné, qui a paru peu recommandable, nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'on a surtout trouvé contre lui une circonstance aggravante, et nous pensons n'avoir pas besoin de l'indiquer.

Nous voudrions ne rien ajouter sur le compte de ce malheureux. Ses antécédents, révélés à l'audience, sans le représenter comme capable d'un si grand forfait, n'ont pas donné de lui, tant s'en faut, l'idée d'un bon prêtre. Il n'est plus innocent devant les hommes ; mais enfin, nul témoin vivant n'a dit : Je l'ai vu. Dans tous les cas, ce n'est pas nous qu'il trouvera sans miséricorde. Bien ou mal jugé, il n'y a pas de malheur comparable au sien ; car, eût-il pour lui, dans l'abîme où le voilà tombé, le témoignage de sa conscience, toujours est-il vrai que l'Église est insultée et maudite à cause de lui ; qu'il a paru devant ses juges les mains vides d'œuvres qui plaidassent sa cause ; qu'il devient un argument pour les ennemis de cette religion qu'il devait faire aimer, de cette Église à qui il était tenu de consacrer tous les mouvements de son cœur, toutes les paroles de sa bouche et toutes les actions de sa vie. Que n'a-t-il médité les paroles inspirées au Prophète par l'Esprit de Dieu, qui ne fait point de menaces vaines : *Et nunc ad vos mandatum hoc, ô sacerdotes ! vos autem recessistis de via et scandalizastis plurimos in*

lege, propter quod et ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.

Certes, quand un prêtre glisse dans le mal, c'est nous, chrétiens, qui aurions le droit de le maudire ; c'est nous qu'il blesse au cœur ; c'est nous qui savons ce qu'il outrage et qui connaissons la profondeur de sa chute et de son ignominie ! Comment en est-il venu là? Par quelle échelle de crimes secrets a-t-il perdu la vertu sacerdotale et mérité de perdre enfin la foi chrétienne ? S'il a encore la foi, quelle est sa lâcheté ! Et s'il ne crut jamais, quel monstre est-il, d'être entré dans l'Église en bafouant ses mystères, d'y être resté pour la souiller et pour déshonorer l'autel qui le nourrit ? Assurément, celui-là est un ignoble scélérat, un abominable hypocrite, et le plus pervers des hommes. Mais quoi ! tant qu'il n'a pas d'affaire avec les gens du parquet, ce misérable n'est après tout qu'une variété d'esprit fort, un philosophe qui croit, comme on l'enseigne dans les écoles de l'État, que Dieu est un nom et l'enfer un préjugé ; ce n'est pas un prêtre, c'est un libre penseur en soutane, qui pour aller au bagne, a trouvé plus commode de passer par la sacristie.

Que lui reprochent donc ces messieurs, ces écrivains si purs de la presse; ces grands mainteneurs de la discipline, qui tendent partout la main au prêtre révolté contre son Évêque; ces grands gardiens de la fidélité conjugale, qui poussent aux enchères pour acquérir la collaboration de Georges Sand et d'Eugène Sue ? Eh ! Messieurs, vous tirez sur vos troupes ! Les prêtres de cette espèce sont justement ceux qu'il vous faut. Ils pensent comme vous ; ils lisent vos ouvrages ; ils travaillent avec vous, et un seul d'entre eux fait plus de mal à l'Église que vous tous à la fois. Ne les poursuivez donc pas tant : si on les mettait

tous au bagne, avec quoi vous feriez-vous des curés constitutionnels ?

Répondrons-nous aux graves publicistes qui profitent de l'occasion pour rééditer, sur le célibat des prêtres, certaines bribes dont leur plate besace est garnie depuis les jours brillants de MM. de Jouy et Mérilhou ? Dans la douleur de ces tristes affaires, c'est un surcroît que d'avoir à repousser toujours les mêmes inepties. La *Gazette des Tribunaux* est pourtant là, depuis vingt ans, qui donne au moins un procès en adultère par jour ; et l'on sait si ce produit quotidien est seulement la dîme des moissons que fournit en ce genre la civilisation éclectique ! L'adultère approuvé, glorifié, sanctifié, est le thème de tous les beaux-esprits, mâles et femelles, qui écrivent des drames, des vaudevilles, des romans, et qui fondent des religions ; il est la préoccupation la plus constante des gens comme il faut, l'inépuisable texte de leurs plaisanteries. Ces messieurs de la presse le savent bien, et là n'est point la source de leurs larmes. N'importe : il n'y aurait plus d'adultère si les prêtres étaient mariés ! Ils citent Tartufe, et ils ont une page de Paul-Louis Courier qui prouve les dangers que la confession fait courir à la vertu des femmes. Ces exemples sont bien choisis ! Molière et Courier, dont les femmes ne se confessaient pas, furent en effet d'heureux et glorieux époux ! Il n'y eut point, depuis la guerre de Troie, de Ménélas plus authentiques. Chacun sait si les chagrins du pauvre Poquelin furent imaginaires ; et quant à Courier, il fit une belle fin, tout helléniste qu'il était. Sa femme non confessée, le fit assassiner par un valet de ferme, qui ne se confessait pas non plus.

Gens de bien, vous avez vos raisons pour détester le confessionnal ; mais dites-les donc !

II

Le *National* poursuit la religion catholique avec une rancune de rival malheureux. Il a toujours eu peu de sympathie pour les cultes chrétiens, et il ne flatte quelquefois les protestants que dans l'espoir de les convertir à son incrédulité. Mais depuis qu'il a essayé de mettre en pratique sa religion à lui, et qu'il l'a vue tomber comme une mauvaise parade, son dépit s'exhale avec une intarissable fureur. Telle était la rage de Scudéri contre Corneille. Malheureusement, le *National* se laisse entraîner à des blasphèmes dont il est impossible de s'amuser. Le corps d'un ennemi mort ne sent pas toujours bon. Cette décomposition de la vieille impiété du dernier siècle, ces pitoyables grincements, ces fades quolibets, ces mensonges malvenus et malsains, qui ne sont plus d'aucune doctrine, ni d'aucune langue, ni d'aucune probité, tout cela, quoique impuissant, est douloureux à entendre. Le *National* nous inspire peu de tendresse, et nous voudrions néanmoins le dégoûter de ces grossières et ridicules façons.

Quand on a eu de certains malheurs d'esprit, quand on a fait une pièce célèbre par une chute éclatante, le parti le plus sage est d'oublier cet accident, et surtout d'observer un silence respectueux à l'égard des chefs-d'œuvre qu'on s'est cru follement capable d'égaler. Si vous dites qu'il ne faut point de religion, on vous demande par quelle aberration et par quelle hypocrisie vous avez prétendu en fabriquer une ; on se rappelle l'entreprise et la huée. Elle reparaît dans toutes les mémoires, cette religion rationnelle, conçue dans vos cabinets et morte sur

la place de la Concorde, au bruit du sifflet le plus perçant, ce n'est pas peu dire, qu'aient suscité vos édits, vos docteurs, vos orateurs, vos vainqueurs, et tous vos succès et toutes vos vicissitudes ! Vous méprisez la religion du Christ, vous qui, de concert avec quelques femmes de lettres et quelques barbouilleurs d'esthétique, avez entrepris de renouveler, plus grotesque cent fois, la fête de l'Être-Suprême ! Vous méprisez la religion du Christ, après vous être sérieusement proposé de donner à la France cette religion des trois arbres sur un char traîné par quatre bœufs, dans un chœur de vestales à quarante francs la paire ! cette belle religion urbaine, politique et bucolique, qui avait pour gardiens les sergents de ville, pour apôtres et prophètes vous-mêmes, vous seuls; pour morale, rien du tout ! Vous méprisez la religion du Christ, qui depuis dix-huit siècles, a vaincu la coalition de toutes les forces, de toutes les passions, de toutes les violences humaines, quand votre religion, plus malheureuse encore que votre république, touchée une seule fois du crayon de Cham, a été balayée de la place avec les traces de ses ministres aux cornes dorées !

Proclamer que l'on n'est ni catholique ni chrétien, c'est une gentillesse qui ne prouve nulle part aucune supériorité d'esprit. Vous y avez encore plus mauvais goût que personne. Un bon bourgeois de Paris, M. Gorgibus, abonné de l'*Ordre*, pouvait bâiller au *Cid* et n'y rien comprendre, et le dire. Mais M. de Scudéri était infiniment plus ridicule que M. Gorgibus : il déblatérait contre le *Cid*, il provoquait Corneille à se mesurer contre lui l'épée à la main, et il avait fait des tragédies !

Voilà une première raison de vous taire : vous êtes un rival éconduit. Écoutez-en une autre.

Vous avez trois, quatre, cinq rédacteurs qui semblent principalement occupés à recueillir dans les journaux, dans les greffes, tous les faits de nature à compromettre l'honneur du clergé. Vous relevez avec soin, vous citez en grosses lettres les noms des prêtres qui sont convaincus ou qui sont accusés d'avoir forfait à la morale et à l'honneur. Votre dernier numéro contient une de ces statistiques, dressée à partir de la révolution de Février jusqu'à ce moment: on y compte trois noms, mais vous avez l'espérance d'y en ajouter bientôt un quatrième. Voilà votre gain: trois noms en trois ans ! Il s'est trouvé en trois ans, dans l'Église, deux prêtres et un frère des Écoles chrétiennes qui vous ont donné le plaisir de les voir en Cour d'assises. Nous examinerons tout à l'heure à qui ces personnages appartiennent réellement. En attendant, prenons-les pour nous. Voilà donc notre contingent dans la masse des coupables que la justice a frappés. Vous avez tout compté : ils sont trois. A qui appartient le reste? Ce reste ne mérite pas d'être passé sous silence. Le nombre en est de deux à trois cent mille : c'est un chiffre estimable. Au compte de qui le mettrons-nous? Si les trois que vous signalez appartiennent à la religion catholique, nous pouvons attribuer les deux ou trois cent mille autres aux autres religions, même à la religion des quatre bœufs.

Quand vous faites ces statistiques, vous avez un but apparemment, et ce but, qu'en effet vous ne déguisez guère, est d'établir que la doctrine catholique est une source de mauvaises mœurs. Vous insinuez que ces prêtres, ces religieux, ces chrétiens pervers sont fatalement poussés au crime par l'éducation qu'ils ont reçue, par la profession qu'ils exercent, par les dogmes qu'ils croient; vous voulez montrer que les misérables saisis par la justice

sont les types parfaits de tous les autres, qui, seulement, réussissent à se cacher. C'est un peu plus qu'absurde ; mais enfin, voilà ce que vous dites et ce que vous voulez prouver. Et si tel n'était pas votre dessein, à quoi bon tant de recherches et quel tort prétendriez-vous nous faire ? Donc, ce sont nos croyances qui enfantent ces forfaits. Un homme va à la messe, prie, se confesse : il est par là même prédisposé au crime ; et tous les prêtres sont des imposteurs, et les plus scélérats de tous sont ceux qui lisent l'*Univers*. N'est-ce pas ainsi que vous l'entendez ?

Mais vous nous accorderez bien que tous ceux qui passent par les mains de la justice humaine, tous ceux qui tuent, pillent, volent, assassinent, escroquent ; tous les menteurs, tous les impudiques, tous les adultères dépendent également de l'éducation qu'ils ont reçue, des doctrines qu'ils professent, des livres qu'ils lisent. Or, il s'en trouve environ cent mille par an, qui ne font point profession de christianisme, qui ne prient point, qui ne se confessent point, qui vont à d'autres cérémonies qu'à la messe, à d'autres instructions qu'au prône, qui lisent d'autres livres que *la Guide des pécheurs* et d'autres journaux que l'*Univers*..... Nous supplions le *National* de tirer la conséquence.

Des hommes qui, sans avoir peut-être poussé bien loin leurs études, sont cependant arrivés jusqu'à l'orthographe, devraient voir le mauvais tour que la logique leur joue, lorsqu'ils déclament contre les résultats immoraux et criminels des croyances et des pratiques catholiques, et lorsqu'ils dressent des statistiques pour le prouver. Elle leur fait honneur, la statistique ! *trois* contre *trois cent mille !*

Mais quoi ! cette proportion n'est pas exacte : si le *National* raisonnait, il verrait que ses calculs font à la religion

une part encore trop large. Ces trois coupables qu'il lui attribue sur l'effroyable troupeau que la loi humaine flétrit tous les ans, n'appartiennent pas en effet à la religion. Ou ce sont des lâches qu'elle a inutilement avertis de combattre leurs passions et qui s'en sont laissé vaincre ; ou ce sont des renégats qui ont aimé le mal et qui l'ont fait de propos délibéré, méprisant toute crainte de Dieu, sur les mêmes considérations et réflexions philosophiques qui ont déterminé le *National* à remplacer la religion chrétienne par la religion des quatre bœufs.

Les premiers sont de pauvres âmes qui ont failli ; le mal les a pu séduire ; ils se sont dit que peut-être, comme tant de beaux esprits le répètent, il n'y a pas de Dieu, et que les prêtres les trompent. S'ils se repentent, s'ils expient, ils sont déjà replacés dans l'ordre moral bien au-dessus du pharisien qui leur jette la pierre. Certes, l'Église, aux pieds de laquelle ils reviennent en pleurant, ne leur ferme pas ses bras et ne leur refuse ni sa tendresse ni son estime, tout couverts qu'ils sont des livrées de l'infamie ! Ils ont péché ; eh ! mon Dieu ! on en connaît d'autres qui ont fait pis, et qui ne vont pas au bagne, et que l'on salue. Bienheureux ceux qui sont punis ici-bas et qui se repentent ! Des deux larrons crucifiés aux côtés du Sauveur, quel était le plus coupable devant la loi humaine? L'Écriture se contente de nous dire que Jésus ouvrit le ciel à celui qui fut pénitent. Du moment qu'il se repentit, ce supplicié valut mieux que le gouverneur de la Judée et que le grand prêtre.

Quant aux ouvriers d'iniquité qui font le mal sciemment et volontairement, et par principe, et qui profitent pour le faire du respect qu'on accorde à leur caractère et de la confiance qu'inspire leur habit, nous avons eu déjà l'occasion

de le dire au *National* : ceux-là ne sont ni catholiques, ni chrétiens, mais tout simplement des libres penseurs perfectionnés et achevés. N'y a-t-il que le clergé où toute cette espèce se rencontre? N'abonde-t-elle point partout ailleurs? On entend parler tous les jours de quelque républicain très-vertueux et très-avancé qui vient, celui-ci d'emporter la caisse, celui-là de vendre ses frères, ce troisième de se vendre lui-même, et ce quatrième, de falsifier un papier. Si nous prétendions que ce sont là les types du républicain, que répondrait le *National*? Cependant nous prions le *National* de nous dire à quelle religion il estime que ces honnêtes gens appartiennent : voit-il de grands obstacles à ce qu'ils embrassent la religion des quatre bœufs, ou tout autre éclectisme?

Si le *National* entend parler d'un franc sacripant, sans foi, sans loi, sans patrie, hypocrite et effronté, faisant tous les rôles et se moquant de tous ; un homme enfin qui réalise en sa personne les principales qualités des héros du drame et du roman modernes, que le *National* aille le trouver ; qu'il l'interroge et l'étudie à fond ; qu'il sache quels livres il a lus, quels maîtres il a suivis ; qu'il lui demande en particulier ses opinions sur la confession, sur la prière, sur l'enfer. Il nous fera connaître ses réponses, et nous verrons ensuite de quelle doctrine religieuse ou de quel système philosophique cet homme relève. Nous verrons si ses idées sur l'enfer se rapprochent des dogmes catholiques ou des riantes peintures qu'en fait *notre* Béranger.

Le *National* veut-il procéder autrement? Qu'il nous cite un de ses grands hommes, parmi ceux qui ont méprisé ou combattu la « superstition du Christ », depuis Caïphe jusqu'à Voltaire (car il faut respecter les vivants); qu'il

choisisse entre les supérieurs, entre les capitaines, entre les hérésiarques, entre les écrivains, tout ce qu'il trouvera de meilleur et de plus pur. Nous verrons ce que dit la biographie, et ce que dirait aujourd'hui le Code pénal.

Si le *National* n'accepte ni l'une ni l'autre de ces propositions, qu'il étouffe donc et condamne au silence une animosité ridicule. Qu'il cesse de proclamer que l'Église est une caverne de malfaiteurs. Ses coups ne portent pas où il les adresse. Ce sont les libres penseurs qu'il frappe sur le dos des chrétiens ; c'est un autre 25 juin, que fait sans y penser ce Diomède de la République et de la philosophie.

M. DE LOURDOUEIX

Rédacteur en chef de la *Gazette de France* et auteur de la *Philosophie du Verbe.*

— 19, 21 et 23 septembre 1851 —

I. Opinion de M. de Lourdoueix sur l'*Univers.* — Notre opinion sur le journal de M. de Lourdoueix. — Quelle conduite devrait tenir la *Gazette* contre les ennemis de l'Église. — M. de Lourdoueix fait à la monarchie le mal qu'il nous accuse de faire à la religion ; en religion, il n'est qu'un demi-protestant. — II. Réponse de M. de Lourdoueix ; son livre de la *Philosophie du Verbe.* — III. Opportunité et nécessité de défendre l'Église et les pratiques de l'Église contre les calomnies de l'impiété. — La manière dont l'*Univers* les défend déplaisant à M. de Lourdoueix, le rédacteur de la *Gazette* est prié d'en indiquer une préférable.

I

Suivant la *République*, feuille révolutionnaire, la médaille miraculeuse fournit au clergé l'élément d'un commerce superstitieux et même frauduleux. Nous essayons de faire comprendre à la *République* combien elle se trompe, ce n'est pas une petite besogne ; et nous défendons l'honneur de la religion et du clergé. La *Gazette de France* intervient dans cette discussion. Profitons-en pour crayonner la *Gazette ;* elle y a droit.

M. de Lourdoueix, auteur de l'article, nous présente

« sans hostilité, dit-il, et sans amertume » des réflexions où il nous accuse : — d'avoir « de l'exagération dans nos « opinions religieuses ; — de prendre plaisir à heurter « sans cesse le sentiment public ; — de réveiller les an- « tipathies de la Révolution contre la religion ; — de « rechercher les propositions les plus énormes, les plus « nouvelles, les plus provoquantes, même pour des ca- « tholiques orthodoxes, en vue de flatter on ne sait quels « sentiments désavoués et repoussés dans le lieu même où « nous supposons qu'ils existent ; — de déborder l'auto- « rité religieuse en deçà et au delà des monts ; — d'é- « chapper à la sagesse du gouvernement spirituel ; — « d'attirer sur la foi catholique et sur ses ministres des « attaques toujours affligeantes, même dans ce qu'elles « ont d'injuste, de calomnieux et de déraisonnable ; — « de n'avoir pas un zèle selon la sagesse, — d'être ani- « més d'un esprit funeste à la cause catholique, — de « troubler le travail d'une société qui tend à se réconcilier « avec la religion, etc., etc. »

Il va sans dire qu'après ces considérations, M. de Lourdoueix nous donne tort sur tous les points. C'est un homme juste, dévoué à l'Église, et qui nous aime. Dans toutes nos polémiques, il n'a jamais manqué, lorsqu'il y a fait attention, de prendre parti contre nous. Presque toujours aussi, comme dans la circonstance présente, l'empressement qu'il a de nous communiquer son avis et ses lumières, ne lui laisse pas le temps de s'informer de quoi il est question.

Nous nous hâtons de lui apprendre que nous ne songions pas du tout à entretenir le public de la médaille miraculeuse, lorsque la *République* a trouvé bon de s'occuper de cette dévotion, et non-seulement de la tourner en

ridicule, mais encore d'y voir une spéculation, une supercherie, et, pour tout dire, une friponnerie du clergé.

M. de Lourdoueix, qui est un chrétien discret et conciliant, s'abstient en général de relever ces sortes d'attaques. La *Gazette* a bien autre chose à faire ! Mais ce silence, que nous ne nous sommes guère permis de blâmer, est-il d'obligation? Pour avoir un zèle « selon la sagesse », faut-il laisser insulter notre foi et celle de tant de fidèles qui portent la médaille et qui l'ont reçue, comme nous, de leurs Évêques, de leurs pères et de leurs guides spirituels, ou de la main même du Souverain Pontife ? Faut-il laisser passer sans réponse, lorsqu'il y en a de si simples et de si péremptoires, des calomnies comme celles que la *République* répand aujourd'hui à propos de la médaille ; comme celles qu'elle répandait hier contre l'œuvre de la Sainte-Enfance ; comme celles qu'elle répandra demain contre la Propagation de la Foi ou contre toute œuvre catholique qu'il lui plaira de décrier ?

Si M. de Lourdoueix pense qu'il faut répondre, mais mieux que nous ne faisons, à la bonne heure ! Qu'il nous donne un modèle, nous tâcherons de l'imiter. Au lieu de tirer honnêtement son chapeau aux moindres journaux et aux moindres journalistes qui attaquent tous les jours si indignement la religion, et de faire la révérence même au *Charivari* pour mettre sa respectable personne à l'abri des brocards, qu'il nous enseigne comment on combat de tels adversaires, comment on les réduit au silence, comment on prévient auprès de la bonne foi ignorante l'effet de leurs calomnies. Nous le suivrons d'aussi près que possible. Mais flatter tous les insulteurs de Dieu pour en obtenir des grâces personnelles, ou même supporter sans mot dire leurs calomnies et leurs blasphèmes, non ! Si M. de Lour-

doueix pense que c'est là cependant ce qu'il faut faire, nous croyons qu'il se trompe encore plus que nous.

Si vous avez à cœur la gloire de Dieu et la foi de vos frères, détestez ces mensonges iniques; protestez pour l'honneur de l'Église, votre mère, que l'on injurie ; fournissez une réplique au simple d'esprit que l'impudente affirmation de l'impiété étonne et déroute; fournissez-la même au blasphémateur, qui en rit aujourd'hui et qui en profite pour redoubler ses blasphèmes, mais qui peut s'en souvenir demain. Dites avec autant de sagesse qu'il vous plaira, mais dites tout haut, que, vous aussi, vous êtes de ceux qui suivent l'homme de Nazareth. Voilà le devoir qui passe avant toutes les considérations. Et comptez un peu sur Dieu pour réparer les inconvénients de la profession de foi publique qu'il vous demande.

Si vous considérez pourtant autre chose, si la ligne du journal et l'intérêt du parti vous préoccupent plus que l'intérêt des âmes, alors ces discussions ne vous regardent point. De quoi vous mêlez-vous? Vous avez besoin que la *République* vous cite avec éloge? Cela sera fait demain. Voilà la religion bien servie, et votre pauvre parti bien avancé!

M. de Lourdoueix emploie un autre argument. Il nous cite le P. Ventura, le P. Lacordaire, le P. de Ravignan. Personne, dit-il, ne répond rien à ces grands orateurs. Il se trompe. On leur répond précisément tout ce que l'on nous répond à nous-même, et si l'on jugeait du mérite de leurs prédications par l'effet qu'elles produisent sur une certaine classe d'impies, il faudrait leur conseiller de ne plus prêcher. On ferait un volume des injures adressées à chacun de ces hommes éminents, et il en faudrait deux pour le P. Lacordaire, précisément à cause du contingent

qu'y ont fourni les amis de la *Gazette*. Est-ce que la renommée incontestable et incontestée du P. de Ravignan, est-ce que l'auréole de talent et de vertu qui l'entoure à tous les yeux et qui arrêterait l'injure même sur les lèvres de M. Sue, a jamais détourné une calomnie de la tête des Jésuites ? Est-ce que les Jésuites ne sont pas attaqués, diffamés dans tous les journaux? Est-ce que, là encore, la *Gazette* n'a pas apporté son petit appoint?

Pourquoi donc M. de Lourdoueix, pendant qu'il était en verve, n'a-t-il pas reproché à monseigneur l'archevêque de Paris l'aveu qu'il donne à ce catéchisme qui a provoqué les « attaques affligeantes » de M. Jacques ?

Honnête homme, pour l'amour de Dieu et de vous-même, gardez le silence, et ne faites plus de ces choses louches et couvertes dont on voit trop le secret dessein ! Songez donc que tout ce que vous nous dites à propos de la religion, on pourrait vous le dire à propos de la politique. Voici un discours que vous adresse M. Chambolle : « Si « M. de Lourdoueix montrait moins d'exagération dans « ses sentiments monarchiques » (hélas! que M. Chambolle est injuste! mais il le dit) ; » s'il ne semblait pas « prendre plaisir à heurter le sentiment public, à réveiller « les antipathies de la révolution contre la monarchie ; s'il « imitait la sagesse des autres conservateurs à l'égard des « prétendus droits héréditaires ; s'il n'allait pas chercher « loin les idées et les souvenirs, les odieuses images de la « monarchie traditionnelle pour les imposer à l'approbation « d'une nation où cette institution a péri pour toujours, « où elle est condamnée par l'esprit public ; s'il ne recher- « chait pas les propositions les plus énormes, les plus « nouvelles, les plus provoquantes même pour les roya- « listes orthodoxes, en vue de flatter nous ne savons quels

« sentiments désavoués et repoussés dans le lieu même où « il les suppose ; s'il ne débordait pas l'autorité royale en « deçà et au delà de la frontière ; s'il n'échappait pas à la sa- « gesse de la pensée royale ; s'il n'attirait pas sur la foi mo- « narchique des attaques toujours affligeantes, même dans « ce qu'elles ont d'injuste ; s'il avait un zèle suivant la sa- « gesse ; s'il n'était pas animé d'un esprit funeste aux « idées qu'il défend, si... si... si... Qui est-ce qui trou- « blerait alors le travail d'une société qui tend à se récon- « cilier avec la monarchie? »

Que M. de Lourdoueix réponde à ce que lui dit M. Chambolle en faveur de M. le prince de Joinville ; qu'il réponde à ce que d'autres lui disent dans le même sens en faveur de M. Bonaparte ; à ce que d'autres encore lui disent, toujours de la même manière, en faveur de M. le comte de Chambord. Sa réponse complétera celle que nous lui faisons ici. Nous n'en effacerons que la fierté et l'esprit d'indépendance ; car M. de Lourdoueix peut dire qu'il est comme nous dans le droit, il n'est pas comme nous dans l'ordre. Nous vénérons une autorité qui peut nous imposer silence, et nous nous tairons aussitôt ; M. de Lourdoueix conteste qu'aucune autorité puisse ni lui enseigner à parler ni l'obliger à se taire. Tant que nous ne sommes pas avertis, nous pouvons croire que nous ne nous trompons point ; M. de Lourdoueix, après comme avant l'avertissement, en religion comme en politique, décide simplement qu'il a raison. Il prétend faire la leçon aux catholiques, et il n'est qu'un demi-protestant.

II

M. de Lourdoueix dit qu'on lui répond en « gladiateur impuissant », avec des « traits dont le fer est trempé dans le venin ». Voilà bien des cris pour peu de chose, et M. de Lourdoueix nous paraît oublier ici qu'il est un homme essentiellement posé et qui fait état de ne présenter ses réflexions qu'avec un doux sourire. Il lui a paru bon de nous accuser « sans hostilité et sans amertume », de faire à la religion tout le mal possible, ce qui semble indiquer qu'il a remarqué chez nous un grand fonds de sottise ou un grand fonds de méchanceté. Nous lui répondons — sans hostilité et sans amertume — que le mal qu'il nous accuse de faire à la religion, on l'accuse lui-même de le faire à la monarchie. Quel venin voit-il là dedans? Est-ce que M. de Lourdoueix aurait voulu qu'on ne lui répondît point? C'eût été le traiter avec trop peu de considération, et quand il daigne abandonner un moment le soin de donner un Président à la France pour se rendre notre adversaire, il ne peut exiger que nous déclinions l'honneur qu'il nous fait.

Venant à nos arguments, il les trouve faibles. Lorsqu'il nous reproche de nuire à la religion, dit-il, ses reproches sont très-fondés et il a parfaitement raison, mais ceux qui lui reprochent de nuire à la monarchie ne savent ce qu'ils disent; la *Gazette* défend très-bien les doctrines monarchiques, les présente d'une façon claire, leur ôte ce qu'elles ont de répugnant, les rend tout aimables, leur attire un nombre fou de partisans, leur fait faire un immense progrès. Les malheureux qui ne pensent pas là-dessus comme

M. de Lourdoueix et comme la *Gazette* sont évidemment des insensés. Le nombre, heureusement, en diminue tous les jours.

Nous laissons aux deux ou trois fractions du parti légitimiste qui excommunient M. de Lourdoueix le soin de le réfuter. Pour nous, sa réponse signifie tout uniment qu'il croit défendre les idées monarchiques comme elles doivent être défendues. Eh bien! nous croyons, de notre côté, que nous défendons nos convictions religieuses comme il faut les défendre. M. de Lourdoueix soutient le contraire. Qu'est-ce que cela prouve?

Vous voyez bien, dira-t-il, que la *République*, et la feuille de M. Chouippe, et l'*Événement*, et la *Presse*, et le *Charivari*, et la *Liberté de penser*, et vingt autres feuilles qui ne demandent évidemment qu'à se réconcilier avec le catholicisme, pensent de l'*Univers* exactement comme moi. — Nous le voyons bien. Qu'est-ce que cela prouve?

Quand M. de Lourdoueix, par ses paroles discrètes et par le soin qu'il aura pris d'assaisonner les doctrines monarchiques au goût révolutionnaire, sera parvenu à rattacher ces feuilles à la monarchie, nous pourrons voir ce que vaut sa tactique. Cependant nous ne nous engageons à rien.

Il nous fait remarquer qu'il combat le droit divin, qu'il n'en veut pas pour la royauté ; et il ajoute qu'il fait « pré- « cisément en politique ce qu'il voudrait que l'*Univers* fît « en religion. » Bien obligé! Pour nous, il nous est impossible de renier le droit divin ni en religion ni en politique.

Et encore une fois, que M. de Lourdoueix nous dise donc à quoi lui ont servi tous ces reniements; qu'il nous montre ses convertis.

Il y a un autre point, le plus important, que nous avions soumis aux méditations de M. de Lourdoueix, et qu'il esquive. Nous l'avions prié de nous dire s'il croit qu'il faut garder le silence quand les ennemis de la religion attaquent ses dogmes, ses pratiques, ses ministres, son histoire? Et dans le cas où il estimerait que toutes ces choses valent la peine d'être défendues, comment il croit qu'il les faut défendre, lui qui ne les défend jamais?

N'est-il permis de traiter ces questions que dans de gros livres qui échappent complétement à la critique, parce que personne au monde, ni amis ni ennemis, ne se sent le courage de les ouvrir?

Il y a un de ces gros livres, intitulé la *Philosophie du Verbe,* dont l'auteur (nous ne le nommerons pas, pour n'être point accusé de « tremper nos traits dans le venin ») devrait conseiller au rédacteur de la *Gazette* d'être plus indulgent pour les efforts des rédacteurs de l'*Univers*. Cet auteur, dans cette grosse *Philosophie du Verbe,* dogmatise à tort et à droit sur toutes sortes de choses qu'il n'entend point; et par zèle pour la vérité catholique, dans le louable but de la rendre aimable, il arrive à démontrer parfaitement... le bouddhisme! Voilà ce qu'on peut appeler un zèle qui n'est pas selon la sagesse. Dans d'autres écrits moins médités, ce même auteur, toujours dans les mêmes excellentes vues, professe un gallicanisme qui n'a pas grand'chose à faire pour être tout à fait protestant. L'*Univers,* quelle que soit son exagération, ne va pas aussi loin que ce sage dont M. de Lourdoueix est fort ami. Il se borne à défendre une dévotion approuvée, et à ne pas supporter que l'on attaque l'honneur du sacerdoce. Faites mieux, ou nous laissez faire.

III

M. de Lourdoueix nous fuit en se plaignant d'avoir reçu de nouveaux « traits envenimés ». Véritablement, cette sensibilité est étrange chez un écrivain qui s'est généralement peu préoccupé, dans ses rencontres avec nous, d'observer les lois de la courtoisie et qui a négligé même celles de la justice. Au milieu d'une polémique où nous défendons sa religion et son culte grossièrement injuriés, il intervient, non pour nous donner assistance, mais pour nous donner tort. Il nous donne tort de la manière la plus inique, il ne tiendrait qu'à nous de dire la plus « envenimée ». Il parle comme si nous étions les agresseurs, lorsqu'il sait fort bien que nous repoussons des calomnies que nous n'avions aucunement provoquées. Il nous accuse de prendre une sorte de plaisir à compromettre la religion, lorsque nous nous bornons à ne pas renier une dévotion que toute l'Église autorise et propage. Il part de là pour accumuler contre nous des reproches dont la conclusion la plus douce est que nous trahissons la religion ou par ignorance ou de dessein formé. Croit-il donc que de pareilles *réflexions* deviennent justes et obligeantes, parce qu'il lui plaît d'ajouter en *post-scriptum* qu'il les présente sans hostilité et sans amertume? Eh! nous connaissons les ruses du métier ; la *Gazette* a eu le temps de nous apprendre à déguster le fiel de la modération!

De quels traits envenimés se plaint M. de Lourdoueix? Il affirme que nous défendons mal la religion ; nous lui répondons qu'il est sans titre pour nous faire ce reproche, lui qui ne la défend jamais. Il nous accuse d'avoir des

opinions exagérées, même chez les orthodoxes ; nous lui répondons qu'il a des opinions exagérées, même chez les gallicans. Il prétend que nous soutenons des nouveautés ; nous lui répondons que nos nouveautés sont plus anciennes que ses vieilleries, et qu'il lui est arrivé, à lui qui parle, un jour où il voulut faire quelque chose pour la foi, de publier une *Philosophie du Verbe*, fort verbeuse et peu philosophique, dans laquelle il avance, sans le savoir, des propositions bouddhistes. C'est le plus légitime usage du droit de légitime défense. Nous pouvons sans doute nous permettre de rechercher quel est le docteur qui nous fait la leçon. M. de Lourdoueix veut-il que nous lui prouvions qu'il est bouddhiste? Ce sera bientôt fait.

Mais il y a un point plus important à vider, d'où M. de Lourdoueix s'éloigne avec une légèreté surprenante, et où nous nous efforcerons une troisième fois de le faire venir, car c'est le point même de la discussion entre nous. Nous lui avons demandé à deux reprises, nous lui demandons encore quel est son sentiment sur les attaques, sur les provocations, sur les calomnies que nous adressent incessamment les journaux et les hommes qui font profession de ne pas croire en Notre-Seigneur Jésus-Christ et de mépriser son Église.

Faut-il y répondre?

Comment faut-il y répondre?

Puisque M. de Lourdoueix intervient dans la querelle entre la *République* et nous, il a sans doute une opinion sur cette querelle et sur les querelles semblables qui s'élèvent journellement. Quelle est son opinion?

Il n'y a pas une femme pieuse, pas un laïque un peu dévot, pas un prêtre, pas un évêque en France qui n'ait distribué, non quelques centaines, mais quelques milliers

de médailles de la sainte Vierge. Si M. de Lourdoueix est grand-père ou grand-oncle, il n'a qu'à regarder au cou de ses petits-enfants et de ses petits-neveux : ils lui montreront la médaille en lui récitant la prière qu'on y a gravée, première prière qu'apprennent à bégayer les enfants catholiques. Il la verra, cette médaille, s'il veut faire quelques recherches, à bien d'autres qu'aux enfants. Je l'ai vue, moi, sur la poitrine du maréchal Bugeaud, et ce signe était quelque chose de plus pour lui qu'un souvenir pieux de sa femme et de sa fille. Je l'ai vue dans les mains ensanglantées et sur les lèvres de plus d'un soldat mourant loin de sa famille et de son pays, dernier souvenir de Dieu et de la maison, dernière consolation, dernière espérance de la vie, dernière prière élevée vers le ciel au moment suprême.

Eh bien, cette médaille, cette confession de foi matérielle à la sainteté, à la puissance et à la miséricorde de Marie, mère de Jésus que nous adorons, un malheureux écrivain se donne le plaisir de diffamer ceux qui la distribuent, ceux qui la portent, ceux qui l'honorent. Il le fait en son style, comme s'expriment sur tout ce qui est respectable les gens qui ne veulent plus être respectés. Non-seulement il prodigue la raillerie et l'injure, mais il se répand en calomnies ignobles; il crie à la spéculation et même à la profanation! Au fond, que veut-il? Il veut jeter son blasphème entre le sentiment pieux qui offre la médaille et le sentiment confiant qui la reçoit; il veut décrier, déshonorer un signe chrétien; obtenir, enfin, que les ignorants qui auront lu ses diatribes refusent désormais ce signe, perdent l'habitude de réciter cette prière. S'il vise à autre chose qu'à l'honneur de montrer son bel esprit, voilà le but qu'il se propose. Il a essayé un jour de s'attaquer aux ordres reli-

gieux ; un autre jour, il a entrepris de donner son opinion sur la création de l'homme : ces thèses se sont trouvées fortes pour lui, il se rabat sur la médaille ; c'est toujours une manière de s'escrimer contre le christianisme. Faut-il le laisser faire? Parce qu'il est absurde et injurieux et qu'il a dès longtemps pris son parti de ne comprendre aucune explication, faut-il lui donner gain de cause et le laisser aller? Mais, d'abord, cela serait peu charitable pour ce pauvre homme. Il se porte bien aujourd'hui, il est très-content de son petit génie, et il se moque agréablement des superstitions chrétiennes. C'est à merveille. Il n'en aura pas moins le râle un jour. Alors, si la main pieuse qui l'aidera à boire son dernier verre de tisane lui présente la médaille de la sainte Vierge, il pourra n'être pas fâché de savoir ce que c'est, et d'être fixé, quoi qu'il en dise, sur le caractère véritable de cette « spéculation ». Il faut donc l'en instruire ; il en fera ce qu'il voudra. Plus d'un a tiré bon parti de connaissances semblables, acquises de la même façon. Mais ce n'est pas tout, et ce monsieur, que nous devrions encore réfuter quand même il serait seul, n'est pas seul. Il y a la galerie ; il y a les gens de bonne foi qui, sans parti pris pour ou contre l'Église, ignorant si on l'attaque avec justice ou à tort, attendent pour se prononcer ce que répondront les chrétiens. Faut-il laisser croireà ceux-là que les chrétiens n'ont rien à répondre et que la médaille n'est en effet qu'une spéculation et qu'une friponnerie?

Quel est l'avantage de ne pas répondre? Certainement, M. de Lourdoueix connaît trop les gens qui se livrent à ces sortes d'attaques pour attendre qu'ils se taisent parce que l'on se taira. Ce n'est pas à la médaille, ni aux crucifix, ni aux chapelets qu'ils en veulent, c'est au catholicisme,

et ils s'en vantent. Faisons le catholicisme aussi timide, aussi silencieux, aussi caché que nous le voudrons et qu'ils le demandent : tant qu'il vivra, nous n'obtiendrons pas qu'ils le tolèrent. Pour les contenter, supprimons les processions, ils demanderont que nous fassions taire les cloches; faisons taire les cloches, ils exigeront qu'on abatte le clocher ; abattons le clocher, ils nous ordonneront de raser l'église ; l'église rasée, s'il reste un prêtre et un autel, ils se plaindront encore, et ils finiront par ne plus supporter qu'on fasse même des *philosophies du Verbe :* — Le bouddhisme, diraient-ils, n'y domine pas assez. Ils ne veulent du catholicisme à aucun prix, ni intégral, ni mitigé ; pas plus qu'ils ne veulent de la monarchie, si savamment et si inutilement apprêtée à leur goût par la *Gazette de France*.

Puis donc qu'il est impossible d'obtenir d'eux même une honteuse et dangereuse paix en gardant le silence, prenons le parti de leur répondre. Aussi bien, n'en déplaise à la sagesse de M. de Lourdoueix, c'est ce que les chrétiens et l'Église ont toujours fait, dans tous les temps et partout ; et nos plus beaux livres, après les divines Écritures, ne sont guère que des réponses et des polémiques dont ceux qui les ont provoquées n'ont que très-rarement paru satisfaits. Nous ne savons pas si on trouverait parmi les écrits des Docteurs, des Pères et des grands apologistes un seul petit traité qui ait eu la paisible fortune de la *philosophie du Verbe*. Les incrédules les ont critiqués, falsifiés, déchirés avec une renaissante fureur. Jamais cette race menteuse des sophistes et des impies n'a souffert patiemment qu'on lui arrachât un mensonge, ni qu'on la forçât de s'incliner devant une vérité : plutôt que de reconnaître la vérité, plutôt que d'avouer ses mensonges,

elle s'est toujours jetée dans l'injure, dans la calomnie, dans le blasphème. Elle est telle aujourd'hui qu'elle fut toujours. Nous avons vu, il n'y a pas longtemps, l'*Imitation de Jésus-Christ* insultée avec une rage idiote, et le *Catéchisme* du diocèse traité de la même façon. Quand de pareils livres excitent de pareils délires, tout est dit sur l'effet que produisent la raison et la vérité sur certains esprits. On ne peut pas espérer de fermer la bouche aux maniaques qui ne l'ouvrent que pour le blasphème; mais il faut s'efforcer de raffermir les intelligences que leurs cris parviennent à troubler.

Ainsi, nous devons combattre, nous devons répondre. Mais comment faut-il combattre, comment faut-il répondre ? Souvent des libres penseurs, des incrédules, de fiers esprits, que ni les Pères, ni Bossuet, ni Fénelon n'ont su convaincre, nous ont dit : Combattez comme Bossuet, comme Fénelon, comme les Pères de l'Église. M. de Lourdoueix ne nous opposera pas ce lieu commun. Premièrement, lui qui fait des *philosophies du Verbe*, il connaît la difficulté d'égaler ces maîtres; secondement, il les trouverait exagérés, violents, impolis, poussant l'orthodoxie au delà des sages tempéraments que notre temps requiert. Il ne nous indiquera pas ces modèles, et nous attendons qu'il nous en donne un, qui sera encore difficile à imiter, mais non pas désespérant : c'est lui-même.

Que M. de Lourdoueix nous enseigne à défendre la religion, qu'il nous montre par son exemple comment il faut s'y prendre : voilà notre vœu très-sincère et très-ardent. Qu'il ne reste plus là, presque oisif, tout à fait oisif même comme chrétien et fils de l'Église, perdant son temps et son talent à célébrer les beautés incomprises et infécondes de la *ligne*. En vérité, s'il veut nous initier à cet art de

réfuter les adversaires de la religion sans leur déplaire et sans leur laisser la ressource de l'outrage et du scandale ; s'il veut nous dire comment nous aurions dû répondre à M. Chouippe, à M. Pelloquet, à M. Colin, à M. Guéroult, à M. Jacques, à tant d'autres ; s'il veut lancer son journal dans ce champ de bataille au risque des traits, envenimés ou non, qui pourront l'atteindre personnellement, nous sommes prêt, quand même il ne réussirait pas, à lui vouer autant d'admiration et de reconnaissance que nous avons pu depuis quelques jours lui occasionner de déplaisir.

PROUESSE D'UN NOUVEAU ROLLAND.

— 7 MARS 1852 —

Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital. — Un avis aux gens de littérature. — Manifeste-Rolland. — Le *Nouveau Journal*.

Il y a une vieille chanson du temps de nos grands poëtes, qui dit :

Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital.

Dans l'intérêt de la poésie, nous avons regretté, sans y attacher d'ailleurs beaucoup d'importance, que Pégase ne connût plus assez ce chemin-là (1). Où serait le mal, en effet? « Les grands hommes » montés sur Pégase qui se laisseraient porter à l'hôpital, seraient de mauvais cavaliers, du moins pour cette monture, et feraient mieux d'en choisir une autre. C'est à quoi on les verrait se résoudre promptement, si Pégase aujourd'hui connaissait un autre sentier que celui du moulin. Il en serait moins excédé, le pauvre animal, et nous aussi. Écrire cesserait d'être un négoce, et deviendrait une vocation. Il faudrait avoir un don quelconque, ou d'imagination, ou de style, ou d'é-

(1) *V.* dans la 1re série des *Mélanges* l'article intitulé : *D'une théorie de M. Ponsard*. (16 février 1852.)

tude ; il faudrait, pour employer le proverbe, avoir le diable au corps ; non pas l'affreux diable de l'orgueil, de l'envie, de la diffamation, de la luxure, mais le beau diable fier et sérieux qui fait aimer le travail, et qui désintéresse de tout, excepté de la gloire. On serait auteur à ses risques et périls, pour la joie de l'être, pour savourer le plaisir de dire de belles choses et de les dire bien. On aurait quelquefois un peu froid, un peu faim peut-être ; on passerait l'été sans linge et l'hiver sans manteau ; l'hôpital deviendrait, comme l'Académie, une des perspectives de la vie littéraire ; mais on ferait des vers, on rêverait l'éternelle mémoire de Camoëns et du Tasse, et ce serait une vie moins méritoire et plus douce que celle du soldat et de l'artisan. Pourquoi l'homme de lettres tout pur, l'éplucheur de diphthongues, n'aurait-il pas son champ d'honneur comme l'homme de guerre, puisqu'il prétend avoir ses invalides ?

Ce n'est pas assez aimer les muses de ne leur faire la cour que pour attraper des rentes. Nous voudrions admirer quelque détachement des misérables biens d'ici-bas dans ces âmes éprises de la renommée ; nous voudrions que le poëte entrât dans la carrière avec ce dévouement ingénu de l'enfant du peuple qui s'enrôle au premier bruit de tambour, un peu pour devenir maréchal de France, beaucoup pour avoir le plaisir de porter l'épée, ne daignant songer ni à la fatigue, ni aux blessures, ni à la mort, ne daignant pas surtout songer à la pension de retraite. Assurément, s'il en était ainsi, la littérature jetterait un autre éclat, et le gain public n'y serait pas mince. Il se ferait encore de mauvais livres, nous le savons bien, il s'en fera toujours ; mais le flot des inepties imprimées diminuerait des trois quarts. Oh ! oh ! diraient ces mes-

sieurs, il faut de l'esprit, de l'observation, du bon sens, de la décence : le métier se gâte :

Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital.

Vidons les étriers !

Et au lieu d'écrire sottement et malhonnêtement, ils s'exerceraient à vivre de quelque autre industrie.

Encore une fois, où serait le dommage, même pour eux ? Car, que Pégase, puisque Pégase il y a, les mène à l'hôpital ou ailleurs, il ne les mènera jamais à rien de bien illustre. Quelles que soient, à leur égard, les complaisances de la fortune, on peut en toute assurance les défier d'échapper jamais, soit au dégoût, soit au dédain. Ils auront beau même réussir : ils seront toujours rongés d'envie ; ils n'obtiendront jamais un triomphe qui les délivre de l'âpre ennui d'être sans talent. Ils amasseront des rentes ; mais la gloire de l'esprit, ils ne l'auront pas ; ils laisseront du linge et un mobilier, mais ils ne laisseront pas une page, à moins que ce ne soit quelque monument de stupidité, qui se dresse dans l'histoire littéraire comme un gibet. Voilà ce qu'ils gagnent à rimer *malgré Minerve*... quand ils gagnent. Mais, combien ne gagnent rien ! En dépit des complaisances du Gouvernement et des faiblesses du goût public, en dépit des scandales de la popularité, la grande condition, pour réussir dans le métier des lettres, c'est encore le talent. Or, le talent manque, il manque tout à fait. On est lourd, on est plat, on est morne, on est ennuyeux, et le régal est chiche au banquet de la vie. Quel bonheur pour ces pauvres diables, si tout de suite la voix sévère de l'expérience leur disait : « Mon garçon, jette la plume ; tu vas sécher

d'envie et mourir de faim ! » Tel qui bat le pavé, offrant sa prose aux journaux, ses pièces aux théâtres, ses vers aux académies, et qui fait maigre chère à tous ces râteliers, vivrait honoré derrière un comptoir, et mourrait gras, sans avoir offensé la pudeur publique.

Tel est le rêve de haute philanthropie littéraire et sociale qui nous a fait regretter que Pégase ne connût plus assez le chemin de l'hôpital. Nous pensions dire la chose la plus innocente, et nous attendions presque les remercîments de la Société des Gens de Lettres. Tout au contraire, on nous voue aux dieux infernaux. Un écrivain que nous n'avons point l'honneur de connaître, rédacteur en chef d'un journal que personne ne connaît, trouve que nous avons des idées abominables, et même féroces, et s'échauffe là-dessus de la façon la plus immodérée, criant que nous en voulons *à sa peau* (c'est ainsi qu'il parle) et à celle de tous les nourrissons des muses, jeunes et vieux.

Convaincu du péril que nous faisons courir à la République des lettres, il la convoque à se lever tout entière pour nous écraser une bonne fois. Au fond, nous voyons trop où il en veut venir : il veut que nous parlions de lui. C'est beaucoup de présomption de la part d'un enthousiaste à qui il manque bien vingt coudées pour être digne d'écrire dans le *Charivari*. Mais bah ! couronnons cette audace et laissons espadonner notre Rolland.

Voici donc ce que nous lisons dans le troisième numéro du *Nouveau Journal*, feuille consacrée « à la littérature, aux sciences et aux beaux-arts » :

> Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital.
>
> *Univers religieux* (L. Veuillot).

« Eh bien ! oui, c'est en France, c'est à Paris, c'est dans un

journal que cette phrase a été écrite ; c'est en plein soleil de la civilisation, c'est en plein dix-neuvième siècle, c'est aujourd'hui qu'il s'est rencontré un homme, dois-je dire un homme? un énergumène, un fou, que sais-je? une hyène à tête d'homme, une sorte de bête fauve qui a rugi ce cri de haine.

« Ah ! naïfs que vous êtes ! vous croyez qu'il suffit de penser, de travailler, de lutter, vous croyez qu'après avoir bravé les dégoûts, la pauvreté, la faim, qu'après avoir monté douloureusement le sentier épineux de l'art, après vous être déchiré les mains et le cœur à tous les buissons sanglants de l'indifférence et de l'envie ; vous croyez que lorsque vous aurez ridé votre jeunesse studieuse sous la lampe des nuits, quand vous aurez mis dans une œuvre tout ce que vous aurez au cœur d'intelligence et de loyauté, quand vous aurez produit aux yeux de la foule une de ces choses grandes et sublimes qui honorent un peuple et qui rayonnent à travers les siècles, une de ces créations puissantes et vivaces qui font que l'inconnu d'hier s'appellera tout ce long demain qu'on nomme éternité: Homère, Virgile, Dante, Rabelais, Shakespeare, Molière ou Balzac; vous croyez, pauvres fous ! pour prix de ces pensées sans nom, de ces souffrances ardues, de cette spirale immense de douleurs lentement gravies, avoir bien mérité du genre humain ? — Eh bien ! non.

« Vivants, vous aurez eu vos envieux, vos calomniateurs, vos Zoïles; morts, vous aurez un Veuillot qui s'acharnera sur votre tombe.

« Votre vie n'aura été qu'un long poëme de larmes, une interminable Odyssée de souffrances, et au bout de tout cela vous n'aurez conquis ni l'argent que vous méprisez, ni l'estime que mérite tout travail honnête et sérieux, non pas même la gloire, ce mot vide qui fait battre tout cœur loyal, pas même ce misérable morceau de pain que le premier goujat venu trouve au bout de sa truelle.

« — Savez-vous quelle devra être sa récompense (de votre vie) ?

« L'Hôpital !

« Tous les nobles instincts qui font l'homme s'émeuvent, la raison hésite, la conscience se révolte, on ne peut croire à une aussi formidable rage, et cependant cela est, cela a été imprimé au nom de la religion !

« Où s'arrêtera-t-il et que respectera-t-il donc, enfin, s'il ne respecte même pas le dieu qui le fait manger?

« Oui, il s'est trouvé un homme qui a résolu ce problème, de rendre le nom de Veuillot plus odieux encore qu'il ne l'était, et celui-là, c'est M. Veuillot lui-même, c'est M. Veuillot qui a eu le triste courage, encore un mot profané, d'imprimer cette monstrueuse infamie :

Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital !

« Et remarquez-le bien, ce cynique éhonté qui a déposé les ordures de sa critique le long de tous les monuments de la pensée, ce n'est plus au passé qu'il s'en prend maintenant, ce n'est plus l'inquisition qu'il défend, Galilée qu'il outrage, ce n'est plus Molière qu'il appelle *misérable cabotin*, qu'il accuse d'*inceste*, car il n'y a rien de grand et de beau qu'il n'ait sali, qu'il n'ait conspué, car il a osé s'attaquer à Molière, Molière, ce grand poëte, et ce grand honnête homme. Ah ! serpent, tu mords les limes ! C'est à vous, à vous tous qui tenez une plume, qu'il s'adresse aujourd'hui, c'est au feuilleton, au roman, au théâtre; c'est à Janin, à Scribe, à Sandeau, à Musset, c'est à tous, c'est à vous, monsieur Ponsard, qu'il accuse d'immoralité au premier chef, pour avoir écrit Horace et Lydie. Honnête poëte dont tous les vers sont frappés au coin de la probité et du travail, qui l'aurait pu prédire un jour, un pareil coup de pied ! O Émile Augier, lauréat de *Gabrielle*, c'est ton prix de vertu qu'on incrimine !

Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital.

« Est-ce clair ?

« Et ce n'est pas un cri de rage isolé ; cet homme est un écho, l'écho d'une coterie nombreuse.

« Ainsi, il y a des gens en France assez impudents, pour demander à haute voix la mort de toute une classe de la société, non pas la mort prompte, mais la mort lente, horrible, avec toutes les hideurs de la misère, la mort sur le grabat de l'Hôtel-Dieu.

« Torquemada, quelle honte est la tienne ! on a inventé un supplice après toi !

« Ce n'est pas assez pour M. Veuillot, de Malfilâtre mort de faim. Ce n'est pas assez du réchaud d'Écousse et de Lebras, ce

n'est pas assez d'Hégésippe Moreau expirant de besoin sur la paille de la Charité, ce n'est pas assez de la mort récente d'Adolphe Destroies, mort à vingt ans! pour avoir vécu pendant deux ans, si l'on peut appeler cela vivre, de pain et d'eau au milieu d'un labeur austère.

« Dis-moi donc, vertueux anachorète, dans quelle Thébaïde as-tu infligé à ton corps une aussi rigoureuse discipline !

« Ce n'est pas assez de toutes ces victimes, de tous ces martyrs, son cœur enfiellé n'est pas satisfait, sa haine assouvie.

Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital !

« Ah ! fous que nous sommes ! nous nous disputons entre nous, nous argumentons, grammaire en main, comme les scoliastes de Constantinople, nous nous entre-jetons les épithètes les plus mordantes. Nous nous disons : Toi, tu es classique, à bas les classiques ! toi, romantique, à bas, les romantiques ! toi fantaisiste, à bas les fantaisistes ! puis nous pesons gravement une phrase, un mot, une virgule ; nous nous écrions : Ton drame est beau, ton drame est laid, la tragédie est odieuse ! le drame est hideux, le vaudeville nauséabond ; à bas Clairville ! à bas Hugo ! à bas Racine ! En vérité, il s'agit bien de cela, nous nous disputerons plus tard. Savez-vous de quoi il s'agit ? il s'agit de notre peau, voilà tout !

Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital !

« Il s'agit de l'art en France, du feuilleton, du roman, du théâtre, de la chair de notre chair, de notre gloire, de nos œuvres, de notre pain.

« Eh bien, je vous le dis avec toute l'honnêteté d'une conviction et d'une conscience insultées, qui que vous soyez, qui tenez une plume, un pinceau, un ciseau, littérateurs, poëtes, peintres, artistes de toute sorte, grands et petits, jeunes et vieux, connus et inconnus, amis et ennemis, au nom de la France, au nom de l'art, de la dignité et de la raison humaine outragés, il faut en finir une fois pour toutes avec cet insulteur de toutes nos gloires.

« Il y a assez longtemps qu'il insulte, qu'il mord, qu'il hurle, qu'il glapit, qu'il aboie après les étoiles ; il est du devoir de quiconque tient une plume, de quiconque peut disposer du plus petit bout de papier imprimé, de le flétrir comme il le mérite,

de lui jeter par le nez toutes ses vérités, d'écraser le monstre une bonne fois et de le renvoyer dans sa bauge. »

AMÉDÉE ROLLAND.

Voilà où ils en sont dans ces petites feuilles. On voit qu'il leur reste encore quelque liberté, et que, pour notre compte, nous pouvons ne pas souhaiter qu'on leur en donne davantage. Permettez-leur de parler politique, vous avez tout de suite le *Père Duchêne* et les autres, dont il ne serait pas décent de rappeler les noms.

Quant à la question de l'hôpital, n'en parlons plus. Le lecteur connaît maintenant le pour et le contre. Les personnes qui se sentiraient de la compassion pour la littérature souffrante peuvent envoyer leur souscription au bureau du *Nouveau Journal*. Pour 15 francs par an, ils auront tous les huit jours, au moins un article comme celui qu'on vient de lire, et quelquefois deux.

Maintenant, si le *Nouveau Journal* ne fait pas fortune et ne donne point de dividendes, M. Amédée Rolland ne pourra s'en prendre qu'à lui-même. Le voilà bien forcé d'avouer que nous ne formons point de mauvais desseins contre *sa peau*, et que nous voulons bien qu'il vive. Cependant qu'il ne compte pas sur de nouvelles recommandations; nous lui rendons ce bon office une fois pour toutes. En conscience, nous ne sommes point tenus de l'aider davantage à pousser ses petites affaires, et la modestie même nous condamne à ne plus lui servir d'écho ; si nous répétions souvent ce que lui et ses confrères disent de nous, on finirait par nous accuser de fatuité (1).

(1) Le *Nouveau Journal* n'a pas vécu; mais Dieu merci, M. Rolland n'est pas mort. Après un autre journal tué sous lui, *le Diogène* (il était bien nommé), ce chercheur s'est adonné au théâtre, et il a fait preuve d'un certain talent pour la versification.

LE PAGANISME DANS L'ÉDUCATION.

La polémique qui s'est élevée sur les dangers que présente la prépondérance de l'élément païen dans l'éducation de la jeunesse, est du nombre de celles qui m'ont été le plus reprochées pour le fond et pour la forme, et elle a mis le journal à deux doigts de sa ruine.

Un livre de M. l'abbé Gaume en a été l'occasion. Appuyant les conclusions de cet ouvrage, publié avec l'approbation de S. E. le cardinal Gousset, j'avais demandé que l'on s'occupât d'une réforme depuis longtemps nécessaire. Déjà plusieurs années auparavant, dans un écrit que les préoccupations exclusives de la lutte politique pour la liberté d'enseignement ne laissèrent pas assez remarquer, l'illustre chef du parti catholique, Mgr Parisis, évêque d'Arras, avait signalé le péril et indiqué le remède. Ce remède n'était autre que la substitution, dans une mesure à fixer, des auteurs chrétiens aux auteurs païens.

La contradiction ne vint pas d'abord du côté de l'Université, où je l'attendais, mais à ma grande surprise, du côté des catholiques, et elle se manifesta énergiquement, je pourrais même dire violemment. On s'était moins échauffé autrefois sur le retour à la liturgie romaine et sur la loi de l'enseignement. Au fond, les dissentiments excités dans ces deux rencontres, s'ajoutant au levain de la division politique, plus que jamais en fermentation depuis le 2 décembre, furent les véritables causes de cette effervescence, je ne puis du moins me l'expliquer autrement. La question en elle-même était essentiellement neutre, et de celles qui doivent réunir plutôt que diviser.

Si les partisans de l'introduction des classiques chrétiens dans l'enseignement de la jeunesse se trompaient, leur erreur ne pouvait être bien dangereuse, et il semblait facile de garder la modération en les réfutant.

Il n'en fut pas ainsi.

L'on signala les partisans des classiques chrétiens, sinon tout à fait comme des ennemis déguisés de l'Église, au moins comme ses plus dangereux amis, qui diffamaient son passé, qui donnaient lieu de la décrier en la présentant au monde sous des couleurs révoltantes et hideuses. Nous étions des barbares, des iconoclastes, nous organisions une croisade en sabots contre les belles-lettres, nous voulions anéantir les plus augustes monuments de l'esprit humain, etc. En nous adressant ces aménités, on ne manquait pas d'ajouter que, suivant l'usage, pour toutes raisons nous accablions nos adversaires de calomnies et d'injures.

Vainement plusieurs évêques, plusieurs prêtres savants et respectés, plusieurs laïques distingués parmi lesquels il suffit de citer Donoso Cortès et M. de Montalembert (1), avaient exprimé les mêmes pensées que nous, et s'étaient mêlés à la lutte : on ne cessait de répéter que nous insultions et que nous compromettions l'Église. Enfin cette question de pédagogie pure devint une affaire de parti, la plus chaude par où je me souvienne d'avoir passé.

Le moment périlleux fut l'intervention de Mgr l'évêque d'Orléans. Ce savant prélat, très-compétent dans les questions de littérature et d'éducation, adressa aux professeurs de ses petits séminaires, une lettre où les partisans de la réforme des classiques étaient sévèrement et même durement traités. Cette lettre fut aussitôt publiée avec de grands éloges dans les journaux universitaires. Je crus qu'il m'était permis de défendre l'opinion qu'elle combattait, mais j'eus le tort d'attaquer directement un écrit épiscopal, et

(1) M. de Montalembert paraît avoir changé d'opinion, mais alors il était très-ardent pour la thèse de M. l'abbé Gaume, et il avait écrit à ce prêtre vénérable une lettre que l'*Univers* lui-même ne voulut pas insérer sans une modification, tant elle allait loin sur l'opinion contraire.

Mgr l'évêque d'Orléans, usant de son droit, répondit par une sentence longuement motivée, qui interdisait la lecture du journal dans les maisons d'éducation de son diocèse. Je ne me permis point de répondre à ce coup d'autorité, quoique plusieurs des torts pour lesquels on me frappait personnellement ne fussent en aucune manière les miens et portassent sur des paroles qui n'appartenaient ni à moi ni à mes collaborateurs ; mais je continuai de soutenir contre d'autres adversaires une cause qui me paraissait toujours légitime, et une opinion qui ne cessait pas d'être libre. J'y étais d'ailleurs autorisé par une lettre publique de Mgr l'évêque d'Arras. On trouvera cette lettre dans l'*Appendice* du présent volume ainsi que la sentence motivée de Mgr l'évêque d'Orléans et des pièces importantes sur les suites que le prélat jugeait à propos de donner à cet incident.

La discussion ne s'endormait point de l'autre côté. Tous les jours, dans le *Correspondant* et dans l'*Ami de la religion*, organes du parti favorable aux classiques païens, on nous reprochait de troubler la paix avec une insistance, et des imputations qui nous rendaient le silence impossible. On allait jusqu'à dire que M. Gaume et nous-mêmes nous devions demander pardon du scandale que nous avions donné à l'Église et au monde. Notre crime consistait à avoir formé le vœu que la jeunesse chrétienne pût être désormais plus largement nourrie d'esprit chrétien. Mais ces adversaires avaient fini par se persuader que nous proposions de jeter au feu tous les auteurs païens et de replonger le monde dans la barbarie. On attestait que nous tombions dans l'hérésie, on nous appelait baïanistes et lamenaisiens.

Si je nommais les écrivains qui formulaient ces accusations, elles paraîtraient plus plaisantes qu'odieuses. Rien ne les autorisait à prononcer de si haut. Mais à force d'y revenir, ils avaient abusé un certain nombre de très-graves esprits sur notre attitude. De telles inquiétudes et de telles divisions se manifestèrent que l'*Univers* dut battre en retraite. Cette retraite ne lui procura point la paix. On con-

tinua de le harceler dans le silence où il voulait se renfermer, et il ne fallut pas moins qu'une parole du Souverain Pontife pour terminer ce débat qui, dans ses transformations, prenant peut-être enfin son véritable caractère, était devenu une attaque en règle contre le fonds même des doctrines que l'*Univers* défendait.

Je reproduis ici une partie de mes articles sur la question des classiques : ils donnent le ton de tous ceux qui ont paru dans le journal. Je me persuade qu'ils ne paraîtront pas d'une pensée aussi excessive et d'une expression aussi brutale qu'on l'a dit.

— 29 SEPTEMBRE 1851 —

I. M. l'abbé Gaume et M. Lenormant. — Le moyen âge. — L'Italie au quatorzième siècle. — II. La Renaissance. — Comment l'esprit du Christianisme s'est-il affaibli ? — Le dix-septième siècle. — Est-il vrai que M. l'abbé Gaume ait accusé les Jésuites d'avoir *paganisé* leurs élèves? — Saint Charles Borromée. — Nécessité d'une réaction contre le paganisme dans l'éducation.

Le paganisme règne depuis longtemps dans l'éducation, et de l'éducation il a passé dans les mœurs, non-seulement dans les mœurs de la classe aisée, mais dans celle du peuple, où il fait en ce moment de lamentables progrès. Voilà un fait que l'on ne peut guère contester, et qui est digne de l'attention de tout ce qui reste de chrétiens et d'hommes de bon sens. Ce fait et ses conséquences ont été l'objet des longues études d'un prêtre plein de science, de zèle et de vertu, M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, auteur de livres excellents, et particulièrement de ce beau *Catéchisme de Persévérance*, qui a conquis une popularité européenne. Récemment, M. l'abbé Gaume, revenant à un combat où il a paru des premiers, a publié un ouvrage où il traite du paganisme dans l'éducation. Il en fait voir l'origine, la marche, le caractère, les dangers : C'est là, dit-il, le ver qui ronge la société chrétienne ; elle périt, parce qu'à la séve qui lui est propre, l'éducation substitue une séve païenne ; nous ne sommes plus chrétiens, parce que les maîtres de notre enfance et de notre jeunesse ne nous

ont pas fait connaître et aimer le christianisme, et la société éclate et se brise, sans être défendue, sous les coups qui lui sont portés de toutes parts. Cette société est un vieux moule chrétien dans lequel, en effet, des païens ne peuvent plus vivre.

La pensée de M. l'abbé Gaume nous a paru vraie ; nous avons applaudi aux projets et aux plans de réforme dont l'auteur s'occupe depuis longtemps et qu'il poursuit avec une ardeur calme et dévouée, en réclamant le concours de la sympathie et les lumières de la critique. Ni les sympathies ni les critiques ne lui manqueront, et, pour notre part, nous osons lui promettre, en toute sincérité, ce double secours, autant que nous pourrons le lui donner. Nous avons occasion de commencer aujourd'hui, en défendant les idées de M. l'abbé Gaume contre une opinion sévère et d'un très-grand poids, celle de notre savant ami, M. Charles Lenormant.

Nous ne déplorons pas ces dissentiments entre des hommes qui aiment également l'Église, qui veulent également le bien, qui désirent également le triomphe et le long règne de la vérité. Sans doute, un accord complet et qui produirait des efforts unanimes, vaudrait mieux et serait plus doux. Mais une des premières choses qu'il faut savoir faire dans ce monde, lorsque l'on y veut faire quelque chose, c'est de prendre son parti de la contradiction : nous parlons de la contradiction sincère et éclairée ; l'autre est la compagne inséparable de toute œuvre légitime, car l'esprit du méchant résiste au bien, comme le sol stérile résiste au soc de la charrue. La contradiction entre gens animés du même bon désir, ne naît pas seulement d'une manière naturellement différente de voir et de juger ; elle vient aussi d'une manière différente de rendre des im-

pressions et d'exprimer des pensées qui souvent sont identiques. Contre cet inconvénient, il n'y a pas d'autre ressource que la discussion. Si M. l'abbé Gaume se trompe, il est bon qu'il le sache, ainsi que tous ceux qui se trompent avec lui, et le nombre n'en est pas petit ; si M. l'abbé Gaume a raison, M. Lenormant le verra bien et ne tardera pas à le reconnaître. De façon ou d'autre, une question de la plus haute importance pour l'avenir de l'éducation et pour l'avenir de l'Église sera vidée. Qu'il nous soit permis de dire ce que nous augurons, après avoir lu le livre de M. l'abbé Gaume et la critique de M. Lenormant : ces deux hommes d'un mérite supérieur, finiront par agir l'un sur l'autre, de telle sorte que les idées qui leur deviendront communes formeront un ensemble voisin de la perfection.

Jusqu'à présent, suivant nous, M. Lenormant prenant trop au pied de la lettre quelques assertions de M. l'abbé Gaume, leur donne pour les combattre, une rigueur qu'elles n'ont pas ; et lui-même, qu'il nous le pardonne, semble tomber dans la faute qu'il reproche à son adversaire.

M. l'abbé Gaume dit, qu'à part quelques actes de désobéissance, l'Europe, pendant la durée du moyen âge, se montra pleine de respect et de soumission pour l'Église. — « Au contraire, dit M. Lenormant, il n'y a pas une époque « du moyen âge où l'édifice temporel de l'Église n'ait « tremblé sur ses fondements, où des hérésies, non pas « spécieuses, mais infâmes, n'aient troublé les esprits, « perdu les mœurs et ravagé les populations. Si je vous « présentais le tableau vrai de ces luttes et de ces périls, « je vous ferais reculer d'épouvante. »

Sans doute, le moyen âge, comme toutes les époques,

offre deux faces ; l'humanité, comme toujours, s'y partage en deux courants. L'empereur Frédéric II, ingrat et rebelle envers l'Église, traître à la chrétienté, adonné aux mœurs musulmanes, patron de tous les incrédules et de tous les bandits, offre une des deux faces, représente un des deux courants du moyen âge. M. l'abbé Gaume ne l'ignore pas. M. Lenormant n'ignore pas davantage que sainte Élisabeth de Hongrie, saint Louis, saint François, saint Dominique, saint Thomas d'Aquin sont l'autre face, représentent l'autre courant : et en somme, à travers tant de luttes, de combats, de passions barbares, c'est ce dernier courant, le courant chrétien, qui emporte l'humanité. L'homme d'entre deux se tient plus près de l'Église et finit ordinairement par lui appartenir tout à fait. Il y a un nombre effrayant d'hérétiques et de sectaires, mais aussi que de saints ! Combien de destructions et de rapines, mais combien de fondations et de restitutions et de pénitences ! Où trouver quelque chose de plus magnifique, dans l'histoire des hommes, que le mouvement des croisades, la naissance des deux grands ordres mendiants, les efforts permanents des Papes et des Conciles pour établir sur le monde barbare le règne de la justice, de la paix et de la science chrétiennes ! Et quel succès, je ne dis pas seulement jusqu'à Luther, mais jusqu'à nos jours, où nous voyons que pour détruire radicalement la civilisation catholique, trois siècles d'efforts n'ont pas suffi, et qu'il faut radicalement détruire toute civilisation !

M. Lenormant nous semble avoir également raison et tort lorsqu'il remarque que tout le mal ne vient pas de la *Renaissance*, où M. Gaume le fait principalement remonter, et que déjà, au quatorzième siècle, par suite de la déplorable politique des princes, l'empire souverain du catholicisme s'était

considérablement affaibli en Italie, au centre de l'Église. On en pourrait dire autant du treizième siècle, et du douzième et de tous les siècles chrétiens. Tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, toujours, à part de rares intervalles de paix, l'empire du catholicisme a été faible en Italie. Le Pape, vicaire de Jésus-Christ, est comme lui élevé sur un calvaire. Le serviteur n'est pas mieux traité que le maître. La première terre sainte n'a presque pas cessé d'être au pouvoir des infidèles : la seconde a été sans cesse troublée et ensanglantée par la fureur des mécréants. Beaucoup d'actes souverains du chef de l'Église romaine, reçus et obéis de tout l'univers chrétien, ont été datés d'un lieu d'exil. C'est à Lyon qu'un Pape fugitif souffla sur la flamme qui symbolisait l'âme et la puissance de cet empereur Frédéric II, l'un des plus grands ennemis de la papauté. Frédéric était alors maître absolu de l'Italie et de l'Allemagne. La sentence d'excommunication n'en fut pas moins exécutée contre lui, contre sa postérité tout entière, non-seulement par la Providence, mais par l'Europe, et l'Italie y prit sa part. Jamais l'Église romaine ne fut puissante par les armes. L'histoire des papes n'est qu'un long récit de persécutions. Seulement, ici ou là, toujours Dieu, affermissant la constance de ses pontifes, prit soin de leur susciter à temps des défenseurs et des vengeurs. L'Italie en fournit au quatorzième siècle, et qui prouvèrent que la foi n'y était pas morte, puisque ce furent des saints. M. Lenormant ne compte pas pour rien Catherine de Sienne. Elle en a fourni aussi de nos jours, et Ferdinand, roi de Naples, en est un qui mérite d'être compté. Mais la piété à jamais illustre de Ferdinand ne prouve pas en faveur de la foi italienne autant que l'intervention de l'humble fille siennoise. Je doute que les mazziniens d'aujour-

d'hui ne puissent donner « qu'une idée très-imparfaite » du degré de corruption et d'incrédulité où était arrivée l'Italie au quatorzième siècle. Étudiez la littérature de ce temps-là, dit M. Lenormant. Nous pouvons lui répondre : Étudiez les journaux de ce temps-ci. Au quatorzième siècle, le peuple entendait la voix des saints ; au dix-neuvième, il ne lit que les turpitudes et les impiétés des journalistes. Pour instituteurs *populaires*, des saints d'un côté, des journalistes de l'autre, voilà le bilan de la foi aux deux époques. M. Gaume a raison de dire que l'Europe est en déficit ! Où commença cette décadence ? Au schisme du seizième siècle. Un renouvellement de foi était la seule chose qui pût guérir le mal déjà fait : il y eut un renouvellement d'impiété. A peine les papes étaient-ils de retour à Rome, que le paganisme entra dans les écoles. Dans le même moment, l'hérésie fondait un empire politique.

A propos de l'hérésie luthérienne, M. Lenormant se fait un argument contre M. Gaume du caractère chrétien, que le protestantisme conserva longtemps, « au point de « faire, pendant deux siècles encore, à des esprits sains et « élevés, l'illusion d'un véritable Christianisme. » Il cite un Clarke, un Mosheim, un Abbadie. Nous sommes d'accord avec lui ; mais cela prouve, il nous semble, contre lui, combien la trempe catholique avait été vigoureuse, durant l'âge antérieur dont il parle avec tant de sévérité. Deux siècles après la corruption de l'enseignement chrétien, l'hérésie donnait ces nobles livres. Après deux siècles d'enseignement païen, nous avions eu le dix-huitième siècle français et la Révolution. Ce que nous avons aujourd'hui dans tous les pays catholiques et dans tous pays protestants, M. Lenormant le voit comme nous, mieux que

nous, car il a infiniment plus d'expérience et il voit de plus haut. Il y a donc eu décadence rapide, profonde ; si rapide et si profonde que nous ne savons point si tout ne va pas périr. D'où vient cette décadence, sinon d'un affaiblissement de l'esprit du christianisme ? Et comment l'esprit du christianisme s'est-il affaibli, si l'éducation ne l'a pas trahi ?

M. Lenormant allègue notre quinzième siècle, ce grand âge qui va de saint François de Sales et de sainte Chantal à Bossuet. C'est une belle époque, toute pleine de gloire, de lumière, de gravité et de vertu ; pas plus belle cependant que cette splendeur du treizième siècle, où M. Lenormant ne voulait voir tout à l'heure que des ténèbres. Le dix-septième siècle eut aussi son vice, sans doute, son mal apparent ou caché qu'il faudrait connaître, afin de savoir pourquoi nous sommes tombés presque sans transition, au milieu de l'époque la plus pacifique et la mieux ordonnée, des mains de Bossuet aux mains de Voltaire. Qui croira que l'éducation n'y fût pour rien ? Il ne suffit pas de sourire et de dire que M. l'abbé Gaume attribue tout au *Selectæ e profanis*. M. l'abbé Gaume peut apporter dans sa thèse et surtout on peut y voir un peu trop d'ardeur ; mais pourtant, que cela tienne au *Selectæ* ou à autre chose, il y a là un fait dont on ne peut pas se débarrasser avec un mot piquant.

M. Lenormant aussi met trop d'ardeur dans sa critique, lorsqu'il dit que M. Gaume accuse les Jésuites « d'avoir *paganisé* leurs élèves. » Rien n'est plus loin de la pensée du respectable auteur que l'expression qu'on lui donne là. Prêtre et savant, spécialement occupé de l'histoire de l'éducation dans le monde moderne, il a pour les religieux de la Compagnie de Jésus toute la reconnaissance et toute

l'admiration qu'ils méritent, plus encore peut-être comme instituteurs de la jeunesse qu'à tant d'autres titres. Le dix-septième siècle français, ce siècle chrétien, mais encore plus politique et littéraire dont nous venons de parler, il est dû aux Jésuites. M. Gaume le sait, et il sait quels prodiges de dévouement, de courage et de travail a coûtés ce grand ouvrage. Mais enfin nous ne sommes plus dans ce beau siècle, et le nôtre, hélas ! est un peu différent. Il est bien permis de chercher par quelle pente nous avons descendu si vite et nous sommes tombés si bas. M. l'abbé Gaume n'accuse pas les Jésuites d'avoir *paganisé* leurs élèves ; il pense, il dit qu'ils n'ont pu être assez forts contre le torrent de l'opinion pour la *dépaganiser*. C'est une thèse sérieuse et consciencieuse ; elle vaut la peine d'être étudiée. Il y a chez les Jésuites assez de science pour la renverser si elle est erronée, et assez de bon vouloir, si elle est fondée, pour la recevoir. Après tout, en cédant sur quelques points à l'esprit du siècle, les Jésuites auraient fait ce que saint Charles Borromée s'est résigné lui-même à faire. Après le Concile de Trente, ce grand et saint Archevêque ouvrit à ses diocésains un collége où l'éducation devait être donnée suivant les prescriptions du Concile ; les lettres profanes en étaient bannies. Lorsque l'on connut le plan des études, les élèves, que la réputation du Saint avait fait affluer, furent rappelés par les parents. Déjà, comme aujourd'hui, sacrifiant l'intérêt spirituel des enfants à leur intérêt temporel, les parents voulaient à tout risque obtenir les brevets de la fausse science, parce qu'ils paraissaient indispensables pour réussir dans les affaires et dans le monde. M. Lenormant connaît cet esprit. Saint Charles se soumit en gémissant, et modifia ses plans pour ne pas tout perdre, ne pouvant tout gagner.

Les Jésuites ont pu se résigner de même, et le mal n'étant pas coupé dans la racine, a pris les développements que l'on connaît : il est devenu le plus fort, puis les Jésuites ont été bannis, et tout a été perdu.

Quoi qu'il en soit de ces observations, que nous ne présentons qu'avec une certaine défiance et pour être redressées, s'il le faut, à un ami dont nous admirons la science et dont nous connaissons la foi, il y a au moins une chose que M. Lenormant ne contestera pas. C'est que le mal existe, c'est que le paganisme déborde, c'est que l'éducation, là même où elle est chrétienne, ne semble pas suffisamment chrétienne.

Prenez un jeune homme sortant d'un collége catholique, prenez un jeune homme sortant d'un collége universitaire : les croyances religieuses et les mœurs diffèrent, l'instruction ne diffère point. L'un et l'autre savent et ignorent à peu près les mêmes choses. Même latin, même histoire, lorsqu'ils ont du latin et de l'histoire; mêmes admirations, mêmes grands hommes, et tout cela est païen. Il ne faut pas s'étonner si, au bout de peu de temps, tout tombe au même niveau intellectuel et moral. C'est la faute du baccalauréat, dit M. Lenormant, et M. l'abbé Gaume n'y fera rien ! Nous ne disons pas qu'il faut conserver le baccalauréat ; mais en attendant qu'on l'abolisse et qu'on organise le haut enseignement, il faut réagir puissamment contre le paganisme dans l'éducation, et prêter main-forte aux hommes qui s'en occupent, comme M. Gaume, avec un dévouement si sincère et si éclairé.

LA QUESTION DES CLASSIQUES

ET MONSEIGNEUR DUPANLOUP.

— 6, 7 et 9 mai 1852 —

I. Résumé de la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires. — Adhésions données à M. l'abbé Gaume. — Saint Basile, saint Charles Borromée, Bossuet. — Élèves qu'ont faits au siècle dernier les congrégations enseignantes. Napoléon. — II. Témoignage de Possevin et de Mallebranche. — Joseph de Maistre et la Renaissance. — Politique de Machiavel. — Saint Bernard et saint Louis. — Saint Vincent de Paul, Olier, Rancé. — III. Le venin de la Renaissance. — Adhésion du *Journal des Débats* à la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans. — Filiation de ce journal. — Aveux, contradictions et naïvetés de M. Alloury; sa manière d'enten dre l'Écriture et de juger les Pères. — L'argument historique. — La vraie question.

La question des classiques païens vient d'être traitée par Mgr l'évêque d'Orléans, dans une lettre qu'il adresse aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires. L'opinion du savant prélat est entièrement contraire à celle que nous avons plusieurs fois défendue. Il semble même repousser tout ce qui pourrait tendre à modifier le système actuel, que d'autres hommes éminents et compétents trouvent si périlleux pour l'Église et pour la société. Suivant lui, les saints livres et les auteurs chrétiens, latins et grecs, occupent dans l'enseignement de *la plupart* des

séminaires et des maisons chrétiennes la place qui leur convient, et l'on fait sur ce point ce qu'il est bon de faire. Aussi le prélat s'étonne de l'attention que le monde accorde aux réclamations élevées contre le paganisme de l'enseignement. Il ne distingue pas entre elles, et les repousse toutes avec le même dédain ; il n'y voit qu'un amas d'accusations *dont le titre seul révèle l'inanité*, des *témérités d'opinion et de langage*, des *emportements d'esprit*, des *déclamations violentes*, bonnes seulement *à produire le trouble et le scandale*, enfin, une *aberration ;* et « il a « vraiment fallu le temps où nous vivons pour qu'une telle « controverse ait pu prendre un seul instant l'importance « qu'elle a reçue. »

L'énergie de ces expressions témoigne que Mgr l'évêque d'Orléans regarde comme un danger pour la foi la pensée de faire une plus large place dans l'éducation aux livres que nous appelons les *classiques chrétiens*, par opposition à ceux que l'on enseigne à peu près exclusivement aujourd'hui.

En pareille matière et devant une pareille autorité, notre infériorité est trop évidente, et si nous avions nous-mêmes soulevé le débat, nous serions tentés, quoique peu convaincus, de l'abandonner ici. Mais personne n'ignore que la thèse combattue par Mgr l'évêque d'Orléans a des soutiens respectables. M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, M. l'abbé d'Alzon, vicaire général de Nîmes, sont des prêtres graves, zélés, expérimentés. Ils n'ont point entrepris de réformer l'enseignement sans faire de longues réflexions, sans prendre de nombreux et sûrs conseils. Lorsqu'ils ont jugé nécessaire de se défendre, ils n'ont manqué ni de modération, ni de bonne grâce, ni de bonnes raisons. Ils ne manquent pas non plus de parti-

sans illustres. On se souvient des encouragements chaleureux qui ont été donnés à M. l'abbé Gaume par M. de Montalembert et par M. Donoso Cortès. L'ouvrage de M. l'abbé Gaume a paru sous les auspices de S. Ém. le cardinal de Reims. « J'ai lu les épreuves de votre livre, « lui écrit le savant archevêque. Il me semble que vous « avez parfaitement démontré que, depuis plusieurs siè- « cles, *l'usage à peu près exclusif des auteurs païens « dans les écoles secondaires* a exercé une funeste in- « fluence sur l'éducation de la jeunesse dans les sociétés « modernes. Dès lors, les amis de la religion et de l'ordre « social comprendront facilement la nécessité de modifier, « dans les établissements d'instruction publique, la direc- « tion des études en ce qui concerne les auteurs classiques, « de manière à y faire *dominer* les auteurs chrétiens, « grecs et latins, dont les écrits sont si propres à inspirer « aux jeunes gens la pratique des vertus évangéliques et à « remettre dans toute leur vigueur les principes constitu- « tifs de la société. »

De telles paroles permettent de continuer la discussion.

I

Mgr l'évêque d'Orléans reproduit, en leur donnant une tournure plus vive, quelques arguments déjà connus, quelques textes déjà cités. Le principal est un passage de saint Basile, sur lequel nous croyons que trois remarques sommaires peuvent suffire : 1° ce texte ne détruit pas la force des opinions contraires, si fortement exprimées par saint Augustin, saint Jérôme et saint Jean Chrysostôme; 2° au temps de saint Basile, il fallait, en quelque sorte,

étudier le paganisme pour le réfuter par lui-même, en se servant, comme moyen d'argumentation, des parcelles de vérités qu'il avait conservées, ce qui est aujourd'hui à peu près inutile, et ce qui, en tout cas, ne rend nullement nécessaire l'usage *presque exclusif* des livres païens ; 3° on n'avait pas alors tous les modèles de littérature chrétienne que nous possédons, et la leçon et l'exemple vivant des martyrs étaient là pour neutraliser dans l'esprit des jeunes chrétiens l'aliment païen qu'il paraissait utile d'y verser.

Mgr l'évêque d'Orléans allègue encore saint Charles Borromée et Bossuet. L'un et l'autre ont enseigné, d'une certaine manière, les classiques païens. Saint Charles les a introduits (convenablement expurgés) dans ses séminaires; Bossuet s'en est servi pour l'éducation du dauphin.

Ces exemples ne nous paraissent pas décisifs.

Saint Charles ne croyait pas les païens si nécessaires à l'éducation de la jeunesse chrétienne. Il les avait exclus de son plan primitif : mais tel était l'entraînement général du temps pour ces études, que le saint archevêque dut pactiser. Il fallait donner du Cicéron, du Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous permette la comparaison, dans beaucoup de couvents, donner du chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du pain sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle les jours de sortie. Sans cette concession à la folie des parents, point d'élèves; les parents choisiraient des maisons plus commodes, où le progrès va jusqu'à négliger le catéchisme. Saint Charles sacrifia quelque chose pour ne pas perdre tout. Il donna des païens, le moins qu'il put. Qui voudra mettre les colléges d'aujourd'hui sur le pied où étaient d'ailleurs ceux de saint Charles, pourra faire

comme lui. Il y aura toujours des inconvénients, ceux qu'il y voyait lui-même; mais moins graves que ceux dont on se plaint présentement.

Quant à l'exemple de Bossuet, une observation bien simple affaiblira les conclusions que Mgr l'évêque d'Orléans croit pouvoir en tirer. Bossuet faisait, dans toute la force du mot, une *éducation particulière*. Si chaque enfant avait auprès de lui un Bossuet pour choisir les auteurs païens qu'on lui fait étudier, pour lui en expliquer tout à la fois les beautés et les folies, pour marquer ce que la religion chrétienne y condamne, y ajoute, y approuve ; pour flétrir ce qu'il y faut flétrir ; pour « l'obliger d'a- « vouer que la philosophie (païenne), toute grave qu'elle « paraît, comparée à la sagesse de l'Évangile, n'était « qu'une pure enfance, » nul doute qu'on pourrait suivre la méthode de ce grand homme, telle que le souverain pontife Innocent XI l'a approuvée. Mais encore devrait-on la suivre entièrement, donner aux saints une place plus belle qu'aux héros, mettre saint Louis infiniment au-dessus de César, en un mot, *ramener* l'éducation *au principal dessein* des précepteurs du fils de Louis XIV, qui était de faire servir toutes ses études à lui acquérir premièrement la *piété*. « Nous lui faisions connaître, dit « Bossuet, *par les mystères abominables* des Gentils et « par les *fables de leur théologie*, les *profondes ténèbres* « où les hommes demeurent plongés en suivant leurs pro- « pres lumières. Il voyait que les nations les plus polies « et les plus habiles en ce qui regarde la vie civile, « comme les Égyptiens, les Grecs et les Romains, étaient « dans une si *profonde ignorance des choses divines*, « qu'ils adoraient les plus monstrueuses choses de la « nature, et qu'ils ne se sont retirés de cet abîme que

« quand Jésus-Christ a commencé de les conduire. »

Ces passages, cités par Mgr l'évêque d'Orléans lui-même, montrent l'estime que Bossuet faisait des païens, et laissent deviner ce qu'il penserait d'un système d'éducation où règnent seuls les auteurs païens.

En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une maison d'éducation, même religieuse, où le zèle et les lumières des professeurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait à son génie ? Ils le voudraient qu'ils n'y parviendraient pas. Ce que l'on peut faire pour un seul élève, d'après ses aptitudes, son caractère, et en vue du rang qu'il doit tenir un jour dans le monde, il n'est ni possible ni sage de le transformer en méthode générale. Tous les enfants ne sont pas des princes, tous ne seront pas des savants ; leur bonheur et le repos du monde veulent qu'ils soient tous des chrétiens. C'est à quoi l'éducation doit tendre ; c'est en ce point que le système adopté doit suppléer à l'insuffisance des instituteurs. Les grands hommes font ce que bon leur semble ; la prudence commande au vulgaire de ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue.

Quand même le système actuellement suivi pour l'éducation de la jeunesse serait celui de Bossuet et de Fénelon, ce ne sont pas Bossuet et Fénelon qui l'appliquent, et l'on conviendra que les fruits, depuis longtemps, laissent beaucoup à désirer. L'Église, l'Europe, la France, n'eurent pas lieu de s'en applaudir lorsque la révolution éclata. La religion alors trouva peu de défenseurs, on sait si elle avait des ennemis ! Où se levèrent ses plus courageux martyrs ? dans les campagnes de la Bretagne et de la Vendée, parmi ces paysans qui ne voulurent point souffrir qu'on insultât leurs autels, et qui n'avaient jamais lu que la Vie des Saints.

Où furent les adversaires furieux et implacables, les traîtres, les lâches, enfin les apostats ? Hélas ! ils surgirent des classes lettrées, des corps savants, des corps enseignants.

S'adressant aux partisans de la réforme, Mgr l'évêque d'Orléans leur reproche avec beaucoup d'amertume « leurs anathèmes contre les instituteurs les plus religieux, les congrégations enseignantes les plus célèbres, les *Bénédictins*, les Jésuites, les *Oratoriens*. » Il prend particulièrement la défense de la Compagnie de Jésus, et il se demande « comment on a pu l'accuser de n'avoir travaillé avec tant de zèle que pour faire l'Europe païenne? » Mgr l'évêque d'Orléans est mal informé ; personne n'a pu ni voulu se rendre coupable de l'injustice qu'il dénonce. M. Gaume a dit simplement qu'avec la meilleure volonté du monde, les jésuites n'avaient pu dépaganiser l'enseignement. Pourquoi chercher des exagérations et surtout des offenses où il n'y en a point ? Et quand même un mot malheureux aurait échappé, faut-il s'accrocher à cela ? On a bientôt fait de lâcher une parole vive ; on taxe d'emportement, de violence déclamatoire, d'*aberration*, une opinion admise, approuvée, encouragée par les plus graves esprits. La polémique peut noter en passant ces promptitudes et ces inadvertances ; elle ne saurait les transformer en arguments. Ni M. Gaume, ni nous, ni aucun vrai catholique ne refuse aux Jésuites le tribut de son admiration et de sa reconnaissance.

Mais toutes les corporations enseignantes n'ont pas mérité l'honneur d'être accolées à la Compagnie de Jésus. On sait trop ce qu'est devenue la génération élevée par les Bénédictins, par les Oratoriens, par les Génovéfains, et ce que les maîtres sont devenus eux-mêmes. Comme leurs élèves, ces moines si latins, mais si peu romains, firent,

sous le point de vue religieux, peu d'honneur aux bonnes études classiques. Sans parler de ceux qui jouèrent un rôle politique, tels que les Foucher, les Daunou, les Lakanal, beaucoup s'enfuirent, beaucoup se marièrent, beaucoup, hélas! reparurent pour devenir les fondements de l'Université impériale.

Chose étrange! dès la fin du dix-septième siècle, à l'occasion d'une polémique célèbre entre Mabillon et Rancé, ces religieux avaient été avertis que l'amour des lettres païennes leur deviendrait funeste. On parviendrait difficilement à prouver que ce paganisme littéraire n'entra pas, en effet, pour beaucoup, dans les causes de la décadence religieuse et sociale dont le dix-huitième siècle à peu près tout entier nous offre l'odieux tableau. Ouvrez le peu de livres honnêtes qui parurent sous le règne de Louis XVI : une seule chose y est plus remarquable que l'étonnante pauvreté de la pensée et du style, c'est la pauvreté ou plutôt l'absence totale du sentiment religieux. Quelle misère, quelle lâcheté, quels cœurs éteints! Les auteurs n'osent presque plus appeler Dieu par son nom ; ils disent déjà l'*Être suprême*. C'était même le langage des écoliers. Dans une lettre que le petit Napoléon Bonaparte écrivait de Brienne à sa famille, sur la mort de son père, Dieu est désigné par cette périphrase (1). Au nombre des professeurs de cet enfant, il y avait cependant un religieux minime, et c'était le maître qu'il préférait. Si le système d'éducation suivi à Brienne, sans être moins militaire, avait été un peu plus chrétien ; si le père Patrault et les autres maîtres du petit Bonaparte avaient déposé plus avant dans cette intelligence juste et vive, les grandes vérités de la

(1) *Mémoires sur la jeunesse de Napoléon*, T. Nasica, p. 45.

foi, et les y avaient scellées par les grands et héroïques souvenirs de l'histoire catholique ; s'ils lui avaient fait admirer les martyrs, s'ils lui avaient fait connaître et comprendre saint Louis, nous inclinons à penser que l'Église, la France et l'humanité y auraient gagné beaucoup, sans que la bonne littérature y perdît rien. Mais au lieu de faire de Napoléon un chrétien, la méthode d'enseignement, plus forte que les maîtres, en fit un incrédule. C'est lui-même qui le raconte : « Voyez un peu la gaucherie de ceux « qui nous forment. Ils devraient éloigner de nous *l'idée* « *du paganisme et de l'idolâtrie,* parce que leur absurdité « provoque nos premiers raisonnements et *nous prépare* « *à résister à la croyance passive.* Et pourtant, ils nous « élèvent *au milieu des Grecs et des Romains* avec leurs « myriades de divinités. Telle *a été pour moi, et à la let-* « *tre, la marche de mon esprit* : j'ai eu besoin de croire, « j'ai cru ; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incer- « taine, dès que j'ai su raisonner, et cela m'est arrivé d'as- « sez bonne heure, à treize ans (1). » Voilà un terrible « témoignage !

« Il suffit, dit Monseigneur l'évêque d'Orléans, de lire « le *Traité des Études* de Rollin et les plans d'études qui « nous restent du dix-septième siècle, pour voir que les « auteurs chrétiens n'ont jamais été bannis de l'ensei- « gnement classique dans les maisons d'éducation où la « religion présidait, et qu'on s'y est toujours appliqué à « enseigner chrétiennement les auteurs profanes. » *E pur si muove !* La religion présidait aussi à Brienne, elle présidait partout ; et cependant nous avons vu le dix-huitième siècle et la révolution, et cette formidale réaction

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II.

de l'esprit païen dans les lettres, dans les arts, dans les lois, dans les mœurs, qui menace encore aujourd'hui de rouvrir l'ère des catacombes et de ramener le monde au culte des gladiateurs et des prétoriens.

D'où vient donc ce phénomène terrible ?

Nous allons essayer de le dire, en étudiant une autre parole de Monseigneur l'évêque d'Orléans, qui nous paraît soulever, historiquement, d'assez graves objections.

II

Les partisans du système actuel semblent croire que ceux qui en conseillent la réforme sont des songeurs qui veulent une chose que personne avant eux n'a voulue, pour obvier à des périls dont l'existence n'a jamais frappé aucun bon esprit. Il en serait ainsi que nous n'y verrions pas de quoi les repousser d'une main si rude. Qu'importe que l'idée soit nouvelle, si elle est bonne? Qu'importe que les périls soient récents et encore peu connus, s'ils existent ?

Mais, ni le mal n'est chimérique, ni le remède proposé n'est nouveau ; et puisqu'on nous demande des ancêtres, nous en avons.

Vers le milieu du seizième siècle, un jésuite illustre, le père Possevin, voyant déjà l'impuissance relative des efforts que faisaient ses confrères pour assainir la littérature païenne, donnait aux magistrats italiens des avis qui semblent écrits pour notre temps. « Voulez-vous, leur di-« sait-il, sauver votre république ? Portez sans délai la « cognée à la racine du mal ; bannissez de vos écoles les « auteurs païens, qui, sous le vain prétexte d'enseigner à

« vos enfants la belle langue latine, leur apprennent la « langue de l'enfer. Les voyez-vous ! à peine sortis de l'en- « fance ils se livrent à l'étude de la médecine ou du droit, « ou au commerce, et *ils oublient bientôt le peu de latin « qu'ils ont appris*. Mais *ce qu'ils n'oublient pas*, ce sont « les faits, les maximes impures qu'ils ont lus dans les « auteurs profanes et qu'ils ont appris par cœur. Ces sou- « venirs leur restent tellement gravés dans la mémoire, « que toute leur vie ils aiment mieux lire, dire, entendre « des choses vaines et déshonnêtes que des choses utiles et « honnêtes : semblables à des estomacs malades, ils rejet- « tent sur-le-champ les salutaires enseignements de la « parole de Dieu et les sermons et les exhortations reli- « gieuses qu'on vient plus tard leur adresser. » Voilà le mal caractérisé comme nous le pourrions faire en regardant notre société d'amateurs de vaudevilles et de liseurs de romans. Indiquant aussitôt le remède, Possevin veut qu'on en revienne à l'*ancien usage* des universités et des écoles du moyen âge, et que, suivant les commandements des Pères, des Conciles, de Dieu même, on mette d'abord entre les mains de la jeunesse les Actes des Martyrs, les Vies des Saints, l'Écriture et les Pères. Après quoi, dit-il, sous la direction de maîtres capables et pieux, les écoliers pourront non-seulement sans danger, mais encore avec profit, étudier les auteurs profanes; ils jugeront alors sainement de leurs doctrines, en les comparant aux doctrines chrétiennes dont ils auront été nourris.

Possevin a intitulé le livre où il donne ces conseils : *Du moyen de conserver l'État et la liberté* (1). Nous le recommandons à tous ceux qu'inquiète ce difficile problème.

(1) *Ragionamento del modo di conservare lo Stato et la libertà.*

Un siècle après Possevin, le péril avait grandi ; un philosophe célèbre, prêtre, religieux, membre d'une congrégation enseignante, le père Mallebranche, donnait à la France les mêmes avertissements : « Qu'on ouvre du « moins les yeux. Quoi ! voit-on que ceux qui savent bien « Virgile et Horace soient plus sages que ceux qui enten- « dent médiocrement saint Paul ?... Pauvres enfants ! on « vous élève comme des citoyens de l'ancienne Rome ; « vous en aurez le langage et les mœurs (1).

Il serait aisé de prouver que, de tout temps, l'emploi des classiques païens a paru plein de périls, en dépit de la vigilance et du talent des plus sages instituteurs. On peut se contenter ici d'appeler en témoignage Possevin et Mallebranche, dont la compétence ne saurait être contestée. Se sont-ils trompés ? Ce qui leur paraissait dangereux a-t-il cessé de l'être ? Mgr l'évêque d'Orléans semble l'affirmer dans le passage suivant, où nous trouvons une appréciation historique à laquelle nous ne saurions nous rendre : « Attachons-nous *plus que jamais*, dit l'éloquent prélat, « aux méthodes *éprouvées par le temps*, consacrées « par l'expérience, *et qui produisirent tous ces grands* « *hommes* dont la littérature, les sciences, la philosophie « chrétienne, la politique, l'Église, ont pu, à si juste titre, « se glorifier depuis trois siècles. »

Ordinairement, les grands hommes se forment par leur propre travail : on ne sort d'aucune école grand écrivain, grand artiste, grand savant, grand guerrier, grand politique, ni même grand chrétien. L'éducation est un apprentissage qui doit fournir à l'homme tous les moyens de perfectionner son esprit, et surtout son âme. La meilleure

(1) *Traité de morale*, ch. x, n° 15.

éducation a atteint le but, lorsqu'elle a préparé cette *piété* que Bossuet voulait surtout inspirer à son élève; cette règle intérieure, qui gouvernant nos actions et jusqu'à nos désirs, par la tempérance, la probité, la charité, nous fera courageusement prendre les voies de la justice et nous donnera, quelles que soient nos aptitudes, la force de sacrifier même la gloire et les applaudissements du monde au suprême devoir de rester chrétiens.

Mais supposons qu'il existe des méthodes pour produire les *grands hommes*, la question est de savoir : premièrement, si la religion a dû se louer ou se plaindre de la plupart de ces grands hommes des temps modernes; secondement, si ceux qui ont été vraiment grands, c'est-à-dire si ceux qui ont véritablement et volontairement servi l'Église, lui ont été donnés par les méthodes dont la valeur est aujourd'hui en discussion. A ce double point de vue, nous oserons n'être pas de l'avis que semble adopter Mgr l'évêque d'Orléans.

Tout le monde admet, suivant la célèbre parole de M. de Maistre, que depuis trois siècles l'histoire a été une conspiration permanente contre la vérité, en d'autres termes, contre l'Église, qui est le grand personnage des affaires humaines. Les adversaires mêmes de l'Église l'avouent, et ceux qui ne l'avouent pas le prouvent. Or, ce que M. de Maistre a dit de l'histoire, il aurait pu le dire aussi justement de la littérature, de la science, plus encore de la politique. Tous ses livres sont un irréfutable développement de cette accusation générale contre l'impulsion donnée à l'esprit humain par la Renaissance et par la Réforme. Mouvement terrible dans sa force et dans sa durée; assez puissant pour ébranler non pas, grâce à Dieu, l'Église, qui l'a combattu et qui le domptera, mais quelques

Églises, dont les unes ont chancelé et n'ont été raffermies que par le martyre, dont les autres sont tombées sans que l'on puisse dire encore dans combien d'années, dans combien de siècles elles se relèveront.

Pour ne parler que de la France, personne n'ignore et personne ne nie que le Calvinisme y fut introduit sous le manteau des belles-lettres grecques et latines. Mgr l'évêque d'Orléans, défendant le mouvement du seizième siècle sur un point où personne ne l'attaque, nomme quelques-uns des saints qui se levèrent en grand nombre contre la coalition ordinaire du paganisme et de l'hérésie, et semble croire, par une distraction évidente, que les amis des lettres chrétiennes traitent de païens ces saints eux-mêmes. « Étranges païens, s'écrie-t-il, que tous ces hommes qui aboutissent à saint Vincent de Paul et à Bossuet ! » Étranges, en effet, et il faudrait une passion plus forte que la nôtre, qui pourtant n'est pas médiocre, pour pousser jusque-là l'horreur des lettres païennes ! Mais, sans être le moins du monde disposé à de tels emportements, nous pourrons dire que les fondations pieuses et les hommes apostoliques des seizième et dix-septième siècles ne caractérisent pas et ne dominent pas seuls ces temps malheureux. Malgré M. Olier, malgré saint Vincent de Paul, — que nous n'appelons pas un païen, et que le savant Duvergier de Hauranne appelait un âne, à cause de son humble attachement au catéchisme, — l'esprit et les méthodes de la Renaissance eurent en France d'autres aboutissements. Ils produisirent, du vivant de Bossuet, l'Assemblée de 1682 et sa déclaration trop célèbre, et un siècle plus tard, la constitution civile du clergé.

La marche générale de la littérature n'a pas été meilleure. L'esprit *humain* peut sans doute se glorifier de Montai-

gne, de Molière, de La Fontaine, de Boileau, de La Bruyère, de Montesquieu, de Voltaire; mais l'esprit *chrétien?* L'honnête Boileau, le plus réservé de tous, allait jusqu'à croire que l'on ne saurait être chrétien en vers. On l'appela le « législateur du Parnasse. »

Quant aux sciences, devenues matérialistes sous la conduite de Bâcon, elles le sont encore pour longtemps. Quelques savants chrétiens, qui sont devenus savants ou qui sont restés chrétiens par la grâce de Dieu, n'ont pas entraîné la masse.

Quant à la politique, c'est là qu'éclate la funeste influence de cet enseignement qui propose à la jeunesse, pour premiers et souvent pour uniques modèles, les héros et les sages païens. A part les souverains Pontifes, au milieu desquels rayonne l'immortel Pie V, toute la portion de la chrétienté soumise aux idées de la Renaissance a été depuis trois siècles douloureusement stérile en politiques vraiment chrétiens. Les maximes de Machiavel ont plus ou moins guidé tous ceux qui ont conduit les affaires du monde. Quel prince s'est assez préoccupé de rétablir dans la patrie et dans l'Europe le faisceau brisé de l'unité catholique? Lequel a fait un effort pour relever cette Jérusalem terrestre en lutte contre elle-même et la ramener au vrai temple ? Qui s'est proposé de conquérir des peuples afin de les donner à Jésus-Christ ? Diviser le pays pour régner, ou diviser l'Europe pour s'agrandir ; sacrifier tout, même la fraternité religieuse, même la foi jurée, tantôt à l'orgueil et aux intérêts du Roi, tantôt à l'orgueil et aux intérêts de la nation, voilà le mobile de la politique moderne, depuis François Ier et Charles-Quint jusqu'à Louis-Philippe. Politique non-seulement antichrétienne et anti-humaine, mais insensée, qui, après trois siècles de discordes et de

guerres, donne comme résultats la Pologne anéantie, l'Irlande affamée et décimée, l'Espagne ruinée, l'Italie folle, la Suisse en feu, toutes les nations catholiques affaiblies, l'hérésie prépondérante, le schisme menaçant, la barbarie pour avenir. Lorsque l'on voit le rang que tiennent l'Angleterre et la Russie, on s'étonne d'entendre glorifier les hommes d'État que l'éducation a fournis aux pays catholiques ! Qu'ils soient polis, diserts, quelquefois même chrétiens, tout le monde l'accorde. Néanmoins, dans ces diplomates à courte vue et à courte haleine, reconnaîtrons-nous les continuateurs des héros illettrés qui avaient constitué toute la chrétienté comme une seule famille, au sein de laquelle ne devait s'élever aucun tyran, sur les frontières de laquelle ne pouvait s'affermir aucun ennemi ?

Oui, le Mal a eu ses grands hommes, ses écrivains, ses artistes, ses savants, ses politiques ; mais le Bien a perdu de son assurance, de sa fécondité, de sa force, autrefois victorieuse. Depuis trois siècles, un venin subtil a ralenti et comme glacé cette séve de génie qui voulait donner à l'humanité le Christ pour unique conquérant, pour unique législateur, pour unique Dieu ; qui produisait les sommes théologiques, les croisades, les cathédrales ; qui suscitait des saint Bernard, des saint Thomas d'Aquin, des saint Étienne de Hongrie, des saint Louis de France, et qui leur donnait des disciples, des armées, des peuples pour accomplir tout ce qu'ils osaient entreprendre à la gloire de l'Évangile. Quels hommes et quelles œuvres ! Ils dissipaient les restes de la barbarie européenne ; ils élevaient une barrière contre l'islamisme ; ils affranchissaient l'Espagne ; ils entamaient l'Afrique par la guerre, le plus lointain Orient par les missions ; ils allaient découvrir le Nouveau-Monde ; ils implantaient chez les peuples chrétiens des

institutions dont le touchant et majestueux ensemble nous remplit aujourd'hui d'étonnement et de regret. Ah ! ces hommes-là, peut-être, ne savaient pas tous le latin avec autant de délicatesse qu'on l'a su depuis. Ils en savaient assez pour s'écrier, dans l'allégresse prophétique de leur amour : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat ! Christus ab omni malo plebem suam liberat !* Et l'humanité s'avançait, sous leur conduite, vers des splendeurs de paix et de lumière dont le latin et le grec qu'elle sait aujourd'hui ne l'ont guère rapprochée !

Ce venin, qui a tout à coup arrêté l'essor de la société catholique et qui, malgré les miracles du dévouement religieux, la paralyse encore aujourd'hui, notre conscience nous crie que c'est l'esprit de la Renaissance. Le paganisme de l'enseignement, s'infiltrant dans les arts, dans les sciences, dans les mœurs, dans la politique, non-seulement diminue le nombre des intelligences complétement chrétiennes, mais encore les isole au milieu d'un monde où leurs inspirations appauvries n'ont plus d'écho. Saint Bernard se cloître à dix-huit ans : quelques années après, son cloître renferme huit cents religieux, dont une grande partie portent les plus illustres noms et ont abdiqué les plus hautes fortunes. Il prêche : les peuples s'émeuvent, il envoie une armée à la conquête du Saint-Sépulcre. Que serait aujourd'hui saint Bernard ? Le supérieur d'une communauté de trente ou quarante Trappistes, parmi lesquels on compterait peu de bacheliers. S'il prêchait dans quelque grande ville, il pourrait décider une centaine de bourgeois à faire leurs Pâques, surtout si les socialistes y avaient prêché avant lui. Mais que diraient les conservateurs, même les chrétiens, si le souverain, ayant osé conquérir le Saint-Sépulcre sans justifier cette expédition par

aucun intérêt de commerce, rentrait à Paris pieds nus, les yeux en pleurs, portant dans ses mains la couronne d'épines ? Saint Bernard, saint Louis risqueraient de paraître exagérés. En leur temps, ils furent des hommes populaires, les régulateurs et les chefs du vrai parti chrétien dans la république chrétienne. Voilà l'effet de l'éducation publique : elle ne fait pas les grands hommes, mais elle les prépare, pour le mal comme pour le bien ; et surtout elle leur prépare des disciples et des instruments. Lorsque l'éducation était catholique, elle déposait au fond des âmes un levain de foi qui fermentait à la parole des saints ; elle y en met un autre, depuis trois siècles, que la parole révolutionnaire s'assimile beaucoup mieux. Que l'on compare le fruit qu'opère le mandement d'un évêque aux moissons que fait mûrir le journal d'un émule du sieur Proudhon.

Depuis la Renaissance et même, si l'on veut, à cause de la Renaissance, un grand bien a été fait. Qui le nie ? L'Église a soutenu le combat, nous le savons et nous en remercions Dieu ; mais les hommes à qui Dieu a permis de faire ce bien-là, ont-ils été formés par les méthodes actuelles ? Nous ne le croyons pas, nous croyons le contraire. Ces hommes ont été tantôt des ignorants, tantôt des convertis, qui ont eu le bonheur ou d'oublier leur éducation première, ou de s'en être donné eux-mêmes une autre. Dans notre grand dix-septième siècle français, si souvent loué et blâmé mal à propos, trois hommes entre tous ont rendu d'éminents services à l'Église et laissé des œuvres durables : saint Vincent de Paul, par ses étonnantes fondations et par le zèle avec lequel il poursuivit et dénonça le premier l'hérésie janséniste ; Olier, en fondant les séminaires ; Rancé, en restaurant la vie monastique. Des choses de ce temps, à

peu près tout le reste a péri, ou n'est venu jusqu'à nous que mêlé de beaucoup d'ombres ; les œuvres de ces trois hommes sont encore brillantes de jeunesse. Or, de ces trois hommes, le premier n'était pas un puriste ; les deux autres avaient fait les plus belles études païennes, et peu s'en était fallu qu'ils n'y perdissent la foi. Rancé, auteur à treize ans d'une édition d'*Anacréon*, dédiée au cardinal de Richelieu, n'était, à trente ans, qu'un ecclésiastique mondain, tenant en commende des abbayes qu'il n'avait jamais visitées, menant grand train, donnant grand scandale en attendant d'être évêque. Olier prenait la même voie ; et l'un et l'autre ne se distinguèrent de la foule qu'en se convertissant. Malgré le beau spectacle qu'offrit la Trappe réformée, on y fut toujours loin des huit cents moines de Saint-Bernard. Rancé et Olier parurent longtemps des gens qui voulaient se singulariser : l'abbé de la Trappe fut signalé comme un ennemi des lumières ; tous les parents, d'ailleurs très-chrétiens, du fondateur de Saint-Sulpice, trouvèrent qu'il se déshonorait en devenant curé.

Déjà donc, à cette époque de combats héroïques, le torrent de la mauvaise coutume, de la mauvaise éducation, était bien fort. Il ne l'est, certes, pas moins aujourd'hui. De quelles grâces n'a pas besoin l'homme de la classe supérieure, enfant de l'éducation commune, qui veut se mettre publiquement au service de Dieu ? Combien le fils de bonne famille qui se fait prêtre, n'est-il pas supplié de ne point donner à ses parents la douleur de le voir jésuite ? Questionnez la plupart des catholiques illustres de notre temps : en quoi les méthodes actuelles ont-elles servi à les faire ce qu'ils sont ? et, particulièrement lorsqu'ils sortent de l'Université, que leur a-t-on appris de tout ce qu'ils sa-

vent? Rien absolument, ni l'histoire, ni la philosophie, ni la religion, ni le latin. Ils ont dû se redonner une éducation toute nouvelle, brûler ce qu'ils avaient adoré, adorer ce qu'ils avaient brûlé. Ce qu'ils ont appris de la sorte est si généralement ignoré qu'ils ont un langage et des idées inintelligibles à la plupart de leurs anciens condisciples, même chrétiens; et c'est dans les rangs de ces derniers peut-être que leurs entreprises ont rencontré la plus vive résistance. Que de difficultés pour faire accepter l'art catholique, l'unité liturgique, les ordres religieux, la liberté de l'Église; pour abattre les restes de la séparation gallicane, pour rétablir quelques grands faits et réhabiliter quelques grandes figures historiques; pour former enfin un noyau d'hommes qui voulussent être avant tout les serviteurs de la sainte Église! Ils l'ont fait ou ils l'ont commencé, et ils achèveront; mais que de labeurs les attendent, et que de luttes contre les préjugés d'éducation qu'ils ont péniblement effacés de leur propre esprit! Mgr l'évêque d'Orléans a vu ces combats; dans beaucoup d'occasions il les a livrés lui-même: il peut dire combien la victoire eût été plus complète et plus prompte, si les cœurs avaient été moins froids, les esprits moins prévenus; il sait quelle peine il a fallu prendre pour trouver dans toute la France quelques milliers de pétitionnaires et de souscripteurs pour la liberté d'enseignement, cette œuvre de justice et de salut!

Nous disons que tant de langueur accuse une éducation insuffisamment chrétienne, là même où elle est chrétienne; nous disons que les enfants qui sortent de leurs classes connaissant et aimant l'Église, ne la connaissent pas et ne l'aiment pas assez; nous disons enfin que c'est là le venin de la Renaissance, et qu'il est urgent, aujour-

d'hui plus que jamais, que l'éducation en soit délivrée.

Montrons que la Renaissance a des amis et des admirateurs qui l'apprécient exactement comme nous.

III

Monseigneur l'évêque d'Orléans résume en ces termes les opinions qu'il contredit : « Voilà, dit-il (nous citons textuellement), que dans l'antiquité tout est devenu *tellement païen, tellement détestable*, qu'on n'y trouve *qu'un amas de vains mots ou la source de tous les vices!* — Et la *Renaissance*, longtemps si vantée, n'est plus en ce moment qu'une *source d'erreur* et *de honte*, c'est *le paganisme même.* » Les assertions de nos amis et les nôtres se sont présentées avec un cortége d'explications, de raisonnements et de preuves qui, nous l'espérons, leur donnent un aspect moins furieux. Cependant, il est vrai qu'avec Bossuet, nous regardons les moralistes païens comme « des ruisseaux bourbeux » où il ne faut pas puiser lorsque l'on a le beau fleuve de l'Écriture. Il est vrai aussi que nous accusons la Renaissance d'avoir ouvert une vaste source d'erreurs anti-chrétiennes et souvent tout à fait païennes, où les générations modernes se sont trop abreuvées, et au torrent desquelles l'Église n'a pu résister que par la force de Celui qui est avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Ce que nous reprochons à la Renaissance, d'autres lui en font un mérite. Monseigneur l'évêque d'Orléans connaît aussi bien que nous l'esprit du *Journal des Débats*. C'est la feuille révolutionnaire par excellence, la plus durablement hostile aux intérêts catholiques ; patiente et ré-

servée au besoin, mais implacable; douée de ce flair de la haine, presque aussi fidèle que l'instinct de l'amour, qui devine immédiatement le parti à prendre dans toute controverse où sa passion est engagée. Le *Journal des Débats* est prononcé pour les classiques païens ; il l'était jadis pour le monopole universitaire. La lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans l'a charmé; il l'a reproduite *in extenso*, toute affaire cessante, non sans y ajouter une petite introduction railleuse ; disant avec la politesse dont ces beaux esprits savent user envers nos évêques, que « le bon sens même, *dans cette occasion*, lui semble avoir parlé par la bouche du vénérable prélat. »

Or, quelques jours avant de recevoir cette bonne aubaine, le *Journal des Débats* avait eu à faire connaître son opinion sur la Renaissance, qu'il appelle « un soleil » et « le réveil de l'esprit humain après dix siècles de sommeil et de léthargie, » et pour dire plus, son aïeule, à lui *Journal des Débats;* car, dit-il (et si ce n'est pas un grand compliment, c'est tout au moins une grande vérité), il est le fils de la Renaissance avant d'être le fils de la révolution française.

Laissons donc ce bon fils nous parler de sa bonne mère et nous révéler quel sens il attache aux éloges dont il a salué la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans. C'est M. Alloury qui tient la plume. M. Alloury est candide dans son emphase ; chemin faisant, il ne laissera pas de nous donner une jolie idée de l'éducation historique et religieuse qu'il a reçue, comme la presque-totalité de ses lecteurs, par les méthodes régnantes.

« On chercherait vainement de nos jours à se faire une idée de l'effet produit par la résurrection de l'antiquité sur ces générations *encore à demi recouvertes par la rouille et les ténèbres du moyen âge*. Nous sommes les enfants d'une civilisation qui a le

droit de se considérer comme la rivale de la civilisation ancienne. Nos grands écrivains modernes peuvent au moins soutenir la comparaison avec ceux de Rome et d'Athènes. L'admiration que nous avons pour les uns est tempérée et comme attiédie par celle que nous avons pour les autres. Au quatorzième siècle, à l'aurore de la Renaissance, rien de semblable. Alors la littérature ancienne est éclipsée depuis dix siècles ; on ne la connaît que par quelques débris et par quelques rayons brisés qui ont traversé *la nuit* du moyen âge. Alors le monde vivant est à genoux devant ce monde enseveli, dont la gloire et le génie sont relevés à ses yeux *par le prestige commun à tous les objets traditionnels de son culte, celui du mystère.* L'imagination s'enflamme aux souvenirs de Rome et de la Grèce, comme elle s'enflamme à l'idée de cet hémisphère inconnuqui commence à préoccuper toutes les âmes, et que Christophe Colomb va bientôt révéler à l'Europe. Le même enthousiasme anime les chercheurs de manuscrits et les chercheurs de continents ; la même faveur, la même renommée entoure celui qui a découvert un parchemin et celui qui a découvert un monde. Quel bruit, quel transport à la résurrection de chacun de ces morts immortels que la main de quelque pieux adorateur arrache à la poussière et à l'ombre *glacée* des cloîtres ! Quel événement à Florence, quelle fête à la cour de Médicis le jour où la chute de Constantinople vient livrer à l'Occident tous les trésors accumulés dans ce jardin des Hespérides ! *Le moment approche où le génie de l'antiquité* sorti de son tombeau, va briller *une seconde fois* en Italie et déposer sur ce sol fécond le germe d'*une littérature et d'une civilisation nouvelles.* »

Nouvelles et meilleures, cela va sans dire ! Mais nous ne voulons pas ici disputer contre le rédacteur du *Journal des Débats*, nous nous contentons de souligner les aveux qu'il nous prodigue, et nous marquons d'abord celui-ci : que les siècles de foi, les grands siècles chrétiens, furent ceux où la littérature païenne, suivant M. Alloury, n'était pas *connue*, et suivant nous, n'était pas *enseignée*.

Il poursuit. Il célèbre « cette révolution unique, dont les « hommes de lettres sont les auteurs et les gouvernements « les complices : où l'on voit les princes, les rois et les papes

« conspirer avec les peuples. » Il regrette que les noms des artisans de cette régénération de l'humanité ne soient pas tous célèbres et honorés comme ils méritent de l'être. Il pleure surtout le Pogge, « ce fameux Pogge » dont on ne lit plus la belle prose latine. En effet, le Pogge est oublié, et c'est grand dommage : que ne le met-on dans les classes ! Après avoir donné une larme au triste destin du Pogge, M. Alloury considère la Renaissance sous un autre point de vue.

« On se demande avec raison, dit-il, si cette révolution était étrangère à tout *instinct d'indépendance, à toute arrière-pensée d'affranchissement philosophique*... En fait, il *est impossible de le méconnaître*, l'esprit de la Renaissance *était bien ce que nous appellerions aujourd'hui l'esprit nouveau, l'esprit révolutionnaire, l'esprit de réaction contre les idées, les* CROYANCES, *les institutions du moyen âge*. L'école de la Renaissance *ne prend pas la peine de dissimuler ses liens avec les divers partis qui sont à l'état d'opposition contre l'Église et la papauté*. Chose étrange ! l'époque où cette coalition se forme contre l'Église est pourtant celle où l'Église a cessé de montrer l'esprit d'intolérance et de proscription qui l'animait dans les premiers siècles contre la littérature ancienne. Alors on est loin de ce temps où toute une bibliothèque de livres anciens était brûlée, dit-on, par l'ordre du pape Grégoire le Grand, loin de ce temps où je ne sais quel auteur de légendes, dans un accès de pieuse indignation contre Homère et Virgile, les appelait sans façon des scélérats. Alors, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, on voit les papes encourager et seconder de tout leur pouvoir la restauration des lettres et pensionner la découverte d'un manuscrit grec ou latin, comme on pensionne aujourd'hui la découverte d'une planète. C'est un pape de ce temps qui a prononcé ces paroles : « Il faut honorer les « gens de lettres et craindre leur dédain, car on ne les insulte « pas impunément. » Enfin, n'est-ce pas un pape, le pape Léon X, qui a donné son nom à cette grande ère de la Renaissance en la personnifiant avec une munificence un peu mondaine, pour ne pas dire un peu païenne ? Mais les hommes de lettres qui ont attaché leur nom à la Renaissance ont trop souvent mal reconnu ce zèle chaleureux et éclairé des papes. A dix

ou douze siècles de distance, la verve satirique de Dante, de Pétrarque et de Boccace répond par de terribles représailles aux anathèmes de Tertullien et aux bûchers de Grégoire le Grand. La cour des Médicis et celle de Léon X sont *peuplées de libres penseurs et de beaux esprits qui connaissaient mieux Platon que l'Évangile*, et qui, suivant un mot spirituel de M. Charpentier, *craignaient moins une hérésie qu'un solécisme*. Et si nous voulions parler d'Erasme, que manque-t-il à ses brûlantes invectives contre les moines, *pour qu'on ait le droit de voir en lui le Voltaire du seizième siècle?* »

Il parle d'or. Mais, voyez le mérite de la bonne intention ! Si c'était nous qui disions ces choses, on nous traiterait de calomniateurs, et le même M. Alloury, son mouchoir d'une main, sa plume de l'autre, invectiverait puissamment contre nous dans le même *Journal des Débats*, criant que nous blasphémons, et qu'il ne peut contenir ni son indignation ni sa douleur.

Il continue, sans se douter du plaisir qu'il nous fait :

« Mais l'esprit nouveau, *l'esprit d'examen* qui déjà pousse l'école de la Renaissance *contre l'Église* et les institutions du moyen âge, ne va pas en général au delà de l'opposition politique ; il ne s'attaquait *pas encore* à la base de l'édifice, à l'autorité spirituelle des papes. Reste à savoir quelle part d'influence on doit reconnaître à l'école de la Renaissance dans l'œuvre bien autrement hostile et bien autrement révolutionnaire accomplie par Luther. *Nous n'avons, quant à nous, aucune raison pour nier cette influence.* Nous ne savons par quel scrupule M. Charpentier hésite à le reconnaître, et comment il peut affirmer que la Renaissance a été parfaitement innocente de ce grand divorce..... Sans doute, il y a eu des novateurs, des hérétiques avant la Renaissance, et, comme on l'a dit, des réformateurs avant la Réforme : témoin le concile de Constance, qui, dès le treizième siècle, avait fait entendre des vœux de réforme : témoin les Abeilard, les Arnaud de Brescia, les Jean Huss et les Jérôme de Prague, qu'il est impossible de ne pas considérer comme les précurseurs de Luther. *Il n'est pas moins vrai que toutes ces tentatives isolées avaient échoué jusqu'à Luther,*

il n'en est pas moins vrai que, pour amener un incendie, la torche de la Réforme a dû s'allumer au flambeau de la Renaissance. Dire que la Réforme est sortie de la Renaissance, *ce n'est donc pas calomnier la Renaissance ;* c'est seulement reconnaître qu'elle a produit des effets divers, *plus ou moins heureux* et *plus ou moins légitimes,* suivant les lieux, les circonstances, le génie particulier des peuples. »

Ce qui est admirable, c'est que M. Alloury, après ce beau développement du caractère et des résultats de la Renaissance, fait immédiatement une charge à fond contre M. l'abbé Gaume. La Renaissance est une révolution accomplie depuis trois siècles, dit-il, et « *cependant* voici « venir des écrivains qui enveloppent la Renaissance dans « le même anathème que la révolution française ! L'étude « de la littérature ancienne est signalée au monde comme « la plaie du siècle, la campagne est ouverte contre le *pa-* « *ganisme dans l'éducation,* et l'enseignement tradition- « nel de l'Université vient de recevoir une première at- « teinte. » On voit un homme au comble de l'étonnement. Il demande « où l'on s'arrêtera dans cette voie. » Il voudrait savoir quelle idée se font les « nouveaux Savonarole » des « livres qu'ils proscrivent et de ceux qu'ils recommandent. » Pour lui, les *ruisseaux bourbeux* signalés par Bossuet lui semblent des sources vives ; c'est là qu'il veut qu'on abreuve le troupeau.

« Entre cette morale, à laquelle on donne le nom de « païenne, et la morale chrétienne, entre la morale de So- « crate et la morale de l'Évangile, *quelle est donc la diffé-* « *rence essentielle et caractéristique?* » Il entre là-dessus dans un raisonnement où nous voulons le suivre, au risque d'allonger notre course. Jamais païen n'a fait prière plus câline pour obtenir la grâce de rester païen ; c'est triste et instructif. « La morale de Socrate, dit-il, est la *morale hu-*

« *maine par excellence,* la morale de ce monde et de cette « vie; la morale de l'Évangile est la morale *surhumaine,* « la *morale de l'autre monde et de l'autre vie.* L'une a « pour but la vertu laïque, l'autre la perfection mystique; « l'une fait des hommes, l'autre fait des saints. » Voilà sans doute la différence essentielle que M. Alloury priait qu'on voulût bien lui montrer. Elle est essentielle, en effet! « Or, poursuit ce lettré, est-il écrit que tous les hommes « sont des vases d'élection? Sommes-nous tous prédestinés « à vivre en odeur de sainteté? Non, c'est l'Évangile qui « le dit : « *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.* »

Il est rare d'entendre invoquer l'Évangile en ce sens, et cela n'est pas si plaisant qu'on paraît le croire au *Journal des Débats :* mais enfin c'est tout ce que ces gens d'esprit en connaissent, et c'est ainsi qu'ils l'interprètent. Pour avoir donc meilleure assurance de n'être point du petit nombre des élus, ils demandent, appuyés sur l'Évangile, qu'on les laisse au régime de la morale païenne. Pareille requête fut présentée un jour à Notre-Seigneur en personne (S. Matth., chap. VIII), et il l'exauça. M. Alloury, qui nous paraît ici beaucoup plus ignorant que coupable, voudra bien que nous ne lui souhaitions pas le même succès. En tout cas, il nous permettra de dire que son goût particulier pour la morale de ce monde ne peut, par cela seul, devenir ou rester une loi de l'éducation publique. Suivant lui, « les vertus transcendantes qu'enseigne et inspire la morale épurée de l'Évangile, la charité, la patience, la résignation, l'humilité » (il y en a d'autres encore qu'il ne nomme pas, nous ne savons pourquoi), sont une fleur et un idéal, mais en même temps un *superflu*; et il estime qu'on peut se borner au *nécessaire,* qui se trouve dans les païens. Soit! cela le regarde. Qu'il relise les païens, qu'il

y ajoute le Pogge et tout ce qu'il jugera propre à perfectionner son goût littéraire et son sens moral. Personne assurément ne le gêne ! Mais comment un homme qui sait si à propos citer l'Écriture, peut-il trouver mauvais que de pauvres chrétiens cherchent autre chose, se préoccupent d'établir un système d'éducation qui les dispose de bonne heure à se conformer au commandement qu'ils ont reçu d'être *parfaits?*

M. Alloury s'échappe en vingt endroits, d'une façon non moins ingénue. Donnant son avis sur les Pères de l'Église, il en tolère la lecture et l'étude pour tous ceux qui veulent acquérir le *superflu* dont il vient de parler. Mais qu'il les trouve inférieurs comme modèles classiques ! « Les grands « écrivains de l'antiquité grecque et latine et les grands « écrivains qui depuis la Renaissance se sont formés à leur « école, voilà les maîtres du goût, de l'art et du style. Eux « *seuls* peuvent servir de modèle à la jeunesse, car eux « *seuls* ont aimé, compris, cultivé l'art pour l'art lui-« même; » ce qui est sans doute incomparable pour former des hommes ! « Eux *seuls* ont laissé des monuments « où se sont réunies et fondues harmonieusement l'*éter-« nelle vérité du fonds* et l'éternelle beauté de la forme. « Eux *seuls* ont déployé dans leurs écrits une richesse, une « étendue, une variété qui répond à la richesse, à l'é-« tendue, à la variété de l'esprit humain ; eux *seuls*... eux « *seuls*... » Enfin, « eux *seuls*, eux tous ensemble, sont « la *lumière*, la *splendeur* et la *vie de la civilisation mo-« derne et de* TOUTE CIVILISATION POSSIBLE ! » Et la preuve, ajoute M. Alloury, car il a une preuve, « la *preuve*, c'est « que la lumière disparaît du monde au cinquième siècle « avec la littérature ancienne, et qu'elle y reparaît *avec « elle* au seizième siècle. » M. Alloury dit aussi son

mot sur le moyen âge : il demande « par quel signe de « vie, par quels monuments ce *prétendu génie* du moyen « âge a révélé sa puissance. » Il dit encore beaucoup de choses qui seraient agréables à répéter. Nous nous en tenons à ce que l'on vient d'entendre. On a maintenant la pensée et la mesure de ces vieux nourrissons des muses de collége, infatués de quelque latin, que quelques-uns d'entre eux savent peut-être (le français qu'ils en tirent est mince et fade !) ; mais trop évidemment négligés sur tout le reste, particulièrement sur le catéchisme et sur l'histoire.

Nous voulions montrer que nous ne sommes pas seuls à voir dans la Renaissance une réaction païenne et une source d'incrédulité. M. Alloury nous a servis au delà de notre besoin : grâce à lui, la démonstration est faite. Non-seulement il apprécie l'esprit et le mouvement de la Renaissance exactement comme nous, mais encore il nous offre le type achevé des produits de l'éducation commune. Voilà le chef-d'œuvre de « l'enseignement traditionnel de l'Uni- « versité, » de ces « méthodes éprouvées par le temps, « consacrées par l'expérience, » auxquelles nous devons « tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, « la philosophie chrétienne, la politique, l'Église ont pu « si à juste titre se glorifier depuis trois siècles. » Certes ! M. Alloury qui a si bien profité des lettres païennes, aurait du chemin à faire et des choses à oublier pour devenir un savant, un philosophe, un politique, et même un littérateur et surtout un chrétien !

La place que nous avons donnée à M. Alloury allonge beaucoup ce travail. Nous ne le regrettons point. Après l'avoir entendu, nous regardons comme impossible que Monseigneur l'évêque d'Orléans ne nous pardonne pas de résister aux observations qu'il a fait valoir en faveur de

l'enseignement actuel. Sa conviction pouvait n'être pas ébranlée par les critiques dont cet enseignement a été l'objet de la part de nos amis ; mais les éloges qu'il reçoit du *Journal des Débats*, du *Siècle*, des feuilles universitaires, même du *Charivari*, seront plus convaincants. L'esprit si net du vénérable prélat et son cœur si dévoué à l'Église auront bientôt compris que si nous avons mal présenté la vérité, elle est de notre côté néanmoins. Il y a certainement quelque chose de dangereux, d'anti-chrétien dans un système que préconisent à ce point l'ignorance et l'aversion des croyances catholiques ; et nous osons dire que les chrétiens qui combattent ce système, quand même leur zèle paraîtrait un peu exagéré, ne méritent point qu'on les taxe « d'aberration. »

On nous dira qu'il y a l'éducation religieuse et l'éducation universitaire ; que Monseigneur l'évêque d'Orléans a glorifié les méthodes suivies dans les maisons religieuses, et non pas les coutumes spéciales des maisons de l'Université. Nous répondrons : 1° que nous n'avons vu à cet égard dans sa lettre aucune distinction bien claire ; 2° que cette lettre ne renferme rien contre quoi les universitaires du *Journal des Débats* et du *Siècle* aient cru devoir protester ; 3° que l'anti-christianisme de l'enseignement universitaire accuse la faiblesse de l'enseignement chrétien lui-même ; car il est évident que ces universitaires ne resteraient pas longtemps dans de si grossières erreurs, et n'oseraient pas les produire avec tant d'ingénuité, — ne fût-ce que par crainte des sifflets, — si les chrétiens ne les partageaient pas en quelque manière, et se trouvaient plus nombreux et mieux en état de les accabler des risées dont elles sont dignes. Quand nous aurons vu clair, tout le monde ouvrira les yeux.

Ici nous avons la joie de nous trouver d'accord avec Monseigneur l'évêque d'Orléans. Au milieu des préoccupations que lui inspire le péril des vieux classiques et des vieilles méthodes, le vénérable prélat laisse tomber quelques mots où il peint avec une précision éloquente le lamentable état de la société.

« Les lettres périssent, dit-il, la philosophie succombe, le bon « sens se perd *jusque dans l'éducation de la jeunesse* : partout on « aperçoit des menaces de ruine. En un tel état de société, com- « prenons bien que c'est aux instituteurs religieux, c'est aux « chrétiens intelligents qu'est réservée la tâche de sauver tout « ce qui peut l'être encore, comme c'est à eux qu'appartint au- « trefois la mission si glorieusement accomplie, de tout recon- « quérir alors que tout était perdu. »

Sans doute, et voilà pourquoi nous demandons que l'on ne conserve pas les méthodes d'éducation qui ont produit ce mal, ou qui du moins ne l'ont pas empêché. Mettons qu'on a bien fait tout ce que l'on a fait jusqu'au temps où nous sommes. Dans un désastre si grand, il faut des forces nouvelles ; ou plutôt il faut les vieilles forces trop négligées qui ont pu non-seulement tout reconquérir lorsque tout était perdu, mais encore tout créer lorsque plus rien n'existait.

Nous avons voulu, dans cette discussion, résumer, pour en finir, ce que l'on peut appeler l'argument historique, et bien établir que de tout temps on a fait ou demandé, dans l'Église, ce que nous demandons que l'on fasse aujourd'hui. Au fond, cependant, ce débat nous semble à peu près inutile ; ce n'est pas là le vrai terrain de la question. Qu'importe, en effet, que dans tel ou tel siècle, tel ou tel docteur, tel ou tel écrivain ecclésiastique, considérant les besoins de l'époque, ait suivi telle ou telle maxime, proposé ou com-

battu tel ou tel procédé d'enseignement? Ces auteurs voyaient leur temps, nous devons voir le nôtre.

Nous sommes aujourd'hui sous le coup de ce mouvement de l'esprit humain, fils, à notre avis, de la Renaissance et de la Réforme, qui, au dix-huitième siècle, voulut écraser le Christ, qu'il appelait l'infâme; et qui, au dix-neuvième, veut l'écarter *en lui tirant son chapeau* (1).

En théorie, sous prétexte que les peuples devenus grands n'ont plus besoin du christianisme, on élabore la formule sociale qui doit constituer l'humanité en dehors de cette divine religion.

En fait, nous savons et nous voyons combien est grand le nombre de ceux qui pensent, parlent, vivent, veulent vivre comme s'il n'y avait jamais eu de christianisme, et qui datent l'âge de la lumière du jour où le christianisme a paru être éclipsé. Pour eux, toute religion est affaire de *mysticisme*, parfaitement indifférente à un laïque; la morale de l'Évangile est la morale de l'autre monde, une superfluité dont ils ne s'occupent qu'en amateurs et en curieux.

Dans cette situation particulière à notre siècle et qui le distingue des dix-huit siècles antérieurs, n'est-il pas souverainement dangereux d'offrir à la jeunesse des livres où elle trouve la peinture exclusive du beau côté d'un état social qui est précisément cet état social extra-chrétien que rêve et prétend réaliser l'orgueil imbécile de l'époque?

Voilà la question, et quand même la tradition chrétienne tout entière déposerait en faveur de l'étude des auteurs païens, c'est là qu'il faudrait innover. Que nous importe que ces païens aient eu, *eux seuls et tous ensemble*, comme

(1) Expression de M. Cousin.

dit M. Alloury, tous les mérites à la fois, si maintenant ils sont devenus dangereux? Nos pères ont dépensé notre fortune, il la faut reconstituer par notre travail; si nous voulons vivre en riches, nous ne vivrons pas longtemps. Nous périrons, et les lettres païennes périront avant nous, comme ces lâches et trompeuses courtisanes qui disparaissent les premières de la maison qu'elles ont ruinée.

Nous n'avons plus de fonds de réserve. Cette solide base de la foi sur laquelle s'appuyaient nos pères, cette séve du moyen âge qui dans les jours orageux de la Renaissance et de la Réforme produisit encore tant de saints et tant d'œuvres saintes, tout cela que l'on croyait inébranlable et inépuisable, tout cela est ébranlé, tout cela s'épuise; le doute et l'indifférence règnent.

L'étude des auteurs païens dans les colléges, si elle est plus qu'un accessoire, est-elle un danger pour la foi?

Sommes-nous dans un siècle où nous puissions jouer avec la foi?

Il nous semble que la question est résolue.

Mon savant ami et collaborateur, M. Roux-Lavergne, ayant pris une grande part à la polémique sur les classiques, avait été comme moi attaqué dans l'instruction de Mgr l'évêque d'Orléans. Il s'expliqua dans la lettre suivante, qui fut ensuite, comme mes articles, censurée par le Prélat.

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

NIMES, le 10 mai 1852.

MON CHER AMI,

Vous savez que j'ai voulu habiter quelque temps la Maison de l'Assomption, afin de pouvoir étudier en détail l'œuvre qu'y accomplissent avec tant de science et de zèle chrétien le fondateur de ce collége et ses dignes collaborateurs. Plus tard j'aurai sans doute d'intéressantes communications à vous faire sur la manière dont la réforme des études est ici entendue et pratiquée. Je vous adresse aujourd'hui, au nom de M. d'Alzon et au mien, une réponse à certaines opinions émises par Mgr l'évêque d'Orléans dans la lettre que Sa Grandeur vient de publier sur les classiques païens.

Serait-il vrai, mon ami, que du côté de M. Gaume, de M. d'Alzon et de l'*Univers*, il n'y ait eu que « violence, véhémence, intempérance! » Quoi, rien de plus, rien de moins? Mgr l'évêque d'Orléans l'affirme. Sa Grandeur est tellement convaincue de la *faiblesse* et de l'*inanité* de nos griefs qu'elle se demande « comment nous n'avons pas

senti nous-mêmes l'impuissance de notre tentative. » Nous abandonnons la forme; nous ne tenons à rien de ce qui est personnel. Mais ce ne sont pas seulement les façons de dire et de s'exprimer que condamne en nous Sa Grandeur : c'est sur le fond des choses que porte la sévérité de son improbation; c'est sur la thèse elle-même qu'elle croit devoir appeler le mépris public. Si cette thèse va « forcément à l'absurde, » si elle implique « des énormités qui ne sont pas possibles, » nous sommes traités suivant nos mérites. Malheureusement nous ne sommes pas les seuls qui ayons attaché de l'importance à une pensée contre laquelle Mgr l'évêque d'Orléans n'a ni assez de dédains, ni assez d'anathèmes. Peut-être que Sa Grandeur l'eût qualifiée avec un peu plus de ménagements, si Elle eût daigné réfléchir que S. E. Mgr le Cardinal Gousset, Mgr l'évêque d'Arras et beaucoup d'autres savants non moins que pieux évêques favorisent, dans leurs généralités, les vues qu'Elle déclare indignes d'arrêter un moment l'attention.

Vos articles renferment, à notre avis, des considérations solides et concluantes. Ce que vous dites de Fénelon et de Bossuet, chargés l'un et l'autre de l'éducation particulière d'un prince, vient si naturellement à l'esprit que déjà, de différents côtés, la même réponse est partie à la fois. L'exemple allégué n'a pas le moindre rapport à la question qui s'agite. Vous montrez également bien que saint Basile et saint Charles Borromée ont écrit et agi dans des circonstances dont il est indispensable de tenir compte, lorsqu'on veut interpréter sainement certaines de leurs paroles et certains de leurs actes. Vous prouvez que dès l'origine, la Renaissance a été l'objet de vives réclamations et de prévisions douloureuses ; vous établissez que loin d'avoir contribué à produire le mouvement religieux qui signale la fin du seizième et la première moitié du dix-septième siècle, comme Mgr l'évêque d'Orléans semble le faire entendre, la Renaissance a été au contraire l'obstacle que les saints ont particulièrement combattu. A ce que vous dites de saint Vincent de Paul, de Rancé et d'Olier, nous pouvons ajou-

ter le témoignage d'un compagnon de ce dernier, dont les mémoires manuscrits ont fourni tant de précieux documents au vénérable sulpicien qui vient d'écrire l'histoire du fondateur de sa congrégation. Les mémoires de M. du Ferrier commencent par une longue critique de l'éducation telle qu'on la donnait de son temps, et l'auteur y peint ainsi celle qu'il reçut lui-même :

« On commença de me faire étudier de bonne heure « sous un précepteur domestique qui ne m'apprit quoi que « ce soit que les fables des païens, et ne me parla jamais « de catéchisme ; de sorte que je n'ai su dans mes études, « durant l'adolescence, quoi que ce soit des vérités de Jé- « sus-Christ et de son Évangile ; mais bien toutes les fables, « les ordures et les crimes des faux dieux, et les actions « héroïques des superbes païens qu'on m'exhortait d'imi- « ter, sans jamais parler de celles de Jésus-Christ Notre- « Seigneur. Seulement, la piété de ma mère obligea mon « maître à me faire prier à genoux soir et matin, et à me « mener à confesse au commencement du mois, pour ga- « gner l'indulgence du rosaire ; elle me persuada de jeûner « tous les samedis et de me disposer à être un jour homme « d'Église et bénéficier, pour vivre à mon aise et avoir « moyen d'assister ma famille. »

M. du Ferrier déplore plus loin, dans les termes les plus énergiques, « le ravage que faisait l'étude des poëtes et des fables que l'on enseignait aux jeunes gens. » On se propose de publier de longs extraits de ce morceau dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*. Le passage que nous venons de transcrire suffit à confirmer historiquement ce que vous appuyez vous-même par tant de raisons excellentes, savoir, qu'au dix-septième siècle la piété et la sainteté furent une réaction contre les tendances et les entraînements de la Renaissance.

Mgr l'Évêque d'Orléans s'étonne qu'on n'ait pas réfléchi, dit-il, sur ces graves paroles de M. Lenormant :

« Que devrait-on penser d'une Église infaillible en matière de foi, et qui se serait trompée avec persévérance pen-

dant plusieurs siècles sur une matière aussi intéressante pour la religion que l'objet des études? »

Nous avons réfléchi sur ces paroles et nous n'y avons trouvé de grave qu'une méprise. L'Église est infaillible; elle ne se trompe ni quand elle enseigne, ni quand elle dirige. Mais ceux qu'elle enseigne et dirige ne sont ni infaillibles ni impeccables. Dans les choses dont il y a à profiter, et qu'elle commande à ce titre, avec cette condition formelle qu'on en usera bien, il se glisse souvent, par la faute des hommes, d'énormes abus. Et ces abus, quand les mœurs publiques les favorisent, se dissimulent longtemps sous des apparences spécieuses, en sorte qu'avant d'être manifeste, le mal s'aggrave à tel point que les réformes exigent de grandes précautions et des lenteurs infinies.

Dans sa Bulle du 19 décembre 1513, Léon X recommandait aux élèves du Collége romain de « s'adonner désormais aux études sérieuses et de renoncer à *cette philosophie mensongère nommée le platonisme,* et à cette *folle poésie*, qui n'étaient propres qu'à *gâter l'âme.* » En appelant auprès de lui tant de savants distingués, il leur disait « qu'il en faisait des professeurs de vertu et de bonnes mœurs, plus encore que de belles-lettres, et qu'il leur remettait la charge d'enseigner et de défendre la vérité, c'est-à-dire la religion du Christ, les libertés de l'Église, l'autorité du Saint-Siége. »

Le concile de Latran, dit M. du Ferrier, « sous Jules II et Léon X, charge les évêques d'empêcher la lecture des poëtes et des fables : *Et infectas philosophiæ et poeseos radices purgare;* il les oblige à purger les études de cette infection et à faire lire, comme dans les anciennes écoles d'Alexandrie et d'Athènes, l'Évangile, les commandements de Dieu, le psautier, le livre de la Sagesse, les ouvrages des saints Pères, qui feront une impression sainte et de durée, parce que les prédications, les prières et les offices de l'Église en renouvelleront continuellement le souvenir.

On a commencé par ne pas être suffisamment attentif à ces sages prescriptions, on les a négligées de plus en plus. L'Église était alors engagée dans les luttes les plus mena-

çantes. Comment le Saint-Siége pouvait-il obtenir l'observation scrupuleuse des règles qu'il avait tracées aux Évêques pour la bonne direction des études, lorsque les Évêques levaient contre lui l'étendard du gallicanisme; lorsqu'à la liturgie romaine ils opposaient ces liturgies modernes, filles classiques de la Renaissance; lorsque l'hérésie, le schisme et l'incrédulité l'attaquaient à la fois? Ne fallait-il pas avoir raison des pères avant de leur parler avec opportunité et autorité, de l'éducation de leurs enfants? Depuis trois siècles, l'Église romaine souffre beaucoup de choses qu'elle n'approuve pas. Est-ce qu'on en ignore les motifs? Est-ce qu'on ignore que cette position lui a été imposée par la civilisation classique? Vouloir en faire peser sur elle la moindre responsabilité, ce serait l'accuser d'avoir travaillé à l'avénement des doctrines que défend le *Journal des Débats*, et qu'il regarde avec une si parfaite raison comme le vrai fruit de la Renaissance (1).

Monseigneur l'Évêque d'Orléans cite le *Traité des Études* de Rollin. Que Sa Grandeur daigne nous permettre de placer sous ses yeux quelques passages de ce même livre. Rollin vient de rapporter, au sujet des poëtes profanes, ces mots de l'Apocalypse : « *Edere et fornicari;* » il a rappelé cette invocation de Virgile : « *Adsis lætitiæ Bacchus dator,* » et cette maxime de Térence : « *Sine Baccho et Cerere friget Venus.* » Il se demande ensuite « si la lecture des poëtes profanes peut être permise dans les écoles chrétiennes, » et il continue ainsi :

« Il naît de tout ce que je viens de dire une *objection* « *très-forte* contre la lecture des poëtes païens, et qui « demande quelque éclaircissement. » Rollin jugeait très- « forte » l'objection que monseigneur l'évêque d'Orléans traite comme une puérilité scandaleuse, une colère d'en-

(1) La septième règle de l'Index porte que les livres des païens, *qui res lascivas, seu obscœnas, ex professo tractant, narrant, aut docent*, ne doivent, sous aucun prétexte, être mis entre les mains des enfants : *Nulla tamen ratione pueris prælegendi erunt.* On verra tout à l'heure comment cette règle est suivie; et si on ne l'observe pas, est-ce que l'Église est responsable des négligences de ceux qui la violent?

fants ignares et aveugles. Si Rollin est une autorité quand il est contre nous, pourquoi cesserait-il d'en être une lorsqu'il nous est ouvertement favorable? Platon bannissait les poëtes de sa république ; Cicéron ne les estimait propres qu'à « corrompre les mœurs et à amollir les esprits; » il « s'étonnait que ce fût par là qu'on commençât l'instruction des enfants, et qu'on donnât à cette étude le nom de belles-lettres et d'honnête éducation. » Rollin fait ces réflexions, et il ajoute :

« Mais nous devons être bien plus effrayés de ce que « dit saint Augustin contre les fables des poëtes. Il regarde « la coutume où l'on était de les expliquer dans les écoles « chrétiennes comme un funeste torrent auquel personne « ne résistait, et qui entraînait les jeunes gens dans « l'abîme de la perdition éternelle. « *Væ tibi flumen moris « humani! Quis resistit tibi? Quamdiu non siccaberis? Quous- « que volves Evæ filios in mare magnum et formidolosum?* » « (*Conf.*, lett., ch. XVI.) Après avoir rapporté l'endroit de « Térence où un jeune homme s'anime lui-même au « crime et à l'impureté par l'exemple de Jupiter, il se « plaint que sous prétexte de lui exercer l'esprit et de « lui apprendre la langue latine, on l'appliquait à de si « indignes fables, ou plûtôt, à de si folles rêveries, et il « conclut que de telles paroles n'étaient pas plus propres « que toute autre chose à lui apprendre des mots latins, « mais que ces mots étaient fort propres à lui faire aimer « de telles ordures. » (*Traité des Études*, t. I, p. 574.)

Rollin cite encore la lettre du pape saint Grégoire à l'évêque Didier, et il dit : « La lecture des poëtes, « condamnée si unanimement par les Pères, et même par les « païens, peut-elle donc être permise dans les écoles « chrétiennes? — Il faut avouer que ces témoignages sont « bien forts et bien capables d'intimider un maître à qui « son salut et celui de la jeunesse qui lui est confiée sont « aussi chers qu'ils le doivent être. » (*Ibid.*, p. 576.)

Or, savez-vous ce qui rassure la conscience du bonhomme? Le même casuiste qu'on invoque aujourd'hui.

« Mais (c'est Rollin qui parle) pour ne rien outrer dans une matière si importante, il est nécessaire, comme le remarque le Père Thomassin dans l'ouvrage où il traite cette question à fond, de distinguer la poésie, aussi bien que la lecture des poëtes, de l'abus qu'on peut faire de l'une et de l'autre. » Qu'aurait pensé Rollin de la distinction et de l'efficacité des préservatifs indiqués par le Père Thomassin, dans sa méthode d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poëtes, s'il eût vu comment en avaient usé les frères et successeurs de l'*oratorien*? s'il eût assisté à leur décadence si prompte et si profonde? s'il eût appris un jour que leur dernier supérieur général, au lit de la mort, s'était fait lire, en guise de prières des agonisants, l'ode d'Horace : *Eheu! fugaces*, *Posthume*, *Posthume*, *labuntur anni*? Il nous semble que loin de s'affaiblir à ses yeux, « l'objection » lui eût paru singulièrement fortifiée, et qu'il lui faudrait aujourd'hui d'autres garants et d'autres guides que le Père Thomassin.

Il n'est bruit en ce moment chez nos adversaires que de la méthode d'enseigner chrétiennement les auteurs païens. Il est indispensable de s'entendre là-dessus avec la dernière précision. La *Revue de l'Enseignement chrétien* publiera dans ses prochains numéros une série d'extraits empruntés aux éditions classiques expurgées, sous le titre de « Beautés morales de la littérature païenne, à l'usage de la jeunesse chrétienne ». Nous commencerons aujourd'hui par quelques citations, en suppliant que l'on nous dise de quelle manière il est possible de commenter chrétiennement ces exemples de belle poésie classique.

Nous ne choisissons pas dans les classiques universitaires; la moisson y serait trop riche. Nous ne demanderons pas de quel commentaire chrétien est susceptible le morceau de Claudien, que MM. Noël et La Place ont mis dans leurs *Leçons latines de littérature et de morale*, et qu'ils ont intitulé : « Palais et jardins de Vénus dans l'île de Chypre; » nous ne compulserons pas l'édition des *Métamorphoses* d'Ovide, donnée par M. Quicherat, ni

tant d'autres; nous ne dirons rien du *Gradus ad Parnassum* de M. Noël, où se trouvent tant d'échantillons et d'indications funestes, tant de formules à l'usage des passions, et dont l'expérience prouve que les écoliers tirent souvent un vilain parti.

Nous prenons un choix de poëtes latins des mieux expurgés et corrigés par des chrétiens pour des chrétiens, et imprimé dans ces dernières années. Catulle et Tibulle passent à bon droit pour des poëtes érotiques; il nous semble qu'ils sont uniquement cela, l'un avec beaucoup d'esprit et beaucoup de délicatesse libertine, l'autre avec une passion qui le consume et qui finit par le tuer. Nous aurions cru que cette atmosphère était malsaine pour les écoliers, et qu'il fallait la leur interdire absolument. D'autres ont pensé différemment. Ils n'ont vu aucun inconvénient, après avoir retranché quelques vers et changé quelques mots, à leur faire traduire, du premier, la mort du *Moineau de Lesbie*, les vers à ce dieu des jardins, dont on sait le nom, et ceux à *Verannius : Applicansque collum, jucundum os, oculosque suaviabor : O quantum est hominum beatiorum, quid me lætius est beatiusve.* A la place de certaines expressions, on a mis *amplectar tenerum tener sodalem.* Dans la seconde des pièces que je viens d'indiquer on s'est arrêté avant certain autre mot. Mais vous imaginez-vous quel commentaire chrétien on peut faire sur le moineau de Lesbie, sur des vers au dieu des jardins et sur les amitiés particulières de Catulle?

Tibulle a fourni un contingent plus copieux. Ses extraits sont précédés d'une notice biographique et littéraire qui donne envie de lire ses œuvres. « Liber quatuor elegiarum composuit; in quibus facile probatur, quam elegans et candidum sit ejus carmen: ut latinos omnes videatur superasse, tum affectibus exprimendis, tum suavitate ingenii. » Autrement dit pour le français, les élégies de Tibulle sont des chefs-d'œuvre de sensualité molle, tendre et passionnée :

Amour dictait les vers que soupirait Tibulle.

Y a-t-il quelque maître pieux qui se sente de force à baigner impunément l'âme des écoliers dans les eaux de Tibulle, même en choisissant les endroits avec la plus minutieuse attention? Il y en a, à ce qu'il paraît, mais nous n'y comprenons rien. Aussi demeurons-nous convaincus que l'haleine de ce Céladon phthisique est contagieuse au suprême degré, et qu'il faut en préserver absolument l'adolescence chrétienne. Les extraits dont nous parlons sont revus et corrigés avec un soin incomparable. De combien d'écueils cependant ne sont-ils pas semés! Négligeons le détail. Il y a là une pièce à Néère, qu'on appelle ailleurs l'épouse de Tibulle, *ad Neæram uxorem*, afin de justifier les instances amoureuses, et dont on fait ici son ami: *Somnium de amico*. Néère infidèle est travestie en *infidus Alexis*. Telle qu'elle est arrangée, avec ses plaintes, ses gémissements, ses feux, la pièce nous paraît merveilleusement propre à provoquer une passion contre laquelle on trouve peu de secours dans la morale de *Cornelius Nepos*, disant: « *Non eadem omnibus esse honesta atque turpia*, » et que « *Laudi in Græcia ducitur adolescentulis, quàm plurimos habere amatores.* »

Il fallait en venir à des exemples. Quels moyens nous donnera-t-on d'expliquer et de commenter chrétiennement les beautés poétiques de Catulle et de Tibulle expurgés?

Pour ce qui nous regarde, nous ne méritons pas qu'on nous reproche de vouloir bannir entièrement des études les classiques païens. M. Gaume ne le veut pas lui-même. Est-il juste de nous imputer des opinions extrêmes contre lesquelles nous avons souvent et hautement protesté?

Il y en a qui les professent, et nous ne leur jetons pas la pierre. Leur zèle exclusif ne manque pas de motifs plausibles. Ils disent: Quand un homme a beaucoup abusé d'une chose, qu'il y a ruiné son tempérament, qu'il y a perdu la santé, il est élémentaire en médecine de lui en interdire entièrement l'usage, et si le malade est raisonnable, il se soumet docilement au régine. Ils ajoutent que la société est ce malade; que l'aliment classique et païen de la

Renaissance a ruiné son tempérament moral, et qu'elle ne guérira pas si elle ne se condamne à la diète chrétienne la plus rigoureuse. Avant la lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans, nous n'aurions pas hésité à dire : Qui oserait affirmer que cette opinion est insensée et que le zèle des exclusifs n'a pas, comme celui des modérés, sa bonne mesure de probabilité ?

C'est parce que la controverse est en matière probable, qu'après mûres réflexions, et en ayant égard aux circonstances, nous avons fait aux classiques païens une part plus grande que M. Gaume. Nous insistons beaucoup sur ce point que l'on s'obstine à méconnaître. Notre principe de conduite, c'est qu'il faut former le goût chrétien avant de mettre entre les mains des enfants la littérature païenne : quand le goût chrétien est formé, nous pensons qu'on peut sans danger leur faire expliquer certains auteurs classiques. C'est là le plan d'études de la maison de l'Assomption.

OPINION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN.

— 15 MAI 1852 —

Je me permets de m'approprier les réflexions suivantes, qui m'ont été adressées par Mgr l'Évêque de Montauban. En même temps que par leur justesse elles fortifient la cause que l'*Univers* a soutenue, elles montrent dans quel sens et avec quels appuis nous marchions, lorsqu'on nous accusait tout à la fois d'extravagance et de témérité.

La même observation s'applique aux lettres de S. E. le cardinal Gousset, et de Mgr l'Évêque d'Arras à M. l'abbé Gaume.

Monseigneur l'évêque de Montauban nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

MONTAUBAN, le 11 mai 1852.

Monsieur le rédacteur de l'*Univers*.

Il est impossible à un évêque de lire de sang-froid les prétendus éloges donnés à Monseigneur l'Évêque d'Orléans par le *Journal des Débats*, et de ne pas repousser avec un sentiment que je n'ose pas appeler par son nom propre les conséquences profondément antichrétiennes qu'il déduit, certainement à tort, de la thèse soutenue par le savant et infatigable prélat. Quelles que soient au fond sa pensée et sa croyance sur la religion révélée, sur la vie future méritée

et promise par Jésus-Christ aux chrétiens, sur les conditions imposées à l'homme pour s'en rendre digne et l'obtenir, il s'exprime de manière à laisser entendre à beaucoup de lecteurs que la morale chrétienne n'étant qu'une morale *mystique*, bonne peut-être pour faire des *saints*, mais non pour faire des *hommes*, ou, en d'autres termes, étant une morale *sacerdotale*, mais non une morale *laïque*, c'est celle-ci, c'est la morale *humaine*, la morale de *Socrate*, qu'il faut enseigner aux jeunes gens, et non la morale chrétienne. « En effet, dit-il, sommes-nous prédes-« tinés à être tous des saints ? Non, assurément. *C'est l'É-« vangile qui le dit :* Beaucoup d'appelés et peu d'élus ! »

Sur quoi il n'y a qu'un mot à dire, et je le dis tout de suite. L'Église n'a été instituée, elle n'existe, elle ne vit, elle n'agit que pour porter tous les hommes à vivre en *odeur de sainteté*, à devenir des *saints* et des *prédestinés*, à être non-seulement du nombre des *appelés*, mais encore et surtout du nombre des *élus*. Elle n'a rien à voir dans l'éducation de la jeunesse, en dehors de ce but, passablement important, ce me semble, quoique très-*mystique* et même, si on le veut, profondément mystérieux. Certes, si la thèse soutenue par les amis du classique de la Renaissance avait le sens et la portée que lui attribue l'écrivain dont il s'agit, ce serait une thèse impie et scandaleuse au premier chef, puisqu'elle impliquerait la négation même d'une autre vie et des conditions absolues que Jésus-Christ a imposées à qui veut la mériter.

Il est donc évident que les partisans de la méthode d'enseignement dont il est question se divisent en deux classes profondément séparées l'une de l'autre par la foi chrétienne. Les uns veulent la conserver, parce qu'elle est la seule qui puisse faire des *hommes* comme il leur en faut, et qu'ils se soucient médiocrement qu'on fasse des *mystiques* et des *saints*, même des *prédestinés* et des *élus*. Au fond, puisqu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, ils se résignent de bonne grâce, et prennent fort lestement le parti de n'être que des *hommes*. Les autres veulent conserver la

méthode, parce que, tout en travaillant à faire des *saints*, ils semblent craindre que ces *saints* ne soient pas des *hommes* comme il nous en faut, tels que Bossuet et Fénelon, par exemple, si on ne suit un autre mode d'enseignement pour la jeunesse.

D'où il suit que ces derniers sont obligés à faire *deux opérations* assez importantes dont les autres ne tiennent pas grand compte : d'abord *dépaganiser* la morale et les idées des auteurs païens dans tout ce qui pourrait nuire au principe de la foi et à la pureté de la morale chrétienne, ensuite, *ajouter* à la *morale par excellence* de Socrate et d'Aristote, qui n'est propre qu'à faire des *hommes*, une dose suffisante de morale chrétienne ou *mystique* pour *sanctifier* l'homme fait à l'image de Socrate et d'Aristote, s'ils peuvent en venir à bout.

En fait, pour qui connaît l'histoire du seizième et du dix-septième siècle, il est manifeste que la Compagnie de Jésus, entre toutes les autres, s'est appliquée avec le zèle le plus énergique à ce travail de *dépaganisation*, et rien ne démontre qu'elle ne l'eût pas poussé plus loin si elle y avait trouvé moins d'obstacles.

La vraie question donc qui se discute aujourd'hui, en tant qu'elle partage et divise seulement ceux qui veulent faire des *saints*, des *prédestinés* et des *élus*, est uniquement de savoir *quels sont les meilleurs moyens de neutraliser le mauvais des auteurs païens et d'introduire dans l'enseignement le bien et le vrai chrétien, dont on peut bien se passer pour faire des hommes, à ce qu'il paraît, mais qui est indispensable pour faire des saints.* C'est une question, non de principe, mais d'application et de pratique. En cela, la meilleure méthode sera toujours celle qui, entre les mains de bons maîtres, produira les meilleurs résultats. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'autre catégorie des partisans du système existant tient beaucoup à ce que la jeunesse ne soit pas trop exposée au danger de devenir *sainte et mystique ;* car ce serait au détriment de l'*humanité* et de notre *civilisation laïque*. Sans aucun doute, si elle avait à

choisir exclusivement entre Cicéron et Virgile d'une part, Bossuet et Fénelon de l'autre, elle donnerait la préférence aux premiers. Qu'on fasse d'abord des hommes; après cela, deviendra saint qui pourra et qui le voudra : cela ne regarde pas les maîtres de la jeunesse.

A ce propos, je me souviens d'une *distinction* assez singulière que j'ai lue quelque part : Bossuet et Fénelon n'avaient-ils pas été formés par cette méthode? A quoi je réponds sans hésiter : Oui. Mais je demande à mon tour : Bossuet et Fénelon sont-ils devenus ce qu'ils ont été par la *partie païenne* de leur éducation, et sans cela, n'auraient-ils pas pu devenir de grands hommes? Ce qui me porterait à en douter, c'est que les *modèles païens* auxquels on attribue tant de portée ne paraissent pas avoir eu pour eux-mêmes des *modèles antérieurs* qui leur aient été égaux. Et je doute fort qu'ils aient été formés par la *méthode* qu'on suit maintenant.

Je m'arrête ici, ne voulant point entrer dans la discussion du fond de la question. J'ai voulu seulement montrer que si Job se plaignait des *consolateurs onéreux*, on peut avoir également à se plaindre de défenseurs et d'apologistes qui sont bien aussi quelque peu fâcheux et incommodes.

Agréez, etc.

† J. M., *Ev. de Montauban.*

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN AU RÉDACTEUR DE L'*UNIVERS*.

— 22 MAI 1852 —

Personne ne niera que la grande tentation des esprits de notre temps ne soit, avec un désir quelconque de connaître la *vérité,* l'envie de la connaître par la raison seule, indépendamment de la révélation positive, de l'enseignement chrétien. Faites-lui *admirer* (et les professeurs de rhétorique y manquent rarement) la *beauté* de tels et tels préceptes moraux d'un auteur païen, montrez-lui qu'il ne manque rien à la morale professée par Cicéron dans son livre *De officiis* (ouvrage dont je n'ai jamais entendu prononcer même le nom à mes professeurs), pour être identique ou presque identique aux commandements de Dieu; et empêchez après cela, si vous le pouvez, que la moitié de vos élèves ne disent au fond de leur cœur: Nous n'avons donc pas besoin de la religion pour être d'honnêtes gens! Et, de là, y aura-t-il bien loin à dire ensuite: C'est bien quelque chose d'être honnête homme; travailler à être bon chrétien, à vivre en odeur de sainteté, serait bon aussi sans doute; mais c'est pénible à la nature, et même très-chanceux, puisque, s'il y a beaucoup d'appelés, il y aura pourtant peu d'élus. Tenons-nous-en donc au possible, et contentons-nous d'être des hommes honorables.

Mais enfin est-il bien vrai, est-il bien démontré que l'enseignement de la morale naturelle des païens n'empêche pas qu'on ne puisse enseigner aussi la morale chré-

tienne? Je soutiens, sans entrer dans aucun détail, que si l'on procédait, dans l'enseignement moral de la jeunesse, selon cette méthode si candidement louée et recommandée par l'abbé d'Olivet, on rendrait complétement stérile, pour le plus grand nombre des jeunes gens de ce temps, l'enseignement de la morale chrétienne. Mais, je le répète, il ne s'agit nullement, dans la pensée des hommes respectables et chrétiens avant tout qui veulent conserver les auteurs païens dans le système d'instruction et d'éducation de la jeunesse, il ne s'agit nullement, dis-je, de lui enseigner la morale païenne, pas même celle d'Épictète, dont on dit qu'un des plus illustres et des plus saints pontifes de l'Église faisait ses délices. Ils considèrent la question à un tout autre point de vue, et ce sont des avantages d'un tout autre genre qu'ils espèrent y trouver. Si j'ai bien compris, en effet, les deux ou trois opinions diverses qui les divisent, les voici réduites à leur plus simple expression.

Les uns disent: L'intérêt des bonnes lettres exige qu'on donne une large part, peut-être même la part principale, aux auteurs païens, et, sous la direction de maîtres sérieusement chrétiens, cela n'offre aucun inconvénient sous le rapport de la foi et des mœurs.

Les autres répondent et disent : La part jusqu'ici faite aux auteurs païens a été beaucoup trop large, et il en est résulté, il devait nécessairement en résulter, malgré l'intention des maîtres, de très-graves inconvénients pour les mœurs et pour la foi.

Enfin, peut-être en est-il quelques-uns qui pensent qu'on pourrait faire de très-bonnes études littéraires sans Virgile et Cicéron, Homère et Démosthènes, et avec les seuls auteurs chrétiens. Ils donnent de cela deux raisons entre autres : la première, c'est qu'il ne paraît nullement probable que les bonnes études faites par Démosthènes et Homère, Virgile et Cicéron, aient eu besoin du même secours, et puisqu'ils sont devenus de si excellents modèles sans cela, on ne voit guère comment des chrétiens

ne pourraient pas arriver à la même hauteur sans eux. La seconde, c'est qu'il serait très-possible d'apprendre à bien parler et à bien écrire la langue française, en se passant de Voltaire, par exemple, qui assurément écrivait bien pourtant, et en se bornant à l'étude des seuls auteurs français que l'on peut sans danger mettre entre les mains de la jeunesse chrétienne. Au fond, comme il ne paraît pas que jusqu'ici, avec Cicéron et Démosthènes, Virgile et Homère, on ait formé des hommes qui écrivissent mieux en latin que Lactance ou saint Jérôme, en grec que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze ou saint Jean-Chrysostome, il n'y a point d'hérésie, même littéraire, à supposer que ces derniers seraient des modèles très-suffisants à offrir dans des écoles chrétiennes.

Voilà en quoi *nous* sommes partagés et divisés ; mais c'est une question de famille dans laquelle nous ne devons pas laisser intervenir les *étrangers ;* car tous nous sommes d'accord en un point qui est fondamental : c'est que la foi chrétienne nous impose le devoir, nous fait une nécessité de *sacrifier l'intérêt des lettres,* et par là les auteurs païens, à l'intérêt de la foi, de la religion et des mœurs, dès que cet intérêt serait compromis et jusqu'au degré où il serait compromis. Dans le fait, nous ne mettons pas les auteurs païens entre les mains des jeunes gens dans le but de leur y faire trouver des *idées,* des *vérités morales* ou *philosophiques* qu'ils ne trouveraient pas ailleurs, puisque, Dieu merci! la doctrine chrétienne la plus simple les renferme toutes sans exception ; mais nous voulons uniquement leur apprendre des *mots latins* et des *mots grecs,* les *formes de langage* propres au latin et au grec. Et encore n'est-ce pas dans le but direct de les former à *l'art d'écrire* soit en latin, soit en grec ; autrement, nous perdrions notre temps et notre peine, ni plus ni moins pourtant que les professeurs les plus laïques et les moins mystiques qu'il puisse y avoir. Mais je m'arrête, n'étant nullement du nombre de ceux qui voudraient (s'il y en a) qu'on ne parle à la jeunesse ni de Cicéron, ni de Virgile, ni même de Phèdre, dont on

lui fait expliquer les fables, soit dit en passant, au moins deux ou trois ans avant qu'elle ne soit capable d'en comprendre, non pas le sens, mais le latin. Je voudrais seulement que tout le monde vît qu'il y a ici une question, des questions d'une très-grande profondeur à étudier avec calme et sans préoccupation trop vive, et qu'on peut très-innocemment chercher quand, comment, en quelle mesure et avec quelles précautions précédentes, concomitantes et subséquentes, il est prudent et utile d'initier les jeunes gens à la connaissance des auteurs profanes.

OPINION DE S. E. LE CARDINAL GOUSSET

ET DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

— 11 juin 1852 —

M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, va publier sous peu de jours un écrit intitulé : *Lettres à Mgr Dupanloup, sur l'influence du paganisme dans l'éducation.* L'éditeur veut bien nous communiquer les lettres suivantes, que l'on trouvera en tête du volume (1).

« Paris, le 2 juin 1852.

« Monsieur le Vicaire général,

« N'ayant pas été tout à fait étranger à la publication du *Ver rongeur des Sociétés modernes*, je n'ai pu être insensible aux attaques violentes dont vous avez été l'objet à l'occasion de cet ouvrage. On ne peut vous accuser d'avoir émis des opinions *exagérées, absurdes, irrespectueuses envers l'Église et capables de troubler es consciences,* etc., sans faire retomber une accusation aussi grave sur ceux qui, en approuvant votre livre d'une manière ou d'une autre, comme je l'ai fait moi-même, se seraient rendus solidaires des erreurs qu'on vous reproche. Néanmoins, comme le procès me paraît suffisamment instruit, et que vos Lettres a Mon-

(1) Le jour même où les lettres étaient publiées, les journaux nous apportaient le mandement de Mgr l'évêque d'Orléans (Voy. à l'*Appendice*).

SEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS ne laissent rien à désirer pour le *fond* ni pour la *forme*, je n'entrerai pas dans la discussion : je préfère mettre la main à l'œuvre *en adoptant incessamment*, pour les petits séminaires de mon diocèse, le plan d'éducation que vous proposez. Cet *essai*, je m'y attends, aura des contradicteurs ; mais, à tort ou à raison, je suis persuadé que l'usage exclusif, ou presque exclusif, des auteurs païens dans les établissements d'instruction secondaire, ne peut, *sous aucun rapport*, contribuer à l'amélioration de l'ordre social. Il me semble même que rien n'est plus propre à favoriser les efforts de ceux qui, au nom du progrès, travaillent à remplacer la civilisation chrétienne par la prétendue civilisation des Grecs et des Romains.

« Je vous renouvelle, Monsieur le Vicaire général, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

« † THOMAS, *cardinal* GOUSSET.

Archevêque de Reims. »

« MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

« Je n'ai encore lu que la moitié de votre ouvrage sur l'appréciation chrétienne de ce que l'on a malheureusement appelé la *Renaissance*. Je me sens le besoin de vous dire tout de suite combien j'y trouve de profonds et courageux aperçus. Comptez bien cependant, et pour cela même, sur de nombreux et puissants contradicteurs.

« On vous dira que vous êtes un téméraire, et presque un sacrilége ; que les plus grands génies qui ont paru dans l'Église au dix-septième siècle, que les ordres religieux qui ont rendu les plus signalés services à la religion, sont indignement outragés par vos accusations ; on vous dira qu'il est ridicule d'attribuer à un détail de pédagogie le déplorable affaiblissement de la foi dont nous souffrons si

cruellement encore ; que, depuis trois cents ans, l'éducation faite avec les auteurs païens a produit des chrétiens éclairés, fervents, parfaits, etc., etc.

« Il y a beaucoup à répondre à ces reproches, qui m'ont été faits à moi-même à l'occasion de la pauvre petite lettre si modérée que j'écrivais jadis aux directeurs et professeurs de mon petit séminaire, et qui ne m'ont pas porté du tout à changer d'avis.

« Je me borne, pour cette fois, à faire cette question : « Le jugement du dix-septième siècle, sur l'art chrétien, a-t-il été, au point de vue religieux, un progrès ou une décadence? »

« Je réponds : Il a été certainement une décadence. Il n'est pas un de nos écrivains, y compris Bossuet et Fénelon, qui n'ait décrié nos cathédrales gothiques. Sommes-nous donc obligés de les décrier encore par respect pour ces grands génies, et de ce qu'il se fait sans doute des prières aussi ferventes dans les lourdes églises du genre moderne que sous les ogives aériennes du moyen âge, me forcerez-vous à soutenir que les cathédrales de Paris, de Reims, de Strasboug, d'Amiens, de Bourges, etc., ne sont pas plus conformes à l'esprit chrétien que les riches *salons* de la Madeleine et de Notre-Dame de Lorette ?

« Non, le *grand siècle*, comme l'on dit, n'a pas été infaillible, et le jour viendra où ses erreurs en littérature chrétienne seront aussi palpables que le sont déjà ses impertinences et ses insolents dédains sur les plus étonnantes constructions inspirées par le christianisme. Que n'aurais-je pas à dire de sa statuaire, de sa peinture, de sa musique, de son théâtre ! Que prouvent des noms illustres ou même des institutions respectables contre des faits de cette évidence, dont il nous reste encore tant de monuments que je ne crains pas d'appeler honteux pour une nation qui porte le nom de fille aînée de l'Église?

« Hélas ! si nous eussions, vous et moi, Monsieur le vicaire général, vécu à cette époque, nous eussions vraisem-

blablement pensé et parlé comme tous alors parlaient et pensaient, parce qu'il y a des influences publiques que des individus ne dominent presque jamais.

« N'en fut-il pas ainsi du gallicanisme? Aujourd'hui, le gallicanisme est jugé; eh bien ! il faut que le paganisme le soit: il faut que l'on sache comment son introduction a été une faute, comment son règne, dans la société chrétienne, a été un grave danger.

« Pour moi, je disais, il y a déjà bien quinze ans, à ceux qui m'entourent: « Avant un demi-siècle on comprendra que la Renaissance a été la plus redoutable épreuve de l'Église de Dieu depuis son berceau. »

« Vous avez bien devancé mes prévisions; car, même en faisant ses réserves sur certains passages, quand on vous lit sans prévention, on se sent véritablement effrayé à la vue de cette peste mortelle qui s'étendait sur tous les corps et sur les parties les plus vitales de l'Épouse immaculée de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Veuillez donc, Monsieur l'abbé, agréer l'assurance de ma sympathie et l'expression de ma reconnaissance.

† P.-L. *Ev. d'Arras.* »

M. LENORMANT ET LES CLASSIQUES.

— 19 MAI 1852 —

Garants de M. Lenormant et les nôtres. — Mgr Parisis. — Parti pris aveugle contre le livre de M. l'abbé Gaume. — Témoignages des adversaires mêmes, contre l'enseignement des colléges. — Le *beau* païen et le *laid* romantique. — Qu'est-ce que le paganisme ? — Études classiques au dix-huitième siècle ; aveu de Nodier. — L'*antichristianisme*, résultat certain du système actuel d'éducation. — Étranges inconséquences des prôneurs de l'enseignement païen. — Concession rassurante de M. Lenormant.

Notre savant ami M. Charles Lenormant, continue de défendre avec chaleur la cause des Grecs et des Romains. A l'occasion de la Lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans, il fait quelques observations que son nom et leur valeur propre défendent de passer sous silence. Remarquons d'abord qu'il ne dit pas un mot de l'adhésion donnée à ce manifeste par le *Journal des Débats*. Pour des catholiques, il y a là cependant quelque chose d'assez grave. Assurément, ceux d'entre nous qui veulent maintenir, tel qu'on le pratique, l'enseignement des classiques païens, n'ont pas d'autres vues que les nôtres : l'intérêt de la religion les anime avant celui des lettres. Au lieu d'un avantage, s'ils y voyaient comme nous un danger, ils diraient avec nous : Périssent les païens plutôt que la foi ! On ne supposera pas au *Journal des Débats* un semblable mobile. M. Alloury

s'écrie avec une candeur tout universitaire : Périsse la foi plutôt que les païens ! Puisque l'Université aime si fort les païens, l'Église en a donc quelque chose à craindre. D'où vient cette rencontre entre le *Correspondant* et le *Journal des Débats?*

Il est vrai qu'après la lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans, M. Lenormant croit la question terminée. — Il ne « com-« prend pas ce que l'on pourrait dire désormais de raison-« nable et de *topique* en faveur de la thèse soutenue par « M. l'abbé Gaume. » Cette notification est assez mortifiante pour nos arguments; nous croyons volontiers qu'elle les renverse, mais il y en a d'autres, qu'elle laisse debout.

Sans contredit, c'est une autorité très-supérieure à la nôtre que celle de Mgr l'Évêque d'Orléans s'adressant officiellement aux supérieurs et directeurs de ses petits séminaires, pour leur déclarer que « les auteurs chrétiens « latins et grecs ont, dans l'enseignement des maisons re-« ligieuses de son diocèse, la place qui leur convient, celle « qu'on leur a toujours réservée dans la plupart des petits « séminaires et des maisons chrétiennes. »

Mais, par la même raison, c'est une autorité supérieure à celle de M. Lenormant que celle de Mgr l'ancien évêque de Langres, aujourd'hui évêque d'Arras, écrivant officiellement aux supérieurs et directeurs de son petit séminaire, pour les avertir des dangers qu'offre l'enseignement des auteurs païens, « tel qu'il a été pratiqué depuis « trois siècles et tel qu'on le pratique, *hélas! encore pres-« que partout.* »

Nous n'avons pas besoin de relever le prix de ce document, antérieur à la publication du livre de M. l'abbé Gaume. Personne n'ignore quelle juste confiance s'attache

au nom de Mgr Parisis. « L'évêque de Langres, écrivait un jour M. Lenormant, *c'est tout dire.* » Nous ajouterons que l'illustre Prélat possède un titre particulier à l'estime de notre savant adversaire : il a été professeur. M. Lenormant ne voudrait admettre dans cette discussion que des professeurs ; il renvoie positivement tous ceux qui se présentent sans diplôme. Nous n'admettons pas cette condition ; nous croyons qu'un honnête homme n'a pas besoin d'avoir fait des bottes pour être autorisé à dire que sa chaussure le gêne ; mais enfin Mgr l'Évêque d'Arras est en règle. C'est comme professeur en même temps que comme évêque qu'il proteste contre les méthodes actuelles ; qu'il trouve la part des païens *presque partout* trop grande, la part des chrétiens trop restreinte, et qu'il voit dans cet inégal partage un péril pour l'Église et pour la société. Voici ses paroles : Croit-on que de pareils ensei-« gnements, *devenus unanimes et continuels*, ne devaient « pas à la longue *faire baisser le sentiment de la foi et « surexciter démesurément l'orgueil de la raison?* Serait-« ce une témérité de dire qu'en mettant ainsi partout en « relief les œuvres de l'homme, au grand préjudice de la « révélation, qui est l'œuvre de Dieu par excellence, on « préparait les voies au règne de ce rationalisme effronté, « qui en est venu publiquement à n'adorer que lui-« même ? » A notre tour, nous pourrions demander à M. Lenormant où est sa réponse *topique*. Nous le prions seulement de ne point mépriser des esprits et des consciences sans diplômes, il est vrai, mais qui ont de tels garants.

Non, la question n'est point terminée ; elle occupe à bon droit tous les catholiques, et le simple peuple a son mot à dire dans le conseil des professeurs. Ces opinions, ces as-

sertions si différentes et souvent tout à fait contraires, demandent un éclaircissement. Nous devons admettre que dans tout le diocèse d'Orléans (où M. l'abbé Parisis a été professeur et où il a pu introduire d'utiles réformes) et ailleurs encore, les auteurs chrétiens ont « la place qui leur convient ; » mais il faut bien convenir qu'autrefois, dans le diocèse de Langres et ailleurs aussi, cette place a été et est encore dangereusement bornée. Il y a donc manifestement, même dans les maisons religieuses, *quelque chose à faire.* Dès lors, pourquoi repousser si durement ceux qui croient avoir trouvé ce qu'il faut faire? S'ils se trompent, qu'on les éclaire ; s'ils vont trop loin, qu'on les arrête. Ont-ils accusé vos intentions, contesté vos talents, nié votre science? Vous ont-ils fait la moindre injure? Nous venons de relire l'ouvrage de M. l'abbé Gaume. En vérité, c'est à désespérer de la modération, lorsque l'on voit combien cet honorable écrivain a pris soin de ne blesser personne, de chercher, d'étudier, de ne s'adresser qu'à la raison de ses lecteurs. On lui fait une réputation d'emporté, et c'est à peine si les universitaires les moins dégrossis le traitent aussi mal que les meilleurs chrétiens. Pour trois ou quatre mots auxquels il serait aussi aisé de donner un sens pacifique, on crie à l'exagération, à la violence, et on s'échauffe si bien sur cette misère qu'on perd de vue et qu'on passe sous silence ses plus solides raisonnements. Ou l'on néglige d'y répondre, ou l'on y fait les objections qu'il a le mieux réfutées ; on allonge tant qu'on peut la liste de ses adversaires, on ne fait aucun compte de ses soutiens. Des questions si graves ne se vident point à si bon marché.

Nous voulons, quant à nous, prendre une autre marche et examiner très-sincèrement, mais très-scrupuleusement,

les raisons qu'on nous donne pour nous faire changer d'avis. Le lecteur va juger de celles qu'apporte M. Lenormant.

Il commence par déclarer, à l'honneur de l'enseignement public, que s'il sait des langues anciennes, il ne les a pas apprises au collége. Le *Journal des Débats* ne reproduira point ses articles ! Ces excellentes méthodes, l'unique voie des bonnes études, l'ont conduit précisément où elles conduisent tout le monde : à ne rien savoir! L'aveu n'est pas nouveau ; avant M. Gaume, c'était à qui le ferait plus retentissant. Un universitaire jadis assez célèbre, M. Gatien Arnoult, de la Faculté des lettres de Toulouse, disait dans une lettre publique :

« Même le grec et le latin, ces objets apparents des études *collégiales*, sont mal enseignés : la preuve en est que *tous* les élèves ignorent le grec et qu'*aucun* ne sait bien le latin. Il y a sept ans que je fais les examens dits du baccalauréat ; depuis sept ans, je n'ai pas trouvé *un seul candidat sur dix* qui répondît même *passablement*. »

Dans le livre de l'*Éducation*, publié en 1850, Mgr l'Évêque d'Orléans dit à son tour :

« Combien de jeunes gens achèvent leurs études *sans que leur éducation morale et religieuse ait été commencée !* Combien sortent de rhétorique *sans avoir même appris les éléments les plus vulgaires de ce triste latin, de ce triste grec* sur lequel on les a condamnés à pâlir les dix plus belles années de leur vie ! A Paris, *on le sait*, ce n'est *guère moins de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix sur cent*... Pauvres jeunes gens ! *instruits dans l'ignorance*, comme le disait un grand poëte, condamnés, *par une éducation barbare*, à demeurer des êtres plus ou moins médiocres, plus ou moins misérables... »

A ces deux témoignages identiques, quoique partis de camps si opposés, M. Lenormant, excellent universitaire

devenu excellent chrétien, ajoute avec bonhomie le sien, qui dit plus encore, et qui nous montre comment les choses se passaient en 1820 :

« J'avais fait, comme les autres, et *généralement sous de bons professeurs*, le cours d'études de cette fameuse Université : *On trouvera mon nom parmi les lauréats de l'époque*; et pourtant, lorsque des goûts et une direction d'idées forts distincts de ce qu'on m'avait appris au collége éveillèrent en moi le désir de remonter sérieusement à la source des études classiques, dès la première épreuve *je me sentis d'une ignorance fabuleuse*. En est-il ainsi de tous mes compagnons ? Ce que je me rappelle, c'est qu'en rhétorique, où *nous étions censés* expliquer Démosthènes, *dans le premier collége de Paris*, parmi nos condisciples, il n'y avait de capable de traduire à livre ouvert deux phrases du premier orateur de l'antiquité *qu'un pauvre diable* amplement disgracié de la nature, et dont l'existence n'a été depuis qu'une suite de déboires et de souffrances au sein de la plus humble condition. »

Ainsi, voilà un bon collége, de bons professeurs, de bons écoliers ; et pourtant, dans toute la classe de rhétorique, il n'y a, pour entendre deux phrases de Démosthènes qu'un seul *cancre*, qui paraît n'avoir pas été redouté de Philippe. Cela veut dire qu'on sort du collége sans savoir le grec, et que ceux qui par hasard le savent n'y font pas grand profit. O méthodes illustres ! Dix années de paganisme, tant de risques pour le bon sens, pour les mœurs, pour la foi, tout cela en vue de conquérir un peu de latin et de grec : et on finit par n'attraper ni grec ni latin!

M. Lenormant veut bien qu'on le sache, mais il en tire cette conséquence inattendue, que les païens sont tout à fait innocents des maladies morales de ce temps-ci. Il va plus loin, et il prétend montrer la source même de ces maladies dans la négligence et dans le mépris où les lettres anciennes sont tombées. Nous disons

qu'on les étudie trop, il affirme qu'on ne les étudie pas assez. Si l'on savait le grec et le latin, dit-il, on y puiserait un goût du beau qui préserverait les âmes du sensualisme où elles tombent aujourd'hui. Se rappelant le mouvement littéraire de 1820 à 1830, il se reproche d'avoir été du nombre de « ces jouvenceaux qui hurlaient d'enthou-« siasme aux drames de Shakespeare importés par une « troupe anglaise, et qui se pressaient aux représentations « d'Hernani. » Il ne dit pas si le favori de la muse attique, le cancre qui expliquait Démosthènes, allait se divertir au *Léonidas* de Pichat. Pour lui, il croit qu'il ne se fût point permis ces folies, s'il avait su le grec.

« Plût à Dieu, me suis-je dit souvent depuis lors, que le paganisme eût agi sur nous par l'intermédiaire des lettres classiques! — Le sentiment du beau soutient l'âme, même dans les plus grands écarts de la passion, et sert à nous attirer dans le domaine de la vérité... Là où le beau n'est plus senti, il manque un préservatif contre la dégradation. »

C'est-à-dire, si nous comprenons bien, que mieux vaut être païen que romantique, parce que le *beau* païen se rapproche plus de la vérité chrétienne, et le *laid* romantique s'en éloigne davantage. Nous ne discuterons pas là-dessus, c'est affaire de goût et d'humeur. Mais il nous semble, premièrement, que les méthodes sont toujours mauvaises au sens même de M. Lenormant, puisque certainement elles n'enseignent pas le païen ; secondement, qu'elles sont toujours mauvaises à notre sens, puisque certainement elles n'enseignent pas le chrétien ; troisièmement, que n'enseignant ni le païen ni le chrétien, elles sont toujours mauvaises au sens de M. Lenormant et au nôtre, puisqu'elles enseignent certainement et nécessairement le romantique, qui n'est pas le français.

Du reste, M. Lenormant se trompe, suivant nous, lorsqu'il enlève au paganisme la responsabilité du mouvement romantique. Le paganisme n'est pas seulement une forme, c'est une doctrine, et dans les sociétés chrétiennes, cette doctrine est la contradiction formelle de la doctrine catholique. La recherche, l'amour effréné du *vrai* matériel est l'expression de la révolte païenne contre le *vrai* surnaturel, qui a été révélé au monde par l'Évangile. C'est ce que l'on a nommé la *glorification de la matière*, la *réhabilitation de la chair*, *l'art pour l'art*, enfin la *liberté de penser*, qui passe pour être la mère et qui est bien plutôt la fille de la liberté de faire. Tout cela se tient, tout cela remonte au paganisme, qui fut le règne de Satan. Cette doctrine, depuis trois siècles, a eu sa marche logique, ses développements réguliers; elle a dû produire et elle a produit ce que nous voyons en politique, en philosophie, en morale, en littérature, en toute manifestation de l'intelligence humaine. Tout ce qui dans nos sociétés modernes est contraire au principe chrétien ou ne découle pas légitimement du principe chrétien est faux, quelle qu'en soit la forme ; et c'est le propre de tout ce qui est faux de dégénérer promptement. La perfection d'une idée fausse est d'arriver à l'absurde, à l'abject et au monstrueux. Dans le christianisme, nous allons de l'homme jusqu'à Dieu : c'est l'infini. Le paganisme ne peut monter plus haut que l'homme : sa marche et son progrès sont de descendre jusqu'à la brute. Voilà le sort des créations humaines. Comme le libéralisme politique, enfant du libre examen luthérien, a dégénéré en républicanisme, le républicanisme en socialisme, et le socialisme lui-même en communisme, jusqu'à des profondeurs d'ignominie incalculables ; de même, dans la littérature et dans les arts plastiques, le paganisme, en res-

suscitant sous le nom de Renaissance, a fait d'abord du nu, puis tout de suite du déshabillé et du charnel, puis enfin de l'obscène et de l'ignoble. Nous y sommes présentement, et ce progrès était inévitable. Il faut que la vérité soit honorée, la matière glorifiée, la chair réhabilitée jusque-là. Nous voudrions savoir pourquoi on s'arrêterait au paganisme relativement honnête, mais assommant, qui précéda l'époque où M. Lenormant fit ses classes ? Quelle barrière aurait donc pu poser cette école, pour faire reculer les romantiques d'hier, les fantaisistes d'aujourd'hui ? M. Courbet, aussi bien que Louis David, est fils d'Homère et de Virgile ; M. Hugo, M. de Musset, M. Murger sont d'aussi noble lignée que Voltaire, qui faisait du Sophocle, et que Luce de Lancival, qui peut-être faisait de l'Euripide. Il y a seulement deux générations de plus. La lettre païenne est morte ; on a perdu le bien dire ; mais le dogme reste et l'esprit est vivant ; nous avons des résultats qui sont dignes tout à la fois de l'ignominie des traductions et de la corruption fondamentale des originaux.

Lors même que l'on parviendrait à rétablir les lettres païennes comme au plus beau temps de Florence, qu'en obtiendrions-nous ? Ce que nous en avons obtenu à l'époque où, dans tous les colléges de France, la majeure partie des rhétoriciens pouvaient expliquer à livre ouvert Démosthènes et Cicéron. Les études classiques étaient bonnes, dans ce ridicule et odieux dix-huitième siècle, qui eut des couronnes pour tous les vices ; orgie de lettrés et de philosophes, terminée par une orgie de brigands ! Le grec et le latin n'empêchèrent pas le triomphe du rococo dans les arts, ni celui de l'emphase dans les lettres, ni celui de l'impudicité dans les mœurs. On vit là l'effet des belles maximes de l'antiquité. Tout le siècle, à la fin,

prit pour prophète et législateur cet impudent de Genève, ce reptile gonflé de vertu lacédémonienne, ce Rousseau, pour l'appeler par son nom, qui, comme chrétien, comme citoyen, comme père, avait publiquement apostasié trois choses : à savoir, son culte, sa patrie et ses enfants. On ne veut pas nier sans doute le concours que Rousseau trouva dans l'éducation publique, et après Rousseau, Robespierre. Charles Nodier, élevé vers ce temps-là, raconte qu'il n'y avait pas grand effort à passer des études du collége aux débats du Forum et à la guerre des esclaves :

« Notre admiration, dit-il, était gagnée d'avance aux institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Panathénées. *On ne nous avait jamais parlé que de cela.* A la veille des événements, le prix de composition s'était débattu entre deux plaidoyers à la manière de Sénèque l'orateur, en faveur de Brutus l'Ancien et de Brutus le Jeune. Je ne sais qui l'emporta aux yeux des juges, de celui qui avait tué son père ou de celui qui avait tué ses enfants ; mais le lauréat fut encouragé par l'intendant, caressé par le premier président et couronné par l'archevêque. Le lendemain on parla d'une révolution et on s'en étonna, comme si on n'avait pas dû savoir qu'elle était faite dans l'opinion du peuple. »

Nous pouvons nous tromper, mais ni Monseigneur l'Évêque d'Orléans ni M. Lenormant, malgré leur grande autorité, n'ont sur ce point, jeté le moindre doute dans notre esprit. Le système actuel, dût-on l'embrasser avec assez de force pour retrouver le grec et le latin qu'on a perdus, ne peut produire autre chose qu'un renouvellement plus irrémédiable peut-être des folies et des crimes que nous lui imputons. Le résultat suprême en sera toujours, suivant le témoignage si grave de Mgr Parisis, de *faire baisser le sentiment de la foi, de surexciter démesurément l'orgueil de la raison.* Ce ne sera plus le paganisme dans sa forme antique et quelquefois,

d'une certaine manière, encore chaste : nous le croyons volontiers. Mais, sous une forme ou sous l'autre, ce sera l'*antichristianisme*. Que nous importe l'idole dont on relèvera les autels, si la croix de Jésus-Christ est abattue ! Il est certain que toute la splendeur d'Athènes paraîtrait une médiocre compensation d'un tel malheur. M. Lenormant lui-même en serait aussi peu consolé que nous.

Il parle de l'influence purifiante qu'exerce le sentiment du beau ; il semble croire que là où le beau est senti, il y a un préservatif contre la dégradation ! Les monuments de la plus belle époque protestent contre lui, dans tous les musées secrets. L'art des païens n'était pas tout entier dans le Forum et dans le temple, comme leur littérature n'est pas tout entière dans les livres que l'on met aux mains des enfants, en leur donnant seulement la clé de la bibliothèque où sont renfermées les éditions intégrales. Lorsque Dieu voulut enfin écraser ces sociétés si amplement douées de l'amour du beau, il a pris soin d'enfouir avec elles sous la boue, sous la lave et sous la cendre, d'irrécusables témoins de sa justice. Nous les avons déterrés, ces témoins ; ils sont sous nos yeux ! Quelle limite nous permettent-ils d'assigner à la dégradation païenne ? Tout romantiques que nous sommes, M. Pradier, M. Clesinger, M. de Musset, la matrone du Berry et quelques autres, qui ont aussi à leur manière le sentiment du beau, parviennent encore à nous inquiéter. Rome et Corinthe, illuminées de Platon et de Socrate, ne se scandalisaient pas pour si peu. Comment donc, suivant la même morale, recevant les mêmes leçons, imitant les mêmes modèles, et, de plus, apostats, resterons-nous plus purs ?

Nous éprouvons une véritable douleur de ne pouvoir

rendre sensible une chose si claire à notre sens. Cependant nous n'alléguons pas des faits chimériques et nous n'en tirons pas des conséquences inouïes. Le raisonnement que nous faisons contre l'étude abusive des classiques païens, tous les gens sensés, et les chrétiens un peu plus que les autres, le font contre les mauvais livres, contre les mauvaises images, contre les mauvais spectacles. Personne de nos amis n'a trouvé, sans doute, que la pompe des bœufs, ordonnée par le Gouvernement provisoire, fût simplement ridicule; ils y ont vu quelque chose de plus : un acheminement aux processions des déesses. Qu'ils jettent les yeux sur les affiches des cirques, dont les murs sont couverts; qu'ils voient quels jeux, quels divertissements attirent la foule. Cela n'est plus du tout romantique : la forme humaine s'y dépouille, autant que la police le permet, de tout vain ornement. Nos amis ne diront pas que le sentiment du beau triomphe : ils diront que l'on corrompt le peuple, que l'on perd les âmes, que l'on ruine les sociétés par l'étalage de ces putréfactions. Tout cela pourtant n'est que la mise en action du paganisme classique, et encore bien mitigé ! Pour nous en tenir aux livres, qui n'a pas reproché à M. de Lamartine d'avoir affollé la France et précipité la catastrophe de Février par sa fausse *Histoire des Girondins*, où il a paré la guillotine de fleurs et les bourreaux de vertus? Mais le trouble qu'un seul livre a pu jeter en quelques mois dans la raison de tout un peuple, on ne veut pas que tous les livres de classe, que tout un système d'éducation le puissent produire sur l'esprit et l'imagination dociles des enfants! Tandis que M. de Lamartine, puni par l'indifférence publique, distribue inutilement le prospectus de son *Civilisateur*, on se rend, en habit de cérémonie,

sur le Parnasse universitaire, pour faire amende honorable devant le laurier du bon Rollin, insulté par les barbares ; et on donne aux enfants, dès qu'ils sont en sixième, le *Selectæ è profanis*, un livre qui fait l'éloge de Brutus, de Marc-Antoine, de Julien, de Diogène, par-dessus tout de Lycurgne, avec quelques belles sentences morales de Tibère, de Vespasien et de Périclès! On cite le divin Platon et sa recommandation expresse de veiller sur les discours des nourrices, afin qu'elles ne remplissent point de contes ridicules l'esprit des enfants, et on fait connaître aux enfants toute la boutique de Chompré avant qu'ils aient entendu parler d'un saint et d'un martyr !

Tienne qui pourra contre des contradictions si violentes! Le système que nous défendons, fût-il déclaré cent fois plus barbare, nous paraîtra toujours plus capable de faire des hommes et des chrétiens. Or, faire des chrétiens, c'est là le but essentiel. — Nous ne remplirions pas notre haute mission, s'écrie Monseigneur l'évêque d'Orléans, parlant comme instituteur dans ce livre sur l'*édution* dont le *Journal des Débats* n'a pas fait l'éloge sans beaucoup de réserves, *nous ne remplirions pas notre haute mission si nous ne savions former des cœurs chrétiens et élever jusqu'au christianisme, jusqu'à l'Évangile ceux que la société nous confie.*

« Sans doute, dit à son tour M. Lenormant, sans doute, et c'est la seule chose que je concède, il s'agit *avant tout* de faire des chrétiens. » Arrêtons-nous là. Si M. Lenormant concède cette chose, il en concédera d'autres ; et s'il ne veut concéder que celle-là, il ne tardera pas à se trouver dans une situation étrange, aussi parfaitement en désaccord avec Monseigneur l'évêque d'Orléans qu'avec les

universitaires, et avec lui-même qu'avec nous. La suite de cette discussion lui prouvera que les païens, auxquels il veut donner plus de place encore qu'ils n'en ont, doivent, dans l'intérêt du latin comme dans l'intérêt de la morale, perdre leur déplorable prépondérance ; et que le seul moyen qu'il y ait de faire des chrétiens et des hommes, est aussi le seul moyen de faire désormais de véritables lettrés.

OPINION DU CONSTITUTIONNEL.

— 13 AOUT 1852 —

Profit que le *Constitutionnel* prétend tirer d'une observation de M. l'abbé Bensa. — Une gentillesse de M. Boniface. — Le baccalauréat. — M. Cucheval.

M. l'abbé Antoine Bensa, voulant montrer l'inconvénient et le danger de la prédominance accordée aux auteurs profanes, raconte qu'il a vu dans sa classe de littérature, des élèves qui ne savaient point que saint Luc eût écrit les Actes des Apôtres, et que les Épîtres de saint Paul fussent parole de Dieu. Le *Constitutionnel*, afin de se rendre agréable à l'Université, pour laquelle il se reprend de tendresse, copie ce passage comme un aveu « précieux à « recueillir », et qui prouve que « dans les établissements « ecclésiastiques, il n'est fait *aucune* part aux auteurs « chrétiens, » et qu'il en résulte « chez les élèves de ces « établissements une ignorance déplorable des choses *les* « *plus essentielles à savoir*. »

C'est aller trop vite et trop loin. Il n'est pas vrai qu'*aucune* part ne soit faite aux auteurs chrétiens dans les établissements ecclésiastiques; M. l'abbé Bensa n'a nullement dit que tous les élèves de tous les établissements étaient comme ceux dont il parle; et enfin, quoique ce soit assurément une ignorance déplorable de ne point savoir les noms des écrivains sacrés, ni quels livres composent les

saintes Écritures, on peut se sauver sans cela; ce ne sont point les choses « les plus essentielles à savoir ». Plus d'un rédacteur du *Constitutionnel* mourra bon chrétien, comme les naturels des îles Gambier, nous l'espérons, avant de s'être rendu grand clerc en ces sortes de connaissances, où M. le docteur Véron lui-même et M. Boniface, signataire de l'article, ne sont peut-être pas experts depuis fort longtemps.

Mais le *Constitutionnel* ajoute bien autre chose : il conseille aux établissements ecclésiastiques d'imiter l'Université pour faire de bons chrétiens! Nous copions à notre tour cette gentillesse :

« Les faits avoués par M. l'abbé Bensa prouvent péremptoirement que les établissements ecclésiastiques doivent se hâter d'introduire dans le programme de leurs classes l'explication de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Actes des Apôtres. Ils suivront en cela l'exemple que leur donne depuis quelque vingt ans déjà l'Université : et ils arriveront sans doute un jour à faire expliquer comme elle dans les classes quelques-uns des beaux discours de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme. »

M. Boniface raille agréablement, mais il faut aussi parler raison. Puisque tant de chaleur l'anime pour les connaissances chrétiennes, il n'apprendra pas sans plaisir que les enfants confiés aux établissements ecclésiastiques, infiniment mieux élevés et mieux surveillés que ceux de l'Université sous le rapport religieux, sont encore généralement beaucoup mieux instruits. Les livres qu'il veut que l'on mette dans les programmes y sont, souvent avec quelques autres de la même famille, et on les explique, et même on les pratique. Ce dont nous nous plaignons, ce n'est pas qu'on ne fasse rien, c'est que l'on fasse trop peu; c'est que dans beaucoup d'endroits encore, les programmes

de l'Université, à peine augmentés de quelques auteurs chrétiens, soient servilement suivis. De là cette ignorance des choses « les plus essentielles » à savoir, ou le peu de solidité avec lequel les enfants les étudient. La raison qu'on en donne, et que peut-être M. Boniface ignore, c'est la tyrannie du baccalauréat, cette douane universitaire combinée si artistement pour atteindre même les enfants qu'on a voulu ravir à l'Université. Force est bien de connaître les livres sur lesquels on sera interrogé; et comme les examinateurs n'ont guère la fantaisie d'interroger que sur les livres païens, élèves et professeurs s'attachent préférablement à ceux-ci. Il en résulte beaucoup de maux qui nous alarment, et qui finiront par troubler aussi le sommeil de M. Boniface. Après le 24 février, le *Constitutionnel* en a eu quelque lumière. Cet éclair a passé, le tonnerre n'est pas tombé dans la rue de Valois, et le *Constitutionnel* n'y pense plus. C'est dommage, car l'orage reviendra. Et ce sera un jour de grande angoisse et de grand désabonnement !

M. Boniface aurait tort de croire que tout est gagné arce que l'on met sur le programme des classes l'explication de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Actes des Apôtres, « avec quelques-uns des beaux discours de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme ». Si l'Université le fait, comme il le dit, « depuis quelque vingt ans », c'est la preuve qu'il y a encore autre chose à faire, ou une autre manière de s'y prendre; car depuis quelque vingt ans, l'Université a élevé directement toute la bourgeoisie et indirectement tout le peuple, ce qui dispense d'une plus longue enquête sur ses livres, ses méthodes et son esprit.

En admettant que les meilleurs écoliers des établissements ecclésiastiques ne soient pas en état d'expliquer les

Pères grecs aussi couramment, par exemple, que cette jeune et tendre fleur d'université, M. Cucheval, qui est actuellement la bouche d'or du *Constitutionnel*, quel profit y aurait-il pour la religion catholique à les pousser jusque-là, si l'on devait, comme l'Université, s'en tenir là? M. Boniface serait bien en peine de montrer dans les articles de M. Cucheval ce qu'il a retenu de saint Basile et de saint Chrysostôme, soit pour le fond, soit pour la forme! Nous trouvons, quant à nous, que cet ami discret mais zélé des radicaux suisses, des libéraux piémontais et de l'Université de France, s'est trop négligé sur les choses « les plus essentielles à savoir. »

OPINION DE M. L'ABBÉ MARTIN.

— 6 SEPTEMBRE 1852 —

Comment nos adversaires *modérés* entendent la tolérance: ce que cache ce grand amour de la paix. — Un nouveau projectile pour lapider les gens.

M. l'abbé Martin, ancien professeur de l'École des Carmes, publie un livre intitulé : *De l'usage des Auteurs profanes dans l'enseignement chrétien*. Nous examinerons peut-être cet ouvrage qui déploie un certain appareil d'érudition et qui contient « les réflexions par lesquelles « l'Auteur a rassuré sa conscience, un moment troublée « par les attaques spécieuses dirigées contre le système « *que suit l'Église* dans l'emploi des auteurs païens. »

L'*Ami de la Religion* en a cité quelques passages, et le hasard a voulu que ce ne fussent point ceux où les partisans des classiques chrétiens sont le moins maltraités. Nous y lisons que l'Auteur, en défendant *un système toujours suivi par l'Église... vengera l'histoire dénaturée par l'esprit de parti*. Il vante beaucoup sa modération, et croit n'avoir rien dit qui permette une réplique, mais il ignore si ceux qui ont commencé la lutte *avec tant de violence* voudront se rendre aux raisons qu'il apporte, car ils semblent *peu disposés* à la paix, etc., etc.

Quand nous aurons lu le livre de M. l'abbé Martin, nous verrons quelles seront nos dispositions, et nous les ferons

connaître. S'il nous prouve, ou que nous ne savons pas ce que nous voulons, comme il nous l'assure « avec ménagement, mais avec une courageuse franchise, » ou que nous voulons quelque chose de funeste et d'insensé, nous lui rendrons les armes, et nous le remercierons de nous avoir aidé à sortir de l'erreur. Pourquoi cet écrivain si modéré nous soupçonne-t-il d'avoir d'autres sentiments, et où donc a-t-il vu chez nous *tant de violence?*

Il est bien vrai que nous discutons franchement, sans grimaces de sensibilité ou de charité. Nous trouvons que nos adversaires se trompent, nous le disons, nous réussissons même à le prouver quelquefois; il nous semble que nous ne leur avons pas encore donné le droit de nous accuser d'injustice. Ce n'est pas nous qui crions sans cesse à l'esprit de parti, à la frénésie, à l'aberration. Nous ne prétendons point que nos contradicteurs veulent brûler tous les livres qu'ils ne trouvent pas bon qu'on explique; nous ne les regardons ni comme des diffamateurs de l'Église ni comme des sacriléges; nous ne disons point qu'ils nous assassinent, parce qu'ils ont en général la faiblesse d'employer contre nous ces sortes d'arguments.

La vérité est que dans cette discussion, où l'on nous accuse de *tant de violence*, c'est de notre côté seulement que la polémique a été modérée et que la sincérité n'a cessé de régner. Nous n'attribuons à nos adversaires aucune idée qu'ils renient, nous leur donnons la facilité de venir s'expliquer devant nos lecteurs, et notre amitié se défend héroïquement d'égayer la polémique. Ah! si telles et telles choses, qu'ils ont dites, avaient été aventurées dans la discussion par quelque pauvre diable d'universitaire!... Certes, c'est là une guerre non-seulement loyale, mais courtoise. Que demandent-ils de plus? lequel d'entre eux

a fait davantage, ou même autant? Un recueil très-engagé dans la lutte, après s'être appuyé contre nous d'un certain ordre de pièces, n'a pas même mentionné les autres, qui n'avaient ni moins de précision ni moins d'autorité (1). On nous reproche, avec une sorte d'exaspération, d'opposer personnes à personnes, autorités à autorités, comme si c'était par notre faute que, sur un point douteux, tous les esprits ne sont pas d'accord ; et en même temps, par respect sans doute pour ces autorités si vénérables qui diffèrent entre elles, nos adversaires suppriment purement et simplement toutes celles qui n'abondent pas dans leur sens. On ferait de beaux cris, si nous nous avisions d'un pareil moyen pour établir la concorde.

Nos adversaires n'ont pas sondé jusqu'au fond ce grand amour de la paix dont ils se disent animés et qui devient une inépuisable source d'anathèmes contre nous. C'est tout simplement une passion de dominer, et des plus vives, et des plus altières. Ils ne supportent pas qu'on les croie dans l'erreur, voilà tout le secret. Lorsqu'ils voudront bien admettre qu'ils peuvent se tromper, ils ne verront plus de notre part ni témérité, ni sacrilége, ni violence ; ils trouveront tout simple qu'on discute leurs opinions, comme nous trouvons tout naturel que l'on discute les nôtres, et ils espéreront avec nous que l'Église tirera quelque bon parti de cette dispute.

A toute extrémité, ils pourraient bien se contenter d'*analyser* nos arguments, d'aiguiser contre nous des épigrammes, et de se soulager même, en cas d'absolu besoin, par quelques invectives, sans se plaindre toujours de notre violence et sans invoquer si haut la sainte charité.

(1) C'étaient les lettres des évêques. L'*Ami de la religion* et le *Correspondant* passaient sous silence toutes celles qui nous appuyaient.

Cela est d'un mauvais goût odieux et qui leur fait tort. S'ils continuent de mettre en avant l'abondance de leurs vertus, le public finira par n'y plus croire assez. Le combattant qui regarde sa main pour l'empêcher de frapper des coups injustes, fait mieux que celui qui blesse sournoisement, les yeux levés vers le ciel. Il ne faut pas non plus se servir de prières, en guise de projectiles pour lapider les gens. A quoi bon, d'ailleurs ? Croit-on que l'on va nous faire pleurer et nous mettre des remords dans l'âme, ou que nous garderons le silence, parce que l'on aura persuadé à quelque tendre cœur que nous sommes des ennemis de la paix ? Point du tout. Il y a un grave débat, une question où l'intérêt de la société est engagé. Qui voit juste, de nos adversaires ou de nous ? Voilà ce qu'il faut savoir, et ce que n'éclaireront guère les plus belles apostrophes à la charité. Ceux qui ne peuvent discuter sans haïr font bien de se taire. Quant à nous, que nous battions ou que nous soyons battus, c'est absolument la même chose, et nous ignorons même dans quel recoin du cœur peuvent naître le scrupule ou le ressentiment.

OPINION DU R. P. LACORDAIRE.

— 9 SEPTEMBRE 1852 —

Lettre du P. Lacordaire à M. l'abbé Landriot. — Les anciens et les modernes. — L'inscription de la croix. — Demandons-nous la suppression du grec et du latin ? — Un mot de réponse à M. l'abbé Landriot.

La lettre suivante a été insérée par M. l'abbé Landriot dans un ouvrage qu'il vient de mettre au jour ; elle fait le principal morceau d'un article de l'*Ami de la Religion*, intitulé : *Opinions du R. P. Lacordaire et de quelques religieux sur la question des auteurs profanes.*

MONSIEUR L'ABBÉ,

« Mon opinion est que l'étude des auteurs grecs et latins, avec les précautions usitées, est nécessaire à la formation du goût et qu'elle n'a pas les dangers que l'on y voit. Pour peu qu'une éducation chrétienne soit unie à l'enseignement classique, elle détruit aisément les fausses idées que les jeunes gens pourraient recevoir de l'antiquité païenne, et je crois que nos générations sont corrompues par la lecture des modernes beaucoup plus que par celle des anciens. Dieu, ce semble, avait prédestiné les Grecs et les Romains à être, avec les Juifs, mais sous d'autres rapports, les préparateurs du christianisme, et j'ai toujours été frappé que l'inscription mise sur la croix, fût en cette triple langue que la tradition de l'Église a conservée dans l'usage des chrétiens. Les Grecs et les Romains sont les seuls peuples du monde profane à qui la divine Providence ait permis d'agir sur l'Église, et je pense que ç'a été par un dessein exprès, que l'on méconnaîtrait

en se séparant de leur littérature. Sans doute des abus peuvent se glisser là ; des maux peuvent en résulter ; mais s'il fallait détruire tout ce qui engendre des maux et des abus, il ne resterait rien debout sur la terre, pas même la religion.

« Veuillez agréer, etc.

« Fr. Henri-Dominique Lacordaire,

« *Prov. des Frères-Prêcheurs.* »

« Le savant chanoine d'Autun, dit l'*Ami de la Religion*, ajoute cette note : « On dirait que le R. P. Lacordaire, lorsqu'il parle « de l'inscription du Calvaire, avait sous les yeux les paroles de « saint Isidore de Séville : « *Tres sunt linguæ sacræ : Hebræa,* « *græca, latina, quæ toto orbe maxime excellunt. His namque tri-* « *bus linguis super crucem Domini a Pilato fuit causa ejus scripta.* » (Etymol., l. IX, c. I.)

Lorsque le R. P. Lacordaire voudra traiter la question des auteurs profanes, il ne manquera pas de renouveler le débat, de l'élever et de l'agrandir. S'il soutient la thèse de nos adversaires, c'est que son grand esprit y aura découvert des arguments que personne encore n'a vus, ou que du moins personne n'a mis suffisamment en lumière. Les partisans de la réforme devront le suivre sur ce nouveau terrain, ou reconnaître loyalement qu'ils se sont trompés et que la querelle est finie.

Nous n'en sommes point là, et après tout ce qui a été dit, il nous semble que la petite lettre que nous venons de lire ne saurait être comptée pour une opinion tout à fait motivée et définitive. C'est un témoignage flatteur pour celui qui l'a reçu, mais les raisons développées jusqu'à présent n'en deviennent pas notablement plus fortes. Tout ce qui était en discussion reste discutable.

« *Pour peu* qu'une éducation chrétienne soit unie à « l'enseignement classique, dit le R. P. Lacordaire, elle « détruit aisément les fausses idées que les jeunes gens

« pourraient recevoir de l'antiquité païenne. » On soutient précisément que la prédominance de l'élément païen réduit à si *peu* la part de l'élément chrétien, que ce *peu* devient impuissant non pas même à détruire, mais seulement à combattre l'effet désastreux des études païennes. L'expérience le démontre assez. Pour obvier au mal, il faut donc fortifier l'éducation chrétienne. Comment la fortifiera-t-on, si on ne donne pas aux auteurs chrétiens la prédominance laissée aux auteurs païens ?

Nos générations, poursuit le R. P. Lacordaire, sont moins corrompues par la lecture des anciens que par celle des modernes. — Sans doute. Ces Anciens, après tout, sont ennuyeux : leurs beautés, trop scientifiques et trop mal expliquées pour être goûtées au collége, ne mettent personne en défense contre les agréments des modernes. Le peu de morale qui accompagne ce peu de latin n'est pas non plus une bride bien forte pour éloigner des mauvaises lectures. A cela, quel remède ? Nul autre, suivant nous, que de donner aux écoliers des livres qui soient en même temps une nourriture plus substantielle pour leur esprit et une garde plus sûre pour leur cœur. Puisque Démosthène et Cicéron ne les préservent pas de se plaire aux modernes (et quels modernes !), nous ne risquerons rien d'essayer un autre régime. Voyons si la parole de Dieu, la littérature, la philosophie et l'histoire des saints ne réussiront pas à former des cœurs plus mâles et des esprits plus sérieux.

Nous ne sommes guère touchés, nous l'avouerons, de l'argument que le R. P. Lacordaire prend du titre de la Croix. La Providence a certainement connu le débat auquel nous nous livrons, et sa divine sagesse a pourvu au moyen d'y faire luire et triompher un jour la vérité. Néan-

moins, nous serions bien étonnés d'apprendre que le titre de la Croix a été écrit en trois langues pour nous enseigner que de pauvres enfants chrétiens devront étudier Ovide et Virgile avant Jésus-Christ, plus que Jésus-Christ, et même au point de risquer de ne jamais connaître Jésus-Christ. Cette raison est trop tirée, comme on disait autrefois. Il est plus naturel de penser simplement que l'inscription de la Croix était en trois langues afin que tous les témoins du Calvaire pussent lire qu'ils avaient bien sous les yeux Celui que les prophètes avaient annoncé, le Nazaréen, le Fils de David, le Roi des Juifs.

Que la Providence ait eu encore un autre dessein ; qu'elle ait voulu sacrer trois langues et même trois *littératures* (ce qui n'est pas exactement la même chose), dont l'Église naissante devrait ne pas se séparer, nous n'y ferons point d'objection ; et nous sommes trop habitués à admirer les grandes vues du R. P. Lacordaire pour contester inutilement celle-là. Puisque l'illustre dominicain veut bien dire un mot dans la discussion, il sait certainement sur quels points elle porte et quelles idées sont soutenues de part et d'autre. Il sait qu'il s'agit de grammaire et d'éducation, non de littérature, et que les partisans de la réforme des classiques ne veulent nullement jeter au feu tous les livres qu'ils n'admettent point dans toutes les classes.

Quelques esprits trop fermes dans leurs premières conceptions, voient M. l'abbé Gaume éditer une bibliothèque grecque et latine, et croient encore que le fond de son système est la suppression du grec et du latin. Pour conjurer un si grand péril, ils invoquent les saints, ils établissent que ces langues excellent par-dessus toutes les autres et que ce serait un sacrilége d'y toucher. Nous

nous persuadons que le R. P. Lacordaire ne se fait pas l'injustice d'éprouver ces bizarres terreurs.

Suivant l'*Ami de la religion*, M. l'abbé Landriot, après avoir relevé l'analogie qui existe entre « l'opinion » du P. Lacordaire et celle de saint Isidore de Séville, « fait « encore remarquer qu'il est bon de constater l'accord sur « cette question des trois ordres religieux les plus savants « de l'Église catholique, les Dominicains, les Bénédictins « et les PP. Jésuites. »

Cette affirmation pourrait donner à croire que nous avons passé sous silence beaucoup de témoignages très-importants : il n'en est rien. *Un* bénédictin, le R. P. Pitra ; *un* dominicain, le R. P. Lacordaire, et *un* jésuite, le P. Daniel, ont jusqu'à présent fait connaître une opinion plus ou moins favorable au maintien du *statu quo* dans l'usage des livres classiques ; un second membre de la Compagnie de Jésus, le P. Cahours, va donner un livre dont nous avons, il y a déjà quelque temps, publié nous-mêmes l'introduction. Nous ignorons si chacun de ces religieux est l'organe de l'ordre auquel il appartient. Voilà le fait ; quant à l'accord, c'est autre chose. Il faudra comparer toutes ces opinions pour savoir si véritablement elles ne diffèrent point entre elles et si elles s'accordent pleinement avec quelques autres plus anciennement exprimées. En somme, nous sommes loin du temps où l'on déclarait que tout ce qu'il y avait à faire se faisait, et que c'était folie de demander davantage.

OPINION DE M. FOISSET.

— 11 SEPTEMBRE 1852 —

Lettre de M. Foisset. — Injustice des reproches que M. Foisset adresse aux partisans de la réforme. — Nouvelles réponses à de vieilles objections. — Chrétiens et humanistes. — Le sensualisme dans la tragédie.

M. Foisset nous adresse la lettre suivante :

BLIGNY-SOUS-BEAUNE, 5 septembre 1852.

MON CHER AMI...

Je ne l'ai jamais nié, il y a du vrai dans la thèse de M. Gaume, et c'est précisément là ce qui en fait le danger :

« Un peu de vérité fait l'erreur du vulgaire. »

Voilà justement pourquoi je l'ai combattu. J'ai craint que ce qu'il y a de vrai dans sa thèse ne fût confondu avec ce qu'elle a de faux. J'ai fait beaucoup d'efforts pour démêler, pour dégager le vrai du faux.

Ce qu'il y a de vrai, je me dois ce témoignage (*ut minus sapiens dico*) je l'ai pensé, je l'ai dit avant lui. Il en cite lui-même, et je l'en remercie, un éclatant exemple ; c'est une page qu'il emprunte aux *Annales de Philosophie chrétienne* (numéro de juin 1831, si je ne me trompe), et qui commence par ces mots : « La langue de saint Paul ne pouvait être celle de Sénèque. »

Ce que nous pensions alors, mon frère et moi, je le pense encore. (C'était peut-être assez neuf en ce temps-là.)

Mais *ce n'était là qu'une partie* de notre pensée, et il ne faut pas isoler ce passage de ce qui précède et de ce qui suit.

Ce qui précède, le voici :

« Dans les études que l'on nomme classiques, il faut, certes, réserver une large part à l'antiquité païenne..... Mais L'ADMIRATION *suffit*, L'ADORATION *est de trop*. »

Suit le développement de cette pensée, et la conclusion est ceci : « Certes, ou je me trompe fort, ou il faut avouer que, *les premières classes de grammaire une fois franchies*, rien ne serait plus nécessaire que d'élever nos jeunes lévites au-dessus des scrupules sans nombre qui les saisissent en présence de tant de locutions que le siècle d'Auguste eût flétries. » Le mot de l'énigme est simple. *La langue de saint Paul ne pouvait être celle de Sénèque*, etc., etc.

Et plus loin :

« J'essaierai de prévenir une objection. Il y a de la *recherche* dans la diction des Pères : ils portaient, *à cet égard*, le poids de leur siècle; ils subissaient en ce point la loi des littératures épuisées, eux qui en créaient une pleine de séve et d'avenir. N'y aurait-il point péril pour le goût de l'élève, *qui est à former encore*, à faire *trop tôt* connaissance avec les Pères? Ne vénérera-t-il pas les *taches de leur style* à l'égal de leur génie et de leur vertu ? *Si l'élève n'était qu'un enfant*, L'OBJECTION SERAIT FORTE. Voilà pourquoi j'ai écarté les fragments des Pères latins jusqu'à la *Troisième*, jusqu'à la classe où les notions grammaticales de l'écolier sont complètes et fixées; *car, plus jeune*, il n'aurait pu s'expliquer tant de contrariétés entre le Rudiment et l'auteur sacré; il y aurait eu confusion dans les idées de l'enfant. Pour l'élève adolescent, l'objection n'en est pas une. Je suppose que les fragments des Pères, mis sous ses yeux, seront bien choisis, etc., etc. »

Où est la contradiction entre ces divers passages? On peut trouver qu'en 1831 nous étions trop timides, qu'on peut et qu'on doit oser aujourd'hui davantage, et c'est ce que soutient M. Gaume. Mais on n'a pas le droit de m'opposer à moi-même ; car je n'ai pas varié de l'épaisseur d'un cheveu.

Aujourd'hui, comme en 1831, je crois qu'il y a une langue latine chrétienne parfaitement distincte de la langue profane. Cette langue a ses allures propres, ses tours de phrases, ses hardiesses légitimes qui tiennent soit au fond des choses, soit au génie particulier de l'écrivain. Mais, si elle diffère du latin profane (j'exclus à dessein le mot païen), c'est par l'âme, ce n'est point PAR LA SYNTAXE.

Voilà le point où je me sépare de M. Gaume ; car c'est bien la syntaxe que M. Gaume qualifie de *latin païen*. (*Biblia parvula*, leçon 1re.)

Ainsi, quand la Vulgate traduisait : *Tenebræ erant super faciem abyssi*, elle parlait comme tout le monde ; elle n'entendait point,

comme l'a écrit M. Gaume, se faire une syntaxe à part ; l'usage, en effet, avait prononcé en ce sens. C'est le témoignage formel d'un grammairien païen célèbre, de Servius, le commentateur de Virgile : « Aujourd'hui, dit Servius, *subter* et *super* NE régissent QUE l'accusatif. »

Mais quand, par inadvertance et de loin en loin, la Vulgate laisse échapper de vrais solécismes, je ne défends pas en ce point la Vulgate.

Et moi aussi je crois à un latin chrétien, mais je ne le fais pas consister à écrire *infirmibus* pour *infirmis*, ce qui est du reste une faute de copiste à tort canonisée par M. G., à excommunier le *que retranché*, à justifier *tradidit in manu*, au lieu de *in* MANUM. (Voir la *Biblia parvula*, pp. 1 et 54.)

Sur tout cela, je ne suis point avec M. Gaume.

De même, je n'admire pas tout dans les Pères. Mais ce que je leur reproche, ce n'est pas de ne point assez ressembler à Sénèque et à Pline le Jeune : c'est, au contraire, de leur ressembler par les mauvais endroits, par la *recherche* dans la division, par le manque de simplicité, par l'abus de l'antithèse. Ce n'est pas qu'ils manquent de rhétorique ; c'est, au contraire, qu'ils en ont trop. Cela est vrai des Pères du moyen âge comme de leurs devanciers, de saint Léon et de saint Grégoire le Grand, comme de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin. Et si j'ose porter ce jugement, c'est qu'il est celui des plus grands hommes les plus chrétiens du dix-septième siècle, qui ne s'inquiétaient pas, en ce point, de l'esprit de la Renaissance, qui ne comparaient pas saint Augustin à Cicéron, mais qui le jugeaient d'après ce type intime du beau, du *simple*, du *vrai*, qui est en nous ; d'après ce modèle de beauté dont parle Pascal, « qui consiste *en un certain rapport entre notre nature et la chose qui nous plaît*, ce qui fait que *tout ce qui n'est pas sur ce modèle déplaît* A CEUX QUI ONT LE GOUT BON. » Car le vrai beau n'est pas chose de mode et de fantaisie, chose de caprice individuel ou de convention. De même qu'il y a dans la nature saine de l'homme quelque chose de solide et d'immuable que Dieu a mis en nous et qui constitue l'intelligence ; de même il y a dans la notion du beau quelque chose de réel et de fixe, comme il y a dans la nature un fond commun auquel tous les hommes participent et qui est de tous les temps et de tous les lieux.

Cela ne veut qu'être indiqué : l'application nous mènerait trop loin. Il ne s'agit plus seulement ici du langage.

En interrogeant ceux qui ont lu dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes* la partie intitulée : *Opuscules des Pères*, ou ce qui est encore emprunté aux Pères dans une autre partie de cette même *Bibliothèque* connue sous le nom de *Doctrine chrétienne*, il m'a paru que les Pères, ayant généralement écrit pour d'autres temps que les nôtres, ce qui vient d'eux, si l'on excepte les *Confessions* de saint Augustin, plaît moins, touche moins, profite moins que ce qui vient de Bossuet ou de Bourdaloue.

C'est ce qui me fait craindre extrêmement que les Pères, transformés en classiques *pour l'enfance*, n'agréent pas suffisamment aux élèves. Je n'en voudrais d'autre exemple que la citation empruntée l'autre jour (*Univers* du 31 août) par M. l'abbé Sagette aux *Homélies* de saint Grégoire le Grand (édition de M. Gaume), et que je demande la permission de remettre sous les yeux du lecteur :

« Celui qui est figuré par le Pasteur est aussi figuré par la femme qui a perdu sa drachme; et comme l'image est gravée sur la drachme, la femme a perdu sa drachme *lorsque l'homme qui avait été créé à l'image de Dieu a détruit en lui par le péché l'image de son Créateur*. Mais la femme allume sa lampe, *parce que la sagesse de Dieu est apparue dans l'humanité*. Car la lampe est une lumière dans un vase d'argile; or, la lumière dans un vase d'argile est la *divinité dans la chair*, et ayant allumé sa lampe, elle balaye sa maison, parce qu'aussitôt que la divinité a brillé à travers la chair, notre conscience a été ébranlée. Et la maison est balayée quand, par la considération de sa faute, la conscience humaine est épouvantée. Or donc, la maison étant balayée (il y a dans le texte : *eversâ autem domo*), la drachme est retrouvée; car, tandis que la conscience est épouvantée, au dedans de nous se répare l'image du Créateur. »

Je ne suis plus un enfant, et pourtant je déclare à ma confusion qu'il me faut une certaine contention d'esprit pour suivre la pensée du saint docteur. J'ai fait lire cet endroit à des prêtres *à priori* favorables à la pensée de M. Gaume, et ils doutent que ce langage figuré soit aisément suivi et complétement goûté par des huitièmes, qui ont de plus la fatigue et l'ennui de le traduire.

Ceci me ramène à l'expérience du collége de Saint-François-Xavier de Besançon. Je n'ai pas dit qu'on y eût fait précisément l'essai des *classiques de M. Gaume*. J'ai dit que, dans une certaine mesure, on y avait fait traduire les Pères DANS LES CLASSES INFÉ-

RIEURES, et qu'ils n'avaient pas été goûtés des enfants. C'est au savant et pieux supérieur de l'établissement à rectifier, s'il y a lieu, cette information.

En attendant, ma conclusion sera celle de la lettre de M. Gaume : « Que chacun veuille bien étudier *sérieusement* ET SANS PARTI PRIS (oui, SANS PARTI PRIS), la grave question qui s'agite, et préparer par des essais consciencieux les meilleurs moyens de la résoudre au profit de la Religion et de la Société, dans le présent et dans l'avenir. » Seulement, je demande que la grammaire ne soit pas réduite à la règle *Deus sanctus* et à celle de *Petrus et Paulus ludunt*; que la syntaxe ne soit pas rejetée, *comme païenne*, dans les ténèbres extérieures, et que, tout en travaillant à un *Selectæ è Patribus*, GRADUÉ SELON LA FORCE ASCENDANTE DES CLASSES, on avise à nous donner de bons manuels d'histoire ancienne et moderne, y compris celle de l'Église, et pardessus tout de bons maîtres, qui ne fassent pas consister le christianisme à mépriser la bonne latinité. FOISSET.

P. S. Quelqu'un à qui je viens de montrer ma lettre me demande où j'ai vu dans M. Gaume le mépris de la bonne latinité. Je demande, moi, si ce n'est pas M. Gaume qui a écrit cette phrase : « *Vous pouvez en faire votre deuil*, le latin du siècle d'Auguste est mort depuis longtemps ET BIEN MORT. » N'est-ce pas lui aussi qui écrivait l'autre jour (*Univers* du 4 septembre) : « Qui donc, aujourd'hui parmi nous, sait le latin? » A quoi l'on serait tenté de répondre : Parlez pour vous ; car, pour moi, je connais des hommes (1) qui savent encore le latin ; et s'il n'y en avait plus, il faudrait travailler à reconquérir cette connaissance de la bonne latinité, *qui est la marque distinctive de l'homme instruit dans toute l'Europe*. Puis, quand même les bonnes lettres latines pourraient périr ailleurs, elles devraient se conserver dans l'Église.

Toujours est-il que les paroles précitées de M. Gaume ne témoignent pas d'une bien grande estime pour la latinité des classiques. C'est comme M. Danjou, qui, après avoir nommé *Phèdre, Iphigénie, Britannicus*, s'écrie : « Le théâtre moderne, issu *comme tout le reste* de la Renaissance païenne, est condamné à périr avec elle, c'est-à-dire bientôt, et j'y applaudis. Il faut qu'on en

(1) A la dernière distribution des prix du collége Saint-François-Xavier, S. E. Mgr le Cardinal-archevêque de Besançon n'a-t-il pas improvisé un discours latin?

fasse *son deuil* (même phrase que tout à l'heure); l'arrêt est prononcé; il s'écoulera des siècles avant que les hommes puissent revoir *cette friperie païenne du siècle de Louis XIV.* » (*L'Ordre* de Dijon, n° du 4 septembre 1852.)

Voilà où l'on nous mène, comme on voit, tambour battant. Et l'on ne s'aperçoit pas qu'avec ces airs de tranche-montagne on sert la cause du matérialisme contemporain ! On ne s'aperçoit pas que ceux qui s'ennuient à la représentation de *Britannicus*, ne désertent le théâtre français que pour aller au bal Musard, et que TOUT CE QUI SE RETIRE DES PLAISIRS DE L'ESPRIT COURT EN MASSE AUX PLAISIRS DES SENS !

Les victoires de MM. Gaume et Danjou risquent fort, hélas ! de ne profiter qu'au sensualisme.

Le désir de ne point ranimer une polémique qui ne peut plus rien apprendre, à personne nous décide à supprimer un certain nombre d'observations que nous aurions, pour notre compte, soumises à l'appréciation de M. Foisset. Nous voulons cependant lui faire remarquer une chose que nous avons dite souvent et qu'il n'a point entendue, à notre grand regret, car elle aurait pu calmer quelques-unes des vives inquiétudes qui sont parvenues à s'emparer de son excellent esprit. Il croit que les partisans de la réforme anathématisent la syntaxe des auteurs païens (ou profanes, comme il voudra) et qu'ils ont absolument horreur du bon latin. C'est une erreur complète : aucun de nos amis n'en veut à la syntaxe et ne demande, par zèle chrétien, la destitution de ce vieux et inoffensif fonctionnaire. On dit au contraire que la syntaxe n'est d'aucune religion, et qu'on peut l'apprendre chez les chrétiens aussi bien que chez les profanes, avec cette différence digne de considération, que chez les profanes il y a péril pour les mœurs, et chez les chrétiens avantage pour la foi. Cet avantage compense largement, nous n'en doutons pas, aux yeux de M. Foisset comme aux nôtres,

quelques difficultés de plus que les auteurs chrétiens peuvent offrir, et qui sont l'affaire des maîtres, non pas des écoliers.

Une autre crainte, exprimée par M. Foisset avec vivacité, peut se calmer tout aussi facilement. Il appréhende que les enfants, fatigués sur les Pères et sur les livres saints, ne les prennent en aversion. Si cet argument prouvait quelque chose, il prouverait beaucoup trop. Il faudrait ne rien imposer aux enfants qui pût les ennuyer ; il faudrait supprimer le catéchisme et attendre pour leur montrer la vérité qu'ils fussent complétement dégoûtés du mensonge et de l'erreur. C'est se rapprocher du système de J. J. Rousseau, qui dit tant de choses éloquentes sur la nécessité de ne pas proposer une religion à l'homme avant l'âge où sa raison pourra choisir. Comme il a paru qu'ordinairement le moment opportun se ferait trop attendre, on suit les conseils de la raison elle-même, en prenant les devants sur la raison. Fait-on si mal ? Ce n'est pas M. Foisset qui le dira. La raison de l'homme se forme dans le moule où elle est jetée ; les goûts mêmes prennent docilement la voie qui leur est ouverte. Des enfants chrétiens que l'on élève chrétiennement, que l'on aime, pour qui l'on prie, ne sont pas tout à fait ces petits esclaves du rudiment que tout dispose à la révolte contre leurs leçons et contre leurs maîtres. Quelque grâce d'En Haut assistera bien les instituteurs chrétiens qui se risqueront à expliquer les Pères de l'Église. Si nos honorables adversaires et excellents amis nous permettent de le dire, la sagesse humaine les empêche trop souvent ici d'ouvrir les yeux de la foi. Sans doute, il faut tout faire comme si Dieu ne devait se mêler de rien ; mais il faut compter aussi qu'il se mêlera un peu de tout. Quel bon

maître, nous voulons dire quel maître intelligent, dévoué, religieux, ne répondra pas en son âme et conscience, si rien de trop fort ne contrarie ses labeurs, de faire aimer Dieu, et la parole de Dieu, et les saints de Dieu aux enfants qui lui sont confiés ? Et puis enfin, mettons que les livres chrétiens puissent fatiguer un peu la légèreté de la jeunesse : les écoliers dormiront sur ces livres-là comme sur les autres, mais ils dormiront sans mauvais rêves. Un peu plus d'ennui avec saint Grégoire, vaudrait encore mieux qu'un peu plus d'amusement avec Virgile.

M. Foisset blâme vivement M. l'abbé Gaume d'avoir dit que le latin du siècle d'Auguste se meurt, qu'il est mort, qu'il est bien mort. Beaucoup de nos adversaires partagent cette dernière opinion, et M. Gaume ne l'a point forgée pour les besoins de sa cause. L'Université elle-même, la grande manufacture de latin, constate qu'elle en produit peu, et d'une qualité médiocre. C'est un fait trop avéré. Ce fait, quelques discours prononcés çà et là, un ou deux par an, quelques improvisations encore plus rares, ne le détruisent pas. Quand M. Gaume avance que personne ne sait le latin, il admet naturellement toutes les exceptions que peuvent réclamer ses adversaires, et M. Foisset nous semble oublier un peu sa courtoisie en lui répondant : « Parlez pour vous ! » Si nous nous permettions ces sortes de reparties, on crierait à la garde. M. Foisset sait le latin. M. Gaume le sait aussi ; cela ne fait pas tout le monde, et il n'en est pas moins vrai que l'Université ferme tous les ans la porte du baccalauréat à l'immense majorité de ses propres élèves. Quel est le latin de ceux qui passent, lorsqu'ils négligent de continuer ou plutôt de recommencer leurs études ? M. Gaume n'a rien dit de trop ! Supposons qu'il exagère ; pourquoi méconnaître le

sentiment qui l'anime à parler ainsi ? pourquoi le représenter comme un homme qui se réjouit de la mort du latin, de tout le latin, et qui ne veut plus d'aucun latin ? Pourquoi ne pas dire au contraire qu'il croit avoir et qu'il propose un moyen de ressusciter le latin, sinon celui que l'on pleure, du moins un autre, moins riche, peut-être, d'élégances, mais incomparablement plus riche de vérités, et que nous ne saurions pratiquer sans profit pour l'Église et pour nous ?

Nous sommes vraiment étonné que M. Foisset, un esprit si ouvert, si modéré, si bienveillant, ne s'aperçoive pas des extrémités où sa thèse le pousse. A l'entendre, il semblerait que le *que retranché* est l'arc-boutant de la civilisation chrétienne et que tout sera perdu si l'on perd cette bonne latinité *qui est la marque distinctive d'un homme instruit dans toute l'Europe.* Il serait temps de reconnaître et d'avouer, premièrement, que nous formons une entreprise contre le paganisme et point du tout contre le latin ; secondement, que la connaissance du latin des Pères n'empêchera nullement les amateurs d'aborder et de cultiver le latin des profanes ; troisièmement, que cette fine connaissance du latin profane, qui a été « la marque distinctive d'un homme instruit dans toute l'Europe, » n'a pas été au même degré depuis trois siècles et n'est pas davantage aujourd'hui la marque distinctive des vrais génies, des vrais savants et des vrais chrétiens. De bonne foi, comptera-t-on sur les humanistes pour sauver le monde ?

Il y a un savant allemand qui a fait quelque chose comme vingt ou trente volumes sur la grammaire grecque. C'est un homme qui sait bien le grec. Après ? Il dit lui-même, à la fin de son dernier tome, que ses vingt

ou trente volumes, et vingt ou trente autres encore qu'il aurait à faire n'apprendront rien à celui qui, les ayant lus, n'aura pas reçu du Ciel l'instinct du grec. C'est la même chose pour le latin. Il y aura des hommes doués de l'instinct du latin et du grec : ils passeront agréablement leur vie à écrire des commentaires que liront avec plaisir ceux dont l'instinct sera moins vif ; et tous ensemble porteront en Europe la marque distinctive des hommes instruits... dans le grec et dans le latin. S'ils ne savent pas avec tout cela que Jésus-Christ est mort pour racheter le monde, ils auront peu de science, et leur science fera peu de fruit.

Combien de fois faut-il le redire ? A notre avis, l'éducation, en tout temps, plus que jamais au temps où nous sommes,doit avoir pour but de faire d'abord des chrétiens. Les goûts, les aptitudes feront ensuite des humanistes; et la connaissance des devoirs du chrétien, loin d'y nuire, y servira. Assurément, le jour où quelque enfant de bénédiction sortira de l'école avec l'intelligence et l'amour des lettres chrétiennes, et le cœur tout enflammé des beaux exemples dont l'auront nourri ses livres, ce jour-là un plus grand service aura été rendu à l'Église, à l'humanité, aux lettres mêmes, que si trente colléges faisaient cadeau à la France de trente docteurs capables d'écrire chacun trente volumes de commentaires sur Virgile et de rendre le *que retranché* inexpugnable à jamais.

M. Foisset termine en donnant une larme à la tragédie. C'est une nouvelle victime de M. Gaume que l'on ne connaissait pas, dont le spectre n'avait pas encore demandé vengeance. Si la tragédie suit « aux sombres bords » le latin du siècle d'Auguste, c'est, après tout, un petit accident. Il suffit que Racine et Corneille ne meurent point.

Qu'est-ce que cela nous ferait quand M. Ponsard, au lieu d'écrire des tragédies, écrirait des mélodrames, ou même des hippodrames ? Mais, dit M. Foisset, la tragédie morte, nous tombons au sensualisme. On voit bien que M. Foisset ne lit pas d'autre journal que l'*Univers* et n'est guère au courant des jeux de la scène ! Le sensualisme règne sur la scène tragique comme ailleurs, et la grande actrice de ce temps brille le même soir dans le rôle de Messaline et dans le rôle de Lydie. Qu'importe que la gloire et les applaudissements soient pour la muse qui joue ces rôles, ou pour la femme de cheval qui parcourt l'hippodrome, ou pour la fille de l'air qu'on accroche au ballon de Poitevin ? Le sensualisme est sur le théâtre aussi bien que dans l'arène, mais moins abject encore ici que là. Or, ce qui a fait le triomphe du sensualisme, c'est le fond charnel du paganisme, joint à la vétusté et à la décrépitude de sa beauté propre, qui n'est pour nous qu'une beauté de convention, passagère comme la mode, inféconde comme la mort.

Le complément de ces articles a déjà été réimprimé sous le titre de : QUESTION DES CLASSIQUES (8 août 1852) dans la 1re série de nos *Mélanges*. On retrouvera ce travail dans la seconde édition du même ouvrage.

JEUX UNIVERSITAIRES.

I

L'ESPRIT DE L'UNIVERSITÉ.

— 14 AOUT 1852 —

Foi, esprit et style de M. Alloury. — Le lendemain de la fête. — Doléances de M. Alloury. — Une fiche de consolation.

Un beau roseau pliant et florissant sur des ruines, et pour devise : *Impavidum !* voilà les armes parlantes du *Journal des Débats*. Cette feuille n'est pas du tout un type de variations politiques et morales : elle est souple, point changeante. Il y a là des caractères d'acier fin, qui restent les mêmes sous toutes les pressions, avec un ressort prodigieux. Si l'indéracinable roseau portait quelques fruits utiles, ce serait un digne symbole de l'humilité. Nous ne savons pourquoi, à cause de sa stérilité peut-être, il est devenu le symbole des philosophes, et il a plus d'orgueil que les chênes.

Dans toute la rédaction du *Journal des Débats*, un seul écrivain n'est pas doué de cette merveilleuse souplesse, et se dresse toujours comme un piquet ; c'est l'indomptable M. Alloury. Pour celui-là, non moins invariable que ses confrères, il fait état de se raidir, de défier la tempête. On a vu en ce temps-ci beaucoup d'illuminés, de sectaires,

de fétichistes : aucun n'a plus assidûment que M. Alloury proclamé son *Credo*. Il croit à la Révolution par l'Université, comme le musulman croit à son dieu informe par Mahomet. L'Université est son Organisation du travail, son Droit à l'assistance, son *Circulus*, son *An-archie*, son *Idée*. A l'exemple de tous les fidèles de ces diverses révélations, plus convaincu que la plupart d'entre eux, il oppose superbement sa formule à tous les événements, il se console par elle de toutes les défaites. Il est plein de constance, plein d'espérance ; et il étale ainsi, même avec un peu d'emphase, le spectacle de la foi la plus carrée dans le fort le plus imprenable du scepticisme absolu. M. Alloury se trompe s'il croit que nous ne l'estimons pas beaucoup. Nous aimons à l'entendre plus qu'un autre. Formé à l'étude de la belle antiquité, il n'est pas le premier par les grâces de l'esprit ; il a des façons et des pesanteurs d'humaniste, mais il dit ce qu'il pense, et jamais nous n'aurons besoin de faire passer ses phrases par l'appareil de Marsh. Cette franchise est tout à nos yeux. Nous en citons un nouveau trait.

Chargé de rendre compte de la distribution des prix au concours général, M. Alloury s'est acquitté de cette tâche de choix, avec un soin tout tendre, tout pieux, tout dolent. Le spectacle qu'il avait sous les yeux lui offrait quelques sujets de tristesse. Depuis l'an passé, bien des choses sont arrivées, qui ont modifié l'ordre et la marche de la cérémonie (1). Il note ces nouveautés avec un soupir. Par moments, le ton de son article rappelle le discours du fidèle Abner : *Que les temps sont changés !* Que signifie ce Conseil Supérieur mélangé d'archevêques, de

(1) C'était le premier concours général que l'Université *célébrait* depuis le vote de la loi sur l'enseignement.

physiciens et de magistrats ? Que signifie ce ministre qui n'est plus le grand maître de l'Université, ô ciel ! et qui n'a plus de simarre ? Et les cantiques sacrés, la *Parisienne* et la *Marseillaise*, pourquoi se sont-ils éteints ? Il fait bien d'autres réflexions, il pousse bien d'autres pointes amères, sans compter ce qu'il ne dit pas ! Il regrette ce temps de triomphe et de règne, ce temps du monopole, où *les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices !* Et s'il osait parler de Mathan, *ce prêtre sacrilége, plus méchant qu'Athalie !...* En vain M. Fortoul a mis dans son discours de quoi contenter tout le monde ; en vain il a qualifié le corps universitaire par son vrai nom, l'appelant « ce grand *ordre laïque* que l'Empereur avait créé avec les débris des *autres*. » Il y a dans le bouquet d'autres fleurs qui neutralisent tout le charme de celle-ci, et M. Alloury, avec une sévérité de puritain, ferme au discours du ministre les colonnes austères du *Journal des Débats*.

Mais au milieu de ces lamentations, l'espérance du croyant resplendit. Comme il a fait le discours d'Abner, il fait le discours de Joad. Sous les nouveaux costumes il reconnaît d'anciens visages ; il met la main sur le cœur de la chose et le reconnaît *tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps*. Il s'écrie : *Jérusalem renaît !* Ne tardons pas davantage à placer sous les yeux de nos lecteurs ce précieux monologue :

« Nous venons d'assister à cette solennité qui, malgré les révolutions et les réformes, est toujours pour nous la fête des études classiques, la fête de l'Université. Légalement, l'Université n'existe plus ; l'enseignement de l'État a perdu son nom historique et séculaire ; le nom antique et traditionnel de l'Université, qui figurait en tête du programme officiel, en a disparu. C'est le conseil supérieur de l'instruction publique, organisé d'après la

loi de 1850 et le décret rendu récemment, qui occupait dans la cérémonie de ce matin la place que nous avons vue si longtemps occupée par l'ancien conseil de l'Université. Cette année même, et dans ces derniers temps, l'ancien plan d'études a été remanié de fond en comble ; les anciens règlements, les anciennes méthodes, les anciens programmes ont été réformés. L'enseignement scientifique et professionnel est venu partager la place avec l'enseignement littéraire et philosophique. On va s'occuper de former des mathématiciens, des physiciens, des chimistes à l'âge et au moment où l'on s'appliquait autrefois à former des hommes. L'ancienne unité des études, l'ancienne égalité du collége est détruite : il y aura désormais deux enseignements, deux programmes, deux colléges en un seul. Heureusement, *si le nom de l'Université n'existe plus, le corps, l'âme, l'institution existent encore.* Il y a quelque chose de plus puissant que les règlements et les programmes ; ce sont les mœurs, la pensée et l'esprit d'un siècle. *L'esprit de l'Université, c'est l'esprit de notre siècle, ou plutôt celui des trois derniers siècles qui ont précédé le nôtre.* C'est l'Université qui a reçu le dépôt des lumières et qui entretient le feu sacré de la civilisation moderne ; c'est l'Université qui est pour nous la plus fidèle expression de l'esprit séculier et de la société laïque ; c'est pour cela que nous avons toujours défendu ce grand corps et que nous continuerons de le défendre ; c'est aussi pour cela que nous l'espérons et que nous le disons avec confiance : L'Université ne périra pas. »

On en a pu faire la remarque, nous citons quelquefois M. Allcury, nous ne le contredisons jamais. Nous ne commencerons pas aujourd'hui, nous n'avons rien à répondre à ce que l'on vient d'entendre. L'Université est bien pour nous ce qu'elle est pour M. Alloury, l'esprit des trois siècles qui ont précédé le nôtre et qui ont amené le monde sous le gouvernement de ces lettrés dont la voix s'élève quelquefois avec une arrogance ingénue pour demander quelle est la différence essentielle entre la morale de Notre-Seigneur et celle de Socrate. Comme M. Alloury, nous pensons que l'Université vit encore, n'est pas morte, n'est pas même modifiée, et qu'elle ne se modifiera point.

Il n'y a qu'un seul point où nous différions, c'est lorsqu'il dit que l'Université ne périra pas. L'Université peut vivre encore et même reconquérir la faveur que le nombre et le caractère de ses services lui ont enlevée. Néanmoins, ses jours sont comptés : elle n'a plus qu'une révolution à faire, et elle la fera.

Nos lecteurs pensent bien que M. Alloury n'a pas pu voir une pompe universitaire, entendre M. Bouillet proclamer des lauréats, et M. Nisard prononcer un discours latin, sans faire quelque petite poussée contre les « nouveaux barbares, détracteurs des études anciennes. » Il n'y a point manqué ; mais sa verve, fatiguée sans doute par de si vives émotions, n'a pas su tout à fait égaler son zèle, et il nous a paru faible dans cette partie. Il aurait bien voulu, assurément, célébrer M. Nisard *junior*, qui a vanté l'utilité des études classiques, et qui a été fort applaudi de la jeunesse pour une foule de traits « spirituels et incisifs » lancés sur l'école du *ver rongeur*. Rien n'est venu. La muse latine, suivant son usage, s'est contentée de fourbir des lieux communs français, et *Dominus Nisardinus* n'a eu de M. Alloury que l'éloge discret qui s'est toujours fait de tous les discours latins, savoir : que « Virgile et Cicéron ont été défendus et vengés comme ils méritaient de l'être, dans leur propre langue. » Ah ! tant mieux ! cela ne fera certainement de mal à personne, et nous voulons bien que M. Nisard, vengeur de Virgile et de Cicéron, voie son latin couronné d'autant d'étoiles qu'il y en a d'amassées sur le français de l'autre M. Nisard, traducteur des chefs-d'œuvre immortels de l'esprit humain, et auteur, en son particulier, du *Convoi de la laitière*.

II

LE FRANÇAIS DE L'UNIVERSITÉ.

— 1er SEPTEMBRE 1852 —

Les professeurs de l'Université et la question des classiques. — M. Étienne. — Principes de l'Université. — L'*Utopie* de M. Étienne. — Sortie de ce rhétoricien contre le moyen âge. — Une leçon de français.

Il s'est dépensé cette année dans les colléges de l'Université, aux distributions de prix, une énorme quantité de rhétorique contre le moyen âge. La question des auteurs classiques était là-dessous ; mais en général les orateurs ne l'ont pas abordée. Pour la traiter dans le sens des païens, trois choses manquent au collége : le talent, la conviction, l'assentiment de l'auditoire. Comparer, même littérairement, les auteurs païens et les auteurs chrétiens, c'est de quoi les professeurs ne sont pas capables : ils connaissent peu les premiers, pas du tout les autres. Les comparer au point de vue de la morale, ils n'oseraient : tout ce qu'ils pourraient dire tournerait contre eux ou choquerait trop les pères de famille. Depuis quelque temps le père de famille est tout changé. On ne le trouve plus si persuadé qu'autrefois des mérites de « l'éducation nationale ». Il a son expérience, qui parle très-haut; il devient frondeur. Quant à soutenir que les enfants doivent méditer Homère, Ho-

race et Virgile pour acquérir le sens du beau, qui leur donnera ensuite le sens du bon, et qu'il faut les faire vivre d'abord dans l'intimité de Jupiter pour qu'ils apprennent à se plaire avec Jésus-Christ, cette thèse est laissée à nos amis du *Correspondant;* encore ne la développent-ils plus avec autant de bonne humeur.

Mais lutter contre le moyen âge, voler au secours de l civilisation menacée par « les nouveaux barbares », écarter cette ombre noire dont nous voulons tout couvrir, voilà un thème commode, accessible, neuf et connu, qui ne demande pas de grands frais d'érudition, qui prête à la phrase. Vingt professeurs de rhétorique se sont abattus sur ce pré ; aucun ne s'est contenté d'en tondre *à peu près la largeur de sa langue*, les galants ont fait chère lie. Du nord au midi, de l'est à l'ouest, du centre aux extrémités leurs voix se répondent : c'est partout la même musique. Un seul les fera connaître tous ; nous ne le choisissons pas parmi les moindres : il se nomme M. Étienne, professeur de rhétorique au lycée de Versailles. Assurément l'Université l'estime, puisqu'elle l'a placé si près de Paris, et les autorités du lycée de Versailles n'ont pas une petite idée de son talent, puisqu'elles l'ont produit dans une circonstance si solennelle.

M. Étienne se présente comme un jeune Rodrigue, armé en guerre par l'amour filial. Il a entendu dire que l'Université « n'a pas de principes », qu'elle est « une administration, un instrument ». Voilà pourquoi il dégaîne contre le moyen âge. Il veut, dit-il, venger l'Université et se faire connaître. Cet ennemi du moyen âge a toutes les allures d'un paladin. Nous craignons pour lui qu'il ne soit un peu faible sur la syntaxe, qui est l'étrier de sa profession. Écoutons le sire Étienne.

« Serait-il vrai que l'enseignement public français *fût* dénué de principes depuis cinquante ans? Que le *foyer* où se sont allumées les intelligences depuis cinq générations ne *fût* qu'une *source* de lumière factice et sans chaleur? L'accusation est grave et vaut *la peine* qu'on y réponde. C'est ce que je tâcherai de faire aujourd'hui. *Hôte* nouveau dans cette maison *hospitalière*, quelle meilleure occasion me peut être donnée de me *faire connaître* de ces jeunes gens qui m'écoutent et des familles qui me les confient? En indiquant ce que je crois être les principes du Corps enseignant auquel je suis attaché par le cœur et par le devoir, je publie mes propres sentiments; soldat de l'enseignement public, en venant occuper mon poste je *me fais connaître* à mes nouveaux camarades et je les prie de m'ouvrir leurs rangs. »

Nos lecteurs ne voient pas venir le moyen âge et demandent quelle relation il y a entre ces deux idées? La voici : On aime le moyen âge, ou on ne l'aime pas. Ceux qui l'aiment ont leurs principes, ceux qui ne l'aiment pas en ont d'autres, nécessairement; or, l'Université n'aime pas le moyen âge, donc l'Université a des principes. Elle a tous ceux que n'ont point les amis du moyen âge. En frappant le moyen âge, M. Étienne dégagera, vengera et mettra en évidence et en gloire les principes de l'Université. « Écoutez ce qui se dit, voyez ce qui se passe, et vous « ne chercherez pas longtemps quels doivent être les prin- « cipes de l'enseignement public. » Cette façon de raisonner est baroque, mais qu'avons-nous à dire, si elle est réglée dans Quintilien? Soldats de l'enseignement public français de Versailles, ouvrez vos rangs à M. Étienne! *Dignus, dignus est intrare in vestro docto corpore.*

Incontinent M. Etienne se met à ramer pour aborder au moyen âge; il entre dans un paragraphe très-compliqué sur l'*utopie*, qu'il compare au dieu Janus, lequel était « une tête à deux visages, *tantôt* regardant l'avenir, « *tantôt* le passé. » Ce dieu nous paraît simple avec sa

tête double. S'il n'avait pas l'esprit de voir à la fois l'avenir et le passé, que faisait-il de ses deux visages ? Un seul suffisait, en le tournant à propos. Mais M. Étienne ne dit pas toujours les choses comme il les comprend.

Son idée est qu'en ce moment l'*utopie*, de socialiste, est devenue chrétienne, et que les partisans de la loi agraire ont cédé la place à M. l'abbé Gaume, et peut-être ont pris eux-mêmes parti contre les classiques païens. La chose est de conséquence ; il prie qu'on y fasse bien attention :

« Qu'arriverait-il si, *par hasard*, l'utopie avait changé de face? si elle était, comme le dieu Janus, une tête à deux visages, tantôt regardant l'avenir, tantôt le passé ? Durant quelques années, les esprits *crédules* ont cherché l'âge d'or dans l'avenir ; de *bonne foi*, n'y en a-t-il pas aujourd'hui qui, fatigués de leur vain effort, mais non détrompés de leur chimère, le cherchent dans le passé? Cette chimère nouvelle est beaucoup plus innocente que l'autre, je le reconnais. *Quelle qu'elle soit*, elle a pris naissance dans le sentiment religieux; blâmons ses excès, mais gardons-nous d'en rire; ne ménageons pas l'erreur, mais conservons toute espèce de respect pour l'intention. »

« On me pardonnerait sans doute, dit-il, d'embrasser la cause d'Homère et de Virgile, de Démosthène et de Cicéron ; l'on ne me ferait pas un grave reproche d'avoir voulu montrer qu'en expliquant les classiques à mes élèves, je n'ai pas été un professeur de paganisme. Je ne le ferai pas. »

L'aimable style ! Cependant M. Étienne est encore plus merveilleux dans la transition que dans la comparaison. Tout de suite après ce qu'on vient de lire, il s'écrie à brûle-pourpoint : « Vous devinez, Messieurs, que je veux « parler de la restauration du moyen âge ! » On le croyait encore loin : il est arrivé.

Il ne prend que le temps de faire sa génuflexion devant la Renaissance.

Pourquoi donc ? Nous regrettons fort que M. Étienne

s'éloigne de ce terrain. Non-seulement nous lui pardonnerions « d'embrasser la cause » des classiques, mais il nous ferait plaisir. S'il a quelque chose à dire là-dessus, nos colonnes lui sont ouvertes. Une apologie de sa façon ne peut être qu'à notre gré. En attendant, régalons-nous de son premier coup de lance contre le moyen âge :

« Retourner au moyen âge ! Quand on entend ces paroles, Messieurs, ne vous *semble-t-il* pas que tout *va* changer de face, qu'une teinte sombre et triste *se va* répandre sur tous les objets ? Ne *semble-t-il* pas que nos villes, où l'on entre nuit et jour, *se vont* enfermer *dans des* remparts ? Que nos rues larges et spacieuses, ouvertes à la confiance publique, comme elles le sont à l'air et au soleil, *vont* être rétrécies en défilés dangereux, et coupées aux deux bouts par des chaînes, pour *se* préserver des attaques nocturnes ? Ne *semble-t-il* pas que ces maisons commodes et bien aérées, où la richesse et le luxe ne craignent pas de se montrer, *se vont* changer en bicoques, en masures noires et pauvres, où le marchand enrichi cache ses trésors *pour ne tenter pas* l'avidité du seigneur et du soldat ? Ne *semble-t-il* pas que ces villas délicieuses où le riche et le puissant viennent chercher le repos, *se vont* transformer en châteaux forts ; qu'on *va* creuser autour *d'elles* un fossé, et que le maître désormais n'y pourra dormir, si une garde fidèle ne veille *au haut* du donjon. J'écarte ces tristes images ; personne n'a réclamé, jusqu'ici, les châteaux gothiques, les maisons de bois, le guet et le couvre-feu. Essayons seulement d'emprunter au moyen âge son enseignement et sa littérature, et laissons-lui le reste, si cela est possible. »

M. Étienne n'est pas adroit. Dans cette énumération des choses affreuses du moyen âge, il a oublié ce qui pouvait le plus épouvanter ses écoliers et leurs mamans. C'est la triste condition des étudiants, obligés d'aller prendre leurs leçons assis par terre dans la rue du Fouarre. S'il fait une seconde édition de son discours, nous lui recommandons d'ajouter ce trait : — Ne *semble-t-il* pas que nos lycées, ces palais des fortes études, où les bancs sont si doux, où la nourriture est saine et abondante, *se vont*

ouvrir aux quatre vents, et que nos enfants, ô tendres mères ! *se vont* enrhumer à la pluie qui *va* tomber sur eux, sans avoir rien pour se préserver, qu'un bicoquet sur la tête et des souliers à la poulaine aux pieds ?

Ce serait cruauté de pousser plus loin. Au moyen âge, M. Étienne oppose avec toute sorte de grâces cacophoniques, les bénéfices et les lumières du temps présent, lequel, dit-il, est fermement assis sur les principes de 1789 et de 1800, dont le corps enseignant s'est constitué le défenseur et le gardien. Il prétend établir que le moyen âge était une époque de barbarie, et il n'a pas même à son service le petit bagage de lieux communs historiques du *Journal des Débats*. Notre but n'est pas de réfuter ce professeur ; nous voulons simplement montrer quel français on parle dans l'Université et quelles raisons y obtiennent cours : « Il est impossible, disait Mirabeau, que l'on « raisonne bien dans un pays où l'on écrit ridiculement. » La vérité est que M. Étienne, professeur de rhétorique, ne possède pas les premiers éléments de l'art d'écrire, fort essentiel à l'art de raisonner. Jamais il ne rencontre le mot propre ; il n'a ni nombre, ni élégance, ni syntaxe, et ce discours d'apparat n'est pas seulement un chef-d'œuvre de platitude, la grammaire même y fait défaut.

Pour en convaincre M. Étienne, nous voulons reproduire un de ses paragraphes les plus polis, où il compare bizarrement l'Université à la tour de Pise ; et nous mettrons en regard la version corrigée, telle à peu près que l'auraient faite ses « camarades de l'enseignement public », s'il avait eu la bonne inspiration d'en consulter quelques-uns qui fussent capables de lui rendre ce bon office.

Quand *on* traverse la ville de Pise, *parmi les tours* qu'elle ren-	Le voyageur, qui traverse Pise, y voit une tour dont le pre-

ferme *en ses murs*, il *en est une* qui d'abord *vous* frappe de surprise et même d'effroi; elle est inclinée *d'un côté*; elle menace *à tout moment* de s'écrouler et d'*accabler* dans sa chute ceux qui vivent *sous son ombre et à ses pieds*. On l'appelle la Tour penchée. Pourquoi ne le dirais-je pas, Messieurs? il y a des personnes *à qui* le corps enseignant *produit l'effet de cette tour* qui penche. Cependant *cette tour* de Pise ne tombe pas; voilà des siècles qu'elle courbe *la tête* sous les nuages *et* la foudre; toujours penchée, toujours debout. Les esprits *réfléchis* n'*en* font pas honneur au hasard, ou à je ne sais quelle main mystérieuse qui retient l'édifice *au bord de l'abîme*; ils *descendent jusqu'aux fondations*, et ils y cherchent le secret de cette inexplicable durée. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Messieurs, que l'Université courbe *elle-même* la tête sous les orages; son histoire ne se compose pres*que que des coups qu'elle* a supportés. Elle a donc aussi ses fondations, *assises profondes*, qu'une main puissante, et qui connaissait la mobilité du terrain, a *plongées* dans le sol.

mier aspect le frappe de surprise et même d'épouvante. Elle est inclinée et il semble qu'elle va tomber, écrasant de ses débris tout ce qui s'élève à ses pieds et tout ce qui passe à son ombre. On l'appelle la Tour penchée. L'Université ressemble à cette tour. Cependant la Tour penchée ne tombe pas. Depuis des siècles, elle voit passer les nuages et la foudre, toujours penchée, toujours debout. Les esprits sérieux ne croient pas au hasard, ne crient pas au miracle. Ils vont dans les fondations de l'édifice chercher le secret de son inexplicable durée. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Messieurs, que l'Université inclinée aussi, résiste aux orages. Son histoire presque tout entière se compose du récit des combats qu'elle a supportés. Elle résiste, elle est debout. Elle a aussi ses fondations, qu'une main savante a puissamment assises et arrêtées dans le sol mouvant.

Cela ne sera pas encore magnifique, et surtout cela ne deviendra pas plus vrai; mais enfin il y aura de moins quelques platitudes, et de plus quelque physionomie de grammaire.

Cicéroniens de l'Université, apprenez donc le français !

III

LE LATIN DE L'UNIVERSITÉ.

— 17 SEPTEMBRE 1852. —

La fête du latin à la Sorbonne. — Discours de M. A. Nisard. — Un cicéronien pris en flagrant délit de gallicismes et de contresens, de cacophonies, de solécismes et de barbarismes. — Idées religieuses de l'Université.

Nous avons fait récemment une petite étude du français d'apparat de l'Université ; jetons un coup d'œil sur son latin, ce latin dont elle est si fière ! Les puissants de la terre se rassemblent à la Sorbonne, quand l'Université va parler latin. Le Ministre préside et n'oserait pas envoyer un second ; c'est à peine assez du Ministre, on s'étonne que le Chef de l'État ne vienne pas lui-même. L'auditoire est d'habits galonnés. Il y a un cérémonial, des toges de soie, des bonnets de velours, des huissiers, des greffiers, des massiers, cent choses fabuleuses et qui ne paraissent plus que là : mais aussi quelle fête ! On entendra un discours latin ! L'orateur est choisi ; depuis longtemps, il travaille, il fait bouillir sa décoction cicéronienne, le régal est prêt. Heureux public ! plus heureux orateur ! Il est à son aise, celui-là ; il ne craint pas qu'on lui réponde, il brave la critique ; aucun journal ne dira le lendemain qu'il a mal parlé. Rien ne l'empêche de se passer toutes les fantaisies de Sganarelle. *Est-ne oratio latinas? Etiam. Quare? Quia substantivo et adjectivum concordat in generi, nu-*

merum et casus. Ah ! s'écrieront les amateurs, le beau discours, le beau latin, le pur latin ! et quel plaisir d'entendre louer Cicéron dans sa propre langue !

Examinons-le donc, ce grand latin, voyons ce qu'il pèse. Ce ne sera point un travail superflu. L'Université a fini par élever très-haut, dans le gros public, sa renommée de latiniste, et les plus sceptiques se bornent à demander comment elle peut réussir à enseigner si mal ce qu'elle sait si bien. Nos catholiques partagent l'illusion commune. Pour beaucoup d'entre eux, c'est la vraie cause de l'opposition qu'ils font à la réforme si nécessaire des auteurs classiques. Le latin, le beau latin, disent-ils, nous ne le saurons plus, aussi bien que le sait l'Université. La seule pensée de cette infériorité les consterne. Nous allons leur montrer qu'ils s'alarment trop vite. Notre ami M. Foisset, l'un des plus effrayés, va voir qu'avec le système d'études actuellement en vigueur, dans l'Université comme partout, les jours du beau latin sont finis.

Nous pensons ne commettre aucune injustice en prenant pour type du latin de l'Université, le dernier discours prononcé au concours général. L'auteur de ce discours, M. Auguste Nisard, est un professeur, un homme qui *cicéronise* par état tous les jours de sa vie. Il n'a pas été choisi les yeux fermés pour parler latin au nom du corps enseignant. La circonstance requérait un premier sujet, et l'on y a pris garde. L'Université n'ignore point que l'abbé Gaume existe, M. Nisard le sait aussi, les élèves mêmes le savent, et les passages du discours qui font allusion à la question des classiques n'ont pas été les moins applaudis de ces « jeunes gens triés », ainsi que les appelle M. Nisard, *selecti adolescentes*. Il ne s'agissait pas, cette fois, simplement de louer Cicéron et Virgile « dans leur propre

langue » ; il s'agissait de les « venger, » suivant le mot du *Journal des Débats*. C'est précisément ce que M. Nisard a voulu faire, et les journaux de l'Université, en publiant son discours, ont juré qu'il l'avait fait. Enfin, M. Nisard lui-même, ayant suivi sans doute le conseil d'Horace :

> Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
> Viribus.....

n'a pas trouvé le sujet ni la tâche au-dessus de son talent. Il dit sans se rabaisser, qu'il se charge du rôle d'orateur latin « avec plaisir, et n'ayant pas plus de défiance en lui-même qu'il ne faut » : *Libens et mihimet non plus æquo diffidens ;* — ce qui, par parenthèse, n'aurait été intelligible à Cicéron que s'il avait su le français et connu l'emploi de notre locution *pas plus qu'il ne faut*. Il fallait dire : « Nec *minus* æquo mihi diffidens » ; car *mihimet* n'est pas à sa place en tête de ces mots, et *plus* est auvergnat.

Donc, le latin de M. Auguste Nisard semble très-orthodoxe dans l'Université, et c'est le latin même de la corporation. Le discours a été composé à la lampe, revu à la loupe, fourbi pour le grand jour, et l'auteur, avec un sourire content (*libens et mihimet non plus æquo diffidens*), le présente aux amis et aux ennemis. Or, si cette maîtresse pièce n'est qu'un médiocre thème, pensé en français, translaté à grand renfort de gallicismes, de fautes de goût, de fautes de style, même de fautes de grammaire, plein d'hiatus, maladroitement faufilé d'élégances d'emprunt, grossièrement enluminé de fausses couleurs, — s'il n'est que cela, s'il est tout cela, que faudra-t-il penser du latin de l'Université ?

Nous commençons par le commencement. Dans les

pièces oratoires, l'exorde n'est jamais le morceau le moins travaillé. M. Nisard y décrit les vicissitudes de la harangue latine sous la République, comment elle fut enterrée et comment elle ressuscita l'an dernier, tout à fait nouvelle, par un miracle de M. Lemaire, professeur de rhétorique à Charlemagne, orateur péritissime. Cette harangue de l'an dernier n'était qu'un badinage en *us*, mal dégrossi, et d'une latinité faubourienne ; mais on ne peut reprocher à M. Nisard de louer ses collègues, pourvu qu'il le fasse en bon style. Voici le texte :

« Selecti adolescentes ,

« Annus jam effluxit ex quo unus e vestris dilectissimis magistris, collega meus, imo et adolescentiæ meæ olim contubernalis, orationem illam latinam, jam exanimem, nondum tamen sepultam ac deploratam, insperato quodam Epidauriæ artis miraculo recreavit et exsuscitavit. Meministis adhuc quanto cum plausu, quam pia aurium animorumque lætitia illum novi prorsus generis oratorem una et dicendi et medendi peritissimum tam lepide concionantem exceperitis. Et merito quidem ; quippe qui et homini vere romanæ facundiæ necnon salis attici favebatis; simul et de hacce inopinato reviviscente latina oratione bene quisque vestrum ominabatur. Reputabat enim non tam male sese studia nostra habere, neque de iis ita desperandum esse; quoniam ea tandem nec iste per tres usque annos flagrans animorum æstus, nec circum fremens popularis tempestas, nec ferrum, nec ignis hauserant. »

L'orateur bronche dès la seconde ligne : *Collega meus imo et adolescentiæ meæ olim contubernalis ;* en sept mots, trois fautes.

Premièrement, faute de style : après *collega meus*, il fallait *adolescentiæ*, et rien de plus : *adolescentiæ meæ* est français.

Secondement, faux emploi de *imo*, placé là pour dire

« et de plus, » signification qu'il n'a jamais. L'orateur a été trompé par le sens de « et qui plus est » ou « et même. » *Imo* exprime en effet ce sens, mais *seulement* lorsque le premier membre de la phrase est nécessairement compris et comme englouti dans le second. Exemple : Simulacra deorum, *imo* deos ipsos destruximus : Nous avons démoli les idoles, *et qui plus est* les faux dieux eux-mêmes, ou : Nous avons aboli les faux dieux, et *à plus forte raison* les idoles. Voilà l'emploi régulier d'*imo*. Par l'usage qu'il en fait, M. Nisard donne à sa phrase le sens que voici : « M. Lemaire est mon collègue, *d'autant plus* qu'il fut le compagnon de ma jeunesse. » C'est absurde, mais c'est le sens : Compagnon de ma jeunesse *et à plus forte raison* mon collègue... Pas moyen de traduire autrement, pour peu qu'on sorte du latin de collége.

La troisième faute n'est que vénielle : « adolescentiæ meæ olim, » sans ponctuation, est un hiatus. Nous n'en dirions rien si M. Nisard se ménageait un peu sur le heurt des voyelles, mais il s'en soucie comme du latin des Pères ; c'est trop de négligence pour un puriste qui prétend à la propre langue de Cicéron et de Virgile. Cicéron écrit : *Decus patriæ, ornamentum urbis.* Il met, comme on le voit, une virgule en guise de tampon. Rarement les bons auteurs y manquent. M. Nisard a dû prendre tout le temps d'imiter les bons auteurs.

Ligne 3. *Orationem illam latinam* est faux. Le génie de la langue voulait absolument *latinam illam orationem;* ordre d'ailleurs plus harmonieux en même temps que seul correct. A quoi sert donc cette lecture assidue et dont on se targue, de Cicéron, de Tite-live, de Quinte-Curce ? voilà qu'un professeur de rhétorique n'y a pas su voir la règle, pour ainsi dire élémentaire, de l'ordre des mots en

latin. Le mot qui exprime l'idée principale ou prépondérante doit venir le premier. Or, ici, l'objet prépondérant n'est pas le *discours*, c'est le *latin*. *Latinam* devait donc se présenter d'abord. Cette faute, sous le rapport de la composition, n'est pas moins lourde que ne serait *mensa rotundus* sous le rapport de la grammaire.

Ligne 4. Il fallait : Nondum tamen *deploratam atque sepultam*, et non pas : Sepultam ac deploratam, enterrée *et désespérée*, comme écrit M. Nisard. Tout le monde sait que *deploratus* se dit d'un malade perdu sans ressource, abandonné du médecin. Si M. Nisard trouvait bon d'appliquer ce mot à la harangue latine, pour glorifier d'autant plus l'*art épidaurien* de M. Lemaire, encore fallait-il mettre le mot à sa place. On n'enterre ni les harangues ni les gens avant qu'ils soient morts. Sepultam *ac deploratam*, la harangue latine était enterrée *et très-malade*. O propre langue de Cicéron !

Lignes 4 et 5. *Epidauriæ artis miraculo recreavit et exsuscitavit*, etc. Bel exemple de mots assemblés ou sans goût et sans discernement, ou sans connaissance de leur valeur vraie ! M. Nisard vient de dire que la harangue latine était morte, enterrée, *sepultam*, et même abandonnée des médecins, *deploratam*. Un professeur de rhétorique ouvre la bouche, et par un trait digne d'Esculape, il ressuscite la défunte ?... Non, il ne la ressuscite pas, il la *défatigue* et la *réveille*; car *recreare* ne rappelle aucune idée de mort et de retour à la vie, mais simplement exprime l'effet du délassement, la *récréation* qui remet d'une fatigue et d'un épuisement passagers ; et *exsuscitare* ne se dit ni des malades ni des morts, mais de ceux qui étaient *endormis* et qui n'ont par conséquent nul besoin des miracles de l'art épidaurien. Si la harangue

latine était morte, il fallait *ressuscitavit ;* si elle n'était que fatiguée et endormie, comme ses auditeurs, pourquoi *sepultam ac deploratam?*

Ligne 6. *Quam pia aurium* (toujours le hiatus !) *animorumque lætitia...* Certes, voilà de la fiction oratoire ! *Quam* ne peut se rapporter qu'à *pia,* pour forcer encore cette nuance choquante : Combien était pieux le ravissement des oreilles et des esprits avec lequel on écoutait M. Lemaire !!

Même ligne. *Novi prorsus generis oratorem,* cet orateur d'un genre tout à fait nouveau...

Ligne 7. *Oratorem una et dicendi et* MEDENDI *peritissimum,* très-entendu à l'éloquence et *à la médecine!*

Quoi ! M. Lemaire professeur de rhétorique à Charlemagne, est médecin ? Sans doute, puisque son *olim contubernalis* nous l'assure. M. Nisard n'a pu vouloir ici risquer aucune figure de son métier ; il sait parfaitement que lorsqu'il y a, soit parallèle, soit opposition de deux termes dans une phrase, l'acception figurée n'est plus possible, et qu'alors chaque terme absolument ne peut avoir d'autre signification que la signification propre et littérale. M. Lemaire est donc professeur et médecin, *vir bonus, dicendi et* MEDENDI *peritus ;* et c'est précisément ce qui fait de lui un orateur « d'un genre tout à fait nouveau », fils d'Apollon, petit-fils d'Esculape, qui, par la vertu de sa parole, *réveille* les malades *désespérés,* et *repose* les harangues *enterrées. Novi prorsus generis oratorem.* Nous le croyons bien !

Ligne 13. *Quoniam ea* TANDEM *nec iste,* etc. Récompense honnête à qui trouvera moyen d'entendre et de traduire ce *tandem.*

Même ligne. *Per tres* USQUE *annos,* n'est pas latin,

Usque exprime la continuité et ne se met pas avec *per*, qui a la même signification exactement. On dit *a tribus*, ou *ex tribus usque annis*. En français, l'orateur dirait : *Pendant trois années durant*, et encore le latin a-t-il quelque chose qui choque davantage.

Lignes 14 et 15. Toute la phrase manque complétement de nombre oratoire. Ce seul verbe *hauserant*, qui la termine raide et court, croule sous le poids qui le charge comme un pilier trop faible pour l'édifice. M. Nisard a pourtant lu les harangues de Cicéron. Comment n'a-t-il pas été averti par ses souvenirs et par son oreille que sa phrase, telle qu'elle est bâtie, à partir de *quoniam* avait besoin de trois verbes pour ne pas tomber à plat ? Cicéron dit quelque part que l'homme fluet doit travailler à se donner du corps, et le replet à s'amincir : *Tenuis implere se debet, plenus se extenuare*. Ce conseil s'applique aux harangues : un juste embonpoint leur est nécessaire, et les harangues latines ont surtout besoin de cette beauté extérieure, de cette prestance qui constitue aujourd'hui leur unique utilité. Or, la phrase en question est disgracieuse à la fois par son obésité et par sa maigreur. C'est un ventre monstrueux sur une seule jambe étique. M. Nisard fera bien d'appeler M. Lemaire ou quelque autre *peritissimus* en l'art épidaurien, et de travailler avec lui à refondre ce monstre.

Nous voici hors du premier paragraphe. *Ab uno disce omnes*. Nous pourrions en rester là; mais il faut que la leçon soit complète. Les petites phrases suivantes s'offraient si naturellement droites et saines, qu'il a fallu presque de l'art pour les gâter.

Troisième paragraphe : « Inde innumerabiles istæ « hominum opiniones, quæ, sicut maris æstus tumes-

« centis, *nostra latera* circumsiliunt, impediuntque ne « juventutem illam ancipiti fluitantem navigio securos « ad portus deducamus. » Ces *innumérables* opinions se réduisent à quatre ou cinq, que M. Nisard va lui-même énumérer ; mais un si petit chiffre aurait fait perdre à l'orateur sa belle et toute nouvelle comparaison (*novi prorsus generis*) des vagues « de la mer en courroux » qui entourent les « flancs des professeurs pour les empêcher « de conduire au port l'esquif voguant sur lequel *cette* « jeunesse est embarquée. »

Après avoir ainsi remué les opinions, la mer et les vents, l'orateur demande aux écoliers si les oreilles ne leur tintent pas, *entendant* ce vacarme. « Cuinam enim « aures non tinniunt *exaudienti* hunc tantum (*strepitum* ou quelque autre mot omis dans l'impression) vocum « inter se de una re prope ad fastidium discrepantium? « De bene instituenda juventute inter omnes convenit; de « more modoque instituendi, ut acrius non possit decer- « tatur. »

Il y a ici des délits pour justifier vingt pensums.

« Aures non tinniunt EXAUDIENTI. » Mais, Monsieur, *aures tinniunt*, les oreilles vous tintent lorsqu'un son ou l'illusion d'un son s'y produit sans cause extérieure; et c'est là précisément ce qui caractérise le *tinnitus aurium*. Dès que l'oreille perçoit un bruit réel et entend ce que l'on dit, elle ne tinte plus, elle est déchirée ou caressée. M. Nisard voulait sans doute écrire : *Aures* PERSONANT *exaudienti*. Comment sa plume n'a-t-elle pas reculé d'horreur devant ce *tinniunt*, qui n'est pas même gallican?

Ce vacarme qui donne lieu à ce joli *tinniunt*, est lui-même produit par *voces inter se discrepantes*, voix qui *diffèrent*, qui ne s'accordent pas entre elles. A l'exemple

de la montagne en travail, la mer courroucée finit par vomir sur le rivage... une sardine! Si ces voix, ces opinions ne font que *différer* entre elles, d'où vient le bruit? Mais ces voix qui *diffèrent*, disputent cependant jusqu'au dégoût, *ad fastidium*. Et de quoi disputent-elles? nouvelle contradiction : elles sont d'accord! « De bene instituenda juventute, *inter omnes convenit*. » M. Nisard ajoute aussitôt que c'est sur la méthode qu'on s'extermine. Il a beau se presser, le contre-sens est fait. Selon les règles invariables de la composition latine, *immédiatement* après les mots, de *una re prope discrepantium*, devait arriver l'exposition de cette chose, de ce point unique de la discussion. Tout au plus l'orateur aurait-il pu mettre : « *Quum* de « bene instituenda juventute *conveniat* inter omnes, de « more modoque instituendi decertatur ; » mais une phrase *indépendante*, autre qu'explicative du point de la discussion, c'est une faute des plus lourdes, et il faut refaire le paragraphe. Si M. Nisard veut bien se renfermer quelques heures avec Cicéron, voici à peu près ce qu'il écrira : « Cuinam enim aures non *personant* tanto illo, de una re « prope ad fastidium *disputantium*, strepitu et convicio. « De recta ratione instituendæ juventutis, ut acrius non « possit, decertant et digladiantur, qui bene instituendam « esse una et mente et voce consentiunt. »

M. Nisard a trouvé bon de faire dans son discours un peu et même beaucoup de polémique. Dans le passage suivant, il prétend résumer les accusations que les catholiques élèvent contre l'Université. « Nos autem clamitant « vivere ritu vere ethnico ; nihil nos nisi paganum medi- « tari, fovere admiratione, imitari, profiteri ; Jovi Juno- « nique, Diis Deabusque omnibus olympicis *litare*. — « Ne Minervam quidem nobis *concedunt* severam illam

« Deam et *parcam et frugi*, nostram vere gentilem. »

Si M. Nisard n'a pas tout simplement pris *litare* pour synonyme de *sacrificare*, il dit que nous reprochons aux universitaires de faire à tous les dieux et à toutes les déesses de l'Olympe, des sacrifices *couronnés de succès ;* car (à part l'emploi dans les parentales) c'est le sens constant de *litare* (1). Il se trompe fort. Jamais nous n'avons félicité les universitaires du succès de leurs sacrifices; nous disons, au contraire, qu'Apollon et Minerve ne sourient point à ces offrandes, *non litatur.*

Maintenant, voici une autre chose. Après nous avoir fait *crier* que l'Université offre d'*heureux sacrifices* à tous les dieux de l'Olympe, M. Nisard se plaint tout de suite que nous ne « *lui laissions pas même honorer Minerve*, cette « déesse sévère (ou sérieuse), *bonne ménagère*, en toute « vérité la parente du corps enseignant : Ne Minervam « quidem nobis *concedunt* severam illam Deam, et *parcam* « *et frugi*, nostram *vere gentilem.* » Quel ordre dans le discours, et quelle qualification pour Minerve ! *Parcam et frugi*, femme d'ordre, femme essentielle, bonne ménagère. C'est trop ravaler sa déesse ! Minerve instruit Ulysse dans l'art de gouverner les hommes ; elle laisse à Pénélope le soin de lui apprendre à saler ses porcs.

Exemple de gradation. M. Nisard vient de dire que nous accusons l'Université d'une vie païenne et d'un culte païen ; il ajoute immédiatement : « Quin et manibus vestris « nullos teri libros nisi profanos. Vos esprits, vos cœurs « ne rêvent que le paganisme, votre culte s'adresse aux

(1) Cicéron se pose quelque part, dans ses écrits philosophiques, une question qui nous vient à la mémoire : « Quum pluribus diis immolatur, qui tandem evenit, ut *litetur* aliis, aliis non *litetur ;* comment se fait-il que, sacrifiant à plusieurs dieux à la fois, notre sacrifice soit agréé des uns et rejeté des autres ? »

« divinités païennes; BIEN PLUS, vos mains ne feuillettent « que des livres païens! » Nous ouvrons les dictionnaires autorisés par l'Université, et nous lisons : « QUIN, bien « plus, de plus, qui plus est. » *Quin et manibus!* Cela vaut : *Sepultam ac deploratam.*

M. Nisard poursuit : « Homerum, Pindarum, Sopho- « clem, Horatium *denuntiant.* » Nous dénonçons, c'est vrai; mais à quelle époque *denuntiare* a-t-il signifié *dénoncer?* Le dictionnaire de MM. Quicherat et Daveluy n'a pas trace d'une pareille acception, et pourtant les dictionnaires de l'Université sont larges! Le mot ἐκλεκτισμός n'est pas grec et ne se trouve dans aucun auteur ni dans aucun ancien dictionnaire; mais les lexicographes de l'Université ont pris soin de combler une lacune qui pouvait affliger M. Cousin, et ce barbarisme a été implanté dans la langue d'Homère. M. Nisard peut espérer la même faveur pour son *denuntiant.* Qu'il devienne un personnage, et quelque dictionnaire approuvé nous dira bravement un de ces jours : DENUNTIARE, dénoncer.

Le paragraphe qui suit est grammaticalement inextricable, et contient plus de fautes que de lignes; nous avions entrepris de le mettre en ordre, nous y renonçons : « Sic se « res habent nostræ, vel potius pendent indictæ, nec dam- « natæ adhuc, nec indamnatæ, nec vivæ admodum, nec « admodum mortuæ; æstuantque inter et nimium aman- « tes earum ac plus æquo studiosos, et nimium illarum im- « patientes iisque, plus quam decet, stomachantes. Neu- « tri, ut opinor, *in vero* qui neutri in medio. »

Res indictæ, signifie choses non dites, choses passées sous silence, ou bien choses annoncées. M. Nisard a voulu dire : *Pendent indicta causa,* ces choses sont pendantes et non encore jugées; mais, sans *causa, indictus* n'a pas de

sens, et où se trouve *causa?* — D'après l'ensemble de son discours, M. Nisard est loin de craindre la condamnation de ces choses dont il parle; cependant, un orateur latin qui n'aurait pas *sérieusement* appréhendé une condamnation, se serait gardé, après *pendent indicta causa*, d'ajouter *nec damnatæ adhuc;* ce mot eût été un indice trop sûr de son sentiment : les païens craignaient l'*omen infaustum*, le mauvais augure jusque dans les paroles. On ne peut pas tout exiger d'un pauvre professeur de rhétorique; mais pourtant, s'il veut parler comme les Latins, c'est bien le moins qu'il sache comment pensaient les Latins. — Non-seulement M. Nisard pense en français, mais il parle français : *Admodum vivæ, admodum mortuæ* sont des gallicismes. On dit bien dans un dialogue : Vivit-ne? *Admodum.* An mortuus est? *Admodum,* comme réponse. On ne dit pas *Admodum mortuus,* et cela est plus impossible encore dans l'opposition de *vivus* et *mortuus.* — Où a-t-on vu dans un prosateur « æstuantque inter *et* nimium amantes » avec *et* après *inter?* Les poëtes disent *inter et;* c'est une inversion pour *et* inter, qui n'aurait pas de sens ici. — Ensuite, « res æstuantque inter amantes *earum!* » *Earum* rapporté au sujet même de la phrase ! Par pudeur, il aurait fallu au moins *ipsarum.* M. Nisard rapporte à ce même sujet jusqu'à *illarum.* Il écrirait « Pater reviset filium amantem *illius,* » croyant dire : « Pater *sui* amantem reviset filium. » — A la fin : « Neutri sunt *in vero,* » gallicisme massif.

Cette phrase difforme renferme une pensée louche. Nous traduisons : « Nos affaires s'agitent entre ceux qui « *les* aiment trop et se passionnent *pour elles* plus qu'il « n'est juste (*plus æquo*) et ceux qui les méprisent trop. » C'est un non-sens complet. Le lecteur rapporte *earum* et

illarum au seul féminin qui précède, « *res nostræ*, nos affaires » ; tandis que l'orateur a dans l'esprit *litteræ antiquæ*, les lettres païennes : cela deviné, tout devient clair ; mais il faut le deviner. Nous voudrions bien deviner aussi qui sont ceux contre les excès païens desquels l'Université doit se défendre. M. Nisard serait-il l'orateur d'un parti modéré ?

Il croit certainement à sa propre modération, et nous ne faisons pas le moindre doute qu'il n'ait voulu en donner un grand exemple dans le paragraphe suivant, où il s'est acquitté du compliment que tout orateur universitaire veut maintenant payer à l'Église. Ce paragraphe est d'un style bien curieux, mais ici la pensée l'emporte encore sur la forme. Profitons de l'occasion pour faire connaissance avec les idées religieuses qui ont cours dans la partie sage, modérée et bienveillante du corps enseignant, dans celle-là même qui se défend d'aimer trop les païens :

« At non hæc atque alia multa ejusdem generis in « antiquitatem impune jactata. Præterquam quod semet- « ipsam antiquitas durando probat ac tuetur, habet et « eloquentes in ipsa Ecclesia patronos, summa auctori- « tate et gravitate episcopos qui *omnem doctrinam* « derivari a Deo gnari, eamque, dummodo sit sobria, « suæque memor originis, generi humano et dulcem et « utilem esse, nihil christianæ fidei metuunt a profano- « rum auctorum contactu. Illam enim cœli filiam ita « suimet securam esse, ita *manifesta suapte* luce splen- « descere ut nullo mortalium rerum adventitio fulgore « vel perstringi possit, adeo non *offuscari*. O vere chri- « stianos ingenuosque sensus ! o veram sapientiam Ec- « clesiæ immortalis quæ, quum nil se majus, nil sui « simile aut secundum *admittat*, *cæteras* humanas artes

« sinit, imo invitat sub umbra inconcussæ æternitatis suæ « hospitari, atque in tuto efflorescere ! »

Pour que tout le monde puisse bien goûter ce passage, nous voulons essayer de le traduire. Ce n'est pas la chose la plus aisée du monde. Au lieu de s'appliquer à rendre des beautés, il faut suer et se donner du mal pour rendre des laideurs. Nous espérons cependant que le français ci-après ne paraîtra ni beaucoup moins lourd ni sensiblement plus clair que le latin ci-dessus.

« Et l'on n'a point débité ces choses et beaucoup d'au- « tres du même genre contre l'antiquité impunément. « En outre que l'antiquité, par sa durée, se prouve et « se défend soi-même, elle a encore d'éloquents patrons « dans l'Église elle-même ; des évêques, d'éminente « autorité et gravité, qui, sachant bien (*gnari*) que *toute « doctrine dérive de Dieu*, et que, pourvu qu'elle soit « sobre et qu'elle se souvienne de son origine, elle est « douce et utile au genre humain, ne craignent rien « pour la foi chrétienne de l'attouchement des auteurs « profanes. Cette fille du Ciel (est-ce la doctrine, est-ce « l'Église? la grammaire dit : la doctrine; le sens dit : « l'Église) a si peu d'inquiétude pour elle-même, et elle « brille tellement de sa propre lumière manifeste (*ma- « nifesta suapte*), qu'elle ne peut être saisie par aucune « lueur venant des choses mortelles, et encore moins « mise à l'ombre. O penseurs vraiment chrétiens et libé- « raux, ô vraie sagesse de l'Église immortelle qui, n'ad- « mettant rien ni de plus grand qu'elle, ni qui lui soit « semblable ou approchant, autorise *les autres arts* « humains (*cæteras artes*), et bien plus, les invite à « s'héberger à l'ombre de son éternité ferme et à y fleurir « à couvert ! »

Après ce petit aperçu des doctrines religieuses de M. Nisard, nous laisserons son latin. On croira bien que nous n'avons pas épuisé la matière. Dans le vrai (*in vero*), elle est inépuisable ; à part sept ou huit paragraphes qui semblent écrits d'une main plus exercée, la harangue est un tissu de fautes. Par la science des maîtres, que l'on juge de celle des élèves. Nous pourrons y revenir, si on l'exige. Pour aujourd'hui, c'est assez.

Pugna suum finem, cum jacet hostis, habet (1).

(1) Je n'ai pas voulu priver les lecteurs catholiques de cet aperçu des forces littéraires de leur fière ennemie, l'Université. Mais je dois avouer humblement que je me suis borné ici à rédiger des notes fournies par un latiniste exercé, qui n'est pas universitaire et qui a eu le bonheur de ne pas apprendre le latin de France. Quant à moi, livré à mes propres lumières, je n'aurais pu qu'admirer profondément M. Nisard.

DE LA PRESSE RELIGIEUSE LAIQUE.

— 24, 26, 30 JANVIER, 2 FÉVRIER 1853 —

I. Reproches adressés par M. l'abbé Gaduel à Donoso Cortès. — Contre-coup de cette attaque. — L'*Univers pseudo-traditionaliste !* — Motifs de certaines aversions pour les plumes laïques qui « créent des courants d'opinion ». — Nous errons... parce que nous sommes ultramontains. — Les façons de ces messieurs. — L'argument : Witasse et Billuart. — Le P. Caffaro et l'abbé Cognat.

II. Une vision de Zacharie expliquée par l'évêque de Tulle. — L'œuvre des laïques. — Le P. Daniel et les *Provinciales*. — Bossuet, partisan des théologiens in-promptu. — Puissance des journaux, vainement recherchée par MM. Cognat et Michon. — Bourdaloue, autre ami de la théologie laïque.

III. Le journalisme religieux, encouragé par le sentiment général, combattu par l'esprit particulier. — Mgr Parisis définit les droits et les devoirs de la presse catholique. — Deux qualités réclamées par le vénérable prélat. — Sommes-nous en règle ? — Eloges adressés, en d'autres temps, par Mgr Dupanloup, aux journaux religieux, y compris l'*Univers*.

IV. Prospectus de la *Bibliothèque nouvelle*. — Étranges et indécents reproches que cette publication a reçus de M. Gaduel. — La belle humeur des gens qui n'en ont pas l'habitude. — M. Gaduel et Donoso Cortès. — Modèle de discussion fourni par l'adversaire. — Le fond de la plaisanterie. — Le prospectus de la *Bibliothèque nouvelle* prêtait-il à ces caricatures ? — Moyen offert à M. Gaduel pour reprendre notre œuvre; chances de son succès.

V. Extrait d'une lettre de l'abbé Gaduel à Donoso Cortès. — Valeur de cette critique.

I

M. l'abbé Gaduel, vicaire-général d'Orléans, publie dans l'*Ami de la Religion* une série d'articles destinés à constater le tort que font à la foi catholique les écrits et la réputation de M. Donoso Cortès. Ce publiciste, suivant M. Gaduel, se mêle de ce qui ne le regarde pas. Il aborde des matières trop relevées pour ses connaissances, et auxquelles il n'entend rien. Sa renommée est un des méfaits de l'*Univers*, car en quel crime contre l'Église l'*Univers* n'a-t-il pas un peu la main? Comme tout ce qui se rattache à cette école de l'*Univers*, M. Donoso Cortès, malgré ses intentions qu'on excuse, ne peut faire que du mal. On doit l'avertir, surtout avertir le public. Il est urgent de réprimer enfin ces laïques téméraires qui font de petits livres et des articles de journaux sur des questions auxquelles certains théologiens ont l'habitude de consacrer des in-quarto latins ou peu français. Tel est l'objet du travail de M. l'abbé Gaduel. On y verra que l'*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, fourmille d'indiscrétions et « d'erreurs théologiques et philosophiques ». Déjà le savant critique a prouvé, au moyen du théologien Witasse, que M. Donoso Cortès est *trithéiste*, et au moyen du théologien Billuart, qu'il côtoie le luthéranisme, le calvinisme, le baïanisme et le jansénisme. On s'effraie : ce n'est rien encore ! M. Donoso Cortès serait aussi un peu fataliste et un peu lamennaisien. Si l'on y ajoute l'ultramontanisme, dont le savant critique ne dit mot, mais que probablement il n'oublie pas, cela fera bien des erreurs que notre ami devra désavouer.

Il les désavouera sans doute, pour peu qu'il les ait commises. Il les désavouera plus vite que certains théologiens de profession, qui avaient pourtant lu Witasse et même étudié Bailly, n'ont récemment désavoué leurs livres condamnés de plus haut. M. l'abbé Gaduel reconnaîtra ce petit mérite à ces indiscrets laïques. S'ils se trompent, ce qui est arrivé à tant d'autres, voire à des vicaires généraux, du moins ils ne sont point têtus. Ils ne s'enfoncent pas dans ces retraites inextricables, où le *distinguo* gallican trouve toujours un auteur contre l'autorité, un usage contre la loi, un « droit coutumier » contre le droit positif et général. Ils ne marchandent pas leur obéissance. Comme ils ont erré sans préjugé ni perversité d'école, ils rentrent avec empressement dans la bonne voie qu'ils n'avaient pas voulu quitter. Voilà de quoi M. Gaduel aura le plaisir de se convaincre, si son travail se trouve aussi solide qu'il en paraît content. Mais il permettra qu'on l'examine ! On a vu des théologiens s'enflammer violemment contre des doctrines très-innocentes. Les petites passions, les petits intérêts, les petits esprits sont sujets à ce malheur. Laynez, l'une des lumières du Concile de Trente, fut accusé de pélagianisme par des docteurs qui prétendaient savoir leur métier. De quelle parole un homme suffisamment adroit ne fera-t-il pas sortir un grain d'hérésie ? Puisque M. l'abbé Gaduel a cité Witasse (lui-même hérétique), nous lui conseillons de relire les passages où ce janséniste appelant, mais hors de là savant et raisonnable, s'élève contre les docteurs rogues qui taxent d'hérésie des hommes illustres et d'une foi pure, parce qu'il leur est échappé des expressions douteuses sur des matières difficiles, dont la terminologie propre est inconnue de quiconque n'a pas rigoureusement besoin de l'étudier.

Mais examinons d'abord avec M. Gaduel un point qui nous regarde personnellement. A travers le livre de M. Donoso Cortès, le rigoureux théologien a su nous atteindre, et peut-être n'est-ce pas le moindre but de sa critique. Voici son raisonnement. Le livre de M. Donoso Cortès fait partie d'une collection d'ouvrages publiés sous la direction de M. Veuillot : donc M. Veuillot n'est pas moins trithéiste, baïaniste, fataliste, etc., que M. Donoso Cortès ; et comme M. Veuillot est rédacteur en chef de l'*Univers*, il s'ensuit que l'*Univers* n'est pas moins luthérien, calviniste, lamennaisien que M. Veuillot.

L'*Univers* une fois mis en cause par ce tour de logique, M. l'abbé Gaduel ne nous lâche plus. A toutes les hérésies qu'il trouve dans M. Donoso Cortès, et dont nous répondons, il en ajoute une quantité d'autres qui nous sont propres. Nous ne les mentionnerons pas, il y en a trop. La dernière, la fleur du bouquet, est le *pseudo-traditionalisme*. Terrible chose, que d'apprendre un matin, au sortir de la messe, qu'on est *pseudo-traditionaliste !* Le lecteur se peindra notre émotion. Néanmoins, un malheur plus grand nous menaçait. Pendant que M. l'abbé Gaduel était en verve, qui l'empêchait de prouver que nous sommes athées? Puisque la théologie d'Orléans nous fait grâce de l'athéisme, nous lui sommes très-humbles et très-obligés serviteurs. Va pour pseudo-traditionaliste et le reste !

Nous ne chercherons point à nous défendre sur le chef de l'hérésie, la bataille ne finirait point ; mais il y a autre chose. Cette escrime est plus sérieuse qu'il ne semble. Elle poursuit un résultat pratique. Les articles de M. l'abbé Gaduel, théologie à part, se rattachent à un dessein vaste et magnifique, mené avec beaucoup d'ar-

deur par un athlète encore peu connu, M. l'abbé Cognat, principal rédacteur de l'*Ami de la religion*.

Il s'agit de délivrer l'Église de l'oppression que font peser sur elle les écrivains laïques ; non pas ceux qui l'attaquent, mais ceux qui la défendent, et parmi lesquels on distingue très-spécialement les rédacteurs de l'*Univers* et leurs amis.

Ces derniers sont de beaucoup les plus fatigants, parce que, remarque M. l'abbé Gaduel, ils excellent à créer des *courants d'opinion* ; tort que l'on ne peut justement reprocher aux autres. Aussi ferait-on grâce à ces autres, si seulement l'on pouvait abattre ceux-ci. L'*Ami de la Religion*, par exemple, quoique demi-laïque, devrait manifestement survivre à la ruine de ses confrères ; il n'est point créateur de courants. Les plumes laïques autrefois employées à l'*Univers*, mais qui ont su garder leur innocence sous la direction de M. Veuillot, ou la reconquérir sous la houlette de M. l'abbé Cognat, seront-elles jetées au vent comme celle de M. Donoso Cortès ? Non ! Il y a de bons laïques. Tout ce qui n'est pas lu, tout ce qui ne fait point de bruit, tout cela sera conservé dans le trésor de l'exacte théologie et de la saine philosophie. Le reste est anathème, depuis le premier jusqu'au dernier, depuis Joseph de Maistre et Donoso Cortès jusqu'à M. Veuillot. Ceux que M. l'abbé Cognat néglige, d'autres abbés les reprennent et les exterminent. Il y a un de ces abbés qui, n'ayant point de journal et réduit à faire des livres, vient d'expédier à ses frais, dans une seule brochure, vingt-trois écrivains catholiques, parmi lesquels se trouve un certain Demaistre (*sic*), que l'on croit être l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

Cette aversion pour les publications religieuses laïques

n'est pas nouvelle ni exclusivement ecclésiastique. Nous la connaissons de longue date. Elle a eu souvent un visage politique, souvent encore une petite odeur commerciale mal déguisée. La plupart des abbés fondateurs, rédacteurs, propriétaires de journaux, l'ont toujours caressée extrêmement. Elle a aussi traversé les têtes voltairiennes et universitaires. Quel tort vous font les journaux religieux ! disaient aux Évêques la *Presse*, le *Journal des Débats*, le *Siècle* et même le *National*, mus d'un tendre intérêt pour l'Église. Par journaux religieux, ils entendaient l'*Univers*, comme M. l'abbé Cognat ; ils excusaient aussi l'heureux *Ami de la religion*.

Ainsi les idées de M. l'abbé Cognat ne pouvaient nous étonner ; et comme elles ont été combattues en leur temps (ce qu'il paraît ignorer) par une autorité assez supérieure à la sienne, ses plans pour les réaliser ne nous ont pas inquiétés beaucoup. Depuis quatre mois il nous attaque à tort et à travers, il cherche querelle à tous nos amis, il met sur les dents un bataillon de rédacteurs extraordinaires, et nous parlons de cette grande affaire pour la première fois.

Puisque nous y sommes, disons tout. Tant d'animosité contre les laïques qui se consacrent à la défense de l'Église, nous paraît un sentiment si étrange chez un prêtre, que nous sommes tenté d'y voir ou un de ces travers d'esprit qui ne sont susceptibles d'aucun redressement, ou un de ces travers de cœur qu'il faut souffrir en silence. L'on peut assurément faire peu de cas de nos services ; il nous paraît impossible qu'on méconnaisse notre bonne volonté. Voilà vingt ans que l'*Univers* est sur la brèche. Durant cette longue carrière, ses rédacteurs ont dû faire des fautes ; néanmoins, quoique ni les occasions

difficiles, ni les adversaires, ni les ennemis ne leur aient manqué, ils n'ont été repris à aucun tribunal spirituel pour une erreur contre la foi, à aucun tribunal temporel pour une offense contre les personnes. Ils n'ont rien cédé aux ennemis de l'Église, rien demandé à ses amis. Ils n'ont brigué ni les emplois ni les candidatures, on ne peut pas les soupçonner de courir les canonicats. Ils servent une puissance qui ne peut rien pour eux, sauf de bénir leur tombe, et ils la servent fidèlement. Malgré les défauts qui se mêlent à tout cela, comment tout cela ne touche-t-il point le cœur d'un prêtre ? Que ce passé, à mesure qu'il se remplit des humbles œuvres que nous pouvons faire, nous signale chaque jour davantage à la haine et aux insultes de ceux qui haïssent et insultent par-dessus tout ce que nous défendons, c'est-à-dire l'autel et le prêtre, rien de plus simple ; mais comment expliquer que parmi tant d'hommes ardents à nous diffamer, les plus ardents soient des prêtres ? Travers d'esprit ou travers de cœur !

Nous errons, disent-ils. Nous errons ! Les Évêques ne le disent pas, le Pape ne le dit pas. Quelques Prélats nous ont blâmés, non pour des erreurs contre la foi, non pour des révoltes contre la discipline, mais pour des écarts de polémique et d'improvisation, pour des doctrines, autorisées d'ailleurs, qui ne sont condamnées nulle part, et dont les principales au moins ne le seront jamais, ce que beaucoup de nos adversaires n'oseraient pas affirmer des leurs. Nous errons ! et comment errons-nous ? Parce que, dit M. l'abbé de la *Gazette de France* (1), nous combattons les principes de 1682 ; parce que, dit M. l'abbé de la *Presse religieuse* (2), nous combattons les principes de

(1) M. l'abbé Chatenay.
(2) M. l'abbé Michon.

1789; parce que, disent MM. les abbés de l'*Ami de la religion* (1), nous préférons les sentiments de M. l'abbé Gaume à ceux de M. Lenormant, la philosophie de M. de Bonald à celle du P. Chastel, le génie de Donoso Cortès à celui de M. l'abbé (2) qui ne sait pas écrire le nom de Joseph de Maistre. M. l'abbé Gaduel ajoute que nous sommes laïques, que nous n'avons pas assez lu Witasse, ni assez médité Billuart, et que nous créons des *courants d'opinion*. Avec un peu de franchise, tout se réduirait à un seul mot : Nous errons, parce que nous sommes ultramontains.

Mais soit, nous errons. Ceux de MM. les abbés qui font des journaux, au même titre ni plus ni moins que nous, et ceux qui, ne pouvant faire des journaux, font des livres, lesquels paraissent sans approbation, comme les nôtres, et quelquefois sans nom d'auteur et d'une façon clandestine; ces Messieurs ne pourraient-ils pas signaler nos erreurs sinon avec bienveillance, du moins sans colère et sans impolitesse? C'est bien assez qu'ils soient les plus âpres de nos adversaires, sans prendre encore à tâche, comme ils font presque tous, d'en être les plus mal élevés. Ils ont un style ordinaire dont l'indécence répugnerait aux plus mauvais journaux. Cent fois un sentiment de pudeur nous a fait supporter de leur part des attaques que nous n'aurions pu relever sans attirer l'attention du public sur les rusticités, les platitudes, les pensées basses et indignes auxquelles ils ne rougissent pas d'accrocher leur nom. Qu'on lise les turlupinades dont, en ce moment même, l'*Ami de la Religion* accompagne la réponse que M. Bonnetty a été obligé de faire à des imputations pleines de malice et d'inexactitude : les derniers routiers du journa-

(1) M. l'abbé Cognat, M. l'abbé Sisson et d'autres.
(2) M. l'abbé Delacouture.

lisme n'ont pas de plus vilaines industries pour échapper à la responsabilité de leurs injustices et décourager la patience d'un homme de cœur. Ce sont les façons de ces abbés ; voilà comme ils honorent la robe qu'ils portent, la mission qu'ils se donnent, l'éducation qu'ils ont reçue, et comme ils interprètent le *Vos estis sal terræ*. En vérité, la presse catholique aurait une belle réputation, si elle se trouvait uniquement dans leurs mains, ou si la discrétion qu'ils mettent encore dans leur audace, leur permettait de se prendre à d'autres adversaires que nous ! Mais ils ne s'y aventurent pas. Ils craindraient de prononcer notre nom si nous étions un adversaire de l'Église, ou ils ne le prononceraient qu'avec des égards aussi misérables que leur impertinence.

Hâtons-nous de le dire, ces reproches qu'une imbécile persécution nous arrache, ne s'adressent point à M. l'abbé Gaduel. Il n'a pas l'impétuosité cassante et mal apprise de ses alliés. Tout au contraire, il est grave et même solennel ; il ne marche que remparé de vingt traités de théologie qui traînent sur ses marges, Witasse de-ci, Billuart de-là, et d'autres tout autour. Dans ce majestueux appareil, il cherche bien le mot pour rire, faisant son possible pour égayer par un peu de raillerie son aride matière ; mais rien ne dépasse la limite : une gaieté de professeur, une épigramme de casuiste, et puis tout de suite Witasse, Billuart et les conciles, et jamais d'injure. C'est pourquoi nous lui répondons, heureux de pouvoir nous défendre sans avoir rien d'extrême à lui dire. Obligés d'expliquer à quel projet ses critiques se rattachent, nous croyons volontiers qu'il n'en voit point les misères, et qu'il a voulu servir la vérité, non l'esprit de parti.

Les théologiens vivent plus avec leurs livres qu'avec le

monde, et raisonnent souvent sur l'idée qu'ils se font d'une chose plus que sur la chose elle-même. Dans ces occasions, il leur arrive d'écrire de beaux traités, bien conduits, très-logiques, dont le seul défaut est d'aboutir à des conclusions absurdes. Pour n'en citer qu'un exemple, le Père Caffaro, bon théologien et religieux édifiant, n'avait jamais mis les pieds dans un théâtre, lorsqu'il s'avisa de donner une dissertation munie d'autorités illustres, pour prouver que la comédie est un divertissement fort honnête et qui n'offense en rien les mœurs. Bossuet lui fit voir qu'il se trompait, quoiqu'il eût ou qu'il crût avoir derrière lui saint Chrysostôme, saint Antonin, saint Thomas, saint Charles et quelques canons. Le Père Caffaro répondit qu'il *s'était fait une idée* de la comédie qui n'était pas celle que lui en donnait M. l'Évêque de Meaux, et il retira sagement sa dissertation. Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. l'abbé Gaduel, mais nous sommes assurés qu'il ne perd pas son temps à lire les journaux, les brochures et toutes les petites productions de l'incrédulité moderne. Il ne sait pas que c'est là l'unique nourriture intellectuelle de tout un peuple. Ignorant le mal, il ignore aussi l'utilité du remède, et encore plus sa qualité nécessaire et la manière de l'appliquer. Quand M. l'abbé Cognat, tout hérissé, lui vient annoncer au milieu de ses gros livres, qu'il y a des gens, des laïques, des profanes qui se mêlent d'écrire sur la religion et qui prétendent combattre les erreurs du temps avant d'avoir consulté quinze ou vingt auteurs : Bon Dieu, dit-il, où allons-nous! Là-dessus *il se fait une idée* de la presse religieuse, et cette idée est un monstre, et le voilà parti. Écrasons la presse religieuse! De même que l'excellent Père Caffaro, d'après son idée, ne voyait aucun inconvénient dans la comédie, M. l'abbé

Gaduel, d'après son idée, ne voit aucun avantage dans la presse religieuse. Le P. Caffaro ne songeait pas que ses renseignements sur la comédie lui avaient été fournis par des auteurs de comédies ; M. l'abbé Gaduel ne fait pas réflexion que ses principaux renseignements sur le journalisme religieux laïque lui sont fournis par des journalistes abbés. Il va sur son idée ; il pousse, il sabre ; il croit chasser les vendeurs du temple : Vous êtes des imprudents, vous êtes des ignorants, vous êtes des révoltés, vous êtes des hérétiques, vous séduisez le clergé, vous perdez l'Église ! En somme, sur un ton plus adouci, et avec un désintéressement sans doute sincère, c'est toute l'éloquence des abbés qui cherchent des abonnements. Ainsi le P. Caffaro poussait les gens au théâtre, et voulait que les Pères, les docteurs et les conciles fissent les affaires de Boursault et de Molière. Voilà les mésaventures des théologiens qui veulent parler de ce qui se passe dans la rue sans sortir de leurs bibliothèques. Ils ouvrent des livres ; il faudrait ouvrir la fenêtre.

Entre M. l'abbé Gaduel et le bon Caffaro la ressemblance sera complète. Un évêque assez en crédit de science et de piété, réfuta l'ignorant ami des divertissements comiques. Nous allons voir qu'un évêque de quelque réputation avait réfuté d'avance l'ennemi très-mal informé des laïques qui défendent l'Église.

II

La seconde année du règne de Darius, le prophète Zacharie, ayant levé les yeux, vit un *volume volant*, long de vingt coudées et large de dix ; et il sut de l'ange qui

était en lui que ce volume était la malédiction qui allait se répandre sur toute la face de la terre, parce que tout homme de rapine et de mensonge serait jugé d'après ce qui était écrit dans ce volume qui volait (1).

Nous ne nous permettrons pas, devant M. l'abbé Gaduel, d'essayer ou de recevoir une interprétation de cette vision de Zacharie : il aurait bientôt fait d'y trouver une ou deux hérésies de plus à mettre sur son réquisitoire contre les écrivains laïques ; mais il nous permettra de répéter ce que nous avons entendu dire à un très-savant et très-éloquent prélat, Mgr l'Évêque de Tulle, parlant dans une réunion littéraire. Il comparait les productions de la presse incrédule à cet immense volume volant qui s'élève chaque matin du sein de l'immense cité, et dont les feuillets, emportés aussitôt par un vent de mort, répandent la malédiction sur toute la face de la terre. Quelques rédacteurs de l'*Ami de la Religion* étaient là, comme nous, et ne doivent pas l'avoir oublié, malgré dix ou douze années qui se sont écoulées depuis lors ; car cette étincelante et forte parole ne peut aisément périr dans la mémoire de ceux qui l'ont entendue une fois. Après avoir écouté Mgr Bertaud, n'avions-nous pas tous le vif désir d'écrire aussi notre volume volant, nos pages qui s'envoleraient chaque jour, assez nombreuses, assez rapides pour porter la bénédiction, la lumière et la vie aussi vite, aussi loin, aussi abondamment que les pages volantes du mensonge portent la malédiction, les ténèbres et la mort ? Je n'ai jamais eu l'honneur de parler à Mgr l'Évêque de Tulle et je ne l'ai jamais revu ; mais je l'accuse, au tribunal de M. l'abbé Gaduel, de m'avoir fait ce jour-là, sans le savoir, un tort

(1) Zach., v.

irréparable, en m'encourageant dans la voie de perdition que j'ai suivie. J'ai toujours eu en tête le volume volant, la bonne pensée munie d'ongles et d'ailes qui suit le mensonge dans les airs, qui l'atteint, qui le combat, qui le blesse et le tue quelquefois ; qui l'empêche en tous cas de régner sans inquiétude, de prendre racine, de faire la nuit noire partout où il s'est établi. Encore, si le trop éloquent orateur nous avait dit : Prenez d'abord le bonnet ; n'écrivez rien sans avoir préalablement écouté les docteurs et compulsé les gloses !... Mais non ; il nous conseilla sans doute l'étude, la modération, la prière ; il ne nous laissa point penser que nous dussions sortir du monde et gravir les degrés de cette théologie surfine où M. l'abbé Gaduel entend qu'on se hausse avant d'oser regarder en face M. Pelletan ou M. de Girardin.

Sérieusement, cette science longue et raffinée nous est-elle nécessaire? Nos ennemis quotidiens, les auteurs du mauvais volume volant, quels sont-ils ? des Arabes, fort dangereux par le nombre et par l'agilité ; du reste, aussi légers d'armure que de scrupules. S'il fallait traîner contre ces Numides toute la grosse artillerie théologique, on ne les atteindrait jamais. Nous voudrions voir M. l'abbé Gaduel à la poursuite de tel rédacteur du *Siècle*, qui ne sait pas les premiers mots du catéchisme et qui endoctrine tous les matins cent mille lecteurs peut-être, pourvus en cette matière d'une égale érudition. Avant que le très-digne théologien n'ait ouvert son Witasse et son Billuart, l'autre aura déjà triomphé dans tous les cabinets de lecture. Quand Witasse et Billuart arriveront, s'ils arrivent, il se moquera d'eux. Comme il y a lieu d'espérer que la masse du public lira des dissertations ornées de renvois et d'abréviations latines ! Il faut laisser le canon,

quand c'est assez de la carabine, et quand la fronde même suffit. Le P. Daniel, grand savant, grand théologien, a consacré quelques années à réfuter les *Provinciales*. Sa réfutation est très-solide, et elle ne remplit que deux in-quarto d'environ chacun six cents pages. Ce n'est pas trop pour une œuvre doctorale. Cependant, quel profit en ont tiré les Jésuites et l'Église ? Qui l'a lue ? Tandis que le P. Daniel bâtissait pesamment ces deux vaisseaux de ligne, l'escadrille des *Petites-Lettres* ravageait impunément, et pour des siècles, les rivages qu'il voulait mettre à l'abri. Une défense immédiate n'était pas impossible, même contre Pascal. Pascal mentait, il avait donc son côté faible. Mais il fallait savoir le prendre, et s'y mettre incontinent. Quelques années plus tard, avec deux feuilletons, Racine faisait reculer Port-Royal. Un homme d'esprit armé à la légère, eût-il un peu bronché sur la question de la grâce efficace et de la grâce suffisante, aurait pu, sinon battre le corsaire janséniste, du moins couler quelques-uns de ses brûlots, et donner à la haute théologie le temps de s'équiper. Si l'on veut nous laisser le rédacteur du *Siècle* dont nous parlions tout à l'heure, nous créerons à son sujet un « courant d'opinion » qui mettra M. l'abbé Gaduel en état de le battre bien plus aisément au bout de cinq ou six mois, quand il aura fini les préparatifs qu'exige son entrée en campagne.

Pourquoi la vérité, destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons légers, des soldats exercés aux combats de broussailles, et toujours prêts à partir? Voilà l'œuvre des laïques; ils sont bons à cela; je dirai plus, ils y sont plus propres que d'autres. Cette proposition paraîtra mal sonnante; mais que M. l'abbé Gaduel y regarde bien avant de la foudroyer, elle vient de bon

lieu. Sa théologie commande aux laïques et gens du monde de se taire lorsqu'il est question de religion; il y a aussi une théologie qui leur commande expressément de parler. Il ne veut pas, lui, que les laïques mettent le christianisme en articles de journaux, pas même en petits volumes in-18 de trois cents à quatre cents pages, comme ceux de la *Bibliothèque nouvelle* éditée par M. Veuillot. C'est trop léger, dit-il. Mais d'autres docteurs exigent que les simples fidèles mettent le christianisme dans les conversations du monde; c'est-à-dire qu'ils parlent de Dieu, qu'ils répondent à ce qu'ils entendent, sans lectures préalables, sans aller à la bibliothèque voisine consulter un théologien, précaution que les auteurs de petits livres et même les journalistes prennent quelquefois. Nous prions M. l'abbé Gaduel d'écouter un moment; ce qui suit est d'un sérieux auteur :

« Lorsqu'on entend les prédicateurs, *je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment.* On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font d'office ; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quandun homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même ; quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité de vice ou qui raille impudemment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une telle conversation a de force pour réveiller le goût des biens éternels !... Donc, mes frères, que *tout le monde* prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses amis, *dans les conversations et les compagnies*; que *chacun* emploie toutes ses lumières pour gagner les âmes que le monde engage ; pour faire régner sur la terre la sainte vérité de Dieu, que le monde tâche de bannir. Si l'*erreur*, si l'impiété, si tous les vices ont leurs défenseurs ; ô sainte vérité, seriez-vous abandonnée de ceux qui vous servent? Quoi, ceux mêmes qui font profession d'être de vos amis, n'oseront-ils parler pour votre gloire ? *Parlons*, mes frères, *parlons hautement* pour une cause si juste. Résistons à

l'iniquité qui, ne se contentant plus qu'on la souffre, ose encor exiger qu'on lui applaudisse (1). »

M. l'abbé Gaduel a trop de littérature pour n'avoir pas déjà reconnu cette voix, il est presque inutile de lui nommer Bossuet. Voilà donc l'évêque de Meaux partisan des théologiens impromptu. Car, qu'y a-t-il de plus impromptu et de plus léger que cette théologie qu'il veut que chacun fasse dans les salons et dans les compagnies, à propos du moindre mot qui passe, sans remettre au lendemain, sans dire au libertin, à l'incrédule, au bel esprit qui s'échappe contre la vérité : « Monsieur, attendez, je vous prie, que j'aille à Orléans trouver M. l'abbé Gaduel et lui demander ce que Witasse ou Billuart ont pu répondre à l'énorme sottise que vous avancez là. » C'est en conversation, cependant, que l'on peut entasser hérésie sur hérésie. Mais la pire hérésie ne serait-elle pas de se taire, et de laisser à cet incrédule l'applaudissement qu'il a cherché?

Or, puisque Bossuet ne blâmait point et recommandait au contraire un peu de théologie dans les conversations, il aurait sans doute vu avec autant de complaisance un peu de théologie dans les journaux. Qu'est-ce que le monde aujourd'hui? Un salon, où certains personnages qu'on appelle les *Débats*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, l'*Assemblée*, l'*Univers*, etc., les journaux, enfin, tiennent le dé de la conversation et parlent seuls. C'est fort triste, nous l'avouons sincèrement ; mais c'est ainsi. Poëtes, orateurs, savants, artistes, attendent pour paraître que les journaux leur donnent audience. Il n'y a que Napoléon III qui se puisse passer d'eux. Pour le reste, hommes, choses et livres, le monde connaît ce qu'ils ont nommé; ce qu'ils

(1) Panégyrique de sainte Catherine.

taisent, on l'ignore. Telle est la puissance des journaux, c'est-à-dire de certains journaux. Il y a des journaux qui attendent encore, comme le commun des aspirants à la célébrité, que les autres journaux les nomment. Jusque-là, ce qu'ils disent est non avenu. Ils parlent en vain, ils crient en vain, ils sonnent en vain de la trompette. Voyez M. l'abbé Cognat : quel tapage il fait dans son *Ami de la Religion,* et quel silence répond à tout ce tapage ! C'est à peine s'il a obtenu une réclame de l'*Indépendance belge*, et on a parlé d'autre chose. Voyez M. l'abbé Michon, dans sa *Presse religieuse :* c'est un second abbé Cognat pour la chaleur du style et la ferveur de son aversion contre les écrivains catholiques ; de plus, il y a des idées avancées : sait-on seulement que sa *Presse religieuse* existe ? Chose bizarre ! le *Siècle,* la *Presse*, le *Journal des Débats*, dont MM. Cognat et Michon flattent, en nous attaquant, les ressentiments les plus chéris, ne daignent pas seulement leur emprunter un paragraphe contre nous. Il faut que ce soit l'*Univers* lui-même qui les prenne par la main et qui leur dise : Allons, faites-vous connaître ; gagnez les suffrages de ceux qui nous haïssent ! Mais, même avec notre secours, nous craignons qu'ils n'obtiennent qu'un succès d'estime, et qu'ils ne retombent demain dans l'obscurité. A quoi tient cette défaveur ? Nous l'ignorons. Peut-être qu'ils ont trop de vertus. Ce qui est bien constaté, c'est qu'ils n'ont point la parole ; et que cette grande conversation des journaux, si libre et à laquelle prennent part tant d'interlocuteurs peu choisis, est pourtant une conversation où n'entre pas qui veut. Par conséquent, n'a pas qui veut la facilité d'y suivre le conseil de Bossuet ; ne peut pas qui veut reprendre l'impudent, démasquer l'hypocrite, confondre le menteur, siffler l'inique et le sot qui prétend

qu'on lui applaudisse. Seul de tous les journaux religieux, l'*Univers* parvient quelquefois à se faire entendre, et non pas toujours sans succès. Suivant l'expression pittoresque de M. l'abbé Gaduel, « il crée des courants d'opinion ; » il a des adversaires et des échos.

Voilà le mal, dit M. l'abbé Gaduel ; mais Bossuet dirait comme Mgr l'Évêque d'Annecy et quelques autres : Voilà l'avantage. Nous avons dans l'esprit que Bossuet, s'il vivait et s'il voyait le train actuel du monde, tout en nous souhaitant cent qualités qui nous manquent, nous regarderait pourtant d'un œil miséricordieux. Nous sommes à peu près sûrs que l'un de ses plus illustres contemporains nous applaudirait. C'est Bourdaloue, digne d'être nommé après Bossuet lui-même. Nous ne pensons point que M. l'abbé Gaduel méprise ce jésuite. En fait de piété, de gravité, de sagesse, de science solide et de talent, on ne peut guère désirer mieux que Bourdaloue.

Or, Bourdaloue a écrit un sermon où il damne expressément, on nous entend bien, où *il damne* les laïques qui ne font pas ce que nous essayons de faire. Nous prions M. Gaduel d'ouvrir son Bourdaloue, tome VI, de l'édition de Versailles, sermon pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension, sur le *zèle pour la défense des intérêts de Dieu*, et de vérifier si nous citons bien.

Le but de l'orateur sacré est de mettre tous ses auditeurs « du parti de Dieu », ce qui revient à peu près à notre *parti catholique,* contre lequel on a tant crié. Il fait comparaître ces bons chrétiens, mais prudents et sages, qui savent si bien déclamer contre les *exagérés*, et qui ont oublié que tous les hommes, quelle que soit leur condition, doivent à Jésus-Christ, à sa loi, à son Église, un témoignage *public* de leur amour et de leur servitude.

Il leur demande compte de l'indifférence criminelle où ils sont à cet égard. Il ramène à deux principes honteux leur prétendue sagesse, qu'il appelle une sagesse *réprouvée*. Elle a pour source, dit-il, l'aveuglement de l'esprit et la faiblesse du cœur, d'où résultent, parmi les chrétiens, deux caractères également contraires à l'esprit du christianisme. La peinture qu'il en fait n'a pas vieilli : « Les « uns sont les politiques du monde, qui se font une pru- « dence, dans les rencontres, d'être froids pour Dieu, et « peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses « intérêts ; se flattant d'agir en cela avec une circonspec- « tion nécessaire, et confondant cette indifférence et ce « défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue. « Les autres, moins présomptueux, conviennent de l'o- « bligation indispensable où nous sommes tous d'avoir « du zèle pour Dieu, et de le marquer, mais ne se « trouvent pas assez de force pour le mettre en œuvre et « pour le faire paraître ; approuvant ce zèle dans autrui, « mais dans eux-mêmes, le faisant céder à la crainte et « au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté in- « digne. » Cette prudence et cette lâcheté forment les deux divisions du discours.

Nous n'avons point à nous occuper des lâches. Ils sont lâches, mais point méchants, et, en général, ils souffrent que d'autres aient du cœur. Les prudents ont l'humeur moins commode. Ce sont eux qui reprennent aigrement les zélés. Voyons ce que Bourdaloue pense de ces prudents :

« Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des règles de ce monde, à la honte de la religion et à l'avantage de l'impiété ; c'est-à-dire une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les

faibles se scandalisent et dont les impies se prévalent, c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains, et ce que l'esprit de Dieu contredira toujours...

« Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt ; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que *vous et moi* nous en devons être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or, c'est ce qui arrive tous les jours lorsque, par une fausse politique, nous reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire lorsqu'il faudrait parler, pour dissimuler quand il faudrait agir, pour tolérer et pour conniver quand il faudrait reprendre et punir. »

On voudra bien remarquer que Bourdaloue ne s'adresse pas à des ecclésiastiques, mais tout simplement au public de la paroisse. Cependant ces obligations si hautes et qui nous éloignent tant du bon laïque, idéal de M. l'abbé Gaduel, lequel n'ouvre pas la bouche, de peur de tomber en hérésie ; ces obligations, Bourdaloue ne craint pas de les imposer sous peine de péché mortel. « La faiblesse qui craint de les remplir, ou la politique qui s'en dispense, est dit-il, *essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ*, et par conséquent *digne de la damnation éternelle*. » Il s'appuie pour le prouver sur la parole de Dieu même : *Qui non est mecum contra me est*. « Parole de malédic-« tion pour ces esprits d'accommodement qui, sans « jamais choquer le monde, croient avoir le secret de « contenter Dieu !

Aux chrétiens qui veulent éviter ce jugement terrible, Bourdaloue propose l'exemple de David. Il précise : le seigneur dans ses terres, le magistrat dans son ressort, le supérieur dans sa société, le particulier dans sa fa-

mille, chacun *sans exception*, dans son état.... Cette énumération, on l'avouera, n'exclut pas l'écrivain, même laïque, soit qu'il publie des livres, soit qu'il rédige un journal. Il n'y a pas à douter que Bourdaloue, s'il avait connu cette nouvelle espèce de grands seigneurs et de personnages, ne leur eût imposé les mêmes obligations qu'à tous les autres. Quelles que soient la situation, la condition, la puissance, tous doivent la guerre à l'impiété. « Tous les emportements d'un fils débauché doivent toucher le cœur d'un père ; tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maître ; » à plus forte raison toutes les licences d'un esprit incrédule, d'une plume impudique, d'un crayon effronté, doivent enflammer la charité du chrétien, puisqu'il sait que ce mauvais esprit, cette plume obscène, ce crayon impur tendent aux âmes des piéges où elles se perdront, et frustreront ainsi le Rédempteur du prix de son sang.

On voit déjà que Bourdaloue n'eût pas été l'ennemi des journaux religieux laïques, et nous pourrions en rester là ; mais comme les *prudents* dont il parle sont pleins de ressources et de discours contre nous autres *exagérés*, et nous accusent principalement de faire des ennemis à l'Église, on ne sera pas fâché de trouver ici ce que Bourdaloue leur répond. C'est à croire qu'il vient de les entendre :

« Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. *Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela dût être*, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle pour Dieu ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrît et s'irritât, vous aurez fait votre devoir. Dieu aurait ses vues pour le permettre ainsi ;

mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fût ménagé et toléré par vous...

« Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous... Tant de discrétion qu'il vous plaira, *pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas.* Car, que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez ne consiste qu'à ralentir votre zèle et qu'à *contenir celui des autres*, c'est discrétion, si vous voulez ; mais cette discrétion et cette prudence *contre laquelle saint Paul prononce anathème*, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo.*

« Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit ; *mais pourquoi donc en faire* si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans votre famille, *soit au dehors?*

« Mais cet éclat troublera la paix : QU'IL LA TROUBLE, répond saint Augustin ; c'est en cela même qu'il sera glorieux et digne de l'esprit chrétien, car il y a une fausse paix qui doit être troublée..... »

Il faut s'arrêter ; nous ne pouvons copier tout le sermon ; mais M. l'abbé Gaduel lira le reste, et la justice l'obligera d'avouer que ce grand et sage Bourdaloue n'était pas ennemi de la théologie laïque. Car, comment s'occuper de tant d'objets qui touchent au dogme, comment se tenir ainsi toujours en éveil sur ce qui peut blesser la loi, le culte, l'honneur, l'intérêt de Dieu, sans faire un peu de théologie? Et quel est le plus grand mal, — c'est à M. l'abbé Gaduel que nous le demandons, — ou de risquer une définition, une expression qui ne seraient pas suivant la rigueur de l'école, ou de souffrir patiemment, prudemment, lâchement, que la religion soit honnie et diffamée? Pour notre part, nous ne ferons aucune difficulté de l'avouer : nous aimerions mieux cent fois donner prétexte aux incrédules de nous accuser de *trithéisme* et de *pseudo-traditionalisme*, supposé qu'ils connussent ces secrets de Sorbonne, que de les laisser en paix attaquer devant nous et devant

d'autres l'existence de Dieu ou de la divinité de Notre-Seigneur, ou l'autorité de l'Église. Notre maladresse ne fera ni de nous ni de nos auditeurs des hérétiques : la pleine soumission que nous professons hautement envers l'Église pourvoit à toutes les hérésies. Mais notre silence ferait de nous des lâches, et pourrait faire de nos auditeurs des athées.

Le plaisir de citer Bourdaloue nous a entraînés un peu loin. Offrons à M. l'abbé Gaduel des autorités plus récentes.

III

Le journalisme religieux est né des besoins de l'Église dans la société moderne. Mais toute chose a ses inconvénients, et toute chose nouvelle a ses détracteurs. Certains esprits, d'ailleurs justes et bons, ne peuvent s'accoutumer à ce qui ne s'est pas fait de tout temps. Si la chose nouvelle, contre laquelle ils sont naturellement prévenus, a encore le malheur de les gêner, si seulement ils ne peuvent pas la plier à les servir, ils n'en demandent pas davantage et la condamnent absolument. Tel a été le sort du journalisme religieux. Les premiers anathèmes prononcés contre lui sont contemporains de ses premiers jours. Il naquit au pied des échafauds de la Terreur, dans le sang des martyrs. Il avait déjà vécu de persécutions et d'injures ; il avait été, dans l'espace de quatre ou cinq années, suspendu, supprimé, ruiné plusieurs fois, lorsque, du sein de l'Église même, des voix s'élevèrent pour le maudire. Quelques prélats réfugiés en Allemagne depuis le commencement de la Révolution, trouvèrent que le journalisme religieux errait gravement et se mêlait de ce qui ne

le regardait pas. Quel était son crime ? Il portait trop haut, disait-on, les droits du Pape. On travaillait alors au Concordat et à la réorganisation des églises. Ce grand ouvrage nécessitait l'abolition des titres existants, pour que le Pape pût faire une création d'évêchés toute nouvelle. Parmi les Évêques, les uns offraient filialement leur démission ; les autres la refusaient, et niaient que le droit du Saint-Siége allât jusqu'à pouvoir l'exiger. Il n'y avait guère, à cette époque, d'ultramontains en France, et le journalisme religieux ne l'était pas ; mais la force des choses l'amenait invinciblement à la pure doctrine romaine : il la soutenait avec vigueur, c'était là son crime. Il en fut puni, et plus tard glorifié.

Si nous faisions l'histoire de la presse catholique, on verrait qu'elle a toujours été dans la même situation à peu près, encouragée comme alors par le sentiment général, combattue comme alors par l'esprit particulier. Un écrit anonyme, assez important toutefois pour avoir éveillé la sollicitude de l'éminent Archevêque de Reims et de plusieurs autres prélats, vient de montrer combien l'esprit particulier est lent à disparaître, lors même qu'il est déjà presque unanimement abandonné. Cet écrit, qui n'est sans doute ni *trithéiste* ni *pseudo-traditionaliste*, n'est pas non plus suffisamment orthodoxe. Personne cependant n'aura la pensée de l'attribuer à un laïque. Il indique au contraire quel parti, quelle opinion, quelles idées et quelles tendances la presse religieuse laïque gêne et incommode plus spécialement ; et par là se découvre, en dépit de toutes les dénégations de M. Cognat, la cause principale de l'hostilité contre laquelle nous nous défendons.

Du reste, quels qu'en soient les motifs, cette hostilité a

toujours fait assez de bruit, allégué assez de prétextes ou de raisons, et surtout trouvé assez d'auxiliaires, pour jeter dans un certain nombre de consciences chrétiennes des incertitudes sur l'utilité et sur la légitimité du journalisme religieux. Mais ces contradictions mêmes devinrent l'occasion du plus grand honneur qu'il ait reçu.

En 1847, au fort du combat pour la liberté de l'Église, Mgr Parisis, alors évêque de Langres, — ce nom dit tout, — crut utile de définir « les droits et les devoirs de la presse catholique. » Reconnaissant d'une part les services qu'elle rendait, et de l'autre entendant les reproches passionnés dont elle était poursuivie, il voulut appliquer à ce litige la force et les lumières d'un esprit qui n'est resté indifférent à rien de ce qui intéresse la cause de Dieu. Nos théologiens ne contesteront pas la compétence de l'Évêque de Langres. Il avait non-seulement l'autorité, la mission, la doctrine, mais encore l'expérience. Les personnes et les choses lui étaient connues, aussi bien que les principes. Souvent consulté par les écrivains religieux, se renseignant par lui-même sur les plaintes de leurs adversaires, au courant de toutes les discussions, et placé de toute manière bien au-dessus de toutes les querelles, il pouvait prononcer dans l'entière liberté de sa pensée. Le résultat de ses méditations, qualifié par lui-même de « Petit traité pratique sur le journalisme », forme la 7e division du beau livre intitulé *Cas de conscience à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques*. M. l'abbé Gaduel, qui lit tant de livres, n'a pas lu, sans doute, celui-ci. Il ne se serait pas dispensé de le mentionner dans un travail principalement destiné à l'instruction des écrivains laïques. Nous allons suppléer à son oubli. Mais, contraints d'abréger, nous le supplions de se procurer

l'ouvrage et de le lire en entier. Il y trouvera des vues fort éloignées des siennes. S'il les prend comme il faut, il saura quelle différence existe entre un théologien qui travaille à la lampe derrière ses rideaux tirés sur le monde, fouillant obstinément ses vieux livres pour y trouver à toute force un texte contre l'adversaire qu'il a choisi ou qu'on lui a désigné ; il saura, disons-nous, la différence qui existe entre ce théologien d'école et le théologien véritable, homme politique et homme d'État, qui étudie au grand jour, non pas seulement des livres morts, dont il ne dédaigne point la sagesse, mais aussi la société vivante, aux besoins de laquelle il doit pourvoir.

Mgr Parisis, se plaçant tout de suite à un point de vue infiniment plus élevé que celui auquel on a coutume de s'arrêter, assimile le journalisme à la guerre. C'est la guerre, voulue et organisée par les institutions mêmes du pays ; la guerre légitime dans l'attaque et dans la défense, et qui, de la part des écrivains catholiques, consistant à attaquer le mal et à protéger le bien, est non-seulement permise mais commandée par la charité :

« S'il n'était pas permis de parler ou d'écrire contre les actes ou les tendances préjudiciables à la société, il faudrait dire que l'arme de la parole, la seule que Dieu ait donnée à son Église, celle qui se trouve être aujourd'hui la plus puissante de toutes, même dans l'ordre naturel, devrait être laissée à nos ennemis... Ce serait exiger que le monde fût soumis à l'empire du mal par ceux-là mêmes qui ont charge expresse de soutenir et d'étendre, chacun selon ses moyens, le royaume de Dieu. »

On reconnaît la pensée de Bossuet et de Bourdaloue, appliquée aux circonstances du temps où nous vivons.

Après avoir bien établi les droits du journalisme dans la constitution présente de la société, dont il fait une ana-

lyse lumineuse, et montré que pour des chrétiens l'exercice de ces droits est un véritable devoir, Mgr Parisis s'exprime en ces termes :

« A nos yeux, le journalisme religieux n'est pas seulement une occupation utile et sérieuse, ce n'est pas seulement une œuvre indispensable au salut de la société, *c'est une sorte d'apostolat*.....

« Il suffit, pour s'en convaincre, de le considérer dans son objet et dans ses travaux.

Quel est et quel doit être l'objet du journalisme catholique ? sinon de combattre l'erreur et de défendre la vérité quelle qu'elle soit, mais surtout la vérité divine ? La Providence qui fait connaître la vérité aux hommes par le concours des événements qu'elle dispose elle-même avec une invincible for ce, enconstituant les sociétés modernes et en y suscitant le journalisme religieux, ne semble-t-elle pas lui avoir dit, comme autrefois au Prophète, quoique dans un ordre plus restreint : *Ecce constitui te hodiè super gentes, et super regna, ut evellas et destruas, et dispersdas et dissipes, et ædifices et plantes* (Jer., I, 10)? Que d'injustices que le journalisme seul peut démasquer (1) ! Que d'abus que seul il peut détruire ! que de puissances oppressives que seul il peut intimider ! que d'institutions utiles à la religion que seul il aide à naître, que seul il met à l'abri de la ruine, et cela uniquement par l'autorité d'une parole ferme, publique, infatigable et surtout toujours vraie ! Que faut-il de plus, pour que, du côté de son objet, il soit une espèce d'apostolat !

« Maintenant, si nous considérons le journalisme religieux du côté de ses travaux, quelle ressemblance il offre encore avec ceux des ministres de la parole divine ! Comme eux il est, et par le nombre et par la richesse, et par toutes les ressources humaines, moins fort que ses adversaires, que cependant il tient tous en échec ; comme eux il protége le faible contre le puissant, et l'humble de cœur contre le superbe ; comme eux il combat les passions mau-

(1) Le journaliste peut même aller en cela beaucoup plus loin que les pasteur des âmes, puisque la liberté de notre divin ministère est bornée aujourd'hui par les lois civiles, et que toute accusation personnelle et tout blâme même le plus légitime contre l'autorité, exprimé dans une prédication ou dans un mandement, peuvent être poursuivis et punis par nos tribunaux. (Note de Monseigneur l'Évêque de Langres.)

vaises, et en les combattant, souvent il les soulève contre lui-même, et il n'est pas de moyens que les ennemis de Dieu ne mettent en jeu pour lui imposer silence. »

Ce ne sont pas les seules pages où Mgr Parisis proclame ses sympathies pour le journalisme religieux. Plus loin il ne craint pas de placer la fondation d'un journal vraiment catholique au nombre des œuvres pieuses que la religion demande surtout en notre temps. Et s'il nous est doux de penser que la connaissance parfaite qu'il avait et de notre œuvre et de nos sentiments intimes n'a pas découragé sa confiance, nous devons dire néanmoins qu'une telle mission, indiquée à de simples laïques par un tel évêque, nous a toujours effrayé beaucoup plus que les alarmes et les colères étalées de ces docteurs qui semblent à peine accorder aux laïques le droit de faire en public le signe de la croix. Quand nous relisons Mgr Parisis, notre responsabilité nous épouvante; quand nous écoutons nos docteurs, la leur seulement nous inquiète. Est-ce bien, *en toute simplicité*, comme ils aiment à le dire, qu'ils diffament et qu'ils veulent ruiner cette œuvre auxiliaire de l'apostolat, glorifiée par l'un de nos plus grands et de nos plus vénérés pontifes ?

Ils allèguent sans cesse les torts du journalisme religieux, et tous ces torts, bien entendu, sont ceux de l'*Univers*. Pour eux-mêmes, ils sont à l'abri de la faiblesse humaine ; ils ne se trompent pas, et les journaux où ils écrivent n'ont point de torts. Mgr Parisis leur apprend à parler avec plus de justice et de modestie. Ses réprimandes s'appliquent à tout le monde; mais il observe que les fautes, d'ailleurs excusables, des écrivains, ne *diminuent en rien l'utilité* ou *la nécessité de l'œuvre sociale* qu'ils font.

« Hélas ! ajoute-t-il, quel est le pasteur des âmes qui n'a pas de reproches à se faire dans la manière dont il s'acquitte des fonctions du plus saint ministère ? Or, de ce que Dieu a confié la dispensation de ses grâces à des hommes fragiles, serait-il juste de faire retomber les torts de leur fragilité sur le ministère lui-même qu'ils exercent ? »

Ainsi parle l'évêque qui a le plus étudié la question de la presse. Comparez son langage aux clameurs intéressées qu'élèvent sans cesse contre le journalisme religieux laïque, et les incrédules dont il gêne les entreprises, et les « politiques » décrits par Bourdaloue, dont il dérange les combinaisons, et enfin ces docteurs et ces mercenaires du particularisme, si alarmés des « courants d'opinion » qui vont à Rome, c'est-à-dire à l'unité.

Touchons un point qui intéressera spécialement M. l'abbé Gaduel, en sa qualité de grand chasseur d'hérésies. Il fait entendre aux laïques qu'ils n'ont pas qualité pour s'occuper des intérêts de l'Église, ni même pour étudier les problèmes politiques jusque dans ces profondeurs où toute question humaine aboutit à la théologie. C'est le crime de M. Donoso Cortès, devenu par un premier ricochet celui de M. Veuillot, par un second ricochet celui de l'*Univers*. M. l'abbé Gaduel leur montre béant le gouffre de l'erreur, où doit tomber quiconque n'a pas étudié tout au moins Witasse et Billuart. Mgr Parisis aborde ce côté de la question dans la seconde partie de son traité : *Du Journalisme dans l'Église*. Si M. l'abbé Gaduel le trouve large, cela le regarde et non pas nous.

Après avoir établi le droit incontesté de l'Église enseignante, Mgr Parisis se demande ce que l'Église voit dans le journalisme.

« Elle y voit, dit-il, une certaine forme donnée aux manifestations de la pensée humaine. Or, l'Église ne condamne pas la

forme même dont le génie de l'homme peut revêtir sa pensée. Elle condamne toute pensée contraire aux enseignements divins ; mais quand la pensée est orthodoxe, elle ne s'inquiète pas de la forme sous laquelle elle se produit ; elle approuve, elle encourage, elle bénit la diffusion de la vérité dans tous les idiomes, même les plus sauvages, sous tous les symboles, même les plus vulgaires, et par tous les moyens, même quelquefois les plus contraires à la sagesse selon le monde, pourvu que d'ailleurs ils n'aient rien de contraire à la morale ni à la vraie sagesse devant Dieu. »

En passant, nous prierons M. l'abbé Gaduel de se souvenir de ce passage, lorsque nous essaierons de nous justifier d'avoir entrepris cette *Bibliothèque nouvelle*, dont le livre de M. Donoso Cortès fut une des publications, et contre laquelle il est si courroucé.

Mgr Parisis continue : Le journal, aux yeux de la foi comme aux yeux de la raison, est un écrit public qui ne diffère point des autres ouvrages, sinon en ce qu'il arrive au lecteur par feuilles détachées au lieu d'arriver en volumes. L'apparition journalière et continue de ces feuilles n'a en soi rien de répréhensible ; et l'Église, qui va toujours au fond des choses, juge l'écrit non d'après son mode de publication, mais d'après les doctrines qu'il contient.

« Si ces doctrines sont bonnes, elle l'approuve ; si elles sont mauvaises, elle le blâme, comme elle fait pour les autres écrits. — Pour savoir donc, si en soi le journalisme a droit d'intervenir dans les affaires de l'Église, il suffit d'examiner jusqu'à quel point l'Église permettrait à ceux qui rédigent les journaux religieux de composer et de publier sous une autre forme des écrits sur les mêmes sujets dont ils traitent dans leurs feuilles périodiques. *Toute la question est là, et tout ce qui se dit pour la porter ailleurs n'a rien de fondé, du moins en principe.* »

Et pour rendre cette question plus précise encore, Mgr Parisis fait remarquer, ce que nos adversaires ou-

blient trop tôt, « que les ecclésiastiques mêmes qui prennent part aux travaux du journalisme *ne le faisant presque jamais en vertu du caractère sacré dont ils sont revêtus* et N'AYANT REÇU A CET EFFET AUCUNE MISSION DE L'ÉGLISE, ne sont sous ce rapport *que des écrivains purement séculiers.* » D'où il suit que si nous n'avons pas le droit de faire un journal, les abbés qui nous anathématisent ne l'ont pas plus que nous. Leurs titres, sauf la science qui brille en eux, sont les nôtres. Ils pourraient, avec la permission de l'Ordinaire, rédiger une feuille diocésaine, et rien de plus. Hors du diocèse, ils auraient besoin d'une autre autorisation, et leur caractère n'empêcherait nullement qu'on n'interdît ici l'*Ami de la Religion*, comme là l'*Univers*.

Les écrivains laïques, reprend Mgr Parisis, n'ont pas la mission des apôtres, mais ils ont celle de tous les chrétiens, cette mission que la communication de l'Esprit-Saint donne à tous pour l'utilité de tous. Il rappelle saint Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, laïques ; Arnobe, encore simple catéchumène : personne ne s'avisa de dire qu'ils n'avaient pas de mission, lorsque parurent leurs premiers écrits. Il nomme aussi de Maistre, de Bonald, même Châteaubriand, comme ayant mérité la reconnaissance de tous les catholiques. Le péril des expressions inexactes ne l'effraye pas outre mesure. Tout en bénissant les efforts des laïques qui la défendent, l'Église, dit-il, se réserve de signaler au besoin leurs erreurs. « Du reste, les prêtres sont sur ce point, dans la même condition, et après tout, *il s'en faut bien que les hérésiarques aient tous été de simples laïques.* Nous croyons pouvoir ajouter qu'il s'en faut bien aussi que les laïques tombés dans une erreur grave ou légère, se soient en général montrés les

plus rebelles à la correction. Quel écrivain religieux, mais laïque, a fait de nos jours un livre ou seulement un article contre les décisions de l'*Index ?*

« Il n'est donc, conclut Mgr Parisis, nullement besoin d'une « mission spéciale pour avoir le droit d'écrire ou d'agir en fa- « veur de la religion, surtout quand elle est en péril ; il suffit « de bien connaître la sainte cause que l'on doit défendre. Les « laïques peuvent donc le faire aujourd'hui à cette condition, « comme ils l'ont pu toujours. »

M. l'abbé Gaduel, qui nous trouve si téméraires et si blâmables, avouera qu'après avoir lu cette décision nous avons pu nous croire innocents. Il en sera tout à fait convaincu, lorsqu'il aura vu dans le livre par quelles considérations et avec quels détails Mgr Parisis, ayant reconnu aux laïques le droit de s'occuper, dans une certaine mesure, des affaires de l'Église, leur en fait un devoir. Le vénérable prélat leur répète ces fortes paroles, qu'il adressait à M. le comte de Montalembert :

« Ne vous laissez ni intimider par les résistances, ni séduire par des demi-concessions, ni décourager par les revers. Vos plus dures épreuves ne vous viendront peut-être pas de vos adversaires naturels ; vous vous rappellerez alors ce que saint Paul eut à souffrir de ses compatriotes et de ses faux frères, *periculis ex genere... periculis in falsis fratribus* (II Cor. xi, 26). Mais le jour de la justice viendra, même en ce monde ; et alors la honte sera pour les aveugles et les lâches, la gloire et la récompense pour les hommes de cœur et de foi. »

Objectera-t-on que, depuis 1847, il est arrivé bien des choses ; que les journalistes religieux ont commis des excès dont Mgr Parisis ne les croyait point capables ? En ce qui regarde l'*Univers*, on sait que l'évêque d'Arras est ce qu'était l'évêque de Langres, et nous en avons reçu, il

n'y a pas six mois, un témoignage public (1). Mais M. l'abbé Gaduel va voir que dès 1847 toutes ses critiques étaient connues et pesées :

« On dit que la plupart des écrivains qui se mêlent d'écrire dans les journaux des articles prétendus religieux, n'ayant fait aucune étude théologique, s'exposent à compromettre sans cesse les vérités inaltérables sur lesquelles ils dissertent au grand préjudice de la religion. On dit ensuite que les journalistes, recherchant toujours de préférence les questions actuelles, mêlent toujours des personnalités aux discussions les plus abstraites par elles-mêmes, et de la sorte, font souvent de nouveaux ennemis à la cause sainte qu'ils sont censés défendre. »

Ce sont bien là les arguments de M. l'abbé Gaduel. Mgr Parisis entre dans un détail plus approfondi et spécifie des points plus délicats, où, sans interdire encore au journalisme toute intervention et toute discussion, il lui pose cependant des limites. Pour ne point nous engager nous-mêmes dans une dissertation superflue (car on ne songea jamais à nous accuser d'avoir outre-passé ces limites ni même de les avoir atteintes), nous nous bornerons à répéter ce que le savant et sage auteur a répondu pour fixer « des droits et des devoirs certains ». Ce coup d'œil vaste et libre, jeté du haut de la vraie science sur l'ensemble et sur la tendance du mouvement des esprits dans notre temps, achèvera, nous l'espérons, de montrer la supériorité de ce que nous demandons la liberté d'appeler la théologie politique et pratique, sur la théologie de cabinet.

1° L'abus du droit n'en détruit pas l'existence ; or, il est sûr que tout catholique a le droit de repousser par les moyens qu'il juge préférables l'erreur connue pour telle, et de professer sa

(1) Voir l'*Appendice*.

foi par des écrits, quand il le juge utile pour lui-même ou pour les autres, à moins que l'Église ne lui impose positivement silence.

« 2° Pour les combats contre l'erreur, comme pour la profession de la vérité, les laïques doivent prêter leur concours quand le clergé ne peut y suffire ; or, il est sûr que le clergé ne pourrait pas aujourd'hui suffire à la rédaction de tous les journaux religieux nés et à naître, dont il ne lui est d'ailleurs pas encore possible, vu l'état des esprits, de prendre sur lui toute la responsabilité morale.

« 3° L'ignorance en fait de religion et l'indifférence, qui en est l'inévitable résultat, sont assurément les deux plus profondes plaies de notre époque ; or, *il est sûr que rien, de nos jours, n'est plus capable de les guérir, du moins à la longue, dans les masses*, que le journalisme religieux. Sans lui, la plupart des questions catholiques ne seraient pas même soulevées parmi le monde ; avec lui, elles seront étudiées nécessairement, d'abord par les rédacteurs laïques, qui pourront bien, en débutant, faire quelques bévues, mais qui, ayant sous tous les rapports besoin de la faveur du clergé, se mettront bientôt en mesure de traiter tous les sujets avec connaissance de cause. Elles seront étudiées ensuite par les lecteurs laïques abonnés, qui, pour un grand nombre, n'auraient jamais eu le courage d'ouvrir un volume de théologie et qui, volontiers, accepteront quelque discussion théologique distribuée en colonnes sur un journal. Enfin, elles seront étudiées même par des écrivains laïques ennemis, qui, obligés de temps en temps de lutter avec les feuilles religieuses, s'exposeraient à des inexactitudes trop humiliantes s'ils n'étudiaient pas les doctrines de leurs adversaires.

« La diffusion du journalisme vraiment catholique a donc pour effet naturel et comme inévitable d'entraîner tous les esprits vers une étude quelconque de nos saintes doctrines. Or, quand on pense que c'est l'absence et le dégoût de cette étude qui a fait tomber la France dans la nuit dégradante du matérialisme ; quand on se dit avec conviction que la religion n'a besoin que d'être connue, parce que, en ce qui la concerne, pour peu qu'on ait de bonne foi, la connaissance conduit à l'amour, et l'amour à la pratique, peut-on trouver étrange que nous encouragions de tout notre pouvoir un moyen si puissant qui nous est offert par la divine Providence pour la régénération morale et chrétienne des peuples ?

« Que le journalisme religieux ait des inconvénients, qui en doute ? Tout en a sur cette terre malheureuse. Mais que sont ces inconvénients de détail, en comparaison de l'immense résultat dont nous parlons ? »

Nous croyons qu'il n'y a rien à répondre, et certainement il n'y a rien à ajouter.

En montrant aux écrivains catholiques la réalité de leur droit et en leur faisant connaître l'étendue de leur action, Mgr Parisis n'a pas négligé de considérer leur devoir. Il leur impose particulièrement deux qualités générales, dont ils ne peuvent être dépourvus sans compromettre la cause sainte qu'ils veulent défendre. Ces deux qualités sont : 1° le désintéressement, et du côté du gain, et du côté de l'amour-propre ; 2° la réserve pour tout ce qui n'est pas du domaine des discussions publiques, soit en matière civile, soit en matière religieuse.

Si, après avoir lu le traité de Mgr Parisis, on veut nous reprocher d'avoir habituellement manqué de réserve, nous demandons que l'on précise les questions, et nous croyons que nous pourrons nous défendre, même autrement qu'en nous donnant la satisfaction de montrer nos adversaires aussi répréhensibles que nous.

Du côté du gain, nous sommes parfaitement en règle.

C'est accuser beaucoup d'amour-propre, de dire qu'on n'a point d'amour-propre. Cependant, si l'on veut bien considérer quelles sont nos récompenses ordinaires, et hors de l'Église, où nos noms sont devenus le jouet habituel des derniers turlupins, et dans l'Église, où nos adversaires parlent plus souvent que nos amis, on conviendra qu'au moins notre amour-propre ne se nourrit pas d'éloges, et qu'il y a en nous, sous ce rapport, soit un certain désintéressement naturel, soit une

certaine habitude et un certain parti pris de mortification.

De plus faibles que nous supporteraient assurément sans fatigue les injures et les traits d'esprit de nos adversaires quotidiens. Malgré le désagrément de voir parmi eux tant d'abbés, ce n'est pas de quoi l'amour-propre puisse beaucoup souffrir ! Mais lorsqu'un prêtre savant, respectable et discret, se joignant à cette foule, accroche à notre œuvre, comme il peut, quelque douzaine d'hérésies qu'il prétend avoir trouvées ailleurs, en profite pour montrer en nous des gens qui compromettent l'Église, et, non content de ces violences faites doucement, ne dédaigne pas de nous railler ; de quelle manière l'amour-propre peut-il trouver son compte à tout cela ? Et tout cela, nul ne l'ignore, c'est notre histoire d'aujourd'hui, c'était celle d'hier, ce sera celle de demain. Si l'on nous attribue cette vanité dépravée qui s'enfle de tout et même d'un anathème, pourvu que cent échos le répètent et que le son éteint en France, y revienne d'Amérique ou des Indes, on se trompe beaucoup ! Le caractère et l'âpreté de ces contradictions sont durs au cœur de l'homme ; la foi du catholique en est attristée infiniment. Si notre constance n'avait d'autre secours que des satisfactions d'amour-propre ou d'intérêt matériel, elle serait depuis longtemps abattue. Notre force est ailleurs : elle est dans l'espoir obstiné de faire quelque bien, dans la joie sans égale de nous proclamer tous les jours les enfants de l'Église, dans la certitude que la charité de nos pères veille sur nous et que nous ne pourrions tomber dans une erreur véritable sans en sortir aussitôt par la porte large et glorieuse de l'obéissance.

Cependant, au risque de paraître vouloir consoler une fois cet amour-propre si maltraité, il faut que nous par-

lions aujourd'hui devant M. l'abbé Gaduel d'un éloge qui s'adresse en même temps à la presse religieuse laïque et à nous. C'est un prêtre qui nous l'a donné, un prêtre éminent, et dont le nom possède ici une valeur toute particulière, puisque ce prêtre n'est autre que M. l'abbé Dupanloup, aujourd'hui évêque d'Orléans.

Au mois d'octobre 1848, M. Dupanloup prit la direction de l'*Ami de la Religion*. Il y appela une rédaction composée de laïques, dont plusieurs, notamment le rédacteur en chef de la partie politique, s'étaient longtemps essayés dans les colonnes de l'*Univers* (1). En les présentant au public, M. l'abbé Dupanloup fit d'eux un éloge légitime ; mais en leur donnant, comme il en avait le droit, le premier rang parmi les écrivains religieux de l'époque, il voulut néanmoins rendre hommage aux journaux catholiques, entre lesquels l'*Ami de la Religion* devait prendre une place distincte et élevée. Or, il n'y avait pas alors à Paris d'autres journaux catholiques quotidiens que l'*Univers* et l'*Ère nouvelle*. Nos relations avec M. l'abbé Dupanloup ne nous permettaient pas de douter de sa bienveillance ; quant à l'*Ère nouvelle*, cette feuille affichait des tendances démocratiques que l'*Ami de la Religion* voulait combattre. Nous pouvons donc croire que nous étions les *amis* dont M. l'abbé Dupanloup va parler. On voudra bien remarquer qu'en 1848 tous nos crimes étaient commis. Nous avions traité toutes les questions sur lesquelles on nous trouve incompétents et téméraires ; nous avions même admiré le génie de M. Donoso Cortès, et plus d'une fois exprimé notre aversion pour l'esprit païen de la Renaissance. Enfin, nous étions aussi

(1) MM. Henry et Charles de Riancey, Romain Cornut, etc.

laïques et aussi prononcés que nous le sommes, et M. l'abbé Gaduel ne pourrait trouver le moindre changement dans notre physionomie, sauf un seul point : jamais alors nous n'avions subi, comme nous venons de le faire, quatre mois d'attaques, d'injures, de falsifications contre nous et surtout contre nos amis, sans répondre un mot. Nous laissons parler M. l'abbé Dupanloup.

« Assurément, nous *rendons un profond et sympathique hommage* à ceux *de nos amis* qui, depuis longtemps déjà, *descendent chaque matin* dans la lice pour défendre les intérêts de l'Église; nous *proclamons* avec joie *notre admiration* pour cette *infatigable vaillance d'esprit, pour ce courage de cœur* sans cesse renaissant qu'ils déploient chaque jour dans des luttes sans relâche; mais nous croyons utile, en combattant *avec eux et comme eux*, de demeurer à un autre rang et dans un autre ordre.

« L'*Ami de la Religion* a toujours occupé dans la milice catholique un poste à part, un poste de réserve, qui ne le cède à nul autre pour le dévouement et l'intrépidité. Ce poste est le sien et l'*Ami de la Religion* ne doit pas s'en éloigner longtemps, même dans l'entraînement du courage. Faire plus, pour lui, ne serait pas faire mieux; et d'ailleurs, combattre et vaincre à son poste, fut toujours et pour tous le premier mérite de la valeur utile et de la fidélité véritable.

« *Sous le même drapeau*, à chacun ses armes, ses fatigues, ses dangers, et pour tous, quels que soient leurs noms, *une même pensée*, une même gloire : se presser autour de la religion au jour du péril, et, s'il le fallait jamais, l'entourer d'un triple rang de confesseurs et de martyrs, mourir à ses pieds en combattant pour elle.

« Oui, *vous tous, nos amis et nos frères*, unissons nos efforts et nos cœurs, etc. »

Nous croyons que la presse religieuse laïque est maintenant justifiée, et nous terminons sa défense et la nôtre par cette apologie, qui protégera sans doute notre avenir dans l'esprit des critiques devant lesquels elle venge éloquemment notre passé.

IV

Dans nos articles sur la presse religieuse laïque, nous avons négligé un grief que M. l'abbé Gaduel élève contre nous personnellement, et sur lequel, pour compléter notre défense, nous allons donner quelques explications. Il s'agit d'une série d'ouvrages qui devaient, sous le titre général de *Bibliothèque nouvelle*, former une apologie complète du catholicisme.

« Nous voulons, disions-nous dans le *prospectus*, par « des livres consciencieux et mis à la portée de toutes les « intelligences et de toutes les bourses, aplanir l'effrayant « amas de préjugés, de mensonges, que trois siècles ont « élevés entre les regards de l'homme et les œuvres de « Dieu. Nous voulons dégager de l'histoire les véritables « enseignements qu'elle donne, de la science les véritables conclusions auxquelles elle conduit et qui ne sont « point celles que l'esprit de doute et de négation prétend « avoir obtenues. »

Ce *prospectus*, qui date de trois ans, émeut singulièrement l'esprit de M. l'abbé Gaduel. Il en parle avec moquerie, avec indignation, avec épouvante. On croirait, à l'entendre, que jamais homme n'a rien imaginé de plus ridicule et de plus téméraire; et ce n'est pas le moindre de ses arguments pour prouver que les laïques sont en train de perdre tout.

Rassurons d'abord M. Gaduel. La tâche que nous avions entreprise était téméraire en effet; elle s'est trouvée au-dessus de nos forces. Le soin avec lequel nous voulions que les ouvrages fussent composés, imposait

à la direction matérielle de l'œuvre des charges trop lourdes, et le projet a été suspendu, sinon tout à fait abandonné. Nous aurions cru que M. l'abbé Gaduel ne l'ignorait point. Dans tous les cas, le mal qu'il redoute est ajourné pour longtemps. Les catholiques ne sont pas en péril d'acheter l'hérésie avec ces petits livres, dont chacun devrait être « pour la science une introduction « nette, précise et suffisamment étendue à des connais- « sances plus vastes; pour la philosophie et pour la lit- « térature, une exposition solide des principes; pour l'his- « toire, un résumé exact des faits. » Nous ne leur ferons pas ce funeste cadeau! Ils continueront de s'instruire dans les volumes, moins dangereux sans doute aux yeux de M. l'abbé Gaduel, que leur donnent sur toutes ces matières les universitaires, les académiciens et les membres de la Société des Gens de lettres. Voilà M. l'abbé Gaduel rassuré.

Maintenant, il nous permettra de lui avouer que son attaque nous étonne et dans la forme et dans le fond. Si l'on nous avait dit qu'il parlerait de cette malheureuse *Bibliothèque nouvelle*, en vérité, nous aurions pensé que ce serait pour nous reprocher non de l'avoir entreprise, mais de l'avoir abandonnée. Jamais surtout nous n'eussions attendu, de la part d'un personnage si grave à tous les titres, des artifices et des légèretés de critique semblables à ceux qu'il emploie.

Il lui plaît de nous représenter à ses lecteurs comme un homme qui s'est ridiculement cru capable de remplir tout seul un plan encyclopédique. Le prospectus même qu'il a sous les yeux le dément. Il y a lu que « nous nous som- « mes entouré d'hommes profondément pénétrés de nos « convictions, et qui tous les ont défendues avec talent. » Nous citons Mgr l'Évêque d'Annecy, le R. P. Guéranger,

le R. P. Pitra, M. l'abbé Martinet, docteur en théologie ; M. Th. Foisset, M. P. Lamache, docteur en droit ; M. Roux-Lavergne, docteur ès lettres ; MM. du Lac et Aubineau, rédacteurs de l'*Univers ;* M. l'abbé Darras et d'autres écrivains que M. l'abbé Dupanloup se félicitait d'avoir attachés à l'*Ami de la Religion* et signalait parmi « les plus connus par leur talent et par leur « amour pour l'Église ». Pourquoi M. l'abbé Gaduel ne prononce-t-il pas ces noms ? C'est qu'il ne dédaigne pas, tout savant qu'il est, de dessiner une caricature, comme ferait un pauvre laïque qui n'a que son esprit et le petit bagage qu'il a pu puiser dans ses chétifs auteurs français. Nous pensons qu'un vicaire général devrait laisser la caricature au *Charivari*, et moins se préoccuper d'être plaisant que d'être juste. Vous avez le droit de nous traiter sans bienveillance, vous n'avez pas le droit de nous traiter sans équité.

> Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
> Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

C'est jouer trop gros jeu d'être plaisant avec des citations fausses. Si l'on tient à rire, nous rirons.

Autre procédé analogue. L'homme illustre, le grand orateur, le grand chrétien que M. l'abbé Gaduel attaque en même temps que nous, avec moins de convenance encore que nous, et qui lui a si bien répondu sans se donner comme nous le chagrin de le lire (1), M. Donoso Cortès, consulté sur le projet de la *Bibliothèque nouvelle*, en espéra quelque bien. « Le monde, nous écrivit-il, a besoin « de vérité, donnez-lui ce dont il a besoin. » Cela égaye encore extrêmement M. l'abbé Gaduel. La belle humeur

(1) Il avait simplement déclaré qu'il soumettait son ouvrage à la correction de Rome. (Voir, dans le volume, l'article sur Donoso Cortès.)

des gens qui n'en ont pas l'habitude est formidable! M. l'abbé Gaduel paraît considérer la renommée de M. Donoso Cortès comme quelque chose de tout à fait inexplicable. Il tient déjà son texte de Witasse, il sait déjà qu'il va prouver très-clairement pour les savants écrivains de l'*Ami de la Religion*, que ce M. Donoso Cortès, avec son éloquence si vantée, est *trithéiste*. Il trouve donc souverainement ridicule que l'on interroge M. Donoso Cortès sur la situation du monde. Est-ce qu'un homme qui ne connaît pas même Witasse, « auteur élémentaire, » connaît le monde? Il n'est pas moins étonné d'entendre le plus grand orateur de l'Espagne dire au rédacteur d'un journal français : « Le monde a besoin de vérité, donnez-« lui la vérité. » Il oublie une chose : le grand orateur et le journaliste sont catholiques l'un et l'autre; par conséquent l'un et l'autre ont la vérité, et peuvent donner la vérité. Que dit M. l'abbé Gaduel à M. l'abbé Cognat; que répond M. l'abbé Cognat à M. l'abbé Gaduel? Le monde a besoin de la vérité, donnez-lui la vérité. M. l'abbé Cognat et M. l'abbé Gaduel ont-ils une vérité différente de la nôtre? Ont-ils autre chose à faire que de la donner? Leur modestie leur permet-elle de croire qu'ils l'ont donnée, comme écrivains, avec plus d'éclat et plus d'effet que M. Donoso Cortès? Plus nous cherchons, moins nous voyons ce que peut renfermer de si exorbitant et de si extravagant cette phrase : « Le monde a besoin de la vérité, donnez-lui la vérité. » Est-ce M. Donoso Cortès qui n'a pas la vérité? Est-ce M. Veuillot qui n'a pas le droit de donner la vérité? Est-ce le monde qui n'a pas besoin de la vérité? Évidemment le critique n'entend dire ni ceci ni cela. Que veut-il donc? Il veut rire. C'est fort bien, mais il faut rire à propos.

Pour rire avec plus d'aise, M. l'abbé Gaduel s'arrange de telle sorte que ses lecteurs sont conduits à faire une petite supposition... Oh! tout innocente! C'est que l'orateur et le journaliste s'entendent pour se passer réciproquement des éloges, et tromper ainsi l'opinion sur leur peu de mérite. Ce commerce, en effet, se pratique volontiers entre gens que la renommée dédaigne. L'*Ami de la Religion* ne dit point de mal des savants abbés qui lui donnent de si bons articles, et les savants abbés qui donnent ces bons articles ne font pas peu d'estime de l'excellent journal qui les publie. Pourquoi cet échange de politesse, innocent entre M. l'abbé Gaduel et M. l'abbé Cognat, qui s'y livrent encore ce matin, serait-il criminel chez d'autres? Toujours pour rire! C'est un spectacle qui égaye l'imagination, que cet effort de deux pauvres hères inconnus, isolés, travaillant à se bâtir une réputation au moyen de compliments échangés dans un prospectus. M. l'abbé Gaduel a voulu montrer sous cet aspect comique M. Donoso Cortès et M. Veuillot. Tels sont les exemples que l'on nous offre, pour nous apprendre les belles manières de discussion entre frères, et nous faire rougir de nos façons laïques.

Passons là-dessus. Mettons qu'après tout l'éditeur de la *Bibliothèque nouvelle* devrait compter pour rien un encouragement de M. Donoso Cortès. Il en avait reçu d'autres, que le *Prospectus* rapporte. Une lettre de S. Exc. l'archevêque de Nicée, nonce apostolique, une lettre de S. Ém. le cardinal de Bonald, une lettre du vénérable évêque de Chartres, n'est-ce rien? Il y aurait vanité à reproduire ici ces lettres: mais M. l'abbé Gaduel les a lues. Pourquoi n'en parle-t-il pas? Encore histoire de rire! Les lecteurs de l'*Ami* ne doivent pas connaître ces

détails, parce qu'il y aurait trop mauvaise grâce à rire de tels suffrages, exprimés avec tant de bienveillance. Hélas ! Monsieur l'abbé, que ce rire devient triste à la fin, convenez-en ! Voilà donc un fidèle tout animé du désir de servir ses frères qui sont vos frères, du besoin de venger sa foi qui est votre foi. Pour atteindre ce but, il a fait de son mieux ; il s'est entouré des conseils les plus sages et des appuis les plus vénérables : malgré tout, il n'a pas réussi ; il a perdu son temps et ses peines, il n'a pu faire le bien qu'il avait en vue. Et après deux ans, vous venez appuyer un peu lourdement votre main sur le roseau brisé, mettre un peu lourdement votre pied sur la mèche, de peur qu'elle ne fume encore ; jeter un peu lourdement votre sel sur la blessure, peut-être toujours vive ; et tout cela pour paraître un peu plaisant ! Je vous prie, Monsieur l'abbé, relisez l'évangile du bon Samaritain, et ne plaisantez plus.

Le fond justifie-t-il au moins l'indiscrétion de la forme ? Le fond de ces plaisanteries si opportunes, c'est que la *Bibliothèque nouvelle* devait être mauvaise, parce qu'elle était laïque ! Et elle était laïque, premièrement, à cause de la direction de M. Veuillot ; secondement, parce que M. l'abbé Gaduel avait besoin, pour ses raisonnements, qu'elle fût laïque. Les laïques (entendez les laïques religieux, et parmi ces derniers, ceux d'une *certaine école*) écrivent trop, suivant M. l'abbé Gaduel, et ne peuvent rien faire de bon. Nous avons combattu ces idées, ou plutôt Bossuet, Bourdaloue et Mgr l'évêque d'Arras les ont combattues ; nous n'y reviendrons point. Mais que l'abbé Gaduel nous permette une question.

Occupés des travaux du saint ministère, les prêtres écrivent peu ; parmi ceux qui écrivent, peu le font d'une

façon assez légère pour être lus couramment, et la religion se trouve sans défense suffisante contre une foule de mauvais ouvrages que tout le monde lit, que lisent les chrétiens eux-mêmes, pour qui l'on n'en compose pas assez d'autres : puisque tels sont les faits, quel mal M. l'abbé Gaduel verrait-il donc, décidément, à ce qu'une société d'écrivains, laïques et prêtres, sous la direction de M. Veuillot ou sous celle de M. de Riancey, accomplît ce que nous avions médité ?

Jamais un de ces pères de famille qui font chez eux et par eux-mêmes l'éducation de leurs enfants, garçons et filles ; jamais un de ces chrétiens zélés qui s'occupent du soin des âmes, n'ont-ils demandé à M. l'abbé Gaduel, quels livres clairs, élémentaires, mais pourtant assez sérieux et assez au courant de la science, ils pourraient mettre dans les mains de leurs enfants qui grandissent, donner à leurs amis qui questionnent et qui ignorent ? Cette demande nous est adressée tous les jours. Si M. l'abbé Gaduel connaît quelque moyen d'y satisfaire, nous le prions de nous l'indiquer, car nous n'en connaissons pas. Rien n'égale, sous ce rapport essentiel, la pénurie de notre littérature chrétienne moderne, et c'est un de nos grands périls.

Ce serait un très-grand bien, si l'histoire, la philosophie, les lettres, les sciences, les beaux-arts étaient étudiés successivement et avec ensemble, au point de vue de la vérité catholique, opprimée depuis trois siècles par le plus monstrueux édifice de mensonge que l'esprit humain révolté ait jamais bâti.

Quoi ! parce que des laïques écriraient ou feraient écrire, à l'adresse spécialement de la classe dite éclairée de nos jours, la plupart des ouvrages annoncés dans le plan de

la *Bibliothèque nouvelle ;* parce que celui-ci montrerait le rôle général des saints dans la vie sociale et politique ; parce que celui-là, traçant un aperçu de l'histoire de la Papauté, s'efforcerait de neutraliser l'esprit du *judicieux* abbé Fleury ; parce qu'un troisième décrirait les fêtes et cérémonies de l'Église et ferait voir comment chaque heure et chaque action de la vie chrétienne peuvent être sanctifiées ; parce qu'un quatrième raconterait les missions et les ordres religieux ; parce que tous ceux qui s'occuperaient de l'histoire devraient montrer, suivant la pensée du *prospectus*, « comment les nations ont grandi, comment elles ont décru, suivant qu'elles se sont rapprochées ou éloignées de l'Évangile , » et indiqueraient , en s'occupant « des schismes et des hérésies, la source de nos malheurs ; » parce que l'on ferait cela, parce que l'on y joindrait des études inspirées par le même sentiment sur les lettres, sur les sciences, sur les arts, faudrait-il donc sérieusement croire que tout est perdu et que la religion va périr ?

Mais il y aurait des erreurs dans tous ou dans la plupart de ces livres ? Eh bien ! M. l'abbé Gaduel et ses confrères seraient là pour signaler ces erreurs, et l'Église serait derrière eux pour les condamner, si elles en valaient la peine. Il est probable que l'Église ne condamnerait pas toutes celles que les censeurs croiraient voir. Mais en attendant, malgré ces erreurs, que d'esprits affermis dans le mal recevraient un choc salutaire, et que d'esprits chancelants dans le bien s'y fortifieraient ! Que de mensonges enracinés succomberaient enfin ! Que de sottises imprimées et reproduites sans cesse, sortiraient pour longtemps de la circulation !

Nous ne voulons pas appuyer sur cette corde de l'erreur. M. l'abbé Gaduel nous blâme de n'avoir pas pris,

pour la *Bibliothèque nouvelle*, les conseils d'un théologien. Qui lui dit que nous n'y songions pas ? Mais il fallait le temps de chercher. M. l'abbé Gaduel craint l'ultramontanisme ; nous craignons le gallicanisme. Qui est le plus sûr des deux ? En attendant, nous avions lieu de croire qu'un livre du P. Pitra, un livre de l'abbé Martinet, docteur en théologie, un livre de Mgr l'évêque d'Annecy, pourraient se passer de révision. Si M. l'abbé Gaduel avait voulu nous donner aussi son livre, aurait-il accepté notre théologien ?

C'est assez ; et comme nous croyons avoir justifié le journalisme religieux, nous croyons avoir aussi justifié notre *Bibliothèque nouvelle*. Il nous reste une chose à faire : nous croyons que cette *Bibliothèque* était une œuvre utile, même nécessaire, et nous espérons que M. l'abbé Gaduel, s'il y veut songer un peu mûrement, sa mauvaise humeur passée, en conviendra. Eh bien ! qu'il nous ôte la tentation de la reprendre, au risque de succomber une seconde fois, et qu'il fasse lui-même ce qu'il croit que nous aurions fait si mal. Nous lui offrons l'idée, le titre, le plan approuvé par plusieurs éminents Prélats. Exécuté par lui, ce plan sera sans danger. Il y emploiera M. l'abbé Cognat et les autres rédacteurs de l'*Ami de la religion*, et tout ce qu'il pourra trouver d'écrivains exacts, orthodoxes et purs. Nous ne demandons pas l'honneur d'être admis dans cette élite. Nous ne faisons qu'une condition : c'est que le *particularisme*, qui est banni de Rome, et l'ennui qui bannit les lecteurs, ne se glissent point dans la collection. A ce prix, nous donnons à M. l'abbé Gaduel le moyen d'ajouter à son nom une auréole qu'il n'acquerra point dans la voie où nous avons eu, sans le vouloir, le malheur de le faire entrer, et d'où nous lui souhaitons de pouvoir sortir au plus vite.

Ce sont là nos sentiments pour lui.

V

L'*Ami de la religion* (du 1er février) publie une lettre adressée à M. Donoso Cortès par M. l'abbé Gaduel. Dans cette lettre, au milieu d'assertions que, pour le moment, nous nous abstiendrons d'apprécier, nous trouvons le passage suivant, d'un ton beaucoup plus calme :

« Quand un homme, même que l'on ne connaît pas, mais qui est prêtre, et qui a passé toute sa vie à étudier et à enseigner la religion, indique dans un livre des erreurs qu'il regarde comme considérables; quand il cite les textes où ces erreurs sont exprimées, et met en regard de ces textes des vérités catholiques qu'il croit attaquées, ne vous paraît-il pas, Monsieur, qu'il y aurait lieu à s'en occuper ? Mon inquiétude devrait au moins exciter la vôtre, et il me semble qu'à votre place je concevrais quelque doute et m'appliquerais à voir si je ne suis pas tenu, vis-à-vis du public et de mes lecteurs, à quelque chose de plus qu'une déclaration générale, laquelle certainement ne suffit pas pour prémunir vos lecteurs.

« Si je ne suis pas ici juge contre vous, je ne crois pas que vous puissiez l'être vous-même ; mais vous avez des supérieurs ecclésiastiques que vous respectez et qui assurément vous honorent. Il y a, si vous ne voulez remonter plus haut, un évêque ou un archevêque dont vous êtes le diocésain. Pourquoi ne soumettriez-vous pas votre livre à leur jugement ? Si je m'étais trompé, je suis prêt à vous en faire avec simplicité des excuses publiques : mais si les juges de la doctrine reconnaissent dans les écrits publiés par vous les erreurs que j'y ai moi-même vues, vous répareriez alors simplement ces erreurs, de la manière et dans la mesure que la sagesse des supérieurs aurait indiquée, et que votre foi et votre vertu vous conseilleraient.

« J'ajoute que M. Louis Veuillot ayant publié et propagé votre livre dans une *Bibliothèque nouvelle de religion*, destinée à un grand nombre de lecteurs, il n'est pas douteux qu'il ne soit tenu au même devoir.

« Et il n'y a rien là qui puisse, de votre part ni de la sienne, répugner à la sincérité, à la droiture et à la modestie d'un catholique. »

Pour qu'un auteur conçoive des inquiétudes sérieuses sur l'orthodoxie de ses écrits, il ne suffit pas, ce nous semble, qu'un journaliste se plaise à y signaler des erreurs considérables ; il faut encore, croyons-nous, même lorsque ce journaliste a l'honneur d'être prêtre, même lorsqu'il a passé toute sa vie à étudier et à enseigner la religion, que ses critiques ne soient pas de nature à faire douter de sa compétence dans les matières qu'il traite, qu'elles ne soient pas manifestement inspirées par la passion et l'esprit de parti, qu'elles ne soient pas fondées sur des textes tronqués, perfidement isolés ou artificieusement rapprochés et toujours accompagnés d'une interprétation qui leur donne un sens tout différent de celui qu'ils ont dans le livre même. Nous avouons que la critique de M. l'abbé Gaduel ne nous a paru satisfaire à aucune de ces conditions, et nous démontrerons qu'en effet elle ne les remplit pas. Voilà pourquoi elle n'excite en nous aucune inquiétude.

Quant à l'obligation de soumettre au jugement de l'autorité ecclésiastique le livre de M. Donoso Cortès, nous n'avons pas à rendre compte ici des mesures prises pour qu'elle soit remplie. Qu'il suffise à l'*Ami de la religion* de savoir que nous y avons songé et qu'elle le sera non-seulement pour cet ouvrage, mais encore pour tous ceux qui forment la petite collection de la *Bibliothèque nouvelle*. Mais, en attendant le résultat d'un examen qui peut se prolonger, M. l'abbé Gaduel trouvera bon que l'*Univers* continue de discuter ses accusations et de mettre en lumière les procédés dont il fait usage pour les justifier.

NOTE.

17 juin 1859.

Malgré le fâcheux éclat dont les articles précédents ont été le prétexte, je n'ai pas cru devoir les supprimer. La condamnation qui les a frappés un moment ayant été retirée, rien ne m'oblige à les condamner moi-même, et l'on avouera que si une défense de la presse religieuse laïque doit trouver place quelque part, c'est dans ce recueil. Mais il me paraît juste d'y joindre la réponse que me fit M. l'abbé Gaduel, sous forme de plainte à Mgr l'archevêque de Paris. J'ajouterai quelques documents sur la suite de cette affaire.

LETTRE DE M. L'ABBÉ GADUEL,

DÉFÉRANT LE JOURNAL L'*UNIVERS* A L'AUTORITÉ DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

MONSEIGNEUR,

« Je suis prêtre ; j'ai longtemps enseigné la théologie; je remplis les fonctions de vicaire-général, dans un des diocèses de votre province.

« Un livre ayant pour titre : *Essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, est tombé par hasard entre mes mains.

« Ce livre, composé par un homme honorable, mais imprimé sans approbation, fait partie d'une *Bibliothèque nouvelle de Religion*, publiée et dirigée par M. Louis Veuillot; et le journal *l'Univers* lui a donné les plus grands éloges.

« J'ai commencé à lire l'*Essai sur le Catholicisme*, etc., sans prévention.

« Quel n'a pas été mon étonnement de trouver dans ce livre une multitude d'erreurs évidentes et très-graves contre la saine théologie, et contre la doctrine catholique !

« J'ai lu le livre tout entier; j'ai noté et recueilli les erreurs les plus considérables ; j'en ai fait une critique théologique, et, après avoir soumis mon travail à l'examen de théologiens fort instruits, j'en ai publié une partie dans un recueil ecclésiastique, l'*Ami de la Religion*.

« En cela, Monseigneur, je n'ai pas pensé exercer seulement un droit ; j'ai cru remplir un devoir.

« On a toujours regardé comme utile et même nécessaire dans l'Église, de prémunir le public contre les erreurs qui peuvent blesser ou altérer la pureté de la religion ; et cela devient particulièrement important, quand les livres qui contiennent ces

erreurs sont, comme était celui-ci, très-répandus, et se produisent avec un éclat de renommée propre à égarer l'opinion. Dans ce cas, un avertissement particulier adressé à l'auteur ne serait pas un remède suffisant.

« L'honorable auteur, dont ma critique avait, avec la plus grande attention, ménagé la personne, et reconnu les louables intentions, ne s'est pas un seul instant montré obstiné. Dans une lettre publiée par lui, il a d'abord déclaré condamner tout ce que condamne ou pourrait condamner à l'avenir la sainte Église ; et quelques jours après, dans une lettre particulière qu'il a bien voulu m'adresser, il me disait que *j'avais mille fois raison de penser qu'une déclaration en termes généraux ne suffisait pas, quand il s'agit d'erreurs particulièrement désignées, et que son intention était de soumettre son livre à l'examen de l'autorité ecclésiastique*, pour obéir à sa décision.

« Telle était aussi la conduite que la raison et la foi auraient dû dicter à celui qui s'était fait l'éditeur et le propagateur du livre incriminé.

« M. Louis Veuillot a cru devoir agir d'une autre manière :

« Sans discuter ma critique, et sans paraître même s'occuper, le moins du monde, de la question doctrinale qui était ici la vraie et la seule question, il a eu recours contre moi aux sarcasmes, aux outrages et à la calomnie, et il a entrepris de me livrer aux risées et aux mépris du public.

« C'est ce qu'il a fait dans cinq articles publiés coup sur coup dans l'*Univers*, et qui ont paru exciter l'indignation universelle des gens de bien.

« Dans ces articles, empreints de tous les traits de la satire et de toutes les violences de la colère, il me représente, tantôt directement, tantôt par des insinuations perfides, comme un mauvais prudent qui reprend aigrement les zélés ; comme un homme d'un esprit méchant, qui fait de la caricature, et s'occupe à plaisenter, à rire et à s'égayer, aux dépens du prochain ; comme un prêtre à petites passions, à petits intérêts, qui court les canonicats (1) et cherche des abonnements à un journal; comme un théologien

(1) Il y a bien des inadvertances dans cette plainte ; mais celle-ci surtout est forte. M. l'abbé Gaduel n'a nullement été accusé de courir les canonicats. Il n'est pas question de cela dans les articles de l'*Univers*, et il n'en aurait pas été parlé, quand même j'aurais vu dès lors que mon estimable adversaire deviendrait chanoine d'Orléans, et plus tard curé de Montargis dans ce diocèse.

dont les critiques, de nature à faire douter de sa compétence sur les matières qu'il traite, sont manifestement inspirées par la passion et l'esprit de parti ; ardent à diffamer les rédacteurs de l'*Univers* parce qu'ils n'ont pas lu Witasse et Billuart ; qui montre béant le gouffre de l'erreur à quiconque n'a pas étudié tout au moins ces deux théologiens ; qui fait un crime à l'auteur de l'*Essai* de s'être occupé des intérêts de la religion et d'avoir étudié les problèmes politiques dans leurs rapports avec la théologie ; qui dissèque les écrits d'un grand chrétien pour en faire sortir adroitement quelque grain d'hérésie ; qui voudrait faire passer pour hérétiques des hommes illustres et d'une foi pure, parce qu'il leur est échappé des expressions douteuses, inexactes, ou qui ne sont pas selon la rigueur de l'école ; qui pousse enfin la mauvaise foi jusqu'à faire de fausses citations, et à se fonder sur des textes tronqués, perfidement isolés ou artificieusement rapprochés, et toujours accompagnés d'une interprétation qui leur donne un sens tout différent de celui qu'ils ont dans le livre.

« Il affecte de m'associer à certains abbés journalistes, impertinents, mal élevés, mal appris, colères, audacieux, dont le style est d'une indécence à répugner aux plus mauvais journaux, qui ne rougissent pas d'accrocher leurs noms à des rusticités, à des platitudes, à des pensées basses et indignes, à des turlupinades, à des imputations injustes et pleines de malice, les derniers routiers du journalisme, qui usent de vilaines industries, pour échapper à la responsabilité de leurs injustices, et décourager la patience d'un homme de cœur, et qui n'ont pas d'autres façons pour honorer la robe qu'ils portent, la mission qu'ils se sont donnée, l'éducation qu'ils ont reçue, et pour interpréter le *Vos estis sal terræ*. — Je n'ai pas à venger ici l'injure des prêtres qu'on ose traiter ainsi. Mais c'est sous de telles couleurs qu'on les peint ; et c'est à eux que M. Louis Veuillot ne craint pas de m'associer visiblement, d'un bout à l'autre de ses articles, tout en disant que ces reproches, arrachés par une imbécile persécution, ne s'adressent point à moi.

« Il me représente personnellement comme un homme plein d'animosité contre les laïques voués à la défense de l'Église ; qui ne peut souffrir qu'on combatte les erreurs du temps sans avoir consulté quinze ou vingt auteurs, sans s'être haussé sur les degrés d'une théologie surfine, ou sans être allé du moins le consulter lui-même là où il est ; qui, par un travers d'esprit ou de cœur, s'est fait dans son idée un monstre de la presse laïque, et

travaille à l'écraser ; qui voudrait délivrer l'Église des écrivains laïques, et les en chasser comme les vendeurs du temple ; qui prétend que la *Bibliothèque nouvelle* de M. Louis Veuillot était mauvaise parce qu'elle était laïque ; qui regarde les livres des universitaires, des impies, comme moins dangereux que ceux écrits par des catholiques qui ne sont pas prêtres ; et dans l'opinion duquel, enfin, l'idéal du bon laïque serait de ne pas ouvrir la bouche, même dans une simple conversation, pour la défense de la vérité, de peur de tomber en hérésie.

« Ce serait peu, si M. Louis Veuillot se contentait de m'attaquer moi-même : ses articles ont une tout autre et une bien plus dangereuse tendance : c'est la théologie qu'il attaque, qu'il raille, qu'il persifle. A l'entendre, les théologiens ne sont que des hommes d'un esprit étroit, qui étudient derrière d'épais rideaux tirés sur le monde ; qui se font des idées dans leur cabinet, et qui ne regardent que dans les livres quand il faudrait regarder par la fenêtre, etc. — Non-seulement il est bon que des laïques défendent la religion (ce que nous sommes loin de contester), mais il semble, d'après M. Louis Veuillot, que les maîtres de la science n'y soient pas propres ; et on ne pourra plus à l'avenir, même dans des critiques essentiellement théologiques, citer des théologiens sans exposer leurs noms respectables, comme il est arrivé ici au nom de Billuart, aux moqueries et aux injures de M. Louis Veuillot et de ceux qui se forment à son école.

« C'est là, Monseigneur, un des caractères qui ont été remarqués avec le plus d'étonnement et de douleur dans les articles que j'accuse, et ce qui a fait dire à des hommes très-graves qu'il ne manquait à certaines parties de ces articles, pour ne pas s'étonner, que la signature de Voltaire.

« Enfin, Monseigneur, ce qui est plus grave encore pour moi que toutes les autres injures, et ce qui me touche aussi plus vivement, parce que c'est dans ma foi, c'est dans les sentiments les plus profonds de mon cœur, c'est dans tout ce qu'il y a de plus précieux dans ma réputation comme chrétien et comme prêtre, que je me vois ici attaqué ; M. Louis Veuillot me représente comme un ennemi de Rome, comme un docteur mercenaire du particularisme, comme un homme suspect dans la foi, aux yeux duquel c'est un crime de soutenir avec vigueur la pure doctrine romaine ; qui ne combat certains écrivains que parce qu'ils sont ultramontains et dévoués au saint-siége, et qui ne

s'alarme des courants d'opinion formés par leurs écrits que parce que ces courants vont à Rome, c'est-à-dire à l'unité.

« Et cette énorme calomnie, M. Louis Veuillot la pense, la dit, l'imprime, la publie partout contre moi, sans citer, et il lui eût été bien difficile de le faire, ni un seul mot sorti de ma bouche, ni une seule ligne écrite par ma plume, qui puisse même y donner le moindre prétexte.

« La patience, je puis le dire, Monseigneur, ne me manquerait pas pour supporter en silence de tels outrages et de si odieuses calomnies : mais un devoir impérieux me le défend :

« Homme, je pourrais sacrifier ma réputation ;

« Mais, chrétien, je dois conserver l'honneur de ma foi ;

« Prêtre, je dois faire respecter la dignité de mon caractère ;

« Professeur, chargé il y a peu de temps encore d'enseigner la théologie aux jeunes lévites, je ne dois pas me laisser suspecter d'avoir, pendant sept années, semé de mauvaises doctrines dans deux diocèses.

« Vicaire-général, quoique j'aie publié la critique dont il s'agit sous la seule inspiration de ma conscience, et sous mon unique responsabilité personnelle, je dois justifier et honorer la confiance que veut bien m'accorder un évêque dont la foi et le tendre attachement au saint-siége sont connus de toute l'Église.

« C'est pour accomplir tous ces grands devoirs, Monseigneur, c'est aussi, je dois l'ajouter, pour maintenir la nécessaire liberté de la critique théologique ; et c'est enfin de peur qu'il ne passe en règle, parmi nous, qu'il faudra désormais tout endurer de la part de trois ou quatre hommes téméraires, railleurs et violents, qui, sous prétexte qu'ils défendent la religion, se croient tout permis, ne peuvent souffrir qu'on les contredise dans leurs erreurs même les plus manifestes, et qui voudraient joindre à la domination qu'ils exercent sur les esprits, depuis tant d'années, dans les choses de la religion, le privilége de l'*inviolabilité* pour eux, et une sorte de *droit d'asile* pour tous les écrivains, même les plus répréhensibles, qu'il leur plaît de prendre sous la protection de leur drapeau et de leur parti :

« C'est pour tous ces graves motifs, Monseigneur, que je défère à la justice de votre autorité archiépiscopale les cinq articles publiés contre moi par M. Veuillot, dans les numéros des 25, 27 et 31 janvier, et 2 et 3 février derniers, de l'*Univers*.

« Je les défère :

« Comme injurieux,
« Comme diffamatoires,
« Comme scandaleux.

« Je les défère à l'autorité ecclésiastique, parce que l'*Univers* n'est pas un simple journal politique s'occupant des choses séculières, mais un journal religieux, traitant ordinairement et particulièrement de matières religieuses et ecclésiastiques ;

« Parce que, de plus, je puis ni ne dois discuter avec M. Louis Veuillot, aucune discussion n'étant possible pour un prêtre sur le terrain et dans les termes où M. Louis Veuillot s'est placé ;

« Et parce qu'enfin, il doit y avoir et il y a dans l'Église une justice, dont ceux qui se disent journalistes catholiques, ne sont pas exempts, et qui a mission et pouvoir pour défendre, même à l'encontre de ces journalistes, la vérité de la doctrine, et l'honneur des chrétiens et des prêtres :

« Et je vous les défère à vous, Monseigneur,

« Parce que l'auteur est votre diocésain ;

« Parce que le journal où ils ont été publiés s'imprime dans votre diocèse,

« Et parce que la cause dont il s'agit ici, n'étant pas de celles que le droit appelle *majeures*, c'est à votre tribunal qu'elle doit ressortir en première instance.

« Je joins à cette lettre et mets sous les yeux de Votre Grandeur les articles publiés par moi dans l'*Ami de la Religion*, et ceux publiés par M. Louis Veuillot dans l'*Univers*.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond et religieux respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

P. GADUEL,

Vicaire général d'Orléans.

Orléans, 10 Février 1853.

Quatre ou cinq jours après qu'il eut reçu cette plainte Mgr l'archevêque de Paris y fit droit par une ordonnance qui prohibait la lecture de l'*Univers* dans les communautés religieuses, défendait aux prêtres du dio-

cèse de le lire, et sous peine de suspense, d'y écrire et de concourir en aucune manière à sa rédaction. Le prélat défendait en outre à l'*Univers* « et aux autres journaux religieux, aussi bien qu'aux revues catholiques qui s'impriment dans le diocèse, de reproduire dans leur rédaction, en manière de qualificatifs injurieux, les termes d'*ultramontains* et de *gallicans*. » Les motifs de cette sentence, très-longs et très-véhéments, étaient en partie empruntés de la plainte de M. l'abbé Gaduel, imprimée en appendice à la suite de la sentence ; en partie aux correspondances privées du prélat. Il y ajoutait la menace d'excommunication, si les rédacteurs de l'*Univers* se permettaient de *discuter* l'acte qu'il venait de faire.

L'*Univers* publia ce document, y compris la plainte de M. l'abbé Gaduel ; et le lendemain, sans daigner signaler le hurlement de joie qui s'élevait dans toute la presse incrédule, il se contenta de donner la déclaration suivante :

21 Février.

En nous défendant toute discussion de son ordonnance, Mgr l'Archevêque de Paris n'a pas voulu nous ôter le droit de remarquer que, s'il nous condamne, ce n'est pour aucune erreur de doctrine contraire à la foi ou aux mœurs. Sa Grandeur ne voudra pas non plus nous enlever la consolation de penser que son jugement eût peut-être été moins sévère si nous avions été appelés à présenter nos moyens de défense, ou du moins quelques explications. Plus la mesure que Sa Grandeur a jugé nécessaire de prendre contre notre œuvre nous paraît rigoureuse, plus nous lui devons être reconnaissants d'avoir bien voulu réserver elle-même notre droit de recours au tribunal sacré du Chef visible de l'Eglise. Parti de Paris le 1er février, sans que rien pût faire prévoir l'accusation annoncée le 12 par le critique

de la *Bibliothèque nouvelle* et du livre de M. Donoso Cortès, le rédacteur en chef de l'*Univers* se trouve actuellement à Rome. Là il recevra en même temps la nouvelle de l'accusation dirigée contre lui et sa condamnation. Là aussi il lui sera facile de connaître avec certitude quels devoirs cette condamnation lui impose; et, quels que soient ces devoirs, on peut être assuré qu'il les remplira. En attendant la détermination qu'il croira devoir prendre, nous continuerons nos travaux; mais tout en réservant des droits auxquels nous ne pouvons renoncer, parce que nous y voyons le bien commun de tous les enfants de l'Église catholique, nous nous efforcerons de ne pas sortir des limites que la prudence chrétienne commande de garder dans la situation si grave où nous sommes placés. »

Nous pousserons la réserve jusqu'à nous abstenir de discuter la lettre par laquelle M. l'abbé Gaduel a déféré les articles de M. Louis Veuillot à l'autorité de Mgr l'Archevêque. Il nous en coûte toujours fort peu de ne point user des droits qu'on nous laisse. Nous devons seulement déclarer que nous ne pouvons ni accepter le résumé que M. Gaduel a donné des articles de M. Louis Veuillot, ni paraître ratifier, par un silence absolu, les intentions qu'il lui a prêtées. C'est tout ce que nous jugeons indispensable de dire.

DU LAC, EUGÈNE VEUILLOT, COQUILLE, JULES GONDON,
LÉON AUBINEAU, EUGÈNE TACONET, BARIER.

Voici en quels termes j'annonçai de Rome, à mes collaborateurs, le parti auquel j'avais cru devoir m'arrêter :

A MM. LES RÉDACTEURS DE L'*UNIVERS*.

Rome, 3 mars 1853.

MES CHERS AMIS,

Samedi matin, 26 février, j'ai eu le bonheur d'assister à la messe privée du Saint-Père et d'y recevoir de sa

main la sainte communion. Vous savez dans quels sentiments j'ai dû vous porter tous, et notre œuvre avec vous, au pied de cet autel où nous avons tant de choses à demander. Samedi soir, un de nos amis, arrivant de Paris, m'a remis la sentence rendue contre l'*Univers* par Mgr l'Archevêque. Depuis trois ou quatre jours seulement je savais que M. l'abbé Gaduel m'avait accusé, mais sans connaître les termes ni les motifs de l'accusation.

Quand même Monseigneur nous laisserait la liberté de nous défendre, je n'en userais pas. Vous avez dit tout ce qu'il faut dire. Dans cette circonstance, nous ne devons pas être justifiés par nous-mêmes, et je pense, comme le vénérable Prélat qui nous a condamnés, que ce n'est pas au tribunal de l'opinion que nous devons appeler de son arrêt, quelque publicité qu'il lui ait donnée. Je suis un peu surpris qu'on m'ait pu supposer un dessein si contraire à ma conduite passée. Je n'ai point donné sujet de craindre que je voulusse entrer en discussion contre les Évêques sur des actes si formels de leur sainte autorité. Je ne l'ai pas fait quand tout paraissait me le conseiller et quand personne ne songeait à me le défendre. Je n'ai rien répondu au premier avertissement de Mgr l'Archevêque de Paris (1), rien aux lettres moins solennelles de Mgr l'ancien Évêque de Chartres et de S. E. le cardinal Donnet (2). A l'occasion du mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans, j'ai brièvement expliqué mes intentions, avoué mon erreur (3), exposé mes sentiments ; je me suis tu sur des points où une justification ne me paraissait pas maté-

(1) Au mois d'août 1850.

(2) A l'occasion de la question des classiques.

(3) Parce que j'avais discuté une lettre publique de Mgr l'Évêque d'Orléans sans prendre garde qu'elle était en forme d'acte épiscopal (Voir l'*Appendice*).

riellement indispensable. Continuons ainsi jusqu'à la fin. Épargnons à des chefs qui ne peuvent nous haïr le regret de nous avoir arraché une seule parole qui ne serait pas d'un chrétien non-seulement soumis, mais résigné, et que nos consciences nous reprocheraient plus tard, eût-elle été applaudie du monde entier. Que nous importe, après tout, la clameur des ennemis de l'Église, qui se servent contre nous de ces traits qui ne leur appartiennent pas? Le tribunal où nous serons véritablement jugés n'en tient nul compte. Devant ce tribunal, il suffit que la vérité parle à voix basse. En dehors de l'Église, il n'y a qu'un auditoire passionné, dont nous avons volontairement conquis l'inimitié, dont nous méprisons les outrages, dont nous ne voudrions pas obtenir les applaudissements.

J'ai relu plusieurs fois la sentence de Mgr l'Archevêque, avec une sincère volonté de l'accepter s'il était possible. Je n'ai rien précipité; je n'ai voulu être ni indiscret ni embarrassant. J'ai pris le temps de délibérer, bénissant Dieu d'être ici à la source des bons conseils et des sérieuses résolutions, à l'ombre de ce grand tombeau d'où la vie se répand depuis dix-huit siècles sur le monde, et où j'ai moi-même pris, il y a quinze ans à pareille époque, presque sans le vouloir, un caractère nouveau et une nouvelle destinée.

J'ai trouvé et on a trouvé que la sentence de Monseigneur, quoique rendue à l'occasion d'un fait particulier, embrassait néanmoins tout l'esprit et toute la carrière du journal; qu'elle établissait contre nous une jurisprudence et une justice qui seraient illusoires pour nous; que par le nombre, la généralité et la gravité de ses inculpations, le vénérable prélat, fermant lui-même la porte à tout moyen terme, ne nous laissait d'autre parti honorable et

chrétien à prendre que de nous retirer purement et simplement, ou de demander purement et simplement à un tribunal supérieur l'annulation de son arrêt.

Les raisons de conscience, tout à fait étrangères à notre amour-propre et à notre intérêt, qui nous ont obligés jusqu'à présent de maintenir une œuvre si cruellement combattue d'une part, mais d'une autre part si glorieusement appuyée, subsistent toujours. Je puis vous assurer que ces raisons n'ont reçu aucune atteinte, loin de là, de tout ce que j'ai pu voir et entendre depuis que je suis ici. J'ai donc assez compté sur votre dévouement pour prendre la résolution de ne pas supprimer le journal.

J'appelle au Pape de la sentence de Mgr l'Archevêque de Paris. J'en appelle pour notre honneur et pour notre liberté trop méconnus. Je supplie en même temps le Souverain Pontife de vouloir bien, suivant le droit, suspendre l'exécution de la sentence épiscopale, jusqu'à ce qu'il l'ait improuvée ou confirmée.

J'achève de rédiger mon appel. Il sera déposé demain, et j'aurai l'honneur en même temps d'en envoyer le texte à Mgr l'Archevêque de Paris.

Jugés par le Père commun des fidèles, par la plus haute autorité qui soit sur la terre, nous saurons avec certitude ce que nous devons faire, et nous le ferons aussitôt. Nous continuerons notre œuvre ou nous l'abandonnerons avec une entière sécurité, en demandant pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas su faire le bien ou de l'avoir mal fait.

Je vous embrasse en N.-S.

L'émotion fut grande par suite des actes de Monseigneur l'Archevêque de Paris. Malgré la popularité qu'ils obtinrent et les éloges dont ils furent l'objet, non-seulement dans la presse révolutionnaire française, mais dans celle du monde entier, et peut-être même à cause de ce succès, plusieurs vénérables évêques voulurent montrer l'intérêt qu'ils continuaient de porter à une œuvre contre laquelle ils voyaient déployer trop de rigueur. Je citerai pour preuves les deux lettres circulaires suivantes, qui n'étaient que l'indice public de très-nombreux et très-fermes encouragements.

MONSIEUR LE CURÉ,

Vous me demandez si je trouve bon qu'on lise l'*Univers*. A vous parler franchement, je n'ai pas de raison de le trouver mauvais. Le rédacteur de ce journal est un homme de zèle et de probité ; il est homme de foi et homme d'esprit. Cette dernière qualité, qui le rend supérieur à tels et tels qui courent la même carrière, n'est pas propre à le leur faire aimer ; il y a de l'homme partout, et ici beaucoup. Quant à moi, je suis abonné au journal *l'Univers*, et je continuerai de l'être, c'est vous dire assez qu'on peut en faire autant. Si l'on m'en demandait la raison, je répondrais ou ne répondrais pas, n'ayant de compte à rendre qu'à Dieu, en de telles affaires, de mes actes et de mes opinions.

Après tant de services rendus à la religion, M. Veuillot avait droit à cette marque que je lui donne volontiers de mon estime, de mon intérêt et de ma sincère affection. Il est maintenant à Rome, aux pieds du Saint-Père, à qui il explique ses raisons ; la réponse est facile à deviner, heureux si on sait la comprendre ! Le Pape nous dira à tous : *Pax vobis*.

Recevez, etc.

† M.-J. (DE PRILLY),
Évêque de Châlons.

MONSIEUR LE CURÉ,

A propos des nouvelles mesures prises contre le journal *l'Univers*, plusieurs d'entre vous m'ont demandé la règle de conduite qu'il leur conviendrait de suivre relativement à ce journal, auquel les attachent de religieuses sympathies.

Il ne m'appartient pas d'apprécier les motifs qui ont engagé quelques-uns de mes vénérés collègues à interdire dans leurs diocèses respectifs la lecture de ce journal ; mais je suis heureux de reconnaître que cette feuille, à laquelle, du reste, on ne reproche rien ni contre la foi ni contre les mœurs, n'a pas, dans le diocèse d'Avignon, les inconvénients qu'on lui trouve ailleurs. Vous pourrez donc continuer à la lire. Les services incontestables qu'elle a rendus à la cause catholique sont la garantie de ceux qu'elle peut rendre encore. A une époque où tant d'éléments dissolvants tendent à amoindrir l'esprit religieux, à étendre l'indifférence et à relâcher les liens de subordination à l'autorité suprême du Souverain Pontife dans les choses spirituelles, il nous paraît sage de conserver au clergé comme aux fidèles de notre diocèse le journal qui, depuis plus de vingt ans, soutient avec courage et talent les grands intérêts catholiques.

Recevez, etc.

† J.-M. MATHIAS (DEBELAY),
Archevêque d'Avignon.

L'*Univers* ne trouvait pas moins d'appui à Rome. L'acte de Mgr l'Archevêque de Paris y était jugé excessif dans la forme et dans le fond. Voici le témoignage public qu'il me fut bientôt permis d'en adresser à mes collaborateurs et au public :

A MM. LES RÉDACTEURS DE L'*UNIVERS*.

Rome, 9 mars 1853.

Mes chers amis,

Pressé pour vous et pour moi d'avoir une parole qui pût nous rassurer ou nous guider dans la situation pénible où nous sommes, j'ai demandé à Mgr Fioramonti, secrétaire des lettres latines de Sa Sainteté, de vouloir bien me faire connaître la pensée du Souverain Pontife. Je reçois à l'instant même la réponse de ce prélat avec l'autorisation de la publier. Je vous l'envoie, et j'y joins copie de ma lettre en vous priant de la publier également, afin que si j'ai mal exposé la question, tout le monde puisse me reprendre. Du reste, les documents où nous sommes accusés sont connus à Rome, et ils y sont lus et médités avec toute l'attention à laquelle ils ont droit.

Votre tout dévoué serviteur et ami.

Louis Veuillot.

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR FIORAMONTI, SECRÉTAIRE DE SA SAINTETÉ.

3 mars 1853.

Monseigneur,

Depuis douze ans, je suis rédacteur en chef du journal *l'Univers*, qui se publie à Paris pour défendre les doctrines et le pouvoir de la sainte Église romaine contre la presse irréligieuse.

Cette œuvre a coûté beaucoup de peines et de sacrifi-

ces. J'y ai mis tout le zèle, tout le dévouement et toute la prudence dont je suis capable. Néanmoins elle a rencontré de cruelles contradictions, non-seulement, comme il était naturel, de la part des impies, mais encore de la part d'un certain nombre de catholiques. Ils n'en ont vu que les défauts presque inévitables. Ils ont dit que l'*Univers* faisait des ennemis à la religion par la manière dont il la défendait, qu'il empiétait sur les droits sacrés de l'épiscopat, et qu'il aspirait à conduire l'Église. Enfin, ils ont montré de telles exigences et publié contre nous de si amers reproches, qu'il me paraîtrait impossible de continuer l'œuvre dans de pareilles conditions. J'y aurais renoncé depuis longtemps, si d'un autre côté mes propres réflexions, celles d'un grand nombre de prélats, de prêtres vénérables et d'illustres fidèles, avec qui je suis en relations dans toute l'Église, ne m'avaient fortement persuadé que ce journal est utile et rend à la religion de véritables services. Inquiet cependant de ces contradictions incessantes, j'ai résolu, puisque je me trouve à Rome, d'implorer du Saint-Père une parole qui pût éclairer ou tranquilliser ma conscience, celle de mes collaborateurs et celle de nos lecteurs.

C'est pourquoi, je viens, Monseigneur, vous prier de dire au Saint-Père que je suis à ses pieds avec les sentiments d'une soumission entière et sans réserve, et que je me permets de lui demander si je dois continuer, ou modifier, ou suspendre l'œuvre que j'ai entreprise et poursuivie jusqu'à ce moment dans une si ferme et si sincère intention de bien faire.

La parole du Souverain Pontife, s'il daigne en prononcer une, sera ma loi. Quoi qu'il ordonne, j'obéirai immédiatement et avec allégresse. Ou je continuerai mes tra-

vaux en dépit de tous les obstacles, ou je les suspendrai sans le moindre murmure. Je serai convaincu que Dieu, exauçant ma prière, aura parlé par la bouche de Celui qu'il a institué pour régir son Église à jamais. Je garantis la même obéissance de la part de mes collaborateurs, qui ne font qu'un avec moi dans le sentiment que j'ai le bonheur d'exprimer ici.

Il en sera de même si le Saint-Père exige de nous une modification quelconque dans les opinions que nous avons soutenues ou dans le caractère de notre polémique. Nous pouvons tout promettre, sauf d'être parfaits et de contenter ceux qui nous demanderont plutôt de seconder leurs vues particulières que d'être fidèles à la vérité. En protestant qu'ils ont manqué envers nous de justice ou d'indulgence, nous nous efforcerons néanmoins de ne pas fournir de prétextes à leurs accusations. La plus grave et la moins fondée de ces accusations est d'avoir manqué de respect envers l'épiscopat. On l'a répétée souvent, sans pouvoir jamais alléguer, depuis vingt ans que le journal existe, autre chose qu'une phrase mal interprétée; et l'on oublie des milliers d'articles que nous avons écrits sous l'inspiration de notre foi et de notre cœur pour défendre et honorer nos Évêques, dont l'autorité n'a pas en France de plus fermes champions que nous. Nous savons que les Évêques sont établis de Dieu pour gouverner les fidèles sous la direction du Pasteur suprême, et que tout évêque qui est en communion avec Pierre a droit par cela même à tout le respect des vrais serviteurs de Jésus-Christ.

Je suis, etc. Louis Veuillot.

ILLMO DNO DNO COLDMO DNO LUDOVICO VEUILLOT, SCRIPTORI EPHEMERIDIS RELIGIOSÆ CUI TITULUS *L'UNIVERS*.

Illme Dne Dne Coldme,

Epistola tua V Nonas hujus mensis Martii data non parum mihi attulit negotii ac molestiæ, essetque mihi in votis Te, Illme Dne, quem scio totis viribus omnique contentione in Ecclesiæ causam jamdiu incumbere, Pontificis Maximi verbis jam nunc erigere et confirmare. Interim Tui non vulgaris ingenii ac sincerissimæ erga Sedem Apostolicam observantiæ fama permotus, Epistolæ tuæ respondere duxi ac Tibi meum de Ephemeride Tua judicium qualecumque illud sit, aperte significare. Est hic quidem singulis maxime perspectum exploratumque omnino pium Tui consilium quo ad veritatem catholicam Sedemque Apostolicam strenue tuendas ac propugnandas scribendæ religiosæ Ephemeridi ipsum te devovisti. Id porro singularem profecto meretur laudem, Illme Dne, quod scilicet in hac eadem, quam a multis jam annis scribis, religiosa Ephemeride, nihil tibi præ catholica doctrina antiquius unquam fuerit, unaque Romanæ Ecclesiæ ordinationes ac statuta cæteris præire eaque magno animo et alacritate defendere ac tueri studueris. Ex quo fit ut Ephemeris ipsa ob materiem in qua versatur, et præstanti stylo eloquentiaque Tua multum præterea commendata magnum sui hic quemadmodum in Gallia exterisque aliis regionibus pariat desiderium, videaturque ad res ipsas tractandas inpræsentiarum accommodatissima. At vero nonnullis qui certa quædam principia, mores et consuetudines magni faciunt, idem certe de Ephemeride tua judicium non est. Cum non possint ejus doctrinas aperte repudiare, inquirunt tamen a multo tempore quid Ephemeridis scriptori succenseant, ac nisi quid aliud ut ejus dicendi studium et scribendi modum reprehendant. Aliarum quidam quamvis religiosarum Ephemeridum scriptores parati æque ac intenti sunt ad Ephemeridem Tuam interdum et gravius petendam : qua utique ratione suspiciones in animos sensim invehunt, eosque germanæ doctrinæ studii nunc maxime cupidos, atque ad Sedis Apostolicæ obsequium et amorem provide majoremque in modum venientes misere de cursu retardant. Quod sane in gente potissimum do-

lendum est, quæ sanctissimæ religionis studio ac laude nunquam non mirifice præstitit et quæ arctioribus idcirco vinculis omnium ecclesiarum matri et magistræ consociari præclaro nunc certe eminet desiderio. Quocirca non modo pro virtute Tua, verum etiam pro utilitate Ecclesiæ facies, Illustrissime Domine, si veritatis patrocinium libere suscipiendo, et statuta ac decreta Sedis Apostolicæ propugnando, omnia primum diligentissime expendas, idque in illis maxime quæ in utramque partem possunt licite disputari, jugiter cures, ne qua præcellentium virorum nomini labecula adspergatur. Et vero religiosa quævis Ephemeris cum Dei et Ecclesiæ causam sibi assumit propugnandam, et Sedis Apostolicæ supremam potestatem vindicandam, ita comparata esse debet, ut nihil non moderatum, nihil non lene non adhibeat, quo legentes benevolos sibi faciat, unaque maximam causæ ejus esse præstantiam, ejusdemque Sedis Apostolicæ excellentiam facilius quibusque persuadeat. Etsi porro exortæ animorum quorumdam offensiones et dissidia gravia utique esse videantur, officiantque nunc religiosæ Ephemeridi Tuæ, nunquam tamen mihi persuaserim, Illustrissime Domine, illa fore diuturniora, imo confido eos, qui hoc tempore tibi adversantur, quam primum solertiam studiumque tuum, qui religionem et Sedem Apostolicam tueri ac propugnare non intermittis, concordi sane animo fore laudaturos.

Hæc plurimorum, ut novi, præstantium hominum et non mediocrium religiosæ Ephemeridis tuæ estimatorum judicia sunt, namque politicam ejus partem heic consulto prætereo.

Vale cum tibi, tum vero maxime Ecclesiæ bono.

Tui, illustrissime Domine,

Humillimus et addictissimus Servus,

Dominicus Fioramonti,

Sanctissimi Domini Nostri ab Epistolis latinis.

Dat. Romæ die 9 Martii 1853.

L'acte d'appel avait été fait, et je pouvais attendre que l'affaire suivît son cours régulier. Néanmoins, par les conseils qui me furent donnés, j'écrivis de Rome à Mgr l'Archevêque la lettre suivante, qui n'a point été publiée :

Rome, 22 mars 1853.

Monseigneur,

« Je viens vous ouvrir mon âme. Ne pouvant, après les plus mûrs conseils, accepter l'ordonnance que vous avez rendue le 17 février dernier, j'ai suivi la voie de recours que cet acte m'indiquait. J'ai demandé au Souverain Pontife de me rendre ma liberté et mon honneur. Je puis dire que ma cause n'a point paru méprisable, et Votre Grandeur en est informée présentement. Mais Monseigneur, il n'est point d'espérance qui puisse me consoler d'avoir à poursuivre un pareil procès. Je hais ce bruit dont les fidèles s'alarment ; je souffre d'ajouter aux soucis du Saint-Père ; je gémis d'être en lutte contre mon Évêque ; enfin, Monseigneur, je pense que vous pourriez tout terminer d'un mot, anéantir mon appel en retirant votre sentence : et avant d'aller plus loin, je me permets d'en appeler de vous à vous-même.

« Daignez considérer la situation. Voyez, d'un côté, l'utilité de notre œuvre ; de l'autre, l'esprit de sacrifice avec lequel nous l'avons soutenue durant de si laborieuses années. Mettez nos accusateurs en balance avec nos témoins. On ne reprend en nous que des paroles, on y loue des doctrines et des actes. Ces doctrines, vous les avez jadis encouragées, ces actes ont eu votre approbation. Souvenez-vous de nos anciennes blessures reçues sous vos drapeaux. Souvenez-vous que, déférés à votre tribunal par nos provocateurs, nous n'avons pas été admis à nous défendre, et que cependant nous voilà condamnés et flétris à la face du monde entier. J'invoque toute votre raison, tout votre cœur, toute votre justice ; je les sup-

plie de me délivrer du tourment de plaider contre vous.

Je médite vos reproches afin de savoir quelle satisfaction il m'est possible de vous donner. Votre Grandeur nous demande de nous réformer plutôt que de cesser d'être. Cette réforme ne peut consister à abjurer des doctrines qu'une voix si autorisée vient, après tant d'autres, de louer si hautement, et ce serait les abjurer que de renoncer à les défendre lorsqu'elles sont attaquées. Les limites imposées à notre zèle ne sauraient se restreindre, quand c'est vous qui les marquez, jusqu'à nous interdire de soutenir dans le monde les droits et l'honneur de l'Église, et dans l'Église les droits et l'honneur du Saint-Siége. Il n'y a donc ici qu'une question de mesure. Vous voulez que la discussion soit prudente et le langage réservé.

Sans pouvoir, je l'avoue, ratifier les sévérités dont j'ai été l'objet sous ce rapport, j'avoue aussi que je dois m'efforcer de faire toujours mieux. *Quoique je ne me reproche rien* qui mérite ce que j'ai enduré, *je ne suis pas justifié pour cela.*

Encore qu'il me répugne de protester de mon respect pour les Évêques, parce que ma vie entière est ici mon garant et doit parler assez haut ; néanmoins, en repoussant de toutes mes forces l'accusation insupportable d'avoir été le contempteur de l'autorité des Évêques et le calomniateur de leur foi (mot dont je ne cesserai de demander justice à Dieu), je veux bien dire que je m'efforcerai d'ôter l'ombre même du prétexte le plus léger à toute plainte de ce genre. Et en cela je ne ferai que remplir le strict devoir d'un chrétien.

Pour le reste, je laisserai autant que possible tomber sans réponse tout un ordre de provocations dont j'ai trop

tard compris le mobile, et auxquelles, malheureusement pour moi, j'ai souvent donné un retentissement qu'elles ne méritaient pas.

Quant à celles qui imposent à la conscience d'un enfant de l'Église romaine l'obligation d'y répondre pour ne point laisser affaiblir ni outrager l'autorité de sa mère, je suis ici au tombeau des saints Apôtres. J'étais venu y chercher des consolations, j'y demande des vertus. Je supplie Dieu de m'accorder cette *foi animée par la charité* qui est nécessaire et indispensable, je le sens, dans les combats auxquels j'ai voué ma vie.

Telles sont, Monseigneur, toutes mes pensées. Je supplie Votre Grandeur de ne point se méprendre sur le mouvement qui me porte à vous les communiquer. Je crois fermement n'être point coupable des fautes énormes, des véritables crimes dont vous m'accusez et dont je ne pourrais me laver, si je les avais commis, que par une confession publique et par un éternel silence ; mais j'accomplis un devoir de chrétien, un acte de respect et de piété filiale envers mon Évêque.

Je vois les ennemis de la religion se réjouir et espérer beaucoup des divisions qui se sont manifestées à l'occasion de votre sentence ; les faibles se scandalisent, le trouble nous envahit ; je fais le seul effort qui soit en mon pouvoir pour procurer la fin prompte et pacifique d'une lutte où de plus grands intérêts que les miens sont engagés.

Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance sincère de mon très-humble et très-profond respect.

Louis Veuillot.

Je dois avouer que j'avais écrit cette lettre avec de grandes craintes qu'on ne voulût y voir plus de soumission que je n'en devais et que je ne croyais sage d'en montrer. A cet égard, mieux vaut tenir que promettre. D'un autre côté, je ne voulais point paraître acquiescer aux considérants de la sentence dont j'étais et suis encore bien loin de reconnaître la justice. Enfin, dans une autre circonstance, on avait abusé d'une lettre analogue pour y voir des engagements qu'elle ne renfermait point, afin de m'accuser de révolte et d'oubli de ma parole.

Lorsque j'écrivais sous le poids de ces inquiétudes, le Saint-Père avait déjà signé l'Encyclique *Inter multiplices*, du 21 mars, par laquelle il recommande les écrivains laïques auteurs de livres et de journaux religieux à la bienveillante protection des Évêques. J'en extrais ce passage :

« Et quoniam una Nobiscum vehementer doletis de tot pestiferis libris, libellis, ephemeridibus pagellis, qua, virulentus Dei et hominum hostis undequaque evomere non desinit ad mores corrumpendos, ad fidei fundamenta concutienda, et omnia sanctissimæ religionis nostræ dogmata labefactanda, idcirco, Dilecti Filii nostri, ac Venerabiles Fratres, pro episcopali vestra sollicitudine et vigilantia ne cessetis unquam unanimes gregem curæ vestræ commissum ab hisce venenatis pascuis omni studio avertere, eumque adversus tot errorum colluviem salutaribus, opportunisque monitis, et scriptis instruere, defendere et confirmare. Atque hic haud possumus, quin Vobis in mentem revocemus monita et consilia, quibus quatuor abhinc annos totius catholici orbis Antistites vehementer excitavimus, ne intermitterent viros ingenio, sanaque doctrina præstantes exhortari, ut viri ipsi oppor-

tuna scripta in lucem ederent, quibus et populorum mentes illustrare, et serpentium errorum tenebras dissipare contenderent. Quamobrem à Vobis efflagitamus, ut dum mortiferam pestilentium librorum, et ephemeridum perniciem a fidelibus curæ vestræ traditis amovere studetis, eodem tempore illos viros omni benevolentia et favore prosequi velitis, qui catholico spiritu animati, ac litteris et disciplinis exculti, libros isthic, et ephemerides conscribere, typisque mandare curant, ut catholica propugnetur et propagetur doctrina, ut veneranda hujus S. Sedis jura, ejusque documenta sarta tecta habeantur, ut opiniones et placita eidem Sedi ejusque auctoritati adversa de medio tollantur, ut errorum depellatur caligo, et hominum mentes suavissima veritatis luce collustrentur. Atque episcopalis vestræ sollicitudinis et caritatis erit catholicos istos scriptores bene animatos excitare, ut majore usque alacritate pergant catholicæ veritatis causam sedulo, sciteque defendere, eosque paternis verbis prudenter monere, si quid in scribendo offenderint » (1).

(1) Vous êtes, comme nous, pénétrés de douleur à la vue de tant de livres, de libelles, de brochures, de journaux empoisonnés, que répand sans relâche de toutes parts et avec fureur l'ennemi de Dieu et des hommes, pour corrompre les mœurs, renverser les fondements de la foi et ruiner tous les dogmes de notre très-sainte religion ; ne cessez donc jamais, bien-aimés Fils et Vénérables Frères, d'employer toute votre sollicitude et toute votre vigilance épiscopale pour éloigner unanimement avec le plus grand zèle le troupeau confié à vos soins de ces pâturages pestilentiels ; ne cessez jamais de l'instruire, de le défendre, de le fortifier contre cet amas d'erreurs par des avertissements et par des écrits opportuns et salutaires.

Et ici Nous ne pouvons Nous empêcher de vous rappeler les avis et les conseils par lesquels, il y a quatre ans, Nous excitions ardemment les Évêques de tout l'univers catholique à ne rien négliger pour engager les hommes éminents par le talent et la saine doctrine, à publier les écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs qui se propagent. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des fidèles commis

La réponse de l'Archevêque de Paris ne se fit pas attendre ; elle fut digne de sa foi, la voici :

NOUS, MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE SIBOUR, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Archevêque de Paris ;

Après avoir pris connaissance de la Lettre encyclique adressée par notre Saint-Père le Pape Pie IX aux cardinaux, archevêques et évêques de France, sous la date du 21 mars 1853 ;

Voulant mettre en pratique les conseils qui y sont contenus et entrer, pour notre part et sans réserve, dans les intentions du Chef de l'Église ;

Désirant, par là, contribuer à l'apaisement des discussions qui ont été soulevées dans ces derniers temps et réjouir le cœur du Souverain Pontife ;

Nous levons spontanément les défenses portées dans notre Ordonnance du 17 février 1853.

Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, le 8 avril 1853.

✲ MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE,
Archevêque de Paris.

à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi, Nous vous le demandons avec instance, favoriser de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siége et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité.

Votre charité et votre sollicitude épiscopale devront donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir ; que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence.

Le lendemain, l'*Univers* publia la déclaration suivante.

Nous avons publié hier, quelques instants après l'avoir reçu, l'acte par lequel Mgr l'Archevêque de Paris a bien voulu lever les défenses portées contre l'*Univers* dans son ordonnance du 17 février dernier. Cet acte nous impose une nouvelle et plus étroite obligation de n'user qu'avec sagesse de la liberté qui nous est laissée, et de corriger dans notre œuvre ce qui a besoin d'être corrigé, en l'améliorant autant que cela sera possible. Ayant toujours présentes les règles qui nous ont été tracées, nous devons surtout nous attacher à éviter tout ce qui pourrait paraître contraire à cette modération chrétienne qui n'exclut pas la défense libre, franche, énergique de la vérité. Nous aurons ainsi l'assurance de nous conformer aux intentions des vénérables prélats qui ont fait connaître leur pensée sur ce qu'il jugeaient mériter leur blâme ou leurs encouragements dans nos travaux. Nous aurons surtout la consolation d'obéir à notre Archevêque, qui, par les mesures qu'il avait cru nécessaire de prendre, voulait nous rendre plus dignes de la sainte cause pour laquelle nous avons l'honneur et le bonheur de combattre. Ce sera le meilleur moyen de témoigner notre gratitude, d'obtenir son indulgence, de prouver la sincérité de notre respect pour son autorité. Notre rédacteur en chef, M. Louis Veuillot, est encore à Rome, mais les sentiments que nous exprimons furent toujours les siens, et dans les lettres que nous avons publiées récemment il y a déjà pris, en son nom comme au nôtre, les engagements que nous sommes heureux de renouveler aujourd'hui.

Du Lac, Eugène Veuillot, Coquille, Jules Gondon, Léon Aubineau, Eugène Taconet, Barrier.

M. l'abbé Gaduel avait attaqué la presse laïque en même temps qu'il prétendait relever les erreurs de Donoso Cortès. J'ai cru et je crois encore que j'avais parfaitement le droit de défendre la *presse* laïque contre les attaques de M. l'abbé Gaduel qui dans cette circonstance, malgré sa qualité d'ecclésiastique, ne parlant au nom d'aucune au-

torité, n'était qu'un simple particulier comme moi. L'issue de cette affaire m'a donné raison.

Quant au livre de Donoso Cortès, c'était une autre question. Examiné à Rome sur la prière de l'auteur, cet ouvrage ne fut trouvé digne d'aucune censure. Le Saint-Père ordonna aux savants rédacteurs de la *Civiltà cattolica* de rendre compte de l'*Essai*. Ils en admirèrent l'esprit, la doctrine et la solidité. Abordant quelques-unes des critiques de M. l'abbé Gaduel, ils firent voir que le sens condamné par celui-ci, ou avait échappé à son attention, ou se retrouvait identiquement le même dans les plus illustres docteurs : « L'unique tort de « M. Donoso Cortès, ajoutaient-ils, si l'on peut appeler cela « un tort, est d'avoir employé des expressions et des ma- « nières de parler qui s'éloignent quelquefois des locu- « tions *aujourd'hui* en usage dans l'enseignement des « écoles, *locutions plus familières au savant professeur « d'Orléans que celles dont on se servait dans l'anti- « quité chrétienne.* »

Après avoir admiré qu'un laïque « possédât si plei- « nement l'économie de la science théologique et pénétrât « d'une manière aussi sûre dans les mystères les plus « élevés et dans les questions les plus délicates, » les rédacteurs de la *Civiltà*, louant la docilité avec laquelle ce grand philosophe se déclarait prêt à recevoir toutes les corrections, lui donnaient le conseil de retoucher le style, afin que l'expression de la doctrine « fût ra- « menée à des formes adoucies, de façon à rendre l'œu- « vre irrépréhensible même pour les esprits les plus « vétilleux ; car il est des hommes qui ferment les yeux « aux beautés les plus originales des grands écrivains « et se font un plaisir de disséquer les moindres parties

« avec une sévérité qui va souvent jusqu'à l'injus-« tice (1). »

Avant de laisser ce douloureux sujet, je crois devoir à la mémoire de mon ami de reproduire ici les explications que j'ai données dans l'*Univers* en publiant le compte rendu de la *Civiltà* :

25 mai 1853.

Nous avions pressé Donoso Cortès d'écrire son livre, et c'est à nous qu'il l'a adressé pour le publier. Comme éditeur, nous avons su mieux que personne à quel point ce grand esprit méritait peu le reproche de témérité, si souvent allégué par M. Gaduel contre les écrivains laïques qui touchent aux questions de théologie. L'illustre publiciste poussait, au contraire, jusqu'au scrupule la crainte de se tromper en ces graves matières, et il suivait avec une docilité parfaite les corrections qu'on lui indiquait. On ne trouvera pas mauvais que nous en donnions la preuve.

Il nous écrivait de Madrid, le 6 avril 1850, après une courte polémique au sujet de son prétendu fatalisme :

« Je vous remercie du soin que vous avez pris de me défendre contre les platitudes des gens qui croient encore au salut de l'Europe comme à une chose qui va de soi et dont le doute n'est pas permis. Regardez autour de vous, et vous verrez la société divisée en deux armées : celle des endormis et celle des endormeurs. Dans les rangs de la dernière armée se trouvent des catholiques, à côté, sans le savoir, des rédacteurs du *Journal des Débats*. Malheur à vous qui veillez! vous serez maudits des endormeurs, et les endormis ne vous écouteront pas.

(1) C'est ce qui a été constaté dans la nouvelle édition de l'*Essai*, par mon ami et collaborateur M. Du Lac.

« Je lis les socialistes plume en main. Après avoir pris des notes, je me mettrai à écrire. Le temps me manque : pour écrire, il faut prendre congé du monde ; c'est ce que vous avez fait, et ce que je ne puis faire encore, malgré ma bonne volonté. Mais, n'importe ! mon petit ouvrage sera écrit plus tard ou plus tôt, tant bien que mal. Je l'écrirai, parce que c'est votre avis ; mais je suis convaincu d'avance de son inefficacité. La raison humaine est impuissante pour convertir un seul homme dans les matières qui se rapportent au salut. L'éloquence de Démosthènes ou celle de Cicéron est impuissante pour sauver une âme. Il n'y a que l'Esprit-Saint qui puisse faire ce miracle, et l'Esprit-Saint n'est pas en moi, malheureux que je suis !

« Ne m'oubliez pas dans vos prières. »

Le 7 août, son livre était terminé. Il nous l'envoyait avec la lettre suivante, en nous annonçant qu'il irait, pour se reposer, faire un pèlerinage à Alba de Tormes, au tombeau de sainte Thérèse :

« Voici donc mon ouvrage, dans le petit format que vous aimez, et qu'en effet je crois le plus utile pour le temps où nous vivons.

« Je n'ai pu renfermer dans un si petit volume ce que j'avais à dire sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme. Tant s'en faut ! Je n'ai fait que tracer les prolégomènes de mon véritable ouvrage, que j'écrirai quand les affaires me le permettront. Cela n'empêche point que l'*Essai* ne forme un tout, considéré en soi-même. Il renferme les principes généraux qui serviront de point de départ pour mes travaux successifs : c'est une pierre d'attente.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que mon ignorance des matières théologiques que mon sujet m'a forcé d'aborder, me met dans le cas de réclamer de vous un soin extrême dans la lecture de ce petit volume. J'attends de votre charité que vous aurez soin de m'avertir, s'il y a quelque chose que je doive changer.

« .... Quant à la manière dont j'ai pu écrire, je ne vous en dirai rien, sinon que je n'ai pas même eu le temps de corriger les imperfections les plus grossières. Ce n'est pas écrire un ouvrage que d'écrire aujourd'hui quelques lignes, et la semaine suivante quelques lignes encore. La politique est le fléau de la science et de la littérature. Le temps est passé où l'écrivain tra-

vaillait depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, tout absorbé par son ouvrage. Nous ne sommes que des improvisateurs. »

On ne prendra pas à la lettre ces paroles trop humbles. On a vu que cet homme *qui lisait toujours* et dont l'esprit était si naturellement porté à la méditation, n'avait pas improvisé ses études. Quant à son ignorance des matières théologiques, la *Civiltà* est plus compétente que nous, et nous montre ce qu'il en faut croire.

La lecture de son ouvrage fut loin, nous l'avouons, de nous révéler les « imperfections grossières » qu'il prétendait y avoir laissées. Nous n'eûmes pas néanmoins la ridicule confiance de nous en rapporter à nous-mêmes. C'eût été trahir son amitié que de ne pas soumettre son livre à la révision qu'il désirait. Nous donnâmes donc le manuscrit à un homme dont l'esprit large, les connaissances et la sincérité nous paraissaient offrir toutes les garanties désirables.

Dans un travail qui par sa nature même ne s'adressait qu'à des esprits déjà cultivés et d'un ordre au-dessus du vulgaire, le reviseur ne crut pas nécessaire de corriger tout ce qu'une intelligence saine pouvait sainement entendre. Il nota seulement les endroits qui laissaient trop de prise à une interprétation erronée, et ceux où il trouvait une erreur manifeste. Ses notes étaient rédigées comme si elles avaient dû n'être lues que de nous, avec une franchise et une brièveté voisines de la rudesse. En les envoyant à Donoso Cortès, nous le priâmes d'excuser cette brusquerie d'école. Voici la réponse :

MADRID, 3 mars 1851.

« J'ai reçu votre lettre datée du 22 février, et avec elle les observations que M.*** a bien voulu faire sur mon livre. Je les

ai trouvées sages, nettes et profondes. Je vous prie d'exprimer à M.*** ma sincère gratitude. J'ai suivi ses corrections point par point : rien de ce qui le choquait avec tant de raison ne subsiste plus dans mon livre. Je vous envoie dans cette lettre les changements que ses observations ont produits. Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète, je ne suis pas théologien. Je n'ai pas étudié cette science ; je ne suis pas même un écolier. Seulement, il m'arrive parfois de deviner juste, quand je devine la solution de l'Église, et voilà tout. Mais de cette divination vague, hasardeuse, à la science, il y a loin. Je vous prie donc, et priez M.*** de croire que, même quand je me trompe, mes intentions sont toujours bonnes, que c'est pure ignorance, et pas autre chose ; et que je suis toujours disposé à recevoir des leçons non-seulement de l'Église, dont la voix est la voix de Dieu, mais encore de tout homme savant qui voudra me faire l'aumône de ses lumières.

« Au reste, je ne trouve pas qu'il y ait de la brusquerie dans les notes de M.*** : ce que j'y trouve, c'est de la netteté et de la concision. Il doit être un esprit sobre, sage, étendu, réservé et profond. Il doit être bon guide, si ma vanité divinatoire ne me trompe pas.

« Je vais faire ces corrections sur mon manuscrit. Après quoi je le donnerai à l'imprimeur de Madrid (1).

Tout le monde nous applaudira de n'avoir pas laissé dans le secret de l'intimité ces détails, qui font tant d'honneur à la mémoire de Donoso Cortès et qui témoignent si haut de sa modestie et de son humilité. On y voit que s'il s'est laissé accuser de trop de hardiesse, ce n'est pas faute de pouvoir se défendre. Mais la réponse qu'il ne lui convenait pas d'accorder à une attaque publique, il aurait pu la faire à un avertissement particulier. Par là, l'auteur de la critique eût été rassuré contre le péril qu'il croyait *nécessaire* de combattre à si grand bruit.

(1) Donoso Cortès a écrit ces lettres en français.

DONOSO CORTÈS(1).

I. Donoso Cortès et M. Cortina. — Discours sur la *Dictature*. Donoso Cortès à Paris.

II. Enfance et jeunesse de Donoso. — Son *Mémoire sur la situation actuelle de la Monarchie*. — Les *Considérations sur la diplomatie*; tendance de l'auteur vers la philosophie chrétienne. — Donoso commissaire royal en Estramadure; sa disgrâce. — Le *Cours de droit public*. — Donoso fonde ou dirige plusieurs journaux. Articles sur les *Classiques* et les *Romantiques*. — Donoso député. — Effet produit par son premier discours. — L'écrit sur la *Monarchie absolue en Espagne*. — Abjuration du rationalisme. — Donoso défenseur de la reine Marie-Christine. — Les lettres au *Heraldo*. — Donoso secrétaire de la reine Isabelle II. — Discours sur les mariages de la reine et de sa sœur.

III. Surcroît de travaux. — Discours du 4 janvier 1849. — Mission de Donoso en Prusse. — Les *Lettres à M. de Montalembert*. — Le *Discours sur la situation générale de l'Europe*. — L'*Essai sur le catholicisme*. — Attaques iniques et indécentes dont ce livre est l'objet. — Donoso soumet son ouvrage au jugement de Rome. — Hommage rendu à sa foi et à son génie par les examinateurs romains. — Dernier trait des adversaires.

IV. Les deux civilisations. — La réaction religieuse, unique salut de la société. — Critiques adressées à Donoso, d'Espagne et de France. — De deux nouveaux écrits. — Les forces respectives du mal et du bien. — Affinité entre le despotisme mos-

(1) Ce morceau sert d'introduction à l'édition française des œuvres de Donoso Cortès, 3 vol. in-8°, Vaton, Paris, 1859.

covite et le socialisme européen. — Conjectures de Donoso. V. Dernier acte public de Donoso Cortès. — Ses grandes qualités d'esprit et de cœur. — Sa piété et sa foi. — Sa mort.

I

Le 4 janvier 1849, un membre du parlement espagnol parut à la tribune pour donner son avis dans une discussion sur la politique générale. Il appartenait à la majorité conservatrice, et il venait répondre à l'un des chefs du parti progressiste, nommé M. Cortina. On débattait la thèse qui se débat sans fin entre le Gouvernement et l'Opposition, partout où la tribune exerce quelque empire. Le Gouvernement avait maintenu l'ordre au milieu des redoutables crises de 1848; l'Opposition lui reprochait d'avoir blessé la légalité. On s'était de part et d'autre exercé assez éloquemment; la joute avait satisfait au *décorum* parlementaire, elle pouvait finir. Au fond, il n'existait pas plus de division dans les esprits que de doute sur le vote. L'exemple de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, était là: progressistes et conservateurs voyaient suffisamment clair aux lueurs de la foudre. L'honorable M. Cortina, tout le premier, s'accommodait d'une illégalité qui, écartant la république, le préservait de l'ignominie d'être conservateur à son tour. Un discours de plus semblait donc inutile ; personne ne trouvait nécessaire de réfuter davantage M. Cortina.

Mais, dès que le nouvel orateur eut ouvert la bouche, l'Assemblée s'aperçut qu'il restait quelque chose à dire, quelque chose que personne encore n'avait dit, sur ce thème tant rebattu, où la casuistique constitutionnelle prétend limiter dans un équilibre parfait les entraînements de la

liberté et la résistance du pouvoir. La question changea de place et de face.

En argumentant sur le point de fait, la majorité qui, semblable à toutes les majorités conservatrices, se piquait d'être libérale et même progressiste, avait scrupuleusement respecté, comme son bien propre, le fonds doctrinal de ses adversaires. L'orateur commença par déclarer qu'il venait enterrer au pied de la tribune, dans leur sépulture légitime, toutes les idées de l'Opposition, c'est-à-dire toutes les idées libérales : « Idées stériles et désastreuses, dans lesquelles se résument les erreurs inventées depuis trois siècles pour troubler et dissoudre les sociétés humaines. » Il tint parole. Accoutumés pourtant aux hardiesses de son langage et de sa probité, ses auditeurs ne s'attendaient pas à cet héroïsme de conviction qui venait heurter avec dédain, l'un après l'autre, les dogmes les plus universellement reçus de la liberté moderne, qui prédisait à cette liberté sa mort imminente, qui flétrissait cette mort comme un suicide. Annonçant à la civilisation du dix-neuvième siècle des humiliations aussi prodigieuses que les élans de son orgueil, et la montrant prochainement accroupie et tremblante sous quelque dictature, il lui criait : Tes orateurs ne te sauveront pas, tes arts ne te seront d'aucun secours, tes armées hâteront ta perte ; le despotisme même trahira tes viles espérances : tu ne trouveras pas un despote ; tu ramperas et tu périras sous les pieds de la multitude, si tu ne t'inclines pas devant la croix !...

C'est là ce qui n'avait pas été dit dans la discussion. Ceux qui l'avaient pu penser s'étonnaient de l'entendre ; l'orateur lui-même, se reportant un peu en arrière dans son propre passé, pouvait s'étonner de le dire. Ces idées,

si nouvelles pour son auditoire, étaient à peine moins nouvelles pour lui dans la brillante expression qu'il leur donnait. Il avait partagé les illusions qu'il venait déchirer. Il avait cru à la presse, à la tribune, aux constitutions, aux assemblées, au progrès; son talent, ses succès antérieurs, l'avaient sacré l'un des pontifes de ce culte de l'esprit humain dont il bafouait maintenant les superbes et frivoles mystères. Mais il venait de perdre un frère pieux et tendrement aimé, et il contemplait les convulsions misérables au milieu desquelles la monarchie européenne, infidèle à Dieu depuis longtemps, périssait sans ressource. Ses yeux faits pour la vérité, déjà frappés de lueurs mouvantes, non encore dessillés, avaient enfin vu dans son propre cœur et dans les choses humaines tout ce qu'éclairent les flambeaux qui escortent la mort: à cette lumière il était devenu chrétien. Le christianisme le tirait de ce groupe de penseurs subtils et bien disants, qui n'est que l'élite du vulgaire. Désormais ses pensées, ordonnées et illuminées par la foi, allaient retentir dans le monde. Son discours sur la *Dictature*, traduit par un journal catholique français (1), fut immédiatement répété par cent échos, et l'Europe apprit, pour ne plus l'oublier, le nom jusqu'alors à peu près inconnu de Juan Donoso Cortès, marquis de Valdegamas.

Quatre ans après ce jour où il prit rang non-seulement dans la célébrité, mais dans l'autorité, Donoso Cortès était mort, à quarante-quatre ans, plein de force, emportant avec lui des clartés dont le monde avait besoin. Ce fut un deuil égal pour l'Espagne, la patrie de son cœur; pour la France, qui était comme la patrie de son intelligence; pour

(1) L'*Univers*.

l'Église, sa mère vénérée, qui voyait en lui un de ces enfants qui la consolent, grands, purs et humbles, et sur lesquels elle s'appuie.

La Providence avait amené Donoso Cortès à Paris, au foyer principal des erreurs qu'il devait combattre. Ceux qui l'ont approché et qui étaient dignes de le juger l'ont trouvé supérieur à sa réputation. En deux ans, sans y prétendre, il était devenu l'un des chefs de la société française. Il exerçait une influence considérable, non-seulement sur les catholiques, qui ne connaissent point entre eux d'étrangers, mais aussi dans le monde de la politique et des lettres, où il apportait tout à la fois l'autorité de son vaste esprit et le charme de son incomparable simplicité. Ses idées, sans doute, étaient bien éloignées de celles qui règnent encore dans ces régions, moins éclairées qu'il ne semble, et où l'ombre se refait plus vite qu'on ne le croirait. Des vieillards illustres, des personnages d'un grand crédit, des savants, des chercheurs, des découvreurs entourés de renommée, n'ont guère mieux compris Donoso Cortès qu'ils n'ont compris les événements de l'époque, si naturels en même temps que si prodigieux. Mais, de même qu'il fallait bien compter avec les événements, force était de compter avec cette raison vaillante qui ne reculait devant aucun préjugé anticatholique ou révolutionnaire, c'est la même chose, et qui n'en laissait aucun sans atteinte.

La société française a donc perdu beaucoup par la mort de cet étranger si courageux et si habile à l'entretenir de pensées généreuses. Ce que l'Espagne a perdu, Dieu le sait ! J'ai souvent entendu Donoso Cortès parler de la gloire, des malheurs, des périls présents et futurs de son pays. Par-dessus tout ce que Dieu lui permettait d'aimer, il aimait l'Espagne. La décadence religieuse de cette noble

nation était le deuil de son âme. Quoiqu'il se trompât par modestie sur ses propres aptitudes et se promît de n'être jamais qu'un conseiller, néanmoins son mérite le désignait pour un rôle actif que son patriotisme et sa foi même ne lui auraient pas permis de refuser toujours. L'Espagne avait un homme en réserve pour ces passages de ténèbres, si fréquents dans notre siècle, où il faut aux nations l'inspiration du génie et l'inébranlable courage de la probité. Dans tous les cas, il était de ceux qui comptent pour peu de chose la popularité, la fortune ou de plus durs sacrifices : sa voix si puissante n'aurait jamais craint de s'élever et d'enseigner ; la supériorité de son talent littéraire devait lui attacher de nombreux disciples. Qui peut dire ce qu'une école de politique chrétienne, gouvernée par lui, n'eût pas accompli en peu de temps parmi le peuple de la terre qui a fait le plus d'héroïques efforts pour se plier au joug de la vérité ?

Le maître a disparu avant que l'école fût formée. Dieu a clos les lèvres éloquentes qu'il avait ouvertes pour confesser la justice de ses châtiments sur les sociétés humaines, coupables d'ingratitude envers sa rédemption et de forfaiture envers sa lumière. Il les avait ouvertes en envoyant la lumière, il les a closes en envoyant la mort ; et comme la lumière avait été inattendue et soudaine, la mort a été prématurée. Quand la pensée de Donoso Cortès, habituellement tournée vers le ciel, revenait sur la terre, elle n'y voyait qu'un aspect général de décadence ; elle y sentait passer presque sans relâche un souffle de malédiction. « L'atmosphère, disait-il, contient un poison qui ne laisse rien de bon parvenir à maturité. Ou l'esprit fléchit, ou l'homme tombe. Celui qui ne trahit pas sa destinée, la destinée le trahit. Le dernier siècle a été le siècle des dé-

bauches ; nous sommes dans le siècle des avortements. La multitude a fait invasion partout : partout elle étouffe quiconque ne se fait pas petit, sceptique et mobile comme elle. C'est le règne de l'égalité ; Dieu nous a permis de l'établir si bien, que nous périrons faute d'un homme qui ose passer la multitude commune. »

Il est mort avant le temps, comme pour confirmer ces prévisions de son génie attristé. Cependant, depuis sa conversion jusqu'à sa mort, il a fait bon et fidèle usage du don de Dieu, et l'extraordinaire retentissement de sa parole permet de croire qu'il n'aura pas parlé en vain. Ce premier discours de 1849, par lequel il se révéla, est devenu presque instantanément, dans les meilleurs esprits de l'Europe, la formule des instincts conservateurs qui luttaient sans doctrine contre la domination des dogmes révolutionnaires. A partir de ce moment, le mal des sociétés a été connu et qualifié ; le remède est devenu évident aux yeux de toute raison assez haute et assez saine pour se déprendre de l'erreur. On peut espérer, contre Donoso Cortès lui-même, que cette prompte adhésion des intelligences les plus sincères, adhésion renouvelée chaque fois qu'il a eu l'occasion d'élever la voix, ne sera pas universellement suivie de l'infécondité à laquelle il craignait que toute vérité religieuse ne fût pour longtemps condamnée dans le sol politique. On relira ses discours, ses lettres, ses écrits pleins de substance et d'éclat, dont une critique inconsidérée n'a pu que constater la valeur. Les mesquines passions qui s'attaquent aux vivants s'éloignent des morts, insensibles à leurs piqûres. Donoso Cortès est mort ; personne, à présent, ne dira plus, comme on nous l'a fait lire, que sa renommée était le chef-d'œuvre d'un prospectus. Le voilà préservé des aigres protestations de l'envie, des

vaines objections de la fatuité, des étonnements passionnés de l'ignorance. Ces misères, qui sont la poussière et la fumée du combat, et qui réussissent parfois à faire un nuage autour du héros, tombent lorsqu'il arrive au tribunal de la postérité, où ne montent que les vainqueurs. Le nom de Donoso Cortès ne périra point, il grandira ; ses pensées, loin d'être mises en oubli, acquerront plus d'empire à mesure que les symptômes qu'il a prévus se manifesteront. Dieu veuille pourtant ne pas donner à la maladie un cours assez rapide pour empêcher la société d'élever le rempart derrière lequel il croyait qu'elle pourrait encore se mettre à l'abri !

II

La courte vie de Donoso Cortès contint peu d'événements et n'est en quelque sorte que l'histoire de sa pensée. Elle a été écrite avec distinction par M. *Gavino Tejado*, son disciple et son ami, qui a publié l'édition espagnole de ses œuvres. En y montrant le travail de son esprit, il l'a vengé de l'insensé et malveillant reproche d'un certain nombre d'adversaires qui l'accusaient de peu de solidité dans ses principes. Donoso Cortès eut toujours des principes, ils furent toujours sincères, il y conforma toujours son langage. L'amour du beau moral, affermi dans son cœur, lui fit chercher infatigablement la vérité, la lui fit aimer ; et, dès qu'il la connut et l'aima, il lui dévoua sa vie. Il n'a pas varié, c'est-à-dire qu'il n'a pas donné pour règle à ses opinions et à sa conduite le mobile intérêt de sa fortune ; il a marché. Parvenu au terme, nul n'a été plus stable que lui. On a qualifié de variations, au sens odieux de l'inimitié politique et littéraire,

cette marche courageuse d'un noble esprit qui ne pouvait rester en repos dans l'erreur. Telle est la misère de ce siècle et de ces hommes de discussion : le plus grand mérite de l'esprit, à leurs yeux, c'est l'entêtement. Et rien ne prouve mieux leur aversion de la vérité, car autant ils élèvent de clameurs contre celui que la discussion conduit à la vérité, autant ils ont de complaisance pour celui qu'elle pousse à l'apostasie. Donoso Cortès, sans mépriser tout de suite ces clameurs, sut cependant tout de suite les braver. Sorti de la lutte, et quelle qu'en eût été l'ardeur, il se laissait aborder par les pensées qu'il avait combattues, il écoutait encore les objections de ses adversaires, il écoutait les arguments de sa propre raison, de son esprit et de sa conscience ; et, s'il les trouvait meilleurs que ceux qu'il avait fait triompher, il s'y rendait. Il ne permettait pas que l'amour-propre le pût lier à l'erreur par ce malheur des écrivains, qui laissent des témoignages ineffaçables du crédit que l'erreur a exercé sur eux. Cette droiture même le préserva d'avoir à faire des retours trop pénibles. Il dut redresser plutôt qu'abandonner ses voies, et souvent il ne s'était trompé qu'en s'arrêtant trop tôt. M. Gavino Tejado étudie ce développement et montre ce progrès avec une éminente clarté. Mais, comme les écrits qu'il examine, intéressant plus spécialement l'histoire, la politique et la littérature espagnoles, n'ont point trouvé place dans le recueil français, composé exclusivement des œuvres *catholiques* de l'auteur, nous ne suivrons point le savant critique, et nous nous contenterons d'indiquer d'après lui ce qui suffit à notre but.

Donoso Cortès comptait parmi ses ancêtres le conquérant du Mexique. Son père, le licencié don Pedro Donoso

Cortès, et sa mère, doña Maria-Elena Fernandez Canedo, habitaient Dombenito en Estramadure, leur ville natale. En 1809, fuyant devant l'invasion française, ils furent obligés de s'arrêter dans leur terre de Valdegamas, à cause de la grossesse avancée de la jeune femme. Bientôt prise des douleurs de l'enfantement, on la conduisit en hâte au plus prochain village, appelé le Valle de la Serena, et là, le 9 mai, elle donna le jour à un fils qui devait, dans sa trop courte existence, rajeunir la gloire de sa famille.

Il existe au Valle une célèbre image de la sainte Vierge, vénérée sous le nom de Notre-Dame du Salut. Le nouveau-né lui fut offert et il reçut au baptême les noms de Juan-Francisco-Manuel-Maria de la Salud. On pourrait ajouter, dit M. Tejado, que le pieux instinct maternel le voulut mettre sous la protection de celle qui est le *Siége de la Sagesse*, comme s'il devinait le rude combat que cet enfant devait soutenir, au nom de la foi et avec le secours de la science humaine, contre les idées qui pénétraient en Espagne quand il entrait dans la vie. Donoso Cortès se souvenait avec bonheur de cette circonstance ; une tendre et toute filiale confiance envers la sainte Vierge était le caractère particulièrement touchant de sa piété.

Ses études furent rapides et brillantes. A seize ans il les avait terminées avec éclat. Son assiduité infatigable à l'étude de l'histoire, de la philosophie et de la littérature, témoignait dès lors de sa vocation pour la carrière qu'il a parcourue. Un de ses cahiers, probablement de 1824, est un substantiel aperçu de l'*Histoire universelle*. On y remarque l'intention de signaler des principes plutôt que de décrire et d'enchaîner des faits. Ainsi, résumant l'histoire de la Grèce et mentionnant les entreprises qui eurent lieu avant la guerre de Troie, il cite l'expédition de

Jason, et la ligue des princes du Péloponèse contre les Thébains par suite des événements de la famille d'Œdipe : « La première, ajoute-t-il, montre que l'unité individuelle dominait alors ; la seconde fut un progrès, parce qu'elle montra que le règne de l'unité de famille était arrivé. La guerre de Troie fut déjà le signal de la domination de l'unité nationale, et celle de Perse, de l'unité de principes : le monde est aujourd'hui ce qu'était alors la Grèce. » Tout l'homme s'annonce dans ce coup d'œil de l'enfant.

Pendant qu'il suivait les cours de l'université de Séville, son père, satisfaisant le désir qu'il manifestait d'étudier en même temps la littérature, lui procura le moyen de passer ses vacances auprès de don José Quintana, l'un des plus célèbres écrivains espagnols de cette époque. M. Quintana, homme obligeant et distingué, lui traça un vaste plan de lectures. A sa grande surprise, l'ardent jeune homme, sans négliger ses études obligées, poussa plus loin encore, et l'année suivante il savait parfaitement ce que l'on avait cru qu'il pourrait à peine effleurer. M Quintana écrivit à don Pédro que son fils deviendrait un homme éminent, quelque carrière qu'il lui plût d'embrasser. Le pronostic se trouva juste, mais non pas, peut-être, comme M. Quintana l'entendait. Imbu des idées philosophiques et littéraires de la France du dix-huitième siècle, c'est dans cette voie qu'il avait poussé son élève. Le futur émule de Joseph de Maistre et de Bonald s'était nourri de Voltaire et de Rousseau et de bien d'autres. Voilà l'école où M. Quintana, très-innocemment, s'attendait à le voir briller. Ces sophistes embarrassèrent son esprit, mais grâce à Dieu, sans le fausser irrémédiablement, et surtout sans le corrompre. Du reste, l'application

du disciple était merveilleuse : « Jour et nuit, dit son père, il étudiait. »

Il eut en ce temps-là une veine ou une fougue de poésie qui jaillit avec abondance. De concert avec son plus intime compagnon d'étude, M. Pacheco, il réunit quelques camarades en une sorte d'académie privée, où chacun fit, si l'on veut me permettre l'expression, une décharge continue d'odes, de sonnets et de pièces diverses en tout genre. On s'inspirait surtout de Mélendez ; mais Donoso n'en pouvait pas rester là. Il écrivit une tragédie, « audacieux écart politique et littéraire à la fois, dit M. Tejado, qui put lui faire comprendre qu'il n'était pas né poëte tragique, mais qui lui révéla le secret de sa vigoureuse imagination, et qui lui apprit de quelles surabondantes richesses il pourrait revêtir plus tard ses magnifiques pensées. » Parlant de cette tragédie, intitulée *Padilla*, M. Pacheco dit à son tour : « C'est un rejeton de l'ancien génie cordouan, qui naît et se montre au monde avec sa vivacité, sa franchise, sa négligence ; c'est un autre Lucain qui prépare une nouvelle *Pharsale*.»

Ce fut ainsi que Donoso Cortès termina ses cours de jurisprudence, à dix-neuf ans, c'est-à-dire avant l'âge requis pour être avocat. La réputation, qu'il appelait de tous côtés, en lui demandant de devenir au plus vite la gloire, accourait au-devant de lui. Le conseil royal de l'audience de Cacerès, ayant rétabli le collége de cette ville, supprimé depuis 1823, nomma le jeune licencié pour remplir la chaire de littérature créée par les nouveaux statuts et le chargea de prononcer le discours d'inauguration. Il le fit avec un applaudissement général des auditeurs, également émerveillés de ses pensées, de son langage, de sa gravité et de sa jeunesse. Cet ouvrage porte à la fois la

teinte de rationalisme qu'il devait à son éducation, et la trace consolante du fond chrétien de son esprit et de son âme. Il exalte l'austérité de l'Évangile ; il célèbre éloquemment Pierre l'Ermite et les croisades, qui furent l'esprit vivifiant des temps où parut la boussole, où s'établit le droit civil et politique, où naquirent les sciences et les arts ; il nomme Rousseau, qu'il appelle le plus redoutable comme le plus séduisant et le plus éloquent des sophistes ; il traite avec dédain la secte de l'Encyclopédie. Enfin, un sentiment de droiture que l'on ne saurait trop admirer à cet âge et dans ce temps, lui enseigne que ce « brillant dix-huitième siècle, » auquel il ne sait pas encore refuser tout hommage, divinisa pourtant toutes les erreurs et tous les crimes. Le caractère général du discours est le germe d'un éclectisme qui fut propre à l'auteur, jusqu'au moment où il se plia sous la vérité. Il s'occupe moins de choisir entre les principes que la seule raison lui fournit, qu'il n'aspire à fondre ensemble sa raison philosophique, engagée dans le faux, et son instinct chrétien qui sans cesse repousse ou rompt l'alliance. Les luttes auxquelles cette aspiration le condamne, tantôt sourdes et cachées, tantôt manifestes, remplissent sa vie intellectuelle. La dernière période de son existence est le terme définitif du combat, la victoire du chrétien sur le philosophe enfin mis en possession de la véritable philosophie.

Son professorat à Cacerès n'eut guère, d'ailleurs, que ce premier beau jour. Le cours de littérature, ne comptant point parmi les cours académiques et n'étant que de pur agrément, fut bientôt déserté. Le professeur montait en chaire pour deux élèves et encore, dès le milieu de l'année scolaire, il n'en eut plus qu'un, M. Gavino Tejado, qui raconte lui-même ce fait : « Je me demande,

« ajoute-t-il, quelle idée le poussait ou quel sentiment « l'obligeait à me faire venir ponctuellement chaque jour « dans la grande salle où était sa chaire, et à me tenir sur « les bancs pendant une heure et demie, m'adressant un « discours didactique, à moi, enfant de dix ans ? Il faut « que la conscience de son devoir ait eu un bien grand « empire sur lui, à moins, ce qui est plus problable, qu'il « n'ait voulu profiter de cette quasi-solitude pour faire « l'essai de ses forces et s'en donner la preuve. »

A cette époque, au commencement de 1830, eut lieu un événement dont les suites jetèrent sur la vie de Donoso Cortès une ombre invincible de chagrin, de regret, et, s'il fallait le croire, de repentir. Il se maria à dona Teresa Carasco, sœur du personnage politique qui fut depuis le comte de Santa Olaya. Dieu ne lui laissa pas longtemps le bonheur que lui promettait sa belle et vertueuse compagne. Une petite fille, seul fruit de son union, lui fut d'abord enlevée ; bientôt, en 1835, la mère suivit l'enfant. Il se taisait sur cette épreuve, même avec ses plus intimes amis. Mais, dans des lettres écrites vers les derniers temps de sa vie, et qui n'ont point été conservées, s'ouvrant avec plus d'abandon, ou, pour mieux dire, s'humiliant devant un homme qui venait de lui adresser de justes louanges, il se reprochait amèrement de n'avoir pas payé d'assez d'amour la profonde affection dont il avait été l'objet. Cette peine, qui n'est connue que des âmes très-délicates, lui arrachait des paroles pleines de douleur et de tendresse : et elle était plus âcre au bout de vingt ans que le premier jour. Un an avant sa mort, un de ses amis de Paris l'ayant prié d'être parrain d'une petite fille, il donna à cette enfant le nom de Teresa. Et, comme elle mourut encore au berceau, et fut, elle aussi, bientôt suivie de sa mère, jeune femme dont il

honorait infiniment la candeur et l'humilité, son cœur, remué par des souvenirs ignorés de celui qu'il consolait, trouva des accents si compatissants et si sévères, qu'ils étonnèrent cet homme, accoutumé pourtant à toute l'éloquence de sa foi et de son amitié.

Mais, lorsqu'il perdit sa femme, il avait vingt-cinq ans. Livré aux vanités de l'ambition et de la gloire, et se fiant dans la beauté de son esprit, il songeait surtout à briller et à s'avancer dans le monde. « J'ai eu le fanatisme « littéraire, a-t-il dit, le fanatisme de l'expression, le fana- « tisme de la beauté dans les formes (1). » Déjà ses désirs étaient en voie d'accomplissement. Revenu à Madrid depuis quelques années, il avait abordé avec éclat la carrière politique. Au milieu des jours critiques de 1832, lorsque Ferdinand VII, se sentant mourir, demandait avec angoisse à la nation espagnole de conserver la couronne sur le berceau de sa fille Isabelle, Donoso Cortès adressa à ce monarque un *Mémoire sur la situation actuelle de la monarchie*, qui produisit dans les cercles politiques d'alors une vive et profonde sensation. Des pensées mûres et vraies, exprimées avec une force étonnante, s'y mêlaient aux illusions d'un cœur et d'un esprit de vingt-deux ans: mais ces illusions elles-mêmes étaient celles d'un parti qu'elles caressaient. Elles donnaient au jeune auteur le crédit qu'elles auraient pu engager les sages à lui retirer, s'il y avait des sages parmi les peuples en de pareils moments, ou si les sages, parlant dans ces émotions et dans ces tumultes, avaient la chance d'être écoutés. L'écrivain encourageait le roi dans la révolution qu'il voulait consommer en abrogeant la loi salique; et, pour rempart à ce

(1) Lettre à M. de Montalembert.

trône qui ne serait plus qu'un berceau, il lui conseillait de réunir les cortès. En réalité, il formulait une constitution par laquelle il croyait satisfaire, d'une part, aux nécessités actuelles, de l'autre, aux besoins permanents du pays. L'Espagne est attaquée par une faction puissante qui dispute la couronne à la fille du roi : *Il faut que le gouvernement ait la force d'une faction et s'organise comme s'il était une faction.* Voilà pour l'exigence du moment. Mais c'est instituer la dictature : comment limiter la dictature et lui donner une fin? *Les anciennes cortès du royaume secoueront la poussière des siècles et viendront incliner leur front devant le monarque. Le trône s'appuiera sur les classes intermédiaires, pour ne pas périr dans les étreintes du despotisme oriental ou dans l'abîme d'une anarchie tumultueuse.* La représentation de ces classes intermédiaires sera *la magistrature indépendante*, laquelle *représente la gloire et les traditions de l'Espagne.* Dès cette époque, Donoso Cortès se séparait des constitutionnels révolutionnaires. Ceux-ci, voulant tout instaurer à nouveau, brisant avec toutes les traditions, mettent follement ou criminellement leur espérance dans une multitude qui, désormais, n'a plus de passé et ne promet à l'avenir que le despotisme insolent de ses flatteurs. Ainsi le premier acte politique de Donoso Cortès, le plus hardi qu'aient fait les libéraux avant la mort du roi, explique néanmoins comment il finit par rejeter complétement le libéralisme. Si les préventions philosophiques sont assez apparentes dans cet écrit, il n'y a rien qui flatte les passions démagogiques, et l'on y trouve, au jugement de M. Tejado, beaucoup de choses qui peuvent servir de base à une constitution vraiment nationale.

Le *Mémoire* fut imprimé avec luxe, sous le bon plaisir du roi, qui, peu de temps après, en février 1833, honora

l'auteur d'une distinction spéciale, et pour le temps scandaleuse, en le nommant officier du ministère de grâce et justice. A vrai dire, ajoute le biographe espagnol, les vénérables ombres bureaucrates de Charles III ont dû frémir, voyant entrer dans leur sanctuaire ce commis de vingt-trois ans.

Au mois de mai suivant, l'Académie de Séville le nomma membre honoraire, en souvenir de sa jeune muse qui avait chanté le Bétis aux belles eaux. Il accordait encore quelques heures de délassement à la littérature légère, quoique résolu de consacrer ses pensées à la méditation des problèmes fondamentaux de l'ordre social et de l'ordre humain, afin de saisir « dans les entrailles des sociétés les « germes de vie qu'elles conservent, ou le cancer qui les « dévore. » C'est ainsi qu'il s'exprime dans l'avant-propos de sa brochure publiée en août 1834 : *Considérations sur la Diplomatie et son influence sur l'état politique et social de l'Europe, depuis la révolution de juillet jusqu'au traité de la quadruple alliance.*

Il venait d'assister (juillet 1834) aux œuvres de la démagogie ; la populace avait massacré les prêtres et profané les autels.

« Non, s'écrie-t-il, Madrid n'oubliera jamais le jour de « douloureux souvenir où il a vu la société se dissoudre, la « force publique disparaître, où il a été témoin de la pro- « fanation de ses temples : comme si un instinct fatal en- « seignait aux monstres qui nous infestent que les sociétés « ne peuvent vivre, si la religion, venant à les abandonner, « les condamne à la stérilité et à la mort. Les victimes de- « mandent vengeance, et la société justice. Les lois ne « peuvent exiger obéissance, si elles ne donnent pas pro- « tection ; la liberté et l'ordre ont besoin, pour s'unir et

« croître, que le sol souillé par le sang et profané par le « crime soit purifié. »

En s'élançant dans la lice philosophique, au milieu du péril, Donoso Cortès déclare non plus simplement que la religion est un élément civilisateur comme les autres, un rouage comme tous ceux qui constituent le mécanisme social, mais qu'elle est l'origine de toute fécondité et de toute vie pour les sociétés, puisque, « lorsque la religion les abandonne, elles sont condamnées à la stérilité et à la mort. » L'idée n'est pas nouvelle ; il n'est pas nouveau non plus de dire que Dieu a fait de la religion le patrimoine de la société : ce qui était nouveau et presque extraordinaire pour le libéralisme espagnol, quand Donoso Cortès publia son travail, c'était de présenter cette idée comme le fondement et la condition essentielle de toute théorie sociale.

« Dans l'Europe barbare, dit-il, l'Église seule était une société, parce qu'en elle seule il y avait unité d'objet et harmonie de volontés. Rome aspira à la domination au nom de la force, l'Église *au nom de la vérité* : son titre était plus légitime; ses moyens ont été jugés par l'histoire... Elle a continué le mouvement du monde romain; elle a élevé les mêmes prétentions et marché vers le même but (le rétablissement de l'unité sociale); mais plus inflexible encore, parce que la vérité est plus absolue que la force. Victorieuse, elle ne pardonna jamais; vaincue, elle protesta toujours. Dans sa lutte avec les empereurs, à voir l'héritier des Césars prosterné aux pieds du successeur de saint Pierre, l'imagination étonnée ne peut parvenir à concevoir cette révolution immense dans la destinée du monde. En dehors de l'Église, il n'y avait que des individus : la volonté de l'homme régnait seule dans ce chaos où toutes les institutions humaines firent naufrage (l'invasion des barbares), et la société, abandonnée à ses éléments primitifs, n'avait plus de liens que ceux de la famille; à peine existait-il d'autres rapports de dépendance que ceux de patron et de client, de seigneur et de serf. »

On sent là les germes d'une philosophie catholique.

Plus loin, il proclame explicitement que dans l'Église réside la vérité absolue, ce qui est autant que reconnaître en elle un *criterium* de toutes les vérités. Il exprime un sentiment d'admiration pour l'Église qui, inspirant à l'esprit la vénération pour ses doctrines, peut et doit finir par porter la volonté à accomplir ses préceptes. On nie l'Église ou on l'avoue; dès qu'on l'avoue, on finira par l'aimer, pour peu que les circonstances extérieures viennent en aide et que l'exaltation des passions et l'influence des intérêts humains ne se conjurent pas contre la vérité. Voilà toute l'histoire de Donoso Cortès.

Néanmoins des ombres obscurcissent encore cette lumière. Les *Considérations sur la diplomatie*, comme les autres écrits postérieurs que nous mentionnerons, ne montrent pas le philosophe catholique, mais seulement des dispositions, secondées par l'étude de l'histoire, pour arriver à une philosophie catholique. Jusqu'à ce qu'il y arrive, nous rencontrons à chaque pas le rationaliste. A la fin de ce même écrit, il nous dira : « Les peuples « marchent à l'abri des tempêtes avec l'*intelligence*, reine « du monde moral, souveraine du monde physique. Parce « qu'ils avaient l'intelligence, les prêtres dominaient l'Inde « et l'Égypte. L'intelligence d'Orphée brille au berceau « de la civilisation grecque. Au moyen âge, les cloîtres « dominaient la société, parce que les premières écoles « furent fondées dans les cloîtres. Si la classe moyenne a « été formée par le commerce et l'industrie, c'est l'intel- « ligence qui l'a constituée en pouvoir et luia donné une « couronne. Dans leur enfance, les sociétés obéissent au « barde de leurs montagnes, parce que c'est là que l'in- « telligence élève son trône sur les cordes de la lyre. »

C'est un hymne à la raison humaine. Mais bientôt

vous entendrez le philosophe rationaliste vous raconter les misères et les faiblesses de cette souveraine, les crimes et les erreurs qu'elle a engendrés dans le monde. En attendant, remarquez où la probité de son esprit l'oblige de placer le sceptre de la Divinité qui le fascine et l'enchante : dans les mains des prêtres du Gange et du Nil ; dans celles d'Orphée, le dompteur des monstres ; dans celles du barde-prêtre des montagnes, c'est-à-dire partout où vit un principe religieux. Pourquoi ? parce que le philosophe, chantre enthousiaste de l'intelligence, croit cependant que la religion seule est le principe de la vie et de la fécondité dans toutes les sociétés. A côté même du rationalisme qui se proclame souverain, vous avez le principe opposé qui le limite et le détruit. Ce parallélisme est un fait précieux pour expliquer l'homme en qui il se réalise.

A la lumière du principe religieux, son esprit rationaliste a vu, comme malgré lui, les vérités les plus importantes de l'ordre politique, de l'ordre social et de l'ordre humain. L'harmonie entre les peuples et les rois rend possible cette première phase où la diplomatie ordonnait chrétiennement, selon la justice, les rapports internationaux, et créait la fraternité des peuples sans aspirer à les absorber dans l'unité épouvantable rêvée et proclamée par le moderne humanitarisme socialiste. Mais arrive ce jour terrible pour la société où l'intelligence des peuples « demanda aux rois leurs titres et examina leurs pouvoirs ». C'est la seconde phase de la diplomatie. Elle se change en instrument d'oppression, tronque et supprime arbitrairement les nationalités, foule brutalement aux pieds les droits, proclame enfin les intérêts matériels, et descend jusqu'au matérialisme le plus immonde et le plus stérile. Voilà le présent ; il fait

deviner l'avenir, et le génie de Donoso Cortès voit, dès 1834, jusqu'aux temps où nous sommes et par delà, un peuple naguère encore barbare se préparer à régner sur l'Europe et sur le monde.

Tandis que le jeune publiciste s'attirait ainsi l'attention et méritait l'estime de tous les hommes de quelque valeur, la province de Cacerès le nommait secrétaire de la députation permanente de sa Société Économique dans la capitale. C'était le seul moyen que ses compatriotes eussent alors de lui témoigner leur sympathie. Il reçut bientôt une preuve plus flatteuse et plus utile au public de la confiance qu'il inspirait. Dans toutes les provinces de l'Espagne, remuées par l'esprit révolutionnaire, s'étaient organisées des juntes souveraines pour assassiner les généraux et les prêtres, se partager les emplois publics, et proclamer sur ces bases fécondes les principes de la régénération politique du pays. Mendizabal tenait les rênes du gouvernement ; c'était l'homme des libéraux, et, comme toute cette classe de politiques, il cherchait à rétablir l'ordre en faisant des concessions. Son plan était d'accorder ce qu'il pouvait, et certainement plus qu'il ne fallait, pour parvenir à dissoudre les juntes. Dans ce but, il envoya Donoso Cortès, en qualité de commissaire royal, dans les provinces de Badajoz et de Cacerès, ces deux moitiés de l'ancienne Estramadure. Son succès y fut complet, et il y gagna personnellement la croix de Charles III et le grade de chef de section au ministère de grâce et de justice. Mais, quatre jours après, le ministère Mendizabal tomba, et Donoso Cortès donna sa démission. Il faut remarquer que ses opinions et ses écrits l'avaient déjà séparé des hommes dont il croyait cependant devoir suivre la fortune. La scission de la famille libérale en deux

grandes fractions, *exaltés et progressistes* d'un côté, de l'autre, *modérés et conservateurs*, existante de fait, n'était pas encore proclamée. Donoso Cortès, par une note de ses *Considérations sur la diplomatie*, avait rompu avec les partisans de la constitution de 1812 ; il ne tarda pas à caractériser davantage cette rupture.

Les *Estamentos*, réunis à cette époque, discutaient, entre autres projets organiques, celui de la loi électorale, promise dans la promulgation de l'*Estatuto*. Pour les tendances des deux partis qui germaient sous l'apparente uniformité de cette aurore du parlementarisme, c'était une occasion de manifester publiquement des sentiments déjà voisins de l'hostilité. Les partisans de la constitution de 1812, mécontents du libéralisme mesquin de l'*Estatuto*, trouvaient la circonstance favorable pour en changer l'esprit au moyen des lois organiques destinées précisément à le fortifier et à le compléter. Donoso Cortès, s'unissant aux efforts qui se faisaient au dedans et au dehors des *Estamentos* pour combattre ces tentatives, publia une brochure intitulée : *La loi électorale considérée dans sa base et dans ses rapports avec l'esprit de nos institutions*. Cet opuscule lui valut la disgrâce du ministère qui naquit de la révolte de la Granja, et le mit au premier rang de la fraction du parti libéral qui prit le nom de modérée.

Dans un cours de droitpublic qu'il faisait à l'Athénée de Madrid, il se proposait alors d'expliquer la théorie générale des gouvernements, et la mission spéciale des gouvernements représentatifs. Mais la théorie, quoique belle et ingénieuse, et à certains égards puissante, comme tout ce qui émanait de son esprit, ne donnait en définitive rien au delà de ce que peut offrir un système social basé sur la

suprématie de l'intelligence. S'égarant en définitions présomptueuses, il se trompait sur l'homme dont il savait bien à peu près décomposer les facultés par l'analyse philosophique, mais dont il ne pouvait pas reconstituer l'unité, parce que son rationalisme n'arrivait pas à comprendre l'œuvre de Dieu. Il voyait l'homme à la façon des anatomistes ; l'être vivant et *un*, sorti des mains du Créateur pour le connaître, l'aimer et le servir, il ne le voyait pas et ne le connaissait pas. Dans l'impossibilité de trouver une loi pour cet être *ondoyant et divers* qui échappe à toute science et à toute raison dès qu'on le soustrait à la loi divine, il l'absorbait dans la société. Ainsi la déification de l'intelligence le conduisait à proclamer la tyrannie ; il trouvait ce qu'il y a au fond de toute théorie rationaliste : le despotisme.

Cette conséquence, il ne la voulait pas et ne l'acceptait pas. On le voit s'ingénier à la rendre impossible. Le fait de l'omnipotence sociale l'épouvante ; la tyrannie qui commande lui répugne autant que l'abjection qui obéit ; il n'admet ni un empire absolu ni une obéissance passive. L'instinct chrétien s'éveille et lui suggère des protestations éloquentes. Mais quoi ? Il n'échappe pas au problème : s'il n'y a que la raison et la liberté, comment gouvernera-t-on les hommes ? On peut douter qu'aucun de ses ouvrages l'ait aussi peu contenté que ce *Cours de droit public*, où pourtant son génie se déploie avec tant de vigueur. C'est un aveugle sublime : il pressent la lumière, il la devine quelquefois, et il avoue qu'il ne la possède pas. Son esprit portait une tendance native à l'absolu, qui jamais ne s'est contentée de la supercherie des transactions éclectiques. Cette tendance l'enflamme pour tout ce qu'il croit grand, lui inspire des exécrations contre tout ce qu'il regarde

comme indigne de la majesté de Dieu et de la liberté humaine, l'entraîne à la défense de tout ce qu'il croit vrai sans s'occuper des dangers qui en résulteront pour lui. Ce n'est point agir en éclectique. On pouvait donc prédire qu'il ne resterait pas toujours ni même encore longtemps dans cette école d'équilibristes où son intelligence prévenue par l'éducation l'avait enrôlé, mais d'où sa volonté, restée saine, le tirait par un noble et continuel effort.

Déjà dans sa dernière leçon, prononcée en février 1837, l'effort semble presque triomphant. Il se tourne irrité contre les démagogues du siècle dernier, qui ne donnèrent au peuple *ni pain ni liberté*, mais qui lui enlevèrent son Dieu. « Avec quoi comblèrent-ils ce vide immense? Avec la « raison humaine qui succombe si la foi ne la soutient, qui « se perd si une autre divinité ne la guide ! » Ainsi se conclut, par la proclamation de la supériorité de la foi, ce cours destiné à enseigner la suprématie de l'intelligence.

Cette même année 1837, il publia une brochure sur la réforme constitutionnelle, et fonda un journal, *l'Avenir*, pour combattre le libéralisme exalté. Sa polémique, fort active, était en même temps fort acerbe, et ses idées s'éloignaient de plus en plus des doctrines de l'école révolutionnaire. Il se résume dans un article intitulé : *La religion, la liberté, l'intelligence.*

« Quand le penseur, dit-il, considère le panorama si varié de l'histoire; quand sa méditation évoque les révolutions qui ont ensanglanté le monde, et fait chanceler sur leurs bases les fragiles édifices des sociétés humaines; quand, avide de pénétrer l'origine de ces terribles bouleversements, il demande aux révolutions et à l'histoire de lui révéler ce secret qui l'humilie, voici ce qu'elles lui répondent.

« L'homme est, par sa nature, religieux, intelligent et libre. Quand ces trois caractères se développent harmonieusement en lui, l'homme atteint son plus haut degré de perfection et de

bonheur. Quand ces trois éléments ne se développent pas d'une manière harmonique, une perturbation fébrile l'afflige, et un mal-être indéfinissable le tourmente. »

Ces principes énoncés, le publiciste, suivant son invariable méthode, apporte la preuve historique :

« La réunion de ces trois sublimes caractères dans un seul homme n'a eu lieu qu'une seule fois sur la terre, les siècles ne l'ont vue qu'une seule fois. Il y eut un homme dont la parole fut l'intelligence du monde et la confusion des savants ; il fut ainsi le plus *intelligent* parmi les *intelligents*. — Il y eut un homme qui, par sa venue, annonça le règne de la foi, dont la flamme pure embrasa les cœurs les plus tièdes ; il fut ainsi le plus *religieux* parmi les hommes *religieux*. — Il y eut un homme enfin qui, sa mission accomplie, se soumit volontairement à la mort ; il fut ainsi le plus *libre* parmi les *libres*. Voilà l'homme complétement grand, l'homme type, le beau idéal de l'humanité entière : *Ecce homo*. »

Nous n'avons pas besoin de qualifier cette espèce de christianisme philosophico-sentimental, ni le parallèle qui suit, entre Socrate et Jésus-Christ, pour établir que Socrate fut *parmi les Grecs* ce que Jésus-Christ fut *parmi les hommes*. Mentionnons seulement l'application générale que l'écrivain fait aux sociétés de la doctrine et des preuves historiques qu'il vient de poser au sujet de l'homme :

« Si nos lecteurs se pénètrent de ces principes, généralement oubliés selon nous, ils pourront parcourir avec fruit le labyrinthe de l'histoire. Ils connaîtront alors pour quelles causes les conventionnels français n'ont pu que détruire, entasser ruines sur ruines. En vain un éclair de liberté brillait dans leur poitrine et un éclair d'intelligence sur leur front. Dans le délire de leur exaltation et dans le vain orgueil de leur pouvoir, ils détrônèrent Dieu, ils se proclamèrent athées. Du Pandémonium révolutionnaire et athée, pouvait-il sortir autre chose qu'un lac de sang?

« Et si nous sillonnons aussi des mers que labourent les tempêtes, si nous assistons comme victimes à la décomposition sociale qui met le deuil dans nos cœurs et les larmes dans nos yeux; dites-le-nous, qui a soulevé les tempêtes, qui accélère no-

tre dissolution, qui cause notre agonie, qui creuse notre tombe, qui prépare les noirs ornements de nos funérailles? N'est-ce pas le petit parti qui continue chez nous l'œuvre des anciens révolutionnaires, sans parvenir à leur pouvoir, sans posséder leur intelligence, n'ayant de commun avec ces épouvantables géants que leur liberté qu'il proclame et leur athéisme qu'il affiche?

« Oui, il est athée ; car, bien que les individus qui le composent adorent Dieu dans l'intérieur de leur famille, le parti est athée s'il ne proclame pas Dieu dans les lois comme ses membres le proclament dans le foyer domestique. Oui, athée ; car, tout en proclamant Dieu dans les lois, il est pratiquement athée, s'il ne le respecte pas sous la forme où il est respecté dans notre société. A quoi lui sert de proclamer Dieu en théorie, s'il ne sait pas respecter son culte? Et sait-il respecter le culte de Dieu, ce parti qui veut dépouiller les temples des richesses qu'y a déposées la piété des fidèles? Ignore-t-il, par hasard, qu'aux yeux des peuples, le culte, la religion et ses ministres sont une même chose, et qu'en pareilles matières nul gouvernement n'est resté impuni, s'il n'a pas respecté les opinions populaires? »

Ainsi parlait Donoso, en 1837, de cette partie du libéralisme espagnol qui commença par arracher le prêtre à l'autel, puis les autels aux temples, puis enfin les temples aux cités. Mais il ne se bornait pas à blâmer ce parti extrême, dans le but d'exalter celui qui alors commençait à s'appeler *modéré;* il aspirait à quelque chose de plus qu'à fonder, dans le libéralisme, un parti sur les ruines d'un autre parti ; s'il n'avait voulu que cela, il n'eût pas ajouté les paroles suivantes :

« Concluons : parmi les divers partis qui ont conquis le pouvoir chez nous, nul n'a été jusqu'ici assez religieux ni assez intelligent... nul n'a compris jusqu'ici notre situation politique et sociale : la nation ne l'a pas comprise non plus ; et les partis dévoreront la nation, ou la nation se dévorera elle-même, si les partis et la nation n'admettent pas notre programme. Notre programme ou la mort ! »

Donoso voyait éclater en Espagne une révolution plus sociale que politique. Il ne pouvait ni ne voulait se borner

à défendre les intérêts transitoires d'un parti, mais instituer une école qui par la parole et par l'action combattrait toutes les phalanges de l'anarchie politique et de l'athéisme officiel. A sa voix et sous l'invocation de ses doctrines, le parti modéré prit un corps et une figure. Et ce parti, à son tour, le reconnaissant pour son *magister sententiarum*, lui donna le premier poste dans ses journaux et dans ses chaires. Nous venons de dire la grande part qu'il prit à la rédaction de l'*Avenir ;* le rôle qu'il eut dans la fondation et la direction de la *Revue de Madrid* en 1838, du *Pilote* en 1839, ne fut pas moins important ; il déploya la même activité dans sa collaboration au *Courrier national*, devenu ensuite, par son intervention immédiate, le *Heraldo*. Pendant qu'il faisait ses leçons de droit politique à l'Athénée, cette savante corporation le nomma président de sa section des sciences morales et politiques, ce qui équivalait à lui donner la suprématie dans l'Institut scientifique et littéraire qui alors, plus encore qu'aujourd'hui, était le centre du parti modéré.

Continuellement entouré des jeunes gens qui s'occupaient le plus de littérature, et obligé de se joindre par ses conseils, sinon par ses productions, au mouvement quasi fébrile qui fit de cette période une des plus fécondes des annales littéraires de l'Espagne, il trouva le temps d'écrire les articles sur les *Classiques et les Romantiques*, qu'il publia dans le *Correo nacional* vers le milieu de 1838. La lutte entre les deux écoles était dans toute son ardeur. Pour terminer un combat qui lui paraissait stérile, Donoso Cortès appliqua pleinement à l'exposition et à la solution des questions soulevées l'éclectisme qu'il avait déjà commencé à abandonner et même à combattre dans le champ politique. Si l'on compare cet opuscule avec son discours

pour l'inauguration du collége de Cacerès, et les deux discours qu'il prononça au commencement de 1848, lors de son entrée à l'Académie de la langue, on trouve la même gradation que dans ses écrits philosophiques ; d'abord, sectateur du christianisme esthétique et sentimental de l'école française, aspirant à la fusion aussi absurde qu'impie du spiritualisme chrétien et du naturalisme païen ; ensuite, philosophe attiré par une secrète impulsion vers la région sereine de la foi vive et de la charité féconde, et rendant un tribut d'admiration sincère au dogme et à la doctrine de Jésus-Christ ; enfin, homme, dont l'admiration d'artiste, pour ainsi parler, changée en amour de vrai chrétien pour la religion de ses pères, exhale ses sentiments dans un hymne sans fin à la miséricorde divine, qui a donné la lumière à son âme, et la tendresse à son cœur. Les articles sur les *Classiques et les Romantiques* appartiennent à la seconde de ces périodes : c'est l'apologie de la civilisation chrétienne, considérée au point de vue de son influence sur la littérature et les arts, qui n'est que la conséquence de son influence sur les idées et sur les mœurs.

Ce fut là son dernier écrit purement littéraire. Il venait d'être élu député aux cortès par la province de Cadix, et des questions plus importantes allaient l'absorber. On peut imaginer les pensées qui agitèrent son cœur ambitieux quand il se vit en possession de la tribune, après avoir paru avec tant d'éclat dans la chaire et dans les journaux. Il en exprimait certainement quelque chose lorsque, huit années après, écrivant de Paris au *Heraldo*, il parlait de ces deux députés, O'Connell en Angleterre et Olano en Espagne, qui, le premier toute sa vie, et le second une fois, furent *un peuple*. Pour un homme de sa trempe, à l'é-

poque dont nous parlons, victorieux dans toutes les épreuves précédentes, et tout possédé de la vanité philosophique, la tribune devait être ou un chevalet de torture ou un piédestal magnifique : Dieu voulut que ce fût l'un et l'autre.

Ceux qui l'ont vu dans ses grands et solennels moments d'éloquence, dit M. Tejado, maîtrisant l'assemblée subjuguée par le prestige de sa phrase pleine et sonore, de son accent pénétrant, de son air impérieux ; ceux qui ont assisté à ce spectacle, ceux qui savent avec quel éclat cette voix imposante a retenti dans le monde, comprendront difficilement la manière dont le Congrès accueillit le premier discours prononcé par Donoso Cortès.

Ce fut à peu près une risée. L'hostilité des opinions et cette sorte de jalousie qui épie toujours sur un nouveau terrain les réputations déjà faites, se montrèrent sévères jusqu'à l'injure pour une inexpérience, d'ailleurs pleine d'aplomb, qui ne savait ni ménager les dédains ni présenter adroitement les vues inaccoutumées. Il s'agissait d'une question de finances. L'orateur l'élevait justement à la hauteur d'une question politique. Mais, suivant le jugement vulgaire, monter au sommet de la question, c'est sortir de la question. Il lui arriva de parler de Dieu et de la Providence ; Dieu et la Providence dans une affaire de chiffres ! On rit, et souvent les rires se changèrent en huées. Le novice orateur, néanmoins, ne se laissa pas troubler ; il acheva son discours, et comme, au fond, le discours était bon et solide, les applaudissements finirent par le disputer aux rires, et les félicitations tinrent tête aux sarcasmes.

Les progressistes, qu'il avait vigoureusement attaqués, n'eurent donc pas lieu de se féliciter de son demi-échec,

et lui n'eut pas sujet de s'en alarmer. Il continua la guerre qu'il faisait à l'application des doctrines révolutionnaires, marchant désormais à grands pas dans la voie qui devait le conduire à les nier radicalement.

Son instinct, sa raison et maintenant son expérience lui montraient la nécessité de constituer le gouvernement dans une sphère plus vaste et plus libre que ne l'admettait le parlementarisme français, importé en Espagne. Un écrit de 1838, la *Monarchie absolue en Espagne*, marque déjà chez lui le triomphe presque complet de la tradition politique espagnole sur les vues doctrinaires où il s'était jusque-là enfermé. Il se sépara davantage encore dans ses articles de 1839, donnés au *Correo nacional*. Excité par l'ardeur de la lutte, guidé par des études historiques plus soutenues que dans sa première jeunesse, il commença véritablement alors à consolider ses idées politiques. Il vit clairement l'erreur de ceux qui identifient l'ancien système constitutionnel espagnol avec le parlementarisme engendré par la Révolution française. Trompés par la ressemblance des formes, l'abîme qui sépare les principes leur échappe. Lorsqu'ils veulent mettre en pratique la théorie qu'ils déduisent de cet amalgame de contradictions, ils n'aboutissent qu'à fausser la notion du passé et à ôter de ses restes ce qu'ils ont de fécond et d'applicable au présent. C'est contre ces visionnaires que Donoso Cortès s'élève, dans ce passage de son esquisse sur la monarchie absolue en Espagne :

« Ceux qui, méconnaissant complétement la nature et la signification de nos anciennes Cortès, reconnaissent en elles un signe de liberté, voient dans leur décadence un signe de servitude. Rien n'est plus opposé aux faits historiques. La vérité est que les Cortès n'ont jamais été qu'un champ de bataille, où le

trône, l'Église et le peuple ont combattu pour arracher le pouvoir des mains d'une aristocratie enorgueillie de ses triomphes. Considérées sous ce point de vue, les Cortès, loin de signifier que le peuple était libre, signifient qu'il avait un ennemi puissant qui lui faisait une rude guerre et qui l'obligeait à combattre pour reconquérir son ancienne domination. et ses droits immémoriaux. Cela étant, la décadence des Cortès, loin d'être un signe de servitude, fut une preuve que le peuple avait obtenu la victoire, et que désormais, pour dominer, il n'avait plus besoin de faire ostentation de ses forces et parade de ses armes. A-t-il eu besoin des Cortès pour dominer au temps de Récarède? En a-t-il eu besoin, quand sa puissante volonté fit sortir des cavernes des Asturies la monarchie de Pélage armée de toutes pièces ? La monarchie absolue, en Espagne, a toujours été démocratique et religieuse ; c'est pourquoi ni le peuple ni l'Église n'ont jamais vu avec inquiétude l'agrandissement de leurs rois, ni les rois avec méfiance les libertés municipales des peuples et les immunités de l'Église. Pénétrons-nous de cette vérité, et nous tiendrons la cause de nos grandes misères, de nos longues infortunes et de nos désastres présents. »

Dans ce moment, l'oligarchie du juste milieu réclamait pour elle toutes les prérogatives du trône et toutes les richesses de l'autel ; la constitution politique organisait la méfiance entre le gouvernement et les gouvernés, esprit du constitutionalisme moderne ; la constitution ecclésiastique contenait le germe d'un schisme. En face de cette situation, parler comme on vient de l'entendre ; faire en même temps l'apologie de l'Église catholique en général et de l'Église espagnole en particulier, c'était se proclamer catholique dans l'ordre religieux, traditionaliste et anti-parlementaire dans l'ordre philosophique et dans l'ordre politique.

Depuis lors, il n'y a pas un écrit de Donoso Cortès qui ne marque un progrès de son esprit et de son cœur vers les doctrines catholiques. En 1834 et 1836, nous l'avons vu proclamer la *suprématie de l'intelligence* et professer ouvertement les doctrines rationalistes. En 1837 et 1838, il

hésite dans la profession de ces doctrines ; il les modifie jusqu'à reconnaître, non plus seulement le co-empire de la raison et de la foi, mais la nécessité où est la raison, si elle ne veut pas succomber, d'invoquer le secours de la foi. En 1839, un article de la *Revue de Madrid*, intitulé : *État des relations diplomatiques entre la France et l'Espagne, expliqué par le caractère des alliances européennes*, nous donne sa situation philosophique.

Il détermine d'abord les causes générales qui produisent de tout temps les guerres et les alliances entre les nations : ce sont, dit-il, les principes religieux, les principes politiques et les intérêts matériels. Les principes religieux exercent une domination absolue depuis la propagation du Christianisme jusqu'au traité de Westphalie ; depuis ce traité, le catholicisme, qui était l'esprit directeur des relations internationales et des institutions politiques, ébranlé dans sa puissante et magnifique unité, ne gouverna plus l'Europe. Ce fut bientôt le tour des intérêts matériels, et les cabinets fixèrent exclusivement leurs regards sur l'équilibre européen...

« Cependant, avec la chute du principe religieux et la domination du principe matérialiste, la raison humaine s'émancipa complétement... Alors il arriva que la philosophie, cherchant le *pourquoi* de toutes choses, voulut savoir le *pourquoi* de toutes les institutions politiques, religieuses et sociales, et cita devant son tribunal les rois, les pontifes et les peuples. Et comme, d'une part, le *pourquoi* de ces institutions était écrit dans une sphère plus haute que la sienne, tandis que, de l'autre, la philosophie niait tout ce qui était hors de sa juridiction et de son empire, elle nia le *pourquoi* de toutes les institutions existantes ; elle les dédaigna comme absurdes, les condamna comme monstrueuses, les exécra comme oppressives et arbitraires. Ne pouvant se contenter de cette négation absolue, elle voulut, nouveau Prométhée, dérober le feu du ciel, pétrir de nouveau à sa fantaisie, et animer le vil limon de la terre... Elle voulut réformer toutes les

institutions humaines. Il n'y a rien que de logique et de providentiellement nécessaire dans cette folle ambition de la philosophie qui devait causer au monde tant de vertiges, attirer sur les hommes tant de fléaux, répandre sur la terre un trésor de calamités. La philosophie se sépare de Dieu, nie Dieu, se fait Dieu... Mais, de même que Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, la philosophie voulut faire la société à sa ressemblance et à son image. A l'imitation de Jésus-Christ, qui donna son Évangile au monde, elle voulut donner son évangile aux sociétés, leur montrant, au milieu des tempêtes de la révolution, comme Moïse couronné d'éclairs sur la cime orageuse du Sinaï, les nouvelles tables de la loi, sur lesquelles étaient écrits les *droits imprescriptibles de l'homme*. Ainsi la révolution française devait être logiquement le sanglant commentaire et le terme providentiel de l'émancipation de la raison humaine, comme aussi le dernier de ses égarements. »

On ne saurait ni plus formellement rompre avec le rationalisme, ni plus clairement abjurer les principes dont le libéralisme fait la base de sa doctrine et de ses institutions. L'homme pouvait n'être pas animé de cet esprit de piété sincère et active qui prouve sa foi par ses œuvres, et qui règle ses pratiques sur ses croyances ; mais, indubitablement, le penseur et le philosophe était déjà catholique.

Quand les écrits de Donoso Cortès, à l'époque de sa vie où nous sommes, ne nous offriraient pas déjà un système de philosophie catholique directement et explicitement formulé, nous devrions encore l'induire de la tendance chaque jour moins éclectique, chaque jour plus vigoureuse et plus constante, que l'on remarque dans ses opinions et dans ses doctrines. En 1838, dans le *Correo nacional*, il avait attaqué les doctrinaires. Née de la nécessité où la France et l'Europe s'étaient trouvées d'établir des transactions entre des principes opposés, de mettre temporairement la paix entre des intérêts exclusifs, cette école lui paraît incapable de résoudre les problèmes sociaux. *Docteurs*

d'une science impuissante, critiques et artistes en analyse, dépourvus de tout principe évident, « ils n'ont pu arriver, « ni dans leurs études historiques, ni dans leurs études « politiques, ni dans leurs études sociales, à une synthèse « profonde. » Comme école philosophique, il met courtoisement le doctrinarisme à la porte de la science. Comme parti politique, il lui prédit une chute prochaine, éclatante, mortelle. Le 24 février 1848, la prédiction s'accomplit. Les phalanges socialistes placèrent leur terrible dogme sur ce trône que les doctrinaires ne pouvaient défendre.

Le fondement philosophique de la secte une fois renié radicalement, la logique demandait de nier aussi les conséquences pratiques appliquées par cette philosophie à l'ordre politique. Donoso ne recula point. Il écrivait en 1839, au moment des élections générales des Cortès :

« Les électeurs vont décider souverainement de quelle manière doit être interprétée la constitution espagnole. Trois interprétations sont possibles : l'interprétation monarchique, l'interprétation parlementaire, l'interprétation démocratique. Ces trois interprétations donneront pour résultat trois diverses espèces de monarchie : l'interprétation monarchique donnera une monarchie constitutionnelle, qui est la monarchie pure, dans le sens que nous attachons à ce mot, et que nous expliquerons plus loin ; l'interprétation parlementaire donnera la monarchie parlementaire, qui est le parlement, plus le roi ; l'interprétation démocratique donnera la monarchie démocratique, qui n'est autre chose que la démocratie servie par un parlement et ornée d'un trône... Voyons les caractères qui distinguent ces trois sortes de gouvernement.

« La monarchie constitutionnelle est celle où le pouvoir, limité et un, réside dans une personne qui le transmet héréditairement : cette personne, c'est le roi. La monarchie constitutionnelle diffère de la monarchie parlementaire et de la monarchie démocratique, en ce qu'elle repose sur l'unité du pouvoir, tandis que la seconde et la troisième reposent sur la multiplicité des pouvoirs. Elle diffère de la monarchie absolue, en ce qu'elle

est un pouvoir limité, tandis que celle-là est un pouvoir sans limites.

« Nous appelons la monarchie constitutionnelle, monarchie *pure*, parce qu'elle n'est pas faussée par ces principes qui altèrent le caractère d'une monarchie bien ordonnée. La monarchie absolue est faussée, parce que le roi y demande pour lui l'omnipotence sociale ; l'omnipotence ne convient qu'à la nature de Dieu ; un homme ou des hommes ne la peuvent réclamer que dans un accès d'orgueil et de délire. Les monarchies parlementaire et démocratique sont des monarchies faussées, parce que le pouvoir de sa nature est indivisible, incommunicable et un ; et dans cette sorte de gouvernement, le pouvoir se partage et se fractionne. Plus clairement : nous appelons *pure* la monarchie constitutionnelle, parce que, dans cette sorte de gouvernement, le pouvoir est aussi loin de la *division* que de l'*omnipotence* : de la *division*, qui répugne au caractère du pouvoir ; de l'*omnipotence*, qui répugne à la nature de l'homme. Pour nous, le pouvoir n'est pouvoir que s'il est un ; le pouvoir n'est pas humain s'il n'a pas de limites.

« Comment comprend-on l'unité avec la limite ? C'est le problème que les monarchies pures peuvent seules résoudre, c'est-à-dire les monarchies constitutionnelles. Le pouvoir y est *un*, parce qu'il réside exclusivement dans la personne du monarque ; il est *limité*, parce qu'il trouve des limites dans les *institutions populaires*. Pour nous, le sénat et le congrès ne sont pas pouvoir, parce que le pouvoir n'a pas de pluriel et parce que l'idée de pouvoir est nécessairement associée à celle d'action directe sur le sujet ; mais s'ils ne sont pas pouvoir, parce qu'ils n'agissent pas directement sur le sujet, ils sont des institutions qui limitent le pouvoir, parce qu'ils limitent l'action que l'unique pouvoir de la société, c'est-à-dire le monarque, exerce sur le sujet. Tel est pour nous le caractère des monarchies pures, c'est-à-dire des monarchies constitutionnelles. En elles seules le pouvoir est fort, parce qu'il est un ; en elles seules la société est libre, parce que le pouvoir est limité.....

« La monarchie parlementaire, c'est-à-dire la monarchie éclectique des doctrinaires, ne peut être une réalité que là où le parlement est dominé par une aristocratie puissante : alors le parlement est Roi ; mais quand le monarque est un pouvoir et quand des individus de toutes classes entrent dans le parlement, la monarchie parlementaire est le chaos, la force parlementaire

et la force royale se neutralisent, et, loin qu'il y ait deux pouvoirs dans la société, il n'y en a aucun. Et si par hasard, une des deux forces remporte la victoire ; la monarchie dévore le parlement ou le parlement dévore la monarchie. La monarchie parlementaire ne peut jamais produire, en dernier résultat, que la négation de tout pouvoir ou un pouvoir sans limites, obtenu, non grâce au droit, mais grâce à la victoire ; c'est-à-dire le despotisme du vainqueur et la servitude du vaincu. »

Ces citations, qui n'ont pas perdu leur opportunité, suffisent pour montrer que Donoso Cortès professait un corps d'opinions politiques anti-parlementaires, anti-doctrinaires et anti-éclectiques, bien longtemps avant d'écrire expressément contre le *Libéralisme* parlementaire, doctrinaire et éclectique.

Le parti modéré, auquel appartenait Donoso, ne laissa point passer sans protestations publiques des doctrines si nettement contraires aux dogmes de la Révolution. Toutefois, la crainte de fournir un avantage aux progressistes contint ces dissentiments.

Le publiciste, d'ailleurs, n'abandonnait pas les intérêts propres de son parti, il les défendait avec un éclat qui obligeait ses amis à tolérer ses opinions particulières, malgré le déplaisir de les voir prendre racine parmi eux. La jeunesse du parti, c'est-à-dire la portion la plus exempte de préjugés, s'assimilait volontiers des vues qui passaient, avec raison, pour peu orthodoxes dans la famille doctrinaire.

Les événements politiques du moment ne favorisaient que trop l'hétérodoxie de Donoso Cortès. Vers la fin de 1837, les progressistes, écrasés sous leurs propres excès, sans principe fixe, sans plan, impuissants pour l'action comme pour la résistance, durent céder le poste aux modérés, qui n'avaient pas beaucoup plus de force, quoique

plus unis dans un plan plus praticable. Mais le *pronunciamiento* de septembre 1840, préparé par une longue lutte, ramena les progressistes au pouvoir et proscrivit les modérés.

Donoso, soit qu'il eût prévu l'orage, soit qu'il eût vraiment éprouvé le besoin de prendre quelque repos, jouissait en ce moment à Paris d'un congé qu'il avait demandé, dès le mois de juillet, pour *rétablir sa santé*.

Là commença son importance officielle. Le respect qu'inspiraient son talent et son caractère lui assignait un poste prééminent dans les rangs de cette émigration qui, dispersant alors le parti modéré, réunit un grand nombre de ses membres les plus distingués à Paris, autour de Marie-Christine. Courtisan d'une reine proscrite, d'une mère violemment dépouillée de la tutelle de ses filles et de la régence du royaume ; lié par la reconnaissance envers cette noble dame, qui avait accueilli sa jeunesse et qui se confiait en lui, Donoso fit alors des efforts véritablement héroïques aux yeux des hommes qui connaissaient son indécision lorsqu'il fallait agir. A la fin du printemps de 1841, il vint à Madrid pour défendre les droits de la reine mère dans la presse et devant le gouvernement sorti du *pronunciamiento* de 1840. En effet, après avoir aussi courageusement que loyalement fait connaître sa mission au duc de la Victoire, il publia, dans le *Correo nacional*, un article sur l'*Incompétence du gouvernement et des cortès pour examiner et juger la conduite de Sa Majesté la reine mère, en sa qualité de tutrice et curatrice de ses augustes filles*. Mais l'agitation que produisit cet écrit suffit pour éveiller les craintes du gouvernement, et mit fin à la longanimité qu'il avait promis de déployer en présence des moyens légitimes qu'on emploierait pour le rendre juste.

Donoso dut abandonner sa mission, et, quelques jours avant les sanglants événements du 7 octobre de la même année, il se hâta de retourner à Paris. Il y reçut des preuves nouvelles et plus signalées de la confiance royale.

Il entreprit de raconter comme historien les événements dont il connaissait si bien les détails et les ressorts. Il voulait, dans une *Histoire de la Régence de Marie-Christine,* tracer un tableau complet de cette période agitée et instructive de la révolution espagnole. Mais les circonstances lui demandaient d'agir, il n'écrivit que des fragments. Ces fragments n'ont pas été publiés, les faits et les jugements qu'ils contiennent n'étant pas encore du domaine de l'histoire. Déposés en lieu sûr, ils attendent l'opportunité.

Nous sommes arrivés aux écrits qui forment ce recueil, et le lecteur achèvera lui-même l'analyse des œuvres de Donoso Cortès. A partir de son premier séjour à Paris, tout ce qu'il écrit est catholique. Il n'y manque que cette chaleur, cette lumière, cet enthousiasme que la foi pratique du cœur communique à l'esprit.

L'occasion qu'il eut de s'occuper de la France, en adressant ses brillantes lettres au *Heraldo,* permettra au lecteur français d'apprécier la finesse et la prévoyante sagacité de son esprit politique et littéraire. Il n'y a rien à modifier dans l'opinion exprimée sur plusieurs de nos écrivains et hommes d'État les plus célèbres, et dans le jugement qu'il porte sur nos affaires. Voyez cette peinture de la France de 1842 :

« En France, il n'y a pas de véritable nation, pas de véritable gouvernement, et, dans la nation et autour du gouvernement, pas de véritable parti. Les institutions sont en si complète et rapide décadence, que rien ne s'affermit et que tout s'en va en

dissolution. La foi politique s'éteint chez cette nation ; son bras ne transportera pas les montagnes. La France a été une nation au temps de l'Empire. La Restauration s'est trouvée en face de deux partis puissants. Aujourd'hui la révolution de Juillet n'a devant elle que la poussière de la nation, la poussière des partis ; et outre cela, M. Guizot, qui veut conserver ce qu'il voit devoir perdre ; M. Thiers, qui aspire à obtenir ce qu'il ne peut atteindre, et M. Odilon Barrot qui ne sait ce qu'il veut. J'allais passer sous silence M. de Lamartine, espèce de conservateur radical et de poëte pratique, dont la nature morale est le résultat de toutes les antithèses. Un mot de cet homme illustre passera à la postérité la plus reculée. Dans le discours qu'il vient de prononcer devant les électeurs au sujet de sa candidature, il a laissé échapper de ses lèvres cette remarquable sentence : « Savez-vous ce que c'est qu'un député ? Un député, c'est un peuple. » Je savais, du moins je croyais savoir ce que c'était qu'un député, avant que M. de Lamartine émît cet aphorisme ; maintenant je ne le sais plus : ce que je sais seulement, c'est qu'un *candidat* est une *vanité*. »

Le lendemain, en se jouant avec la même grâce d'esprit, un mot tombe sous sa plume, une pensée lui apparaît, les ailes de l'éloquence et de la poésie s'ouvrent de toute leur largeur, et, dans une improvisation rapide, il développe et il agrandit la thèse de Joseph de Maistre sur la guerre.

Le séjour de Paris lui fut agréable et avantageux. Dans ce pêle-mêle de tous les esprits et de toutes les doctrines, il vit aussi des chrétiens : l'un d'eux, comme il l'écrivit plus tard à Albéric de Blanche-Raffin, bien digne lui-même de le toucher, produisit sur son âme une impression profonde. La curiosité de son intelligence, ou quelque clémente direction de la Providence, le porta aussi ou le ramena vers Bonald et Joseph de Maistre. Son bel écrit sur la question d'Orient est un commentaire de deux pensées de Bonald : commentaire prophétique comme la lumière qui l'a inspiré.

La plus grande partie de son temps était consacrée à l'Es-

pagne. Conseiller de la reine mère, il entretenait une correspondance active avec les membres influents du parti modéré qui, sous sa direction, combattaient et renversaient enfin le gouvernement de septembre. Au printemps de 1843, les modérés ressaisirent le pouvoir. Donoso avait bien droit à une part de la victoire. Il reçut du trône et du pays des marques égales d'estime et de respect. Élu député par sa province natale, son éloquence décida le congrès à avancer le terme fixé par la loi du royaume pour la déclaration de la majorité d'Isabelle II. Isabelle l'envoya aussitôt à Paris comme ministre plénipotentiaire auprès de Marie-Christine, pour préparer dignement la rentrée de cette princesse en Espagne. Au retour de cette rapide mission, il reçut la grand'croix d'Isabelle la Catholique, et la Reine le nomma son secrétaire particulier.

En 1844, il rédigea et soutint dans plusieurs discours le projet de réforme de la constitution de 1837. Ce projet fut adopté en 1845. La même année, on l'appela au conseil royal, et comme il ne jugeait pas que cette charge fût compatible avec celle de secrétaire particulier de la Reine, il se démit de ces dernières fonctions qu'il exerçait depuis dix-huit mois. La Reine, témoignant qu'elle désirait lui conserver un accès facile et fréquent auprès de sa personne, le nomma alors gentilhomme de chambre en exercice. Réélu député pour la cinquième fois, il prononça un savant discours sur les mariages projetés de la Reine et de sa sœur, la question la plus grave dont s'occupassent en ce moment les partis. Il coopéra très-efficacement à ces mariages, à l'occasion desquels il reçut du gouvernement français les insignes de grand officier de la Légion d'honneur, et de la Reine le titre de marquis de Valdegamas, vicomte du Valle.

Cette accumulation de titres et de décorations excitait sans cesse, et parfois d'une façon assez piquante, la verve de ses amis. Il souriait, aussi parfaitement indifférent aux railleries qu'à la chose elle-même. « Si vous étiez d'exaltés démocrates, disait-il aux railleurs, et qu'il vous fallût aller gagner les volontés dans les carrefours et dans les cafés, quel costume prendriez-vous ? la blouse. Eh bien, tout ce que mes idées ont à faire dans le monde se fait principalement dans les palais. Quel costume voulez-vous que je prenne ? celui des courtisans. » A l'époque où il était le plus soumis à la vanité, Donoso n'avait jamais eu la vanité des blasons et des titres. Sa simplicité, qui faisait un si beau et si touchant contraste avec l'élévation de son intelligence et la majesté de son langage, ne s'accordait pas de cette vie de courtisan à laquelle le condamnait son intervention forcée dans les affaires publiques.

III

Nous voici au dernier acte de cette belle lutte d'un grand esprit contre lui-même, au moment du triomphe. Ce triomphe fut précédé d'une période de silence qui fut en même temps une période d'activité intellectuelle étonnante et suprême. De 1843 à 1847, si l'on excepte quelques discours politiques, il n'écrivit rien qui mérite d'être mentionné. Mais dans cet intervalle est arrivé le moment de Dieu. Il a vu mourir son frère, qu'il aimait jusqu'à se faire un reproche d'avoir tant aimé une créature humaine, et son cœur est devenu chrétien, comme son esprit l'était depuis longtemps.

Pressé de faire fructifier le don de Dieu, et comme s'il

sentait que la récompense sera prompte, il se livre au travail avec une énergie qui dépasse tout ce que l'on avait vu de lui jusqu'alors. Il refait complétement ses études d'histoire et de philosophie, il tire de volumineux extraits de ses lectures, il écrit dans les journaux, il rédige des rapports comme conseiller royal, il prend part à la gestion des affaires publiques, il prononce des discours à la Chambre, il se prodigue à sa nombreuse clientèle et à ses amis ; et au milieu de ce travail sans relâche, tout à tous, suivant le conseil de l'Apôtre, il est tout à Dieu, à la prière et aux œuvres de charité.

La confiance de la Reine vint ajouter un surcroît à ces occupations multipliées : en qualité de maître, il écrivit pour cette auguste élève quelques *Études sur l'Histoire*, dignes d'attention, parce qu'elles sont les prémices de ses études théologiques et l'unique production où il se soit proposé directement d'aborder la philosophie de l'histoire. Les notions préliminaires renferment un plan d'histoire universelle qui diffère peu de celui qu'a suivi Bossuet. Seulement, dans la première section de sa division chronologique, consacrée aux temps primitifs, il pose et traite des questions qui, sans s'écarter tout à fait de son but historique, relèvent plus spécialement de la théologie, telles que l'acte créateur de la toute-puissance divine, l'institution de la famille, le péché et le mal, la cause et la peine de la faute commise par nos premiers parents, le libre arbitre, la grâce avant et après le péché.

Qu'on ne se hâte pas de le taxer de témérité en le voyant aborder de pareils sujets. Il parlait avec modestie ou plutôt avec humilité de ses connaissances en ce genre élevé, et il disait qu'il n'était pas même écolier. Cependant il s'était mis à la forte école des Pères des premiers siècles, et

les juges expérimentés qui ont examiné ses écrits en ont rendu témoignage, reconnaissant la trace lumineuse de ces beaux génies dans les hautes conceptions qui avaient dérouté le prétendu théologien français dont il dut plus tard subir la malséante critique.

Trois autres morceaux trouvés parmi ses papiers paraissent avoir été destinés à former l'introduction d'une philosophie catholique dont le plan est indiqué dans ses notes de dernière date. Il y traite de la *société et du langage*, de l'*erreur fondamentale de la théorie sur la perfectibilité et le progrès de l'homme*, et de la *charité chrétienne*.

On peut conjecturer que les travaux préparatoires nécessités par ces écrits ont suggéré à Donoso l'idée de les assembler en un corps de doctrine : ils contiennent évidemment les matériaux qui lui ont servi à écrire l'*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*.

Cependant la Révolution de 1848 avait éclaté. Répandue dans le monde européen, elle y multipliait ses ravages : elle avait commis le grand forfait de Rome, le Saint-Père était chassé de son siége par une bande d'assassins. Donoso Cortès jugea que le moment était venu de dire toute sa pensée et de la dire si haut que le monde pût l'entendre. Il prononça son discours du 4 janvier 1849. On sait quel en fut l'effet. Aucune parole humaine, à cette époque d'universelles clameurs, n'a eu un pareil retentissement; la conscience publique fut comme vengée des blasphèmes du malheureux qu'il nomma dans cette mémorable harangue : « Proudhon, le dernier impie. »

Le gouvernement espagnol donna une preuve de haute intelligence en choisissant l'éminent orateur comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Es-

pagne à Berlin, centre de la philosophie allemande et poste avancé d'où il pouvait travailler à renouer les rapports interrompus de l'Espagne avec la Russie. Il y étudia de près le débordement intellectuel des modernes écoles germaniques, et il écrivit de là une série de dépêches, que la politique n'a pas permis encore de mettre au jour, mais qui peuvent attendre et qui paraîtront dignes de la postérité. Ce fut aussi pendant cette légation qu'il écrivit ses deux *Lettres à M. de Montalembert.* Il en permit la publication dans l'*Univers,* journal auquel il accordait toutes ses sympathies, sans connaître personnellement alors aucun de ceux qui le rédigeaient. Le retentissement de ces Lettres fut pareil à celui du discours du 4 janvier, dont elles égalent d'ailleurs et dont, peut-être, elles surpassent le mérite. Il était désormais un des hommes qui sont écoutés du monde.

Sa mission en Prusse était terminée ; il traversa Paris pour retourner à Madrid. L'état moral de l'Espagne l'affligea profondément. « Vous le comprendrez d'un seul mot, nous écrivait-il, je fais de l'opposition ! » Il prononça, le 31 janvier 1850, son discours sur la situation générale de l'Europe. Ce discours provoqua la chute du ministère Narvaez et fit éclater contre l'orateur des haines qui jusqu'alors l'avaient épargné. On lui pardonnait son génie, parce que sa politique, disait-on, était dans les nuages. Mais le jour où il descendit dans cette politique *pratique,* si fière d'être au-dessous de lui, il se mit à en remuer la fange, toutes les vanités blessées et toutes les bassesses démasquées se réunirent pour l'accabler d'injures, choisissant l'instant même où il donnait la plus belle preuve de son immense amour pour la vérité et de son dévouement sans bornes à la cause du bien éternel. Les

calomnies effrontées, les réticences malignes, la dérision, tout fut mis en œuvre et prodigué contre sa personne, quand l'*Essai sur le catholicisme* parut.

En nous rappelant, nous qui parlons ici, qu'il avait écrit l'*Essai* à notre prière et pour encourager une œuvre d'utilité catholique, nous voudrions oublier que ce service rendu à la cause religieuse devint pour lui, en France même, la cause du chagrin le plus amer et assurément le plus inattendu.

Il était à Paris, revêtu de la dignité de ministre plénipotentiaire. Comme nous l'avons dit, le respect et l'admiration publics lui faisaient une position plus haute encore que son rang officiel. Avec une générosité de cœur comparable seulement à la grandeur de son esprit, non seulement il ne craignait pas de se déclarer dans le monde l'apôtre de la vérité, mais il descendait au besoin jusqu'à la presse pour y défendre ses convictions. C'était assurément le premier ambassadeur qui eût donné un pareil exemple ; ce sera longtemps le seul, probablement. Il était aussi devenu, au grand avantage de la religion, l'un des hommes considérables de la société française. Ce fut dans cette situation qu'une sorte de pamphlet, publié par un journal religieux, vint tout à coup l'atteindre, au mépris des convenances comme en dehors de toute justice. Un grand vicaire de Mgr l'Évêque d'Orléans, ecclésiastique personnellement estimable, dit-on, mais profondément inconnu jusqu'alors et qui n'avait donné au public ni à personne aucune opinion de son mérite, s'était soudainement enflammé d'un zèle amer contre les laïques qui écrivent en faveur de la religion. A son avis, ces laïques faisaient à l'Église un mal incalculable par la présomption ignorante de leurs apo-

logies pleines de violences et d'erreurs : témoin M. Donoso Cortès et son *Essai sur le catholicisme*. C'était le prétexte et le début d'une longue critique, où l'on prétendait prouver que l'*Essai* contenait un ramas de toutes les hérésies qui ont affligé l'Église.

Donoso Cortès, profondément blessé, non de la critique, qu'il ne pouvait pas croire redoutable, mais du procédé, tint dans cette circonstance pénible une conduite aussi digne que celle de son adversaire avait été précipitée et peu courtoise.

En particulier, il se plaignit de cette agression publique contre un écrivain dont on ne pouvait pas suspecter les intentions et dont on devait davantage ménager le caractère officiel. Il prétendait, avec raison, qu'avant de l'attaquer, son adversaire aurait dû le prévenir et le mettre en mesure de reconnaître et rétracter lui-même les erreurs où il avait pu tomber, bien contre son gré, puisque, avant de publier son livre, il l'avait fait examiner. Il ajoutait qu'en tout cas le critique aurait dû s'abstenir de certaines railleries, doublement déplacées lorsqu'elles se trouvaient sous la plume d'un prêtre et lorsqu'elles s'adressaient à un ambassadeur. Publiquement, il soumit son livre, ses opinions et sa personne au jugement de Rome, et il attendit. Le livre et la critique ont été jugés. Les juges ont dit de quel côté étaient la présomption et l'ignorance. Celui qui s'était constitué trop légèrement le champion de l'orthodoxie ne sut pas même honorer sa défaite en la confessant. L'accusé ne connut pas sa victoire. Lorsque l'hommage déjà rendu à sa foi et à son génie par les examinateurs romains arriva à Paris, on faisait ses funérailles.

Cette affaire lui fut vraiment pénible. Elle affligea ses

derniers jours à cause des étroits sentiments et des divisions dont elle lui apportait si cruellement le témoignage. Au fond, et il ne l'ignorait pas, on avait moins attaqué son livre que ses sympathies et ses amitiés; et dans quel but? On a peine aujourd'hui à se rendre compte de ces emportements de la passion, tant l'objet en paraît misérable. Cependant cette passion a résisté même à sa mort, et le journal qui s'en était fait l'organe, en publiant l'attaque contre Donoso Cortès, n'a point inséré le jugement qui la réfutait. Silence inique et qui nous défend à nous-même de nous taire. Il faut faire rougir ceux qui ne se repentent point.

Peu de critiques avaient précédé celles dont nous venons de parler, et elles s'étaient tenues dans les bornes de la politesse. Avant de les indiquer, donnons un court aperçu des idées de Donoso Cortès sur la situation et sur l'avenir du monde.

IV

Il voyait le monde partagé en deux civilisations, entre lesquelles il y a un abîme, celle du catholicisme et celle de la philosophie. La civilisation catholique contient le bien sans mélange de mal, la civilisation philosophique contient le mal sans mélange de bien ; toutes deux se nient radicalement, toutes deux se combattent invinciblement ; entre elles point d'accord possible ; laquelle des deux doit l'emporter sur l'autre ? Il répondait : Naturellement, et à moins d'une intervention divine, la civilisation philosophique l'emportera, et elle réduira les hommes à l'esclavage.

Il tirait sa preuve de la marche rapide et du caractère

pernicieux des révolutions contemporaines, qui se font toutes par la civilisation philosophique, toutes au nom de la liberté, et qui toutes doivent logiquement aboutir à la diminution, à la suppression, à la négation suprême et définitive de toute liberté. Dans son discours du 4 janvier, il demande aux progressistes espagnols, grands parleurs de liberté, s'ils ignorent que déjà la liberté n'est plus :

« N'avez-vous pas assisté comme j'ai assisté moi-même, en esprit, à sa douloureuse passion ? Ne l'avez-vous point vue persécutée, raillée, perfidement frappée par tous les démagogues du monde? Ne l'avez-vous point vue traîner son angoisse sur les montagnes de la Suisse, sur les quais de la Seine, sur les bords du Rhin et du Danube, sur le rivage du Tibre ; ne l'avez-vous point vue enfin monter au Quirinal, qui a été son Calvaire ?... Oui, la liberté est morte, et elle ne ressuscitera ni au troisième jour, ni à la troisième année, ni au troisième siècle peut-être. Vous vous effrayez de la tyrannie que nous souffrons ? Vous vous effrayez de peu ; vous verrez bien autre chose..... Le monde marche à grands pas à la constitution d'un despotisme le plus terrible et le plus gigantesque que les hommes aient jamais vu..... »

Et il développait ce beau et saisissant parallèle des *deux freins*, qui est resté dans toutes les mémoires : Il n'y a que deux sortes de répressions possibles contre l'homme, l'une intérieure, l'autre extérieure ; l'une religieuse, l'autre politique. Elles sont de telle nature que, quand le thermomètre religieux est élevé, le thermomètre de la politique est bas, et quand le thermomètre religieux est bas, le thermomètre politique, la répression politique, la tyrannie, s'élève. C'est une loi de l'humanité. Voyez le monde de l'autre côté de la croix : la société ne se composait que de tyrans et d'esclaves ; c'est le règne de la répression politique. La liberté, la liberté véritable, la liberté de tous et pour tous, n'est venue au monde qu'avec

le Sauveur du monde. Jésus fonde avec ses disciples la seule société qui ait existé sans gouvernement. Entre Jésus et ses disciples, point d'autre gouvernement que l'amour du Maître pour ses disciples, et l'amour des disciples pour leur Maître. La répression étant complète, la liberté est absolue. Mais, dès les temps apostoliques, les hérésies commencent à germer ; aussitôt devient nécessaire un germe de gouvernement. Il n'y a pas encore de tribunaux parmi les chrétiens ; mais il y a des contestations, et par conséquent des arbitres, qui sont comme un embryon de gouvernement. A mesure que la corruption se développe, le gouvernement grandit. Arrivent les temps féodaux : la religion, encore à sa plus grande hauteur, est cependant viciée par les passions humaines ; la nécessité se fait sentir d'un gouvernement effectif, si faible qu'il soit : on voit s'établir la monarchie féodale, la plus faible de toutes les monarchies. Au seizième siècle, le schisme luthérien éclate : avec ce grand scandale politique et social, avec cet acte d'émancipation intellectuelle et morale des peuples, coïncide l'institution de la monarchie absolue. Ce n'est pas assez. Le thermomètre religieux descend encore, le thermomètre de la répression politique s'élève davantage : on a les armées permanentes. Ainsi la répression politique monte à l'absolutisme et même au delà. Avec le privilége de l'absolutisme, les gouvernements demandent et obtiennent d'avoir, pour se défendre et défendre avec eux la société, un million de bras. Est-ce tout ? Non, car le thermomètre religieux continue de baisser. Quelle institution nouvelle est alors créée ? Les gouvernements disent : Nous n'avons pas assez d'un million de bras, il nous faut un million d'yeux, et ils ont la police. Mais l'armée et la police ne peuvent à elles seules maintenir

l'ordre et la sécurité dans cette société où manque de plus en plus la répression intérieure. On forme donc un monstre nouveau, qui entendra tout et qui aura la main partout ; c'est la centralisation administrative. On a tout cela, et comme le thermomètre religieux continue de descendre, tout cela est encore trop peu ; et alors la nature livre au génie épuisé du gouvernement quelques-uns de ses secrets, pour agrandir le despotisme dont les sociétés ont besoin. Avec la vapeur et la télégraphie électrique , elle lui donne la faculté d'être en même temps partout. Telle était la situation de l'Europe, quand un bruit universel de catastrophes et de révolutions vint annoncer qu'il n'y avait pas encore assez de despotisme dans le monde, par la raison que le thermomètre religieux était à zéro !...

« Et maintenant, de deux choses l'une : ou la réaction religieuse vient, ou elle ne vient pas. S'il y a réaction religieuse, vous verrez bientôt comment, à mesure que montera le thermomètre religieux, commencera de descendre naturellement, spontanément, sans nul effort de la part des peuples ou des gouvernements, le thermomètre politique, jusqu'à ce qu'il marque le chiffre tempéré de la liberté des nations. Mais si, au contraire, le thermomètre religieux continue de descendre, je ne sais où nous nous arrêterons. Je ne le sais, et je tremble en y pensant. Si aucun gouvernement n'était nécessaire alors que la répression religieuse se trouvait à son apogée, maintenant que la répression religieuse n'existe plus, aucun genre de gouvernement sera-t-il suffisant pour réprimer? Tous les despotismes à la fois y suffiront-ils ?... Dans le monde ancien, la tyrannie se montra féroce et impitoyable, et cependant cette tyrannie était matériellement limitée, tous les États étant petits et les relations internationales étant de tout point impossibles : en conséquence, dans l'antiquité, il ne put y avoir de tyrannie sur une grande échelle, si ce n'est celle de Rome. Mais à présent, combien les choses sont changées ! Les voies sont préparées pour un tyran gigantesque, colossal, universel ; tout est préparé pour cela. Il n'y a plus de résistances soit matérielles, soit morales : il n'y a plus de ré-

sistances matérielles, parce que avec les bateaux à vapeur et les chemins de fer il n'y a plus de frontières, et avec le télégraphe électrique plus de distances ; et il n'y a plus de résistances morales, parce que tous les esprits sont divisés et tous les patriotismes morts. »

Cette réaction religieuse, l'unique salut de la société, Donoso Cortès l'estimait possible ; il avait le chagrin de ne pas la juger probable. Il croyait que le mal avait gagné trop de profondeur. Il écrivait de Berlin, le 4 juin 1849, à M. de Montalembert :

« En donnant pour mort l'empire de la foi, et en proclamant l'indépendance de la raison et de la volonté de l'homme, la société a rendu absolu, universel et nécessaire le mal, qui était relatif, exceptionnel et contingent. Cette période de rapide rétrogradation a commencé en Europe avec la restauration du paganisme littéraire, qui a amené successivement les restaurations du paganisme philosophique, du paganisme religieux et du paganisme politique. Aujourd'hui le monde est à la veille de la dernière de ces restaurations : la restauration du paganisme socialiste. »

Un mois après, le 10 juillet, il répondait en ces termes aux critiques de quelques libéraux espagnols :

« La société européenne se meurt. Les extrémités sont froides, le cœur le sera bientôt. Et savez-vous pourquoi elle se meurt ? Elle se meurt parce qu'elle a été empoisonnée ; elle se meurt parce que Dieu l'avait faite pour être nourrie de la substance catholique, et que des médecins empiriques lui ont donné pour aliment la substance rationaliste. Elle se meurt parce que, de même que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, de même les sociétés ne périssent pas par le fer, mais par toute parole anti-catholique sortie de la bouche des philosophes. Elle se meurt parce que l'erreur tue, et que cette société est fondée sur des erreurs. Sachez que tout ce que vous tenez pour incontestable, est faux.

« La force vitale de la vérité est si grande que, si vous étiez en possession d'une vérité, une seule, cette vérité pourrait vous

sauver. Mais votre chute est si profonde, votre décadence si radicale, votre aveuglement si complet, votre nudité si absolue, que cette vérité, vous ne l'avez pas. Par cette raison, la catastrophe qui doit venir sera dans l'histoire la catastrophe par excellence. Les individus peuvent se sauver encore, parce qu'ils peuvent toujours se sauver; mais la société est perdue, non qu'elle soit dans une impossibilité radicale, mais parce que, selon moi, il est évident qu'elle ne veut pas se sauver. Il n'y a pas de salut pour la société, parce que nous ne voulons pas faire de nos fils des chrétiens. Il n'y a pas de salut pour la société, parce que l'esprit catholique, seul esprit de vie, ne vivifie pas tout, ne vivifie pas l'enseignement, le gouvernement, les institutions, les lois, les mœurs. Changer le cours des choses dans l'état où elles sont, serait, je ne le vois que trop, une entreprise de géants. Il n'y a point de pouvoir sur la terre qui, par soi seul, puisse en venir à bout, et c'est à peine si tous les pouvoirs, agissant de concert, parviendraient à la consommer. Je vous laisse à juger si ce concert est possible, jusqu'à quel point il l'est, et à décider si, même cette possibilité admise, le salut de la société ne serait pas de toutes manières un vrai miracle. »

Le monde est plein d'esprits mitoyens à qui toute conviction vigoureuse déplaît, et que toute affirmation nette et tranchée surprend et impatiente. Il y a de ces esprits parmi les catholiques, et en plus grand nombre qu'il ne serait naturel d'en trouver ; ils sont un des signes fâcheux de ce temps, où la vérité est si fort diminuée parmi les hommes. La voie de salut que Donoso Cortès indiquait à la société leur paraissant aussi difficile qu'à lui, et peut-être plus radicalement impraticable qu'il ne disait, ils ne tardèrent pas à lui reprocher ses « exagérations ». Ils commencèrent dès que les victoires du parti de l'ordre eurent un peu éclairci l'atmosphère politique. Ou ils espérèrent alors que la société pourrait se sauver par la seule force et la seule sagesse des gouvernements, sans se pénétrer de cet esprit catholique contre lequel tant de gens de bien sentaient renaître leurs répugnances ; ou ils cru-

rent à la possibilité de réintroduire le catholicisme en secret, par de délicates mesures, qui ne donneraient l'éveil à aucun de ceux que son existence importune, et ils craignirent que la voix trop retentissante de Donoso Cortès ne vînt déranger une si belle opération. Quelques-uns aussi, peut-être, cédèrent à cette tentation qui nous porte à nous asseoir sur notre petit tribunal pour faire la part de l'éloge et du blâme aux gens qui ont l'indiscrétion, en passant devant nous, de nous trop couvrir de leur ombre. En Espagne, les libéraux l'accusèrent d'erreurs manichéennes. En France, quelques catholiques trouvèrent du fatalisme dans sa manière d'envisager l'avenir.

L'illustre écrivain ne dédaigna pas de se défendre. Il ne se croyait pas fataliste pour penser que la société, s'étant perdue en s'éloignant de Dieu, ne se retrouverait qu'en revenant à Dieu. A son avis, il est vrai, elle s'était si fort éloignée et si effroyablement perdue, qu'il doutait si elle parviendrait à retrouver sa voie, si même elle voudrait le tenter. Mais il n'engageait point sa parole contre la miséricorde divine, et sa vie témoignait assez qu'il ne prêchait pas une résignation inactive. Il croyait que la France, sous la double impulsion de l'esprit catholique et de la force monarchique, pouvait devenir l'instrument d'un changement immense.

Cependant il ne cessait de dire que le monde n'avait pas grand sujet d'espérer. Ses alarmes ne paraîtront pas sans fondement à ceux qui liront ses deux derniers écrits : la lettre adressée de Paris, le 19 juin, au cardinal Fornari, ci-devant nonce apostolique en France, où Donoso Cortès et lui s'étaient connus et appréciés, sur le *principe générateur des plus graves erreurs de nos jours ;* et celle, qui suivit bientôt après, au directeur de la *Revue des*

Deux Mondes, sur le moyen âge et le parlementarisme.

Ces deux écrits, qui se complètent, sont certainement ce que Donoso Cortès a fait de plus puissant et de plus beau. Il les traçait au moment de mourir, comme si un instinct l'avertissait de résumer sa pensée et de donner au monde un dernier avertissement. C'est là véritablement qu'on le voit tel qu'il était en possession de tout son génie fortifié par l'étude, éclairé par l'expérience, inspiré par la vérité. Personne, de nos jours, n'a jeté un regard si profond sur le mal de la société, n'en a si clairement démontré la source et mesuré l'étendue. En méditant ces pages brèves, mais pleines et lumineuses, on est tenté de croire que l'auteur n'est pas mort trop tôt et qu'en effet, comme il l'annonçait lui-même, il n'avait rien de plus à dire. Les hommes qui veulent ignorer les immenses périls de la civilisation, et ceux (en général, ce sont les mêmes) qui proposent pour remède les institutions parlementaires, qu'ils appellent les *institutions libres*, feront bien de ne point l'écouter ; leurs illusions n'y résisteraient pas.

Un critique de Donoso Cortès, d'ailleurs plein de respect pour sa personne et de sympathie pour son talent, a écrit qu'il ne fallait, pour sauver le monde, « que les moyens ordinaires de la Providence : de grands papes, de grands princes, de grands rois. »

Ces moyens ordinaires de la Providence ne sont pas les moyens ordinaires de l'humanité. Donoso Cortès ne prétendait pas qu'il en fallût de plus puissants. Lorsqu'il disait que le mal triomphe naturellement du bien et n'est vaincu que par une action directe, personnelle et souveraine de Dieu, il n'entendait pas que Dieu dût en quelque sorte combattre de sa personne. Dieu envoie ses

saints, remplis de son esprit, persévérants jusqu'à la mort, investis, s'il le faut, du don des miracles, et c'est assez, comme l'histoire en témoigne partout.

Ne l'oublions pas cependant : c'est assez pour soutenir la lutte ; c'est assez pour obtenir après de longs et sanglants combats, un de ces répits durant lesquels l'Église se repose à l'abri de quelque calvaire formé d'ossements de martyrs. Mais la victoire définitive n'est pas réservée aux efforts des chrétiens. Dans la bataille qui précédera le dernier jour, la vérité ne triomphera que par l'intervention directe, personnelle, souveraine de Jésus-Christ ; le Fils de Dieu viendra et vaincra tout seul.

L'époque de ce dénoûment est le secret de Dieu. Donoso Cortès croyait seulement qu'à travers ces alternatives de succès et de revers, le mal, quoiqu'il puisse être vaincu plusieurs fois encore, ira grossissant son armée ; et que le bien, quoiqu'il puisse être plusieurs fois encore vainqueur, sentira progressivement s'affaiblir sa séve, son ardeur, sa vertu, aura par conséquent de plus en plus besoin de cette assistance surhumaine qui n'est pas encore, si l'on veut parler rigoureusement, l'*intervention directe* de Dieu, mais qui déjà n'est plus l'œuvre et le fait de l'homme. Qu'importe que le bras de Dieu ne paraisse pas, si l'on voit son ombre ?

Quelles sont, au juste, les forces respectives du mal et du bien ? Autre problème, autre secret ! A les peser aux balances de la simple raison, le mal l'emporte. Son armée est immense ; le premier cri de guerre, surtout le premier avantage, en décuplerait le nombre et l'audace. Voyez par combien de points la société est vulnérable, quels remparts démantelés et vingt fois franchis elle oppose à ses destructeurs, et comme tout cela n'est en vérité

qu'une poussière ! Sans doute, mû par des prières plus puissantes que toutes les iniquités humaines, Dieu peut tout changer. Dans cette balance du mal et du bien, le seul poids d'un saint fera descendre le plateau qui monte. Ce sera un miracle. Le monde en a besoin ; Dieu le fera-t-il ? Oui, si les destinées de l'humanité ne sont pas accomplies.

Mais un miracle même ne nous sauvera pas sans catastrophes. Ces grands saints, nous les appelons *grands* parce qu'ils ont quelque chose de plus que cette sainteté, qui est en quelque sorte le sel quotidien de la terre et qui l'empêche de se corrompre jusqu'à exciter l'horreur et l'abomination du Ciel. Ils viennent avec une mission expresse, pour réparer d'immenses désordres par d'immenses travaux. Aujourd'hui que le désordre est à peu près sans bornes et que la société s'est constituée sur la négation de Dieu, quel devra être le travail ? Relever des ruines, c'est un combat qui fait des ruines. Les saints n'ont pas coutume de paraître uniquement en conciliateurs. Ils prêchent la pénitence et ils l'apportent. Ils sont généraux d'armée. Soit qu'ils aient mission de délivrer le peuple de Dieu pressé et accablé d'ennemis, soit qu'ils le mènent aux agrandissements et aux conquêtes, ils ébranlent le monde.

Il y a une barbarie et une idolâtrie nouvelles sur la terre ; nouvelles du moins depuis la régénération du genre humain par le sang de Jésus-Christ. La barbarie savante a créé des moyens d'oppression inouïs ; l'idolâtrie des jouissances matérielles affaiblit le petit nombre de ceux qui possèdent autant qu'elle affame ceux qui ne les possèdent pas, une incrédulité plus que sauvage, non-seulement à l'égard des dogmes religieux, mais à l'égard des prescriptions de la simple morale, se cache sous le ver-

nis des conventions sociales et des conventions politiques ; la police, incrédule elle-même, est le seul ciment de l'édifice. On sacrifie tout à la fortune, et l'ambition se dégrade jusqu'à n'avoir plus d'autre mobile que le bien-être. Dans nos dernières révolutions, on n'a guère vu de martyrs et de héros que pour des doctrines qui font horreur. Un cynique mépris de l'opinion et de soi-même, du dévouement pour le mal, voilà le caractère saillant de la civilisation. Ceux mêmes qui voudraient sauver la société laissent tout à faire à Dieu. Mais si Dieu ne veut pas tout faire ?

Cherchez dans le monde où se trouve l'armée du saint qui sauvera le monde ! Dieu, sans doute, suscitera l'armée lorsqu'il suscitera le saint. Aujourd'hui il n'y a que deux armées doctrinales sur la terre, deux armées destinées à se confondre ; celle du socialisme et celle du despotisme.

Nous avons remarqué que les premiers regards politiques de Donoso Cortès avaient entrevu la Russie comme une menace élevée contre la civilisation philosophique, dont elle est l'œuvre et dont elle sera le châtiment.

Loin de craindre la Russie, beaucoup de gens espèrent en elle. Ils n'ont pas étudié sa politique à l'égard des catholiques, ou ils n'en tiennent pas compte. Le gouvernement russe peut partager l'erreur qui voit en lui l'ennemi et le vainqueur du socialisme. Cette erreur ne change rien à la nature des choses. Entre le despotisme moscovite et le socialisme européen, il existe une affinité profonde. Isolément, ils agissent de même et l'un pour l'autre ; un jour ils n'auront qu'une seule et même action.

Quand, d'une part, le socialisme aura détruit ce qu'il doit naturellement détruire, c'est-à-dire les armées permanentes par la guerre civile, la propriété par les confisca-

tions, la famille par les mœurs et par les lois ; et quand, d'une autre part, le despotisme moscovite aura grandi et se sera fortifié comme il doit naturellement se fortifier et grandir, alors le despotisme absorbera le socialisme, et le socialisme s'incarnera dans le Czar ; ces deux effrayantes créations du génie du mal se compléteront l'une par l'autre. Après avoir donné au Czar ses alliés les plus utiles, le socialisme, qui n'a ni Dieu ni patrie, lui fournira ses plus impitoyables instruments. On sait déjà ce qu'ils savent faire l'un sans l'autre ; on le voit en Suisse et en Pologne. Tous deux ont déclaré la guerre à l'Église de Jésus-Christ. Maîtres du monde, ils écraseront le monde d'une chaîne que les âmes porteront comme les corps, et rien de semblable ne se sera vu sur la terre. Les socialistes aideront le Czar à traquer la conscience, qui est la liberté, dans son dernier refuge. Ils lui dénonceront toute pensée assez fière pour ne pas l'adorer ; et lui leur donnera, sous ses pieds, cette égalité de la dégradation, qui est le rêve et le supplice de leur envie.

Ainsi sera châtié l'orgueil de la civilisation philosophique ; ainsi gémiront, sous le joug de l'homme, ces Titans de la science et de la raison humaines, qui ont entrepris de secouer le joug de Dieu. Ils sauront ce qu'ils ont perdu lorsque, voyant persécuter l'Église, ils ont dit : Qu'importe ? elle nous gênait, laissons-la périr. Elle nous a donné la liberté et la science, mais nous sommes grands et forts, et nous pouvons bien marcher sans son appui !

Ils sauront que, par ce conseil ingrat et lâche, ils ont démantelé la forteresse de la civilisation, répandu partout le poison des guerres civiles, tari dans chaque peuple en particulier la source du patriotisme national, et préparé dans l'Europe entière l'extinction du patriotisme chrétien.

Au moyen âge, les princes de l'Europe, sous l'inspiration

des saints, portaient les frontières de l'Europe et du christianisme jusqu'au delà des mers, sur le sol de l'ennemi. Notre siècle verra peut-être, et verra sans étonnement des princes, soi-disant chrétiens, guider dans le cœur de l'Europe des armées d'infidèles qui viendront y établir le despotisme anti-chrétien. Ils auront ce spectacle, ces savants et ces politiques qui, aujourd'hui encore, livreraient avec joie Rome aux bandes socialistes. Mais alors ils connaîtront enfin la vérité.

Ils sauront que, par l'abandon des croyances divines, ils se sont avilis eux-mêmes jusqu'à devenir les suppôts de la tyrannie, du moins jusqu'à la subir ignoblement. Les meilleurs, jetant un regard humilié sur la gloire des derniers martyrs, trembleront que quelque valet de police, accouru des bords de la Newa, ne les accuse d'admirer en secret ceux qui confesseront encore Dieu et la patrie.

Tel sera ce despotisme sans pareil que prévoyait Donoso Cortès : sans pareil, parce qu'il s'exercera sur une société tombée des hauteurs de l'Évangile, et qu'aucune civilisation n'avait encore permis à l'orgueil humain de se précipiter d'un si glorieux sommet; sans pareil aussi parce que, d'une part, l'amollissement universel des courages, et que, de l'autre, les développements inexorables des moyens matériels de gouvernement, concourront pour rendre toute résistance générale impossible. A peine quelques têtes isolées se dresseront et provoqueront noblement la mort. Elles ne la provoqueront pas longtemps ! Entre la main du despote et le cœur de la victime, il y aura en vain l'immensité de l'empire ; la colère du maître pourra tuer comme la foudre ; l'électricité portera les sentences, et le bourreau répondra le jour même qu'elles sont exécutées.

Et, pour que toute l'Europe en vienne là, que faut-il ?

« Il faut que la Révolution, après avoir dissous la société, dissolve les armées permanentes ; en second lieu, que le socialisme, dépouillant les propriétaires, éteigne le patriotisme, parce qu'un propriétaire dépouillé n'est pas, ne peut pas être patriote : en effet, dès que la question a été poussée jusqu'à ce terme, jusqu'à cette angoisse, tout patriotisme meurt au cœur de l'homme. En troisième lieu, il faut que se réalise la confédération de tous les peuples slaves sous l'influence et le protectorat de la Russie. Les nations slaves comptent 80 millions d'habitants. Eh bien, lorsque la Révolution aura détruit en Europe les armées permanentes, lorsque les révolutions socialistes auront éteint le patriotisme en Europe, lorsqu'à l'orient de l'Europe se sera accomplie la grande confédération des peuples slaves, lorsque, dans l'Occident, il n'y aura plus que deux armées, celle des spoliés et celle des spoliateurs, alors l'heure de la Russie sonnera (1)... »

Ce ne sont là que des conjectures, sans doute ; mais ces conjectures n'ont rien de contraire à la raison, rien de contraire aux enseignements de l'histoire. Le colosse qui épouvante les regards de l'homme d'État peut crouler en une heure au souffle de Dieu ; les plaies profondes qui rongent l'Europe peuvent, si Dieu le veut, se cicatriser promptement. Dieu a fait guérissables les nations de la terre. Nous savons comment elles peuvent guérir, et l'exemple de Ninive permet aux coupables d'espérer encore, même quand l'arrêt est rendu, même quand il est signifié. Dieu enverra pour nous guérir de grands papes, de grands princes, de grands saints... Conjectures aussi ! conjectures plus consolantes, sans doute ; mais pourtant, conjectures.

Le plus sûr est de ne pas mépriser l'avertissement des hommes de foi à qui Dieu a donné le génie, et de commencer par nous-mêmes, à leur exemple et comme Donoso Cortès l'a fait si pleinement, cette réforme sans laquelle le monde ne sera pas sauvé.

(1) *Discours sur la situation générale de l'Europe.*

V

Donoso Cortès n'aimait pas les contestations publiques ; il en attendait peu de fruit, et il les évitait autant que possible ; mais il était trop le serviteur de la vérité pour mépriser les objections et les contradictions qui se produisaient avec convenance. On a vu comment il répondit au critique de son *Essai :* ne voulant pas garder le silence à cause du caractère de son adversaire, ne voulant point le combattre pour n'être point tenté de qualifier ses procédés en repoussant ses objections, il proclama publiquement son entière soumission aux enseignements de l'Église, et il envoya son livre à Rome, condamnant d'avance, sans réserves ni restrictions d'aucune sorte et sans exiger aucune forme d'explication, tout ce que Rome y condamnerait.

Ce fut le dernier acte public de sa noble vie. Dans cet acte on l'a vu tout entier, aussi humble par la foi qu'il était grand par le génie, aussi docile aux moindres enseignements de l'Église qu'il était rebelle aux dogmes les plus suivis de l'orgueil humain. Nous osons le dire, et ceux qui l'ont connu n'en douteront pas : lorsque, en présence de la mort, il a repassé en esprit ses œuvres, il s'est applaudi de cette soumission plus que de tous ses triomphes, il s'est plus réjoui d'avoir été l'humble enfant de l'Église que d'avoir été son défenseur admiré ; il a béni Dieu non pas tant de lui avoir donné de vivre pour sa cause, que de permettre qu'il mourût accusé et obéissant.

On ne saurait se peindre, à moins de l'avoir connu, la tendresse, la candeur, la délicatesse exquise de son cœur.

Un soir, dans le monde, nous lui demandions quel événement ou quelle étude avait le plus contribué à lui faire connaître et pratiquer la religion. Il nous répondit qu'il avait étudié son frère mourant, et ses yeux aussitôt se baignèrent de larmes. Il ne pouvait prononcer le nom de ce frère sans pleurer. Parlant de lui à un ami intime, M. Rio, il disait qu'il devrait demander pardon à Dieu d'avoir tant aimé une créature humaine.

Il n'y avait point d'affaire qu'il ne laissât pour courir auprès d'un ami malheureux, et point de sacrifice qu'il ne fût prêt à s'imposer pour aider non-seulement l'infortune de ceux qui lui étaient chers, mais l'infortune du premier venu. Il allait toutes les semaines, et souvent plusieurs fois, visiter les indigents. Il y avait entre la sœur Rosalie et lui un pacte de services mutuels pour les bonnes œuvres. Elle était son introductrice chez les pauvres du quartier Mouffetard ; il était l'un de ses ministres et de ses ambassadeurs auprès des riches et des puissants de ce monde. Les Petites-Sœurs des Pauvres n'avaient point de patron plus dévoué et plus généreux.

J'ai su, moi qui écris ces lignes, avec quelle facilité et quelle abondance s'ouvraient ses bienfaisantes mains. Un jour que je lui demandais secours pour une famille réduite à la dernière nécessité : « Tenez, me dit-il, en me remettant une forte aumône, achetez-leur du pain, achetez-leur du linge ; je vous donnerai encore quelque chose le mois prochain ; maintenant je suis épuisé. » En parlant ainsi, il s'habillait. Je lui fis remarquer que sa chemise était déchirée ; il m'avoua qu'il n'en avait guère de meilleure. Il faisait une pension annuelle à un autre pauvre que je connaissais, et il m'envoyait fidèlement, dans les premiers

jours du mois, la somme qu'il avait promise. Il se souvint de l'envoyer la veille de sa mort.

Tout en lui exhalait le parfum d'une âme vraiment chrétienne. Sa joie et sa tristesse étaient également douces et ingénues. Sa parole, prompte, ardente, sincère, était en même temps la plus inoffensive que l'on pût entendre, et c'était un charme de voir qu'il eût toujours innocemment tant d'esprit. On pouvait le laisser sans aucune crainte au milieu d'un auditoire devant lequel on avait soutenu contre lui la discussion la plus chaude. L'absence du contradicteur ne lui faisait pas oublier les égards qu'il observait toujours en sa présence, et il pardonnait à ceux qui ne savaient pas garder tout à fait la même mesure.

Parmi tant de vertus, l'humilité avait, s'il se peut, jeté dans son cœur des racines plus profondes. Parvenu à la maturité de son talent lorsqu'il se convertit, il entra presque du même pas dans la voie de la pénitence chrétienne et dans celle des grands honneurs politiques. Il fut ministre d'autant plus fidèle qu'il était chrétien plus fervent. Il dédaignait les pompes de son rang et n'en conservait que plus strictement la dignité. Il avait, comme ambassadeur, toute la fierté de son pays; mais le caractère d'ambassadeur ne l'empêchait point de tenir un enfant (1) sur les fonts de baptême avec une fille du petit peuple, devenue Sœur des Pauvres, ni d'aller s'agenouiller au milieu de ces pauvres dans l'indigente chapelle de la rue Saint-Jacques, ni de visiter les galetas de la rue Mouffetard. Aucun de ses succès, et, ce qui est mieux, aucune de ses vertus ne lui faisait oublier qu'il était pour son propre compte tributaire de la misère humaine; aucune considéra-

(1) Thérèse Veuillot, morte en 1852.

tion de fortune n'aurait pu lui faire perdre un moment de vue ses devoirs envers Dieu et envers lui-même. Il se tenait toujours prêt à quitter sa position brillante pour aller vivre à l'écart dans son Estramadure ; et même, s'il avait à combattre une tentation plus forte que les autres, c'était celle-là. Il aspirait au silence et à l'oubli. Il fallait lui dire qu'il n'avait pas le droit de se retirer et qu'il devait attendre que Dieu lui fermât la bouche. Hélas ! nous espérions qu'il attendrait plus longtemps ! Nous avons une lettre de lui, datée de ce lieu de retraite, vers lequel il jetait si souvent les yeux. On y entend son cœur.

« Dombenito, le 3 mars 1850.

« Très-cher ami, je viens de recevoir votre lettre datée du 20 février, et l'*Univers* du même jour, dans lequel je lis mon discours et l'article que vous avez eu la bonté d'écrire. J'accepte, mon cher ami, vos louanges à titre d'encouragement et comme un témoignage de votre amitié. La justice aurait beaucoup à redire si elle entrait en jugement avec vous ; mais nous sommes ainsi faits : jamais une vertu ne se montre en nous qu'aux dépens d'une autre vertu. Vous êtes aujourd'hui l'homme bienveillant et charitable, vous serez demain l'homme juste. Après, vous serez l'un et l'autre dans le sein de Dieu.

« Vous ignorez certainement quel est le lieu d'où vous viendra cette lettre. C'est un coin du monde ignoré des hommes, dans le fond de l'Estramadure. Je suis venu ici pour rétablir ma santé et pour retremper mes forces dans le sein de ma famille. Je n'ai pas le courage d'écrire. Je suis tout à la nature et à mes parents. Je laisse passer et repasser devant moi, comme autant d'ombres chères, les jours de mon enfance, et je me fais petit pour être heureux, convaincu de cette vérité, que celui seul qui se fait petit goûtera de véritables jouissances en ce monde. Oh ! que l'ignorance des enfants et des petits est une chose mystérieuse et charmante ! Les petits ignorent la botanique : tant mieux pour eux, parce que la nature leur appartient avec toute sa magnificence. Ils n'analysent pas les mystérieux rapports de la famille : tant mieux pour eux, parce que la famille a pour eux et pour

eux seuls des trésors de tendresse et d'amour. Ils n'analysent pas Dieu : tant mieux pour eux mille fois, car Dieu se donne à celui qui le regarde toujours, rien que pour le regarder.

« J'ai avec moi *Fray Luis de Grenada*, qui est le premier mystique du monde, et dont je vous ferais cadeau si vous aviez le bonheur de comprendre sa langue, qui n'est pas la langue espagnole de nos jours, mais une autre langue dont on n'a déjà plus d'idée, toute pleine de magnificence et d'ampleur.

« Je lis aussi la vie de saint Vincent de Paul. Quelle vie, si remplie et si pleine ! Comme Dieu est grand et merveilleux dans ses saints ! J'admire d'autant plus cet homme apostolique, que je suis l'homme le plus incapable de regarder en face ce modèle. A propos de quoi je vous dois déclarer, mon ami, que je suis l'être le plus inutile du monde. Je n'ai jamais rien fait, je ne fais rien et je ne ferai rien de ma vie. Je suis le type accompli des hommes fainéants. Je lis toujours, je me propose d'agir, et je n'agis jamais. Quelquefois je me représente mon Seigneur et mon Dieu me demandant : Qu'est-ce que tu as fait ? Et je sens un frisson parcourir tous mes membres. Il m'arrive alors de penser que peut-être suis-je né pour la vie contemplative : mais ce sont des illusions périlleuses de mon imagination. La vérité, la voici : je suis un fainéant (1). »

La piété de Donoso Cortès n'avait fait que grandir et se fortifier jusqu'au dernier jour de sa vie. Il raisonnait sa foi comme un homme de génie, il la pratiquait comme un enfant, sans emphase, sans respect humain, sans l'ombre d'une hésitation devant les commandements de Dieu et de l'Église, sans l'ombre d'un doute envers leurs promesses. Il égalait, sous ce rapport, le plus humble et le plus fervent paysan de l'Espagne. Ayant su que l'on gardait un vêtement de Notre-Seigneur dans l'église d'Argenteuil, il voulut s'y rendre en pèlerinage, pour obtenir de la compassion de Jésus la guérison de l'un de ses frères malade. C'était vers la fin de l'automne,

(1) Cette lettre est en français. Donoso Cortès croyait sincèrement ne pas savoir notre langue !

en 1851 ; la pluie tombait à torrents. Il n'en fit pas moins toute la route à pied. J'avais le bonheur d'être son compagnon. Lui ayant dit que je n'aurais pas cru qu'un Espagnol pût consentir à se laisser mouiller si longtemps, il répondit avec son charmant sourire qu'il faudrait bien une autre pluie pour laver ses péchés.

Le pèlerinage accompli, nous allâmes visiter notre ami commun, M. Rio, l'auteur du beau livre sur l'*Art chrétien*, qui demeurait alors à Argenteuil. Il se trouvait là quelques personnes d'un esprit distingué. La conversation tomba sur l'éloquence. Donoso prit la parole, et parla comme un ange sur la vanité des orateurs. C'est là qu'il fit remarquer que Moïse était bègue, et le faible Aaron éloquent. Voyez, dit-il, où Dieu met les orateurs, et le rôle qu'il leur assigne ! Ce n'était pas par jeu d'esprit qu'il disait ces choses. Il ne méprisait point le talent, mais il en faisait peu de compte, et il redoutait les vanités où il engage le cœur. Celui-là seul sait, disait-il, qui croit ; et celui-là seul est grand qui s'humilie.

Cette foi parfaite parut de la manière la plus touchante et la plus édifiante durant sa douloureuse maladie ; une maladie de cœur, soudaine et terrible, qui l'atteignit au milieu de sa force et l'enleva en peu de jours. Il parlait, il priait, il souffrait en parfait chrétien. La sœur de Bon-Secours qui veillait près de lui, admirait ce courage qu'elle n'avait pas besoin de soutenir et qui lui offrait plutôt un exemple. Elle disait : « Ses paroles sont des flèches dans le cœur. » Il se confessa et communia plusieurs fois. Son confesseur était M. Auzoure, curé de Saint-Philippe du Roule, qui chanta la messe des funérailles, et qui ne put retenir ses larmes et manqua de voix entre l'autel du Dieu juste et le cercueil de son ami. Le

digne prêtre savait comme nous ce que perdaient l'Eglise et la société ; mieux que nous ce que perdaient les pauvres. Sous le poids de ce double deuil, son cœur chancela, non pas son espérance.

De toutes les consolations que peut laisser la mort d'un homme, aucune n'a manqué aux amis de Donoso Cortès, aucune, sauf de recevoir son dernier soupir. Il a su qu'il mourait, il a accepté la mort ; il est mort en priant, recommandant lui-même son âme à son bon ange, à son saint patron, au Dieu clément qu'il avait aimé et servi en se proposant toujours de le servir davantage. Ne prévoyant pas qu'il dût sitôt sortir de la vie, il projetait de sortir du monde ; non plus pour aller méditer dans quelque solitude, mais pour s'engager dans un ordre religieux. Déjà il avait pris ses dispositions, et son choix était fait. Il voulait entrer dans la Compagnie de Jésus.

Son dernier jour fut le 3 mai 1853, il allait compléter sa quarante-quatrième année. Le dernier acte sorti de sa bouche a été un acte de foi. Il avait promis à la sœur de Bon-Secours, s'il mourait, de prier pour elle. Le voyant près de s'éteindre, elle lui dit : « Vous allez paraître devant Dieu, souvenez-vous de moi. » D'une voix libre et claire il répondit : « Je vous le promets. » Et presque au même instant il expira. Son âme, en s'envolant, laissa sur son visage quelque reflet de sa beauté suprême. Nulle trace de douleur n'altérait ses traits paisibles. C'était la sérénité d'un athlète qui se repose après la victoire, à peine fatigué du combat. Il avait regardé la mort en face, avec force et avec douceur, comme un ennemi à vaincre, et il l'avait vaincue. Il dormait en attendant la résurrection éternelle.

Personne, en Espagne ni ailleurs, ne se lèvera pour

infirmer le beau témoignage qu'il se rendit à lui-même, en plein Parlement, dans l'impérissable discours du 4 janvier 1849 : *Lorsque arrivera le terme de mes jours, je n'emporterai pas avec moi le remords d'avoir laissé sans défense la société barbarement attaquée, ni l'amère et insupportable douleur d'avoir jamais fait aucun mal à un seul homme.*

DE LA LIBERTÉ SOUS L'ABSOLUTISME.

— 17 et 18 novembre 1852 —

I. L'ancienne constitution monarchique et la nouvelle constitution parlementaire. — Les remontrances de 1788 ; la question des finances ; noble langage du clergé. — Les Parlements ; conduite politique du clergé.

II. Constitution libérale de l'ancienne monarchie. — Madame de Staël et les libertés de 1789. — L'ancienne constitution française d'après de Maistre et de Bonald. — Abus signalés par l'esprit de parti. — Confusion de M. de Montalembert entre la monarchie indépendante et le despotisme. — Quel fut le vrai despote ? — La tribune en face de la révolution.

I

La France, avant 1789, était constituée en monarchie absolue. Cette constitution excluait-elle l'existence d'une liberté politique assez étendue, et en tous cas suffisante ? M. de Montalembert paraît le penser. On ne voit pas dans son livre (1) qu'il distingue entre le pouvoir absolu et le pouvoir despotique et arbitraire. Il croit volontiers que cette distinction ne se peut établir, et il assure que Bossuet n'y a point réussi. Nous sommes d'un avis tout contraire, avons-nous tort ? la question mérite d'être examinée.

Tout, en ce moment, s'efface aux yeux de M. de Mon-

(1) *Des intérêts catholiques*, etc.

talembert devant la splendeur de l'ère philippienne. Louis-Philippe, c'était la paix, l'ordre, la liberté, la prospérité sans égale ; l'Église n'avait à désirer que la prolongation de ces heureux jours. Louis XIV, c'était le despotisme, l'oppression sur l'Église et sur le pays, c'était le « socialisme même ». Les journaux légitimistes engloutissent tout cela ; la rancune contre l'*Univers* donne à tout une saveur aimable. Nous croyons que M. de Montalembert n'a pas étudié bien sérieusement le mécanisme social durant les deux derniers siècles de la monarchie. Habitué à ne pas voir de liberté politique où il ne voit pas de Constitution, et pas de Constitution où il ne voit pas de tribune, il se rend aisément aux préjugés crédules qui prétendent que la France, à partir des Bourbons, n'eut d'autre liberté que celle des chansons, d'autre Constitution que le bon plaisir du Roi. Qu'est-ce en effet qu'une Constitution, dans nos idées modernes, sinon une Charte discutée, votée, jurée, imprimée, commentée, avec un roi, deux tribunes, trois pouvoirs, vingt partis pour diviser les trois pouvoirs, cent journaux pour subdiviser les vingt partis, et quelques milliers d'électeurs pour tout juger sans entendre rien, et tout bouleverser, y compris eux-mêmes? Or, dans un pays qui ne possédait ni Charte écrite, ni tribune, ni journaux, qui n'avait à sa tête qu'un seul pouvoir, qu'un seul homme, lequel, chose monstrueuse ! régnait et gouvernait tout ensemble, où pouvait se trouver la liberté ?

Nous savons tout ce que l'on peut rapporter des excès du pouvoir, de l'orgueil des grands, de la misère des peuples durant ces époques, splendides et riantes toutefois, dès qu'on les compare à d'autres tant vantées. M. de Montalembert n'a pas dédaigné de citer quelques traits de bon plaisir royal qui avaient déjà servi à M. Pelletan. On en

pourrait citer de plus nombreux ; on en pourrait aussi trouver au moins l'équivalent dans les annales des temps les plus libres. Ces traits sont surtout pénibles par la force qu'ils communiquent à l'entêtement ignare du libéralisme. Ils n'empêchent pas que la France n'ait joui, sous ses derniers rois, d'une constitution qui faisait envie à tous les peuples catholiques de la terre. Par la faute des hommes, cette constitution donnait jour à des abus, c'est vrai. On abuse des meilleures choses, de la tribune, de la presse, des constitutions écrites. Dans une lettre citée par M. de Montalembert, le R. P. Lacordaire va jusqu'à dire que la religion même, non-seulement ne prévient pas les abus, mais, ce qui nous paraît fort, les *engendre!* Si la religion peut engendrer des abus, il faut pardonner à notre ancienne constitution ceux qu'elle a permis. Depuis que nous l'avons détruite, nous sommes devenus, nous autres Français, les fabricants de constitutions les plus occupés du monde. Nous connaissons les difficultés de l'œuvre ; soyons indulgents.

Fille du christianisme, née avec la France et la Monarchie et s'étant développée à mesure que l'une et l'autre grandissaient, la vieille Constitution aurait pu les sauver l'une et l'autre, si le faible Roi qui périt avec elle s'était servi des moyens qu'elle lui donnait pour réformer son gouvernement et désarmer ses ennemis. Elle n'était pas, comme nos Chartes modernes, une planche étroite jetée sur un abîme entre le pouvoir et la liberté. Calculée pour amortir tous les chocs et pour laisser passer tous les torrents, elle permettait à la liberté de s'étendre autrement que par l'anarchie, au pouvoir de se défendre autrement que par la dictature.

L'Eglise, sous le régime dont nous parlons, eut à subir

des épreuves redoutables. La douleur que nous en ressentons ne peut nous faire perdre de vue la justice et la vérité. Loin que la constitution politique ait occasionné les maux de l'Église, elle lui en a évité de plus grands. Une Église ne vit, ni ne meurt, ni ne ressuscite spécialement par les institutions particulières du pays où elle est établie, mais par la manière dont elle observe pour son propre compte la divine constitution de l'Église universelle. L'Église souffrait chez nous de la corruption des mœurs, de l'hostilité jalouse des magistrats, de la haine criminelle des gens de lettres. La constitution politique n'était pour rien dans ces souffrances, dans ces périls : elle faisait à l'Église une place qui lui permettait de les conjurer. Ce n'était pas la constitution qui corrompait les mœurs, hélas! jusqu'au fond du sanctuaire, qui armait la jalousie des magistrats, qui livrait la religion et ses ministres à la satire des écrivains ; ce n'était pas elle surtout qui empêchait le clergé de réformer lui-même sa doctrine et ses mœurs. Ces traits appartiennent aux constitutions parlementaires. Dans notre constitution monarchique, le clergé était le premier ordre de l'État, riche, puissant, indépendant s'il avait voulu l'être, populaire avec tous les moyens de le devenir davantage. Pour s'affranchir de la servitude de la Cour et du Parlement, source de graves désordres dans son propre sein, il lui suffisait d'obéir au Vicaire de Jésus-Christ. Si les maximes gallicanes avaient moins triomphé, si un saint Bernard avait pu surgir de ce sol refroidi par le souffle du jansénisme et de l'esprit particulier, que n'eût-on pas obtenu du chaste et pieux Louis XVI! Assurément les grands obstacles ne se fussent pas rencontrés dans la constitution. En ce qui regardait l'Église comme en ce qui re-

gardait l'État, la constitution permettait, secondait tout bon dessein de réforme ; elle offrait au Bien sécurité et facilité.

Elle n'était pas écrite ; mais nous avons vu que les constitutions écrites sont aisément raturées. Les peuples vivaient paisibles sous son égide, sans la connaître ; les hommes instruits la connaissaient et la révéraient ; les corps politiques savaient l'invoquer. Personne, en ce temps-là, ne trouvait nécessaire qu'une tribune fût dressée en permanence sur la place publique. On croyait que les grands intérêts de l'État se discutent mal devant un peuple ignorant. On ne voulait donner ni aux orateurs la tentation de chercher la popularité, ni à la foule l'occasion de s'émouvoir et la tentation d'intervenir. Quand le bien de l'État le requérait, il se trouvait toujours non pas un individu, mais un Corps pour élever la voix, pour opiner librement, pour conseiller utilement, pour résister sagement. Le Roi recevait alors ce que l'on appelait des remontrances, « d'humbles remontrances ». Nos oreilles sont devenues délicates, de pareilles expressions les blessent. Cependant, lorsque nous lisons aujourd'hui ces humbles remontrances, elles ne rappellent pas avec trop de désavantage nos *Adresses* en réponse au discours de la Couronne : elles ne sont ni plates ni séditieuses. Donnons-en un exemple.

Nous avons sous les yeux « les très-humbles et très-respectueuses remontrances » que présentèrent au Roi, en 1788, « ses très-humbles, très-soumis serviteurs et « fidèles sujets, les Archevêques, Évêques et autres ecclé- « siastiques composant l'Assemblée générale du clergé de « France, » réunie par convocation extraordinaire. Les affaires étaient graves et nombreuses, comme la date seule l'indique. Dans le lit de justice du 8 mai, le Minis-

tère avait changé tout l'ordre de la justice et de l'administration en frappant les Parlements et en ordonnant l'établissement de la Cour plénière, qui devait offrir une voie plus facile et véritablement arbitraire pour l'enregistrement des édits de toute nature, mais particulièrement des édits bursaux. Le clergé prit d'office la parole, au nom de tous les ordres de l'État, et ses remontrances portèrent sur le double sujet que nous venons d'indiquer. Les passages suivants montreront l'esprit de la constitution que ces nouveautés atteignaient, et ils paraîtront d'un style supportable, même pour nos goûts parlementaires et républicains :

« Votre Majesté vient d'opérer un grand mouvement dans les choses et dans les personnes; et le royaume s'est trouvé sans juges et sans tribunaux : la justice et la magistrature ont toujours été un objet important de considération pour les assemblées nationales, et nous avons de sages ordonnances rendues sur leurs représentations. Nous pouvions peut-être espérer que, si pareille révolution devait s'effectuer, elle serait la suite plutôt que le préliminaire des États-Généraux : cet ébranlement général a été préparé avec un mystère qui ne paraissait réservé qu'aux opérations politiques et militaires : *car telle est la constitution de ce royaume, que toutes les lois sont conçues dans le conseil privé du souverain, et sont ensuite vérifiées et publiées dans ses conseils publics et permanents* ; les remontrances, les *lenteurs* et la *liberté* des cours sont une partie de leur devoir et de leur obéissance : et Votre Majesté, d'après *toutes les anciennes ordonnances*, ayant confirmé dans son édit de 1774 le droit de faire des représentations, *s'est imposé personnellement l'obligation de les entendre :* parce que *nous vivons dans un empire tempéré, qui se régit plutôt par des communications, des rapprochements et des conseils que par des exécutions soudaines* qui mettent la crainte à la place de la confiance et de l'amour... La volonté du Prince qui n'a pas été éclairée par ses cours, *peut être regardée comme sa volonté momentanée* : elle n'acquiert cette majesté, qui assure l'exécution et l'obéissance, que « *préalablement* selon le langage de nos prédécesseurs aux États de Blois, les *motifs* et les *remontrances de vosdites cours* n'ayent *été entendus en votre privé Conseil.* » La con-

stance des maximes, la gravité des conseils, la solennité des formes et la *soumission majestueuse des souverains eux-mêmes* aux règles et aux lois, donnent aux empires une fondation stable, et aux lois un caractère sacré et immortel. »

Passant ensuite à l'établissement de la *Cour plénière*, le Clergé fait la critique la plus vive de cette institution, qui, sous prétexte de simplifier l'administration, détruisait en effet, au profit de la Cour, tous les droits des Parlements et tous les priviléges et libertés des provinces. Sous un nom ancien, disent les Remontrances, Votre Majesté fait une chose nouvelle ; « la *nation* n'y voit qu'*un* « *tribunal de Cour* dont elle craindrait les *complaisances*, « excepté peut-être dans les minorités, où elle redoute- « rait ses mouvements et ses intrigues. » Toutes les raisons alléguées dans le préambule de l'édit sont réfutées, toutes ses dispositions principales sont attaquées, combattues non-seulement au nom du bon sens et des usages anciens, mais au nom de la justice et des libertés publiques. On rappelle au Roi qu'un grand nombre de provinces n'ont été réunies à la Couronne que moyennant de certaines conditions, dont il est à craindre que le nouveau tribunal ne s'écarte volontiers :

« A quoi serviraient les pactes, les capitulations et tous les droits particuliers, qui sont cependant une partie de notre droit public, s'ils étaient oubliés et confondus dans une législation générale? En vain l'édit paraît-il les respecter, en donnant la liberté de faire des remontrances et en distinguant les lois générales des particulières : la Cour plénière, par le fait, n'en resterait pas moins l'arbitre de l'application de cette distinction et de l'exécution. Toutes les Cours, par l'art. 16 de l'édit, sont tenues « d'ordonner la transcription et publication des lois registrées « en la Cour plénière, » sauf à lui adresser ensuite leurs remontrances. Le droit *ancien et naturel* est de faire les représentations *avant l'enregistrement* pour éclairer sur les inconvénients.

Mais les droits particuliers seront ici violés, et même pendant longtemps, parce que la Cour plénière ne tenant ses séances qu'une partie de l'année, les réponses seront tardives. Et pourra-t-on en espérer de favorables d'un tribunal toujours juge de ses propres jugements? Un génie fait pour éclairer les rois, disait à votre auguste bisaïeul, sur la fidélité aux capitulations : Qu'y aurait-il de sacré, si une promesse si solennelle ne l'est pas? c'est un contrat passé avec les peuples pour se rendre vos sujets. *Commencerez-vous par violer votre titre fondamental* (1)? »

Ce qui occupait le plus l'opinion et ce qui inquiétait le Gouvernement, à la veille de la Révolution, c'était la question des finances. La Cour plénière était principalement un mécanisme pour faciliter l'enregistrement des impôts. Par là, elle pouvait transformer l'antique monarchie française en pouvoir véritablement despotique. Ce fut aussi l'objet capital des remontrances du Clergé. La discussion et le consentement de l'impôt étant l'essentiel du pouvoir parlementaire et, à bien le prendre, sa seule raison d'être, voyons comment on entendait cette matière sous la monarchie absolue :

« La Cour plénière, par l'art. 12 de l'édit, a le droit d'enregistrer tous les impôts; et c'est ici qu'il est important de fixer l'attention de Votre Majesté.

« Vos peuples ne demandent, Sire, pour obéir à votre volonté, que de la connaître; il faut qu'elle leur soit annoncée dans toutes les formes régulières et solennelles. Puisse le ciel éloigner pour toujours tous les combats entre Votre Majesté et vos Cours! Ainsi, quand toutes les remontrances sont faites, que toutes les formes sont épuisées, nous pensons que votre volonté réitérée et définitive doit être supérieure à toutes les volontés. Les erreurs ne pourront jamais être dangereuses ni durables, parce que l'obéissance forcée des Cours finira par être volontaire, ou le législateur finirait par se réformer lui-même. MAIS IL EST UN POINT SUR LEQUEL LA NATION A TOUJOURS RÉCLAMÉ INVIOLABLEMENT SON CON-

(1) Fénelon, *Direction pour la conscience d'un roi.*

SENTEMENT ET SA VOLONTÉ LIBRE : CE SONT LES IMPÔTS, parce que les impôts attaquent la propriété de chaque citoyen ; qu'ils tiennent à toutes les passions qui ont intérêt de les établir et de les perpétuer, et que le fisc veille sans cesse pour reculer ses bornes.

« Le droit de gouverner par votre sagesse et par votre puissance, de diriger le temps et les événements, d'assurer le bonheur et la paix au dedans, la considération au dehors, voilà l'apanage sublime de Votre Majesté. Mais porter le poids des charges publiques, les acquitter à la sueur de leurs fronts et vous offrir *librement* une partie de leurs veilles et de leurs travaux, voilà le partage de vos sujets. Donner *leur consentement libre sur les subsides* et faire des remontrances, plaintes et doléances sur les autres objets, tel est le testament de leurs ancêtres, gravé dans tous nos monuments. Cet héritage est le seul garant de la prospérité publique, et votre puissance ne peut pas se donner un fondement plus stable.....

« *Le peuple français n'est donc pas imposable à volonté. La propriété est un droit fondamental et sacré, et cette vérité se trouve dans nos annales*, quand même elle ne serait pas dans la justice et dans la nature. »

Le Clergé rappelle ici les ordonnances des rois et les réclamations des États-Généraux sur la matière, intervertissant à dessein l'ordre chronologique pour terminer par cette déclaration des États de 1383, tenus à Tours : « *Les États n'entendent pas que doresnavant on mette sus aucune somme de deniers sans les appeler, et que ce ne soit que de leur vouloir et consentement, en gardant et observant les priviléges et libertés de ce royaume, et que les novelletés, griefs et mauvaises introductions, qui par cy-devant puis certains temps en ça ont été faites, soyent réparées.*

« Tel est, poursuit la Remontrance, l'ancien droit du Royaume, conservé dans les pays d'États ; le Clergé, dans ses assemblées, en offre aussi les principes et les formes : il les a toujours réclamées, non-seulement comme des exemptions particulières, mais comme des restes des anciennes franchises nationales : si ces fran-

chises sont suspendues, elles ne sont pas détruites ; si les parlements ont vérifié les lois bursales, ils pouvaient avoir quelque titre apparent et coloré : la Nation les avait appelés « une forme des trois États raccourcie au petit pied ; » quand elle n'est pas assemblée, les parlements qui ont veillé sur ses droits méritent toute sa reconnaissance ; ils la méritent encore, quand ils ont observé que la capitation, les vingtièmes et toutes les extensions bursales s'étaient introduites pendant leur exercice, et qu'il était temps enfin de déclarer leur incompétence et de restituer leurs droits aux légitimes propriétaires...

« Substituer maintenant à des corps anciens, dépositaires des lois et de la confiance publique, une cour unique et dépendante, qui, sous une domination antique, présente une composition et une attribution nouvelles ; *transporter en des mains étrangères les droits naturels de la Nation qui ne les a jamais aliénés*, c'est exciter des alarmes et une consternation qu'il est de notre devoir de déposer dans le sein de votre Majesté.

« L'article 12 de l'édit donne à la Cour plénière le droit d'enregistrer des impôts provisoirement, et ne fixe ni la quotité ni le terme de la provision. Les impôts, de leur nature, ne pouvant être que provisoires et passagers, dès lors la Cour plénière peut provisoirement épuiser toutes les ressources, et son pouvoir indéfini est aussi dangereux que s'il était absolu. Quand même la provision aurait un terme, si le produit de l'impôt est affecté à des emprunts, il devient en conséquence le gage des prêteurs : la Nation assemblée ne pourrait plus qu'être passive, il ne lui resterait que d'adopter tous les impôts anciens et peut-être d'en chercher de nouveaux, s'il y avait des dépenses et des dettes non fondées : autrement ce serait compromettre les sujets avec le souverain : car des impôts hypothéqués d'avance aux créanciers, des dépenses faites, des comptes à solder, ne peuvent plus se discuter aussi amiablement que des projets d'impôts et de dépenses. »

Le Clergé termine en remerciant le Roi d'avoir rendu à la nation ses anciennes assemblées, dont « les vues « d'ordre et de sagesse feraient honte aux prétendues lu- « mières de ce siècle. » Il demande que ces assemblées soient désormais tenues périodiquement ; et cette confiance dans la raison publique témoigne combien les ci-

toyens les plus sages, les plus dignes, les plus intéressés par conscience au maintien de l'ordre social, croyaient encore les maux de la patrie faciles à guérir. Les maux sont grands, disaient-ils, mais les remèdes le sont encore plus. Ils ne parlaient que des remèdes connus et éprouvés ; ils n'en réclamaient point d'étranges et de nouveaux, ils n'en voulaient point, il n'en fallait point. Pour la conservation de tous les droits, pour la réforme de tous les abus, il suffisait de cette Constitution antique et nationale, contre laquelle les empiétements du Pouvoir n'avaient pu prescrire, et qui, voilée par moments, n'en subsistait pas moins dans toute sa majesté. Des écrivains corrompus, des économistes, des esprits forts, déjà dénationalisés par l'incrédulité et le sophisme, pouvaient rêver d'établir la constitution anglaise : le premier corps de l'État, formé de la plus pure substance des deux autres, ne demandait que le rajeunissement et l'affermissement de la constitution française.

On ne peut lire sans une douloureuse émotion la fin de cette noble harangue, où le Clergé, après avoir parlé avec tant de fidélité et de respect le langage de la liberté, exprime de si loyales espérances sur le seuil d'un avenir qui, dès le lendemain, allait commencer d'étouffer la liberté dans le sang et sous les ruines de ses plus dévoués tuteurs. Car, et la remarque en est déjà faite sans doute, ce Clergé que la révolution traita d'une manière si sauvage, s'était placé de lui-même, sous l'ancienne monarchie, dans la situation politique où M. de Montalembert veut le voir et où il sera toujours. Il ne séparait pas la religion de la liberté. Il revendiquait avec fermeté les droits de la nation, il se confiait au mouvement des esprits, il marchait, et non pas au dernier rang, avec l'opinion qui était alors

la plus large en matière de libertés publiques. On sait ce qu'il y gagna. Pourquoi la spoliation et les supplices furent-ils sa récompense ? Parce que tout ce qui est révolutionnaire à quelque degré ne trouvera jamais le Clergé assez libéral tant qu'il ne sera pas révolutionnaire, et le menacera toujours de l'échafaud, lorsqu'il ne consentira pas à se suicider dans l'apostasie. Ce que nous venons de lire avait pu attirer au Clergé de 1788 les applaudissements du parti avancé ; il y va ajouter des réserves nécessaires, que la Révolution ne tolère pas et ne pardonne jamais :

« Sire, à Dieu ne plaise que les Évêques de votre royaume puissent jamais souffrir qu'on veuille diminuer l'éclat de votre couronne : ils portent tous dans leur cœur le serment qu'ils vous ont prêté : la reconnaissance est pour eux un devoir religieux ; ils ne travaillent qu'à vous faire régner dans les cœurs et les consciences. Dans quel lieu votre autorité pourrait-elle avoir plus de défenseurs que dans nos assemblées ? Le trône et l'autel reposent sur les mêmes bases et n'ont que les mêmes ennemis.

« Nous détestons cet esprit turbulent du siècle qui va chercher des maximes étrangères inapplicables aux lieux, aux mœurs et à nos lois ; les réformateurs sans doctrine ni expérience, les imitateurs des usages frivoles, sont pour nous dans la même classe, parce qu'ils n'ont tous que le même esprit.

« Nous sommes Français, Sire, et nous sommes monarchiques ; nous ne connaissons pas de plus beaux titres, et l'amour pour nos Rois est le premier de nos sentiments. Ils exercent un ministère dont la fin, selon l'oracle du dernier siècle, est la gloire de Dieu et le bonheur des peuples. Le Ciel les fait régner sur nous et pour nous, et notre félicité est un devoir dont ils lui rendront un jour un compte rigoureux. Voilà ce que la religion consacre et récompense ; mais la nature l'enseigne jusque dans le fond des montagnes et des forêts : *Si tu es un dieu*, disait un peuple barbare à un célèbre conquérant, *tu dois faire du bien aux hommes.* »

II

On voit que pour entendre en France les beaux accents de la liberté, il n'est pas besoin de remonter jusqu'aux derniers temps du moyen âge ; c'est assez d'écouter ce qui se disait sous la monarchie absolue. Si ces « très-humbles remontrances » sont moins sèches que la formule apocryphe des Cortès d'Aragon, ou cette fanfaronnade de quelques seigneurs de Bourgogne, citées l'une et l'autre avec trop de complaisance, elles n'ont pas moins de fermeté, et le son peut-être en paraîtra plus politique et plus chrétien. Les Aragonais étaient impertinents et les Bourguignons montraient de l'audace (1). Les Français usaient de leur droit en toute sécurité, n'ayant à craindre, en somme, que la défaveur, plus souvent redoutée peut-être de ceux qui parlent devant les peuples que de ceux qui parlent devant les rois. On a vu des souverains exiler de leur présence des magistrats trop attachés aux lois ; on a vu aussi le peuple exiler de la vie politique des citoyens qui ne savaient pas flatter assez sa sottise et ses passions, et M. de Montalembert lui-même a bien fait de naître sur les marches de la tribune. Combien de temps

(1) Les Cortès d'Aragon, suivant la légende libérale, disaient à leurs rois : « Nous qui valons chacun autant que vous, et tous ensemble plus que vous, nous vous jurons fidélité tant que vous garderez nos libertés et priviléges ; *sinon, non.* » Philippe II les décima par la main du bourreau, et Philippe V les supprima. Quant aux Bourguignons, la réponse citée par M. de Montalembert est fort jolie ; mais le vieil historien qui la rapporte observe lui-même que ceux qui la firent « n'étaient pas petits compagnons, mais grands seigneurs, ayant l'affection bien tournée à l'avantage de la chose publique ; » ce qui, au fond, réduit à peu de chose la part propre de la liberté.

Paris ne lui eût-il pas préféré M. Chambolle, M. Coquerel ou M. Lagrange ? Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il en coûte de dire la vérité, mais s'il y a quelque moyen de la dire et de la faire prévaloir. On la disait sous les rois, et elle avait sa puissance. Qui croira que le pays où elle s'exprimait sans péril comme nous venons de l'entendre, puisse en rien être comparé à ces domaines du despotisme, où le sujet s'endort le soir sans savoir s'il est encore propriétaire du toit qui abrite sa tête humiliée ? Joseph de Maistre, rappelant que l'honnête Anglais Blackstone avait mis sur la même ligne, vers la fin de ses Commentaires, la France et la Turquie, s'écrie avec Montaigne : *On ne saurait trop bafouer l'impudence de cet accouplage.*

Les Remontrances de 1788 sont quelque chose de plus qu'un beau monument de la véritable éloquence politique : on y sent l'existence d'une Constitution aussi libérale que sage. On y voit un droit public établi, un pouvoir limité en même temps qu'indépendant, des principes d'administration qui laissaient aux provinces conquises ou rattachées à la Couronne plusieurs traits essentiels de leur ancienne nationalité, leurs usages, leurs lois, leur magistrature, et par cette magistrature une sorte de pouvoir législatif. La Couronne ne faisait pas, comme la Bureaucratie, peser partout cette uniformité brutale, plus détestable encore lorsqu'elle viole les usages que lorsqu'elle atteint les intérêts. « S'il est essentiel que tous les pays observent les lois, disent les Remontrances de 1788, il ne l'est pas que tous les pays aient les mêmes lois. » Quand la loi générale de l'empire était établie, le Gouvernement attendait patiemment que le temps fît le reste.

Ces libertés visibles, libertés de tous les jours et de

toutes les heures, que les libertés de théorie ne remplaceront jamais, étaient placées sous la garde jalouse des Parlements locaux. Nous connaissons le mauvais esprit des Parlements de l'ancien régime ; il n'est pas mort avec eux ! Mais en laissant de côté les hommes, qui sans doute n'ont pas cessé d'avoir des passions, des erreurs et des vices, il faut dire avec M. de Bonald que l'institution était excellente. Ces Cours souveraines, composées des noms les plus considérés de la province, indépendantes par la fortune, par la charge, par l'honneur, valaient bien, comme magistrature judiciaire nos Cours d'appel, comme corps politique nos conseils généraux. Elles assuraient à leur province une représentation qui, aux mains des députés, ministériels et autres, n'a pas toujours été aussi efficace et qui a souvent coûté plus cher.

A notre avis, cet ensemble de lois, de coutumes, de priviléges presque sacrés, d'immunités inviolables ; ces corps doués d'une vie propre, cette représentation permanente de la justice, cet état politique du clergé, qui, donnant à l'Église le premier rang, le donnait aussi à la charité, à la prudence, à la conscience, à l'esprit de tradition et de conciliation ; enfin, cette réunion toujours possible des États-Généraux, dont le consentement seul rendait l'impôt légitime ; tout cela, — qu'on l'appelle absolutisme ou despotisme, si l'on veut, — mais nous l'admirons et nous le regrettons, sinon comme une théorie parfaite, du moins comme une très-belle pratique de gouvernement *contenu et limité*, et une très-noble et glorieuse figure de monarchie constitutionnelle.

Et si l'on avait dit aux hommes éclairés qui vivaient sous ce régime, que c'était un régime de tyrannie et d'arbitraire, ils auraient cru que l'auteur d'une pareille pro-

position ne connaissait pas la France ou ne savait pas le français.

Les adeptes de la Révolution ont fait couler des fleuves d'encre pour accréditer cette folie, et ils n'ont pas perdu leurs peines. La thèse de l'invention des libertés en 1789 est développée fort au long dans les *Considérations* de madame de Staël. Si M. de Montalembert parcourait ce livre, il serait importuné de la quantité de choses qu'il semble y avoir prises. Femme d'esprit, mais, au bout du compte, protestante et révolutionnaire, madame de Staël croyait que la liberté, conçue à Genève, était sortie un jour du portefeuille de M. Necker, comme Vénus du sein des ondes. Elle portait à l'ancien régime cette haine fidèle que lui gardent les inventeurs et les apologistes du régime nouveau ; elle adorait la tribune, en femme dont la parole était le principal agrément ; et les premières années de la Révolution lui paraissaient l'époque la plus *brillante* de la société française, parce que dans aucun pays ni dans aucun temps l'*art de parler sous toutes les formes* n'avait été poussé à une semblable perfection. M. de Bonald trouva qu'elle outre-passait la licence accordée aux femmes politiques de déraisonner sur ce qu'elles ignorent, de dénigrer ce qu'elles n'aiment pas, et de donner un rang aux doctrines comme aux couleurs, suivant que les unes font briller leur esprit et que les autres relèvent leur teint. Ce caquetage en plusieurs tomes lui fit écrire un petit nombre d'observations exquises, où chaque mot perce des saines lumières du bon sens les sophismes qui ont essayé de légitimer les destructions et de justifier les constructions de 1789. Madame de Staël n'avait pas manqué de déplorer le malheur de la France, privée douze siècles durant du bonheur d'avoir une constitution. M. de Bonald

lui répond par un résumé que l'on ne sera pas fâché de trouver ici :

« La royauté en France était constituée, et si bien constituée que *le Roi même ne mourait pas*. Elle était masculine, héréditaire par ordre de primogéniture, indépendante, et c'était à cette constitution si forte de la royauté que la France avait dû sa force de résistance et sa force d'expansion.

« La nation était constituée, et si bien constituée qu'elle n'a jamais demandé à aucune nation voisine la garantie de sa constitution. Elle était constituée en trois ordres, formant chacun une *personne* indépendante, quel que fût le nombre de ses membres, et représentait ce tout qu'il y a à représenter dans une nation et ce qui seul forme une nation, la religion, l'État et la famille.

« La religion était constituée, et si bien constituée qu'elle a résisté, qu'elle résiste, qu'elle résistera à toutes les attaques ; que le clergé de France a tenu le premier rang dans l'Europe chrétienne, par ses docteurs et ses orateurs, et que le Roi lui-même avait mérité le titre de Roi très-chrétien.

« La justice était constituée, et si bien constituée que la constitution de la magistrature de France était, de l'aveu de tous les politiques, ce qu'il y a jamais eu dans ce genre de plus parfait au monde. Dans tout pays il y a des juges ou des jugeurs ; il n'y avait de magistrats qu'en France, parce que c'était seulement en France qu'ils avaient le devoir politique de conseil.

« La limite au pouvoir indépendant du Roi était constituée, et si bien constituée qu'on ne citerait pas une loi nécessaire (je ne parle pas des lois fiscales qui ne méritent pas le nom de lois), pas une loi nécessaire qui ait été rejetée, ni une loi fausse qui se soit affermie. Le droit de remontrance dans les tribunaux suprêmes était une institution admirable et peut-être la source de tout ce qu'il y avait d'élevé dans le caractère français et de noble dans l'obéissance : c'était la justice du Roi qui remontrait à sa force ; et quel autre conseil, quel autre modérateur peut avoir la force que la justice ?

« La religion, la royauté, la justice, étaient indépendantes, chacune dans la sphère de leur activité, et indépendantes comme propriétaires de leurs biens ou de leurs offices. Aussi la nation était-elle indépendante et la plus indépendante des nations.

« La France avait donc une Constitution ; car ce n'est pas le commerce, ce ne sont pas les académies, ce ne sont pas les arts,

ce n'est pas l'administration, ce n'est pas même l'armée qui constituent un État, mais la royauté, la religion et la justice.

« Aussi, parce que la France avait une Constitution, et une forte Constitution, elle s'était agrandie de règne en règne, même sous les plus faibles ; toujours enviée, jamais entamée ; souvent troublée, jamais abattue ; sortant victorieuse des revers les plus inouïs et par les moyens les plus inespérés, et ne pouvant périr que par un défaut de foi à sa fortune. »

N'a-t-on pas assez de ces témoignages ? M. de Maistre, dans ses *Considérations sur la France*, que l'on devrait relire plus souvent, traite aussi « de l'ancienne Constitution française, » où il rapporte des autorités auxquelles on ne peut rien répondre. Nous n'en citerons qu'une.

« Il y a eu, dit Machiavel, beaucoup de rois et peu de bons rois ; j'entends parmi les souverains absolus, du nombre desquels on ne doit point compter les rois d'Égypte, ni ceux de Sparte, *ni ceux de France* dans nos temps modernes, le gouvernement de ce royaume étant, à notre connaissance, le plus tempéré par les lois..... Le royaume de France est heureux et tranquille, parce que le Roi est soumis à une infinité de lois qui font la sûreté des peuples... Les rois disposent à leur gré des armes et des trésors, mais pour le reste ils sont soumis à l'empire des lois. »

Dira-t-on que depuis Machiavel le despotisme avait fait bien du chemin ? C'est possible, et l'esprit général de la Renaissance, ainsi que les troubles qui l'accompagnèrent, n'y ont pas nui. Les révolutions libérales engendrées par le protestantisme ont eu en France le même résultat que partout : elles ont fortifié l'autorité aux dépens de la liberté. Cependant, écoutons Fleury, plus récent que Machiavel :

« En France tous les particuliers sont libres : point d'esclavage, liberté pour domiciles, voyages, commerces, mariages, choix de profession, acquisitions, dispositions de biens, successions....

« La puissance militaire ne doit point s'interposer dans l'administration civile. Les gouverneurs de provinces n'ont rien que ce qui concerne les armes ; et ils ne peuvent s'en servir que contre les ennemis de l'État, et non contre le citoyen, qui est soumis à la justice de l'État.

« Les magistrats sont inamovibles, et ces offices importants ne peuvent vaquer que par la mort du titulaire, la démission volontaire ou la forfaiture jugée.

« Le Roi, pour les causes qui le concernent, plaide dans les tribunaux contre ses sujets. On l'a vu condamné à payer la dîme des fruits de son jardin. »

En fait de liberté réelle, qu'avons-nous ajouté à tout cela depuis 1789? Il serait plus long de faire le compte de ce que nous avons perdu.

Le vote de l'impôt est devenu plus régulier ; mais l'impôt s'est accru régulièrement, à mesure qu'on l'a voté d'une façon plus régulière. La régularité normale n'a pas empêché qu'on n'eût encore la dépense irrégulière des révolutions, ces États-Généraux en sens inverse, auxquels nous avons fini par assigner aussi une espèce de périodicité. Sur la manière moderne de consentir l'impôt, M. de Bonald fait une réflexion qui réduit à peu de chose l'avantage des conquêtes de 89.

« Ici tout est fiction ; rien n'est réalité. Le peuple, être abstrait, ne paie pas, parce qu'il ne possède pas et ne travaille pas. C'est la famille, être réel, qui paie, parce qu'elle possède et cultive la terre et les arts. Je concevrais la liberté publique dans l'octroi volontaire de l'impôt, s'il y avait dans chaque commune un tronc où chacun, suivant ses facultés et ses besoins, allât déposer au profit de l'État le fruit de ses épargnes. Mais que vingt-huit millions d'hommes soient libres parce que deux cent cinquante personnes, qui peuvent ne payer ensemble que 250,000 fr. d'impôts, nommées par la moitié plus un de quarante ou de cinquante mille petits ou grands propriétaires contre le gré de l'autre moitié, auront accordé généreusement pour tous leurs concitoyens un impôt dont ils payent une aussi faible

partie, c'est, en vérité, une fiction dont les arguments les plus subtils ne feront jamais une réalité. Car, remarquez que de tous les droits dont le propriétaire peut naturellement jouir, il n'en est pas de plus sacré et qui soit plus un devoir que celui de vivre et de faire vivre sa famille, de jouir du fruit de ses labeurs, et par conséquent de ne laisser à des personnes qu'il ne connaît même pas ou que quelquefois il ne connaît que trop, le soin de lui couper les morceaux, si je puis ainsi parler, de l'imposer pour l'Opéra et le Conservatoire, lorsqu'il peut à peine nourrir sa famille, ou pour un arc de triomphe, quand sa maison tombe en ruines. »

Dans tout ce qui précède, nous n'avons pas touché à la question de l'inégalité sociale, de la noblesse, des priviléges, etc., et nous n'y toucherons pas. Quand ce point sera soulevé, M. de Montalembert, qui croit et avec raison que l'existence d'une aristocratie est nécessaire à l'existence de la liberté politique, et que toute démocratie penche vers la servitude, se chargera de venger l'ancienne constitution contre les stupidités révolutionnaires. Nous nous occupons seulement ici de la sécurité que cette constitution donnait à tous les droits, et de la liberté qu'elle assurait à tous les individus.

Et nous le répétons, les hommes de bien, les hommes de bon sens de l'ancien régime, n'auraient su comment exprimer leur mépris pour cette prétendue science politique des temps modernes, experte à composer des constitutions si simples et si précises qu'avec elles il devient facile de renverser en quelques années les gouvernements qui s'en écartent, ou qui paraissent s'en écarter, ou que l'on force de s'en écarter, et même, comble de l'art, ceux qui ne s'en écartent pas ! Tout attachés qu'ils fussent aux États-Généraux, nos pères auraient mieux aimé les ajourner indéfiniment que de leur devoir une constitution de ce genre, d'autant que ces beaux engins de progrès ont

l'inconvénient de se briser eux-mêmes au milieu du ravage qu'ils font, comme la machine à vapeur éclate en mettant le feu au navire. Si l'on a du bonheur, on peut éteindre l'incendie, on peut sauver l'équipage ; mais la boussole indique en vain la route ; on ne peut plus marcher, il faut flotter au gré des vents et attendre du hasard un moyen de salut. « Une Constitution complète, dit « M. de Bonald, n'est pas celle qui termine à l'avance « toutes les difficultés que les passions des hommes et les « chances des événements peuvent faire naître, mais celle « qui renferme les moyens de les terminer quand elles se « présentent; comme les bons tempéraments ne sont pas « ceux qui empêchent ou préviennent toutes les maladies, « mais ceux qui donnent au corps la force d'y résister et « d'en réparer promptement les ravages. »

Telle était la Constitution française. Elle laissait quelque chose à faire à la nature, aux mœurs, au temps. Elle permettait d'attendre que la raison eût parlé du côté du prince ou du côté des peuples ; que l'expérience eût éclairé ou le législateur ou les sujets. On s'efforçait de ne rien faire par force, de part ni d'autre, et tout par conseil. Quelle admirable apologie de l'ancienne France et de son gouvernement renferment ces simples paroles du Clergé de 1788 : « Quand toutes les remontrances sont faites, que toutes « les formes sont épuisées, nous pensons que votre volonté « réitérée et définitive doit être supérieure à toutes les « volontés. Les erreurs ne pourront jamais être dange- « reuses ni durables, parce que l'obéissance forcée finira « par être volontaire, ou le législateur finirait par se ré- « former lui-même. » Et cette noble confiance dans la raison humaine, disons mieux, dans la raison chrétienne, était fondée sur les faits : « Pas une loi nécessaire n'avait

été rejetée, dit Bonald ; pas une loi fausse ne s'était affermie. »

Que l'on allègue maintenant des vexations, des abus, des injustices ! Il y en a, dans le nombre, qui paraissent intolérables aujourd'hui, qui alors n'étaient pas aperçus et qui sont des monstres forgés par le prodigieux développement de l'orgueil ; d'autres n'existent réellement que pour l'œil malade de l'esprit de parti ; d'autres, enfin, sont l'inévitable moisson de l'infirmité humaine. Nous n'avons pas besoin d'apprendre que le pouvoir va comme naturellement au despotisme ; mais nos adversaires pourraient ne pas ignorer que la liberté a aussi sa pente et son despotisme, qui est l'anarchie. Il faudrait additionner bien des siècles pour trouver dans la monarchie française, nous ne parlons que de celle-là, un total de vices, de crimes, de scandales, d'attentats de tous genres contre les citoyens, contre la patrie, contre la justice, contre l'humanité, contre Dieu même, qui égalât quelques années, quelques mois seulement de ces révolutions toujours pendantes sur les peuples, et si longtemps évitées par nos pères, grâce aux larges et fermes institutions qui leur imposaient la sagesse en leur laissant la liberté.

Pour mieux établir la confusion qu'il fait sans cesse entre la monarchie indépendante et le despotisme, M. de Montalembert cite des instructions données par Louis XIV au Dauphin, dans lesquelles ce roi parle comme seigneur et maître absolu de toutes les propriétés, aussi bien ecclésiastiques que séculières. C'est, dit-il, la doctrine de la Révolution, c'est le socialisme. Oui, sans doute ; mais il y a cette différence, que Louis XIV, malgré son orgueil, n'aurait pas entrepris de mettre cette doctrine en pratique, et que la Révolution l'a réalisée, et à plusieurs reprises, non-

seulement avec violence, mais encore avec des formes de légalité, faisant participer à ce crime la nation tout entière. M. de Montalembert, oubliant qu'il blâme Louis XIV d'avoir supprimé les États dans beaucoup de provinces, assure que ces assemblées offraient le spectacle « de la « corruption, de l'intrigue, de la violation de la liberté « des suffrages, en un mot, réunissaient tous les abus les « plus scandaleux du régime représentatif, sans aucun de « ses avantages. » Quant aux avantages, il faudrait une comparaison plus étudiée ; quant au reste, c'est le témoignage à peu près qu'ont rendu aux assemblées ceux qui en ont parlé avec un peu d'impartialité dans tous les pays et dans tous les temps. Nous n'écrivons pas pour les contredire ! Nous affirmons cependant que si Louis XIV avait prétendu transformer en édit ses idées particulières sur l'étendue de la puissance royale, il n'aurait pu les faire enregistrer nulle part.

Avant qu'il se rencontrât en France une Assemblée à ce point coupable, il a fallu passer du régime monarchique au régime parlementaire ; il a fallu mettre sur le trône un roi plus orgueilleux que Louis XIV, plus servilement adulé par des courtisans plus pervers, assuré de plus d'années que la nature n'en accorde aux tyrans. Ce roi, ce véritable despote, dont les Assemblées dites souveraines prétendent exercer le prétendu droit, mais ne font en réalité que caresser l'éternelle et incurable sauvagerie, c'est le peuple, ou plutôt la horde qui en usurpe le nom. La Révolution l'intronisa dans le Jeu-de-Paume de Versailles : dès lors, il fut maître de l'Assemblée Constituante, et bientôt eut lieu le vote du 4 août, *la Saint-Barthélemy des propriétés*, où la sottise et la peur, s'entraînant réciproquement, donnèrent au nouveau maître ce qu'aucun roi de

France n'eût osé demander, et peut-être n'eût voulu recevoir. M. de Montalembert, naguère si justement sévère pour l'Assemblée Constituante (1), ne se souvient plus que des torts de la monarchie. Où voit-il pourtant, sauf dans l'histoire des Parlements de Henri VIII et d'Élisabeth, un despotisme comparable à celui de ces fondateurs du gouvernement des Assemblées? Quels exemples peut-il fournir d'un arbitraire aussi fou, aussi destructeur, aussi ingrat, aussi lâche?

Rivarol, parlant de l'ouverture des États Généraux, dit : « Le Roi peint en peu de mots la détresse des finan-« ces; M. Necker parle longuement de sa vertu, et l'As-« semblée perd en un jour l'espoir d'être corrompue et la « crainte d'être réprimée. » Ce sarcasme est l'histoire de la plupart des Assemblées. Plus ou moins déguisées, l'ambition, la corruption, la peur en sont les ressorts ordinaires. On les voit communément arrogantes jusqu'à la sédition, craintives jusqu'à la servilité, corrompues jusqu'au scandale. Et tout cela est inévitable, car tout cela est dans la nature humaine. Quoi que fasse une constitution, du moment qu'elle élève une tribune dans les conditions de force et de publicité que la théorie parlementaire réclame, elle crée non pas une assemblée de rois, mais de compétiteurs à la royauté. Toutes les passions, les plus viles comme celles que l'on est convenu d'appeler grandes et généreuses, sont aussitôt en mouvement. Voilà des intérêts opposés, voilà des partis, voilà des brigues, bientôt des combats. Ici la peur avilit les consciences, ici la corruption les enchaîne, ici le sophisme les déprave. La sordide convoitise pousse en rampant l'ambition, l'orgueil

(1) Disc. de réception à l'Académie.

blessé veut se venger, la couardise épouvantée cherche à se réfugier derrière le crime. Au milieu de ce conflit, que peut la vertu même éclairée, même éloquente? Où se trouve son parti? Elle gémit, elle s'abstient, heureuse lorsqu'elle n'est pas réduite à devenir l'appoint de l'intrigue (1)! Cependant le combat continue, les passions s'enflamment, la situation s'aggrave. On médite non plus des paroles sages, mais des folies que l'on puisse jeter dans la foule pour conquérir la popularité, ce poignard dont les oppositions cherchent à frapper le pouvoir qui les mine avec la corruption; et le jour vient où la question se décide par la force. Un régiment sort de la caserne ou une émeute surgit de l'égout, et tout est fini. La tribune fait peu de résistance. L'épreuve en a été renouvelée bien des fois sous diverses formes. On a vu paraître tour à tour dans les enceintes législatives la force militaire et la force populaire; le bourreau même y est venu désigner ses victimes. En pareilles rencontres, aucun orateur encore, depuis soixante ans que nous parlons, n'a su être éloquent; et ces assemblées, si véhémentes et si hardies contre l'ennemi éloigné et contre le pouvoir débonnaire, ont toujours reçu avec une résignation turque le firman qui leur donnait congé.

(1) Le R. P. Lacordaire a allégué ces motifs lorsqu'il s'est démis de ses *fonctions* de représentant du peuple en 1848.

M. DE LAMARTINE ET MARIE-ANTOINETTE (1).

Marie-Antoinette calomniée et flétrie par M. de Lamartine. — L'agonie de la Reine. — L'*Histoire des Girondins*.

M. de Lamartine réclame contre les justes reproches que lui fait l'*Assemblée nationale* à propos du jugement qu'il a porté sur la reine Marie-Antoinette dans l'*Histoire des Girondins*. Cette réclamation est un nouvel outrage. La voici ; nous soulignons les mots qui exigeront de notre part quelques observations :

« Monsieur le rédacteur,

« Je lis dans l'*Assemblée nationale* un article où je suis accusé d'avoir calomnié et flétri la reine Marie-Antoinette dans l'*Histoire des Girondins*. Soyez assez bon, Monsieur, pour insérer la page de cette histoire dans laquelle se résume mon jugement sur cette infortunée princesse. *L'histoire ne me permettait pas de flatter* ce portrait ; la *pitié* ne me *permettra jamais de flétrir*. Je n'ai ni flatté ni flétri ; *j'ai peint*, et j'ai peint avec des couleurs *toujours adoucies* par le respect et souvent détrempées par des larmes. Le volume qui contient la captivité et la mort de la Reine vous en convaincra.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

« LAMARTINE. »

Voici maintenant le portrait où M. de Lamartine pré-

(1) Cet article écrit pour un autre journal que l'*Univers* n'a pas été publié sous nom de l'auteur.

tend non-seulement avoir été juste, mais encore avoir été clément. Portrait que sa pitié lui a permis d'adoucir, quoique l'histoire lui défendît de le flatter :

« Ainsi mourut cette reine, légère dans la prospérité, sublime dans l'infortune, intrépide sur l'échafaud : idole de cour mutilée par le peuple ; longtemps l'amour, puis l'aveugle conseil de la royauté, puis l'ennemie personnelle de la révolution. Cette révolution, la reine ne sut ni la prévoir, ni la comprendre, ni l'accepter : elle ne sut que l'irriter et la craindre. Elle se réfugia dans une cour, au lieu de se précipiter dans le sein du peuple ; le peuple lui voua injustement toute la haine dont il poursuivait l'ancien régime. Il appela de son nom tous les scandales et toutes les trahisons des cours. Toute-puissante, par sa beauté et son esprit, sur son mari, elle l'enveloppa de son impopularité, et l'entraîna par son amour à sa perte. Sa politique vacillante, suivant les impressions du moment, tour à tour timide comme la défaite, téméraire comme le succès, ne sut ni reculer ni avancer à propos, et finit par se convertir en intrigues avec l'émigration et avec l'étranger. Favorite charmante et dangereuse d'une monarchie vieillie, plutôt que reine d'une monarchie nouvelle, elle n'eut ni le prestige de l'ancienne royauté, ni le prestige du nouveau règne : la popularité. Elle ne sut que charmer, égarer et mourir. Le peu de solidité de son esprit l'excuse, l'enivrement de sa jeunesse et de sa beauté l'innocente, la grandeur de son courage l'ennoblit. On ne peut la juger sur un échafaud ; ou plutôt la plaindre, c'est la juger. Elle est du nombre de ces mémoires qui désarment la sévérité politique de l'historien, qu'on évoque avec pitié, et qu'on ne juge, comme on doit juger les femmes, qu'avec des larmes. »

(*Histoire des Girondins*, tome VI.)

Si M. de Lamartine n'avait écrit sur Marie-Antoinette que ces quelques lignes en beau style, la sévérité de l'*Assemblée nationale* pourrait sembler outrée. Il n'y aurait rien à dire, sinon que l'historien, qui vient de raconter le supplice de la Reine et qui est encore au pied de la guillotine, choisit fort mal son moment pour gazouiller ces

antithèses relevées d'une pointe de madrigal. Reprocher à la reine Marie-Antoinette de n'avoir su ni prévoir, ni comprendre, ni accepter la révolution, de n'avoir pas su se précipiter *dans le sein du peuple*, c'est écrire ce qu'il faut pour que le lecteur de bon sens hausse les épaules et tourne le feuillet. Donner à cette victime auguste, pour toute excuse, le peu de solidité de son esprit, pour toute innocence l'enivrement de sa jeunesse et de sa beauté, pour toute noblesse la grandeur de son courage, c'est déjà moins honnête. Toutefois ce n'est encore là qu'une opinion de l'illustre écrivain, et pas précisément une injure.

Mais M. de Lamartine ne s'est pas contenté d'aventurer dans son livre toutes sortes d'opinions, il prétend y déposer des témoignages. C'est là-dessus qu'on l'accuse trop justement. Peut-être a-t-il oublié ces lignes coupables; puisqu'il proteste de son innocence, il nous oblige à lui rappeler, entre autres prétendus témoignages, celui-ci :

« Belle, jeune, adorée, si son cœur ne resta pas insensible, ses « sentiments *mystérieux*, innocents *peut-être*, n'éclatèrent jamais « en scandales. *L'histoire a sa pudeur* ; nous ne la violerons pas. »

Si ces indignes paroles ne sont pas une flétrissure, comment s'y prend-on pour souiller la renommée d'une reine ? Faut-il absolument agir à la façon de M. Hugo, lequel, pour sa petite part, en a déshonoré deux, Marie Tudor et Marie de Neubourg, nous montrant l'une aux bras d'un aventurier, l'autre aux bras d'un laquais.

M. de Lamartine n'est point grossier, personne ne l'en accuse ; mais avec toute sa délicatesse, il arrive au même résultat que M. Hugo ou que M. Michelet, qui fait l'emporté et qui est cynique.

Quoi ! Marie-Antoinette avait dans le cœur des sentiments *mystérieux*, innocents *peut-être*, et que vous

n'approfondirez pas, pour ne point violer *la pudeur de l'histoire!* Puis, plus loin, vous dites que la faiblesse de son esprit l'excuse, que l'enivrement de sa beauté l'innocente ! L'innocente de quoi ? de quel crime ? Et si l'on vous pousse, si quelque cœur se révolte à la vue de cette encre qui vient encore, après soixante ans, couler sur le corps des martyrs traînés dans la boue, vous alléguez l'histoire qui ne vous permettait pas de flatter, *la pitié qui ne vous permet pas de flétrir!* Vous parlez de vos couleurs *adoucies* par le respect, *détrempées* par vos larmes !.. Marie-Antoinette n'a besoin ni de votre pitié ni de vos adoucissements. L'histoire ne vous demandait, comme à tous les Français qui parleront de ce meurtre, qu'un vœu d'expiation envers la victime, qu'un cri d'horreur contre les bourreaux.

Vous avez calomnié et flétri cette femme, cette reine, cette chrétienne, cette martyre !

Lorsqu'elle sortit de sa prison, sur la charrette où la firent monter les scélérats qui venaient de lui insulter du haut de leur tribunal infâme ; lorsqu'elle traversa cette foule qui ne la mit pas en pièces pour faire durer plus longtemps le supplice ; lorsque ce peuple, dans le sein duquel elle avait eu, suivant vous, le tort de ne point se précipiter, la laissait outrager par des filles publiques ; lorsque tout ce qui était là riait des secousses que lui donnait le mouvement de la charrette cahotant sur les pavés ; et lorsque enfin, vous le dites vous-même, « ces yeux, ces voix, ces gestes du peuple, la submergeaient d'humiliations, on voyait son noble visage passer continuellement du pourpre à la pâleur et révéler les bouillonnements et les reflux de son sang ; elle se mordait par moments la lèvre inférieure, comme quelqu'un qui comprime le cri d'une

souffrance aiguë. Ce fut la première scène de son agonie ; elle dura jusqu'à ce que le cortége eût pénétré dans un quartier moins sauvage, dans une région où la population gardait une attitude plus décente.

Mais si alors, parmi ces spectateurs pacifiques, au milieu de ce silence, un homme célèbre, un gentilhomme, un de ceux qui s'étaient refusés à l'œuvre matérielle des bourreaux ; si un pareil personnage, s'avançant les yeux pleins de larmes, avait dit ce que la pitié, le respect et les larmes de M. de Lamartine ne l'ont pas empêché d'écrire, la sainte victime, devinant les injustices de la postérité et se sentant plus insultée qu'au tribunal de Fouquier-Tinville, aurait laissé échapper les sanglots que les misérables clameurs de la multitude ne purent lui arracher ; elle serait morte en demandant à Dieu pourquoi son supplice ne devait pas finir avec sa vie !

Et, plus tard, dans l'avenir peut-être prochain que ces histoires impies nous annoncent et préparent, lorsque quelque dramaturge de cette école qui assassine l'honneur des reines, osera présenter Marie-Antoinette à la curiosité d'un parterre déjà façonné au sacrilége, le livre de M. de Lamartine sera là, figuré par quelque spectateur sensible et inepte, qui pleurera sur les amours de la reine. Pauvre femme ! éternelle victime, tombée des mains des bourreaux aux mains des poëtes ! Après lui avoir contesté ses vertus, pour la réhabiliter, on lui supposera des crimes ; et c'est aux fautes qu'elle n'a point commises, qu'elle devra une sympathie refusée à ses infortunes.

Nous croyons que M. de Lamartine ne sait pas encore et ne saura jamais quelle mauvaise action il a faite en écrivant l'*Histoire des Girondins*. S'il en avait seulement quelque soupçon, il couvrirait d'un silence éternel ces

pages malheureuses. Même sous le rapport du talent, il n'en aura pas l'honneur qu'il espère. On les détestera pour les idées qui en découlent ; au point de vue historique, on en rira ; et quel que soit le jugement auquel l'avenir s'arrête sur sa personne, déjà bien diminuée et destinée à décroître encore, elles chargeront sa mémoire d'un poids terrible. On y verra les deux témoignages les plus accablants qu'un homme puisse donner contre lui-même : un esprit qui ne fait pas le discernement du bien et du mal, un cœur que trouble et séduit le triomphe de l'iniquité.

M. de Lamartine peut relire et nous citer encore son livre ; s'il y trouve une page qui lui paraisse infirmer le jugement que nous portons, nous lui montrerons de l'autre côté du feuillet des paroles qui le confirment, et ces paroles sont le sens général de tout l'ouvrage. Dans la peinture d'une époque, « où l'on ne vit rien de grand que « le courage des victimes, rien d'auguste que l'écha- « faud (1), » M. de Lamartine a eu le malheur de trouver une autre grandeur, celle du crime, et c'est la seule qu'il admire. Sans doute, il a des larmes pour les victimes. Eh ! mon Dieu ! des larmes, M. de Lamartine en a inondé la terre ! Mais ce n'est pas en répandant des larmes, qu'on se justifie d'admirer ceux qui répandent le sang.

(1) Salvandy.

LES MATAMORES.

— 17 NOVEMBRE 1853. —

Position de l'*Univers* dans la presse. — De deux sortes d'injures. — L'*Univers* et Tartufe. — Parades militaires de gens qui ne veulent pas se battre, devant des gens qui ne se battent pas. — Quelle réponse leur est due.

L'*Univers* occupe dans la presse une situation qui l'oblige à de fréquentes polémiques et qui l'expose à des injures exceptionnelles. Nous en recevons tant, depuis quelques jours, qu'il nous semble bon d'en dire un mot, non pas, grâce à Dieu, pour nous plaindre.

Depuis le Deux Décembre, la presse jeûne cruellement. Sa meilleure pâture lui a été retirée : elle ne peut plus attaquer le gouvernement dans son principe, ni dans ses actes, ni dans la personne de ses représentants ; elle respecte les sénateurs, les députés et les maires : elle n'a plus voix délibérative ni même consultative sur les affaires sérieuses.

Pour obvier à cette disette, point de grenier d'abondance, point d'arrivages de l'étranger. Le roman-feuilleton est mort; en littérature, aucun talent nouveau ne s'est révélé, aucun vieux talent ne s'est renouvelé. Pas un homme nulle part pour donner quelque intérêt aux anciennes questions de second et de troisième rang, devenues à peu près les seules praticables. Les anciens du premier-Paris sont tou-

jours là, braquant sur des proies maintenant hors de portée leurs vieilles canardières qu'ils n'osent plus même charger, et brûlant quelquefois une amorce, pour tuer... le temps !

Les plus inventifs se tournent vers les questions religieuses. C'est la porte la moins gardée de la question politique. Les intérêts religieux étant favorables à l'ordre nouveau, comme tous les intérêts positifs du pays, on trouve à les attaquer un double avantage. Soit qu'on parvienne à écarter d'eux la protection du gouvernement, soit qu'on réussisse à rendre le gouvernement odieux parce qu'il les protége, des deux côtés le profit est certain. En même temps, on pourra peut-être intéresser enfin le public ! On souffle donc sur les thèmes éteints de l'ancienne opposition, on s'efforce d'en tirer quelques étincelles. Nous voyons reparaître les prétentions des Papes, la révocation de l'édit de Nantes, l'inquisition, la Saint-Barthélemy, le parti clérical, l'intolérance. Ah ! il n'y a pas d'amour-propre : chacun attrape ce qu'il peut ! Dans le moment que la cour d'assises juge une accusation de complot contre la vie du Souverain, lorsque l'instruction révèle les plans des idéologues *avancés* qui songent toujours à lever le milliard du 15 mai 1848, un journaliste républicain écrit dévotement, à propos d'un article de l'*Univers* sur les poésies de M. Béranger : « Nous voudrions sur-« tout faire pressentir aux hommes de bonne foi qui pour-« raient se laisser prendre aux hypocrites lamentations de « l'*Univers*, quelles seraient les destinées du monde, si « jamais Dieu, dans sa colère, nous châtiait à ce point, que « ces destinées tombassent aux mains des chefs du parti « qui se dit catholique » (*Siècle*, 14 novembre; article signé de M. Jourdan), publiciste de bonne foi et de bon style !

Or l'*Univers*, qui en effet se dit catholique, se croit en droit et même en devoir de montrer combien ces écrivains, qui ne se disent pas catholiques, se trompent toutes les fois qu'ils touchent aux choses catholiques. Ce ne sont pas des géants ! La Providence ne les a pas pourvus d'une mesure extraordinaire de génie, de lecture et de grammaire, et nous possédons contre eux la vérité. Il en résulte que quand une discussion s'engage, ils ont rarement le dessus. L'injure aussitôt vient compenser le déficit immense de leurs études et de leurs talents.

A Dieu ne plaise que nous prenions pour injures les épigrammes, même un peu outrées, d'un homme de mérite, qui se fâchera d'avoir eu tort ou d'avoir été poussé trop vivement. Il en est un (1) qui a pu quelquefois atteindre l'extrême limite, mais qui ne l'a jamais dépassée : nous ne pouvons le combattre sans un sentiment affectueux, consolé par l'espoir de laisser après tout quelques bonnes pensées dans son esprit. Les autres sont absolument inabordables. Plus on leur fait voir clair, plus ils deviennent furieux. Ils rappellent ces sectaires, de qui saint François de Sales, si renommé pour sa douceur dans la dispute, disait : *Leur cœur est de boue, la clarté le durcit*. Toute notre persévérance à les instruire n'obtient d'eux que des averses de paroles grossières, et l'on est plus étonné encore de leur peu de respect pour eux-mêmes que de leur horreur pour la vérité. Afin de leur éviter ces accès de frénésie, il faudrait ne faire jamais la moindre attention à ce qu'ils écrivent. Mais il n'y a nul moyen de les mépriser : ils écrivent pour le public ; les plus maussades et les plus indécents ont des lecteurs.

(1) M. de Sacy.

Force est donc de les reprendre, de les redresser, de se vouer à leurs injures.

Elles sont de deux sortes : les unes pour les catholiques en général, les autres exclusivement pour nous. Les injures générales ne diffèrent pas sensiblement de celles que l'on échange de parti à parti. On s'accuse réciproquement de mensonge, de sottise, d'hypocrisie. Ces injures ne sont épargnées à personne. Bossuet les a reçues, dans son temps, d'un protestant nommé Claude, et il y avait des rédacteurs de correspondances pour la librairie de Hollande (*Indépendance Belge* de l'époque), qui le traitaient de *petit esprit*, de *fanatique*, d'*inquisiteur*, de *prêtre sanguinaire*. On écrivait aussi qu'il était marié ; on savait le nom de sa femme. Il a dû s'étonner qu'on ne l'accusât pas de forcer les serrures ! Au charme de ces compliments accoutumés, pour y mettre un accent de plus, on ajoute le nom de Tartufe. Quel immortel service a rendu Molière à tous ces pauvres d'esprit, qui ne se dirigent pas, hélas ! vers le royaume des cieux. Nous nous demandons souvent comment ils se tireraient de tant de discussions où ils s'engagent témérairement contre les chrétiens, s'ils n'avaient pas ce mot prestigieux : *Tartufe !* Avec ce mot, ils répondent à tout. C'est la flèche et l'épée, et le bouclier et le poignard. Tuméfiés de tous les horions que le bon sens peut faire pleuvoir sur une thèse incongrue, soutenue par un intellect impotent, s'ils peuvent seulement prononcer le mot magique, les voilà pansés et refaits ; ils se retirent avec la superbe d'un lauréat des Quarante.

Tartufe leur sert pour l'attaque comme pour la défense. Voulant illuminer un peu son feuilleton, plus morne d'ordinaire qu'un falot de revendeuse, l'un

d'eux (1) pensa l'autre jour que l'esprit de Molière, marié au sien, produirait quelque chose d'assez luisant. Pour s'aider à joindre ces deux esprits, il imagina, nous ne savons pourquoi,

Car il est bonne créature,

de montrer à ses 35,000 abonnés la parfaite ressemblance qui existe entre un rédacteur de l'*Univers* (*si ce n'est moi, c'était mon frère*) et Tartufe, c'est-à-dire un scélérat. Nous le regardions travailler. Comme il ramait ! Quels efforts pour arracher du bloc quelques alexandrins, qu'il enchâssait gauchement dans son tourteau de prose invalide ! Voilà pourtant, pensions-nous, un pauvre diable qui, sans provocation, dans la folle ambition de faire un peu d'esprit, prend toute cette peine pour assimiler des gens qu'il ne connaît point à un monstre de corruption. Il met en doute leur honneur, leur moralité, leur conscience ; et quand il aura terminé son imbécile besogne, il fera le beau, il se relira d'un œil plus charmé qu'il n'a lu Molière. Que ton feuilleton te soit léger, brave homme ! mieux vaut le subir que l'avoir fait ! Mais si ce sont là les jeux de ta confrérie, qu'y fait-on quand on se venge ?

Être taxé d'hypocrisie, de mauvaises mœurs, et comparé, sérieusement ou pour rire, aux scélérats les mieux conditionnés, ce n'est rien encore. Il y a pour nous des injures de choix, et qu'on n'adresse pas à tous les catholiques. Elles ont un but bien plus précieux que de nous outrager. Dans la pensée des insulteurs, elles sont destinées à mettre en lumière des qualités qu'ils trouvent trop rarement l'occasion de faire admirer.

Le jour où il a été connu que les rédacteurs de l'*Uni-*

(1) M. Hipp. Lucas, du *Siècle*.

vers n'accordaient à leurs adversaires que les réparations qu'ils peuvent eux-mêmes demander, c'est-à-dire le recours à la discussion ou aux lois, et par conséquent ne proposaient pas de duels et n'en acceptaient point; ce jour-là, une demi-douzaine de Cids qui s'ignoraient eux-mêmes, ont vu tout à coup du sang dans leur écritoire et n'ont plus rêvé que carnage. Décidément les catholiques ne se battent pas?...

Nous nous levons alors!

Il s'est fait des prodiges. Le *Journal des Débats* lui-même a retenti d'accents très-belliqueux et de provocations très-meurtrières. D'autres, qui avaient longtemps et patiemment souffert toutes les morsures de la polémique, sont devenus d'une susceptibilité de raffinés; M. de Scudéry aurait toléré ce qui les offense. De gros hommes toujours de bonne humeur ont parlé sérieusement d'offrir leurs vastes dimensions au fer ou à la balle des dévots; des hommes maigres et fragiles ont gémi de la lâcheté de ces mêmes dévots, qui ne leur laissait aucun espoir de se faire casser quelque membre.

Au milieu de ces manifestes et de ces chaleurs militaires, il est arrivé quelquefois des accidents fâcheux pour nos Césars. Dans le moment où ils ne parlaient que de mesurer les épées et de charger les pistolets à double détente, il est arrivé qu'on leur fournissait d'un autre côté, par des discours bien autrement acidulés que les nôtres, toutes les occasions désirables de mourir pour l'honneur. Mais sourde oreille! Ils se dégageaient vaille que vaille, même par le plus religieux silence, de ces discussions orageuses, pour être tout entiers à nous.

Il existait, sous la république, un journal satirique

qui ne manquait pas d'esprit ni d'audace en aucun genre : les rédacteurs n'étaient pas républicains, ils ne se prétendaient pas esprits forts ; ils traitaient les républicains et les esprits forts avec un accent qui passait souvent et de beaucoup les bornes de la raillerie, et ils nommaient les gens par leur nom. Jamais on ne vit des écrivains plus respectés ! Nous nous rappelons des articles bien durs, des provocations bien claires. Quelques-uns de nos braves savent ce que nous voulons dire. Ils n'y répondirent point. Croyons que ce fut par vertu chrétienne.

N'en disons pas davantage et laissons tous ces vaillants poursuivre leurs exploits. Ils nous font pitié s'ils espèrent que l'ignominie de leur langage nous fera jamais reculer devant eux. Qu'ils continuent de parler dans le style qui convient à leurs pensées, si leur caractère n'y met point d'obstacles.

Quant à nous, ce qui nous semblerait honteux, ce serait de répondre sur le même ton ; et ce qui nous semblerait lâche, ce serait de nous taire et de laisser outrager la religion et la vérité pour mettre nos personnes à l'abri. Il faudrait qu'ils allassent loin, plus loin qu'ils ne vont encore, pour nous décider seulement, comme fit un jour l'un d'eux, à nous mettre sous la protection des tribunaux et pour envoyer en police correctionnelle ces héros qui parlent d'aller sur le pré. A quoi bon ? lequel d'entre eux pourrait porter la moindre atteinte à notre honneur ? Notre honneur est trop haut pour leur taille, et même pour leurs tréteaux...

APPENDICE

SUR LA QUESTION DES CLASSIQUES.

A la suite des articles où j'avais cru pouvoir contester, non les instructions qu'il avait données à ses prêtres, mais la vive critique qu'il faisait de nos propres idées, Monseigneur l'Évêque d'Orléans publia une sentence par laquelle il interdisait la lecture de l'*Univers* dans les maisons d'éducation de son diocèse.

Il me paraît juste de reproduire ici cette pièce, souvent invoquée contre les rédacteurs de l'*Univers*. Aucun des torts que l'on a coutume de leur reprocher n'y est omis. J'y joint d'autres pièces également historiques et qui permettront plus tard de vider en connaissance de cause tout ce procès.

Le mandement de Monseigneur l'Évêque d'Orléans fit surgir une question beaucoup plus importante que celle des classiques et qui fut discutée et jugée dans une demi-publicité que l'on peut sans inconvénient agrandir aujourd'hui, d'autant plus que l'opinion s'est beaucoup abusée à cet égard. Les documents que l'on va lire forment un grave et intéressant chapitre de l'histoire ecclésiastique contemporaine. J'ai dû, à regret, y mêler d'autres pièces qui se rapportent davantage aux affaires mêmes du journal. On y verra pourtant une chose qui a bien sa valeur : c'est que dans l'Église, les bonnes intentions ne sont jamais méconnues, du moins longtemps et généralement, et que toute liberté légitime y trouve des défenseurs.

I

MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A MM. LES SUPÉRIEURS, DIRECTEURS ET PROFESSEURS DE SES PETITS SÉMINAIRES (1),

AU SUJET DES ATTAQUES DIRIGÉES PAR DIVERS JOURNAUX, ET NOTAMMENT PAR LE JOURNAL L'*Univers*, CONTRE SES INSTRUCTIONS RELATIVES AU CHOIX DES AUTEURS POUR L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE DANS SES SÉMINAIRES.

Nous, Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Orléans,

A MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Messieurs et très-chers Coopérateurs,

Constamment occupé de ce qui peut procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes dans notre diocèse, et convaincu que la bonne éducation de la jeunesse, et surtout de la jeunesse cléricale, doit être un des principaux objets de notre sollicitude pastorale, nous vous avons adressé naguère des instructions sur le choix des auteurs qui doivent servir à l'enseignement classique dans nos petits séminaires.

Quelques jours après, et au milieu des graves préoccupations de nos visites pastorales, il est venu à notre connaissance que des journalistes avaient cru pouvoir, à cette occasion, intervenir devant le public, entre vous et nous, pour discuter et juger nos

(1) Ce mandement a été publié immédiatement dans l'*Univers*, 13 juin 1852.

Instructions, dont ils ont pris à tâche de relever eux-mêmes le caractère *officiel* (1) ; et pour vous donner un enseignement *entièrement contraire*, c'est leur expression, à celui que nous avions cru nous-même devoir vous donner dans la plénitude de nos droits et pour l'accomplissement de nos devoirs les plus certains.

Si nous ne vous avons pas immédiatement avertis de la témérité d'une intervention si étrange, en une question qui intéresse l'éducation de toute la jeunesse de notre diocèse, et, en particulier, l'éducation de la jeunesse destinée aux saints autels, c'est que l'accablement des travaux de nos visites nous en empêchait : et nous savions d'ailleurs que votre foi, votre respect et votre bon sens suffiraient d'abord à vous défendre contre l'influence de cet enseignement étranger.

Nous avions même un instant aimé à penser que le silence convenait ici, et qu'on pouvait encore laisser passer ce nouvel excès, comme on en a laissé, depuis longtemps déjà, passer tant d'autres, dont on s'est contenté de gémir. Nous nous étions trompé. Les lettres les plus graves que nous avons reçues de nos vénérables Collègues dans l'Épiscopat ne nous permettent plus de croire que le silence soit suffisant en cette rencontre, et elles nous ont fait comprendre qu'il y a, selon le langage des saintes Écritures, *un temps pour se taire et un temps pour parler* (2), et que le temps de parler est venu lorsque se trouvent en question et en péril des droits dont on ne peut souffrir la violation ou l'oubli.

Sans doute ici, — et dès la première page de nos Instructions, nous l'avions reconnu,—ici, comme en tant d'autres matières, même fort graves, la controverse peut être permise, pourvu qu'on s'y maintienne dans les bornes de la sagesse et des convenances. En fait d'enseignement, il est bien des théories, des méthodes et des systèmes sur lesquels les avis peuvent être différents. Nous avons écrit nous-même un livre sur l'*Éducation :* on peut assurément le discuter et penser tout autrement que nous sur les questions que nous y avons traitées ; nous devons même ajouter que parmi beaucoup trop d'éloges qui ont été donnés à ce livre, nous avons recueilli avec empressement et reconnaissance les critiques qui en ont été faites.

Mais un droit que nous ne pouvons reconnaître à personne, si

(1) *Univers* des 7, 8, 10 et 19 mai. — *Messager du Midi* du 4 mai.
(2) Eccle., III, 7.

ce n'est à nos supérieurs dans l'orde hiérarchique, c'est celui de contrôler publiquement les Instructions que nous donnons dans nos séminaires, et de venir jusque dans notre diocèse, enseigner, après nous et contre nous, en nous nommant, en nous attaquant directement, en nous calomniant et en travestissant indignement nos pensées.

C'est là cependant ce que des journalistes qui se posent en défenseurs de la *Religion* n'ont pas craint de faire.

I

Vous le savez, Messieurs, dans ces Instructions que nous vous avons données, nous n'avons pas eu pour objet, nous nous sommes même entièrement abstenu *d'entrer dans le fond et les détails de la controverse* qui s'agite en ce moment au sujet des anciens classiques. Nous n'avons pas prétendu prononcer sur les nuances diverses d'opinion qui peuvent ici partager les hommes les plus sages, tels que ceux dont on essaie de compromettre si témérairement les noms vénérables, en affectant de les opposer les uns aux autres devant le public ; nous avons voulu seulement défendre contre d'incroyables paradoxes, et surtout contre les accusations les plus odieuses, notre honneur, l'honneur du clergé, l'honneur des congrégations enseignantes et de tous les instituteurs les plus religieux de la jeunesse, et en même temps vous donner à vous-mêmes une règle de conduite et de conscience dont nous vous étions redevable.

Dans ces limites, qui sont assurément celles de notre droit le plus manifeste, vous vous souvenez, Messieurs, de ce que nous vous avons dit.

Nous vous avons dit :

Que vous pouviez conserver aux classiques profanes grecs et latins, dans les études de nos petits séminaires, la place que les plus saints prêtres, que les plus grands évêques, que saint Charles Borromée, que Bossuet, que toutes les plus savantes congrégations vouées à l'enseignement, que tous les maîtres les plus chrétiens et les plus sages de la jeunesse, depuis trois siècles (1), leur ont constamment assignée.

(1) Quand, ici et ailleurs, nous disons trois siècles, nous n'entendons nullement exclure les siècles précédents. Les grands auteurs de l'anti-

Il y a ici, Messieurs, un mot dont on abuse étrangement et qui est le fondement faux et calomnieux de cette controverse, c'est le mot PAGANISME. Nous vous avons fait remarquer que, dans les auteurs anciens, tout n'est pas *païen*, et que c'est un étrange abus des mots que d'appeler *païennes* les beautés littéraires de l'ordre naturel. *Paganisme* et *nature* ne sont point synonymes; et les *Géorgiques*, par exemple, cette admirable description de la nature visible, si l'on supprime quelques passages mythologiques, ne sont pas plus une poésie païenne qu'une étude de paysage n'est une peinture païenne, ou que le Calcul différentiel de Leibnitz n'est une théorie protestante. On en peut dire autant des autres auteurs classiques expurgés et employés par les instituteurs religieux. Le débat, répétons-le, est principalement alimenté par cette perpétuelle et insoutenable confusion d'idées et de mots.

Quand saint Thomas invoquait incessamment le nom d'Aristote, quand saint Augustin et tant d'autres Pères parlaient de Platon comme ils l'ont fait, évidemment ce n'est pas le paganisme qu'ils louaient dans ces philosophes, c'est le côté sain de leur philosophie. Qu'on y prenne garde : dans ces anathèmes aveugles lancés contre l'ordre naturel, contre la raison naturelle, contre la philosophie naturelle, contre la beauté littéraire naturelle, il y a plus de traces qu'on ne pense d'erreurs anciennes et modernes condamnées par l'Église, depuis les premiers gnostiques jusqu'à M. de Lamennais (1).

Nous avons d'ailleurs ajouté que l'emploi des auteurs anciens ne devait pas être exclusif, comme il ne l'a en effet jamais été dans les maisons d'éducation chrétiennes ; qu'il fallait y joindre, dans la mesure convenable, l'étude respectueuse des saints Livres et l'explication des grands auteurs chrétiens grecs et latins.

Dès 1850, dans une autre lettre que nous vous adressions, vous

quité furent toujours employés dans l'enseignement des lettres. Nous parlons principalement des trois derniers siècles, parce que nous avons ici l'aveu de nos adversaires eux-mêmes, et que c'est l'objet même de leurs accusations contre nous.

(1) Rien de plus essentiel en théologie que la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel ; on sait que l'Église a condamné la proposition qui dit que *les vertus des païens sont des vices*. On connaît la doctrine constante de saint Thomas : *Triplex ordo in homine esse debet : unus quidem secundum comparationem ad regulam rationis*, etc. (1a 2æ q. 72, art. IV, corp.). *Ordo naturæ humanæ inditus est prior et stabilior quilibet ordo superadditus.* (2a 2æ q. 154, art. XII, ad 2m.)

avez remarqué que nous indiquions des auteurs chrétiens pour toutes les classes : C'étaient l'*Evangile selon saint Luc*, *les Actes des Apôtres*, *les Extraits bibliques*, *Minutius Félix*, *Lactance*, *saint Léon le Grand*, *saint Jean Chrysostome*, *saint Athanase*, *saint Jérôme*, *saint Cyprien*, *saint Grégoire de Nazianze*, *saint Basile*.

C'est encore à vous, Messieurs, que nous exprimions, dans cette première lettre, le vœu de voir introduire l'étude de l'*hébreu* dans nos classes de seconde et de rhétorique : nous allions jusqu'à vous dire que cette sainte langue *aurait des droits réels à devenir un des fondements de l'instruction publique ;* nous insistions, avec Fénelon, pour qu'en rhétorique et en seconde, on s'appliquât à faire comprendre aux enfants l'*incomparable beauté des saintes Écritures*, et nous indiquions les *Psaumes*, et des morceaux bien choisis dans *les Prophéties* (1).

Et si nous ne vous avons pas demandé d'appliquer vos enfants, dès le plus jeune âge, à la profonde et magnifique étude de l'Écriture sainte et des Pères, c'est, comme le bon sens et l'expérience de MM. Ch. Lenormant et Foisset, de M. Landriot, du R. P. Daniel, du R. P. Pitra et de tous les instituteurs religieux de la jeunesse l'ont justement fait observer, que les trop jeunes enfants ne sont pas encore en état de pénétrer dans ces profondeurs et d'atteindre à ces hauteurs. A peine si des élèves de seconde et de rhétorique en sont capables eux-mêmes. Il faut pour cela qu'ils aient reçu, dans toutes leurs classes précédentes, l'éducation intellectuelle la plus forte et l'instruction philologique la plus sûre ; il faut surtout qu'ils aient parfaitement appris, *grammaticalement et à fond*, la langue vulgaire, la forme naturelle, le sens humain des mots grecs et latins, pour étudier, comprendre et admirer ensuite la transformation surnaturelle de ces mêmes mots et les beautés d'un ordre supérieur et tout divin, que les saints Livres et les saints Pères leur ont données.

Nous vous avons dit, de plus, en ce qui concerne les auteurs profanes, qu'*il ne fallait négliger aucune des précautions nécessaires*, c'est-à-dire :

(1) Voy. la lettre du 8 juin 1850 *passim*, et notamment pages 35, 36, 37, 39, 48 ; édition publiée par le Comité pour la défense de la liberté religieuse.— Douze ans auparavant, dès 1838, nous publiions les éléments et le projet d'une *rhétorique sacrée* pour les élèves du petit séminaire de Paris, et dès 1840, nous faisions, à la Sorbonne, devant de nombreux auditeurs, des leçons *sur la beauté supérieure du latin ecclésiastique*, et les sublimes transformations de la langue romaine.

Qu'il fallait sagement choisir ces auteurs ;

Qu'il fallait n'employer que des éditions et des textes expurgés ;

Qu'il fallait les accompagner de toutes les explications convenables ;

Enfin, qu'il fallait les enseigner chrétiennement.

Nous avons même attaché tant d'importance à ce dernier point, que nous avons eu l'attention de vous recommander les savants traités du P. Thomassin sur la manière d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poëtes et les historiens du paganisme, le célèbre discours de saint Basile sur le même sujet, et ces beaux passages de Bossuet que nous avons cru devoir citer tout entiers.

Quant à la *Renaissance*, nous en avions parlé pour signaler *ses excès ;* pour affirmer que saint Charles Borromée n'en avait pas été *complice ;* et, après avoir de nouveau condamné les *excès ridicules* de cette époque, *dans le mélange du sacré et du profane, et ses étranges aberrations*, nous nous bornions à demander qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème la Renaissance tout entière, on voulût bien tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de Souverains Pontifes, de tant d'Évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur le grand mouvement des esprits à cette époque.

Voilà, Messieurs, ce que nous vous avons dit et ce que nous nous plaisons encore à vous répéter, en protestant de nouveau contre les indignes accusations dont l'enseignement des écoles chrétienne a été l'objet : sur la question qui nous occupe, il n'y a pas autre chose dans notre lettre.

Et maintenant, voici comment de téméraires écrivains ont travesti et calomnié, dans leurs journaux, nos enseignements et nos pensées.

L'un d'eux commence ainsi :

« Hier, c'était M.***, UN FILS DE VOLTAIRE, qui faisait l'apologie « de la Renaissance et du paganisme moderne. Aujourd'hui, c'est « UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE qui adresse aux supérieurs et professeurs « *de ses séminaires*, un véhément plaidoyer *en faveur de la même* « *Renaissance* et DU PAGANISME DES ÉTUDES.

« M.*** (le FILS DE VOLTAIRE) croit qu'il n'y a pas de différence « essentielle entre la morale de Socrate et celle de l'Évangile. « *Mgr Dupanloup ne pense peut-être pas non plus qu'il y ait une* « *grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne.*—

« S'il le pensait, il ne voudrait pas que de jeunes âmes fussent « *nourries et saturées de la première.*

« M.***, le païen, sait d'où il vient, où il va ; son maître, Jean-« Jacques Rousseau, le savait également. *Mgr Dupanloup n'en sait* « *rien, absolument rien.* Nos pères, les chrétiens du moyen âge, « savaient, eux, d'où ils venaient, où ils allaient ; aussi repous-« saient-ils le paganisme de l'enseignement (1). »

C'est donc ainsi, Messieurs, quand nous n'avons fait que défendre l'honneur du clergé, des Évêques catholiques, des Papes et de tous les corps religieux enseignants, accusé d'avoir rompu *manifestement, sacrilégement, malheureusement, depuis trois siècles, la chaîne de l'enseignement catholique ;*

C'est, quand nous n'avons fait que défendre les saints Pères eux-mêmes, à un grand nombre desquels nos modernes réformateurs reprochent de *conserver dans leur style des formes païennes,* et qu'ils bannissent du programme de leur enseignement nouveau, parce que, *chrétiens par l'idée,* ILS SONT ENCORE PAÏENS PAR LA FORME ;

C'est, quand nous n'avons fait que vous donner nos enseignements contre de tels excès, avec toute l'autorité du caractère sacré dont nous sommes revêtu, et au nom des graves obligations qu'il nous impose, c'est alors qu'un *journaliste* RELIGIEUX vient nous comparer avec complaisance à *un fils de Voltaire.* Il associe UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE, d'abord à celui qu'il nomme UN PAÏEN, puis à Jean-Jacques Rousseau ; il ose bien parler du *véhément plaidoyer* fait par nous *en faveur de la Renaissance, du paganisme des études et de la morale païenne,* dont nous voulons, selon lui, *qu'on* NOURRISSE ET SATURE LES JEUNES AMES, par la raison que, dans notre pensée, *il n'y a peut-être pas une grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne !* Et, pour mettre le comble à ses outrages, ce journaliste ajoute enfin que l'Évêque dont il s'agit NE SAIT D'OU IL VIENT, NI OU IL VA ; QU'IL N'EN SAIT RIEN, ABSOLUMENT RIEN !

Pauvres enfants ! pauvres jeunes âmes, auxquelles nous avons consacré notre vie, et pour lesquelles nous sentons que seront encore nos dernières luttes sur la terre ! Notre cœur et notre pensée se reportent ici vers vous ! Nous le disons avec un sentiment de profonde et indicible tristesse, nous le disons avec larmes.... Oui ! quand vous vous éloignerez de nous, de grands

(1) M. Danjou, *Messager du Midi* du 4 mai 1852.

périls vous attendent dans une société ainsi faite, que des *journalistes* RELIGIEUX peuvent impunément, chaque jour, vous offrir contre les instituteurs chéris de votre jeunesse, contre vos pères dans la foi, contre vos Évêques, de pareilles leçons ! Chers enfants, quand vous nous aurez quitté, que la bonté de Dieu vous garde au milieu d'une telle société ! vous en aurez grand besoin !

Mais oublions un moment ici nos enfants, Messieurs; laissons-les dans la paix du saint asile qui les protége encore, et revenons au triste sujet qui nous occupe.

C'est, Messieurs, lorsque nous venions de vous donner des enseignements si graves, si simples, si modérés, qu'un autre journaliste *religieux*, M. Louis Veuillot, sans avoir eu la loyauté de publier nos enseignements, et après avoir seulement cité, d'un ton railleur, quelques-unes de nos paroles, n'a pas craint de prononcer contre nous cette incroyable accusation :

« *L'énergie de ces expressions témoigne que* MGR L'ÉVÊQUE D'OR-
« LÉANS REGARDE COMME UN DANGER POUR LA FOI *la pensée de faire une*
« *plus large part dans l'éducation aux classiques chrétiens.* »

Certes, M. Danjou pouvait nous étonner tout à l'heure ; mais M. Veuillot nous étonne encore plus ici ! Non, Monsieur, je ne regarde pas COMME UN DANGER POUR LA FOI une plus large part faite aux classiques chrétiens. Les enseignements de toute ma vie déposent du contraire. Pas un mot, pas une syllabe, pas une lettre de notre part n'a pu vous autoriser à écrire contre nous une pareille énormité ! Au reste, si vous voulez savoir ce que nous regardons *comme un danger pour la foi*, nous ne tarderons pas à vous le dire.

Mais ce n'est pas seulement à nous que M. Louis Veuillot adresse ses railleries et ses étonnantes injures. Nous avions apporté l'autorité décisive de saint Charles Borromée ; — décisive pour notre thèse, puisque, *sans entrer dans le fond et les détails de la controverse*, nous nous étions borné à décider que les professeurs de *nos petits séminaires* pouvaient, en *conscience*, continuer à faire ce qu'avaient fait, avant eux, les hommes les plus sages et les plus saints, depuis trois siècles. A cette occasion, voici comment M. Louis Veuillot croit pouvoir parler de saint Charles Borromée :

« Tel était l'entraînement général du temps pour ces études,
« que le *saint Archevêque dut pactiser*. Il fallait donner du Cicéron,
« du Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous
« permette la comparaison, dans beaucoup de couvents, donner

« du chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du « pain sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle, « les jours de sortie. »

Ainsi, — pour ne rien dire de la forme et du ton d'un tel langage, — saint Charles, ce grand caractère, cette sainteté inflexible, cet homme si visiblement suscité de Dieu pour la grande œuvre de la réformation des mœurs, après les scandales des siècles précédents, saint Charles lui-même a cru devoir PACTISER avec son siècle, au point d'admettre DANS SES SÉMINAIRES un système d'instruction qui *rompait manifestement, sacrilégement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique*, et qui devait *couler toutes les générations* présentes et à venir *dans le moule du paganisme !*

Il est évident qu'après un pareil jugement sur saint Charles, nous n'avons plus le droit de nous plaindre lorsque M. Louis Veuillot nous parle de nos *distractions évidentes, de nos analyses sommaires* et de nos autres faiblesses ; lorsqu'il fait entendre et qu'il dit même ouvertement que nous instituons dans nos séminaires *un système* D'ÉDUCATION *dont les auteurs païens forment la base ;* lorsqu'on nous représente comme patronant les païens *quà tales*, lorsqu'on se permet tant d'insinuations calomnieuses, manifestement contraires au texte formel de notre lettre et à nos déclarations les plus expresses ; lorsque M. Veuillot, par exemple, remarque *que nous ne faisons aucune distinction bien claire entre les méthodes suivies dans les maisons religieuses et les coutumes spéciales des maisons de l'Université ;*

Que notre lettre ne renferme rien contre quoi les universitaires aient cru devoir protester ;

Lorsqu'enfin il parle ironiquement *des préoccupations qu'inspire au vénérable Prélat le péril des vieux classiques et des vieilles méthodes*, et bien d'autres traits que nous nous abstenons de citer.

Après saint Charles, nous avions encore nommé Bossuet.

A propos de l'autorité de Bossuet, M. Veuillot décide :

« Qu'il n'est ni possible ni sage de transformer la méthode de « Bossuet en méthode générale : *que les grands hommes font ce que « bon leur semble ;* mais que la prudence commande au vulgaire « de ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue. »

M. Veuillot ajoute :

« En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une « maison d'éducation, MÊME RELIGIEUSE, où le zèle et les lumières « des professeurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait

« à son génie ? Ils le voudraient, qu'ils n'y parviendraient pas. »

L'exception inattendue que M. Veuillot veut bien faire ici en faveur des séminaires aurait dû peut-être le rendre plus circonspect dans les attaques dirigées par lui contre l'enseignement que nous avons cru devoir donner aux nôtres.

Mais nous affirmons que cette exception, si exclusive, est injuste. Nous affirmons, pour le savoir et pour l'avoir étudié de près, qu'il y a, en dehors des séminaires, un grand nombre de maisons religieuses d'éducation, et spécialement, à l'heure où nous parlons, toutes celles que dirigent les Jésuites, où *le zèle et les lumières des professeurs* font chaque jour ce que Bossuet faisait lui-même. Nous affirmons de plus, à l'encontre des étranges paroles de M. Veuillot, que, lorsqu'il est question de cette grande chose qu'on appelle l'*éducation* des âmes, *les grands hommes ne font pas ce que bon leur semble, et qu'il n'y a pas là de difficulté dont le génie puisse se jouer.* Il paraît bien que M. Veuillot s'est peu occupé d'éducation : le génie même le plus rare est peu de chose ici ; quelquefois il serait un obstacle. Les saints et habiles instituteurs dont nous parlions tout à l'heure, et que nous avions étudiés de près, dans leurs admirables colléges, ont souvent mieux réussi que Bossuet lui-même, en employant du reste sa méthode, qui a toujours été celle de tous les instituteurs religieux aujourd'hui si indignement calomniés.

Parmi nos paroles, il en est peu auxquelles M. Veuillot pardonne. Nous avions dit encore :

« Attachons-nous *plus que jamais* aux méthodes *éprouvées par* « *le temps*, consacrées par l'expérience, *et qui produisirent tous ces* « *grands hommes*, dont la littérature, les sciences, la philosophie « chrétienne, la politique, l'Église, ont pu à si juste titre se « glorifier depuis trois siècles. »

Nous avions, certes, le droit de croire ces paroles innocentes, et peut-être même assez sages : il n'en est rien.

A propos de ces paroles, M. Veuillot se plaît à citer contre nous, longuement et avec une affectation qui n'est que trop conforme au ton habituel de sa polémique, des pensées et des théories publiées avant notre Lettre, et qu'il sait nous être aussi étrangères qu'à lui-même ; et, après avoir parlé de l'écrivain cité par lui comme d'un *révolutionnaire par excellence* et d'un impie, il ajoute :

« Voilà le type achevé, voilà le chef-d'œuvre de ces méthodes « éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, » aux-

« quelles nous devons tous ces grands hommes dont la littéra-
« ture, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique,
« l'Église, ont pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois
« siècles (1). »

Ici encore, on le voit, le *fils de Voltaire* et *l'Évêque catholique* se retrouvent ensemble ! C'est une manière de vous dire, Messieurs, que les méthodes recommandées par votre Évêque, après tous les plus grands et les plus saints maîtres des siècles passés, sont bonnes seulement à faire des élèves impies et révolutionnaires !

Telle est l'interprétation donnée à des paroles dont l'unique but était de vous autoriser à conserver un plan d'études dans lequel les auteurs chrétiens ont une place convenable, et dont la condition première est l'explication chrétienne des auteurs profanes !

On a senti néanmoins que, sur un pareil terrain, ni la guerre, ni l'attaque n'étaient possibles ; aussi, avec quelle habileté la seule question traitée par nous a-t-elle été perpétuellement déplacée ! M. Veuillot se plaint *de sa maladresse* ; il a tort ; c'est d'un nom contraire qu'il faut appeler une polémique qui parvient à faire trois articles, en déplaçant sans cesse la question, pour calomnier un Évêque. Si nous voyons ici une *maladresse*, c'est celle qu'il y a toujours à sortir du vrai dans le triste entraînement de la passion.

Faut-il, avant d'aller plus loin, signaler un autre exemple de la manière dont M. Veuillot argumente contre nous? Après la publication de notre première Lettre, l'approbation qu'elle a reçue de tant de côtés, s'est trouvée aussi sous des plumes et dans des journaux hostiles à l'Église ; eh bien ! il n'en a pas fallu davantage à M. Veuillot pour en tirer contre nous les insinuations les plus malveillantes, comme s'il n'était pas permis à nos adversaires de se rencontrer avec nous quelquefois dans le bon sens et dans la vérité ! Comme si, quand ils s'y rencontrent, nous étions tenu de nous en éloigner alors nous-même Comme si, enfin, le plan des humanités et le système de l'enseignement classique n'avaient pas été empruntés par les universités à la tradition des écoles chrétiennes !

(1) On comprend que nous ne parlons pas ici de l'article longuement cité par M. Veuillot : une grave erreur a pu seule voir l'approbation de notre lettre dans un article publié avant elle et au profit d'une thèse qui ne fut jamais la nôtre.

Un autre rédacteur de l'*Univers*, M. Roux-Lavergne, a cru pareillement devoir attaquer nos Instructions.

« Je vous *adresse*, écrit-il à M. L. Veuillot, une *réponse à cer-*
« *taines opinions émises par Mgr l'Évêque d'Orléans dans la lettre*
« *de Sa Grandeur sur les classiques païens.* »

Dans cette réponse, où les expressions même du respect prennent, sous la plume du journaliste, la forme de l'ironie, on dénature nos pensées, on nous en prête que nous n'avons jamais eues, on nous fait dire ce que nous n'avons jamais dit.

M. Roux-Lavergne, parlant des dangers que plusieurs classiques anciens peuvent offrir pour les mœurs, ne craint pas de nous calomnier jusqu'à dire que cette *grave objection* est *traitée par Mgr l'Évêque d'Orléans comme une puérilité scandaleuse, une colère d'enfants ignares et aveugles !*

Nous avions fait observer que les auteurs païens, employés dans l'enseignement, devaient être choisis, expurgés, expliqués chrétiennement. Sur cela, M. Roux-Lavergne va remuer la fange des poëtes les plus obscènes, et dans un article où il prétend *répondre à certaines opinions émises par Mgr l'Évêque d'Orléans*, il ose bien dire que, pour lui, *il aurait cru que cette atmosphère était malsaine pour des écoliers ; et qu'il demeure convaincu que l'haleine* de ces poëtes *est contagieuse au suprême degré.* Il demande *quel commentaire chrétien on peut faire sur* ces obscénités, et comme si nous, aussi bien que tous les instituteurs religieux de la jeunesse, n'avions pas autant d'horreur que lui pour de tels auteurs, il s'enquiert *s'il y a quelque maître pieux qui se sente de force à baigner impunément l'âme des écoliers dans ces eaux* impures.

Nous avions fait remarquer les fruits de la grande éducation littéraire du dix-septième siècle. A cela, voici ce que M. Roux-Lavergne répond :

« Les mémoires de M. Duferrier commencent par une longue
« critique de l'éducation, TELLE QU'ON LA DONNAIT DE SON TEMPS, et
« l'auteur y peint ainsi celle qu'il reçut lui-même : « On com-
« mença, dit-il, par me faire étudier sous un *précepteur domes-*
« *tique* qui ne m'apprit quoi que ce soit que les fables des païens,
« et *ne me parla jamais de catéchisme*, mais bien de toutes les
« faiblesses, ordures et crimes des faux dieux, et des actions hé-
« roïques des superbes païens, qu'on m'exhortait à imiter, sans
« jamais me parler de celles de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Ainsi, parce que M. Duferrier eut le malheur d'être élevé par

un précepteur impie et libertin, M. Roux-Lavergne ne craint pas de citer contre nous un tel exemple, et de faire entendre que *telle était l'éducation qu'*ON *donnait en ce temps*, alors, vous le savez, Messieurs, que les Jésuites et d'autres saintes congrégations dirigeaient en France presque tous les colléges.

Quiconque ne connaîtrait notre lettre que par l'article de M. Roux-Lavergne, croirait que nous avons cité Rollin en faveur des classiques païens. Nous n'avions au contraire renvoyé au *Traité des Études* de Rollin que pour montrer à quel point les auteurs chrétiens eurent toujours une place convenable dans l'enseignement des lettres. Et, comme toutefois Rollin admettait, avec les précautions convenables, l'explication des auteurs anciens : « Savez-vous, dit M. Roux-Lavergne, ce qui rassure la « conscience du *bonhomme ?* le même *casuiste* qu'on invoque « aujourd'hui. » Ce *bonhomme*, c'est Rollin : ce *casuiste*, c'est le savant P. Thomassin, dont nous avions recommandé les traités *sur la manière d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poëtes et les historiens du paganisme.* Mais M. Roux-Lavergne prononce que Thomassin ne peut plus être *aujourd'hui* un *garant* ni un *guide.*

Nous avions aussi cité Bossuet et son admirable méthode d'enseignement si hautement approuvée par le pape Innocent XI. M. Roux-Lavergne décide, du même ton, que *l'exemple de Bossuet allégué par nous* N'A PAS LE MOINDRE RAPPORT *à la question.*

Enfin, nous avions apporté la grave et décisive autorité du Saint-Siége, qui, non-seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne, en Italie, dans le monde entier, à Rome même, pendant tant de siècles, et aujourd'hui encore, avait laissé et laisse, sans contestation, employer dans les colléges, dans les séminaires, dans les maisons d'étude de toutes les congrégations religieuses, les mêmes méthodes d'enseignement aujourd'hui si violemment attaquées. M. Roux-Lavergne a trouvé que cette tolérance du Saint-Siége avait été forcée et que c'est, en grande partie, au mauvais esprit des Évêques de France qu'il faut s'en prendre : « *Comment le Saint-Siége pouvait-il obtenir l'observation « scrupuleuse des règles qu'il avait tracées* AUX ÉVÊQUES *pour la « bonne direction des études, lorsque* LES ÉVÊQUES *levaient contre lui « l'étendard du gallicanisme.... et ne fallait-il pas avoir raison des « pères avant de leur parler avec opportunité et autorité de l'éduca- « tion de leurs enfants ?* »

Ainsi, c'est le gallicanisme qui obligea les Souverains Pontifes et toutes les congrégations religieuses à *pactiser*, comme saint

Charles Borromée, avec le paganisme, dans les colléges mêmes et les séminaires d'Italie et de Rome, et qui les empêche encore aujourd'hui d'accomplir LA RÉFORME et LA RÉVOLUTION réclamées par l'*Univers* et ses amis.

On est stupéfait, c'est le moins qu'on puisse dire, de l'assurance avec laquelle osent se produire de telles affirmations. Après cela, s'étonnera-t-on du langage de M. Roux-Lavergne, lorsqu'il dit à M. L. Veuillot :

« Serait-il vrai, mon ami, que, de notre côté, il n'y ait eu que « *violence, véhémence, intempérance?* Quoi! rien de plus? rien de « moins? Mgr l'Évêque d'Orléans l'affirme. *Sa Grandeur* est tel- « lement convaincue de la *faiblesse* et de l'*inanité* de nos griefs... « mais ce ne sont pas seulement les *façons de dire* et de s'expri- « mer que condamne en nous *Sa Grandeur*..... Malheureusement, « nous ne sommes pas les seuls qui ayons attaché de l'impor- « tance à une pensée contre laquelle *Mgr l'Évêque d'Orléans n'a « ni assez de dédain ni assez d'anathèmes.* Peut-être que *Sa « Grandeur* l'eût qualifiée avec un peu plus de ménagements « *si elle eût daigné réfléchir que.....* » Et ici viennent, selon l'habitude de ce journal, des noms vénérables que M. Roux-Lavergne a cru pouvoir jeter ainsi à travers une polémique dirigée contre un Évêque et soutenue sur un tel ton.

Un troisième rédacteur de l'*Univers*, M. Du Lac, est également entré en lice au sujet de notre lettre.

Dans un article publié par lui deux jours après celui de M. Roux-Lavergne (1), il est dit encore que, du côté d'un journal que l'*Univers* avait qualifié de *révolutionnaire par excellence* et d'impie, et de notre côté, c'est *la même thèse qu'on soutient*, quoique *non en vertu des mêmes principes ni dans le même but.*

Or, cette thèse, dans la solidarité de laquelle on nous enve- « loppe, c'est celle dont les partisans « *veulent commencer par* SA- « TURER *les enfants d'*ÉTUDES PAIENNES (2), *afin de* BATIR SUR CE FON- « DEMENT TOUT L'ÉDIFICE DE L'ÉDUCATION, *en se réservant, bien en- « tendu, de neutraliser autant que possible la mauvaise influence de « ces études.* »

C'est une thèse telle, « qu'à ceux qui diffèrent d'opinion avec « lui, M. Du Lac *montrera les phrases* de certains défenseurs de « cette thèse, *comme les Spartiates montraient à leurs enfants les*

(1) *Ibid.* du 19 mai.
(2) *Ibid.*

« *ilotes ivres.* Socrate et Cicéron, Homère et Virgile *ont tellement* « *enivré ces hommes, qu'ils ont perdu le sens chrétien.* Ils en sont venus « à croire que l'honnêteté, l'honneur, la morale, la vertu sont « choses indépendantes de la religion..... et qu'on PEUT ÊTRE VÉRI- « TABLEMENT RELIGIEUX SANS HONNÊTETÉ, SANS HONNEUR, SANS MORALE « ET SANS VERTU. »

A Dieu ne plaise, que nous attribuions à M. Du Lac la pensée d'avoir voulu nous assimiler à des hommes auxquels, à tort ou à raison, il impute de telles énormités !

Mais, devant Dieu et devant l'Église, nous lui demandons de quel droit il a cru pouvoir rapprocher ainsi ces hommes et nous, en nous mettant avec eux, devant le public, sur le terrain d'*une même thèse*.

Tristes et frappants exemples des excès où les habitudes légères et fiévreuses du journalisme peuvent précipiter des hommes, même sur lesquels la conscience conserve ses droits ! Sans le vouloir et presque sans s'en apercevoir, ce n'est pas seulement la convenance, la gravité, la charité, c'est le bon sens, c'est la vérité, c'est la justice qui leur échappent. Les droits de l'autorité, le sentiment du respect, ne les retiennent plus; et, en foulant tout cela aux pieds, sans même qu'ils s'en rendent compte, ils vont jusqu'aux dernières extrémités avec un si aveugle emportement, qu'ilscroient, en cela, servir la société et l'Église.

C'est ainsi que l'écrivain du *Messager du Midi* n'hésite pas à dire : « Si c'est M. Dupanloup qui se trompe, *si le clergé et les* « *corps enseignants se sont trompés avec lui depuis trois siècles, et* « S'ILS PERSISTENT DANS LEUR AVEUGLEMENT ET LEUR ERREUR, alors la « société civile est perdue (1). »

M. L. Veuillot n'hésite pas davantage. Après avoir posé la question à sa manière :

« Voilà la question, ajoute-t-il, *et quand même* LA TRADITION « CHRÉTIENNE TOUT ENTIÈRE *déposerait en faveur de l'étude des auteurs* « *païens, c'est là qu'il faudrait innover.*

Le même M. L. Veuillot, après avoir commencé chacun de ses trois articles par des paroles annonçant qu'il va faire, puis qu'il *continue*, et enfin qu'il *termine ses réflexions sur la lettre adressée par Mgr l'Évêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires* ; après nous avoir fait dire que *nous regardions comme un danger pour la foi les classiques chrétiens* ; après nous

(1) Le *Messager du Midi* du 4 mai 1852.

avoir dit que nous devions avoir compris bientôt que *s'il a mal présenté la vérité, elle est de son côté néanmoins,* achève enfin ce long examen de notre enseignement ; et ses réflexions aboutissent définitivement à demander : *Si nous sommes dans un siècle où l'on puisse* JOUER AVEC LA FOI.

Grande question, assurément ! mais aussi, siècle étrange que celui où ce sont les journalistes *religieux* qui, à propos de l'éducation de la jeunesse chrétienne et cléricale, posent une telle question devant les Évêques ; et où ce sont les Evêques qui *semblent jouer avec la foi,* et les journalistes *religieux* qui leur demandent de la prendre au sérieux !

C'en est assez, Messieurs : M. Veuillot, après ce dernier trait, ajoute : *Il nous semble que la question est résolue.*

Elle l'est en effet, Messieurs, pour votre conscience et pour votre bon sens, et nous n'avons plus rien à vous dire après ces citations.

Mais, au milieu et au-dessus de tous ces emportements de pensée et de langage, il est quelque chose de bien plus grave : ces attaques soulèvent une question beaucoup plus haute, et il importe que nous vous en entretenions à cette heure.

II

Nous ne venons pas vous signaler ici un fait unique, accidentel, et comme une entreprise isolée. En fût-il ainsi, la question n'en aurait pas moins une extrême gravité : mais il y a plus : ceci se rattache à tout un ensemble *de faits du même genre,* et c'est ce qui nous oblige à parler.

Nous ne sommes presque rien ici ; si nous avons eu tort, nous avons des supérieurs, il y a un ordre hiérarchique : que nos vénérables collègues nous avertissent, que les Évêques de notre province nous reprennent, que le Souverain Pontife nous corrige.

Mais, à défaut du Souverain Pontife et des Évêques, ce sont des journalistes *religieux* qui viennent nous dire de ne pas *jouer avec la foi,* et nous apprendre la différence qui se trouve entre la *morale païenne* et la *morale chrétienne, entre Socrate et l'Évangile !*

Il y a là un scandale ; mais il n'est pas le seul : il ne vient qu'après beaucoup d'autres. Il est temps que ces scandales cessent : et, pour nous, dans les bornes de notre juridiction

légitime, nous sommes résolu à ne les pas souffrir davantage.

Sans doute, la question du choix des auteurs pour l'enseignement classique est importante ; et si nous n'avons pas voulu descendre dans l'arène de la presse quotidienne ou périodique pour la discuter, la raison en est simple : cette presse est un champ de bataille qui peut convenir à d'autres, mais qui ne convient pas à un Évêque, dans les termes d'une pareille polémique ; et voilà pourquoi, il faut le dire en passant, attaquer les actes épiscopaux, dans un journal, ce n'est pas seulement manquer aux lois de la religion et violer l'ordre de la sacrée hiérarchie, c'est aussi manquer à d'autres lois : on sait bien qu'un Evêque ne peut, dans cette arène, combattre à armes égales ; et quant aux armes supérieures qui sont en ses mains, on sait aussi qu'il ne peut, qu'il ne doit s'en servir qu'à la dernière extrémité.

Mais une question plus grave que celle du choix des auteurs pour l'enseignement classique se présente ici :

Il s'agit de savoir si désormais les plus grandes affaires de l'Église seront gouvernées par les journalistes *religieux*.

Il s'agit de savoir si quelques laïques, abusant de la dangereuse puissance que leur donne un journal, pourront, dans l'Église, chaque matin, parler de tout et à tous ; décider à temps et à contre-temps ; prendre, dans les plus graves questions de doctrine et de conduite, l'initiative, je ne dis pas d'une discussion sage, paisible, modérée ; mais du jugement, de la décision, de la condamnation.

Il s'agit de savoir, enfin, si, lorsqu'un Evêque jugera convenable de donner à ses prêtres des instructions pour les éclairer et les diriger dans l'accomplissement de leur ministère, il sera permis aux écrivains de l'*Univers* ou de tout autre journal *religieux*, de venir se mettre entre l'Évêque et ses prêtres pour contredire l'enseignement épiscopal et enseigner les prêtres, après et contre leur Évêque.

Voilà la question.

Ils ont avancé que la foi, dans cette affaire, était en *jeu* et en *danger !*

Quoi qu'il en soit, c'est sans contredit une des plus grandes affaires que l'Église, en France, ait eues depuis longtemps.

L'Église, il y a deux ans à peine, a pris sur le terrain de l'enseignement une place que vingt années de lutte lui ont conquise ; que des ennemis ardents et jaloux ne cessent de lui disputer ; qu'elle ne saurait conserver par violence, mais seulement par

sagesse et à force de zèle intelligent et de dévouement utile ; que la moindre faute enfin pourrait, en des commencements si délicats, lui faire perdre : et il s'agit, pour elle, d'examiner, de décider la ligne à suivre et les moyens à prendre pour se maintenir dans une position si importante et si péniblement acquise, afin d'y répondre dignement à la confiance du pays et d'y faire véritablement le bien de la jeunesse.

Voilà la grande affaire dont il est ici question. Les Conciles s'en sont occupés : les Évêques en confèrent : c'est encore, à cette heure, une de leurs préoccupations les plus hautes. Mais pour résoudre une telle affaire, la sagesse des Évêques a paru insuffisante à quelques écrivains : ce sont ces écrivains qui décideront, eux qui traceront la ligne à suivre, eux qui ouvriront la marche ; et tout devra marcher après eux, même les Évêques : car s'ils ne sont qu'un *noyau*, comme ils disent (1), c'est un *noyau d'hommes qui veulent être avant tout serviteurs de la sainte Église* ; qui, à ce titre, croient tout pouvoir ; qui, pour mieux servir l'Église, essaient de la gouverner, et en dehors desquels il ne sera plus possible bientôt de parler et d'agir, sans devenir suspect, à leurs yeux, de n'être plus catholique.

Mais qu'est-il sorti de leurs conseils ? Le voici :

C'est qu'à peine établie sur le terrain de l'enseignement, l'Église doit débuter par des innovations prodigieuses, prendre sa route vers l'inconnu, changer de fond en comble les méthodes reçues et approuvées par elle, et faire autrement, nous ne disons pas que l'Université, mais autrement que tous nos Pères, autrement que tous les instituteurs chrétiens de la jeunesse, autrement que toutes les congrégations savantes qui se sont occupées de l'éducation, dans dix mille colléges, depuis trois siècles : en un mot qui dit tout, l'Église et tous les instituteurs religieux doivent, dans l'enseignement, accepter une RÉFORME complète et subir une RÉVOLUTION.

Voilà ce qui est sorti des conseils de l'*Univers* et de ses amis.

Et après que cette décision a été prise par les catholiques de l'*Univers*, un Évêque a osé résister à cette décision pour son diocèse ; il a osé, dans une lettre aux professeurs de ses petits séminaires, leur dire de n'en point tenir compte, et de continuer, sans trouble et sans inquiétude de conscience, à faire ce qu'ils faisaient ; il a osé leur dire de préférer la tradition des siècles passés et de tous les plus grands et plus saints instituteurs de la

(1) *Univers* du 8 mai 1852.

jeunesse, aux spéculations et aux théories aventureuses d'hommes qui n'ont jamais élevé personne.

Il ne l'a point fait impunément.

Le lendemain, tous les abonnés de l'*Univers*, sans qu'on leur eût fait seulement connaître la lettre de cet Évêque, ont appris : que cet Évêque prescrivait, dans ses séminaires, une méthode d'éducation qui n'est bonne qu'à faire des païens, dont le type et le chef-d'œuvre est l'impiété révolutionnaire ; qu'il allait jusqu'à regarder comme un *danger pour la foi d'introduire une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement* ; qu'il traitait l'objection tirée du danger des auteurs païens pour les mœurs, comme *une puérilité scandaleuse et une colère d'enfants ignares et aveugles* ; et on a demandé enfin *si nous sommes dans un siècle où l'on puisse* JOUER AVEC LA FOI.

Et tous les Evêques ont pu entrevoir par là comment serait traité désormais quiconque, parmi eux, se permettrait, dans les questions les plus graves et les plus importantes pour la religion, de penser autrement que les rédacteurs de l'*Univers*.

La question est donc de savoir si les rédacteurs de l'*Univers*, et de quelques autres journaux *religieux*, ses correspondants, auront le droit de venir, à la place du Pape ou du Concile de la province, contrôler nos Instructions pastorales et s'établir, en face de nous, de nos vénérables collègues et du Saint-Siége, comme les défenseurs de la foi compromise et les censeurs de l'Épiscopat.

En posant cette question, nous n'entendons nullement la donner à résoudre à l'*Univers* : il n'a pas compétence pour cela ; nous la résolvons nous-même, en nous soumettant au jugement de ceux qui ont seuls le droit de nous reprendre et de nous corriger :

Et nous disons qu'en attaquant *nommément*, *directement*, *formellement*, dans leurs feuilles, notre personne et notre Lettre aux supérieurs et professeurs de nos séminaires, ces journalistes ont fait une entreprise téméraire, contraire à l'esprit et aux règles de l'Église, attentatoire à l'ordre hiérarchique, entachée de laïcisme, et tendant à mettre la division entre nous et nos prêtres.

Et c'est précisément parce que cette entreprise est venue de leur part, de la part de journalistes qui se donnent si témérairement la mission d'enseigner dans l'Église ; pour lesquels ce n'est pas assez de s'appeler catholiques, mais qui semblent dire chaque jour : Les catholiques, c'est nous ; — c'est pour cela précisément que nous avons vu dans cette entreprise un très-grand péril, à

cause de cette raison profonde, proclamée par tous les siècles chrétiens : que *l'Église a beaucoup moins à craindre de ceux qui l'attaquent au dehors que de ceux qui, sans caractère et sans mission, prétendent la gouverner au dedans.*

Et ici, ni le zèle, ni le talent, ni le dévouement même ne peuvent rien autoriser; car c'est un autre grand principe chrétien : que, dans la défense de la vérité et dans la direction des choses religieuses, tout ce qui se fait contrairement à l'ordre hiérarchique établi par Jésus-Christ, contrairement aux rapports naturels et à la subordination légitime des diverses parties de l'Église, tout cela, quelque apparence de bien qu'il puisse avoir, finit toujours par aboutir à mal. Les avantages qui sembleraient, sous quelques rapports, en résulter, peuvent faire illusion aux esprits superficiels ; mais les graves et terribles leçons de l'histoire ecclésiastique sont là pour prouver que les résultats, en définitive, sont funestes.

Étrange inconséquence! Parmi les défenseurs du droit exclusif des Évêques sur le gouvernement et sur l'enseignement de leurs petits séminaires, les journalistes dont nous parlons se montrèrent toujours zélés à repousser, comme attentatoire à ce droit, toute immixtion, toute inspection laïque dans ces établissements. Et ce sont ces mêmes hommes qui viennent aujourd'hui se poser publiquement en inspecteurs, en juges et en censeurs des Évêques et des petits séminaires, dans une question d'enseignement, qui, à leurs yeux, se lie étroitement avec la foi!

Fallait-il se taire sur une telle entreprise ? Eh bien! oui, nous l'avouons, nous aurions peut-être encore gardé le silence, si ce n'eût été ici, de la part de ces écrivains, qu'un fait isolé.

Mais ce n'est pas un fait isolé, nous l'avons dit.

C'est une habitude, chez ces hommes, de trancher précipitamment, témérairement, violemment, toutes les questions religieuses les plus graves et les plus difficiles; et, quand une fois ils les ont tranchées, de ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vienne.

C'est cette habitude qui nous paraît un péril.

Et sur ce péril, croissant chaque jour, il ne nous a pas paru possible de fermer plus longtemps les yeux.

Quoi ! c'est dans le moment où la société temporelle fait les derniers efforts pour diminuer les immenses dangers que les excès de la presse lui ont fait courir ; c'est alors que la société spirituelle laisserait impunément des journaux religieux tenter

dans son sein des excès plus redoutables encore ! Non ! s'il n'est pas bon que le journalisme soit maître dans l'État, il est encore moins bon qu'il essaie d'être le maître dans l'Église ! C'est une puissance trop libre, une puissance trop indépendante de toute autorité et de tout conseil, une puissance trop irresponsable, et dont les attaques quotidiennes lasseraient d'ailleurs toutes les censures.

Pour nous, en ce qui nous concerne, nous sommes décidé à ne nous plus résigner aux entreprises de cette puissance.

Saint Augustin, parlant d'un clerc rebelle à son autorité épiscopale, s'exprimait ainsi :

Interpellet contra me mille concilia; naviget contra me quo voluerit; sit certe ubi potuerit ; adjuvabit me Deus ut, ubi sum Episcopus, ille clericus esse non possit (1).

Certes, si des Conciles, si le Pape l'eussent condamné, saint Augustin, un évêque si magnanime, mais si humble et si fidèle, n'eût pas hésité un seul instant à se soumettre.

Si donc saint Augustin s'exprimait ainsi, c'est que la conscience certaine de son droit l'assurait que jamais, ni ses collègues ni le Souverain Pontife n'improuveraient, en ce point, sa conduite.

Nous le dirons en toute humilité, mais avec la même énergie et la même conscience de notre droit que ce grand Évêque, à ces téméraires journalistes :

Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, qu'ils remuent contre nous le ciel et la terre ; qu'ils esaient encore une fois de compromettre des noms vénérables en les opposant les uns aux autres ; qu'ils écrivent dans leur journal tout ce qu'il leur plaira d'écrire :

Tant que nous serons Evêque, jamais nous ne leur permettrons de se faire juges de notre administration, et de venir, après nous et contre nous, enseigner dans notre diocèse.

C'est là, et dans les autres témérités de ces hommes et de leurs journaux, c'est là que nous voyons un des grands périls du temps où nous sommes.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* a osé dire que nous *trouvions un danger pour la foi dans l'introduction d'une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement.*

Non : mais voulez-vous savoir où nous trouvons un danger pour la foi ? Nous allons vous le dire :

Nous trouvons un danger pour la foi dans l'inconcevable

(1) S Aug., serm. 556, *De vitâ et moribus clericorum.*

témérité qui proclame, en face d'une société comme la nôtre, que le clergé, que les congrégations religieuses, que tous les instituteurs chrétiens ont, depuis trois siècles, *rompu manifestement, sacrilégement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique.*

Nous trouvons un danger pour la foi dans la témérité railleuse qui ose accuser un saint Charles Borromée d'avoir *pactisé* avec un enseignement dont l'effet devait être de jeter toutes les générations présentes et à venir *dans le moule du paganisme !*

Nous trouvons un danger pour la foi dans le journalisme religieux tel que vous le pratiquez, abordant chaque matin les questions théologiques et canoniques les plus hautes, les plus difficiles, les plus délicates, les plus irritantes, et les tranchant avec l'imprudence d'une improvisation quotidienne et avec une hardiesse que les plus habiles docteurs n'auraient pas !

Voilà où nous trouvons un danger pour la foi.

On voit assez par là même, avant qu'il soit besoin de le dire, qu'en réprouvant si hautement les excès d'un certain journalisme religieux et ses empiétements téméraires, nous n'entendons pas, à Dieu ne plaise, faire tomber cette réprobation sur tant d'honorables écrivains, laïques ou ecclésiastiques, dignes de tous éloges, et dont la voix éloquente et la plume courageuse ont rendu et continueront de rendre à l'Église de Dieu de nobles services. Ces cœurs si élevés, ces esprits si fermes, ces hommes si dévoués, au jour du péril, sont les auxiliaires de l'épiscopat dans les combats du Seigneur ; jamais ils ne prétendirent se faire ses maîtres et ses guides. Pour moi, je n'oublierai jamais tout ce que j'ai vu en eux : cette unanimité si fidèle ; cette énergie si calme et si forte ; ce je ne sais quoi de magnanime et tout à la fois de modéré, de digne, d'exquis, jusque dans la plus grande ardeur de la résistance ou de l'attaque ! Je le dois avouer, ce doux souvenir repose en ce moment dans mon cœur et adoucit mes tristesses : ce me sera toujours une des plus chères et des plus honorables choses de ma vie, que d'avoir soutenu avec de tels hommes, pour les libertés de l'Église, ces saintes et glorieuses luttes auxquelles la bénédiction de Dieu n'a pas manqué, où nous avons vu nos plus redoutables adversaires, touchés de la grandeur et de la justice de notre cause, combattre avec intrépidité pour elle ; et où la victoire a été si loyale, qu'elle n'a pas même été attristée par les malédictions des vaincus.

Je pourrais prononcer ici les noms de ces généreux et illustres

défenseurs de notre cause ; mais que servirait de les nommer ? leurs noms sont dans toutes les bouches ; l'Église, qui n'est pas ingrate, bénira leur mémoire, et moi, s'il m'est permis de l'ajouter ici, quelle que soit la distance des lieux qui nous séparent, je suis heureux de leur adresser, à travers les orages du temps, ce témoignage d'une impérissable reconnaissance.

Que si, pour revenir au triste sujet qui nous occupe, que si l'acte dont nous accomplissons aujourd'hui le devoir vient à rencontrer d'un certain côté des approbations, que nous sommes loin assurément de rechercher, nous protestons d'avance contre les interprétations perfides qu'on pourrait leur donner. C'est une habileté qui ne doit plus tromper personne. Nous le dirons d'avance à ceux à qui nos reproches s'adressent : si nos communs adversaires se mettent, en cette occasion, contre vous, du côté d'un Évêque, ce n'est pas à nous qu'il faudra l'imputer, c'est à vous-mêmes. Il est temps de dégager enfin la cause de l'Épiscopat et de la religion des animosités que la violence de vos polémiques soulève contre vous, mais qui trop souvent rejaillissent jusque sur nous. Il est temps de proclamer combien il serait injuste de rendre l'Église responsable des injures que vous prodiguez à ceux qui ont le malheur de s'être faits ses adversaires ou ses ennemis; et même à ceux qui, n'ayant pas encore le bonheur de croire aux divins enseignements de la foi, se sentent néanmoins attirés vers elle par de secrètes inspirations, mais dans lesquels, trop souvent nous en avons été témoin, vos ironies et vos sarcasmes vont troubler le travail de la grâce et éteindre les premières espérances du retour !

Et c'est ici un autre *danger pour la foi* qu'il faut joindre à ceux que nous avons déjà signalés.

Oui, nous trouvons un danger pour la foi dans la manière même dont vous avez coutume de la défendre.

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Il y a dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un Évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens, dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point par la plaisanterie dérisoire et par l'injure : elle en souffre plus qu'elle n'en profite ; l'Écriture nous le fait assez entendre, lorsqu'elle dit que *les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité.*

Et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer que la lec-

ture d'un tel style est une corruption perpétuelle des esprits faibles et un déplorable abaissement du caractère chrétien.

Et, lorsque c'est aux premiers pasteurs qu'il s'attaque, c'est un attentat contre l'autorité, c'est la ruine du respect dans l'Église ! Quiconque ne sent pas cela n'a pas le sens chrétien.

Nous parcourions laborieusement les campagnes de notre diocèse pour évangéliser les pauvres et y confirmer les petits enfants dans la foi, tandis que vous écriviez contre nous de ce style ! vous semiez ainsi devant nos pas vos calomnies et vos dédains ; et, si la sagesse du clergé d'Orléans ne l'avait garanti de votre pernicieuse influence, nous aurions pu trouver dans chaque presbytère vos injures qui nous y auraient précédé, et être accueilli partout avec les sentiments et le sourire d'une inquiète méfiance.

Nous ignorons le profit que vous tirerez de ces graves avertissements : vous continuerez peut-être à en divertir encore la ville et les provinces. Et nous, nous continuerons à vous dire que les Évêques sont *vos pères* dans la foi et dans la conduite ; qu'ils sont *les prophètes du Seigneur* ; que c'est eux que Jésus-Christ a consacrés pour *l'enseignement* (1), et *qu'il a envoyés comme son Père l'a envoyé lui-même* (2) ; eux *que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu* (3) !

Et nous ne cesserons de faire retentir sur votre tête cette autre parole de l'Esprit-Saint : *Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari* (4).

Nous vous dirons de plus : il y a dans les Écritures une sentence sévère contre *ceux qui sèment la division parmi les frères* (5). Vous faites plus mal encore : c'est parmi les pères que vous essayez de semer la discorde, comme le prouve l'insidieuse complaisance avec laquelle vous opposez entre eux des hommes vénérables, dont la parole, aussi bien que la vraie pensée, sont évidemment ici hors de cause, mais au milieu desquels il vous plaît de vous porter pour arbitres, vous faisant les avocats des uns, les censeurs des autres et les juges de tous.

Si vous continuiez, non, la bénédiction de Dieu ne serait pas sur vous !

(1) Matth., xxviii, 19.
(2) Joan., xx, 21.
(3) Act., xx, 28.
(4) Psal. civ, 15.
(5) Prov.,vi, 19.

O sainte Église de Jésus-Christ, ce n'est donc pas assez, contre vous, de tant d'ennemis au dehors ; on vous trouble, on vous déchire encore au dedans ! on élève au milieu de vous des chaires et un enseignement que les siècles précédents ne connurent pas ! De là on cherche à porter la division en votre sein, à la jeter non-seulement entre les frères, mais entre les pères et les enfants, mais entre les pères eux-mêmes. On voudrait aller plusloin encore!... Mais Jésus-Christ veille sur son Église, et ses saintes promesses demeurent ! La prière par laquelle il demanda pour elle à son Père la *consommation dans l'unité*, ne défaillira jamais ! Et il y a dans l'Église une pierre contre laquelle toutes les passions humaines se brisent, et un sommet dont la sérénité défie et dissipe tous les orages!

A ces causes, et après en avoir conféré avec nos vicaires généraux et les membres de notre conseil épiscopal;

Attendu que le journal l'*Univers* et d'autres journaux, en attaquant *nommément* et *directement* les instructions données par nous aux supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, ont commis un acte manifeste d'agression et d'usurpation contre notre autorité ;

Attendu que tolérer une pareille agression et usurpation, ce serait, en ce qui nous concerne, admettre et reconnaître dans l'Église une sorte de gouvernement en dehors du Saint-Siége et de l'épiscopat, un gouvernement laïque ou presbytérien, ce qui serait le renversement des principes les plus certains et des règles les plus incontestées de la hiérarchie ;

Attendu, en particulier, qu'il est de notre devoir épiscopal de préserver nos séminaires diocésains de l'influence d'un enseignement illégitime et dangereux;

Le saint nom de Dieu invoqué, et ayant présentes à l'esprit ces graves et fortes paroles du pape saint Célestin aux évêques des Gaules (1) :

« Si des esprits novateurs sèment la dissension dans vos Égli-
« ses, en soulevant des questions indiscrètes et en dogmatisant,
« au mépris de votre autorité, sans que vous y mettiez obstacle,
« c'est à vous que nous devrons en faire un juste reproche. Il est
« écrit que *le disciple n'est pas au-dessus du maître*, c'est-à-dire que

(1) Celest. Pap., 1. *Epist. ad Episc. Gall* , Concil. Gall. édit. BB. Paris, 1789, col. 427, cité dans la lettre des Archevêques de France au pape Grégoire XVI.

« personne ne doit s'arroger le droit d'enseigner contre le droit de « ceux à qui l'enseignement appartient. Je crains que se taire en « pareil cas, ce ne soit conniver, *Timeo ne connivere sit hoc tacere;* »

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. Nous protestons, autant qu'il est en nous, contre les témérités, agressions et usurpations de certains journaux *religieux*, principalement du journal *l'Univers*, en ce qui touche les choses de la religion, les affaires de l'Église et l'autorité des Évêques.

Art. 2. Nous défendons à tous les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires diocésains de s'abonner au journal *l'Univers*, et leur enjoignons de cesser dès ce jour la continuation des abonnements déjà faits.

Dieu sait avec quelle tristesse de cœur nous avons fait ce que nous venons de faire, et combien il nous en a coûté pour prononcer avec une si douloureuse sévérité des noms que nous aurions été heureux de ne redire jamais qu'avec l'accent de la louange et de l'amitié. Mais il n'a pas dépendu de nous qu'il en fût autrement; on nous a réduit à la triste nécessité de défendre des droits sacrés et l'autorité même de notre ministère outragé dans ce qui tient le plus à notre cœur sur la terre : l'éducation de la jeunesse. Puissent du moins ceux qui nous ont si attristé ne pas fermer l'oreille à tant et de si graves avertissements!

Seigneur Jésus! vous qui êtes le prince de la paix et le chef suprême et immortel de votre Église, pacifiez les cœurs, rapprochez les esprits, inspirez-leur la modération, la sagesse, l'humilité chrétienne, qui sont les conditions essentielles du vrai zèle, et qui seules peuvent rendre le dévouement à l'Église utile et glorieux!

Sera notre présent mandement transmis par notre vicaire général, archidiacre d'Orléans, à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires, et à MM. les rédacteurs en chef du journal *l'Univers* et du journal *le Messager du Midi*.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire général, le 30 mai 1852, saint jour de la Pentecôte.

† FÉLIX, *Évêque d'Orléans.*

Par mandement de Monseigneur.

RABOTIN, *chanoine honoraire, secrétaire général.*

II

(*Univers*, 13 juin 1852.)

A propos du Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans, la *Presse* s'exprime ainsi :

« La question en litige est celle des auteurs païens, dont « l'*Univers* et M. l'abbé Gaume veulent proscrire l'étude. « M. l'Évêque d'Orléans a pris parti pour, et M. le Cardinal « Gousset contre Cicéron. Le premier annonce qu'il maintient « les auteurs classiques de l'antiquité dans les petits séminaires « de son diocèse; le second les rejette sans rémission. »

Nous prions la *Presse* de lire la lettre de S. E. le Cardinal Gousset, publiée dans notre numéro de vendredi; elle se convaincra que Son Éminence ne rejette en aucune manière les auteurs classiques de l'antiquité, mais seulement *l'usage exclusif ou presque exclusif de ces auteurs dans les établissements d'instruction secondaire*. On a commencé par poser en axiome que M. l'abbé Gaume demandait *l'exclusion totale et absolue* des auteurs païens. Puis l'on a fait ce raisonnement : le Cardinal Gousset, l'Évêque d'Arras, l'Évêque de Montauban, etc., et l'*Univers*, à leur suite, approuvent le livre de M. l'abbé Gaume, donc ils veulent aussi proscrire absolument les auteurs païens. M. l'abbé Gaume proteste qu'il n'a jamais eu la pensée qu'on lui prête, les savants prélats qui approuvent son livre attestent qu'ils n'y ont rien vu de semblable ; l'*Univers*, depuis bientôt un an, ne cesse de répéter que cette accusation est une pure calomnie; mais la *Presse* a des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre ; et malheureusement elle n'est pas la seule.

DU LAC.

III

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

19 juin 1852.

MONSEIGNEUR,

La politique me conseillerait de garder le silence sur votre Mandement du 31 mai : il me semble plus sincère et plus respectueux d'y répondre. Je suis persuadé que Votre Grandeur, après m'avoir dépeint aux yeux du monde sous des couleurs qu'aucune explication n'effacera complétement, ne trouvera pas mauvais que je donne à mes amis la joie de me justifier.

Le principal reproche qui m'est fait est d'avoir attaqué un acte épiscopal. J'ignorais que vous eussiez voulu attribuer ce caractère solennel à votre circulaire du 19 avril sur l'emploi des auteurs profanes dans l'enseignement classique. Je n'y avais vu qu'une œuvre de polémique, une opinion particulière très-animée et très-agressive, sur une matière controversée. Daignez remarquer que ce document a été livré à la publicité par un journal de Paris qui reçoit votre direction, que d'autres journaux l'ont reproduit, commenté, invoqué avec force contre la thèse que nous avions défendue. J'ai cru qu'il était permis de le discuter, comme il avait été permis de combattre la thèse contraire, malgré l'autorité que lui donnait le pa-

tronage public de deux éminents prélats. Si j'ai franchi la limite d'une liberté que l'Église n'interdit guère aux simples opinions, et dont j'espère n'avoir jamais abusé, c'est pour la première fois et par erreur. J'ai toujours eu, j'aurai toujours autant de respect pour le pouvoir des Évêques que j'ai toujours mis d'ardeur à défendre leurs droits.

Il me serait trop pénible d'entrer en discussion contre Votre Grandeur sur la forme de mes observations. J'ai sans doute eu le malheur de l'offenser, puisqu'elle a cru devoir se plaindre. Je l'ai fait sans intention. Averti plus tôt, j'aurais tout de suite prié Votre Grandeur de recevoir mes excuses et de me pardonner. Parmi les phrases rappelées dans le Mandement, il y en a une dont la teinte ironique est sinon irrespectueuse, du moins peu convenable. D'autres n'ont plus le sens que je croyais leur avoir donné. Quelques-unes, qu'un lecteur inattentif pourrait m'attribuer, n'appartiennent ni à moi ni à mes collaborateurs et n'ont jamais été admises dans le journal.

A tout prix et de toute ma force, je proteste contre l'accusation de déloyauté et de calomnie. Jamais, depuis que j'ai l'honneur de rédiger l'*Univers*, depuis que je suis chrétien, je n'ai été déloyal dans la discussion contre personne, à plus forte raison contre un évêque. Puissé-je ne rencontrer jamais que des adversaires aussi scrupuleux que moi à éviter ces iniquités de la polémique, dont j'ai été trop souvent et trop amèrement victime ! Quant à l'accusation si douloureuse d'avoir *calomnié* Votre Grandeur, elle ne serait accueillie devant aucun tribunal, pas même devant ceux qui ne jugent que les actes extérieurs, encore moins devant celui qui connaît les cœurs et les pensées. Un jour,

Monseigneur, vous retirerez ce mot qui me déshonorerait si je l'avais mérité.

Sur la question de l'utilité ou du danger que peut offrir l'existence d'une presse religieuse, particulièrement l'existence de l'*Univers*, j'ai peu de chose à dire. Vous-même, Monseigneur, vous avez cru ce journal nécessaire. Quelques dissentiments politiques, quelques polémiques sur des questions où d'ailleurs nous étions du même parti, ne vous ont pas empêché de donner à l'œuvre des encouragements et à son rédacteur en chef des marques d'estime. Vous n'avez pas été seul, et vous le savez. Jusqu'à présent, nous ignorions que des sentiments jadis si généralement et si expressément favorables eussent changé. Parmi ceux de NN. SS. les Évêques qui se sont plaints à Votre Grandeur, soit d'un rédacteur, soit de toute la rédaction, aucun, jusqu'à ce jour, n'a encore jugé bon de se plaindre à nous-mêmes. Sauf monseigneur l'Archevêque de Paris, qui depuis a bien voulu agréer nos explications et nous rendre sa bienveillance, aucun ne nous a fait un reproche grave, ni en public ni en particulier. Voilà la vérité, que personne ne contredira.

Du reste, nous savons que nous ne pouvons pas défendre l'Église malgré elle ; c'est une condition qu'aucun de nous n'accepterait et dont nous aurions horreur. Nous ne sommes pas à ce poste laborieux pour notre intérêt, qui compterait peu, ni pour notre plaisir qui compterait encore moins; nous y sommes par dévouement, nous y restons par devoir. Votre Grandeur a eu l'occasion de connaître à cet égard mes dispositions personnelles, et elle a pu se convaincre que mon caractère n'est pas de *remuer le ciel et la terre* pour entrer ou pour me maintenir où l'on ne veut pas de moi.

Ces dispositions sont toujours les mêmes; je suis toujours prêt à me retirer, et tels sont aussi les sentiments de mes collaborateurs, en qui j'ai trouvé des frères plus encore que des amis.

Ainsi, Monseigneur, lorsque l'œuvre que nous faisons paraîtra sérieusement compromettante, pour détruire cette œuvre, il ne sera pas nécessaire de déshonorer les ouvriers. Que NN. SS. les Évêques parlent : à l'instant, sans délai, sans hésitation et sans plainte, nous obéirons. Ce sera fait en un jour et pour longtemps. Il n'y aura pas à craindre que ce faisceau, lentement et difficilement formé, une fois dissous, se recompose trop vite.

Vingt ans de travaux pour la cause de l'Église, vingt ans de travaux désintéressés, puisque nous n'en retirons qu'une sorte de flétrissure, peuvent nous faire désirer que le journal ne finisse pas de cette manière et tombe sous d'autres coups. Toutefois, nous ne verrons là que la volonté de Dieu, et nous nous féliciterons encore de ne quitter le champ de bataille qu'après les grandes choses faites et les grands périls passés.

Je vous prie, Monseigneur, de recevoir avec indulgence ces explications abrégées par une profonde déférence pour le caractère sacré dont vous êtes revêtu. Votre Grandeur a méconnu bien cruellement mes sentiments les plus intimes, et, j'ose le dire, les plus signalés, lorsqu'elle m'a cru capable de faire peu de cas des avertissements d'un Évêque et de chercher *à en divertir la ville et les provinces*. Un souvenir que j'invoque à regret aurait dû protéger la sincérité de ma foi contre de pareils soupçons. En plus d'une occasion, j'ai montré que je savais me taire

avec quelque courage (1). Je n'ai parlé aujourd'hui que pour défendre mon honneur et mon caractère trop sensiblement décriés, et pour protester publiquement, quoique blessé jusqu'au fond de l'âme, de mon obéissance et de mon respect.

Daigne, Votre Grandeur, en agréer la sincère expression.

Le rédacteur en chef de l'*Univers*.

Louis Veuillot.

(1) Il s'agissait de l'avertissement public donné au journal en 1850 par Mgr l'Archevêque de Paris.

IV

DÉCLARATION PROPOSÉE

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES SOUSSIGNÉS,

Considérant qu'il importe de faire cesser les bruits qu'on affecte de répandre dans le public, au sujet de prétendues divisions qui existent entre les évêques sur des questions importantes touchant à l'autorité de leur saint ministère, et à l'enseignement des lettres dans les Écoles Chrétiennes.

Déclarent les points suivants :

1° Que les Actes épiscopaux ne sont en aucune façon justiciables des journaux, mais seulement du Saint-Siége et de l'Épiscopat;

2° Que l'emploi dans les écoles secondaires des classiques anciens, convenablement choisis, soigneusement expurgés et chrétiennement expliqués, n'est ni mauvais ni dangereux, et que prétendre le contraire ce serait condamner la pratique constante de tous les évêques catholiques et des plus saintes congrégations religieuses, puisqu'il est de notoriété publique que, jusqu'à ce temps, tous les évêques, et toutes les congrégations enseignantes ont admis les anciens classiques grecs et latins dans leurs écoles ;

3° Que l'emploi de ces classiques anciens ne doit pas toutefois être exclusif, mais qu'il est utile d'y joindre, dans la mesure convenable, comme on le fait générale-

ment dans toutes les maisons d'éducation dirigées par le clergé, l'étude et l'explication des auteurs chrétiens ;

4° Que c'est aux Évêques seuls qu'il appartient, chacun dans leur diocèse respectif, et sans que nuls écrivains ou journalistes aient à cet égard aucun contrôle à exercer, de déterminer dans quelle mesure les auteurs, soit païens, soit chrétiens, doivent être employés dans leurs petits séminaires et dans les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain.

V

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL GOUSSET,

EN RÉPONSE AUX COMMUNICATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR QUELQUES PRÉLATS AU SUJET DE L'AFFAIRE DES CLASSIQUES.

MONSEIGNEUR,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Son objet est très-important...

Je ne connais pas les quatre articles que Mgr Dupanloup a présentés à votre signature et à celle de plusieurs de nos vénérables collègues. J'ai bien appris que certains mandataires s'étaient présentés de sa part ou en son nom dans divers diocèses, principalement du midi de la France ; mais j'ignore encore ce qu'ils ont proposé ou sollicité. Je crains que, sous prétexte de prévenir toute désunion dans l'épiscopat, on n'ait commencé par le fractionner en engageant par des signatures individuelles une partie des évêques à l'insu des autres, et peut-être dans un but direct d'opposition. Quoi qu'il en soit de l'intention, je prévois que les actes et les démarches de Mgr l'Évêque d'Orléans n'auront point un résultat dont son zèle et sa piété puissent se réjouir. Ce n'est point par de semblables procédés que l'on arrivera à trancher définitivement des questions de la nature de celle dont il s'agit en ce moment ; et je me permettrai de dire qu'on ne devrait en faire l'essai. Ce système d'adhésions isolées, provoquées ou sollicitées personnelle-

ment, en dehors de toute vue d'ensemble et de toute délibération, sans intervention aucune du Vicaire de Jésus-Christ, n'est point consacré dans l'Église. D'ailleurs il est facile de comprendre combien il serait fâcheux qu'il y eût de la part d'un certain nombre d'évêques une manifestation désavouée par les autres et non sanctionnée par le Saint-Père. Or, sur le point dont il s'agit, on ne doit point compter sur le silence des prélats non adhérents, qui ne s'exposeraient point à ce que ce silence fût considéré par ceux qui ignorent les matières ecclésiastiques comme une adhésion tacite à des actes qu'ils désapprouveraient en réalité. Et qui peut se promettre, d'autre part, que ces mêmes actes obtiendraient l'assentiment du souverain Pontife?

Au fond la polémique soulevée par M. l'abbé Gaume à propos des auteurs classiques, encore qu'elle soit importante en elle-même, et parfois trop chaleureuse dans ses expressions, ne porte évidemment point sur une question dogmatique, morale ou canonique; en un mot, ce n'est point une controverse théologique. C'est une question pédagogique, une affaire de méthode, un système d'éducation, au sujet duquel les évêques peuvent penser diversement sans se compromettre en rien pour ce qui concerne le dépôt de la foi et de la doctrine de l'Église. J'ai donc été singulièrement étonné de voir des hommes éclairés, faire intervenir ici l'infaillibilité de l'Église catholique. Les évêques, à mon avis, sont parfaitement libres, ou d'adopter le système de M. Gaume, que la plupart de ses adversaires semblent n'avoir pas compris tout d'abord, ou de conserver, comme le vénérable évêque d'Orléans, la méthode qu'ils ont fait suivre jusqu'ici dans leurs petits séminaires. Cela posé, chaque évêque fera ce qu'il croira le plus utile à son diocèse; et, après quelques essais, on verra, je l'espère, des prélats favoriser plus ou moins l'usage des auteurs chrétiens, en les faisant même dominer sur les auteurs païens, selon qu'ils seront plus ou moins persuadés, comme je le suis moi-même, que la société, parmi nous surtout, a be-

soin d'être régénérée, et qu'elle ne peut l'être que par une instruction religieuse plus approfondie, et par une éducation complétement chrétienne. La société étant malade, il lui faut un autre régime, un autre système d'éducation que celui qu'on a suivi dans ces derniers temps, puisque ce système n'a pu l'empêcher de tomber dans un état alarmant où elle ne donne guère de signes de vie que par ses convulsions.

A l'occasion de cette première polémique, Monseigneur d'Orléans en a soulevé une seconde, d'une nature différente. Ce zélé prélat ayant donné un *Agenda* aux professeurs de son petit séminaire, dans une lettre épiscopale, concernant l'usage des auteurs païens, a cru devoir attaquer les opinions de M. l'abbé Gaume ; il était dans son droit. Mais il ne pouvait avoir la prétention de rendre ses propres opinions obligatoires. L'*Univers* pouvait donc continuer la polémique sur la question générale, en la considérant comme une controverse libre. Le sentiment d'un évêque, quoique manifesté dans un acte officiel, ne peut servir de loi à ceux qui sont étrangers à son diocèse ; on peut seulement exiger que la règle de conduite qu'il trace à ses diocésains soit respectée par eux tandis qu'elle n'est point improuvée par une autorité supérieure. Or l'*Univers*, tout en discutant les opinions de M. Dupanloup, n'a point blâmé l'acte officiel émané de l'autorité de l'évêque ; il a compris qu'il n'aurait pu le faire sans manquer à l'épiscopat. Cependant Monseigneur publie son Mandement contre l'*Univers*, en accusant ce journal de vouloir diriger les évêques ou entraver l'exercice de leur juridiction.

Je conviens que l'*Univers* a des défauts ; il a même eu des torts notamment en ce qui concerne la loi de 1850 sur l'enseignement public. Mais si on peut lui reprocher d'être trop ardent, ne peut-on pas reprocher à d'autres journaux, d'ailleurs estimables, de ne l'être pas assez, ou de confondre la prudence avec la peur, la modération avec la faiblesse ? Et puis, convient-il à un Évêque de tendre la

main aux ennemis de la religion en dirigeant ses coups contre ceux qui, étant animés d'une foi vive, la défendent courageusement, parce qu'il arrive quelquefois à ceux-ci d'aller trop loin et de ne pas conserver toujours, dans la chaleur du combat, le *moderamen inculpatæ tutelæ?* Ne serait-ce pas un scandale, si nous nous montrions moins tolérants envers les écrivains qui prennent la défense de l'Église qu'envers ceux qui attaquent ses institutions ? Le Saint-Siége condamne les mauvais livres ; mais il les condamne tous, sans acception de personnes. Que chacun donc prenne dans l'*Univers* ce qui lui convient, en tolérant ce qui ne lui convient pas, cherchant à le redresser par des avis ou par la discussion s'il le juge à propos, tant qu'il ne s'écarte pas de l'enseignement catholique : mais qu'on n'oublie ni de part ni d'autre cette maxime si conforme à l'esprit de l'Église : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.*

Je finirai, Monseigneur, en vous soumettant une pensée qui est peut-être fausse mais que je ne crois point téméraire. La polémique sur l'usage des classiques n'est plus qu'un prétexte pour plusieurs des adversaires de l'*Univers.*

On veut faire tomber ce journal parce qu'il est tout à la fois plus fort que la plupart des autres journaux religieux, et plus zélé pour les doctrines romaines, travaillant à resserrer de plus en plus les liens qui unissent les églises de France à l'église Romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Églises.

Je termine enfin en vous priant d'agréer, etc.

T. Cardinal GOUSSET,

Archevêque de Reims.

Reims, 30 juin 1852.

VI

(*Univers*, 30 juin 1852.)

Le *Siècle* continue de nous donner des nouvelles de notre affaire avec une assurance tout à fait officielle. Il publie ce matin une note que nous nous croyons en droit et en devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« L'*Univers* a de la peine à rentrer dans la vérité. Toutefois, il y a un petit progrès. Aujourd'hui le *Siècle* ne calomnie plus, il a seulement le tort « de se mêler à un débat où des intérêts « de toute sorte sont engagés, où figurent des noms propres, et « de ne faire connaître qu'un des côtés de la question. » Ce qui veut dire que le *Siècle* aurait dû publier la lettre de M. Louis Veuillot.

« L'*Univers*, pour qualifier notre abstention, se sert d'un gros mot. Il le retirera comme il a retiré celui de calomnie, et quand il sera redevenu ce qu'il devait toujours être avec des adversaires loyaux, convenables et sérieux dans leurs discussions ; quand MM. les Évêques auront fait la déclaration qui est annoncée et attendue, nous lui donnerons satisfaction, et nous mettrons sous les yeux du public toutes les pièces de ce grand débat. Nous doutons que l'*Univers* gagne beaucoup à cette publicité.

« Nous ne faisons pas, comme d'autres, parade de nos sentiments religieux ; mais l'épiscopat peut compter sur notre dévouement pour défendre, dans la mesure de nos forces, les libertés de l'Église française et l'indépendance des évêques contre cette petite faction remuante, insatiable, qui est dirigée de Rome par le Cardinal Fornari, et qui compte malheureusement plusieurs adhérents dans le clergé et dans le pays.

« Pourquoi l'*Univers*, qui se connaît si bien en distinctions,

offense-t-il encore un peu ce matin la vérité et prétend-il que nous avons annoncé l'adhésion de cinquante Évêques?

« Le *Siècle* a été affirmatif d'abord pour vingt-cinq, ensuite « pour trente prélats ; puis il a émis une simple prévision pour « le surplus. Qui peut dire, — nous interrogeons plus spéciale- « ment l'*Univers*, — que nos prévisions ne se réaliseront pas et « que cinquante évêques ou archevêques ne donnent pas leurs « adhésions au mandement de Monseigneur l'Évêque d'Orléans, « et ne soutiendront pas avec lui la dignité et l'indépendance de « l'épiscopat français? » L. Havin.

Le *Siècle* trouvera bon que nous ne répondions pas à ses paroles et que nous ne retirions aucune des nôtres. Entre lui et nous, il n'y a pas de discussion ; il y a de sa part des procédés, et de la nôtre des qualifications que le public peut apprécier. Quand il aura publié toutes les pièces dont il parle, nous reconnaîtrons sa tardive loyauté ; maintenant, nous nous bornons à constater l'ardeur de son zèle. Mais, puisqu'il y a procès et que le *Siècle* est greffier dans la cause, qu'il enregistre la déclaration suivante. Nous l'écrivons avec une joie profonde le jour même où l'Église universelle fête saint Pierre :

Si c'est comme journal ultramontain et coupable de doctrines ultramontaines que l'*Univers* est poursuivi, alors on a raison de le poursuivre et on fera très-bien de le frapper ; car les doctrines ultramontaines sont en effet les siennes ; il les a toujours soutenues, il les soutiendra toujours, et il aimerait mieux succomber que de renoncer seulement à les soutenir.

Louis Veuillot.

VII

2 juillet 1852.

Nous avons reproduit avant-hier un article du *Siècle*, où ce journal, par l'organe de son rédacteur en chef, M. Havin, offrait son concours pour « défendre les libertés « de l'Église française et l'indépendance des Évêques « contre cette petite fraction remuante, insatiable, qui « est dirigée de Rome par le cardinal Fornari, et qui « compte malheureusement plusieurs adhérents dans le « clergé et dans le pays. » On sait comment nous avons interprété ce langage et ce que nous avons cru devoir déclarer.

D'autres personnes l'ont interprété comme nous, et l'*Ami de la Religion* nous en fournit la preuve. Voici ce que nous lisons dans cette feuille :

« La note suivante nous est communiquée :

« Quelques journaux, dans un but qu'il est facile de deviner, « essaient de donner le change sur le sens et la portée de la « grave affaire relative au choix des auteurs classiques et aux « avertissements qu'a reçus le journalisme religieux. — Ni di- « rectement ni indirectement, et à aucun degré, il n'est ques- « tion dans cette affaire d'ultramontanisme ou de gallicanisme; « et les journaux politiques qui le supposent tombent ici dans « une de ces singulières erreurs qui leur échappent si facile- « ment lorsqu'il s'agit des affaires ecclésiastiques. »

« Cette note émane des autorités les plus vénérables.

« E. de Valette,

chanoine honoraire. »

Le *Siècle* lui-même a été averti de son erreur, et il le laisse voir dans quelques lignes embarrassées qu'il écrit ce matin.

« L'*Univers* déclare ce matin qu'il ne nous répondra pas. Nous le savions à l'avance : il ne pouvait rien opposer à une assertion exacte et précise.

« M. le rédacteur en chef de l'*Univers*, par une de ces habiletés à l'usage de son parti, essaie de détourner la question.

« Le *Siècle* lui en fait ses humbles excuses : il ne le suivra pas sur ce terrain. Il le prie seulement de ne pas perdre de vue les classiques latins, le Mandement de M. Dupanloup et la déclaration que doivent faire les évêques de France.

« L'*Univers* n'avait donc qu'à reconnaître loyalement la vérité de nos assertions. Mais une telle bonne foi est, nous le savons depuis longtemps, trop étrangère aux habitudes et à la polémique du journal religieux. Le public jugera entre lui et nous. »

A. Lefrançois.

Il faut que le *Siècle* ait bien besoin de nous dire des injures pour ne pas reconnaître que nous avons fait tout ce qu'il demande. Loin de mettre sa parole en doute et de chercher la moindre équivoque, nous avons regardé son assertion comme si exacte et si précise, que nous nous sommes empressé d'y répondre avec exactitude et précision. Ce n'est pas notre faute s'il a de mauvais renseignements ou s'il comprend mal ceux qu'on lui donne, s'il entend ce qu'on ne lui dit point ou s'il dit ce qu'il ne faut point dire.

Quant à la note de l'*Ami de la Religion*, nous l'accueillons avec le respect que méritent ses auteurs et comme l'expression de leur pensée.

Mais qu'on nous permette de faire remarquer à ceux qui informent le *Siècle* et qui ont rendu cette note nécessaire, qu'ils choisissent bien mal leurs confidents. Il nous

semble qu'on devrait, même envers nous, agir avec plus de réserve, et ne pas tant colporter les nouvelles, ou tout au moins ne pas les porter chez l'ennemi. Nous ne demandons pas plus de charité pour nous, nous demandons que l'on prenne une attitude plus digne, et qu'on laisse moins voir de passion dans une affaire qui intéresse à quelque degré un certain nombre de catholiques, et peut-être la religion elle-même. Assurément, les traits d'esprit que le *Siècle* nous lance et les mépris qu'il nous témoigne nous importent fort peu ; mais il importerait beaucoup à nous et à tous les catholiques que nous ne fussions pas contraints de nous défendre contre lui. N'est-il pas douloureux que ce journal, le seul dans lequel écrit encore M. Sue, pour ne rien dire du reste, soit aussi le seul où nous trouvions les détails que nous avons dû relever, et que ce soit là que des personnes évidemment au courant de l'affaire et même très-avancées dans ses secrets, des ecclésiastiques, par conséquent, aillent déposer tout ce qu'ils savent de plus nouveau et de plus hostile contre nous ? Nous prions qu'on nous délivre de cette humiliation, car ce n'est pas nous seulement qu'elle atteint et qu'elle blesse.

Louis Veuillot.

VIII

LETTRE ADRESSÉE

PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON,

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

MONSEIGNEUR,

Je ne conteste pas le principe exprimé dans la déclaration que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, touchant l'autorité des Évêques dans l'exercice de leur ministère pastoral.

Que les actes épiscopaux ne soient canoniquement réformables que par le Pape et par l'Épiscopat, selon l'ordre hiérarchique, qu'ils ne soient pas justiciables du journalisme, que les Évêques aient droit de déterminer dans leurs petits séminaires et dans les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain, dans quelle mesure doivent être employés les auteurs soit païens, soit chrétiens, c'est une doctrine principale reçue parmi les catholiques, et il est certainement du devoir des Évêques de la maintenir, si on la reniait quelque part. C'est même en vertu de cette indépendance de tout contrôle extra-canonique en vertu de ces droits essentiels, que nous voyons aujourd'hui des Évêques, unis dans la même pensée et dans la poursuite du même but, varier du plus au moins sur la part à donner dans l'enseignement soit aux auteurs chrétiens que tous admettent, soit aux auteurs païens que nul n'a jamais prétendu exclure.

Le dissentiment, Monseigneur, n'est qu'à la surface, l'accord est au fond de tous les esprits, et il n'appartient à personne, journaliste *ou autre*, d'imposer son opinion aux Évêques, juges, chacun dans son diocèse respectif, de ce qui convient relativement aux besoins du temps ; à la disposition des cœurs et aux pays soumis à sa juridiction propre.

Mais y a-t-il opportunité à faire la manifestation projetée ?

Vous l'avez cru, Monseigneur, et plusieurs de nos vénérés collègues ont partagé votre sentiment. Il m'est pénible de penser différemment et surtout d'être condamné à le dire.

Je vois peu d'avantages dans cette manifestation, j'y aperçois de grands inconvénients, je crains des résultats tout opposés à ceux qu'on désire obtenir.

En effet, on se propose de démontrer qu'il y a entente parfaite dans l'Épiscopat sur la question des auteurs classiques, et d'affermir l'autorité Épiscopale contre certains empiétements de la presse.

Or, la manifestation fera ressortir, par suite de l'abstention de quelques-uns ou de plusieurs de nos collègues, une divergence inévitable sur l'appréciation d'une question qui, dans son application pratique, se modifie nécessairement par la différence des besoins et par les tendances des esprits, tendances et besoins divers selon les lieux. Cette divergence apparente, qui ne proviendra que d'un dissentiment même accidentel, sera interprétée comme une scission profonde dans l'Épiscopat. Les ennemis de l'Église s'en saisiront, ils l'acclameront au loin ; ils représenteront comme une division fondamentale, une différence d'appréciation sur une thèse qui ne touche pas à la foi, et qui de sa nature est variable avec les époques et les pays. L'hérésie seule y gagnera.

Parmi les fidèles, les âmes faibles se scandaliseront, les âmes pieuses gémiront.

Le clergé inférieur et les laïques catholiques, qui à tort

ou à raison, ont des sentiments arrêtés sur la question des classiques, se partageront en deux camps animés par des disputes rendues plus acerbes et plus irréconciliables, car, sauf le respect dû aux règlements diocésains, en ce qui tient à la pratique de l'enseignement, il sera toujours permis de discuter contradictoirement et d'un point de vue spéculatif, des systèmes et des méthodes qui sont du domaine de la polémique. Hélas ! pourquoi désunir les soldats, quand l'ennemi est si près encore ?

La presse a ses embarras et ses passions ; elle a besoin d'être plus disciplinée, plus respectueuse et plus soumise, et ici je ne parle pas seulement de cette partie de la presse religieuse mise en suspicion en ce moment, mais en général de toute la presse religieuse qui, par des journaux ou des correspondances imprimées (1), annonce souvent comme décision de l'Episcopat, comme pensée du clergé, les avis personnels émis sur des questions religieuses par des Evêques réunis dans un salon et émettant leur opinion propre sans prétendre exprimer le sentiment de tout l'Épiscopat, et de tout le clergé qui ne leur ont pas conféré mandat. Il y a en cela abus grave, on trompe le lecteur confiant, on engage aux yeux du public l'Épiscopat dans des solutions qui plaisent au journal, mais sur lesquelles l'Épiscopat n'a point été appelé à se prononcer.

Malgré ces écarts, la presse religieuse a rendu et peut rendre de précieux services ; la défiance solennellement prononcée contre elle ne fournira-t-elle pas à la mauvaise presse une occasion de triomphe et d'applaudissements humiliants pour l'Épiscopat ? N'étouffera-t-elle pas des dévouements qui eussent été d'utiles auxiliaires, dans ces temps où la cause de la religion n'a pas trop de toutes ses forces vives ? Puis, ces sévérités contre la presse religieuse ne donneront-elles pas prétexte de dire que l'Épiscopat

(1) Mgr l'archevêque d'Avignon fait allusion à un correspondant des feuilles légitimistes qui depuis a mis sa passion au service des journaux étrangers et qui est présentement attaché à une feuille *russe* de Bruxelles.

n'a de vigueur que pour soutenir ses prérogatives, tandis qu'il se tait sur les attaques incessantes et violentes d'une autre presse contre les dogmes de l'Église et les droits divins du souverain Pontife ?

On aura précisément produit le mal qu'on voulait guérir ; l'autorité morale de l'Épiscopat, bien loin d'être relevée, sera amoindrie, et l'on donnera un air d'opposition qui n'est pas dans leur pensée, à ceux de nos vénérables collègues qui, pour des motifs que nous devons respecter, croiront devoir garder le silence que leur conscience ne les oblige pas de rompre.

Ces considérations m'émeuvent, mais elles ne sont pas les seules qui m'engagent à m'abstenir.

Quand l'Épiscopat fait une manifestation solennelle, il convient que cette manifestation soit revêtue des formes canoniques, qu'elle soit commandée par des motifs très-graves et très-urgents, qu'elle n'allègue à l'appui des principes que des déductions et des faits irrécusables.

Les manifestations collectives de tout le corps épiscopal d'un État se font, d'après les règles hiérarchiques, ou en concile national légitimement assemblé, ou en concile provincial sous la présidence des Métropolitains respectifs ou tout au moins en délibérations concertées entre les Évêques et le Métropolitain de chaque province. Toute résolution prise collectivement sous l'autorité d'une initiative même très-haute et très-vénérable, mais extra-canonique, n'a plus le caractère qui en fait la force.

La question sur les classiques discutée contradictoirement, mais dans un sens seulement restrictif des auteurs païens, comme du reste elle est posée, ne me paraît pas impliquer la condamnation de la pratique constante de l'Église, qui a laissé les écoles avant et depuis la Renaissance, abonder plus ou moins dans leur sens à ce sujet *salva fide*. Enfin, le considérant qui sert de point de départ à la déclaration n'est point péremptoire. Les bruits de division entre les Évêques sur un point litigieux, ni n'affectaient profondément l'opinion publique, ni n'ont acquis une noto-

riété inquiétante et constatée. Jamais on n'a pu mettre en doute l'accord indivisible de l'Épiscopat dans les choses de la foi et dans leur unanimité de charité et de mutuelle affection ; quant à la pratique et aux règlements de discipline locale sur lesquels chacun abonde, suivant ce qu'il juge plus expédient au bien de son troupeau, le public ne se trouble pas des polémiques de la presse ; il trouve bon qu'on réprime les vivacités irrévérencieuses et excessives et il accepte sagement la direction des Évêques dans leurs diocèses respectifs.

En supprimant ce Considérant, il ne resterait plus que les quatre articles sur lesquels j'ai eu l'honneur de vous dire ma pensée générale.

Veuillez, Monseigneur, me pardonner la longueur de cette lettre et la franchise de mon avis. Je vous devais cette franchise afin de vous montrer quelles sérieuses et puissantes raisons il m'avait fallu, pour m'empêcher d'adhérer à la manifestation projetée.

Je déplore tout ce qu'une récente polémique a eu de douloureux pour votre cœur d'Évêque et j'aurais désiré pouvoir vous en témoigner ma peine et ma part de solidarité d'une manière qui ne compromît pas à mes yeux les intérêts qu'il s'agit de sauvegarder.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de mes plus respectueux sentiments.

† J. M. M.

Archevêque d'Avignon.

Avignon, le 27 juin 1852.

Cette lettre a été communiquée aux autres évêques par la circulaire suivante :

Avignon, le 5 juillet 1852.

Monseigneur,

D'une part, je suis itérativement pressé par Mgr d'Orléans d'adhérer à une manifestation à l'occasion des classiques.

D'autre part quelques-uns de nos vénérés collègues m'invitent à vous faire connaître la réponse que j'eus l'honneur d'adresser à Mgr Dupanloup le 27 juin dernier.

Il m'en coûte infiniment de ne pouvoir mettre d'accord ma conscience avec le désir que j'aurai toujours, d'être agréable à Mgr d'Orléans ; il ne m'en coûte pas moins de penser que je vais peut-être me trouver divisé d'opinion avec plusieurs de nos vénérables collègues et que cette division tout accidentelle peut amener des résultats douloureux, sous l'action d'une publicité retentissante que ne manquera pas d'exploiter à son profit la presse irréligieuse.

Dans cette prévision, je crois devoir vous exposer les motifs de mon abstention, afin que nos cœurs restent unis, alors même qu'il y aurait entre votre Grandeur et moi partage d'opinion.

Je suis avec les plus respectueux sentiments, etc.

† J. M. M.

Archevêque d'Avignon.

IX

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ARRAS

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS* (1).

Arras, le 2 juillet 1852.

Monsieur le Rédacteur,

Au retour de très-laborieuses et très-consolantes visites pastorales dans ce grand diocèse d'Arras, j'apprends que l'on parle d'une manifestation très-imposante, pour ne rien dire de plus, qui se préparerait contre l'*Univers* à l'occasion de la discussion soulevée sur les classiques.

J'avoue d'abord que je regrette beaucoup de n'avoir plus le temps de prendre ma part, si minime qu'elle fût, dans ces polémiques intéressantes d'où la vraie lumière finit toujours par jaillir, surtout quand, au lieu de suivre ses passions et de se cramponner à une idée préconçue, on discute avec liberté d'esprit et largeur de vues, uniquement pour découvrir ce qui est la vérité, et pour choisir ce qui est le meilleur.

Cependant, puisque vous avez cru devoir insérer dans vos colonnes ma lettre, déjà vieille, aux directeurs de mon petit séminaire de Langres, et une autre lettre toute particulière écrite l'année dernière à M. l'abbé Gaume, je me trouve dans la nécessité d'expliquer bien clairement ma pensée sur cette question ; et de plus, dans un moment où

(1) Lorsque cette lettre me fut adressée, celles de S. E. le card. Gousset et de Mgr l'archevêque d'Avignon étaient encore inconnues.

vous éprouvez peut-être des disgrâces, je sens le besoin de vous donner un témoignage d'estime et d'intérêt.

Nos adversaires s'obstinent à dénaturer notre opinion. Je n'ai jamais dit qu'il fallût enlever aux classes de littérature les grands auteurs grecs ou latins qui sont sortis du paganisme. J'ai constamment dit tout le contraire, parce que je reconnais que les beautés littéraires, comme tous les avantages humains, sont distribués par la Providence tout aussi bien, comme le dit l'Écriture, aux méchants qu'aux bons, à ceux qui vivent dans l'iniquité comme à ceux qui suivent les voies de la justice.

Je ne nie pas plus la beauté des formes du langage de l'antiquité païenne que je ne mets en doute la beauté des formes des différents ordres d'architecture que les Grecs nous ont légués ; mais je dis et je soutiens à ce sujet deux choses :

1° Que les païens sacrifiaient tout au culte de la forme, et qu'ainsi ils faisaient prédominer la chair sur l'esprit ; que le sensualisme le plus effréné régnait dans tous leurs arts ; que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, était venu sur la terre pour vaincre le monde, c'est-à-dire pour dompter la chair, ce que l'Apôtre exprimait par ces paroles : *Pour nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'esprit qui vient de Dieu;* et qu'enfin la Renaissance dans ce grand combat, dont il est dit : *Caro enim concupiscit adversus spiritum; spiritus adversus carnem : hæc enim sibi invicem adversantur*, avait répudié dans les arts et dans les lettres le genre spiritualiste que le moyen âge lui avait légué et que le christianisme seul avait produit, pour reprendre le genre sensualiste avec toutes ses folles erreurs et toute sa mythologie déhontée. Et j'en ai conclu qu'il y avait eu là un véritable dépérissement dans les idées de la foi et un danger sérieux pour les mœurs chrétiennes.

J'ai dit : 2° Que le christianisme, en entrant dans le monde et en y renouvelant la face de la terre, avait créé un nouveau langage pour des idées tout à fait nouvelles ; que ce langage grec ou latin, nécessairement tout différent du

langage païen, renfermait dans un grand nombre de nos auteurs sacrés des beautés du premier ordre, supérieures même à tous les chefs-d'œuvre du paganisme, ne fût-ce que parce qu'elles étaient l'expression et le reflet de la vérité divine. J'ai dit que ces beautés littéraires de nos saints Docteurs avaient été généralement peu appréciées, pour ne pas dire méconnues et décriées, depuis trois siècles, comme étant de mauvais goût ; j'ai dit que c'avait été encore là une déception de l'esprit de mensonge, un résultat de l'affaiblissement de la foi, et un certain retour au culte du naturalisme, enfin une véritable perte pour les études classiques des jeunes chrétiens, puisqu'on leur laissait ignorer dans les langues classiques les formules qui seules pouvaient rendre exactement les idées surnaturelles de leur croyance.

Voilà ce que j'ai dit, Monsieur le Rédacteur voilà ce que je maintiens, et voilà ce à quoi personne n'a répondu.

Et maintenant, en pratique, je répète qu'il faut permettre dans les classes l'étude prudente des auteurs païens, parce qu'il s'y trouve certaines grâces de langage qui leur sont propres ; mais qu'il faut y introduire aussi, dans une mesure au moins égale, les auteurs chrétiens, et parce qu'ils ont aussi leur valeur spéciale, et parce que l'éducation tout entière devant être pénétrée de l'esprit chrétien, il y aurait danger ou tout au moins grave inconvénient à exclure des études littéraires tous les auteurs qui en renferment la doctrine, pour ne nourrir les intelligences que de ceux qui y demeurent au moins étrangers.

Maintenant, Monsieur le Rédacteur, on me dit que pour avoir soutenu ces mêmes opinions, vous êtes menacé de je ne sais quelle condamnation, et que des démarches sont faites auprès des Évêques de France pour qu'ils s'associent contre vous à cet acte sévère.

Comme il n'a été fait auprès de moi aucune démarche de ce genre, je ne puis savoir ce qui se préparerait à ce sujet que très-indirectement et par je ne sais quelle ru-

meur publique, à laquelle provisoirement j'aime mieux ne pas croire.

Cependant l'attachement que je vous porte ne permet pas que je reste indifférent au simple soupçon d'un danger de cette nature.

D'abord, je serais très-surpris que vous puissiez être condamné pour une opinion parfaitement libre, sur laquelle jamais l'Église ne s'est en aucune façon prononcée : et je ne veux pas vous dissimuler qu'à moins d'une improbation quelconque du Saint-Siége, cette opinion restera la mienne, quoi qu'il arrive.

Ce qui me fait croire que tous les Évêques, quel que soit leur sentiment personnel, se montreront très-réservés à votre égard, c'est que ce qui résulterait immédiatement de votre condamnation serait le triomphe de tous les journaux irréligieux, qui représentent au plus haut degré les ennemis de Dieu et de l'Église. C'est vraiment, Monsieur le Rédacteur, un grand honneur pour vous de les avoir vous-même pour ennemis.

Quant à l'existence de votre feuille, je la regarde comme un bien pour la religion. Je ne me suis jamais dissimulé vos torts, et je ne vous les ai pas cachés à vous-même ; mais les services que vous avez rendus sont incomparablement supérieurs à vos fautes. D'ailleurs, qu'avez-vous besoin de mon témoignage après avoir reçu, il y a peu d'années, dans des circonstances non moins critiques que celles-ci, des gages si précieux de l'estime et de la satisfaction du Prince des Pasteurs.

Je regarderais la suppression forcée et même la suspension volontaire de votre feuille comme un malheur pour la cause catholique : non, sans doute, que l'Église ait besoin du journalisme, ce qu'il est fort inutile de répéter sans cesse, mais parce que le journalisme catholique est une arme tout à fait adaptée aux nécessités des circonstances vraiment exceptionnelles dans lesquelles nous vivions.

Aussi ai-je bien l'espoir que l'orage soulevé contre vous

par une réunion de sentiments et d'intérêts que l'on a déjà vus plusieurs fois associés ne sera pour vous, comme par le passé, qu'une épreuve où vous puiserez une foi plus vive, une prudence plus consommée, une charité plus parfaite.

Tels sont les vœux et les sentiments dont je me plais à vous envoyer l'affectueuse expression.

P.-L., *Évêque d'Arras.*

X

LETTRE DU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

PARIS, 3 juillet 1852.

MONSEIGNEUR,

Ce n'est pas vous, c'est Dieu que je remercie de la lettre si consolante que vous daignez m'adresser. Je sais que Votre Grandeur n'a rien prétendu faire pour moi personnellement : elle n'a eu en vue qu'une œuvre religieuse dont les défauts ne lui paraissent point surpasser l'utilité. Ces défauts, ces torts involontaires et presque inévitables, je n'ai point fait difficulté de les avouer devant vous, Monseigneur, lorsque votre séjour à Paris me permettait d'aller quelquefois solliciter vos conseils. Témoin de la constante droiture de nos intentions, vous vous en êtes souvenu de vous-même, et le vrai caractère de notre conduite dans ces dernières circonstances n'a pu vous échapper. Voyant le péril de notre œuvre, vous avez spontanément déclaré que cette œuvre n'a point encore mérité de périr. Lorsque vous le dites, personne n'en doutera, et nos sentiments, si malheureusement méconnus, sont maintenant justifiés à la face de l'Eglise. Dieu répond par votre voix à nos prières ; c'est lui qui nous envoie ce secours illustre que nous n'avions demandé qu'à lui.

Pleins de confiance dans cette souveraine sagesse qui sait ce qu'elle veut tirer des jugements et des agitations des hommes, nous attendions avec un filial respect les décisions de nos Évêques. Après de courtes et sincères explications, nous n'avions pas cru que, devant de tels juges, nous eussions besoin de plaider notre cause ni publiquement ni confidentiellement. Notre résolution était prise depuis le premier jour de ne répondre, même à l'arrêt le plus sévère, que par une retraite immédiate et un silence absolu.

C'est le parti auquel je me serais arrêté déjà dans une autre occasion, Votre Grandeur ne l'a pas ignoré, si j'avais cru pouvoir le faire en sûreté de conscience, et si le vénérable prélat qui nous frappait alors n'avait pas montré lui-même qu'il ne voulait point que le coup fût mortel. A part la vive douleur d'avoir, contre ma volonté, irrité des personnes que je vénère, j'aurais alors comme aujourd'hui abandonné sans le moindre regret un travail dont chacun peut maintenant deviner les angoisses et mesurer le poids.

Il faut garder cette charge, et Votre Grandeur me la rend plus légère en me la rendant plus glorieuse. Tout le monde reconnaîtra qu'un homme à qui l'Evêque d'Arras veut bien donner des marques publiques de son estime, n'a pas eu le malheur de se rendre trop indigne d'une pareille fonction.

Je sens, Monseigneur, et j'espère ne jamais oublier à quoi m'engage le grand honneur que je reçois. Je veux y répondre dès à présent en renouvelant du fond de mon cœur au vénérable prélat qui a cru que j'avais voulu l'offenser, les excuses que je lui ai déjà présentées. Je proteste encore une fois que je n'ai ni cru ni voulu m'immiscer en

aucune façon dans le gouvernement de son diocèse, témérité coupable, dont j'aurais horreur et que personne jusqu'à présent ne m'avait reprochée. Je ne pensais pas combattre des instructions épiscopales, mais seulement défendre, dans une mesure qui me semblait permise, l'opinion que nous avions soutenue et les raisons que nous avions données.

Toutes les personnes graves et éminentes qui, reconnaissant l'utilité d'une presse religieuse, en ont voulu étudier de près les conditions, se sont convaincues que la plus essentielle était de laisser aux écrivains une certaine liberté d'opinions et d'allures. S'il m'est arrivé quelquefois de franchir les limites nécessairement indécises où cette liberté doit se restreindre, je n'ai guère hésité à revenir sur mes pas. J'hésiterai moins encore à l'avenir, et sous ce rapport, j'ose prier Monseigneur l'Evêque d'Orléans de croire que sa sévérité n'aura pas sur moi une influence moins souveraine que toute votre bonté.

De Votre Grandeur,

Le très-humble, très-obéissant et très-reconnaissant serviteur,

Louis Veuillot.

XI

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MOULINS

A Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Vichy, 20 juillet 1852.

Monseigneur,

Pendant que votre mandataire arrivait à Moulins, porteur de la déclaration que vous aviez la bonté de proposer à ma signature, j'étais occupé à la visite de mon diocèse : et c'est également au milieu de l'accablement inséparable d'un tel travail, que vos deux dernières lettres me sont parvenues.

J'avoue cependant que s'il m'avait été loisible de vous donner le témoignage d'adhésion que vous me demandiez, je n'aurais pas différé un seul instant à vous le transmettre. Mais d'un côté, il me semblait impossible de vous le refuser, sans joindre en même temps à mon refus les raisons qui l'excusent, et de l'autre j'espérais que le défaut d'unanimité dans l'Episcopat vous persuaderait de renoncer à une démarche, qui, sans cette unanimité, me paraissait, avant tout examen, plus nuisible qu'utile.

Votre seconde lettre, en me montrant que vous persévériez dans votre opinion sur cette mesure, me contraint de soumettre à votre amitié les explications qu'elle a droit d'attendre de la mienne.

Permettez-moi de vous dire d'abord, Monseigneur, que mon sentiment, fût-il de tous points le vôtre, et celui de nos vénérables collègues qui se sont unis à vous dans cette circonstance, je ne croirais pas pour cela devoir signer la déclaration qui m'est présentée. En effet, à moins de conjonctures extraordinaires, et d'impossibilités qui, grâce à Dieu, n'existent plus en France, je penserai toujours avec S. E. le Cardinal Archevêque

de Reims que *ce système d'adhésions isolées, provoquées, ou sollicitées en dehors de toute vue d'ensemble et de toute délibération, sans intervention aucune du Vicaire de J. C., n'est point consacré dans l'Eglise* (1). J'ajoute qu'il ne laisse pas aux Evêques une liberté suffisante d'accorder ou refuser l'assentiment qu'on leur demande, et que de plus il aboutit aux conséquences les plus dangereuses.

On ne peut douter, Monseigneur, que l'autorité des Évêques ne soit essentiellement la même chez tous, si on n'envisage que leur caractère sacré ; mais il convient d'avouer cependant que cette même autorité peut différer beaucoup, si on la considère à d'autres points de vue. Comment ne pas reconnaître, par exemple, que la dignité ou l'importance du siége, l'ancienneté dans l'Épiscopat, de grands services rendus à l'Église, et, à certaines époques, les avantages sans comparaison moins respectables de la naissance ou de la faveur, n'ajoutent à la signature de quelques Évêques un poids plus considérable ? Il n'y a pas de témérité non plus à supposer que dans une circonstance donnée, ces Évêques privilégiés pourront se former sur des questions débattues un sentiment qu'ils auront intérêt à faire prévaloir.

Très-certainement, ce seront ces signatures que l'on réunira d'abord, et celles de leurs collègues ne seront demandées que plus tard. Pense-t-on que ces derniers seront aussi libres, surtout quand on leur donnera à entendre, ainsi que vous me faites l'honneur de me l'écrire : « qu'après les signatures obtenues, et « les lettres reçues qui en promettent de nouvelles, la majorité « est assurée, et que ne pas signer ce serait produire la division « que l'on craint, et empêcher l'unanimité que l'on désire ? »

N'est-il pas évident au contraire, que l'âge de leurs devanciers, leurs talents, leurs vertus, leur savoir, la crainte de troubler cette unanimité, si désirable, et désirée, formeront en faveur de la détermination déjà prise un préjugé qui pèsera infailliblement sur la détermination demandée ? En outre, on enverra bien aux Évêques avec la déclaration proposée le résumé des arguments qui la font juger nécessaire, mais on ne leur dira rien de ceux qui la contredisent.

Ils sauront donc d'une part et par des renseignements surabondants, tout ce que pensent les partisans d'une opinion, et ils

(1) Lettre de S. E. le cardinal Gousset, en réponse aux communications qui lui ont été adressées par quelques prélats au sujet de l'affaire des Classiques.

seront abandonnés à eux-mêmes pour découvrir les raisons de l'opinion contraire. Il n'y aura rien de débattu, rien de contradictoire, aucun échange d'aperçus, aucune communication de pensées; et ainsi, non-seulement la liberté de ces Évêques sera moins entière, mais de plus leurs lumières seront diminuées. Encore une fois, Monseigneur, et toujours abstraction faite des obstacles extraordinaires, S. E. le Cardinal Gousset a raison, et ce système de signatures quêtées isolément n'a jamais reçu la consécration de l'Église.

Elle veut la réunion des évêques, elle autorise la discussion des principes, elle facilite l'examen des conséquences, elle souhaite le débat, elle commande la liberté, elle la procure par des minuties et des délicatesses de précautions infinies, elle donne à la jeunesse des uns, à l'inexpérience des autres, au besoin de s'instruire de ceux-ci, à la timidité de ceux-là, toutes les satisfactions nécessaires. Et si l'autorité plus grande de quelques-uns n'y peut être méconnue, cette autorité demeure, par les sages tempéraments qui l'atténuent, un soutien pour tous, sans devenir un prétexte de domination pour personne.

En outre, Monseigneur, j'oserai vous témoigner ma profonde surprise que cet amour si clairvoyant, dont il a plu à Dieu de vous remplir le cœur pour son Église, ne vous ait pas montré tous les dangers d'un pareil système, et jusqu'où il nous peut mener dans certaines circonstances dont la Providence a daigné nous préserver, qui ne se représenteront pas, je l'espère, mais qu'assurément le spectacle de ce qui se passe dans d'autres pays ne permet pas de proclamer impossibles.

Quel parti en effet ne saurait pas tirer de cette manière d'agir un pouvoir hostile à l'Église, et à qui il suffirait de quelques instruments, qu'à toutes les époques il a trouvés, pour exercer sur elle une pression dangereuse? Et qu'on n'objecte pas que cette pression s'exercera aussi bien sur un Concile réuni que sur les Évêques disséminés, car un Concile ne peut avoir lieu sans le consentement du Souverain Pontife, qui conserve toujours le droit de le dissoudre, et qui n'est lié par aucune des décisions qui y sont prises.

Mais qui empêchera ces Conciles dispersés, formés sans l'agrément du Saint-Siége, et avec l'intention de combattre des doctrines qui, pour déplaire encore à quelques-uns dans notre pays, n'en sont pas moins ailleurs vénérables et chères à tous les cœurs catholiques?

J'ajoute, Monseigneur, qu'un tel système aurait pour effet de faire prévaloir dans l'esprit des fidèles une opinion tout à fait erronée et dangereuse : c'est que dans l'Église, comme dans les États constitutionnels, la vérité se décide par *la majorité*, et que c'est le poids du nombre qui l'entraîne à sa suite. Or, précisément dans l'Église la pluralité n'est rien, et tout dépend de l'adjonction avec le chef. — La minorité qui lui est unie, est l'Eglise. Elle seule y fait la loi, ou, pour parler plus juste, la proclame après lui, et tant qu'il n'a pas parlé, les consciences demeurent libres.

Quand donc votre déclaration aura paru, ne demeurât-il qu'un évêque pour la contredire, et il y en a déjà plusieurs, aucun des principes proclamés ne deviendra pour cela *incontestable*, et il sera toujours loisible de les *contester* sans que la foi ait à en souffrir ; d'où il suit que si les évêques pensent avoir à se plaindre, ce n'est pas par de semblables mesures que leur autorité pourra être raffermie. Qu'ils aillent à la source de cette autorité, qu'ils fassent de l'Evêque et du Père universel le confident de leurs douleurs, qu'ils s'adressent *à cette Chaire principale à laquelle il est nécessaire que toutes les autres se réunissent*, qu'ils demandent la protection de celui qui a le soin des pasteurs aussi bien que des agneaux placés sous leur conduite. Qui osera dire que cette protection ait jamais manqué aux évêques, surtout quand elle a été sollicitée par eux seuls, et sans l'intermédiaire d'interventions exposées par leur puissance à prêter à des plaintes respectables le langage du mécontentement, et quelquefois même de la violence ?

Voilà bien des raisons de mon refus, Monseigneur ; en voici une autre encore plus décisive. Je prends un instant tout ce qui est marqué dans la déclaration pour incontestable ; mais quel est donc le but d'une aussi grave mesure ?

Je ne mets pas vos intentions en doute, Monseigneur ; elles sont saintes, dignes de vous, dignes de votre foi, de votre zèle, de votre charité ardente, de votre amour éprouvé pour l'Église. Cependant, il m'est bien permis, à côté de vos intentions, et des intentions de l'épiscopat, d'en démêler d'autres qui n'y ressemblent guère. J'examine donc quels sont ceux qui attendent cette démarche, qui épient le moment où elle va paraître, et qui s'en applaudissent déjà à l'avance. Je parle devant Dieu, Monseigneur, et je sais ce que je dis. Ce sont les doctrines Romaines contre lesquelles on a comploté de réagir : c'est ce qu'on appelle le parti

ultramontain, que l'on a résolu d'abattre. C'est un savant cardinal, mon ami et mon ancien maître, auquel on se promet *de donner une leçon*, ce sont des évêques trop attachés aux priviléges du Saint-Siége, dont la nomination, due à une impartialité intelligente, a été appelée un malheur et représentée comme interrompant, en France, les traditions de l'épiscopat, que l'on espère réduire. Et pour achever d'un mot, ce que l'on veut, c'est se faire craindre, là où ne doit être reçu d'autre tribut que celui de notre obéissance et de notre amour. Me préserve le Ciel d'attacher jamais ma signature, fût-ce même à la déclaration de la vérité, quand je sais que l'on médite ainsi de s'en servir!

Après cela convenez-en, Monseigneur, les Latins et les Grecs, les classiques païens ou chrétiens, le moyen âge et l'antiquité, les torts vrais ou supposés du journalisme sont bien peu de chose.

Cependant, même sur ce terrain, je me vois encore, malgré moi, empêché de vous suivre, et non-seulement vos quatre articles, quoique de moindre importance que leurs célèbres devanciers, ne me semblent pas nécessaires, mais il s'en faut de beaucoup que les doctrines dont ils forment le résumé me paraissent suffisamment démontrées.

Je ne m'arrête pas au Considérant qui me fournira seulement cette remarque : c'est que, *s'il importe de faire cesser les bruits qu'on affecte de répandre au sujet de prétendues divisions entre les Évêques*, il importe bien autrement d'empêcher que ces divisions ne deviennent publiques.

Si donc on croit la déclaration nécessaire pour dissiper les apparences, il faut reconnaître qu'il l'est bien davantage de la supprimer, de peur que la réalité ne prenne leur place, ainsi qu'il est infaillible.

Quant aux principes formulés dans les articles, je n'oserais en affirmer la vérité, comme je ne voudrais pas davantage les taxer d'erreur, parce que l'une et l'autre m'y apparaissent également mêlées, ou que tout au moins il faudrait pour les dégager plusieurs restrictions et distinctions qui manquent, et que j'estime absolument nécessaires.

On dit donc premièrement *que les actes épiscopaux ne sont en aucune manière justiciables des journaux, mais seulement du Saint-Siége, et de l'Episcopat*, ce dont, au moins pour ce qui regarde le Saint-Siége, aucun catholique ne doute; mais qu'est-ce qu'un acte épiscopal? Appellera-t-on de ce nom tout ce que dira ou

écrira un Évêque? et dans cet acte, encore faut-il distinguer ce qui en forme le fond, c'est-à-dire la prescription qu'il impose, la règle de conduite qu'il détermine, d'avec les raisons, soit de fait, soit de droit, sur lesquelles il s'appuie?

Comme le dit très-justement son Eminence l'Archevêque de Reims, *le sentiment d'un Évêque, même manifesté dans un acte officiel, ne peut servir de loi à ceux qui sont étrangers à son diocèse. On peut seulement exiger que la règle de conduite qu'il trace à ses diocésains soit respectée par eux, tandis qu'elle n'est pas improuvée par une autorité supérieure* (1); » mais les théories dont cet acte est le résumé, mais la série de raisonnements dont on l'a fait sortir, mais toute l'argumentation qui le soutient peuvent être discutées.

Autrement il faudrait dire que tout ce qu'il plaira à un Évêque de faire entrer dans un acte épiscopal deviendra matière réservée, et soustrait par cela même au domaine public.

Le second article pourrait, ce me semble, être supprimé sans péril, puisque tous avouent maintenant *que le dissentiment n'était qu'à la surface* (2), que personne n'a la pensée de supprimer complétement les auteurs païens, et qu'il demeure assez généralement reconnu qu'un emploi moins restreint des auteurs chrétiens serait fort utile. Il ne reste donc à chacun qu'à déterminer jusqu'où il lui convient de pousser la réforme jugée nécessaire partout, et je ne doute pas que la discussion qui s'est élevée n'ait ouvert bien des yeux, et, malgré les exagérations et les écarts qu'on lui peut reprocher, rendu sous ce rapport un véritable service.

Quoi qu'il en soit, Mgr l'Archevêque d'Avignon a raison d'affirmer que la question, *telle qu'elle a été posée, ne paraît pas impliquer condamnation de la pratique constante de l'Eglise qui a laissé les écoles, avant et depuis la Renaissance, abonder plus ou moins dans leur sens à ce sujet, salva fide* (3). S'il en était autrement, non-seulement on ne pourrait supprimer tout à fait les auteurs païens, mais il ne serait même pas permis de diminuer la place qu'ils tenaient jusqu'ici dans l'éducation, sans condamner l'Église de la leur avoir laissée.

Le troisième article ne faisant qu'énoncer ce qui ne forme pas

(1) Lettre de Mgr l'Archevêque de Reims en réponse à Mgr l'Évêque d'Orléans.

(2) Lettre déjà citée.

(3) Lettre de Mgr l'Archevêque d'Avignon déjà citée.

question, ce dont tout le monde est d'accord, je me contenterai de dire qu'une démarche aussi solennelle que la mise en scène de tout l'Épiscopat, ne paraît pas en rapport avec un résultat aussi chétif.

Sur le quatrième article, je rappellerai toutes les observations déjà faites au premier, parce que la question est la même. *Oui, aux Évêques seuls, chacun dans leur diocèse respectif, il appartient de déclarer dans quelle mesure les auteurs, soit païens, soit chrétiens, doivent être employés dans leurs petits séminaires et les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain*, comme aussi il peut appartenir à eux seuls, s'ils s'en réservent le soin exclusif, de déterminer les conditions de pédagogie, de nourriture et d'hygiène.

S'ensuivra-t-il pour cela, tout en respectant leur indépendance, qu'on ne puisse soutenir, spéculativement au moins, que telle part donnée aux auteurs païens dans l'éducation est trop considérable, telle part donnée aux auteurs chrétiens trop restreinte, quand même ce serait précisément la part qu'ils auraient fixée dans leurs séminaires ou maisons ecclésiastiques?

Et pour passer à d'autres matières, dont la surveillance est aussi essentielle à l'autorité épiscopale, parce qu'un Évêque aura fait tel changement dans la liturgie, ou apporté telle modification à l'ordre du cérémonial, les égards qui sont dus à son autorité feront-ils que ses ordonnances étant respectées jusqu'à jugement de l'autorité supérieure, on ne puisse discuter spéculativement ces matières, rappeler les lois qui les régissent, et s'efforcer de faire prévaloir les véritables doctrines qu'il est permis de supposer avoir été méconnues?

Qui ne voit donc combien l'assertion énoncée est complexe et de quelles distinctions elle était susceptible?

Reste le mécontentement contre le journalisme, qui, avec l'impatience des doctrines romaines, forme, au moins dans l'intention des ennemis de l'Église, le côté véritablement sérieux de la déclaration projetée. Je ne dissimulerai pas, Monseigneur, que la presse religieuse n'ait eu de grands torts, et n'ait commis des fautes. Vous en indiquez quelques-unes ; et je pourrais, s'il était nécessaire, en signaler bien d'autres, dont il ne me paraît pas que personne ait grand souci en ce moment, dont je gémis tous les jours, et que je juge bien autrement inquiétantes pour le présent et pour l'avenir. Mais ni vous, ni moi, Monseigneur, ne remonterons le courant du temps et des idées, et vous

convenez vous-même qu'il ne saurait être question de détruire la presse. Il serait à désirer sans doute qu'on la pût régler, toutefois je doute qu'on en vienne à bout par la mesure qui nous est proposée. Après tout, le grand danger de la presse religieuse n'est pas de parler comme elle fait, mais de paraître parler au nom de ceux qui ne lui ont pas donné mission pour cela, et d'attirer ainsi sur l'épiscopat et le clergé des rancunes et des antipathies qu'ils n'ont pas méritées. Le respect m'empêche d'examiner s'il n'y a pas un peu de notre faute, et si, pour avoir pris, avec trop de confiance peut-être, les journaux religieux comme organes de ce qu'ils avaient dessein de communiquer au public, des personnages que ma vénération m'empêchera de juger jamais, n'ont pas donné à ces feuilles une autorité que leurs rédacteurs accoutumés n'auraient pu obtenir, et contribué ainsi à faire regarder toutes les opinions qui s'y trouvaient avancées comme les doctrines de l'Église catholique. Quoi qu'il en soit de cette condescendance que les circonstances pouvaient expliquer, j'avoue que le journalisme nous devient souvent une difficulté et une gêne ; mais toutes choses ici-bas ont leurs mélanges, et la presse serait trop favorisée, si elle se voyait soustraite à cette commune infirmité de notre nature.

D'ailleurs, si on a le droit de lui reprocher ses torts, on ne peut se dissimuler ses avantages, et les services qu'elle a rendus à l'Église. La presse est comme toute force en ce monde, qui ne peut devenir un appui que par la même fermeté qui fait qu'elle résiste.

En outre, je l'avouerai naïvement, dussé-je passer pour le demeurant d'idées déjà éloignées, j'aime la liberté ; je l'aime trop quand elle me sert pour ne pas la supporter quand elle me gêne ; je l'aime surtout dans l'Église, parce qu'elle y a aussi ses règles, qu'elle ne saurait dépasser sans crime, et qu'avant ces règles, elle y a aussi ses convenances, qu'elle n'oublie pas sans que la conscience y soit intéressée.

Que si on croit utile de les rappeler, et d'infliger une leçon à la presse religieuse, j'y consens ; pourvu que cette leçon tombe d'abord sur une autre presse, à qui elle me semble encore plus nécessaire.

Mais quand je vois le journalisme impie, irréligieux, voltairien et anti-romain prendre ses coudées franches et conserver toute l'audace de ses allures, je me refuse à lui donner ce contentement d'attaquer un autre journalisme, à qui sa bonne foi

et ses droites intentions, que chacun reconnaît, peuvent servir d'excuse. Il m'a toujours paru qu'à la guerre la pire tactique était de tirer sur ses troupes, et, puisqu'il serait insensé de songer à chasser de la maison l'insolent et incorrigible Ismaël, je ne crois pas opportun de châtier Isaac, parce qu'il résiste assez maladroitement à son frère qui le maltraite.

J'ignore, Monseigneur, si tous ces motifs vous paraîtront assez graves pour justifier une abstention à laquelle je ne me suis pas résolu sans douleur.

Ils suffisent en ce moment à la tranquillité de ma conscience; il dépend de votre amitié qu'ils suffisent aussi à la paix de mon cœur. Ce sera en m'apprenant que si nos pensées sont désunies par un désaccord passager, vos anciens sentiments pour moi n'ont pu en souffrir. Je vous en demande la continuation, comme je vous renouvelle l'assurance de tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très-affectionné serviteur et frère,

† PIERRE

Évêque de Moulins (1).

(1) Cette lettre fut publiée dans quelques journaux, mais non point dans l'*Univers*, à cause de certains reproches qui paraissaient être adressés à ce journal en même temps qu'aux autres feuilles religieuses ou non. Ne trouvant point que ces reproches fussent fondés en ce qui nous regardait et ne voulant ni ne pouvant les discuter, je craignis de paraître les accepter. Je me permis de dire confidentiellement mes raisons au vénérable évêque.

XII

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE GAP.

Nous lisons dans le *Vœu national*, journal de Grenoble, du mois de juillet 1852 :

« Depuis quelque temps, à la suite d'une lettre pastorale de Mgr l'Évêque d'Orléans, il s'est élevé une question grave sur l'introduction des classiques chrétiens dans les maisons d'éducation. La presse s'est emparée de cette polémique, et les évêques, au nom de quelques-uns de leurs collègues, ont été priés de signer une déclaration qui paraîtrait être dirigée contre le journal *l'Univers*. Ce journal religieux est favorable aux classiques chrétiens ; il a défendu sa thèse au point de vue le plus élevé.... Voici la profession de foi de Mgr l'Évêque de Gap, en réponse à trois lettres très-pressantes à lui adressées à ce sujet :

MONSEIGNEUR,

« Je crois en Dieu, créateur de l'univers, mais je ne crois pas à la bonne foi de ceux qui veulent détruire l'*Univers*.

« Je crois en Jésus-Christ, qui a établi son Église avec les docteurs chrétiens, et non avec les doctes du paganisme.

« Je crois au Saint-Esprit, qui a parlé par les prophètes, et non par les sibylles.

« Je crois à la communion des saints, mais je ne veux pas être de celle de la *Gazette*, du *Siècle*, des *Débats*, de la *Presse* et du *Charivari*.

« Je crois à la résurrection des morts, mais je crains beaucoup celle des gallicans et des parlementaires.

« Je crois à la vie éternelle, mais je ne veux pas de celle des champs Élysées, quelque belle que la fassent les poëtes païens.

« C'est-à-dire, Monseigneur, que je suis pour l'adoption des auteurs chrétiens dans une juste proportion, sans renoncer aux chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes soigneusement expurgés de ce qu'ils ont, trop souvent, de contraire aux bonnes mœurs et à la foi catholique.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« † IRÉNÉE,

« *Évêque de Gap.* »

XIII

LETTRES DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A SES VÉNÉRABLES COLLÈGUES.

OBSERVATIONS DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN.

Par une circulaire en date du 8 juillet, Mgr l'Évêque d'Orléans fit connaître à NN. SS. les Évêques ceux d'entre eux qui avaient jusqu'à ce jour signé la *déclaration convenue*. Il y ajoutait un commentaire et notait les modifications ou réserves faites par plusieurs des signataires.

Une autre circulaire, en date du 15 juillet, augmentait de deux noms la liste des signataires, et contenait l'avis suivant :

« Il restait à signifier officiellement cet acte (*la déclaration*) à « M. Louis Veuillot : c'est ce qui a été fait le 12 juillet par « M. l'abbé Place, l'un de mes vicaires généraux. Communication « a été donnée en même temps à M. Louis Veuillot de ma lettre « du 6. Je suis heureux, Monseigneur, d'ajouter que tout cela a « été entendu et reçu par M. Louis Veuillot avec le respect con- « venable.

« Plusieurs de nos vénérables collègues ayant exprimé le désir « que la *déclaration* ne fût pas publiée dans les journaux, je « me suis empressé d'accéder à ce désir que j'avais déjà formé et « exprimé moi-même, m'étant d'ailleurs rendu certain que ce « sentiment était agréé par ceux de nos éminents collègues qui

« avaient eu le plus de part à la direction de cette affaire, et « aussi bien convaincus que moi qu'un tel ménagement ne dimi- « nuait en rien ni pour le présent ni pour l'avenir la force véri- « table de l'acte que nous avons fait.

« J'ose donc vous prier, Monseigneur, de ne lui donner aucune « autre publicité et de vouloir bien considérer comme *confiden-* « *tielle* la lettre du 6 que j'ai eu l'honneur de vous adresser. »

Le 31 juillet, dans un *mémoire confidentiel* adressé à tous les Évêques, Mgr l'Évêque de Montauban examina et combattit le fond et la forme de la *déclaration*. Le IVe et dernier paragraphe traite la question de publicité.

IV

IMPOSSIBILITÉ, IRRÉGULARITÉ ET DANGER D'UNE PUBLICITÉ QUELCONQUE DONNÉE AU PROJET CONVENU DE DÉCLARATION.

Je remarque tout de suite :

1° Qu'approuver la Déclaration en elle-même, et en approuver ou en ordonner la publicité, sont deux choses essentiellement distinctes et indépendantes l'une de l'autre; et que la seconde renferme des inconvénients d'une haute gravité, qui peuvent ne pas se trouver dans la première.

2° Que, par suite, et en prenant les faits tels que Monseigneur d'Orléans nous les a fait connaître, il y avait plus que de la convenance, mais une véritable nécessité d'adresser cette question à tous les Évêques signataires de la Déclaration : trente-sept de nos Collègues n'ayant pas jugé à propos de l'approuver et d'y prendre part, les quarante-quatre adhérents veulent-ils, néanmoins, qu'on publie la Déclaration! Qu'arrivera-t-il, si, à notre exemple et comme ils en ont le droit, comme ils croiront peut-être qu'ils y sont obligés, ils font une Déclaration publique de leur dissentiment? J'ai dit qu'il y avait une nécessité véritable d'adresser cette question aux Évêques signataires, avant de publier la Déclaration, parce qu'il est certain que le plus grand nombre d'entre eux *ignorait combien* il y avait d'opposants, et qu'ils eussent été désagréablement surpris de se trouver en dis-

sentiment public avec près de la moitié de leurs Collègues.

Il y a plus : une publication de cette sorte engageant et compromettant l'Épiscopat français tout entier, il n'eût pas été hors de convenance et des intérêts véritables de l'Église de provoquer le suffrage *de tous les Évêques*, avant de l'exécuter. Que si les choses s'étaient passées de cette manière, je n'ai pas besoin de rechercher quel nombre de suffrages favorables on aurait recueillis.

En second lieu, le projet de déclaration tel qu'il avait été présenté, a été, d'après l'exposé de Monseigneur d'Orléans :

1° *Repoussé* par trente-sept Évêques, dont plusieurs pourtant (on aurait pu dire tous) se sont montrés favorables aux principes y exposés, pris en eux-mêmes et dans un sens général.

2° *Modifié* dans le premier article par Monseigneur le Cardinal Archevêque de Besançon et *quelques autres*, et dans les articles suivants par *cinq* Évêques : c'est-à-dire, par conséquent, accepté et approuvé dans son exposé primitif par quarante-quatre Évêques *moins six et quelques autres* : ce qui réduit évidemment le nombre des acceptants *au-dessous de trente-sept*.

Et comme les modifications proposées n'ont pas été soumises à l'approbation des autres Évêques, elles ne peuvent compter que pour l'opinion particulière de ceux qui les ont demandées. Ainsi :

Trente-sept Évêques, dont deux sont Cardinaux, quoique favorables, d'une manière ou de l'autre, aux principes émis dans le projet de Déclaration, ont refusé de s'y associer.

Six Évêques et quelques autres n'y ont adhéré qu'en proposant des modifications qui n'ont été connues que de Monseigneur l'Évêque d'Orléans, et peut-être de quelques-uns de ses Collègues à qui il a pu les communiquer.

Moins de trente-sept Évêques ont approuvé purement et simplement le projet dans sa première forme et teneur. Je ne songe nullement à nier que s'ils avaient été mis en demeure de se prononcer sur les modifications susdites, ils les eussent acceptées ; mais enfin le fait n'a pas eu lieu, et ici il n'y a que les faits que nous avons à prendre en considération.

Le projet présenté a donc été repoussé dans sa forme et teneur primitive par trente-sept Évêques, plus six et quelques autres, c'est-à-dire par la majorité.

Et le projet modifié, n'ayant point été soumis à l'examen et à

l'approbation des Évêques, n'a été ni rejeté ni approuvé par personne.

Le plus grand nombre des suffrages identiques appartient donc aux trente-sept Évêques qui se sont prononcés d'une manière absolue contre toute déclaration.

Si quelqu'un croit que, dans une pareille situation, il était possible de publier la Déclaration, même modifiée, je n'ai rien à dire.

Mais je suppose que ce projet eût été textuellement approuvé par quarante-quatre Évêques contre trente-sept opposants, et je soutiens encore qu'on ne pouvait pas le publier sans violer les plus hautes convenances et les règles canoniques, sans faire excès et abus de pouvoir.

Je conviens que chacun des Évêques signataires avait le droit de publier, pour son diocèse, la Déclaration, en tant qu'elle exprimait son sentiment particulier, corroboré par l'assentiment de ses Collègues. Mais aucun Évêque n'ayant celui de rien publier pour d'autres Diocèses que le sien, il est évident qu'une promulgation collective eût été une usurpation de pouvoir et une atteinte portée à l'indépendance des autres Évêques. Le droit de publier une déclaration doctrinale quelconque implique le droit de l'envoyer et de l'adresser à ceux qu'elle doit obliger. Aurait-on pu l'adresser même comme communication officieuse aux trente-sept Évêques opposants? Évidemment non : car c'eût été dire à ceux-ci : Vous ne pensez pas comme nous; mais nous avons une majorité de trois voix, et par conséquent notre sentiment a au moins plus de probabilité que le vôtre.

Dans une pareille situation, il n'y avait donc que deux manières légitimes de publier la Déclaration : en tant que chaque Évêque l'eût publiée dans son Diocèse, ou que tous les Évêques signataires se la seraient mutuellement et réciproquement adressée les uns aux autres.

Ce n'est pas tout encore. Le Saint-Siége a imposé aux Conciles provinciaux l'obligation de ne publier leurs Actes et leurs Décrets qu'après les avoir soumis à la révision de la Congrégation dite du Concile de Trente. On en conçoit les raisons; mais évidemment elles sont toutes applicables à une déclaration doctrinale *convenue* et *décidée* par voie de correspondance, sans examen, sans discussion et sans délibération proprement dite.

Il restait la voie des journaux pour donner de la publicité à la Déclaration. Mais chacun sent combien cette voie est peu grave,

peu canonique, peu convenable même pour des Évêques, et tout ce qu'elle pouvait avoir d'offensant pour les Évêques opposants. Car, de deux choses l'une : ou les Évêques signataires, se renfermant dans leur droit, veulent enseigner leurs diocésains seulement, ou ils veulent enseigner au delà. S'ils ne veulent que la première chose, ils doivent prendre un autre moyen que les journaux. S'ils veulent la seconde, ils excèdent leurs pouvoirs. Les Évêques opposants ont le droit que leurs Collègues ne viennent pas les contredire publiquement dans leurs Diocèses, et il serait difficile de les blâmer s'ils prenaient le parti d'interdire à leurs Diocésains la lecture des journaux où une pareille Déclaration aurait été publiée.

Ce serait une question délicate de savoir si des Évêques peuvent défendre à des journalistes de soutenir et de propager telles et telles doctrines qui ne sont pas condamnées par l'Eglise. Je ne la discute pas, et je m'en tiens à ce que j'ai dit : qu'un Evêque peut s'opposer, si cela lui convient, à ce qu'un journal s'introduise dans son Diocèse, en défendant de s'y abonner. Mais s'il défendait aux journalistes eux-mêmes d'émettre des doctrines libres et tolérées par l'Église, et surtout des doctrines généralement acceptées et professées dans l'Église, hors certains pays et certaines nations, il pourrait arriver qu'au contraire, plusieurs de ses collègues, préférant ces mêmes doctrines, en désirassent plutôt la propagation dans leurs Diocèses. J'avoue, pour ce qui me concerne, que je ne verrais pas avec plaisir répandre dans le diocèse de Montauban les doctrines du gallicanisme parlementaire et janséniste, tel qu'il se trouve encore tous les jours dans la *Gazette de France*, ce déplorable journal, qui assurément en cela ne fait pas mieux les affaires de la Religion et de l'Église qu'il ne fait dans tout le reste les affaires de la monarchie traditionnelle et légitime.

Je regrette profondément de me sentir encore obligé à protester, devant tous mes Collègues, contre quelques-unes des expressions renfermées dans la lettre de Monseigneur l'Évêque d'Orléans, en date du 15 juillet.

Il y est dit qu'une *signification officielle* de la Déclaration a été faite à M. Louis Veuillot. Mais un Évêque ne peut point faire de signification officielle à qui n'est pas son diocésain et ne réside pas dans son Diocèse. Ce droit ne pouvait appartenir ici qu'à Monseigneur l'Archevêque de Paris, à l'exclusion de tous autres. Et quant à la Déclaration elle-même, je crois avoir

prouvé qu'elle n'était pas dans des conditions qui permissent de la signifier officiellement à personne, si ce n'est dans les diocèses respectifs des Evêques signataires.

On avait exprimé le désir que la Déclaration ne fût pas publiée dans les journaux, et Monseigneur d'Orléans annonce à ses Collègues qu'*il s'est empressé d'accéder* à ce vœu, qui d'ailleurs était le sien. Je ne crois pas que Sa Grandeur fût libre de faire autrement, ni qu'il convienne de donner comme un acte de déférence et d'égards ce qui était impérieusement commandé par la situation.

Il est impossible qu'une détermination d'une aussi haute gravité ait pu dépendre de son seul bon vouloir, à moins que ses quarante-trois Collègues ne se fussent mis entièrement à sa discrétion et ne lui eussent accordé un blanc-seing.

Enfin, Monseigneur d'Orléans nous dit que ce *ménagement ne diminuera en rien, ni pour le présent ni pour l'avenir, la force véritable de l'acte qui a été fait.* Je crois, pour mon compte, que les trente-sept Evêques opposants avaient droit, de la part de leurs Collègues et de Monseigneur d'Orléans, à autre chose qu'un simple *ménagement*, et de plus j'aurais grand'peine à assigner avec précision la différence qu'il y a, quant à la force et à la valeur, entre l'approbation des uns et la non-approbation des autres. Je suis même persuadé que la force la plus grande est définitivement acquise à la résistance, et que de longtemps on ne songera à faire de semblables Déclarations.

Je signale encore le procédé singulier qu'a employé Monseigneur l'Évêque d'Orléans pour *presser* quelques-uns des Évêques opposants, et pour leur faire changer d'avis. Il disait qu'après « les signatures obtenues et les lettres reçues qui en promettaient « de nouvelles, la majorité était assurée, et que ne pas signer, « ce serait produire la division que l'on craignait, et empêcher « l'unanimité qu'on désirait. » On agit à peu près d'après ce principe à l'élection des Papes. Mais enfin, à l'époque où Monseigneur d'Orléans écrivait ces étranges paroles, la majorité n'était pas encore faite, elle n'était point assurée, mais seulement *espérée*. Il y avait en ce moment *au moins trente-huit* opposants, et le résultat prouve qu'un très-petit nombre de nouvelles adhésions est venu s'adjoindre depuis aux adhésions déjà données. Il faut observer d'ailleurs qu'il y avait deux moyens aussi infaillibles l'un que l'autre d'empêcher la division et de conserver l'unanimité : celui d'abandonner le projet irréfléchi et peu prudent de Décla-

ration, et celui d'y adhérer unanimement. De quel droit Monseigneur d'Orléans n'a-t-il voulu, malgré les plus vives instances et les raisons les plus pressantes présentées par ses Collègues, s'attacher qu'au dernier ?

Je signale enfin les *confidences* qui ont été faites aux plus détestables journaux, au *Siècle* entre autres, pendant que l'affaire se traitait ; celles qui leur ont été faites après la dernière détermination ; et l'abus scandaleux qu'en font quelques uns pour arriver à faire tomber un journal qu'ils considèrent comme un rival dangereux et comme un défenseur de certaines doctrines qu'ils poursuivent avec la haine la plus passionnée. Il me semble que ces confidences n'auraient pas dû avoir lieu, et qu'on serait mieux entré dans la pensée de tous les Évêques, si on s'en était abstenu.....

Je conclus : Il est donc infiniment à désirer qu'à l'avenir on ne recoure plus à un semblable moyen pour forcer les Évêques à se prononcer sur quoi que ce soit, au risque de faire naître entre eux des défiances et des divisions regrettables. C'est pour l'empêcher, autant que je puis le faire, que je me suis déterminé à adresser ces observations *confidentielles* à tous mes vénérables Collègues. Comme je l'ai déjà dit, j'ai eu soin, à plusieurs reprises, de les adresser directement à Monseigneur l'Évêque d'Orléans lui-même. Chacun en jugera et en pensera selon sa conscience. Je ne me permets nullement de demander à personne de m'en faire connaître son sentiment : cela serait entièrement inutile pour le présent. Il me reste à demander pardon à ceux de mes Collègues qui pourraient être offensés de mes réflexions ; mais elles m'ont semblé être d'une telle importance, que j'ai cru que c'était pour moi un devoir à remplir envers l'Église, dans l'intérêt des principes et des règles canoniques, de m'élever en cette occasion au-dessus de toutes les considérations purement personnelles, comme tant d'Évêques l'ont fait dans tous les temps, lorsqu'ils ont cru qu'il y aurait mal et danger dans leur silence.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

† JEAN-MARIE,

Évêque de Montauban.

P. S. *J'adhère, au surplus, entièrement aux observations si franches, si fermes et si complètes de Messeigneurs les Archevêques de Reims, d'Avignon et de Mgr l'Évêque de Moulins.*

XIV

EXPLICATIONS DE L'UNIVERS (1).

31 juillet 1852.

Les commentaires des chroniqueurs de la *Gazette de France* sur une affaire dont la conclusion leur est évidemment désagréable, ont fait leur chemin malgré nos dénégations. Ils ont tant dit que l'*Univers* était condamné par un grand nombre d'Évêques et qu'on lui en avait signifié l'arrêt, et tant de journaux l'ont répété, que le public a fini par le croire. De toutes parts on m'écrit pour savoir quel est donc cet arrêt : quelle est cette notification que j'aurais reçue. On demande pourquoi, si nous sommes condamnés, nous n'avons fait parvenir jusqu'à nos lecteurs ni acte de soumission envers nos juges, ni justification, ni explication d'aucune sorte. Des conseils d'un haute autorité nous pressent de ne pas laisser davantage

(1) Plusieurs journaux de Paris, mais plus particulièrement l'*Ami de la Religion*, la *Gazette de France* et, chose singulière, le *Siècle*, étaient beaucoup plus que nous-mêmes au courant de la négociation sur les quatre-articles de Mgr l'Évêque d'Orléans et en donnaient des nouvelles à leurs lecteurs. Après avoir parlé avec une certaine exactitude, comme nous le connûmes plus tard, ils finirent par mentir tout à fait. La *Gazette de France*, organe du gallicanisme le plus extrême, alla si loin à cet égard qu'il fallut enfin l'arrêter, pour l'empêcher d'abuser l'opinion.

Quand ces observations parurent, je n'avais d'ailleurs aucune connaissance du mémoire de Mgr l'Évêque de Montauban.

s'accréditer des bruits préjudiciables à notre œuvre et offensants pour d'éminents personnages, qui n'ont pas dédaigné de lui témoigner publiquement leurs sympathies. Je crois devoir céder à ces considérations, et dire tout simplement la vérité. Elle ne peut d'ailleurs blesser que les écrivains qui, de dessein formé, s'appliquent à la trahir.

J'aurais même parlé plus tôt si, d'une part, un malheur domestique ne m'avait éloigné de mes travaux pendant quelques jours, et si je n'avais espéré, d'autre part, que les chroniqueurs de la *Gazette*, allant aux informations sur nos démentis, se convaincraient eux-mêmes de leur erreur et se soumettraient aux raisons qui nous faisaient désirer le silence.

Je répète que, depuis le Mandement du 30 mai, je n'ai reçu de personne ni condamnation, ni signification de condamnation, ni acte ou document quelconque pouvant avoir un pareil caractère.

Voici l'unique circonstance qui a pu donner prétexte à ces inventions.

Il y a environ trois semaines, je vis arriver chez moi M. l'abbé Place, grand vicaire de Mgr l'Évêque d'Orléans. Ce respectable ecclésiastique ne s'annonça nullement comme un officier de justice chargé de me signifier un arrêt. Il se contenta de me dire, avec beaucoup d'aménité, que son évêque l'envoyait pour me donner connaissance d'une *Déclaration* signée par un certain nombre de prélats, à la suite du Mandement publié contre l'*Univers*, Déclaration, ajouta-t-il, qu'il était convenable que je n'ignorasse point, quoiqu'elle dût, d'*après le désir même de plusieurs des signataires*, n'être pas publiée, et rester tellement *confidentielle* qu'*il ne pouvait m'en laisser copie.*

Je répondis que je connaissais déjà sinon la rédaction définitive, au moins les bases de la Déclaration ; plusieurs des Évêques qui avaient refusé de la signer et quelques-uns de ceux qui l'avaient signée dans un but tout bienveillant, ayant eu, de leur propre mouvement, l'extrême bonté de m'en avertir. J'ajoutai que, tout en attachant à cette pièce une grande importance, je ne pensais pas néanmoins qu'elle me regardât spécialement ; qu'après la lettre de Mgr l'Évêque d'Arras, l'*Univers* et son rédacteur en chef étaient hors de cause, et que désormais la question se renfermait sur le terrain de la Déclaration, entre ceux de NN. SS. les Évêques qui avaient trouvé bon de la signer et ceux qui avaient trouvé bon de s'en abstenir.

Je donnai ensuite toute mon attention à la lecture que voulut bien me faire M. l'abbé Place. Je n'ai point le texte de la Déclaration, et ce n'est pas à moi de la publier ; mais les chroniqueurs de la *Gazette* savent qu'elle ne renferme aucune condamnation contre nous, que notre nom même n'y est pas prononcé. Ce qu'elle exprime, d'une façon générale, au sujet des journaux, est applicable à la *Gazette*. et à l'*Ami de la Religion* aussi bien qu'à l'*Univers*. Ce sont des principes que je suis prêt à souscrire et que je n'ai jamais voulu transgresser.

Le reste touche la question des classiques. On y pose un point de fait et on y forme un vœu. Si ma mémoire est fidèle, un article déclare que l'Église n'a jamais interdit l'emploi dans les classes des auteurs profanes, chrétiennement expliqués et convenablement expurgés ; un autre article porte qu'il convient de faire une part plus large aux auteurs chrétiens ; rien là ne tend à nous couvrir de cette confusion où la *Gazette* voudrait que nous fussions plongés.

M. le grand vicaire d'Orléans m'a lu aussi les noms des

vénérables signataires. Je n'ai pu les retenir tous. Cependant il n'y en a pas soixante-trois, ni soixante, ni cinquante. Le nombre total, m'a-t-on dit depuis, est de quarante-quatre. C'est beaucoup plus qu'il n'en aurait fallu et qu'il n'en faudra pour faire disparaître immédiatement le journal, s'il a le malheur de mériter un jour que ces noms respectés signent sa condamnation ; car il y faudra des motifs auxquels personne ne refusera d'adhérer. Mais, jusqu'à présent, où est la condamnation ? J'observe ici que ce mot de *condamnation* excède même la portée déjà si rigoureuse du Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans. En effet, le Prélat interdit la lecture de l'*Univers* aux professeurs de ses petits séminaires ; il ne la défend ni à ses autres prêtres, ni à ses diocésains. Sa sentence paraît une atténuation bienveillante des sentiments qui l'ont dictée.

Il y a plus : la dernière rédaction de la Déclaration, celle qui m'a été lue, est commentée dans une lettre adressée par Mgr l'Évêque d'Orléans, non au rédacteur en chef de l'*Univers* et comme représentant de quarante-quatre évêques, mais en son propre nom et à ces mêmes évêques, dans le but de faire connaître à chacun d'entre eux ceux de ses vénérables collègues qui ont (quelques-uns en faisant des réserves) donné leur signature. On sait que la Déclaration n'a pas été le résultat d'une délibération prise en commun : elle s'est faite par correspondances et par messages privés. Or, cette lettre, M. l'abbé Place, sans me dire précisément s'il en avait commission ou sans que je me le rappelle, a eu encore l'obligeance de me la lire. Elle exprime l'opinion de Mgr l'Évêque d'Orléans sur la presse religieuse, et elle ne manque pas de sévérité. Cependant, j'y ai cru remarquer un ton général moins accablant que celui du Mandement. Il m'a semblé que le Prélat accordait

quelque chose de plus aux intentions des écrivains contre lesquels il a cru nécessaire de déployer sa vigilance.

Une autre lettre, adressée plus tard à NN. SS. les évêques, — lettre que je ne connais point, qui ne m'a été ni signifiée ni lue, et dont j'avoue que le témoignage des chroniqueurs de la *Gazette* me garantit mal l'authenticité, — constaterait, suivant ces messieurs, que j'ai reçu M. l'abbé Place et écouté ses communications AVEC POLITESSE. Cette nouvelle, je l'espère, n'excitera pas trop d'étonnement, et personne ne sera soulagé d'apprendre que M. l'abbé Place n'a couru aucun péril en accomplissant près de moi la mission que je viens de raconter. On ne me rend pas toutefois assez de justice. J'ai reçu M. l'abbé Place non-seulement avec politesse, mais encore avec respect et cordialité, renouvelant devant lui, spontanément et de très-grand cœur, les déclarations de mes sentiments intimes, que j'avais déjà répétées dans ce journal.

M. l'abbé Place s'est ensuite retiré, emportant, sans autre forme de procédure, les papiers qu'il m'avait lus, et qui n'ont pas même passé un instant par mes mains ni sous mes yeux.

Tout le monde comprendra que si j'avais cru recevoir une signification, je n'aurais pas manqué de demander des pièces, de réclamer un procès-verbal et d'y faire constater mes réponses. Rien de tout cela ne pouvait m'être refusé, et même, si l'on avait agi judiciairement, tout cela aurait dû m'être offert.

Ainsi donc, encore une fois, il n'y a eu ni condamnation faite au nom et par ordre des évêques, ni aucune trace de procédure ! il n'y a eu que la visite confidentielle de M. l'abbé Place et la lecture confidentielle des pièces confi-

dentielles dont il était porteur, et qu'il a remportées. Voilà tout ce qui est vrai, tout ce qui sera jamais constaté, et l'unique fondement sur lequel l'indiscrétion envenimée des rédacteurs de la *Gazette* est parvenu à bâtir ce grand échafaudage.

Louis Veuillot.

XV

NOTE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

(*Univers*, 8 août.)

On lit dans l'*Ami de la Religion* :

NOTE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Mgr l'Évêque d'Orléans nous fait l'honneur de nous adresser la lettre et la note suivantes :

« Chateau de la Combe, près Grenoble, le 3 août 1852.

« Monsieur le directeur de l'*Ami de la religion*,

« J'espère que vous serez assez bon pour vouloir bien insérer dans votre plus prochain numéro, la note ci-jointe.

« Agréez, Monsieur le directeur, l'hommage de ma haute considération.

« Félix,

« *Évêque d'Orléans.* »

NOTE.

Un journal annonce que la déclaration épiscopale, relative au journalisme et aux classiques, ne tardera pas à paraître.

Ce journal a été sans doute mal informé. La déclaration, les noms des vénérables signataires, ainsi que la plupart des lettres écrites au sujet de cette affaire, n'ont et ne peuvent avoir, jusqu'à ce jour, qu'un caractère confidentiel.

Ce qu'on publierait serait nécessairement inexact et incomplet.

Des noms qui devraient s'y trouver ne s'y trouveraient pas ; il y aurait tel nom qui ne devrait pas être considéré comme signataire

d'une déclaration rendue *publique* : et la publication d'un très-grand nombre d'autres lettres et adhésions importantes est matériellement impossible, puisqu'elles sont en ma seule possession.

Il est surtout des choses et des circonstances où la force est et demeure dans la modération.

Ce qui devait être fait a été fait ; ce qui est connu de cette affaire suffit : ceux qui devaient s'entendre se sont entendus ; ceux qui avaient besoin d'être avertis l'ont été : peu importe que d'autres le sachent ou l'ignorent aujourd'hui.

Qu'on médite, avec le respect qui leur est dû, les sages et fortes paroles de plusieurs vénérables prélats, qui ont récemment écrit touchant cette affaire : il y a là des leçons salutaires pour tous, des explications et des conseils qui ne seront perdus pour aucun de ceux qui savent lire et comprendre.

Que si, par tous ces graves avertissements, la sévérité nécessaire des uns et l'indulgente bonté des autres n'obtenaient pas toujours la souveraine influence qui leur a été promise, nous avons du moins lieu d'espérer que nous ne verrons plus se reproduire les torts et les fautes dont nous avons eu tous à gémir.

Il serait donc inutile en ce moment de donner un nouveau prétexte à la contradiction des langues, et un aliment à la polémique irritée des journaux.

L'éclat d'une plus grande publicité n'est pas nécessaire ici pour apprendre au monde qu'il y a un terrain de ferme doctrine, de sagesse sobre et d'autorité supérieure, en dehors et au-dessus de toutes les nuances possibles des opinions libres, sur lequel l'Épiscopat se rencontre toujours, et profondément et invariablement uni à son Chef suprême, ne peut jamais être divisé.

C'est contre quoi les esprits méchants ou emportés ne pourront jamais prévaloir : c'est sur quoi des chrétiens catholiques ne pourraient essayer de donner le change ou de jeter des nuages, sans se rendre coupables des plus déplorables illusions, responsables peut-être des plus grands maux, et sans blesser profondément le cœur de Celui qui *déteste et maudit la discorde entre les frères*.

Il peut y avoir ailleurs des partis et des excès : il n'y en a point parmi nous : les Évêques n'ont de goût que pour l'union dans la vérité, dans la modération, dans la paix et dans un accord filial et toujours soumis à Celui que Jésus-Christ, en quittant la terre, a mis au centre de son Église pour y te-

nir tout uni dans la foi, dans l'obéissance et dans l'amour.

Pour nous, nous ne cesserons d'élever avec confiance nos mains et les vœux de notre cœur vers le prince de la paix pour le supplier de maintenir toujours entière en l'Église, qui est son royaume sur la terre, cette pacifique et touchante unanimité qui la fait belle autant que forte, et qui, dans ces temps de trouble et de confusion, sera plus que jamais notre gloire singulière, en même temps que la leçon du monde. Malheur à ceux qui diminueraient cette divine et si nécessaire unanimité ! Elle ne sera jamais troublée, si tous, dans ce corps admirable et si merveilleusement ordonné de l'Église, savent fidèlement se tenir en la place que Jésus-Christ leur a marquée, et qui est, pour les uns, celle de l'autorité ; pour les autres, celle de l'obéissance, et pour tous celle de la charité et du respect.

† Félix,

Évêque d'Orléans.

On remarquera qu'aucun détail de cette note n'infirme les faits rapportés dans notre article du 1er de ce mois. Il nous semble même qu'elle est principalement dirigée contre les commentateurs dont la subtile adresse nous a contraints, après de longs délais, de rétablir la vérité, autant du moins qu'elle nous était connue.

Louis Veuillot.

XVI

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL ANTONELLI,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX,

A S. ÉM. LE CARDINAL GOUSSET, ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(Traduite de l'italien.)

ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Outre le grand prix que j'ai coutume d'attacher aux communications de Votre Éminence, celle que vous avez adressée, sous le pli du 13 courant, à propos de la fâcheuse divergence qui s'est récemment élevée en France, sur le choix des livres pour l'enseignement littéraire a une extrême importance.

La parfaite connaissance que l'on a de la sagesse et du profond discernement qui distinguent Votre Éminence était déjà une raison plus que suffisante de compter sur la justesse et l'étendue de vos vues dans l'appréciation de la susdite controverse. Cette assurance, conçue d'avance, et que le Saint-Père, à bon droit, partageait avec moi, a été parfaitement confirmée par le précieux document contenu dans la lettre par laquelle vous avez manifesté vos sentiments, à cette occasion, à quelques-uns de vos collègues quivous avaient consulté.

Sans avoir aucune intention de censurer qui que ce soit, il faut bien remarquer, dans l'intérêt de la vérité, qu'il y a un point de la plus grave importance pour les évêques, et

que Votre Éminence a signalé fort à propos : c'est la nécessité de conformer aux règles et coutumes établies par l'Église la nature et la forme des actes émanant du corps épiscopal ; sans quoi on court un trop grand danger de rompre l'unité si nécessaire d'esprit et d'action, même dans les démarches par lesquelles on pourrait quelquefois chercher ardemment à l'établir.

La force de cette observation fondamentale et des autres que Votre Éminence a si bien appliquées au cas présent, fait pressentir l'influence qu'elle a dû avoir pour arrêter la marche d'une affaire aussi grave du côté des parties qui y étaient intéressées que grosse de conséquences déplorables par suite de la manière dont elle avait été engagée.

Maintenant, grâce au parti prudent auquel s'est décidé le personnage qui avait le principal rôle dans cette discussion, il semble qu'il y a lieu de la considérer désormais comme assoupie, et que, dès lors, l'intervention suprême dont parlait Votre Éminence, à la fin de la lettre dont elle a bien voulu m'honorer, a cessé d'être nécessaire.

En applaudissant hautement à l'intérêt que Votre Éminence a attaché à cette affaire, et qu'elle a fait servir, avec un zèle et une sagesse admirables, à atteindre un but pleinement conforme aux vues du Saint-Siége, je suis heureux de vous offrir en même temps l'assurance du profond respect avec lequel je vous baise humblement les mains.

De Votre Éminence

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

G. Cardinal Antonelli.

Rome, le 30 juillet 1852.

Pour copie conforme.

Paris, le 11 août 1852.

† T. Cardinal Gousset.

XVII

ADHÉSION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

(*Univers*, 1er août 1852.)

Mgr l'Évêque de Chartres a fait imprimer son *adhésion motivée au Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans*. Il est inutile que nous cherchions à exprimer la peine que nous ressentons de ce nouveau coup. Quelques paroles du vénérable prélat, trop bienveillantes pour nous personnellement, n'en tempèrent point la vivacité. Il faut subir cela encore et laisser passer le torrent de railleries et d'injures qui va se déchaîner une fois de plus contre nous dans toutes les feuilles anti-religieuses et anti-romaines de l'Europe. Peu d'écrivains de ce temps-ci auront payé plus cher que nous leur attachement aux doctrines de l'Église universelle.

Nous n'hésitons pas à reproduire la brochure de Mgr l'Évêque de Chartres, quoiqu'elle ne nous ait pas été envoyée. Nous n'avons aucun moyen plus respectueux de nous défendre contre les reproches que le vénérable prélat nous fait, et de calmer les appréhensions qu'il a conçues. En nous voyant toujours si prompts et si persévérants à mettre nous-mêmes sous les yeux de nos lecteurs les censures dont nous sommes l'objet, on finira par se convaincre que nous ne voulons séduire personne ; ce levain de

laïcisme que l'on nous attribue, mais que nous ne sentons nullement fermenter dans nos veines, et qui est d'ailleurs surveillé de si près, cessera de paraître redoutable. Que pourrions-nous faire de plus, à moins de briser notre plume, ce que personne encore ne demande?

Personne ne songe à nous accuser d'errer contre la foi. Quelques-unes des nos opinions, il est vrai, ne sont pas unanimement partagées. Jusqu'à présent nous ignorions qu'elles fussent si combattues. Cependant, comme elles sont incontestablement légitimes, nous ne pensons point que ce soit le moment de les abandonner. Nous savons qu'elles ne nous inspirent aucune pensée contre le joug salutaire de la discipline, aucun dessein, même éloigné, de manquer au moindre de nos devoirs envers les Autorités établies de Dieu. Les rigueurs les plus répétées, et qui nous sembleraient le moins nécessaires, ne nous tenteront pas de rompre une chaîne que nous portons avec amour. Nous montrerons ici que nous sommes catholiques autant qu'il faut l'être et que peuvent l'exiger toutes les divergences qui s'élèvent et se combattent librement dans le sein de l'unité. Adversaires fidèles de quelques idées douteuses, nous resterons encore plus fidèlement les défenseurs et les esclaves des principes certains. Au premier rang de ces principes se trouvent le respect et la soumission qui sont dus au caractère et au pouvoir des évêques. On nous a souvent donné l'occasion de manifester publiquement nos sentiments à cet égard. Ce n'est pas, certes, aujourd'hui que nous voudrions reculer pour la première fois. Rien ne peut nous faire perdre le souvenir des longues bontés que Mgr l'Évêque de Chartres a eues pour nous (1), et nous

(1) Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, si vénérable par son

sommes naturellement inclinés devant cet évêque illustre par une reconnaissance aussi constante et aussi fondée que notre vénération.

LOUIS VEUILLOT.

âge, par ses vertus et par ses talents avait été le premier et longtemps presque le seul évêque publiquement favorable à l'*Univers*. Il nous avait adressé ses célèbres lettres contre la philosophie officielle.

XVIII

LETTRE DE Mgr DE PRILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS,

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE *L'UNIVERS* (1).

CHALONS, 3 août 1852.

C'est un petit mot de consolation que je vous écris, Monsieur, et pour lequel je n'attends pas de réponse. Prenez patience, supportez courageusement la persécution dont vous êtes l'objet et dont beaucoup de gens s'affligent et s'étonnent. Elle n'est pas raisonnable. Nos ennemis s'entendent mieux entre eux, et il ne leur arrive guère de tirer si directement sur leurs troupes. Tout cela finira, et à votre honneur, je n'en doute point. La longue lettre que j'ai lue hier (2) m'a bien surpris ; quoi ! c'est pour un sujet dont on se moque au fond et qu'on traite de bagatelle ; c'est pour une question sur laquelle tout le monde est d'accord qu'on fait tout ce bruit, qu'on dit aux gens des injures, qu'on a été mendier de porte en porte des suffrages ! ! ! Pour moi, j'ai fermé la mienne dès le premier jour, et j'ai dit à ceux qui me sollicitaient d'une manière pressante : Ne comptez pas sur moi, et adressez-vous à d'autres. — Tout cela passera ;

(1) Cette lettre n'a pas été publiée. On me permettra de la choisir entre beaucoup d'autres qui sont venues me consoler et me fortifier dans ces pénibles moments, et qui prouveront, lorsqu'il le faudra, que l'*Univers* n'a jamais marché dans aucune rencontre, sans être assuré des plus hautes et des plus fortes sympathies.

(2) L'adhésion motivée de Mgr l'évêque de Chartres au mandement de Mgr l'évêque d'Orléans.

on rendra justice à qui elle est due, et on trouvera bien singulière la guerre que vous ont déclarée des hommes dont vous n'êtes pas l'ennemi.

Recevez, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de tout mon intérêt et de la part que je prends à vos peines gratuites et imméritées; elles donnent un nouveau prix aux travaux que vous soutenez pour la sainte cause de Dieu.

Votre tout dévoué et très-humble serviteur,

† M. J.,

Évêque de Châlons.

XIX

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'UNIVERS.

Bordeaux, le 15 septembre 1852.

Monsieur,

L'un des esprits les plus judicieux, comme un des plus grands Évêques de son temps, saint François de Sales, voyait avec douleur qu'on remuât certaines questions délicates, qu'on en fît *le jouet de la parlerie de gens qui, au lieu de les éclaircir, les troublent; au lieu de les décider, les déchirent ; et ce qui est le pis, en les troublant, troublent la paix des âmes, et en les déchirant, déchirent la très-sainte unanimité des catholiques* (1).

N'est-ce pas le rôle déplorable joué par l'*Univers* avec une persistance que je m'abstiens de qualifier? Vous vouliez une réforme dans l'enseignement secondaire ; cette réforme ne commençait-elle pas déjà dans la plupart de nos maisons, et n'écrivions-nous pas nous-même, sous la date du 5 juillet, « que « depuis longtemps la part faite dans l'éducation à l'influence reli- « gieuse laissait trop à désirer, et que ce défaut était la source « des vices qui affligeaient la société ? Cette pensée, qui était la « pensée de tous les Évêques, avait amené un travail lent, mais « réel, qui s'opérait de toutes parts dans nos séminaires; par de « progressives réformes, par de prudentes améliorations, se con- « ciliaient tous les intérêts ; on conservait les grands écrivains « de Rome et d'Athènes, en y joignant, depuis les classes « élémentaires jusqu'à la rhétorique inclusivement, tout ce

(1) Lettre 813 tome XI, page 403 de l'édition des œuvres de saint François de Sales, par Blaise.

« qui peut servir de modèle dans les auteurs sacrés (1). »

Pourquoi, dès lors, prolonger une lutte à laquelle il me sera bien permis d'appliquer ces autres paroles du charitable évêque de Genève : « *Je hais par inclination naturelle toutes les contentions « et disputes qui se font entre les catholiques, desquelles la fin est « inutile, et encore plus celles desquelles les effets ne peuvent être que « des dissensions et différends, mais surtout en ce temps plein d'esprits « disposés aux controverses, aux médisances, aux censures et à la « ruine de la charité !.... Qu'adviendra-t-il de tout cela, qu'une très- « dangereuse aversion des cœurs ?* (2) »

Des réflexions si justes, Monsieur, ne s'appliquent que trop à une polémique irritante et sans but. *Ces contentions et disputes* qui affligeaient saint François de Sales, vous les avez fait renaître, vous les continuez avec plus de ténacité que jamais. Vous provoquez des écrits qui, au lieu d'*éclaircir, troublent et divisent*, et pour rendre cet effet plus sûr, on y ajoute parfois de coupables insinuations, d'inconvenantes ironies. Nous sera-t-il permis de rester les maîtres dans nos séminaires ? Les auteurs païens, une fois bannis de nos écoles, le professeur imbu de vos maximes ne se croira-t-il pas en droit de rejeter comme trop *cicéroniens* les extraits de saint Paulin, de saint Damase et de saint Ambroise, que nous aurons voulu mettre entre les mains des élèves? *Chrétiens par l'idée*, il les trouvera, comme M. G...., *païens par la forme*, car ils emploient dans leurs poésies *le mètre, le rhythme* et la *prosodie païenne*. Il refusera le *Stupete, gentes*, le *Quò vos, magistri*, le *Felices nemorum* des Santeuil et des Coffin, comme entachés de paganisme pour la forme et de jansénisme pour le fonds.

Et puis, Monsieur, le terrain sur lequel vous marchez est glissant, la pente rapide, les chutes fréquentes. On ne s'arrête pas facilement sur le bord du précipice. Je connais un publiciste qui était aussi catholique, aussi dévoué aux intérêts de l'Église que vous ; je ne vous rappellerai pas ce qu'il a écrit au chef suprême du catholicisme : je me bornerai à redire les conseils un peu hautains qu'il se permit de donner à son Archevêque, dans une circonstance qui a quelque analogie avec ce qui se passe aujourd'hui.

(1) Deuxième lettre de Son Ém. le Cardinal archevêque de Bordeaux à Mgr l'Évêque d'Orléans.

(2) Lettre 814, tome XI, p. 403. Dans l'ancienne édition, cette lettre était la 58e ou la 59e du VIIIe livre.

« . . . . . La pensée la plus favorable que la charité pourra « concevoir au sujet d'une démarche qu'elle m'empêche de ca- « ractériser ici, sera, Monseigneur, qu'embarrassé des soins « d'une vaste administration, vous n'avez pas même ouvert « l'ouvrage dont vous censurez si amèrement l'auteur. »

Le même écrivain, après cet effort de charité qui lui permettait de supposer que Mgr de Quélen n'avait pas lu l'ouvrage qu'il censurait, ajoutait : « Le mandement de Votre Grandeur « pénètre l'âme de je ne sais quelle tristesse indéfinissable. « Pardon, Monseigneur, j'exprime ce que je sens, ce qu'ont « senti, comme moi, les vrais catholiques, qui ne sauraient se « consoler qu'en cette occasion, non content d'être l'homme « de Dieu, il ne vous ait pas plu d'être un peu moins l'homme « de ce temps. »

Ailleurs M. de Lamennais dit à l'illustre prélat : « Qu'il n'a « autour de lui et pour lui qu'un petit nombre de vieillards, « respectables sans doute, mais qui ne vivent que de quel- « ques souvenirs d'école (1). Tout le reste, qu'est-ce que c'est ! « Et y a-t-il des paroles pour peindre ce dégoûtant mélange de « bêtise et de morgue, de niaiserie stupide et de sotte confiance, « de petites passions, de petites ambitions, de petites intrigues « et d'impuissance absolue d'esprit ? Monseigneur, votre place « n'est pas là, ne descendez pas dans cette boue, croyez-moi, « elle vous tacherait ; prenez, il en est temps encore, des pen- « sées plus élevées. »

Ces conseils sont admirables, sans doute. On est touché de voir un prêtre parler sur ce ton à son chef hiérarchique, et ces expressions de *bêtise*, de *niaiserie*, scandalisent aujourd'hui nos publicistes religieux. Et cependant, qui a osé demander à un évêque, non à l'occasion des droits du Saint-Siége, mais à l'occasion des classiques inoffensifs, puisqu'ils sont expurgés : « *Si nous sommes dans un siècle où l'on puisse se jouer avec la foi* (2) ? »

Quand donc on a fait un pas dans la voie de l'usurpation, de l'esprit particulier, de l'obstination, qu'il est difficile de prévoir où l'on s'arrêtera ! Tous les bons esprits demandaient une part prépondérante à l'élément chrétien dans l'enseignement public ; mais c'est ici qu'un zèle imprudent, outre-passant le but, a com-

(1) Ces vieillards, ainsi traités, étaient MM. Frayssinous, d'Astros, Clausel de Montals, Clausel de Coussergues, Duclos, Garnier, Boyer, Desjardin et Borderie.

(2) *Univers* du 10 mai 1852.

promis le succès des efforts déjà tentés. On a effrayé les hommes les plus sages, inspiré aux autres de nouvelles préventions, affaibli l'autorité religieuse et peut-être affligé Rome plus qu'on ne le pense.

Nous avons trouvé dans un recueil périodique, une lettre d'un ecclésiastique distingué, qui écrivait de la capitale du monde chrétien, il y a quelques années, ces lignes remarquables, au sujet d'une discussion aussi envenimée que celle qui agite en ce moment les esprits :

« Vous me demandez ce qu'on pense ici... A cela je réponds « qu'il n'est peut-être pas de pays au monde où l'on soit plus « réservé sur ces questions, et où l'on en parle moins qu'à « Rome... Les témoignages de bienveillance que les Papes ont, « en toute occasion, donnés au clergé de France, prouvent leur « opinion constamment favorable à ce clergé..... Il est bien « fâcheux qu'on agite ces sortes de questions en France, et qu'on « les agite avec tant de chaleur, dans un temps et dans des cir- « constances où tous ceux qui aiment la religion devraient « réunir leurs efforts contre l'ennemi commun ; cette espèce de « *guerre civile* est vraiment affligeante. »

Ces paroles font d'autant plus autorité à mes yeux, que me trouvant à Rome cette année-là, je pus juger par moi-même de la véritable disposition des esprits. Ce qu'on y pensait alors au sujet d'une question bien autrement grave que celle des classiques, j'ai tout lieu de croire qu'on le pense à plus forte raison de cette *guerre civile* qui s'est allumée et qui se continue sur une question définitivement jugée. Aussi l'improbation donnée à un acte récent par S. Ém. le Cardinal Antonelli, tombe-t-elle sur tout autre chose que sur la conservation de Virgile et d'Horace dans les écoles libres de nos diocèses.

Depuis trois siècles, les colléges catholiques ont mis entre les mains des enfants les auteurs, les historiens et les poëtes de Rome et d'Athènes corrigés, et les papes, témoins de cet usage, non-seulement l'ont toléré et le tolèrent encore au moment où nous écrivons ces lignes, mais ils l'ont permis et même encouragé. Nous en avons la preuve dans les éditions de classiques faites à Rome, avec l'autorisation des maîtres du sacré palais. Ajoutons que nous devons à Clément XI l'édition corrigée des Métamorphoses d'Ovide, imprimée à Rome en 1704, par le père Jouvency, qui l'a dédiée à Charles Albany, neveu du pontife et élève alors du collége Romain, où Clément XI avait aussi

fait ses études, en expliquant Virgile, Horace et Cicéron.

Nous pourrions apporter d'autres témoignages, en vous renvoyant, Monsieur, aux œuvres d'Innocent III, de saint Colomban, d'Honorius Ier, de saint Braulius, archevêque de Saragosse, du vénérable Bède, de Paul, diacre, de saint Eugène, archevêque de Tolède, de saint Livin, de Fortunat, de saint Boniface, d'Alcuin, de saint Pierre Damien, et finir par saint Jérôme, que vous invoquez souvent, et qui vous cite près de cinquante écrivains classiques dont les ouvrages sont tellement remplis d'érudition « *qu'on* « *ne sait ce qu'on doit le plus admirer en eux, ou la science profane,* « *ou la science des Écritures.* » *Ut nescias quid in illis primum admirari debeas, eruditionem sæculi an scientiam Scripturarum.*

Lisez Lactance et Hilaire, ajoute-t-il ; le premier reproduit la manière de Cicéron, le second le style de Quintilien. Puis, s'armant de son style de fer, ce Père termine ainsi sa lettre à un orateur romain qui lui avait reproché de mêler trop souvent le profane avec le sacré : « Ne me dites pas que ce genre d'érudi- « tion n'est permis que dans les discussions avec les païens ; car « presque tous les livres, à moins que les auteurs ne soient des « ignorants de la secte d'Epicure, sont remplis de savoir et d'é- « rudition. Du reste, je suis sûr, mon cher Magnus, que vous « partagez mes convictions. Vous avez été suborné par un autre « pour m'interroger ; mais dites-lui de ma part que, privé de « dents, il ne doit point porter envie à ceux qui prennent une « nourriture solide, dites-lui qu'il est semblable à la taupe, et « qu'il ne doit point mépriser ceux qui voient clair. » — *Cui quæso ut suadeas ne vescentium dentibus edentatus invideat, et oculos caprearum talpa contemnat.*

Dira-t-on que le Concile de Trente a dû modifier sur ce point la pensée catholique ? La lettre du 8 septembre du savant Père Cahours indique clairement la manière dont doit être entendue la septième règle de l'*Index* concernant les *livres*. Saint Charles Borromée, qui fut l'âme de cette sainte assemblée et le plus zélé des pontifes à faire exécuter ses décrets, désignant les auteurs pour chaque classe de ses séminaires, met dans la sixième Cicéron, Virgile et Ovide ; il veut même qu'on les apprenne par cœur dès qu'on entre dans les gymnases : *Statim ac in gymnasium venerint, memoria recitent.*

Je finis, Monsieur, en vous déclarant que je n'ai certes ni la prétention ni le droit de briser votre plume. Je vous ai montré dans une circonstance récente, un bon vouloir dont il

n'aurait tenu qu'à vous de mieux profiter, mais je reste libre de vous continuer ma confiance ou de vous la retirer.

De grâce, ne déplacez pas de nouveau la question; ne vous donnez pas comme persécuté à cause de votre inaltérable attachement au Saint-Siége ; je vous l'ai dit de vive voix, je vous le répète aujourd'hui; votre dévouement à la chaire de saint Pierre, c'est votre plus beau, votre plus incontestable titre de gloire. Et puis, vous choisiriez mal votre temps pour hasarder de pareilles insinuations; car, sur quinze provinces ecclésiastiques dont se compose l'Église de France, treize ont tenu leurs conciles ; lisez nos décrets, et vous verrez si jamais les droits et les prérogatives du Saint-Siége ont été mieux établis, plus énergiquement défendus, et si le Père commun des fidèles a été jamais entouré de plus d'obéissance, de plus de respect et de plus d'amour.

J'ignore si je serai mieux compris que ne l'ont été ceux de mes vénérables collègues qui ne vous ont pas épargné leurs avertissements ; quoi qu'il en soit, j'attendrai jusqu'à l'ouverture des classes; mais si, après les manifestations si précises de Leurs Éminences les Cardinaux de Lyon, de Bourges et de Besançon, et les deux lettres si pleines de douleur et de raison du doyen de l'épiscopat français, Monseigneur l'Évêque de Chartres, vous continuez une lutte qui ne peut désormais avoir d'autre résultat que d'éterniser la discorde, j'interdirai l'entrée de votre journal dans les séminaires et dans toutes les écoles libres de mon diocèse.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

\+ Ferdinand, Cardinal DONNET,

Archevêque de Bordeaux.

Cette lettre fut publiée dans l'*Univers*, le 22 septembre, avec la note suivante.

« Nous avons cru que l'intérêt de notre honneur et celui de la vérité nous commandaient également de faire quelques observations sur la lettre que l'on vient de lire; mais voulant éviter de prononcer un seul mot qui pût, même de loin et même aux yeux prévenus qui nous épient, paraître irrévérencieux pour l'autorité d'un illustre prince de

l'Église qui nous avait jusqu'ici donné des marques de sa bienveillante affection, nous avons soumis notre réponse à l'éminent Cardinal, et c'est de lui-même que nous voulons avoir la permission de la mettre sous les yeux du public. Nous ne pouvions mieux lui témoigner la haute confiance que nous inspirent la largeur et l'équité de son esprit.

Louis Veuillot.

L'éminent Cardinal ne donna point l'autorisation qui lui était demandée, et je supprimai silencieusement mes observations. Bientôt un journal de Bordeaux, partisan des classiques païens, et après lui l'*Ami de la Religion* se mirent à disserter pour prouver que ces observations, qu'ils avouaient n'avoir point lues, étaient fort irrévérencieuses.

Les raisons qui m'obligèrent alors de me taire n'existent plus aujourd'hui, mais les raisons qui me feraient désirer de parler existent toujours ; et je suis persuadé que l'éminent Cardinal les trouvera lui-même plus fortes que jamais ; en effet la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser a été recueillie par les éditeurs de ses *lettres et mandements*, et ainsi elle m'accuse encore et m'accusera longtemps dans ce recueil trop intéressant et trop varié pour tomber dans l'oubli. Je prends donc la liberté de me défendre.

OBSERVATIONS DE L'UNIVERS SUR LA LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL DONNET.

Sans prétendre aucunement entrer en discussion avec Son Eminence sur le fond même de la question, nous fe-

rons cependant remarquer que l'*Univers* n'a jamais pris la responsabilité de toutes les assertions de M. l'abbé Gaume, et en particulier de cette parole qu'on lui a tant reprochée, que certains Pères de l'Église seraient « encore païens par la forme » (1). Ce n'est pas en cela que consiste son système à ses propres yeux, encore moins aux nôtres. Nous ne nous souvenons pas davantage d'avoir écrit un seul mot contre ce qui peut se rencontrer de païen ou de janséniste dans les hymnes de Santeuil et de Coffin. En général, nous avons évité tout ce détail ; nous nous sommes bornés à soutenir de notre mieux, et non pas seuls, dans son ensemble, la thèse de la réforme des auteurs classiques. Le plus souvent nous l'avons fait pour répondre à des objections dont on connaît le caractère agressif.

Son Éminence nous reproche de provoquer des écrits qui, « au lieu d'éclairer, troublent et divisent. » Si Son Éminence veut blâmer ces écrits, ce n'est pas à nous de les défendre : ils ne viennent pas de notre côté. Trois ou quatre ouvrages paraissent à la fois contre l'opinion que nous défendons, un volume de M. l'abbé Martin, un de M. l'abbé Landriot, un du R. P. Cahours, un de M. l'abbé de Valroger. Dans la plupart de ces ouvrages, nous sommes attaqués avec une vivacité que les auteurs trouvent très-légitime, que nous trouvons, nous, excessive. L'*Ami de la Religion* ne publie guère moins de cinq ou six articles par numéro ; le *Correspondant* vient fidèlement à la charge tous les quinze jours. Nous sommes loin de répondre à tout le monde, et nos agresseurs s'en plaignent. Si l'on veut que la paix se fasse, ce n'est pas à nous seule-

(1) On peut voir que M. Foisset en disait bien d'autres sur le style des Pères; mais ailleurs que dans l'*Univers* tout en ce moment-là paraissait innocent.

ment qu'il faut l'imposer. On ne saurait exiger avec justice que nous nous taisions devant tant de voix qui nous attribuent fréquemment des pensées que nous n'avons pas.

Quoi qu'il en soit sur ce point, nous réclamons avec une respectueuse énergie contre l'application qui nous est faite des souvenirs de M. de Lamennais. Il n'est rien qui puisse nous attrister davantage et moins à propos. Où avons-nous tenu un langage pareil à celui de cet homme si déplorablement égaré? L'éminent Cardinal cite une phrase de l'*Univers* que Mgr l'Évêque d'Orléans a regardée comme injurieuse pour lui. Devant Son Éminence elle-même, nous avons protesté que cette phrase, dans l'article d'où elle est tirée, n'a pas et ne peut pas recevoir le sens qu'on y attache (1). Ce n'est pas celle dont nous nous sommes excusés, car, en conscience, elle est innocente. Toute application particulière était à cent lieues de notre esprit. Si M. de Lamennais n'avait jamais dit autre chose, il serait resté le plus utile et le plus glorieux des écrivains catholiques.

Pour en finir avec ce malheureux souvenir de M. de Lamennais, trop souvent évoqué contre nous, tantôt, comme Son Eminence, avec un sentiment d'angoisse paternelle, tantôt avec une sorte d'impatience méchante, nous ne dirons qu'un seul mot. M. de Lamennais avait rendu des services qui l'ont malheureusement aveuglé, et près desquels les nôtres ne sont rien. Il a trop vivement ressenti des procédés que sa gloire lui rendait plus blessants. Les Rédacteurs de l'*Univers* n'ont pas sujet de s'estimer si haut, et, grâce à Dieu, l'humilité leur est plus facile. Nous n'avons jamais été du nombre des disciples de M. de La-

(1) « Sommes-nous en un temps où l'on puisse jouer avec la foi ? »

mennais. Lorsqu'il succomba, la plupart d'entre nous étaient encore sur les bancs ou dans les rangs des incrédules. Depuis, nous avons entendu dire qu'avec un peu plus de charité on aurait pu sauver une âme que l'on voyait assez faible pour se laisser pousser sous la foudre. Il n'y a rien de pareil à craindre ou à espérer de nous. On peut briser notre œuvre ; nous sommes trop peu de chose pour que le coup atteigne jusqu'à notre petitesse. On aura tout simplement dispersé un petit poste de soldats dont aucun n'ira porter sa rancune à l'ennemi.

Son Éminence nous permettra de repousser un autre reproche. C'est celui d'avoir, dans une circonstance récente, *déplacé la question* et de nous être donnés comme *persécutés à cause de notre attachement au Saint-Siége*.

Nous n'avons pas plus cherché l'honneur de la persécution que l'honneur des récompenses, et surtout nous croyons avoir en toute rencontre agi et parlé franchement. Un journal, fort bien informé de tout ce qui se faisait dans l'affaire de la Déclaration provoquée à la suite du Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans contre l'*Univers*, avança que l'on voulait en finir avec l'organe de la fraction ultramontaine. L'*Univers* releva ce propos comme tant d'autres, et répondit que si telle était l'opinion que l'on poursuivait en lui, on ne se trompait pas, qu'il avait cette opinion en effet, et qu'il lui serait plus facile de cesser d'être que d'en avoir une autre. Le lendemain, une note anonyme de l'*Ami de la Religion* ayant protesté contre l'assertion du *Siècle*, l'*Univers* a reproduit encore cette note et s'est tu. Il n'y a pas eu d'autre insinuation, et la question est restée ce qu'elle était.

Il faudrait que nous fussions aveugles pour ne pas voir ce que l'on nous prépare. Nous sommes et nous voulons

être sans défense et nous n'avons qu'à nous résigner. Mais notre œuvre a eu du moins pour elle un caractère loyal et sincère que nous devons lui maintenir jusqu'au dernier moment.

Dans ce but, nous mettrons à profit la douloureuse occasion qui nous est offerte, pour soulager notre cœur d'un poids qu'y a laissé la première lettre que le vénérable Cardinal a écrite à notre sujet, et à laquelle il fait allusion. Nous n'oublierons jamais dans quelles intentions extrêmement bienveillantes pour nous cette lettre fut écrite. Toutefois, portant à Son Éminence elle-même, alors présente à Paris, des remercîments que ses gracieuses explications devaient rendre encore plus vifs et plus sincères, nous ne lui avons pas laissé ignorer la peine très-vive et très-sincère aussi que nous faisaient éprouver plusieurs des excuses que sa lettre invoquait en notre faveur. On y lisait, entre autres, ces phrases : « Il est difficile d'espérer « que les besoins de la défense, le désir d'atténuer un « blâme par une louange, une critique par un encoura- « gement, ne portent pas quelquefois un journal à abuser « des témoignages de sympathie qu'il a reçus, et ne l'en- « traînent pas à faire intervenir dans la polémique des « noms qui devaient y rester étrangers, à opposer un « évêque à un évêque, à se prévaloir ainsi d'un suffrage « imposant pour établir des doctrines, demander des « actes, provoquer des décisions, susciter en un mot « des partis qui entravent l'autorité des pontifes dans « leurs diocèses..... Enfin, il est difficile d'espérer qu'un « journal religieux, qui par son zèle aura acquis des « titres à la reconnaissance de l'Église, ne soit pas tenté « d'abuser de son influence et de pénétrer dans le sanc- « tuaire, dont il croira avoir vaillamment défendu les

« abords, pour y dicter les plus importantes décisions. »

Avec tout le respect, mais aussi avec toute la fermeté dont nous sommes capables, nous avons déclaré à Son Éminence que nous ne pouvions pas accepter le bénéfice de ces atténuations ; que jamais nous ne nous étions prévalus d'un témoignage de sympathie destiné à rester confidentiel; que jamais nous n'avions livré à la publicité aucun document émané de NN. SS. les Évêques sans y être autorisés; que jamais nous n'avions agité des questions religieuses qui n'eussent pas déjà été introduites dans le domaine de la discussion par d'autres que nous; enfin, et surtout, que jamais nous n'avions eu la témérité détestable et ridicule de vouloir *pénétrer dans le sanctuaire pour y imposer nos idées et dicter les plus importantes décisions ;* que, bien loin de là, dans des circonstances nombreuses et célèbres, nous avions dirigé tous nos efforts dans le sens de l'autorité.

En soumettant ces observations à l'illustre Cardinal nous ne voulûmes point taire que, malgré la cruelle situation où nous étions alors et malgré le secours que son intervention semblait nous apporter, nous nous serions décidés à dire publiquement ce qu'il voulait bien entendre, si un autre vénérable prélat ne nous avait pas demandé le silence.

Lorsque l'on voudra faire à l'*Univers* un procès en règle, et ne le pas condamner sur des thèses d'accusation qui, pour être généralement admises, ne sont pas toujours exactement fondées, on le trouvera, nous en sommes convaincus, beaucoup moins coupable que sa réputation.

En terminant, Son Éminence nous annonce une sentence d'interdiction dans son diocèse, si nous ne renonçons pas à soutenir la réforme des auteurs classiques. Ce que nous

pourrons faire ne dépend plus de nous. Bien qu'en continuant de soutenir cette thèse, qui est encore libre, sinon dans tel ou tel diocèse, du moins dans l'Église, nous ne nous donnions pas même les apparences de la révolte, il nous serait plus agréable de sacrifier un peu et même beaucoup de notre droit que de l'exercer avec un air de défi contre une autorité que nous révérons. Il nous est aisé de mépriser les considérations d'intérêt ; les considérations morales ont, à nos yeux, une importance décisive. Mais ce qui nous serait plus douloureux que le coup même dont Son Éminence nous menace, et ce qui nous semble plus impossible encore que de lui déplaire volontairement, c'est d'abandonner une cause juste, lorsqu'elle est attaquée aussi injustement.

Il y a pour un journal deux manières de tomber: la première c'est de laisser écraser les doctrines qu'il a spécialement pour but de défendre ; la seconde, c'est de se faire écraser avec elles. Nous n'apprendrons certainement rien à personne, en déclarant que nous voudrons tomber de cette manière-là.

Louis Veuillot.

XX

La lettre de S. E. le Cardinal Donnet fut bientôt suivie d'une manifestation encore plus grave pour nous. Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, se prononça contre l'emploi des nouveaux livres de classe proposés par M. l'abbé Gaume, et défendit de rien innover dans les maisons d'éducation de son diocèse.

L'illustre cardinal nous avait toujours montré une grande bienveillance. Récemment il s'était refusé à signer la Déclaration proposée par Mgr l'Évêque d'Orléans, et dans ce dernier acte, où il nous donnait tort sur un point où nous étions si fort engagés, il évitait encore, à notre égard du moins, ces accusations générales et ces sévérités de langage dont nous avons été si douloureusement frappés depuis quelques mois.

Il me parut évident que la polémique devait cesser et que le moment était venu de laisser à la réflexion et à la sagesse des Évêques de prononcer sur ce long débat où la discussion n'apportait que des contradictions passionnées, inutiles à la vérité, périlleuses pour nous et qui divisaient des vues et des volontés jusqu'alors parfaitement unies.

Voici en quels termes l'*Univers* annonça qu'il se retirait,

PARIS, 1er octobre 1852.

M. Louis Veuillot, absent de Paris depuis huit jours, nous envoie la lettre suivante :

MON CHER DU LAC,

Usant avec mesure d'un droit qui n'a pas été contesté sérieusement, nous avons soutenu dans la question des Classiques une opinion déjà autorisée par les suffrages de plusieurs illustres Évêques, et qui, je l'avoue, conserve à mes yeux toute sa valeur. Cependant une dissidence si grave se manifeste aujourd'hui, que la prudence et le respect nous font également un devoir de nous retirer du débat. Entre S. E. le Cardinal Gousset et S. E. le Cardinal de Bonald, qui ont exprimé publiquement des sentiments contraires, nous n'avons rien à dire, rien à proposer. Si quelque chose est à décider, l'Église décidera. Notre rôle est d'attendre et de nous taire ; c'est commencer d'obéir. Donnons cet exemple, dût-il n'être pas imité. Vous veillerez donc en mon absence, très-cher ami, à ce qu'aucun article ne passe plus dans le journal sur ce sujet devenu si délicat. Il faut agir franchement, suivant notre bonne coutume. Puisque nous prenons le parti du silence, entrons-y tout de suite et tout à fait. Supprimez les articles préparés, n'acceptez aucune polémique, ne répondez à rien. Nous pouvons nous passer de nous défendre. En somme, nous n'avons dit que ce que nous avons dit. Les interprétations malveillantes ou inintelligentes tomberont d'elles-mêmes, et il ne restera que l'utile vérité. Si, de notre part,

quelques exagérations ont été commises, nous devons désirer qu'elles tombent aussi.

Tout à vous en N. S. LOUIS VEUILLOT.

BOULOGNE-SUR-MER, 29 septembre 1852.

Cette lettre était suivie dans le journal de la note suivante qui indique assez où la polémique en était :

La détermination que fait connaître à nos lecteurs la lettre de M. Louis Veuillot nous empêchera de rendre compte, comme on nous l'avait demandé, et comme nous l'avions promis, des ouvrages récemment publiés par M. l'abbé de Valroger et par le révérend père Cahours. Nous le regrettons, surtout en ce qui touche le livre du pieux et savant Jésuite, écrit dans un véritable esprit de conciliation, et qui nous semble fait pour amener un rapprochement entre les partisans modérés des deux opinions contraires.

Nous devons également renoncer à rectifier les citations inexactes et les interprétations arbitraires à l'aide desquelles M. l'abbé L***, accusant notre bonne foi et voulant justifier cette injure, cherche, dans son dernier écrit, à nous rendre solidaires d'opinions que nous n'avons pas soutenues, à nous mettre en contradiction avec nous-mêmes et à nous représenter comme ressuscitant des erreurs détestables condamnées par l'Église, et dont les doctrines que nous défendons chaque jour depuis tant d'années sont la négation permanente.

Quant aux articles publiés depuis huit jours dans l'*Ami de la Religion,* par M. Charles de Riancey et par le révérend père Chastel, et dans la *Gazette de France,* par M. Lavigerie, nous n'avons jamais cru qu'il fût nécessaire de s'en occuper.

DU LAC.

Ainsi fut, non pas décidée, mais ajournée, la question

des classiques. On a vu plus haut (1) que les adversaires du journal ne se tinrent pas satisfaits de l'avoir contraint à reculer sur ce point, et que quelques-uns au moins voulaient davantage. Mais cette seconde campagne, entreprise contre la presse religieuse directement, ou plutôt contre l'*Univers*, amena par contre-coup une décision souveraine sur la question des classiques. Nous rappelons, en terminant, le passage de l'encyclique du 21 mars, qui s'applique à ce grave objet (2).

(1) V. les articles sur la *Presse religieuse laïque*, p. 278-328.
(2) V. p. 349-351.

FIN DU TOME PREMIER DE LA SECONDE SÉRIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

PRÉFACE..... 1

LE SIÈCLE DE VOLTAIRE.— I. Le *Siècle de Louis XIV*. — II. Représentation de *Mahomet* en 1741. — III. J. J. Rousseau. — IV. La royauté, la noblesse, la littérature, la société secondent la guerre des sophistes contre l'Église. Influence de Voltaire sur tout son siècle. — V. Marat et Robespierre. — VI. Bonaparte et Frédéric. — VII. Les mépris voltairiens. — VIII. Voltaire a gagné sous l'Empire plus de disciples qu'il n'en a perdu sous la Terreur. Sous la Restauration, Voltaire triomphe encore en Béranger. — IX. Dissolution sociale achevée sous Louis-Philippe. — X. Révolution de février. Proudhon. — XI. Avenir du voltairianisme..... 1-27

DE L'ANGLETERRE. — *Sens du mot révolution*. — *La révolution française et la révolution anglaise*. — I. Fondation de l'Église anglicane et du paupérisme. Henri VIII. Élisabeth. Jacques Ier. — II. Révolution de 1640 et de 1688. Charles Ier. Cromwell. Guillaume d'Orange. — III. Le christianisme protestant. Coup d'œil sur la Hollande. — IV. Le christianisme protestant. La vie de la foi. — V. Suite du précédent. — VI. Les vrais dévots anglicans. Le clergé. — VII. Le peuple. Démoralisation et misère sans égales. — VIII. Résumé..... 27-95

LÉGENDES DES PHILOSOPHES. — I. Pigault-Lebrun. — II. Parny et François de Nantes. — III. Sylvain-Mareschal et M. Proudhon. — IV. Lalande; autres philosophes athées..... 95-107

A PROPOS D'UN MAUVAIS PRÊTRE. — I. Conseils à quelques journaux conservateurs. — Une sentence du jury. — Ce que c'est qu'un mauvais prêtre. — Quelques mots à propos du célibat des prêtres; Molière et Courier. — II. Dépit et fureur du *National*. — Inconséquences de ce journal en matière religieuse; inconvénients qu'il y a pour lui,

dans le cas présent, à citer les statistiques. — Le *National* frappe les libres penseurs sur le dos des chrétiens..... 107-120

M. de Lourdoueix. — I. Opinion de M. de Lourdoueix sur l'*Univers*. — Notre opinion sur le journal de M. de Lourdoueix. — Quelle conduite devrait tenir la *Gazette* contre les ennemis de l'Église. — M. de Lourdoueix fait à la monarchie le mal qu'il nous accuse de faire à la religion; en religion, il n'est qu'un demi-protestant. — II. Réponse de M. de Lourdoueix ; son livre de la *Philosophie du Verbe*. — III. Opportunité et nécessité de défendre l'Église et les pratiques de l'Église contre les calomnies de l'impiété. — La manière dont l'*Univers* les défend déplaisant à M. de Lourdoueix, le rédacteur de la *Gazette* est prié d'en indiquer une préférable..... 120-136

Prouesse d'un nouveau Rolland. — Pégase ne connaît plus assez le chemin de l'hôpital. — Un avis aux gens de littérature. — Manifeste Rolland. — Le *Nouveau Journal*..... 136-144

Le paganisme dans l'éducation. — I. M. l'abbé Gaume et M. Lenormant. — Le moyen âge. — L'Italie au quatorzième siècle. — II. La Renaissance. — Comment l'esprit du Christianisme s'est-il affaibli ? — Le dix-septième siècle. — Est-il vrai que M. l'abbé Gaume ait accusé les Jésuites d'avoir *paganisé* leurs élèves ?—Saint Charles Borromée.— Nécessité d'une réaction contre le paganisme dans l'éducation. 144-157

La question des classiques et Mgr Dupanloup. — I. Résumé de la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires. — Adhésions données à M. l'abbé Gaume. — Saint Basile, saint Charles Borromée, Bossuet. — Élèves qu'ont faits au siècle dernier les congrégations enseignantes. Napoléon. — II. Témoignage de Possevin et de Malebranche. — Joseph de Maistre et la Renaissance. — Politique de Machiavel. — Saint Bernard et saint Louis. — Saint Vincent de Paul, Olier, Rancé. — Le venin de la Renaissance. — III. Aveux du *Journal des Débats* à la lettre de Monseigneur l'Évêque d'Orléans. — Filiation de ce journal. — Aveux, contradictions et naïvetés de M. Alloury ; sa manière d'entendre l'Écriture et de juger les Pères. — L'argument historique. — La vraie question..... 157-190

Lettre de M. Roux-Lavergne..... 190-200

Opinion de Mgr de Montauban..... 200-208

Opinion de S. E. le cardinal Gousset et de Mgr d'Arras... 208-212

M. Lenormant et les classiques. — Garants de M. Lenormant et les nôtres. — Mgr Parisis. — Parti pris aveugle contre le livre de M. l'abbé Gaume. — Témoignage des adversaires mêmes, contre l'enseignement des colléges. — Le *beau* païen et le *laid* romantique. — Qu'est-ce que le paganisme ? — Études classiques au dix-huitième siècle; aveu de Nodier. — L'*anti-christianisme*, résultat certain du système actuel d'éducation. — Étranges inconséquences des prôneurs de l'enseignement païen. — Concession rassurante de M. Lenormant..... 212-226

Opinion du **Constitutionnel**. — Profit que le *Constitutionnel* prétend tirer d'une observation de M. l'abbé Bensa. — Une gentillesse de M. Boniface. — Le baccalauréat. — M. Cucheval..... 226-230

Opinion de m. l'abbé Martin. — Comment nos adversaires *modérés* entendent la tolérance ; ce que cache ce grand amour de la paix. — Un nouveau projectile pour lapider les gens..... 230-234

Opinion du P. Lacordaire. — Lettre du P. Lacordaire à M. l'abbé Landriot. — Les anciens et les modernes. — L'inscription de la croix. — Demandons-nous la suppression du grec et du latin ? — Un mot de réponse à M. l'abbé Landriot..... 234-239

Opinion de M. Foisset. — Lettre de M. Foisset. — Injustice des reproches que M. Foisset adresse aux partisans de la réforme. — Nouvelles réponses à de vieilles objections. — Chrétiens et humanistes. — Le sensualisme dans la tragédie 239-250

Jeux universitaires. — I. *L'esprit de l'Université.* — Foi, esprit et style de M. Alloury. — Le lendemain de la fête. — Doléances de M. Alloury. — Une fiche de consolation..... 250-255

II. *Le français de l'Université.* — Les professeurs de l'Université et la question des classiques. — M. Étienne. — Principes de l'Université. — L'*Utopie* de M. Étienne. — Sortie de ce rhétoricien contre le moyen âge. — Une leçon de français..... 255-262

III. *Le latin de l'Université.* — La fête du latin à la Sorbonne. — Discours de M. A. Nisard. — Un cicéronien pris en flagrant délit de gallicismes et de contre-sens, de cacophonies, de solécismes et de barbarismes. — Idées religieuses de l'Université..... 262-278

La presse religieuse laïque. — I. Reproches adressés par M. l'abbé Gaduel à Donoso Cortès. — Contre-coup de cette attaque. — L'*Univers pseudo-traditionaliste!* — Motifs de certaines aversions pour les plumes laïques qui « créent des courants d'opinion. » — Nous errons... parce que nous sommes ultramontains. — Les façons de ces messieurs. — L'argument Witasse et Billuart. — Le P. Caffaro et l'abbé Cognat. — II. Une vision de Zacharie expliquée par l'évêque de Tulle. — L'œuvre des laïques. — Le P. Daniel et les *Provinciales*. — Bossuet, partisan des théologiens impromptu. — Puissance des journaux, vainement recherchée par MM. Cognat et Michon. — Bourdaloue, autre ami de la théologie laïque. — III. Le journalisme religieux, encouragé par le sentiment général, combattu par l'esprit particulier. — Mgr Parisis définit les droits et les devoirs de la presse catholique. — Deux qualités réclamées par le vénérable prélat. — Sommes-nous en règle? — Éloges adressés, en d'autres temps, par Mgr Dupanloup aux journaux religieux, y compris l'*Univers*. — IV. Prospectus de la *Bibliothèque nouvelle*. — Étranges et indécents reproches que cette publication a reçus de M. Gaduel. — La belle humeur des gens qui n'en ont pas l'habitude. — M. Gaduel et Donoso Cortès. — Modèle de discussion fourni par l'adversaire. — Le fond de la plaisanterie. — Le prospectus de la *Bibliothèque nouvelle*

prêtait-il à ces caricatures? — Moyen offert à M. Gaduel pour reprendre notre œuvre; chances de son succès. — V. Extrait d'une lettre de l'abbé Gaduel à Donoso Cortès. — Valeur de cette critique 278-328
Lettre de M. Gaduel déférant le journal l'*Univers* à l'autorité de Mgr l'archevêque de Paris. — Note 328-333
Déclaration de l'UNIVERS 334-335
Lettre de M. L. Veuillot aux rédacteurs de l'UNIVERS... 335-339
Lettre de Mgr de Chalons 339
Lettre de Mgr d'Avignon 340
Nouvelle lettre de M. L. Veuillot aux rédacteurs de l'UNIVERS 341
Lettre de M. L. Veuillot a S. E. Mgr Fioramonti 341-344
Réponse de Mgr Fioramonti 344-346
Lettre de M. L. Veuillot a Mgr Sibour 346-349
Extrait de l'Encyclique INTER MULTIPLICES 349-351
Mgr Sibour retire son Ordonnance 351
Déclaration de l'UNIVERS. — Note 352-354
Lettre de Donoso Cortès au rédacteur en chef de l'UNIVERS. 354-358
Donoso Cortès. — I. Donoso Cortès et M. Cortina. — Discours sur la *Dictature*. — Donoso Cortès à Paris. — II. Enfance et jeunesse de Donoso. — Son *Mémoire sur la situation actuelle de la Monarchie*. — Les *Considérations sur la diplomatie;* tendance de l'auteur vers la philosophie chrétienne. — Donoso commissaire royal en Estramadure; sa disgrâce. — Le *Cours de droit public*. — Donoso fonde ou dirige plusieurs journaux. — Articles sur les *Classiques* et les *Romantiques*. — Donoso député. — Effet produit par son premier discours. — L'écrit sur la *Monarchie absolue en Espagne*. — Abjuration du rationalisme. — Donoso défenseur de la reine Marie-Christine. Les lettres au *Heraldo*. — Donoso secrétaire de la reine Isabelle II. Discours sur les mariages de la reine et de sa sœur. — III. Surcroît de travaux. — Discours du 4 janvier 1849. — Mission de Donoso en Prusse. — Les *Lettres à M. de Montalembert*. — Le *Discours sur la situation générale de l'Europe*. — L'*Essai sur le catholicisme*. — Attaques iniques et indécentes dont ce livre est l'objet. — Donoso soumet son ouvrage au jugement de Rome. — Hommage rendu à sa foi et à son génie par les examinateurs romains. — Dernier trait des adversaires. — IV. Les deux civilisations. — La réaction religieuse, unique salut de la société. — Critiques adressées à Donoso, d'Espagne et de France. — De deux nouveaux écrits. — Les forces respectives du mal et du bien. — Affinité entre le despotisme moscovite et le socialisme européen. — Conjectures de Donoso. — V. Dernier acte public de Donoso Cortès. — Ses grandes qualités d'esprit et de cœur. — Sa piété et sa foi. — Sa mort..... 358-425
De la liberté sous l'absolutisme. — I. L'ancienne constitution monarchique et la nouvelle constitution parlementaire. — Les remon-

trances de 1778; la question des finances; noble langage du clergé. — Les Parlements; — conduite politique du clergé. — II. Constitution libérale de l'ancienne monarchie. — Madame de Staël et les libertés de 1789. — L'ancienne constitution française d'après de Maistre et de Bonald. — Abus signalés par l'esprit de parti. — Confusion de M. de Montalembert entre la monarchie indépendante et le despotisme. — Quel fut le vrai despote? — La tribune en face de la révolution..... 426-450

M. de Lamartine et Marie-Antoinette. — Marie-Antoinette calomniée et flétrie par M. de Lamartine. — L'agonie de la Reine. — L'*Histoire des Girondins*..... 451-456

Les Matamores. — Position de l'*Univers* dans la presse. — De deux sortes d'injures. — L'*Univers* et Tartufe. — Parades militaires de gens qui ne veulent pas se battre devant des gens qui ne se battent pas. — Quelle réponse leur est due..... 457-463

APPENDICE

AUX ARTICLES SUR LA QUESTION DES CLASSIQUES.

I. Mandement de Mgr Dupanloup a MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires..... 465-491

II. Réponse a la PRESSE..... 492

III. Lettre de M. L. Veuillot a Mgr d'Orléans..... 493-497

IV. Déclaration proposée par Mgr Dupanloup..... 498-499

V. Lettre de S. E. le cardinal Gousset..... 500-503

VI. Réponse au SIÈCLE..... 504-505

VII. Autre réponse au même journal..... 506-508

VIII. Lettre de Mgr d'Avignon..... 509-514

IX. Lettre de Mgr d'Arras au rédacteur en chef de l'UNIVERS..... 515-519

X. Réponse du Rédacteur en chef de l'UNIVERS a Mgr d'Arras..... 520-522

XI. Lettre de Mgr de Moulins a Mgr d'Orléans..... 523-531

XII. Lettre de Mgr l'évêque de Gap..... 532-533

XIII. Lettres de Mgr d'Orléans a ses vénérables collègues. 534-535

Observations de Mgr de Montauban..... 535-540

XIV. Explications de l'UNIVERS..... 541-546

XV. Note de Mgr l'évêque d'Orléans..... 547-549
XVI. Lettre de S. E. le cardinal Antonelli..... 550-551
XVII. Adhésion de Mgr de Chartres au Mandement de Mgr d'Orléans..... 552-554
XVIII. Lettre de Mgr de Chalons au rédacteur en chef de l'UNIVERS..... 555-556
XIX. Lettre de S. E. le cardinal Donnet a M. le rédacteur en chef de l'UNIVERS..... 557-562
Observations de M. Louis Veuillot sur cette lettre. 563-569
XX. Lettre de S. E. le cardinal de Bonald. — Retraite de l'UNIVERS..... 570

Corbeil, imprimerie de CRÉTÉ.

402453

LF
V594me

Veuillot, Louis François
Mélanges religieux, historiques, politiques, et littéraires.
Series. 2 Vol.1

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED